

KERCHOVE 1550-1850

par

Werner de Kerchove d'Exaerde

Editeur responsable :

Association KERCHOVE Vereniging

Remerciements

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation du présent ouvrage.

Pour les innombrables informations concernant la famille, le baron Réginald d'Ousselghem.

Pour les corrections du texte :

Madame Marc d'Exaerde, née Astrid de Thibault de Bousinghe,
Madame Louis van Langenhove de Bouvekercke, née Godelieve d'Exaerde,
Madame Albert de Meulemeester, née Colette d'Exaerde,
Madame Catherine Fortemps de Loneux,
Monsieur et Madame Maurice Holvoet.

Pour toutes les personnes qui m'ont permis de photographier portraits et objets ayant trait à l'histoire de notre famille.

Pour la numérisation, les retouches et la mise en page des photos :

Madame Catherine Fortemps de Loneux,
Monsieur Etienne d'Exaerde, Président de l'AKV,
Monsieur Vincent Nizet.

Pour ses avis, ses corrections et ... sa patience, Anne mon épouse.

Avant Propos

Comme nous le laissaient présager les auteurs du volume «Kerchove 1350-1550» publié en 1983, un deuxième volume consacré à l'histoire de la famille Kerchove : «1550-1850» vient de voir le jour.

Le patient et continu travail de recherche du baron Réginald d'Ousselghem et de Werner d'Exaerde a été rassemblé dans ce nouvel ouvrage écrit et illustré par Werner.

Cette publication est aussi le fruit d'une collaboration familiale très large et témoigne de l'esprit qui entretient l'unité des grandes familles.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour le superbe et original fruit d'une longue et fructueuse recherche, ce au nom de tous les membres de l'Association Kerchove et de toute autre personne qui lui porte quelque intérêt.

Introduction

Pour rappel, le premier volume qui s'intitule "Kerchove 1350-1550", a été publié à Bruxelles en mai 1983. Il comprend deux parties : l'une écrite par le Baron Bonaert et l'autre par Réginald d'Ousselghem. Le tout représente la généalogie des cinq premières générations de la famille. Cette publication peut encore être obtenue auprès de l'Association Kerchove Vereniging.

Le présent volume est la généalogie des 8 générations suivantes :

Il y a d'abord Guillaume III (1523-1598) : son retour vers Ypres, lieu d'origine des Kerchove, et de son existence marquée par la guerre de religion. Guillaume III est à l'origine de trois branches distinctes. L'aînée, celle des seigneurs de Middiep, s'éteindra à la fin du XVIIe siècle et ne laissera aucune descendance, même par les femmes. Les archives de cette branche sont considérées comme disparues. La seconde branche, celle des seigneurs de Vaultx, est la lignée qui nous intéresse le plus car tous les Kerchove actuels en descendent. La troisième branche, celle des seigneurs de Swaenenbourg, est éteinte au début du XVIIIe mais connaît une nombreuse descendance par les femmes. Les archives de cette branche sont au château de Coolkerke et malheureusement inaccessibles.

Josse II, second fils de Guillaume III et auteur de la seconde branche, est le premier à s'installer à Gand pour y exercer la fonction de secrétaire de la ville pendant pas moins de 40 ans. Jean I, fils de Josse II, est celui qui obtient les lettres patentes de chevalier en 1640 grâce à sa carrière militaire et son attachement à la couronne espagnole. La lignée continue avec Josse III, fils de Jean, puis avec Jean-François, fils de Josse III. Jean-François est la dernière génération commune à tous les Kerchove : ce sont ses fils et petit-fils, c'est à dire les 12 et 13e générations, qui vont créer les branches distinctes : Exaerde, Denterghem et Ousselghem.

A. Sources

L'ossature même du livre provient incontestablement du fonds Kerchove qui se trouve actuellement aux archives de la ville de Gand et connu sous le nom fonds Lanchals-Ladeuse-Kerchove (SAGK = Stads Archief Gent, fonds Kerchove) . Ce considérable fonds représentant plusieurs dizaines de mètres de rayonnage a été patiemment analysé par le baron Réginald d'Ousselghem. Dans sa lancée, il a aussi réussi à récolter une grande quantité d'informations ayant trait aux Kerchove, ce qui a rendu possible la réalisation du présent ouvrage.

Une autre source importante est le fonds Merghelynck à la bibliothèque Royale (FM = Fonds Merghelynck). Ce fonds concerne avant tout la période yproise des Kerchove. Notons encore les nombreux fonds de famille (Ghellinck, Faille, Schoorman,...) et les fonds des notaires aux archives de l'Etat à Gand, les registres paroissiaux sur microfilm et les nombreux documents originaux encore en mains familiales.

B. Quelques abréviations :

° né(e) à	+ décédé(e) à
x épouse à	s.p. sans postérité

ANB Annuaire de la Noblesse Belge
 AGR Archives Générales du Royaume
 AGN Algemeen Archief Nieuwpoort
 FM Fonds Merghelynck, Bibliothèque Royale de Belgique
 G Fonds Goethals, Bibliothèque Royale de Belgique
 RAG Rijks Archief Gent
 SAGK Stads Archief Gent, familiefonds n°78, Kerchove
 SAN Stads Archief Nieuwpoort

C. Petit rappel concernant les cinq premières générations.

L'ancêtre le plus lointain des Kerchove est Ghys van den Kerchove (génération I). De ce personnage, nous savons que depuis la fin du XIVe siècle, il habite Vlamertinghe, près d'Ypres. Il y réside en qualité de bourgeois forain d'Ypres, ce qui lui procure certaines exemptions fiscales (droit de meilleur catel et exemption des droits d'héritage) mais aussi certaines obligations (un cens annuel et l'obligation de résidence pendant de longues périodes à Ypres).

Ghys est incontestablement lié aux autres Kerchove habitant Ypres à la même période. Le nombre de Kerchove Yprois indique clairement que Ghys et sa famille habitent Ypres et sa région depuis au moins quelques générations. Les biens de Ghys (16 hectares et des liquidités assez importantes) sont partagés en 1414 au profit de ses huit enfants. Le second des fils de Ghys, Guillaume I, est le continuateur de la lignée.

Guillaume I (génération 2) réside comme son père à Vlamertinghe. Il a épousé Jacquemine Pierins dont la famille possède de nombreuses terres dans cette bourgade. Jacquemine Pierins avait épousé en premières noces François Boudrave, dont elle eût plusieurs fils exerçant la

fonction de drapier et échevin d'Ypres. L'influence de ces derniers sur les enfants de Guillaume van den Kerchove fait qu'ils abandonnent Vlamertinghe pour Ypres.

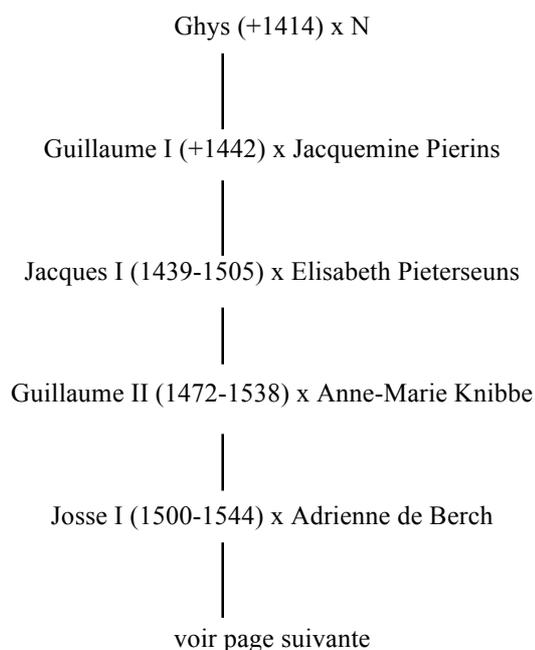
Jacques I (génération 3) second fils de Guillaume I, abandonne Vlamertinghe pour Ypres et comme ses demi-frères, il devient drapier. Cette nouvelle qualification est toujours mentionnée après son nom. Plusieurs fois gouverneur des drapiers, il s'achète aussi toutes sortes d'offices affermés annuellement et liés à des activités très diverses.

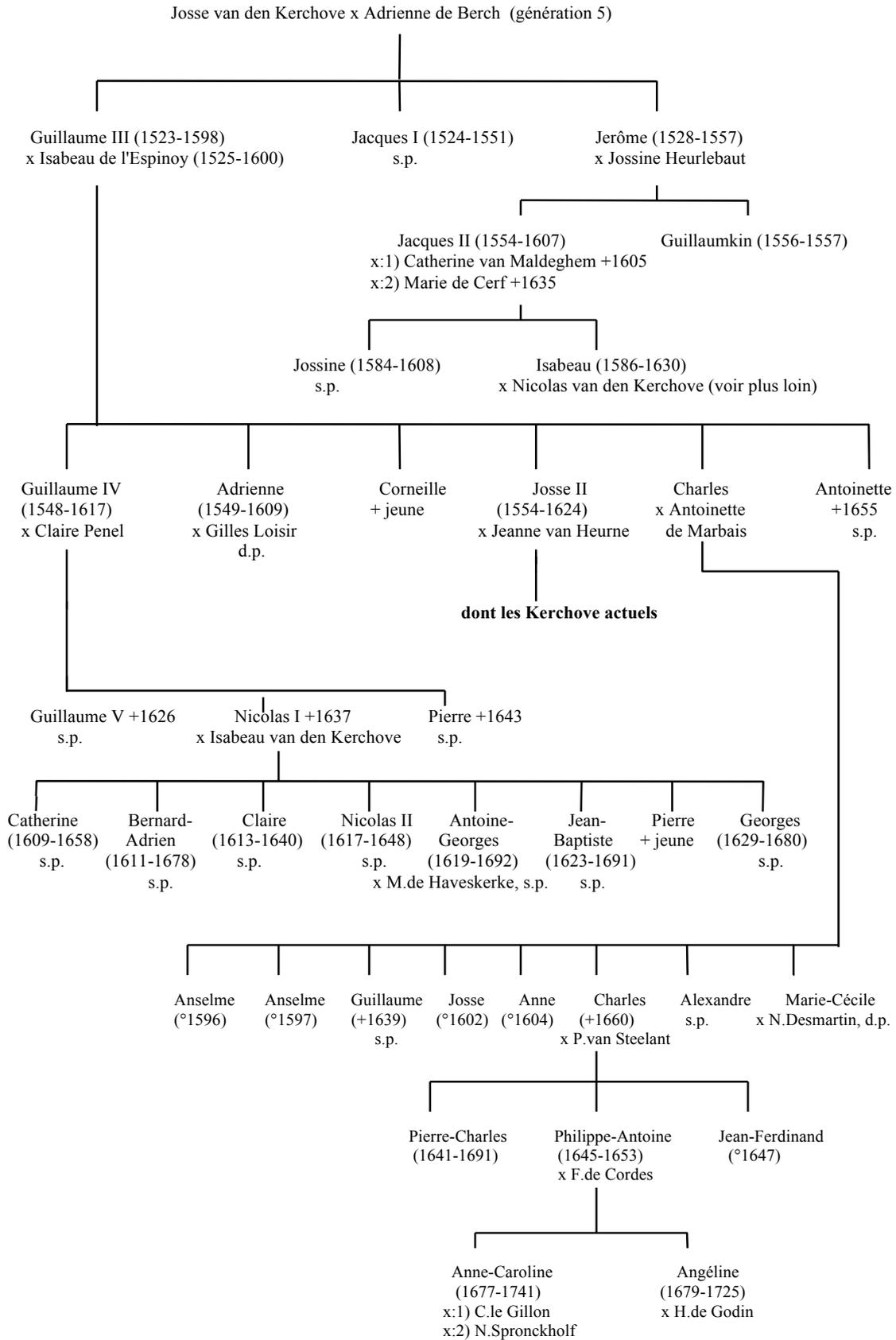
Son mariage avec Elisabeth Pieterseuns, dont la famille est fort liée au négoce du poisson, va motiver son second fils, Guillaume II, à entreprendre un stage dans ce même négoce.

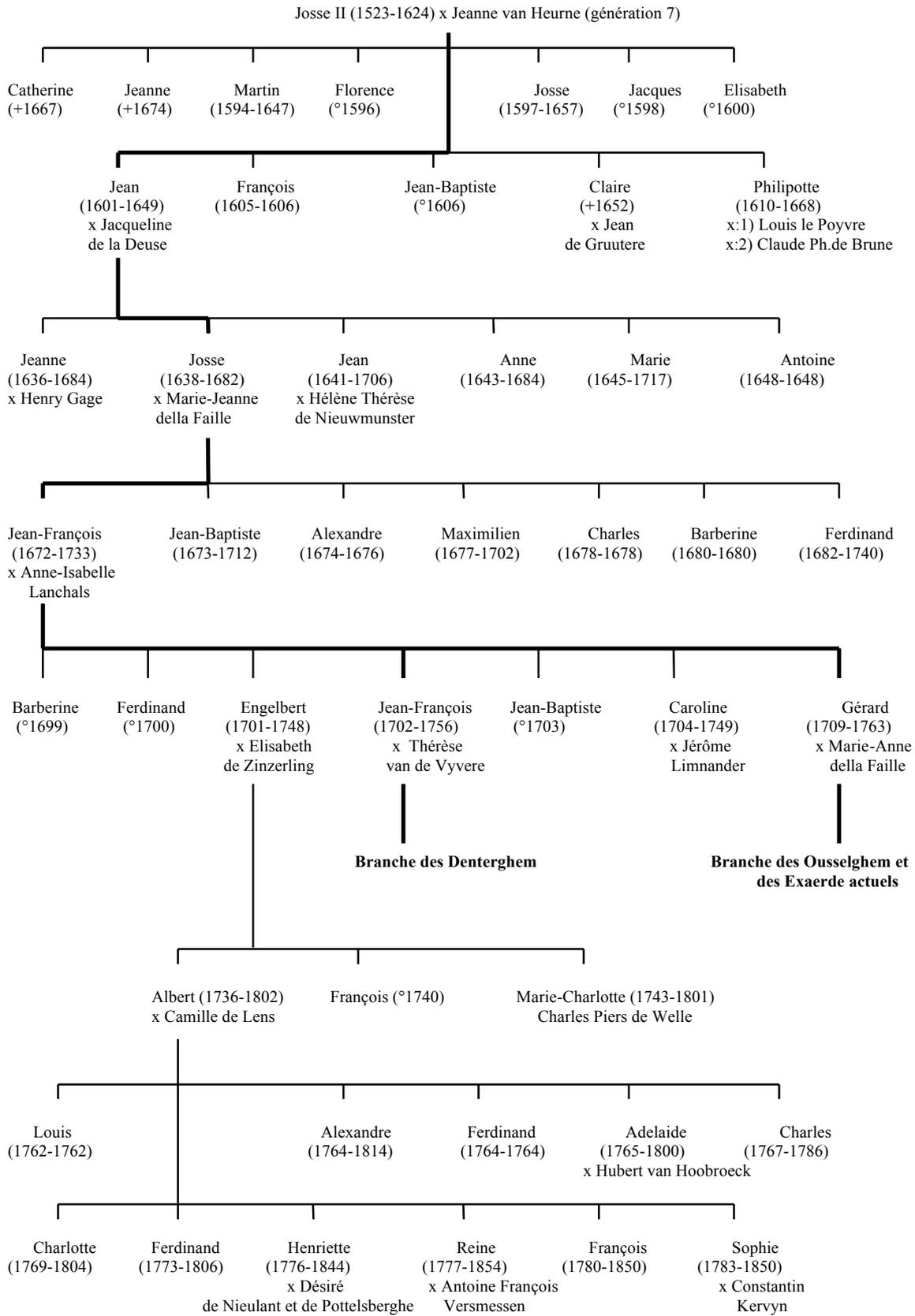
Guillaume II (génération 4), entame sa carrière dans le négoce du poisson qui depuis la récente invention de la "cacque de Hareng", connaît une énorme extension. Guillaume en sera un des grands bénéficiaires et grâce à sa nouvelle fortune, il se mue en armateur. C'est lui qui va projeter la lignée familiale sur une orbite favorable par sa réussite exemplaire et grâce à l'éclat de sa longue carrière d'édile et d'homme public. Alternativement échevin et bourgmestre de Nieuport, il cumule les fonctions de bailli de Lombartzijde, puis de Dixmude et écoutête du Veurne-Ambach. Guillaume II épouse une Knibbe, membre peut-être bâtarde de cette importante et vieille famille de chevalerie féodale, qui lui donne plusieurs enfants dont l'aîné, Josse I, reprend les affaires paternelles.

Josse I (génération 5) est le continuateur de l'œuvre de son père et comme lui, devient bourgmestre de Nieuport. Malheureusement, il décède prématurément après avoir épousé Adrienne de Berch, fille du bourgmestre de Furnes, qui lui a donné trois enfants. Ces trois enfants sont les premiers personnages du présent volume.

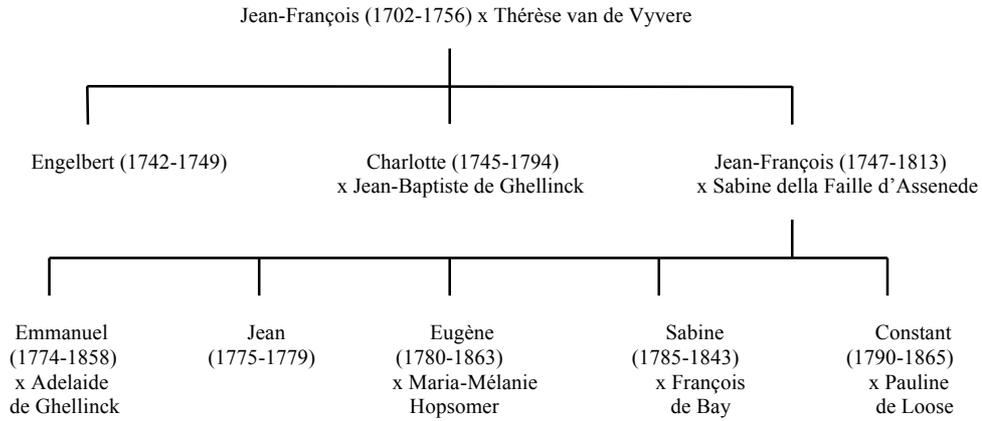
D. Tableaux généalogiques







Branche des seigneurs de Denterghem



Branche des seigneurs d'Ousselghem et Exaerde actuels

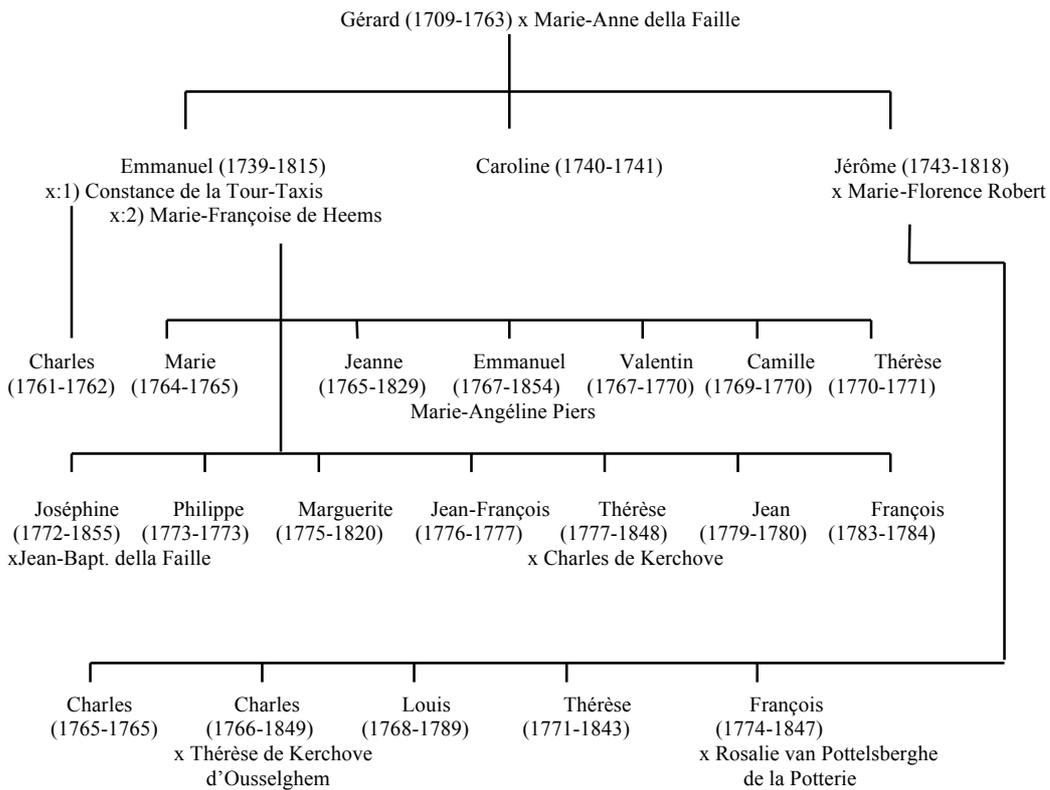


Table des Matières

Chapitre I : Guillaume III, sixième génération	13
Guillaume III (1525-1598), seigneur de Middiep, 1er échevin d'Ypres	13
Jacques I (1524-1551), gentilhomme du Duc d'Arschot	24
Jérôme (1528-1557), échevin du Franc de Bruges	25
Jacques II (1554-1607), de la Cie d'Ordonnance du seigneur de Gruson	27
Adrienne (1549-1609) épouse de Gilles Loysier	29
Antoinette (+1655), dame de compagnie de la comtesse d'Arenberg et d'Arschot.	32
Chapitre II : Branche des seigneurs de Middiep	34
Guillaume IV (1548-1617), seigneur de Middiep, Pensionnaire d'Ypres 34	
Guillaume V (1578-1626), chanoine	36
Pierre (+1643), seigneur de Steenwaersvelde, 1er échevin d'Ypres	37
Nicolas I (+1637), seigneur de Middiep, échevin d'Ypres	39
Bernard-Adrien (1611-1678), seigneur de Middiep, Capitaine	41
Claire (1613-1640), religieuse à l'Hôpital Noble	43
Nicolas-Denis (1617-1648), seigneur de Steenwaersvelde, Capitaine	44
Antoine-Georges (1619-1692), seigneur de Middiep, Capitaine	44
Jean-Baptiste I (1623-1691), capitaine	46
Georges (1629-1680), jésuite	46
Chapitre III : Branche des seigneurs de Swaenenbourg	48
Charles I, Gouverneur du fort de Blankenberghe	48
Guillaume (+1639), seigneur de Swaenenbourg, Capitaine	50
Alexandre, Cornette du comte de Mouscron	52
Marie-Cécile, épouse de Nicolas le Martin	52
Charles II (+1660), seigneur de Swaenenbourg	53
Pierre-Charles (1641-1691), seigneur de Swaenenbourg	55
Anne-Caroline (1677-1741), épouse de Charles le Gillon puis Paul-François Sproncholf	58
Angéline (1679-1725), épouse de François-Hyacinthe, Baron de Godin	61
Chapitre IV : Josse II, septième génération	71
Josse II (1554-1624), seigneur de Vaulx et Campagne, secrétaire de la ville de Gand	71
Catherine (+1667), religieuse à l'Hôpital Noble	92
Jeanne (+1674), carmélite	94
Martin (1594-1647), capucin	95
Josse III (1597-1657), augustin	96
Claire (+1652), épouse de Jean de Gruutere	100
Philipotte (1610-1668), épouse de Louis le Poyvre puis Claude-Philippe de Brune	102
Chapitre V : Jean I, huitième génération	105
Jean I (1601-1649), chevalier, seigneur de Vaulx, capitaine	105
Jeanne (1636-1684), épouse de Henry Gage	115
Jean II (1640-1706), seigneur de Vaulx, échevin de Gand	119
Anne (1643-1684), religieuse au cloître de Deinze	127
Marie (1645-1717), prieure au cloître de Deinze	129

Chapitre VI : Josse IV, neuvième génération	132
Josse IV (1638-1682), seigneur de la Deuse, d'Etichove,...	132
Jean-Baptiste II (1673-1712), secrétaire de l'abbaye d'Ename	142
Maximilien (1677-1702)	144
Ferdinand (1682-1740), seigneur d'Overacker, Audegoede, Belleghem,...	148
Chapitre VII : Jean-François I, dixième génération	152
Jean-François I (1672-1733), seigneur de la Deuse, d'Etichove,...	152
Barberine (°1699)	171
Caroline (1704-1749), épouse de Jérôme Limnander	173
Chapitre VIII : Branche des barons d'Exaerde	177
Engelbert (1701-1748), baron d'Exaerde, seigneur de la Deuse, Etichove, Belleghem,...	177
Marie-Charlotte (1743-1801), épouse de Charles Piers	184
Albert (1736-1802), baron d'Exaerde, seigneur de la Deuse, d'Etichove,...	186
Alexandre (1764-1814), comte du St.Empire, baron d'Exaerde.	193
Adélaïde (1765-1800), épouse de Hubert van Hoobroeck	197
Charlotte (1769-1804)	198
Ferdinand (1773-1806), cadet au régiment de Ligne	199
Henriette (1776-1644), épouse de Désiré de Nieulant	201
Reine (1777-1854), épouse d'Antoine Versmessen	203
François (1780-1850), comte du St.Empire, écrivain.	204
Sophie (1783-1852), épouse de Constantin Kervyn.	208
Chapitre IX : Branche des seigneurs de Denterghem	210
Jean-François II (1702-1756), seigneur de Denterghem	210
Charlotte (1745-1794), épouse de Jean-Baptiste de Ghellinck	214
Jean-François III (1747-1813), seigneur de Denterghem, échevin de Gand	215
Emmanuel (1774-1858)	222
Eugène (1780-1863), bourgmestre d'Astene	226
Sabine (1785-1843), épouse de François de Bay	230
Constant (1790-1865), comte, bourgmestre de Gand	231
Chapitre X : Branche des seigneurs d'Ousselghem.	236
Gérard (1709-1763), seigneur d'Ousselghem, Gotthem,...	236
Emmanuel I (1739-1815), seigneur d'Ousselghem, Gotthem,...	242
Emmanuel II (1767-1854), échevin de Gand	250
Marie (1772-1855), épouse de Jean-Baptiste della Faille	256
Marguerite (1775-1820)	258
Jérôme (1743-1818), seigneur de Londerzele	259
Charles (1766-1849)	262
Thérèse (1771-1843)	266
François (1774-1847), général-major, colonel commandant de la Maréchaussée	267

Annexes	275
Note sur la baronnie d'Exaerde	275
Note sur la seigneurie de Denterghem	277
Note sur la seigneurie d'Ousselghem	279
Table Onomatique	281

CHAPITRE I

Guillaume III, sixième génération

Via Guillaume III van den Kerchove (1523-1598), Seigneur de Middiep, 1er Echevin d'Ypres

C'est dans la ville portuaire de Nieuport que naît le premier fils de Josse van den Kerchove et d'Adrienne de Berch. En ce mois de janvier de l'année 1523¹, la famille est au complet dans la grande maison de famille "de Craene" pour admirer ce magnifique bébé qui porte le prénom de Guillaume. Le nouveau membre ne passe pas inaperçu car il représente la continuation de la dynastie Kerchove dans une ville où ces derniers ont la haute main.

Son père Josse mais surtout son grand-père Guillaume I, s'étaient détournés du particularisme médiéval qui régnait à Ypres pour profiter pleinement de l'essor inouï de l'industrie rurale et surtout de la très importante croissance du commerce de la côte atlantique avec son nouveau réseau de ports allant de Cadix à Londres. Ces deux hauts bourgeois se lancèrent dans le fonctionnariat et dans des entreprises capitalistes en s'adaptant aux conditions nouvelles de l'époque. Ils devinrent tous deux bourgmestres de Nieuport et firent fortune comme armateurs et négociants. Ils étaient les grands bénéficiaires d'une croissance économique sans précédent, mais furent également les premiers acteurs du drame social qui allait de plus en plus les opposer à la misère grandissante des petits artisans.

Pour situer les choses du point de vue historique, la jeunesse de Guillaume III, à l'ombre de ses puissants aïeux, est marquée par son jeune souverain Charles-Quint. Ce dernier a hérité de l'empire le plus puissant de l'époque, comprenant la moitié de l'Europe, principalement l'Espagne réunifiée, et ses innombrables colonies d'où commencent à affluer les métaux précieux. C'est l'époque de la Renaissance et de la rapide évolution de l'imprimerie qui a permis la redécouverte des textes grecs et latins par un large public. Epoque aussi du médecin André Vésale, des cartographes Mercator et Ortelius et surtout de l'humaniste Erasme dont les œuvres dotées d'une puissante efflorescence intellectuelle sont devenues les "best-sellers" mondiaux. Et pendant que Charles-Quint se querelle avec François Ier, roi de France, se dessine le grand drame de la seconde moitié du XVIe siècle, celui du grand ébranlement religieux. Guillaume III est à peine né que pour la première fois, deux partisans de Luther sont brûlés vifs sur la Grand-Place de Bruxelles.

Alors que Guillaume est à peine âgé de trois ans, son père lui achète l'office de Scroderye à vie, ce qui équivaut à une rente annuelle². Une formation aux activités financières du port de Nieuport ne lui a certainement pas été épargnée. Mais très vite, cette formation de Guillaume prend une orientation différente. Maintenant que la famille tient le haut du pavé, elle veut s'établir en adoptant une attitude plus "noble". Son père, Josse I, avait déjà préparé le terrain en ayant un chapelain à demeure et en possédant trois chevaux dans son écurie, chose rare pour l'époque. Guillaume III fera encore mieux car il commence sa carrière en vivant de ses rentes. Notons qu'à cette période, Guillaume est le prénom snob par excellence, celui des chevaliers. Montaigne évoque, pour s'en moquer, ce phénomène de mode qui durera plus de deux siècles.

¹FM42

²AGR Chambres des comptes de Nieuwport, N°36824. La "scroderij" est le droit de division des marchandises qui sont déchargées au port, avant leur livraison chez les clients.

L'ambition de Guillaume III est désormais d'accéder à la noblesse dont la monarchie entretenait le prestige et qui consacrait d'une façon définitive la supériorité sociale. Il fait partie de ces fils d'entrepreneurs heureux qui se hâtèrent d'abandonner le commerce de leurs pères, d'acheter des seigneuries puis d'ajouter à leur nom des noms de terres et de prendre du Messire en attendant que des lettres patentes en due forme ou tout simplement l'habitude, leur eussent assigné le rang qu'ils voulaient obtenir. Il lui faudra néanmoins attendre l'arrivée de son petit-fils Jean pour que la famille puisse bénéficier de cet honneur.

Ses parents et la prospérité du pays assurent une belle fortune à Guillaume III. Reste à trouver une épouse assortie à ses ambitions. En juin 1543³, quelques mois après le décès de sa mère, il épouse Isabeau de l'Espinoy, fille d'Etienne, secrétaire de la cour spirituelle d'Ypres et de Catherine le Noir. A cette occasion, le couple invite la magistrature yproise qui à son tour, lui offre douze pots de vin.

Ce mariage sera important pour l'avenir des Kerchove. La famille de l'Espinoy exerce à Ypres et dans tout le pays, une influence très considérable. Leurs alliances sont très nombreuses ne fut-ce que par les 15 frères et sœurs d'Isabeau. Mais on remarquera surtout son oncle, Philippe le Noir dit Nigri, chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. Guillaume va bénéficier de cet apport familial pour asseoir la prospérité de sa propre famille.

A cette époque, le mariage est une union de biens, l'amour étant considéré comme le résultat normal et non comme un motif raisonnable au mariage. On peut dès lors se demander comment cette alliance a pu se faire. A ce titre, il faut noter que des petits-enfants de Christine van den Kerchove, cousine de Guillaume III, sont sous la tutelle d'Antoine de l'Espinoy, oncle d'Isabeau. De son côté, Antoine de l'Espinoy a plusieurs de ses petits-enfants sous la tutelle de Guillaume. Mais malgré cela, ce mariage entre une famille francophone d'origine française, et un flamand de Nieuport est pour le moins inattendu.

Après le mariage qui se limitait le plus souvent à un banquet de glotonnerie et d'ivresse, les épouses de bourgeois vivaient dans une retraite domestique pudique, absorbées par mille tâches qui ne leur laissaient pas le temps de pécher plus gravement que cancaner. Mais les femmes de la classe supérieure étaient des modèles de dévouement consciencieux à leur famille. C'est indéniablement le cas d'Isabeau qui permettra à ses enfants de faire de belles alliances.

Après le décès de son père, survenu quelques mois après son mariage avec Isabeau, Guillaume, fils aîné et héritier féodal devient gestionnaire de la fortune familiale ce qui lui permet de vivre largement de ses rentes. Il est également nommé tuteur de ses deux frères cadets encore mineurs⁴. Ainsi, il réalise de nombreuses transactions financières, parmi lesquelles la vente d'une terre de plus d'un hectare à Sint-Cathelijne-Capelle à Michel Pitte et sa femme pour subvenir aux frais de tutelle⁵. Après quelques années passées à Nieuport, Guillaume décide de quitter cette ville et demande son admission comme échevin du Franc de Bruges⁶, ce qui lui est refusé vu qu'il n'habite pas la région brugeoise. Ce n'est qu'en 1558 qu'il quitte définitivement la bourgeoisie de Nieuport avec femme et enfants et le 28 avril⁷, Guillaume est officiellement inscrit dans les registres de la bourgeoisie d'Ypres. Plus tard, sa

³FM32

⁴FM129

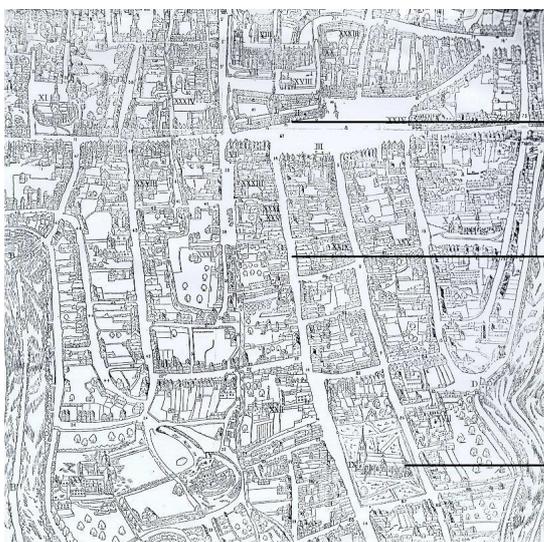
⁵AVN 3971

⁶G 738, généalogie Voet

⁷FM16

maison de Nieuport, appelée Sint-Antonius, du côté Nord de la rue Longue est vendue à Jean de Casteckere⁸.

Plusieurs raisons ont déterminé ce retour aux sources après deux générations à Nieuport. La famille de son épouse est surtout influente à Ypres. On peut également noter le décès de son lointain cousin Jacques van den Kerchove, aîné de famille et dernier hoir mâle Kerchove vivant à Ypres. Au décès de Jacques en 1556, Guillaume III devient l'aîné des Kerchove. Cette responsabilité lui confère un droit de regard sur la famille ainsi que certaines obligations. Mais l'élément qui nous paraît le plus important, est la présence de Jean van Roode parmi les quatre commissaires au renouvellement de la magistrature d'Ypres pour l'année 1558⁹. Par sa position, Jean van Roode, cousin par alliance et ami de Guillaume II van den Kerchove, oncle de Guillaume III, a la possibilité de "surveiller" la nomination des échevins yprois. Nul doute qu'il en a fait bénéficier Guillaume III. Voilà ce qui explique l'arrivée de ce dernier à Ypres et sa nomination immédiate comme échevin.



Plan d'Ypres

1. Halles aux draps
2. Rue du sud (actuellement rue de Lille)
3. Eglise Saint-Pierre

De ses trente-cinq à ses septante ans, Guillaume va à quelques années près, rester dans la magistrature yproise comme échevin ou conseiller de l'échevinat. Les membres de la magistrature sont des nobles ou de riches propriétaires vivant de leurs revenus. Ils ne peuvent faire partie d'aucune corporation commerciale ou industrielle mais doivent faire partie d'une des quatre ghildes militaires. C'est ainsi que Guillaume figure dans la Ghilde Ste. Barbe d'Ypres, celle des canoniers¹⁰. Les magistrats sont assez mal payés, mais une corruption limitée est d'autant plus acceptable qu'elle permet au gouvernement de diminuer ses dépenses.

Comme les autres échevins, Guillaume III exerce chaque année une autre fonction. D'abord on le voit surtout dans des fonctions financières et judiciaires, tel Echevin Paisierder

(apaiseur, responsable de la police et de la justice) ou Huysbereker (revenus immobiliers). En plus de sa fonction échevinale, il est régulièrement nommé commis à la trésorerie (gestionnaire de la chambre pupillaire) ou chef-tuteur des orphelins de la ville. Le chef-tuteur est chargé de veiller aux intérêts des mineurs, et à chaque tutelle, il nomme les tuteurs (voogd) choisis parmi les plus proches parents. En outre, lorsqu'il le juge nécessaire, il nomme deux autres personnes comme garanties (borgh) et ces derniers sont responsables, sur leurs biens personnels, d'une gestion équitable¹¹. A leur majorité (à 25 ans ou par mariage), les mineurs

⁸FM113 : Le 2 juin 1560, Guillaume van den Kerchove et Isabeau vendent une maison, sise à Nieuport, appelée Sint Antonius, du côté nord de la rue Longue, touchant à l'est à la maison St.Christophe et à l'ouest à la maison de Jean de Roeck, barbier, et d'en adhériter Jean de Casteckere. Passé devant les échevins d'Ypres.

⁹Les commissaires sont les représentants du Comte de Flandres. En 1558 ce sont le sgr.de Lannoy, Montigny, Jean de Herlay et Jean de Roode. (AGR,II4881, tome 1) Jean van Roode est receveur général des aides de Flandres et est fils de Charles, bâtard, receveur de la châtellenie d'Ypres et de Marie de Beer, fille bâtarde de Jean, Seigneur de Gramenne.(FM42)

¹⁰SAGK877. Le Hoofdman(chef)de la ghilde est Jean de Lichtervelde

¹¹FM 103

viennent faire une déclaration devant la chambre, actée à la suite de l'état de biens. Ce sont ces actes qui ont permis de découvrir les premières générations de Kerchove.

Après une douzaine d'années de bons services au sein de l'échevinat, Guillaume est au sommet de sa gloire, il devient plusieurs fois premier échevin entre 1571 et 1577, mais paradoxalement, le pouvoir de l'échevinat a fortement diminué suite à l'absolutisme grandissant du roi Philippe II. Dans un troisième temps, Guillaume qui a déjà largement dépassé la cinquantaine, fait partie des conseillers de la ville. Hiérarchiquement, le collège des conseillers se situe juste en dessous de celui des échevins mais plus que pour ces derniers, c'est la capacité financière de ses membres qui leur permet d'y accéder.

Les lettres adressées aux échevins commencent toujours par "Edele, weerde ende voorzienighe heeren" ce qui veut dire "Nobles, valeureux et clairvoyants seigneurs". Leurs actions concernent souvent la sauvegarde des nombreux droits et privilèges d'Ypres. Par exemple, un des privilèges permet aux bourgeois d'Ypres d'être exempts de confiscation de biens par d'autres que les Yprois, et ce dans tout le pays. En d'autres mots, le gouvernement n'a pas le droit de faire main basse sur les avoirs confisqués à un bourgeois d'Ypres. C'est uniquement la ville d'Ypres qui en est bénéficiaire. Notons aussi que l'échevinat contrôle l'assistance publique, inventée à Ypres en 1525 lorsque le grand-oncle, Ghijselbrecht, était échevin. Ces principes fondamentaux ont par après été appliqués dans le monde entier.

Guillaume fait partie des catholiques fervents. Eduqué religieusement par le chapelain de famille, Willem van de Walle, qui vivait sous le même toit que la famille, Guillaume va continuer à demander les services du brave vicaire pour la messe privée et quotidienne de son frère et probablement de ses enfants. Sa ferveur religieuse est aussi illustrée lorsqu'il est nommé avoué (responsable) de la ghilde St. Nicolas. La ghilde ou calandre de St. Nicolas est une riche association à caractère religieux prononcé qui fonctionne apparemment comme une sorte de mutualité¹².

En épousant Isabeau de l'Espinoy, Guillaume a trouvé encore plus catholique que lui. Plusieurs oncles d'Isabeau ont d'importantes charges ecclésiastiques comme Antoine de l'Espinoy qui est secrétaire puis zegelaere (garde des sceaux) de la cour spirituelle et épiscopale de Thérouanne, résidant à Ypres, et surtout Philippe Nigri, chancelier de l'ordre de la Toison d'Or, qui a été premier évêque d'Anvers. Un des petits-neveux d'Isabeau, Georges Chamberlain, deviendra évêque d'Ypres. Guillaume et surtout sa belle-famille sont tout à fait dans la mouvance de Philippe II, contrairement à la majorité de la noblesse qui regarde avec avidité la richesse de l'Eglise en entendant avec envie parler de barons allemands qui se sont enrichis en confisquant les biens de l'Eglise "aux mains d'une horde d'épicuriens oisifs dévidant des chapelets."

A l'avènement de Philippe II en 1555, les Pays-Bas sont en grande majorité catholiques, mais ce catholicisme est du genre humaniste, prêché par Erasme un demi-siècle auparavant, et non pas cette sorte de religion impitoyable à laquelle l'Espagne a abouti après des siècles de guerre contre les "infidèles" musulmans. Après 1520, le luthéranisme, et l'anabaptisme provenant d'Allemagne se répandent aux Pays-Bas, suivis du calvinisme qui fait un plus grand nombre d'adeptes.

¹²FM 138 ter. Créé au 13ième siècle dans le "Gasthuis ter Bousingstrate" la ghilde St.Nicolas est transférée en l'église St.Pierre en 1564. Cette confrérie composée de clercs et de laïcs se chargeait aussi d'héberger les pèlerins et de soigner les malades et les impotents.

Charles-Quint tente sans succès d'endiguer ces infiltrations en introduisant la forme pontificale de l'Inquisition, en proclamant au moyen de "placards" les peines les plus terrifiantes pour toute déviation sérieuse à l'orthodoxie catholique. Pour lui, l'unité de la religion garantit l'unité politique. Son fils Philippe II, alarmé par l'accroissement important de l'hérésie, renouvelle ces placards et les punitions. La crainte se répand qu'il a l'intention d'introduire dans le pays la forme espagnole de l'Inquisition dans toute sa sévérité.

En mai 1565, sur conseil de Philippe II, un comité religieux réuni par Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, conclut qu'il n'y a d'autre moyen que la force pour réprimer l'hérésie. Ils exigent pour les protestants les peines du Fer pour les nobles (décapitation), de la Fosse pour les femmes (enterrement vivant), et du Feu pour les autres (bûcher). Le 7 avril 1566, 300 seigneurs des Pays-Bas protestent contre ces excès devant la Gouvernante. Ils prêtent le fameux serment du "compromis des nobles" et par cela se jurent appui mutuel contre l'Inquisition. Marguerite de Parme se sent obligée d'accéder à leur requête.

Devant l'incertitude des événements, le magistrat d'Ypres envoie trois délégués à Bruxelles dont Guillaume van den Kerchove, pour juger des affaires concernant l'Inquisition. Ils sont reçus par "Madame" (la gouvernante) et par le Comte d'Egmont, gouverneur de Flandres. Ces derniers accordent aux Yprois la suspension de l'Inquisition à l'instar des Brabançons qui viennent d'obtenir cette autorisation. Immédiatement, Guillaume et les deux autres délégués envoient un messenger à Ypres afin de rendre compte de leur entrevue. Ils imposent au messenger de voyager nuit et jour, et de prendre un autre cheval à Gand afin d'être à Ypres le lendemain matin. Ainsi, les magistrats yprois, informés par lettres datées du 22 et 26 avril, lèvent l'exercice de l'Inquisition¹³.

Il n'en faut pas plus pour que tous les calvinistes gagnés par la propagande incessante des dernières années, proclament publiquement leur foi. Ils abondent maintenant partout. L'heure est venue pour eux de faire triompher "la vraie foi". Les plus extrémistes d'entre eux, s'en prennent directement à tout ce qui a un caractère catholique trop prononcé et détruisent complètement tous les symboles pieux qui leur tombent sous la main. Début août, ces "iconoclastes" qui viennent d'Hondscoote se répandent dans tout le pays et causent de nombreux ravages dans plusieurs localités.

Le 3 août 1566, le danger représenté par ces iconoclastes incite les échevins d'Ypres à n'ouvrir que trois des huit portes de la ville. Une de ces trois portes, la porte au Beurre, est sous la responsabilité de Jean van Lichtervelde, Seigneur de Beurewaert et de Guillaume van den Kerchove¹⁴, commis à la garde, "pour veiller à la tranquillité et à la pay de la ville". Plus tard, il recevra deux pots de vin de la ville pour ce service. Le lendemain matin, un groupe de 150 hommes adeptes de la nouvelle religion, marche droit sur la porte en entonnant joyeusement des chansons calvinistes. Jean van Lichtervelde se rend au devant d'eux pour leur dire que la porte de la ville leur est fermée. N'ayant pas l'intention de faire marche arrière, ils continuent de marcher résolument vers la porte, qu'ils trouvent ouverte, le garde n'ayant pas osé la fermer devant ces personnes décidées. Une fois dans la ville, ils font leurs prêches et repartent heureusement sans faire de mal à personne.

¹³Diegeryck, archives d'Ypres, documents du XVIème siècle, tome 3, p.39-44

Les trois délégués sont Guillaume van den Kerchove, Jean van der Camere, tous deux échevins et Charles Uyttendaele, pensionnaire d'Ypres.

¹⁴Diegeryck, inventaire des archives d'Ypres, FM89, la Seigneurie de Beurewaert est devenue le parc d'attraction "Bellewaarde"

La semaine suivante, le comte d'Egmont, gouverneur de Flandres, se rend à Ypres et avec l'aide des échevins, prend de nouvelles mesures pour chercher à prévenir les désordres qui ont pris de l'ampleur. Les portes de la ville sont désormais toutes fermées. A peine deux jours plus tard, des iconoclastes sont remarqués dans la périphérie yproise. Devant le danger de ces bandes armées, et malgré l'insistance de la magistrature, Egmont quitte brusquement la ville. Le lendemain les iconoclastes pénètrent de force dans la ville et saccagent églises, couvents et maisons religieuses en y brisant toutes les images saintes. Les magistrats, impuissants à empêcher ces dévastations, se reprennent afin d'éviter une éventuelle extension des destructions et font publier une ordonnance exigeant que quiconque envahirait les maisons particulières, soit pendu haut et court et priant les corps de métiers de se réunir en armes et de se tenir à la disposition de la Commune. Même si la démarche est difficilement réalisable puisque de nombreux gens de métier ont des sympathies pour les calvinistes, la destruction se limite aux objets du culte.

Ce n'est que deux mois plus tard, à l'approche de l'hiver et lorsqu'une garnison de soldats récemment enrôlée sous le commandement de Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, entre à Ypres, que l'ordre est entièrement rétabli. On peut enfin songer à la reconstruction et le mois suivant, Guillaume et ses collègues échevins acceptent que la ville s'endette considérablement afin de faire face aux nombreuses dépenses: l'achat de blé pour les pauvres, l'entretien des hommes d'armes pour le maintien de l'ordre et la réparation des écluses, portes, barrières et ponts-levis de la ville.

Dès le début de 1567, la cour envoie un commissaire royal, Charles de l'Espinoy¹⁵, au quartier d'Ypres pour y mener une enquête sur les troubles. Pour ses démarches, Charles est bien heureux de pouvoir compter sur l'aide de son beau-frère Guillaume van den Kerchove, qui est parfaitement au courant de la situation yproise. Le résultat ne se fait pas attendre : le "nettoyage" de la ville a commencé. Quelques calvinistes sont pendus, d'autres expulsés et les maisons dans laquelle des prêches ont eu lieu sont entièrement détruites. Les habitants chassés forment dorénavant des bandes désordonnées qui pillent et saccagent les églises sur leur passage.

Profitant de ces troubles, le roi Philippe II décide de tenter un grand coup pour imposer définitivement l'absolutisme politique par l'abolition des nombreux droits et privilèges des Pays-Bas. L'instrument de cette volonté est le fameux duc d'Albe. Sa mission est d'éliminer les rebelles et d'écraser la constitution du pays pour la soumettre à la cour de Madrid. Son arme est l'organisation de la terreur, avec toutes ses conséquences. Les révoltés plus ou moins rassemblés sous les ordres de Guillaume d'Orange ne font pas le poids. Le succès militaire d'Albe est rapide et se termine par une amnistie générale en 1570. Pour bien afficher la puissance royale, les milices nationales sont remplacées par une forte garnison espagnole.

Seules quelques bandes regroupant les "gueux" échappent encore au contrôle d'Albe en se cachant dans les bois et les forêts. En 1571, un des ces groupes de gueux dit "gueux des bois" s'acharne sur l'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres. Un chroniqueur a eu la bonne idée de

¹⁵Charles de l'Espinoy, seigneur de Lignes et Mardickhoucke, conseiller au Conseil de Flandres depuis 1555, enterré à Ste.Walburge en 1583. Il x1 Bruxelles 15 fevrier 1551, Marguerite de Longin, dame héritière de la Chapelle St.Ulrich, veuve de Guillaume de la Brique, mort d'une morsure d'un chien enragé en 1547. Charles de l'Espinoy x2 Chrétienne de Leenheer, native de Gand.

noter le récit des mésaventures de l'abbesse de l'abbaye, Louise de l'Espinoy, sœur du commissaire Charles et belle-sœur de Guillaume III van den Kerchove¹⁶.

A cause des troubles et des exactions d'Albe, l'activité commerciale des Pays-Bas, autrefois si florissante est réduite à zéro. L'argent ne circule plus, les salaires sont en chute libre et le prix des matières en hausse continue. Cette situation amène une nouvelle révolte, alimentée par les catholiques mécontents "indépendantistes" ne supportant plus leur situation misérable.

A partir de 1572, les calvinistes alliés aux indépendantistes catholiques gagnent du terrain dans le Nord, une grande partie des Pays-Bas actuels est en leurs mains. Il règne dans le pays une véritable guerre civile ce qui devient compromettant pour le Roi.

Comble de malchance, en 1575 le Roi Philippe II fait faillite. Il perd tout contrôle de ses troupes impayées ce qui permet aux révoltés ou patriotes, c'est selon, de prendre petit à petit tous les Pays-Bas sans rencontrer de réelle résistance. Ainsi, le 22 juillet de l'année 1578, une bande armée de calvinistes gantois envoyée par François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, arrive devant la ville. Le moment est bien choisi puisque la garnison vient d'être retirée à

¹⁶ Voici la déclaration faite personnellement par madame Louise de l'Espinoy (1), abbesse du couvent de Nonnenbossche, (Notre-Dame-au-Bois)

Le dixième jour d'octobre 1571, une bande de gueux qui se cache généralement dans la forêt et les bois aux alentours d'Ypres, est venue à l'abbaye. Ils étaient bien entre 50 et 100. Ils investirent le couvent et à l'aide d'un bélier de fer et de bois, firent un grand trou dans le mur côté ouest. Le trou étant suffisamment grand, ils firent passer un jeune garçon pour qu'il puisse ouvrir la porte arrière du couvent en retirant cadenas et verrouillage. Les gueux se précipitèrent ainsi dans le couvent et à l'aide de couteaux, de bâtons et du bélier, détruisirent les vitraux, portes, gardes-robis, tables, buffets et coffres et volèrent tout ce qu'il y avait à voler dans les chambres. Dans le logis de l'abbaye, ils prirent tout ce qu'il y avait: habits, lin, 34 draps tout neufs, les dessus-de-robe blanc et noir, et les étoffes de lin que nous portons généralement. Ils prirent tout ce qu'il y avait dans ma maison, ne me laissant que ce que j'avais sur moi. Puis, éclairés de torches et de bougies, au nombre de sept ou huit, ils me firent grande violence pour obtenir les argenteries du couvent et encore plus d'argent que ce qu'ils n'avaient déjà. Ils me traînèrent par le cou par delà trois chambres, me frappèrent au visage et me frappèrent si fort au bras gauche qu'il aurait pu se briser en mille morceaux. Mais Dieu notre Seigneur fit que les coups portés ne brisèrent pas mon bras. Ne parvenant pas à diminuer ma détermination, ils me donnèrent un coup si violent sur la tempe que mon oeil aurait bien pu tomber si je n'y avais pris garde. Puis je reçus un coup de barre en fer sur la poitrine, me faisant clairement comprendre qu'ils n'hésiteraient pas à me tuer. Béni soit Dieu que je garde mon honneur et ma vie, ils trouvèrent une bourse avec 14 livres cachée dans une grande table, ce qui les dissuada de me tuer. Ils volèrent aussi 13 cuillers et gobelets en argent, brisèrent ma cruche à eau pour en prendre le couvercle en argent. Dans l'église, ils prirent le ciboire avec le Saint Sacrement, deux coupes ainsi qu'une croix en argent et la nappe de l'autel avec 2 soutanes. Ils rendirent inutilisables toutes les bougies de cire puis revinrent dans ma chambre et prirent tout ce qui y restait; les décorations religieuses, de bonnes ceintures couteuses, les carcans pour le cou, 5 bagues d'or qui appartenaient à ma nièce de Termonde (Jacqueline de l'Espinoy) et tout ce que j'avais encore d'elle. De moi, ils prirent encore 5 bagues d'or et toutes mes perles, les sceaux de l'abbaye qui ont tous beaucoup de valeur ainsi que mon signet et toute ma pharmacie. Ensuite, ils ouvrirent de force le comptoir et toutes les autres chambres. Il semblait que ce serait notre dernier jour. Puis la nouvelle porte de l'église, tout comme celle du baptistère, et presque toutes les portes, trésors et tables furent détruits. Mais Dieu merci, ils n'eurent plus le temps de vider le baptistère car nous avions donné l'alerte par deux fois. Ils virent et entendirent un serviteur de nos chasseurs courir au loin, prirent peur et prirent la fuite.

Enfin, les habitués du couvent et nos soeurs qui s'étaient enfuies revinrent. Dieu de miséricorde, nous étions sains et saufs. Nous partîmes alors à pied pour Ypres et la nuit de la St.Martin, nos soeurs se trouvèrent dans les murs de la ville pour leur premier repas. Malgré le petit logis qui nous fut attribué, nous fîmes de notre mieux, trop heureuses de nous retrouver toutes les dix-huit. Dieu soit loué

Louise de l'Espinoy, belle-soeur de Guillaume III van den Kerchove, est alors âgée de 59 ans.

Le 17 octobre 1586, Louise de l'Espinoy décède dans son refuge de la Cleerstraat (actuelle rue St.Jacques). Elle est enterrée dans l'église St.Jacques, en face du couvent où elle s'était réfugiée. L'ordre auquel elle appartenait fut dissout le 6 novembre 1796, puis le couvent en possession des carmélites jusqu'à sa destruction en 1918.

l'insistance des magistrats¹⁷. A la hâte, les bourgeois loyalistes ferment les portes et empêchent les calvinistes de pénétrer en ville. Après deux jours d'escarmouches, le magistrat accepte de livrer la ville selon certains accords, comprenant principalement la liberté de religion et le partage équitable des églises. Les accords sont consignés dans des articles donnés par 4 députés de la ville, à savoir Nicolas Utenhove, haut bailli, Colart van Lichtervelde, avoué de la ville, Guillaume van den Kerchove, 1er échevin et Marcus de Wilde¹⁸. Les accords sont signés par Bouclé, chef de l'armée assiégeante.

Contrairement aux accords, les Gantois entrent en ville, désarment les bourgeois et, mettent toute la ville à sac. Bien plus qu'en 1566, les édifices religieux sont particulièrement pillés, mais on en profite aussi pour régler ses comptes : assassinats, viols et massacres sont de la partie. Les bourgeois stupéfaits et hébétés ne savent que faire et ne pensent qu'à sauver leurs maisons et protéger leurs familles. La loi est renouvelée et les fidèles au Roi, dont le Premier Echevin Guillaume van den Kerchove, sont arrêtés "saisy au corps" et provisoirement jetés en prison pour être remplacés dans leurs fonctions par des bourgeois partisans dévoués à la nouvelle religion. Les calvinistes chassent de la ville les personnes soupçonnées d'être fortement attachées au catholicisme, créant un véritable exode. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Guillaume reste à Ypres. La ville rebâtit ses anciennes fortifications et devient la place d'armes et le dépôt des Etats Généraux dans le Westland.

Très vite, des commissaires envoyés par la ville de Gand sont chargés d'inventorier et de confisquer tous les objets en or et en argent pour combler les frais de guerre. Les cloches des églises sont fondues pour en faire des canons. L'année suivante voit venir de nouvelles taxes, telle la taxe pour toute personne déclarant vouloir porter des vêtements de soie ou de velours. Guillaume van den Kerchove et son fils en sont¹⁹. Malgré sa mise à l'écart, Guillaume III ne s'avoue pas vaincu par les rebelles : en 1580, il va même leur faire un véritable pied-de-nez en constituant une rente au profit de la très catholique école Ste-Elisabeth²⁰.

L'argent, les calvinistes en ont bien besoin car Philippe II reprend la contre-offensive et nomme Alexandre Farnèse gouverneur des Pays-Bas. A partir de 1579, ses troupes reprennent ville après ville. Ypres est investie en janvier 1583. Pour ne pas avoir trop de bouches à nourrir, le gouverneur calviniste Marquette autorise les catholiques à quitter la ville. Cette fois Guillaume en fait vraisemblablement partie.

Le blocus d'Ypres crée rapidement une famine à laquelle s'ajoute la peste qui sème mort et désolation dans cette ville. Chaque jour elle enlève plusieurs centaines d'habitants. Après une résistance héroïque de huit mois, le courage abandonne les survivants. Le 7 août 1583, la ville accepte de signer la capitulation imposée par Antoine Grenet, seigneur de Werp, commandant du corps d'armée loyaliste. Trois jours plus tard, Alexandre Farnèse, duc de Parme fait en personne son entrée solennelle à Ypres en tant que Gouverneur des Pays-Bas. Selon le deuxième article de la reddition, Alexandre Farnèse renouvelle la magistrature "selon ses souhaits". Il nomme Guillaume III van den Kerchove, qui a déjà dépassé la soixantaine, conseiller de la ville. Guillaume le restera jusqu'en 1593.

¹⁷Le logement des soldats espagnols constitue une lourde charge pour les bourgeois de la ville chez qui ces troupes sont logées selon l'usage de l'époque, mais aussi et surtout pour la caisse communale. Aussi, les magistrats font leur possible pour les faire partir bien qu'ils soient exemptés de cette charge.

¹⁸FM 140, II4881 vol.3, Chronique d'Ypres par Thomas de Rade

¹⁹FM131, Guillaume le Vieux et Guillaume le Jeune, tous deux habitant au sud-est (rue du Sud coté est) ont déclaré vouloir porter des habillements de soie ou de velours. Ils payent pour cela chacun 12 livres.

²⁰FM 89

Après 1584, la Commune se trouve dans une situation financière des plus pitoyables, sa caisse étant entièrement vide. Déjà pendant le blocus d'Ypres, l'argent était devenu si rare que les magistrats avaient fait battre une monnaie obsidionale en plomb. Le jour de la capitulation d'Ypres, sa population se trouvait réduite à 5000 habitants. Il ne reste presque plus rien de la ville et les nouveaux magistrats catholiques ne peuvent que constater les immenses désastres à réparer. Les troupes espagnoles cantonnées à Ypres ne partent qu'en 1588, et c'est Guillaume III van den Kerchove qui est nommé personnellement responsable de l'ouverture des portes de la ville après le départ des dites troupes²¹. Ce n'est pas une période facile pour Guillaume et ses enfants, dans une région en constant état de guerre civile, guerre qui va durer sporadiquement, bien des années encore.

Toutes ces années passées à servir la cause loyaliste se trouvent couronnées par l'achat de la seigneurie de Middiep vers les années 1580. Cette seigneurie est une rente seigneuriale de 17 livres de gros l'an, sur un fief de 60 mesures (26,5 hectares) et se trouve à Eggewaerscapelle²², dans le pays de Furnes. Ce fief est tenu de personne, c'est à dire qu'il est exempt d'une quelconque imposition. En cas de litige, Guillaume fait appel à la cour supérieure de cette seigneurie soit la Cour d'Utenhove. Si la possession d'une seigneurie n'introduit pas ipso facto dans la noblesse, elle permet de s'en approcher par la considération qu'elle suscite. L'homme de fief, le seigneur, a ainsi le sentiment d'appartenir à l'aristocratie. Il est à remarquer que lorsqu'il y a achat d'une seigneurie, l'acheteur est très souvent lié d'une façon ou d'une autre à la seigneurie en question. C'est le cas de Guillaume car les terres fertiles et giboyeuses d'Eggewaerscapelle ont appartenu aux van der Gracht, ancêtres de Guillaume III par sa grand-mère du même nom²³.

A peine quelques années plus tard, Guillaume apparaît tout à coup avec la qualification nobiliaire et porte désormais le titre d'écuyer dans les documents officiels. Il profite ainsi de l'édit du 23 septembre 1595 de Philippe II, Roi d'Espagne et Comte de Flandre, reconnaissant l'existence de la noblesse par possession d'état, c'est à dire de la noblesse composée "de ceux qui ayant vescu et soy comporté publicquement est notoirement en personnes nobles"²⁴. Guillaume a maintenant tout le prestige dont jouit le seigneur féodal, mais il a conscience qu'il a largement dépassé l'espérance de vie de l'époque.

²¹Diegeryk, inventaire des archives d'Ypres

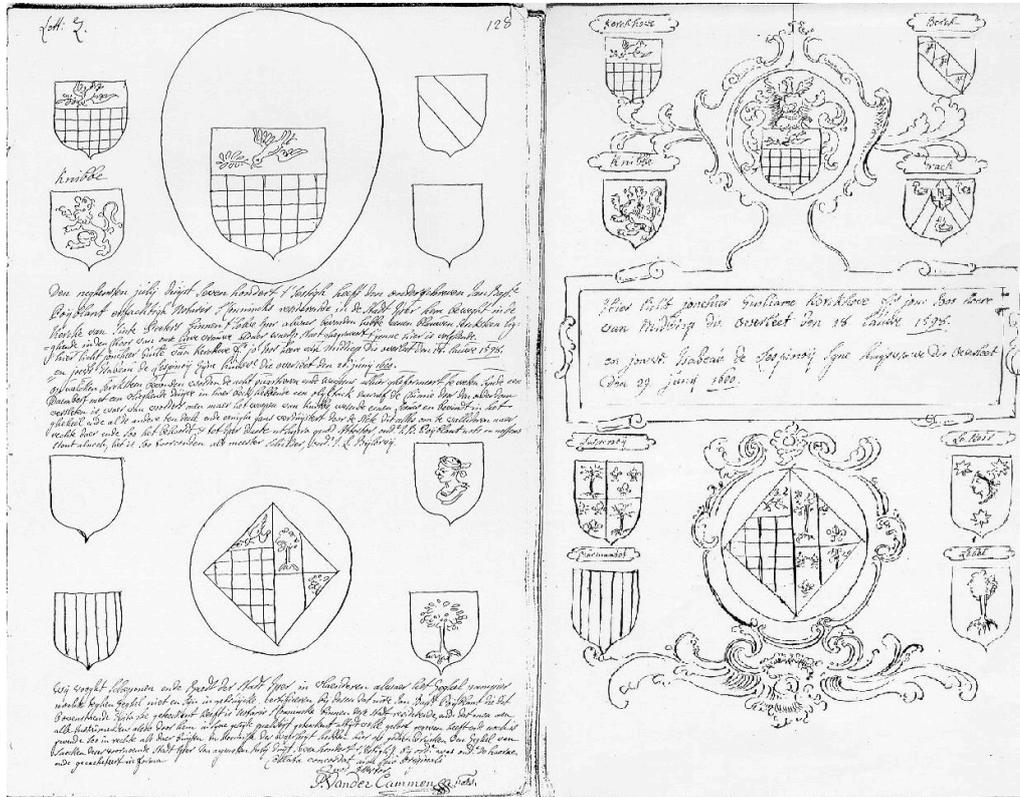
²²SAGK 877

²³Sa grand-mère est Jossine van der Gracht, qui de son mariage avec Jacques de Berch, Bourgmestre de Furnes, eut Adrienne de Berch, mère de Guillaume. (Kerchove 1350-1550)

Notons que Saint Idesbald, membre de la famille van der Gracht, est né à Eggewaerscapelle au début du XIII^e siècle. Pour obéir à une sainte vocation, il quitta le monde et reçut les différents ordres de l'évêque de Terouanne. Peu après, lorsque sa piété était déjà en renom, le comte Thierry l'attacha à sa cour; mais il n'y demeura pas longtemps, et ayant obtenu sa retraite, il se rendit à Furnes pour y remplir les fonctions de chanoine, titre qu'il avait depuis l'âge de 21 ans. Il ne resta pas longtemps dans cette ville, et se retira à l'abbaye des Dunes. En 1155, il devint abbé et remplit cette fonction jusqu'au 18 avril 1167, époque où il mourut en odeur de sainteté. Ses restes mortels sont encore aujourd'hui conservés en partie à l'église de Notre-Dame de la Poterie, où ils sont l'objet d'une vénération particulière. Il fut enterré à l'abbaye des Dunes, près de Furnes. (Bruges et le Franc)

²⁴Jules Bosmans, traité d'héraldique belge, Bxl.1890.

De 1596 à 1598, une épidémie mortelle fait de nombreuses victimes dans la région yproise. Guillaume III qui a déjà 73 ans (en 1596), décide prudemment avec sa femme Isabeau de nommer un fondé de pouvoir en la personne de M.Nicolas de Villenfagne, chanoine de la Collégiale de Ste.Walburge de Furnes²⁵. Finalement, l'épidémie persistante vient à bout de Guillaume. Le 15 janvier 1598, il décède à Ypres, dans sa belle maison sise côté ouest de la rue du Sud²⁶, sur une chaise de la pièce dite "petite salle"²⁷. On l'enterre à l'église Saint-



Dessin simplifié de la pierre tombale de Guillaume III et de sa femme. Monument dressé vers 1760 à la gloire de Guillaume III.

Pierre, sous une pierre tombale située devant le chœur de la chapelle Notre Dame d'Ypres. Auprès de son nom, les titres d'écuyer et de seigneur de Middiep figurent avec ses armoiries timbrées entourées de ses quatre quartiers²⁸. Comme à l'accoutumée, les funérailles sont suivies par un généreux banquet, présidé par la veuve de Guillaume, Isabeau de l'Espinoy, entourée de ses cinq enfants : Guillaume IV, Adrienne, Josse II, Charles et Antoinette.

Le partage peut alors commencer. Le 9 juillet, Nicolas de Villenfagne, assisté de Bernard Quatjonck, vend à Josse Immeloot, proche ami du défunt, une ferme avec cinq hectares de terres sise à Brielen. L'argent sert aux frais "d'église", le reste est partagé comme avance entre Adrienne et Antoinette. Puis, ce sont les biens en terres féodales de Guillaume qui sont partagés, soit la seigneurie de Middiep et un total de 55 hectares répartis dans diverses localités proches de Nieuport et Furnes. Nombre de terres ont jadis été héritées de sa mère

²⁵FM 129.tome57.p.152. Nicolas de Villenfagne, nommé le 23 novembre 1600 Chanoine de la collégiale Ste.Walburge de Furnes par les Archiducs Albert et Isabelle. Il décède le 2 octobre 1636 à l'âge de 77 ans.

²⁶FM76 ; Guillaume et Isabeau investissent leur maison côté ouest de la rue du Sud. La Rue du Sud s'appelle actuellement rue de Lille.

²⁷SAGK 830

²⁸Armes: Ecu échiqueté d'argent et d'azur, au chef d'or chargé d'un oiseau volant de sable tenant dans son bec une branche d'arbre au naturel. Cet écu est timbré d'un casque d'argent bombé et liseré d'or, orné de son bourlet et lambrequins d'argent et d'azur, un oiseau éployé d'or en cimier.

Adrienne de Berch. Selon les règles en vigueur à l'époque concernant les terres féodales, Guillaume IV, le fils aîné, reçoit deux tiers, le second, Josse II, un tiers et les autres rien. A cela il faut ajouter 42 hectares en terres allodiales partagés équitablement entre tous les enfants. Le total s'élève à près de 130 hectares de bonnes terres de Flandre.

Isabeau de l'Espinoy devenue veuve, habite désormais seule avec Antoinette, sa fille cadette. Deux ans plus tard, en juin 1600, Isabeau tombe gravement malade. On lui donne des drogues et de la bonne viande pour la fortifier physiquement, on fait venir le curé pour la soutenir spirituellement mais rien n'y fait : le 20 du même mois elle rend l'âme à l'âge de septante-cinq ans²⁹. Antoinette se charge alors de l'enterrement et achète les cierges, les blasons, le pain pour les pauvres, le foin pour couvrir le sol de l'église comme le voulait la coutume et dépense une fortune en draps de deuil pour la chambre mortuaire. Isabeau est alors enterrée à côté de son mari à l'église St Pierre. Cinq messes, une par ordre religieux, sont dites simultanément au moment de l'enterrement et, pendant six mois, une messe est dite tous les jours pour le repos de son âme.

La maison de la rue du Sud est rapidement vendue à la douairière de Merckem pour 60 £ 18 shilling et 4 deniers de gros à payer annuellement. Puis on établit le descriptif du contenu de toutes les pièces et du détail du mobilier. Un objet brille par son absence, il s'agit du magnifique drageoir doré portant les armes Nassau sur le couvercle, donation de l'oncle d'Isabeau, le chancelier Nigri dit "Toison d'Or"³⁰. Lorsque Guillaume avait reçu ce drageoir, les Orange-Nassau étaient fidèles serviteurs du Roi, mais depuis les troubles religieux les Nassau sont devenus le pire ennemi de la royauté et des catholiques. Guillaume, serviteur zélé de Sa Majesté, ne pouvait que se défaire d'un objet devenu aussi encombrant.

Le premier objet cité dans l'état de biens de Guillaume est le grand lit à colonnades sculpté, muni d'un dais et d'oreillers, symbole de stabilité morale et de succès financier. Dans la même chambre on trouve pêle-mêle une belle statuette armoriée Kerchove van der Gracht en albâtre représentant la vierge Marie et provenant de son grand-père. Un St Jérôme, censé protéger contre la peste qui avait emporté son oncle Guillaume II et son frère Jérôme. Un curieux objet recensé comme étant "Een vrouwe stoele met groten cales ende tuughe" (une chaise de femme avec de grandes cales et engins !) et une peinture représentant le roi d'Espagne, signe de l'attachement du couple à la couronne³¹. Sont également mentionnés, les vêtements de Guillaume : une cape en satin, une autre en damassé, une en soie, et d'autres vêtements coûteux qui témoignent de l'importance accordée aux tenues vestimentaires, l'aspect extérieur pouvant plus aisément être rendu présentable que l'âme.

Septante ans séparent ce partage de la jeunesse de Guillaume qui pouvait jouer en toute insouciance sur les genoux de son père. En ce temps là, la Flandre prospérait et Guillaume se préparait à changer le monde. Les épreuves de la vie en décidèrent autrement et le virent esclave de son temps. Les catastrophes de la guerre de religion le poussèrent inévitablement au respect inconditionnel des institutions, devenu le seul rempart contre les malheurs de l'époque. Mais sa fuite dans les institutions du pouvoir royal et de l'église catholique a été bénéfique pour la famille. Contrairement aux grandes familles nobles qui ont vu leur pouvoir décliner, Guillaume et les siens ont réussi à tirer leur épingle du jeu et à développer leur récente prospérité.

²⁹SAGK 877. Isabeau de l'Espinoy est née le 25 mai 1525 (RKO)

³⁰J-Th de Raadt : Philippe de Nigri, chancelier de la Toison d'Or, Malines 1891

³¹ SAGK 830

Vib Jacques I van den Kerchove (1524-1551), gentilhomme du Duc d'Arschot

Deuxième fils de Josse et d'Adrienne de Berch, Jacques est né le 24 février 1524³², très certainement à Nieuport où vivaient ses parents. Il entreprend des études à l'Université de Louvain le 2 juin 1542³³, et est reçu docteur en droit. Peu après, il hérite de ses parents décédés, 95 mesures (42ha) de terres réparties en Flandre, pour 300 £ de rentes et surtout, la grosse maison familiale "de Craene"³⁴. Bref, Jacques a tout ce qu'il faut pour entamer une brillante carrière.

En 1547, il commence par abandonner la bourgeoisie de Nieuport pour celle du Camerlinx-Ambach³⁵. Pour cela, il doit payer un 10ième de sa fortune, soit 1500 livres parisis étalés sur une période de deux ans, 1548 et 1549. Par après, comme décrit dans les généalogies anciennes, il devient gentilhomme, attaché à la maison du duc d'Arschot³⁶. L'utilisation du terme "gentilhomme" est très importante car cette appellation est réservée à la noblesse. Le Duc d'Arschot est Philippe de Croÿ, prince de Chimay, capitaine de l'armée impériale jusqu'à sa mort en 1549. Après lui, son fils Charles de Croÿ, duc d'Arschot, dirige la bande d'ordonnance qui est constituée de 50 hommes d'armes. Jacques est donc homme d'armes.

Chaque homme d'armes prend à son service, un coustille, un page, 3 archers à cheval et 3 archers à pied. Les hommes d'armes sont choisis parmi les hommes instruits au métier des armes, de bonne conduite et ayant l'âge requis pour supporter les fatigues du service militaire. Ils sont à la solde du souverain, mais le mauvais état des finances de Charles-Quint ne lui permet jamais de se conformer à ce principe. Heureusement, étant considérés comme nobles, les hommes d'armes sont exempts de toute imposition, sauf pour les charges extraordinaires. D'autres part, ils avaient le droit de "vivre sur le pays" conquis.



Équipement d'un homme d'armes d'une bande d'ordonnance sous Charles-Quint

Pour ses frais de déplacement et ceux de ses hommes, Jacques doit piocher dans ses deniers en vendant ses biens. Même la fameuse maison "de Craene" est vendue pour rembourser les 110 couronnes d'or que Jacques a empruntées à Eustache de Croÿ, prévôt d'Aire, afin de subvenir "à ses besoins en Italie"³⁷. Jacques guerroye en Italie mais surtout en Allemagne où Charles Quint doit constamment se battre pour asseoir sa couronne impériale.

³² AGN reg.2715

³³ A.Schillings, Br1966

³⁴ AGN reg.2715

³⁵ G738

³⁶ G738

³⁷ AVN reg.3971

La vente de la maison “de Craene” est un coup dur pour l’honneur de la famille, ce qui pourrait expliquer le départ des Kerchove de Nieuport vers d’autres lieux.

Jacques décède à l’âge de 27 ans “à la guerre” à Augsbourg (Bavière) en 1551. Il faisait partie de la suite de Charles-Quint lors de la diète impériale d'Augsbourg commencée le 7 mars 1551. Cette diète qui réunit tous les princes allemands prend fin lors de la déclaration de guerre par Henri II de France à Charles-Quint.

Le terme “à la guerre” indique uniquement que Jacques est décédé en tant que militaire, mais il se pourrait aussi qu’il ait été tué lors de l’un ou l’autre combat avec l’armée de brigands d’un des ultimes chevaliers bandits allemands, Albert-Alcibiade de Brandenbourg que Charles-Quint s’épuisait à tenter d’éliminer.

Le commandant de Jacques, Charles de Croÿ, fut traîtreusement assassiné en son château de Quiévrain le 24 juin 1551. D’après certains, l’assassin serait un gentilhomme de sa maison. Or, aucun combat d’importance n’a eu lieu avant 1552. Nous sommes donc tentés de mettre un lien avec le décès soudain de Jacques, mais il s’agit là d’une hypothèse.

Malgré ses dépenses, Jacques était très apprécié par sa famille. Dans le descriptif de la succession de la maison de son frère on lit : “Portrait van oom Jacques, zeer geregetteerd” (portrait du très regretté oncle Jacques)³⁸.

Vic Jérôme van den Kerchove (1528-1557), échevin du Franc de Bruges

Fils cadet de Josse et d’Adrienne de Berch, Jérôme naît à Nieuport au mois de mai 1528³⁹. Il est âgé de seize ans lorsque son père meurt et il hérite de 115 mesures de terres (+/-50ha) et de 422 £ parisis de rentes. N’étant pas encore majeur, il est sous la tutelle de son frère Guillaume et de Jean van Slypen. Grâce aux comptes de tutelle, nous pouvons dès cette date, suivre l’évolution de sa formation. Nous apprenons ainsi qu’en 1544, Jérôme habite Blankenberghe où Maître Cornelis van Zinckhem se charge de son éducation. A partir de 1545, il habite Comines puis étudie à Ypres avec le Maître Pieter Meganck et sa messe privée est dite quotidiennement par le chapelain de famille, Willem van de Walle, chapelain et vicaire d’Egghewaerscapelle. Le 28 août 1549, il s’inscrit à l’Université de Louvain (pédagogie du château) et obtient son diplôme de droit. Parmi ses proches, on cite principalement son cousin Joos Doornaert avec qui il entretient des relations très étroites. Tantôt ce dernier lui prête de l’argent, tantôt il vient lui rendre visite à Louvain. Les comptes de tutelle détaillent tous les coûts qu’entraîne la vie quotidienne de Jérôme ; vêtements, nourriture, livres, draps, festivités ou même un cadeau de mariage pour sa camériste, Mayke⁴⁰.

Un an après avoir quitté Nieuport pour Ypres, Jérôme se marie en 1553, à l’âge de 25 ans, avec Jossine Heurlebout. La fort riche famille Heurlebout habite le Furnambach, à Nieuwcapelle. Le couple s’installe officiellement à Woumen⁴¹ qui est le village voisin mais sous juridiction brugeoise. C’est ainsi qu’à partir du 20 septembre 1553, Jérôme devient échevin du Franc de Bruges tout comme son beau-père. C’est à ce titre qu’il est délégué à

³⁸ SAGK 830

³⁹ AVN reg.2715 f°165 et suivants

⁴⁰ AVN reg.2736bis

⁴¹ G738. Généalogie Heurlebout voir le FM70

Nieuport en 1555 et 1556⁴², années où son oncle Guillaume II van den Kerchove y est échevin. Ces deux années sont aussi marquées par des conditions climatiques particulièrement catastrophiques pour les produits agricoles. En 1555, toute la région est inondée, et en 1556, une grande sécheresse empêche une fois de plus toute récolte. Inévitablement, la famine s'installe, suivie comme son ombre par la peste qui vient à bout de Jérôme. Après avoir lutté contre la maladie durant 6 semaines, il décède à Nieuwcapelle dans une maison louée, le 2 lauwe (février) 1557⁴³. Il n'avait que 28 ans.

De son mariage sont nés deux fils : Jacques et Guillaume. Guillaume ne vivra que neuf semaines. Egaleme nt victime de la peste, il meurt quelques mois après son père. La pierre tombale de Guillaume était visible à Nieuwcapelle jusqu'en 1914. Seul Jacques survivra pour continuer la lignée.

La succession de Jérôme comprend à peu près ce dont il avait hérité 13 ans auparavant lors du décès de son père. Parmi les objets, on note une magnifique chaîne-ceinture en or, des bagues et des bracelets du même métal, environ 100 kg de vaisselle en étain fin. On remarque aussi un nombre surprenant de chevaux, à croire qu'il possédait un véritable haras à Nieuwcapelle. Les animaux étant considérés comme vecteurs de la peste, tous ses chevaux sont vendus dès l'apparition de la maladie, et le plus bel exemplaire est acheté par son frère Guillaume III⁴⁴.



**Plaque tombale de
Guillaumekin van den
Kerchove, fils de Jérôme,
mort de la peste à l'âge de
neuf semaines.**

Après un veuvage de deux ans, l'épouse éplorée de Jérôme se console en épousant Charles van der Burch, également échevin du franc de Bruges. Guillaume III van den Kerchove fait partie des convives car la ville d'Ypres où il est 1er échevin, paie des pots de vin aux mariés en remerciement de la fête. Jossine aura encore 8 enfants de ce second mariage mais aucun ne laissera de postérité⁴⁵.

VIIg Jacques II van den Kerchove (1554-1607), de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Gruson

Fils unique de Jérôme et de Jossine Heurlebout, Jacques passe sa vie à hériter. A trois ans, il hérite de son père décédé. Sa fortune est gérée par ses tuteurs : son oncle Guillaume III van den Kerchove et son grand-père, Jacques Heurlebout⁴⁶. Plus tard, tous les Heurlebout de sa branche décèdent l'un après l'autre, sans descendance, de sorte que Jacques devient possesseur de nombreuses terres, principalement à Nieuwcapelle.

A vingt trois ans, il accède à la majorité en épousant Catherine van Maldeghem, issue d'une ancienne famille chevaleresque de Flandres. Le mariage civil a lieu devant les échevins du Franc de Bruges le 11 août 1577. Jacques est assisté par son oncle Guillaume III et par son beau-père Charles van der Burch. Catherine est assistée par Philippe van Maldeghem, son

⁴² AGR Chambres des comptes,36853,36854

⁴³ SAGK 862

⁴⁴ SAGK 829

⁴⁵ FM77,FM129, Généalogie van der Burch, voir Bruges et le Franc de Gaillard

⁴⁶ SAGK 829

tuteur et cousin, et par Jacob Daniels, son cousin maternel⁴⁷. A peine six mois après le mariage, le jeune couple est emporté par la tempête des guerres de religion.

Le 26 et 27 mars 1578, Bruges est prise sans combat par les calvinistes sous les ordres de François de la Kethulle, dit Ryhove. Comme à Ypres, l'échevinat catholique est dissout et est remplacé par un magistrat adepte de la religion réformée. Les moines sont bannis et les couvents pillés afin de pourvoir financièrement aux troupes armées. Les églises sont partagées plus ou moins équitablement entre les deux religions.

En 1579, Guillaume d'Orange demande officiellement au Franc de Bruges d'entrer dans l'Union d'Utrecht qui regroupe toutes les provinces réformées, ceci dans le but d'en faire un état centralisé sous son emprise. Devant l'échec du 27 juin de Guillaume d'Orange, les catholiques prennent les armes dans l'espoir de bouter les calvinistes hors de la ville. Cet espoir ne sera que de courte durée car des troupes calvinistes arrivent bien à propos et reprennent rapidement le contrôle de la ville. Le 2 et 3 juillet 1579, les rebelles catholiques, principalement des nobles brugeois, sont arrêtés par les calvinistes. Jacques van den Kerchove est un des principaux prisonniers⁴⁸. Envoyé au château de Sluis, il est libéré moyennant le paiement d'une caution de 1000 florins qu'il a empruntés à Jacques de Busschere.

Cinq ans plus tard, Alexandre Farnèse libère Bruges. Le Gouverneur, ayant besoin de troupes pour continuer la guerre, fait appel à Jacques qui se met à son service dans la compagnie d'ordonnance d'Eustache d'Ongnies, Seigneur de Gruson⁴⁹. Eustache d'Ongnies est nommé colonel le 27 avril 1596 lors de la campagne contre la France. Les troupes wallonnes, dénominateur commun à toutes les troupes des Pays-Bas catholiques, se distinguent lors de la prise de la place forte de La Fère dans l'Aisne et au siège d'Ardres dans le Pas-de-Calais.

En 1601, le fameux siège d'Ostende commence. Jacques van den Kerchove fait partie de l'expédition et comme son château-ferme de Nieuwcapelle n'est qu'à une dizaine de kilomètres, Jacques s'y installe et y loge quelques troupes. Les "Wallons" se distinguent en mille circonstances et c'est Eustache d'Ongnies qui fait construire les batteries qui mènent à la reddition de la place le 20 septembre 1604. Eustache est alors nommé Gouverneur d'Ostende⁵⁰.

Jacques, qualifié dorénavant d'écuyer, perd sa femme Catherine le 28 février 1605⁵¹. A peine cinq mois plus tard, il se fait une nouvelle jeunesse en épousant la fille d'un de ses collègues

⁴⁷ Goethals, Miroir p.494 De nombreuses généalogies indiquent que la mère de Catherine van Maldeghem est Cornélie Heurlebout. C'est faux, il s'agit de Marguerite de Wulpen. Voir généalogie van Maldeghem par Hellin. Il est à noter qu'actuellement de nombreuses recherches sur les Maldeghem sont effectuées par M.Pierre van Maldeghem, descendant direct du frère de Catherine van Maldeghem, première femme de Jacques.

⁴⁸ FM89

⁴⁹ Document en possession du Baron de Kerchove d'Ousselghem. Le régiment wallon du Seigneur de Gruson à été levé en 1592 et passa en 1605 sous le commandement de Maximilien de Hennin, comte de Boussu, FM109. En 1606 ce régiment tente de s'emparer de Sluis par un coup de main.

⁵⁰ Baron Guillaume: Les bandes d'ordonnances et Gachard, bibliothèque de Madrid p.153: Remontrance faite à l'infante par l'archevêque de Malines et le Duc d'Arschot: "Le Gouvernement d'Ostende avait été donné à M.de Gruson (Eustache d'Ongnies), maréchal de camp d'un régiment d'infanterie de 3000 Wallons, parce qu'il était fort vieux, mais comme il n'y avait point d'apparence qu'il mourrait bientôt, on lui a fait trouver bon, malgré lui, de prendre le gouvernement de la ville de Hesdin pour celui d'Ostende qui a été donné à un Espagnol inconnu, sans aucun mérite, et par ainsi a été préféré à plusieurs qui sont plus dignes de cet honneur que lui, pour l'avoir gagné au peril de leur vie..."

⁵¹ Goethals, Miroir p.494

légionnaires, d'au moins vingt ans sa cadette : Marie de Cerf⁵². Mais le cœur vieilli de Jacques ne supportera pas longtemps cette nouvelle union car le 23 janvier 1607⁵³, Jacques meurt au service de Sa Majesté et est enterré à Nieuwcapelle. Ses biens sont partagés par son fondé de pouvoir, Guillaume IV van den Kerchove, nommé le dernier jour de juin 1607 par le tuteur des enfants mineurs de Jacques II : Philippe de Maldeghem, Seigneur de Leyschoot⁵⁴.

Leur père à peine enterré, les enfants du premier mariage de Jacques, feront un acte de protestation contre le contrat de mariage de Jacques avec Marie de Cerf concernant certains biens⁵⁵. Toujours la même année, Marie de Cerf se remarie avec François de Moucheron, autre collègue légionnaire du père de Marie, mais plus jeune cette fois. Après avoir été capitaine de compagnie, François de Moucheron s'installe dans la région de Bergues-St.Winnocq où il est Ceurheer. Marie lui donne huit enfants qui auront descendance. Elle décède le 15 septembre 1635 et est enterrée à Herzeele⁵⁶.

Une nièce de Jacques van den Kerchove, Marie-Cornélie de Cerf, mérite d'être mentionnée. A peine est-elle comblée par son mariage et la naissance d'un fils, que son mari vient à décéder. Elle trouve alors un second mari mais ce dernier tue d'un coup de fusil le fils du premier lit. Après sa fuite, il se tient caché dans l'armée espagnole mais "s'étant enhardi" vient après la paix s'installer dans l'une de ses fermes où il est appréhendé puis condamné à être décapité sur la place de Furnes le 22 septembre 1668. Passé ce cauchemar, Marie-Cornélie se marie une troisième fois⁵⁷. Malheureusement, ce dernier mari a l'indécence de décéder moins de cinq mois après le mariage. Marie-Cornélie, trois fois veuve, aura encore 22 années à vivre avec le souvenir de ses maris et de son fils⁵⁸.



**Prise d'Ostende
par les armées espagnoles.**

Jacques II van den Kerchove eut au moins trois filles de son premier mariage :

1) Jossine, née à Furnes en 1584 et ayant comme parrain Josse de Doyse, Vicomte de Loon, et comme marraine, sa grand-tante Anne de la Chapelle représentée par Cornélie Heurlebout⁵⁹. Les tuteurs héritent en son nom de nombreux biens au décès du père de Jossine. Un an plus tard, en 1608, elle assiste au mariage de sa sœur Isabelle. C'est la dernière fois qu'elle est citée.

2) Isabelle, la seconde fille de Jacques II et de Catherine van Maldeghem naît à Nieuwcapelle le 16 novembre 1586⁶⁰, puis épouse en 1608 son cousin germain, Nicolas van den Kerchove, seigneur de Middiep, fils de Guillaume IV. (voir plus loin au chapitre II)

⁵² Marie de Cerf épouse Jacques van den Kerchove à Nieuwcapelle le 15 juillet 1605 civilement et le 3 août 1605 religieusement.(FM31). Pour la généalogie de Cerf, voir Gaillard, Bruges et le Franc ou mieux encore le FM 70

⁵³ FM89

⁵⁴ FM129.44.1185

⁵⁵ FM129.44.1185

⁵⁶ FM76

⁵⁷ FM70

⁵⁸ Le parchemin 1990. p.312

⁵⁹ Document en possession du Baron de Kerchove d'Ousselghem

⁶⁰ G738

3) **Jeanne**, née en 1589, décède fort jeune. En effet, elle n'est plus mentionnée parmi les héritiers de son père en 1605⁶¹.

Revenons en arrière et passons en revue les enfants de Guillaume III et de Isabeau de l'Espinoy :

VIIa Guillaume IV van den Kerchove (1548-1617) auteur de la branche des seigneurs de Middiep, chapitre II

VIIb Adrienne van den Kerchove (1549-1609), femme de Gilles Loysier

Née en 1549⁶², Adrienne est la fille aînée de Guillaume III et d'Isabeau de l'Espinoy. Par acte passé devant les échevins d'Ypres le 18 juillet 1574, elle épouse à 25 ans Gilles Loysier, greffier de Warneton, fils de Léon et de Jeanne de Pollinchove⁶³.

⁶¹ G738

⁶² FM129. Le nom Loysier s'écrit indifféremment Lozier, Loysier, Lazier.

⁶³ FM33. Crayon Généalogique de la famille Loysier;

Armoiries: écartelé au 1 et 4 d'azur au chevron d'or, aux 2 et 3 d'argent à la croix d'azur.

Un Jacques Loysier est possesseur d'un fief à Warneton en 1458.

Sans être assuré qu'il s'agisse du même Jacques, nous pensons qu'il épouse vers 1480 Marie Zannekin, veuve de Jean d'Abbelain, Seigneur de Petit-Beaumont, contrôleur de S.M.. Jacques Loysier devient conseiller au conseil de Flandres en 1492. Citons également Robert Loysier, receveur de la ville de Warneton en 1484 et tuteur d'Isabeau de Pollinchove en 1492. Il pourrait être le père de Léon.

I. Léon Loysier, Bailli de Warneton en 1527 et sous-bailly de Warneton en 1531 (FM89)

Le 23 novembre 1536, il est tuteur de deux enfants mineurs de Marcx Loysier (voir plus loin).

Il épouse Jeanne de Pollinchove, fille d'Adrien et de Jossine Knibbe. Elle décède à Warneton en 1560 et laisse à son fils quelques terres à Adinkerke qu'il revend peu après. Léon et Jeanne ont deux enfants:

1) Gilles qui suit en II

2) Jean ou Jeanne. Il ou elle décède encore mineur en 1560. Ses tuteurs sont M. Ange Bave et Pierre, seigneur van den Houtte. En 1590, un octroi de renonciation à la succession de Jeanne indique que Pierre Cnockaert, fils de Jean, se prétendait héritier (FM129.52.1976).

II Gilles, greffier de la ville de Loo (1570), greffier de Warneton (1574) Receveur Général de l'extraordinaire des villes de Lille, Douai et Orchies (1594)

x1 Locre, le 26 sept 1570, enregistré à Ypres le 3 octobre, Jeanne de Waterleeth, fille de Jean, seigneur de Santander et Marie de Schrijvere. émancipée depuis le 13 novembre 1567

x2 Ypres 10 août 1574, **Adrienne van den Kerchove**, fille de Guillaume III et d'Isabeau de l'Espinoy.

dont du premier lit ;

1) Marie. Au décès de sa mère, elle est placée sous la tutelle de Jean de Waterleeth et élit domicile chez Colard de Lichtervelde et Nicolas d'Aubyn, de Warneton. En 1593, ses tuteurs sont remplacés par Jacques Immeloot et François van Pollinchove. Marie, fille de Gilles Loysier, écuyer, épouse le 2 septembre 1597, par contrat passé devant les échevins de Furnes, Robert Caron, assisté par Martin Lammens et de Roland de Vos, parents et François de Boordt son cousin. Marie Loysier est assistée par Pierre van de Waterleeth, son oncle et tuteur, Jérôme Fleurquin, religieux à l'Abbaye de St.Nicolas à Furnes et Jean de la Tour, son cousin germain. La cérémonie religieuse a lieu le 2 nov 1597. Robert le Caron, fils de Robert, éc, et d'Anne Pelgrim habite la région de Furnes où il est nommé échevin de 1601 à 1645. Ils eurent une fille, Anne-Noëlle Caron, née le 20 février 1613 et enterrée en l'église Ste.Walburge le 27 déc 1633.

du second lit;

2) Louise décédée entre 1603 et 1609

3) Isabelle, cité pour la dernière fois en 1609, encore mineure

4) Jacqueline décédée entre 1603 et 1609

5) Marguerite, habite à Ypres chez son cousin Pierre van den Kerchove. Encore citée en 1638

Adrienne est assistée par son frère, Guillaume IV, licencié es lois, Jean Tackkoen, écuyer, seigneur de Zillebeke, et Francois van Langemeersch, écuyer, tous parents et alliés.

Gilles Loysier est assisté par François de Pollinchove, écuyer, sénéchal de la ville de Loo, seigneur de Westcoutre, de Nicolas d'Aubyn, écuyer, seigneur de Rygelles⁶⁴, ses cousins et de Jean van de Waterleeth, écuyer, seigneur de Caneghem, son beau-frère. De son père Adrienne reçoit une dot de 20 £ de gros payée annuellement. Quelques jours plus tard, le 10 août, le mariage religieux a lieu à Ypres, en l'église St. Pierre, et comme toujours, en remerciement de l'invitation adressée au magistrat, les mariés reçoivent de la ville 20 pots de vin pour fêter dignement cet événement⁶⁵.

Revenons quatre ans en arrière, Gilles Loysier qui est à ce moment greffier de la ville de Loo et étranger à la bourgeoisie d'Ypres, épouse à Locre le 26 septembre 1570 Jeanne van de Waterleeth, bourgeoise d'Ypres⁶⁶. Cependant, elle décède peu après, sans doute en couches, laissant une fille, Marie Loysier⁶⁷.

Gilles, veuf et encore jeune, continue sa carrière de haut-fonctionnaire comme greffier de la ville de Warneton et décide de se remarier avec Adrienne van den Kerchove. Selon la coutume, l'alliance se fait en accord avec la famille Waterleeth, mais l'entremetteur semble être Nicolas d'Aubyn. Ce dernier a été échevin en même temps que Guillaume III van den Kerchove et Bailly de Warneton où il a connu Gilles Loysier. D'autres part, la grand-mère de Gilles est une Knibbe, famille liée aux Kerchove. De cette nouvelle union vont naître six enfants dont seule Marguerite deviendra majeure, c'est elle qui habitera plus tard chez Pierre van den Kerchove.

Gilles habite Warneton, bourg de trois-mille habitants, où il possède quelques terres sous la Seigneurie de la Douve⁶⁸. Par deux fois déjà, la ville a été rançonnée, d'abord par les iconoclastes en 1566 et ensuite par les gueux des bois en 1568. En 1580, le Prince d'Orange envoie Delanoue, un de ses chefs militaires d'origine française, pour prendre une nouvelle fois Warneton. Ainsi, Adrienne et Gilles doivent supporter le troisième pillage de la ville par

6) Guillaume, décédé avant 1609

Marcx Loysier est auteur d'une autre branche que nous n'avons par réussi à joindre avec la précédente. en voici le résumé;

Marcx +Warneton 1536 x Marie d'Abbelaing +veuve à Warneton en 1543. dont;

- 1) Antoinette x Comines 1532 Nicolas de Miraumont fia Nicolas et N.Olivier
- 2) Pierre, religieux à Loo, Warneton puis Ename. +17 janvier 1550
- 3) Ghislain
- 4) Jeanne, dame de compagnie à Bourbourg
- 5) Adrien, receveur du sgr.de Warneton, xLille 4 février 1538 Marie Vlieghe fia Antoine, sgr.de Vilers dont ; Antoine et Marie
- 6) Françoise x Warneton 13 mars 1521 Maître Thierry Moenaert, pensionnaire de Poperinghe. Il x2 le 7 avril 1540 Jeanne de Vos
- 7) Marie +1546 x1 17 septembre 1537 Antoine de Winnezele, fia Guillaume et Marguerite de la Coornhuysse +1541, elle x2 Elias Danneel fia Robert, de Steenvoorde +1544 et x3 Sébastien van Shacquespee.
- 8) Anne x1 juillet 1537 Charles le Roy, de Saighem en Wappes en Artois, +1559

⁶⁴Nicolas d'Aubyn, Bailly de Warneton, fia Louis, Bourgeois de Valenciennes. + s.p., x1 Hélène Hanneron, +Bourgeoise d'Ypres à Warneton vers 1597. x2 Madeleine van de Vichte. Ses héritiers sont principalement les Hanneron. FM129

⁶⁵FM16

⁶⁶FM42

⁶⁷FM70,76

⁶⁸Archives de l'Etat à Tournai, chatellenie de Warneton, N°1700/1

les calvinistes. Heureusement l'arrivée des troupes loyalistes de Mansfeld remet pour un certain temps la ville aux mains du Roi.

Plus tard, Gilles Loysier est nommé Grand-Bailly d'Armentières puis est cité une dernière fois dans les comptes de la ville d'Ypres en 1594, comme Receveur Général de l'Extraordinaire des villes de Lille, Douai et Orchies⁶⁹. Pour obtenir cette fonction affermée, Gilles a du payer une petite fortune, qui sera remboursée avec le temps par le côté lucratif de sa fonction. Malheureusement, il décède en 1595, soit seulement un an plus tard et sans avoir pu récolter les fruits de son investissement⁷⁰. Adrienne, veuve et mère de plusieurs enfants, se trouve dorénavant dans une situation financière difficile et préfère retourner vivre chez ses parents. Dans l'acte de partage de ces derniers on lit qu'Adrienne y possède un lit dans la grande salle, lit qu'elle aurait hérité de sa mère, Isabeau de l'Espinoy.

Pour le partage des biens de ses parents, elle rend, tout comme ses frères et sœurs, ce qu'elle a reçu d'eux lors de son mariage, soit 40 £ pour les frais généraux, 37 £ pour des vêtements en satin, un bracelet, des manches, des manches avec pompons, etc. En contrepartie, elle hérite de quelques petites terres à Bulscamp, Wulpen et Boidshoecke⁷¹. Peu de temps après, elle est admise avec ses enfants comme confrère de la gilde St Nicolas à Ypres, sans doute grâce à son frère Guillaume IV⁷². Cette gilde est une confrérie d'entraide qui est bien utile à Adrienne et ses enfants.

A la fin de sa vie, elle tient à remercier son frère aîné pour toute l'aide qu'il lui a prodiguée et dans l'espoir qu'il reportera cette aide sur ses enfants. Le 9 novembre 1606, Adrienne, alitée mais saine d'esprit, fait une donation d'une partie de ses biens en faveur de son frère aîné,

Guillaume IV, seigneur de Middiep⁷³. Peu de temps après cette donation, elle décède. Sa terre à Wulpen dénommée "het Waldennest" est vendue par acte du 31 avril 1609 par M. Nicolas de Villenfagne, fondé de pouvoir des orphelins, ce qui permet d'une part de payer les frais d'enterrement et d'autres part de subvenir aux besoins des deux enfants mineurs survivants d'Adrienne, Marguerite et Isabelle⁷⁴.

VIIc Corneille van den Kerchove (°1551)

Né en 1551, Corneille, parfois nommé Hercules est cité lorsqu'il a sept ans en 1558⁷⁵ et meurt jeune.

VIIId Josse II van den Kerchove, auteur de la septième génération, chapitre IV

VIIe Charles I van den Kerchove, auteur de la branche des seigneurs de Swaenburg, chapitre III

VIIIf Antoinette (+1655), dame de compagnie de la Comtesse d'Arenberg et d'Arschot

⁶⁹FM32

⁷⁰FM18

⁷¹SAGK877

⁷²FM107

⁷³FM113

⁷⁴FM129

⁷⁵FM42

Dernier enfant de Guillaume III et d'Isabeau de l'Espinoy, venue fort tardivement, Antoinette se dévoue à demeurer auprès de ses parents. Dans la grande maison qui se vide au rythme des mariages, elle garde sa petite chambre qui se résume à un lit et une table.

Lorsque son père décède, elle reste comme dame de compagnie auprès de sa mère et vieillit doucement à ses côtés, puis, quand sa mère vient à décéder en 1600, elle se charge de tous les détails de l'enterrement, comme le paiement des 18 torches ou autres frais d'église. Elle hérite de peu de choses : quelques rentes et la moitié d'une "hofstede" ou grosse ferme à Stuivekenskerke, l'autre moitié allant à son frère Charles⁷⁶. Un autre de ses frères, Josse II, ayant intenté un procès contre la validité de l'héritage familial, elle obtient en 1620 quelques autres terres de son frère Guillaume IV⁷⁷. En 1629 elle écrit : "Moi, Antoinette confesse me tenir entièrement satisfaite de ma part d'héritage de 1605 à 1628"⁷⁸.

Après le décès de ses parents, elle n'est pas assez riche et déjà trop âgée pour se marier. Par l'entremise de son frère Josse qui a dans le passé été secrétaire de la famille d'Arenberg. Antoinette devient dame de cour, ou autrement dit dame de compagnie, de la Comtesse d'Arenberg et d'Arschot. En 1629, elle y est reçue pour la neuvième fois⁷⁹. La Comtesse d'Arenberg et d'Arschot, Anne de Croÿ, est en fait Duchesse héritière d'Arschot et Princesse de Chimay. Elle épouse en 1587 Charles, Prince d'Arenberg, fils de Jean de Ligne et de Marguerite de la Marck, comtesse souveraine d'Arenberg⁸⁰. Antoinette vit avec les Arenberg qui passent leur vie à voyager entre leurs demeures princières à Barbençon, Arenberg ou Chimay, à moins qu'ils ne se rendent chez de bons amis comme à la cour des princes de Bavière.

La vie chez les Arenberg prend une tournure assez dramatique à partir de 1630. Le Conseil d'Etat et de Guerre "composé d'autres que de notre nation, les principaux prélats et seigneurs du pays, quoique les plus intéressés en nostre conservation, excluz et éloignez de toute participation d'affaires" témoigne de la perte définitive du pouvoir de la haute noblesse. Froissé dans leur amour-propre, les grands seigneurs qui possèdent une quantité de clients dans la petite noblesse se flattent de provoquer un soulèvement général. Le complot des grands seigneurs échoue piteusement et les conspirateurs sont arrêtés. Le 15 avril 1634, Charles d'Arenberg (fils), chef incontesté de la noblesse nationale, est appréhendé à Madrid et mis en prison à Alamède jusqu'à sa mort en 1640. La haute noblesse a ainsi définitivement courbé l'échine sous l'absolutisme.

Antoinette devenue fort âgée et respectée est régulièrement demandée comme "moeye" (marraine) de ses petits-neveux parmi lesquels, Philippe-Antoine fils de Charles van den Kerchove en 1645 et Antoine de Kerchove fils de Jean de Kerchove, seigneur de Vaulx, en 1648⁸¹. Après avoir eu amplement le temps d'enterrer parents, frères, sœurs, et une bonne dizaine de neveux, elle décède en juin 1655⁸².

⁷⁶SAGK 830

⁷⁷SAGK 1201

⁷⁸SAGK 1197

⁷⁹AGR G 738, généalogie Voet

⁸⁰Charles, prince d'Arenberg et de l'Empire, chevalier de la Toison d'Or, amiral de Flandres, colonel d'un régiment d'Infanterie Allemande, Conseiller d'Etat d'Epée et Chef des Finances des Pays-Bas, fut désigné en 1587 pour succéder au Comte de Mansfeld comme gouverneur général des Pays-Bas, en cas de mort de ce dernier. Charles mourut le 18 juin 1616, et eût de son mariage avec Anne de Croy, 12 enfants. voir chapitre IV du présent ouvrage

⁸¹SAGK849

⁸²AGR G 738, généalogie Voet

CHAPITRE II

Branche des seigneurs de Middiep

VIIa Guillaume IV van den Kerchove (1548-1617), seigneur de Middiep, Pensionnaire d'Ypres

Fils aîné de Guillaume III et d'Isabeau de l'Espinoy, Guillaume IV naît en 1548 à Nieuport. A dix ans, il déménage à Ypres avec toute la famille et entame en 1565 une licence en droit à Louvain (Falconenses Divites)⁸³, licence qu'il obtient en 1571 à l'université de Dôle en Franche-Comté⁸⁴.

Après ces belles études, il faut songer à lui trouver un beau parti. Le dévolu des parents est tombé sur la jeune Claire Penel dite de Lalaing⁸⁵, veuve d'un héros de guerre, Olivier Quatjonck⁸⁶. Outre le fait que les Penel sont originaires du Pas-de-Calais comme les Espinoy, Guillaume III van den Kerchove et Olivier Quatjonck avaient fréquenté les mêmes bancs de l'échevinat. Malgré ces appuis, cette alliance ne plaît guère au père de Claire, Léon Penel, seigneur de la Barre. Ce dernier est un peu trop haut dans ses armes, et se targue indûment d'être issu des Lalaing. Aussi voit-il d'un mauvais œil l'alliance avec un Kerchove, certes riche et diplômé, mais sans titre. Guillaume III est donc obligé de mettre les petits plats dans les grands et accepte une très importante donation de terres à son fils qui, ainsi enrichi, est

⁸³A.Schillings

⁸⁴Document original en possession du Baron de Kerchove d'Ousselghem

⁸⁵FM129. Claire Penel est native de St.Pol (France) et fille de Leon Penel, Seigneur de la Barre et de Marie de Zinneghem. Généalogie Penel dite de Lalaing: voir Le Parchemin 1990 p.430-432, en annexe de la généalogie Quatjonck par le Baron Bonaert. Etoffé par la généalogie Goethals, Manuscrits, N°1055 à la BRB, et par la Gorgue Rosny. On y apprend qu'un Penel est mort à la bataille d'Azincourt en 1417, époque où les Penel se sont alliés à des familles d'ancienne noblesse du nord de la France. Quand à leur appartenance à la famille de Lalaing, jamais un lien, même sans preuve, n'a pu être établi. Si tel eut été le cas, nul doute que les Penel l'auraient démontré à l'époque

⁸⁶Olivier Quatjonck était un héros de la guerre contre les réformés. Il se distingua fort comme Capitaine et se couvrit de gloire devant Rousbrugge, point stratégique sur l'Yser. Puis, un peu à l'instar de Jacques II van den Kerchove, il avait épousé à cinquante ans la toute jeune Claire qui n'en avait pas vingt (Le père de Claire, Léon, s'est marié fin 1549. Le mariage de Claire avec Olivier Quatjonck ayant eu lieu en 1570, elle avait donc moins de vingt ans). Mais Olivier mourut peu après laissant Claire veuve avec un fils unique, Bernard, qui voulant suivre l'exemple de son père deviendra capitaine.

Le parchemin 1990 indique que deux des petits-fils d'Olivier Quatjonck et de Claire Penel, se firent remarquer par un fratricide :

François Quatjonck tua son frère Philippe-Albert, le 29 mai 1649, et obtint de Philippe IV des lettres de rémission données à Bruxelles le 4 août 1651, moyennant une amende extraordinaire de mille florins. D'après ces lettres, les circonstances de ce meurtre furent les suivantes: Philippe-Albert avait intenté à sa famille plusieurs procès non fondés et causé beaucoup d'ennuis à sa mère et à sa soeur Claire, sans vouloir entendre raison malgré les efforts de leurs amis. Ainsi naquit une grande hostilité entre les deux frères: Philippe-Albert essaya plusieurs fois de tuer François, qui se sauva en sautant à l'eau; ce qui est prouvé par des attestations. Deux jours après le décès de leur mère, sa maison s'effondra en partie, ensevelissant des meubles, de l'argenterie et des valeurs, et ce compris l'argent donné en dépôt par un certain Pierre Larumuet, son locataire. La ville d'Ypres ayant été reprise aux Français, François y revient, venant de la campagne où il s'était retiré pour sauver ses biens. Il rencontra alors à la mortuaire de sa mère son frère Philippe, qui discutait avec Pierre Larumuet. Ce dernier disait que Philippe savait très bien où se trouvait son argent et qu'il avait consulté à ce sujet un diseur de bonne aventure. Du salon où il s'était retiré, François, en entendant monter le ton de la discussion, dit à son frère que s'il savait où se trouvait l'argent du campagnard, il devait le dire et ne pas se moquer de lui. Philippe ouvrit alors la porte du salon et porta la main à la rapière qu'il portait au flanc. François, désarmé, prit peur et courut vers la cheminée où se trouvait une rapière qu'il dégaina. Il donna deux coups dans le flanc de son frère, qui tomba et mourut, ensuite François se réfugia à l'étranger.

autorisé à épouser Claire. Le mariage a lieu le 2 avril 1577 et à cette occasion la ville paie 24 pots de vin aux mariés en remerciement des festivités⁸⁷.

Tout est bien qui finit bien ? Pas du tout car cette importante donation de terres à son fils aîné ne fait pas l'affaire du second fils de Guillaume III, Josse van den Kerchove. Josse voyant disparaître une partie jugée trop importante de l'héritage familial intente un procès de principe à son père tout en restant en assez bons termes avec les siens. Ce curieux procès amical n'aboutira point, si ce n'est à la mort des concernés.

Une fois marié, Guillaume IV devient échevin et peu après, subit comme tout le monde le tourbillon des guerres de religion. Comme son père, il est écarté de la magistrature par les calvinistes en 1578, puis reprend du service de 1584 à 1591. Souvent conseiller et même 1er échevin en 1586, 1588 et 1590, il garde néanmoins du temps pour s'occuper des orphelins de la ville comme Haut Tuteur⁸⁸. Ypres n'étant pas à l'abri d'un coup de main de la garnison calviniste ostendaise, il se charge pendant trois ans de la défense de la ville en temps que Capitaine de la garde bourgeoise, succédant ainsi à M. de la Clyte.

Lorsqu'en 1591, la ville décide d'engager un "Pensionnaire" supplémentaire, on fait appel aux services de Guillaume IV. En juillet il prête serment et reçoit à cette occasion six pots de vin de la ville⁸⁹. Le pensionnaire peut être considéré comme un conseiller juridique de la magistrature. En 1613, lors du décès de M. Pierre van den Brouck, Guillaume IV prend sa place de "Greffier de la Chambre"⁹⁰ avec Roland de Carpentier. Cette fonction qui désigne le premier des pensionnaires est le plus important poste de l'administration communale. Grâce à cela, Guillaume IV devient la cheville ouvrière du magistrat. Le seul document connu concernant sa fonction, même s'il n'en reflète pas l'importance, indique que Guillaume, dorénavant appelé "le Pensionnaire Kerchove", est délégué par le magistrat pour statuer avec l'évêque d'Ypres "sur le différend survenu entre le curé de St Nicolas et les religieux du couvent de St Jean au Mont, au sujet de la construction du dit couvent et des emprises et changements à faire sur la dite église de St Nicolas"⁹¹.

Au décès de ses parents, il reçoit en tant qu'aîné de famille, deux tiers de l'héritage féodal paternel, dont la seigneurie de Middiep. Après avoir fait donation de cette seigneurie à son principal héritier lors du mariage de ce dernier, il achète la seigneurie de Steenwaersvelde⁹².

Guillaume est un homme prévoyant. Vers la fin de sa vie, il prépare sa succession religieuse, financière et politique : il fait placer des stalles dans le chœur en la nef de l'église St Pierre pour sa belle-fille⁹³, nomme son frère Charles van den Kerchove fondé de pouvoir et fait nommer son fils aîné, Guillaume, chapelain des pensionnaires.

⁸⁷SAGK 830

⁸⁸FM103

⁸⁹FM32

⁹⁰FM103. Depuis longtemps, la complexité croissante des affaires de procès et de la correspondance ne permettait plus aux échevins annuels de s'en acquitter personnellement. Ils en abandonnent la plus grande partie à un fonctionnaire spécial permanent et bien rétribué, le pensionnaire ou le secrétaire, juriste de profession dont l'influence augmente constamment. Il devient en fait, l'instigateur et le guide du conseil urbain.

Le pensionnaire qui doit être licencié dans les deux droits est nommé à vie par les six collèges d'Ypres, qui représentent la magistrature et les ghildes. En 1592, les pensionnaires sont au nombre de 5 dont un greffier, en 1613 ils sont 7 dont deux greffiers (1er pensionnaire).

⁹¹FM89

⁹²FM129

⁹³ FM89, tome 27

Dans une lettre datée du 7 janvier 1617, Guillaume écrit à son frère Josse que depuis mercredi, il s'est trouvé en indisposition "laquelle est encoires telle que je ne scay comment que je vivray car je scay encoires bien aller et sens encoires tous les jours quelcque maladie en mon corps. Je crois bien que je ne me porteray mieux durant l'hyver sy Dieu ne me regarde de son oeuil de miséricorde." Quatre mois plus tard, le 11 mai 1617, Guillaume décède et il est enterré dans le caveau de famille à l'église St Pierre⁹⁴. Son épouse, Claire, dont il a eu 3 fils le suivra un an plus tard dans sa dernière demeure, le 18 juin 1618⁹⁵. Les biens de Guillaume IV sont partagés entre ses trois fils : Guillaume V, Nicolas et Pierre van den Kerchove ainsi qu'avec le demi-frère de ses derniers, Bernard Quatjonck. Le 24 juillet 1626 la succession est définitivement clôturée⁹⁶.



Portrait de Guillaume IV van den Kerchove (1548-1617)

VIIIa Guillaume V van den Kerchove (1578-1626), Chanoine

L'aîné, Guillaume V, naît en pleine guerre de religion, probablement à Ypres en 1578. Ses études sont très poussées et il obtient une licence dans les deux droits, c'est à dire canon et civil. Bien qu'il soit aîné de famille, il choisit très tôt la voie ecclésiastique. Après avoir été sous-diacre, il est nommé diacre le 26 septembre 1600. Sa première messe est célébrée en présence de toute la famille en 1602⁹⁷. A cette occasion, la ville lui offre comme cadeau une coupe d'une valeur de 72 £ parisis.

En 1611, il lie ses dispositions religieuses aux habitudes échevinales des Kerchove. Il devient chapelain du magistrat de la ville et reçoit 6 pots de vin pour fêter dignement cet événement⁹⁸. Si les magistrats sont pieux et jaloux de leurs prérogatives, ils sont aussi laborieux et actifs, aussi, le chapelain célèbre-t-il la messe quotidienne avant le jour, mais cependant au moment où le jour commence "parce qu'il convient que le sacrifice de Jésus-Christ, qui est la candeur

⁹⁴ FM32

⁹⁵ FM 129.57.156. Attention, dans la généalogie Goethals, n° 1055 est indiqué que Claire est décédée le 3 avril 1620. Nous avons néanmoins adopté la date du 18 juin 1618, considérant l'autre comme étant une date de partage de biens.

⁹⁶ FM129.57.157

⁹⁷ Document original en possession du Baron de Kerchove d'Ousselghem

⁹⁸ FM32

et la lumière éternelle même, soit fait, non pendant les ténèbres de la nuit mais à la lumière du jour”.

Quelques années plus tard Guillaume V est nommé chapelain des pensionnaires et à ce titre, il célèbre les messes de l’administration communale jusqu’en 1624, date de son remplacement par M. Guillaume Jonckheere. Cette année là, Guillaume V qui a la quarantaine bien entamée, estime s’être suffisamment investi dans la magistrature : il démissionne de ses fonctions civiles et comme cadeau d’adieu, participe grandement à l’achat d’un grand vitrail en verre de Bourgogne, représentant une scène de la Visitation, pour la nouvelle chapelle du magistrat⁹⁹.

Guillaume V continue ce qu’il a toujours voulu faire, se consacrer à Dieu. Pour cela, il accepte de devenir Chanoine de la Quatrième Prébende des Membres de Furnes à la Cathédrale St Martin d’Ypres¹⁰⁰. Le titre de chanoine est réservé aux personnes considérées comme nobles. La fonction du chanoine est “d’assister l’évêque de ses conseils dans l’administration de l’évêché, mais en se rappelant que l’évêque est placé au-dessus de lui.”

L’évêché est subdivisé en plusieurs prébendes, avec généralement un chanoine a leur tête. La quatrième prébende, celle de Furnes, est dirigée par Guillaume. Il a en charge la gestion des dîmes et des rentes sur les terres d’église de la région de Furnes. Il a aussi un droit de patronage, c’est à dire de nommer les curés ou les chapelains des nombreuses paroisses de la région. Il est à noter que la quatrième prébende est réservée aux licenciés en droit canon et qu’ils sont obligés de résider à Ypres. Guillaume remplira cette fonction rémunératrice jusqu’à sa mort survenue trois ans plus tard.

Le 1er septembre 1626 Guillaume V décède et à l’image des autres chanoines prébendiers, il est enterré à la cathédrale St Martin de Thiny¹⁰¹. Par contre, comme le caveau de famille se trouve à l’église St Pierre, Guillaume lègue par testament la célébration d’un anniversaire annuel dans cette église, avec une série de bienfaits en faveur des citoyens pauvres de la paroisse. Ses biens sont partagés un an plus tard entre ses deux frères “van vulle bedde” et son demi-frère “van halve bedde” Bernard Quatjonck, fils du premier mariage de sa mère¹⁰².

VIIIb Nicolas I van den Kerchove (+1637), il suit après son frère Pierre

VIIIc Pierre van den Kerchove (+1643), seigneur de Steenwaersvelde, 1er échevin d’Ypres

Pierre, fils cadet de Guillaume IV et de Claire Penel, est échevin à Ypres à partir de 1610. Il alterne cette fonction avec celle de conseiller de l’échevinat et quelques rares fois celle de capitaine de la Garde Bourgeoise¹⁰³. Selon les lois en vigueur à Ypres, il ne peut y avoir simultanément plusieurs échevins issus d’une même famille, c’est pour cette raison que quand Pierre n’est pas dans l’échevinat, c’est son frère Nicolas qui en fait partie.

En 1625,1628,1631 et 1632, Pierre est Premier Echevin de la ville. Cette importante fonction nous permet de retrouver sa présence dans de nombreux rôles administratifs annexes comme par exemple Auditeur des comptes trisannuels de l’importation de marchandises venant de la

⁹⁹Vandepereboom, Ypriana

¹⁰⁰Vandepereboom, Ypriana. Il est chanoine à partir du 27 mai 1623

¹⁰¹FM46

¹⁰²FM129.41.1186. Acte de partage du 19 juin 1627.

¹⁰³FM103

région brugeoise en 1628¹⁰⁴ ou député pour juger équitablement sur les désordres advenus le 26 février 1632¹⁰⁵. Et comme ses ancêtres échevins, il est régulièrement Assistant du Haut Tuteur des Orphelins ou Commis à la vérification de la trésorerie¹⁰⁶. A la mort de son père, il obtient la seigneurie de Steenwaersvelde¹⁰⁷, titre qu'il semble ne pas utiliser, par contre, son nom est souvent suivi du terme écuyer.

Il mène également une vie sociale exemplaire : Administrateur de l'école des filles pauvres¹⁰⁸ et membre de la gilde de Rhétorique de "Korenbloem". En 1617, il remet personnellement sur pied la gilde de rhétorique dite de Lichtgeladen qui avait été dissoute depuis 1578 lors des troubles. A cet effet, il engage comme maître de poésie le fameux Claude De Clerk qui jouit d'une très grande renommée. Le célèbre Sanderus en parle de façon très élogieuse¹⁰⁹. L'enseigne de cette confrérie représente les armoiries de la dite confrérie avec les armes d'Ypres et celles de Pierre van den Kerchove, qui porte les armes Kerchove écartelées de celles de sa mère Penel, ainsi que la date 1618. Cette enseigne existait encore au début de ce siècle¹¹⁰.

Soudainement, en 1633, dernière année où l'on retrouve un Kerchove dans la magistrature Yproise, Pierre arrête net sa carrière encore prometteuse. Un an plus tard, on le retrouve dans les ordres comme chanoine. Si nous avons de la peine à imaginer que l'on peut nommer chanoine quelqu'un qui n'est même pas prêtre, il faut rappeler que les autorités laïques avaient-elles aussi le droit de conférer un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques. Il faut donc comprendre cette nomination comme étant une reconnaissance légitime de services rendus.

En dehors d'une belle rémunération, il jouit dorénavant de privilèges judiciaires et fiscaux telle que l'exemption de taille et d'impôts municipaux.

Ce changement important peut avoir été inspiré par son état de santé qui s'est affaibli, ce qui est corroboré par son premier testament, écrit de sa main en 1637, et qui existe encore. On y lit : "Overdenckende de onseckerheyt van dit vergankelyk leven, myne sinnen ende verstant (Godt zy ghelovet) noch wel hebbene, al ist dat ick sieck van lichaem ben". Pensant à cette vie passagère incertaine, et étant encore sain d'esprit (Dieu soit loué), bien que mon corps soit déjà malade...¹¹¹.

Après avoir prononcé les vœux requis par les statuts et reçu les ordres, Pierre devient chanoine de la 6ième prébende des membres de Furnes à la Cathédrale St Martin d'Ypres le 11 mars 1634, et le restera jusqu'en 1638¹¹². Tout comme son frère aîné, il devient ainsi conseiller de l'évêque qui n'est autre que son proche cousin, Georges Chamberlain, sixième

¹⁰⁴FM32

¹⁰⁵FM89

¹⁰⁶ FM103

¹⁰⁷Gaillard, Bruges et le Franc

¹⁰⁸FM32

¹⁰⁹FM89. La troisième des six chambres de rhétorique d'Ypres, est celle dite "de lightgeladen". Son institution par quelques habitants qui avaient servi le Comte de Flandres à la bataille livrée à Courtrai a été approuvée par le Comte Robert en 1315. Le chef de cette chambre était ordinairement choisi parmi les échevins. Elle avait pour patronne Notre-Dame d'Alsenberghe. Claude De Clerk en fut maître de poésie entre 1618 et 1635. AGR II4881 tome 4.

¹¹⁰Le panneau, indiqué dans le Vade Mecum de Merghelynck, devrait se trouver au château de Beauvoorde. Nous ne l'avons pas trouvé sur place et le conservateur du musée n'a pas pu nous aider.

¹¹¹FM135. Une autre supposition expliquant le retrait de la vie civile de Pierre concerne la conspiration des nobles dans laquelle ses cousins Kerchove ont été impliqués.

¹¹²FM29

évêque d'Ypres depuis 1628. Malheureusement, ce dernier devenu paralytique, meurt le 19 décembre 1635. Pierre est nommé exécuteur testamentaire et le fait inhumer à la croisée de la Cathédrale sous une pierre gravée. Le 23 octobre 1638, Pierre est nommé chanoine de la 3^{ème} prébende "pro juresperetis licenciates" de Théroouanne, toujours à la même Cathédrale¹¹³. Il garde cette fonction jusqu'au dernier jour de sa vie, c'est à dire le 24 juin 1643¹¹⁴.

Pierre est enterré selon la pompe demandée par son testament : "Mon corps doit être inhumé au cimetière St Martin, dans la sépulture de mon arrière-grand-père, Etienne de l'Espinoy. Le transport du corps se fera à la lumière du jour naissant, célébré sans chorale, sans mettre la maison en deuil, sans armes. Seules les armoiries avec quatre quartiers, quatre grands cierges et douze flambeaux y figureront. Les porteurs seront habillés en costume noir d'une valeur de 50 livres tournois. Cent pains d'une valeur de 3 stuyvers (centimes), avec trois stuyvers dessus, seront distribués. On dira 300 messes, à la lumière du soir, à partir du jour de mon décès. Une messe perpétuelle pour le repos de mon âme sera dite dans le chœur de l'église St Martin, pour une valeur de trois livres de gros l'an, etc."

Par ce testament on apprend que Pierre hébergeait sa nièce Marguerite Loysier qui se trouvait en difficultés financières. On y lit également qu'il fait une petite donation à Françoise Thiry, sa servante, et que les deux tiers de ses avoirs sont laissés à ses neveux Bernard-Adrien, Nicolas-Denis, Antoine et Jean-Baptiste de Kerchove. A sa nièce Claire van den Kerchove qui est religieuse à l'hôpital noble, il laisse une rente annuelle. Quant au cadet de ses neveux, Georges, encore mineur, il lui permet de vivre dans sa maison à l'instar de Marguerite Loysier. Il paie ses études, ses soins et les divertissements qui conviennent à un enfant de noble, habitant chez un chanoine.

Le 20 juin 1643, soit quatre jours avant sa mort, Pierre, définitivement alité mais sain d'esprit, confirme son précédent testament en y augmentant la part pour la construction de l'église des jésuites à Ypres, et la donation à sa fidèle servante.

VIIIb Nicolas I van den Kerchove (+1637), seigneur de Middiep, Echevin d'Ypres

Second fils de Guillaume IV, Nicolas naît vers 1580. Il faut attendre 1602 avant de retrouver son nom dans la magistrature yproise parmi les 27 conseillers de la ville¹¹⁵. L'année suivante, il a déjà le privilège d'occuper, comme ses aïeux, les belles chaises recouvertes de toile rouge de l'échevinat.

La région est encore en guerre et Nicolas s'engage tout naturellement dans les milices bourgeoises afin d'assurer la sécurité de la ville. En 1603, il est nommé capitaine en remplacement de son oncle Charles van den Kerchove, devenu commandant du fort de Blankenberghe¹¹⁶.

En 1606, il reçoit 40 schillings parisis de la ville, pour avoir osé grimper sur la tour de l'église St Martin, avec deux collègues et l'organiste, afin de contrôler les travaux effectués à la

¹¹³FM89

¹¹⁴FM29

¹¹⁵FM103. Il est curieux de constater que Nicolas devient échevin alors qu'il ne devait pas encore avoir 25 ans et était donc encore mineur. Il se pourrait que l'échevin soit un homonyme, décédé en 1606. Cet autre Nicolas van den Kerchove qui n'a rien à voir avec les Kerchove du présent ouvrage, était bailli et receveur de la Seigneurie de Reninghe et porte les armes d'argent à trois têtes d'oiseau de sable. Il était fils de Nicolas, conseiller d'Ypres en 1548

¹¹⁶FM32

structure métallique de la nouvelle cloche¹¹⁷. Après qu'il ait fait preuve de tant de sang froid, ses parents lui trouvent une épouse, qui n'est autre que sa turbulente cousine Isabelle, fille de Jacques II van den Kerchove. Avec les nombreux biens dont elle va hériter à Nieuwcapelle, elle possède des arguments de poids.

Comme cadeau de mariage, Nicolas reçoit de la ville deux coupes en argent, l'une en tant qu'échevin, l'autre en tant que fils du Pensionnaire. De son père, il reçoit, en tant qu'héritier féodal, la plus ancienne seigneurie de ses parents, la seigneurie de Middiep à Egghevaerscapelle. Plus tard il achète les seigneuries de Roosburg et Hoornepits¹¹⁸.

Après le mariage civil à Ypres le 24 janvier¹¹⁹, le couple se marie religieusement le 27 janvier 1608 en l'église St Pierre. Les témoins sont Guillaume V et Pierre van den Kerchove. Isabelle, native de Nieuwcapelle, était étrangère à la bourgeoisie d'Ypres¹²⁰. En épousant Nicolas, bourgeois d'Ypres, elle le devient de droit. Ce règlement avait été acté en 1559 à la demande des échevins parmi lesquels Guillaume III, grand-père de Nicolas. Il stipulait que "tous les échevins sont contraints de prendre et tenir leur demeure fixe et continue, avec leur ménage en la dite ville et porte d'Ypres."

Mais voilà, chose incroyable, Isabelle refuse de devenir bourgeoise d'Ypres, probablement pour ne pas avoir à payer les droits d'entrée en bourgeoisie, calculés en pourcentage de la fortune. Pour sortir de ce mauvais pas, Nicolas fait noter dans les papiers officiels "acte unique et contraire à l'usage de la bourgeoisie et des coutumes d'Ypres". La situation reste néanmoins délicate puisqu'il démissionne de ses fonctions publiques de 1610 à 1618¹²¹. Il faudra attendre le 7 octobre 1620 pour qu'Isabelle veuille bien accepter la bourgeoisie "par résidence" sans avoir déboursé un sou¹²².

A l'image de ses ancêtres, Nicolas est quasiment toute sa vie durant conseiller ou échevin de la ville et assistant du Haut Tuteur des Orphelins. Il est aussi régisseur du mont de piété, œuvre de bienfaisance récemment instaurée par Alexandre Farnèse. Pendant ce temps, sa femme, Isabelle, poussée par son beau-frère Pierre van den Kerchove, s'inscrit comme consœur de la gilde ou confrérie Notre Dame d'Alseberghe¹²³. Cette gilde est une chambre de rhétorique où l'on produit des pièces et des œuvres poétiques qui reposent maintenant dans la paix de l'oubli.

Tout comme ses frères, Nicolas reste très proche de son frère utérin, Bernard Quatjonck. Au décès de ce dernier, il est tuteur des enfants Quatjonck. Peu avant, Nicolas et Bernard avaient instauré une messe de requiem pour le repos de l'âme de leur mère et de leurs pères respectifs, à l'autel de la vierge en l'église St Pierre, messe célébrée le vendredi de chaque mois avec

¹¹⁷FM32

¹¹⁸FM129

¹¹⁹FM33

¹²⁰FM16

¹²¹Le Parchemin 1990 p434

¹²²FM32

¹²³FM89. Il existait de temps immémoriaux, dans l'église d'Alseberg près de Bruxelles, une statue miraculeuse de la vierge qui de tout côté du pays, attira un grand nombre de pèlerins. Depuis 1408 on avait également établi à Ypres, dans l'église St.Nicolas, une confrérie dite de Notre-Dame d'Alseberg. Elle avait adopté la fleur emblématique, les enseignes et le blason de la confrérie du Brabant. Tous les ans, elle envoya à Alseberg, quelques-uns de ses membres pour offrir à la vierge un superbe manteau orné des armoiries de la ville et du blason de la confrérie. (Voir plus loin, Pierre van den Kerchove)

distribution de pain et d'argent à 19 personnes. Pour cela, Nicolas hypothèque une belle ferme de 60 mesures (26 hectares) à Cassel¹²⁴.

Isabelle meurt le 14 juin 1630, ses biens sont partagés entre ses enfants sous la tutelle de Pierre van den Kerchove et de Philippe-Albert Quatjonck, fils de Bernard¹²⁵. Nicolas lui survivra encore près de 7 ans. Le 17 mai 1637, il est enterré sous le nom de Domini (seigneur) de Middiep en l'église St Jacques et un service solennel a lieu en son honneur le 9 juin. Le partage est finalisé en 1664¹²⁶. Nicolas et Isabelle eurent au moins huit enfants.

IXa Catherine-Marguerite de Kerchove (1609-1658)

Appelée "demoiselle de Middiep". Elle hérite de sa mère lorsqu'elle a 21 ans¹²⁷. Le 16 mai 1638 on la cite comme marraine de son cousin au 6ième degré, Guillaume Desmartins, fils de Marie-Cécile van den Kerchove¹²⁸. Elle décède en 1658 à Waasmunster¹²⁹. C'est tout ce que nous savons d'elle.

IXb Bernard-Adrien de Kerchove (1611-1678), seigneur de Middiep, Capitaine

Baptisé le 5 janvier 1611 à l'église St Paul d'Apres, Bernard-Adrien a pour parrain Bernard Quatjonck et comme marraine Adrienne van Maldeghem¹³⁰. Après le décès de son père en 1637, il est aîné de famille, seigneur de Middiep et entre en possession des nombreux biens de sa mère à Nieuwcapelle et de son père à Egghevaerscapelle. Vers la même période, la famille de sa grand-mère Penel s'éteint sans descendance, Bernard-Adrien, un des principaux héritiers, reçoit entre autre la moitié de la grande maison "Egmont" sise à Arras, qu'il vend aussitôt¹³¹, ainsi que 70 mesures (+/-23ha) de terres à Bailleul.

Après cinq générations d'échevins et bourgmestres, Bernard-Adrien est le premier à ne pas se lancer dans la magistrature. Ce choix est compréhensible, l'administration de la ville qui est de plus en plus étroitement subordonnée au pouvoir du souverain n'offre plus beaucoup d'attrait. Après plus de 75 ans de lutte entre les Provinces-Unies (actuels Pays-bas) et les Pays-Bas espagnols (actuelle Belgique), nombre de nobles sont devenus des soldats professionnels.

Si les troupes espagnoles combattent dans les Pays-Bas espagnols, les soldats originaires des provinces belges sont envoyés combattre à l'étranger sous la dénomination de "Bandes Wallonnes". Le Roi rend ainsi impossible toute nouvelle insurrection. Les bandes wallonnes opèrent principalement en Allemagne où la guerre de trente ans fait toujours rage. C'est là que Bernard-Adrien, et plus tard ses frères, font leurs premières armes. Lorsque Bernard-Adrien a 20 ans, les bandes wallonnes sous les ordres de 't Serclaes de Tilly, remportent une victoire sur les protestants à Magdebourg, puis se font battre par Gustave de Suède à Leipzig. L'Allemagne est ainsi parcourue en tous sens par des armées de mercenaires de toutes

¹²⁴FM129.57.156

¹²⁵FM129

¹²⁶FM42

¹²⁷FM129

¹²⁸Généalogie Desmartins, ANB 1913

¹²⁹G738, Voet

¹³⁰FM76

¹³¹FM129.57.158

nationalités. Dans un premier temps, les catholiques sont opposés aux protestants, puis, l'idéal religieux cède définitivement la place au profit de la politique d'influence qui oppose l'Espagne à la France pour la suprématie mondiale. Un refrain bien connu !

Durant l'automne 1645, une grande offensive française a lieu dans le sud de la Flandre. Devant le danger, de nombreuses troupes sont rappelées d'urgence de l'Empire et sont envoyées en Flandres. Bernard-Adrien réapparaît à Ypres comme capitaine de la garde bourgeoise¹³². L'énergie que montre la bourgeoisie d'Ypres empêche les troupes françaises de prendre la ville. Dès 1647 et grâce aux renforts, Bernard-Adrien part à la poursuite des Français en plein repli. Les villes sont reprises l'une après l'autre par les Bandes Wallonnes et les troupes régulières espagnoles. En 1648, nouvelle offensive française par le Prince de Condé qui reprend le dessus. Bernard-Adrien assiste impuissant à la déroute de ses troupes, son frère est tué devant Douai, les villes tombent à nouveau en mains françaises, même Ypres est prise le 28 mai. Heureusement, l'année suivante, la ville est reprise aux Français.

En 1650, Bernard-Adrien, fatigué de la guerre incessante et passablement ruiné, s'installe dans sa propriété de Nieuwcapelle et est admis comme bourgeois forain d'Ypres habitant Nieuwcapelle¹³³. Cette propriété avait été héritée plusieurs générations auparavant par les Heurlebout. Avant 1650, sa cousine Claire Quatjonck y vivait mais dut quitter les lieux pour s'installer à Vlamertinghe. Lors de son installation, Bernard-Adrien emprunte la somme de 50 £ de gros à son cousin Jean van den Kerchove fils de Josse, ancêtre des Kerchove actuels. Cette somme est remboursable comme rente héritable de 3 £ 2 de gros, à payer annuellement. Elle ne sera jamais payée par Bernard-Adrien, ce qui met dans l'embarras le tuteur de son cousin qui n'ose pas les lui réclamer, "als wezende vriendt van deze wezen niet te desobligeren", ne voulant pas être désobligeant vis-à-vis d'un ami de l'orphelin¹³⁴. Il est vrai que Bernard-Adrien semble recevoir souvent ses cousins Kerchove chez lui.

C'est sans doute à Nieuwcapelle qu'il décède puisqu'il y est enterré le 30 mai 1678¹³⁵. N'ayant pas d'héritiers, ses biens sont laissés à son frère, Antoine-Georges. Bernard-Adrien a un fils naturel, François van den Kerchove dont la mère s'appelait Jeanne vande Caserie. Cette dernière était mariée à Richard De Put. François, déjà majeur le 27 octobre 1687, passe un accord avec l'héritier féodal de Bernard-Adrien afin d'obtenir de quoi vivre correctement. Le 7 février 1687 il épouse Catherine Bertram, tavernière sur la place de Nieuwcapelle. Il décède une année plus tard, le 21 septembre 1688, le temps d'avoir un fils, Jean-Baptiste van den Kerchove qui meurt sans alliance vers 1710¹³⁶. Les biens de Jean-baptiste, qui lui venaient de son grand-père, sont vendus par ses héritiers, tous parents du côté maternel¹³⁷.

IXc Claire (1613-1640).

Née dans la seconde moitié de l'année 1613¹³⁸, Claire prend l'habit le 8 septembre 1631. Le 27 septembre de l'année suivante, elle fait sa profession comme religieuse à l'Hôpital Noble de Notre-Dame à Audenarde. Depuis 1433, cet hôpital a reçu l'autorisation du Duc de Bourgogne de s'entourer d'une haute muraille et de s'approprier certains droits : ne sont

¹³²FM32

¹³³FM24

¹³⁴SAGK 852

¹³⁵II 2308

¹³⁶FM129

¹³⁷le parchemin 1990, p.435

¹³⁸FM129, 23. Elle est citée comme ayant 16,5 ans le 14 juin 1630.

reçues que les demoiselles issues de bons et honorables lignages et ayant donné des preuves de noblesse¹³⁹.

Lors de son entrée à l'hôpital placé sous la règle de St Augustin, Claire adopte l'habit religieux des cisterciennes. Nul doute qu'elle s'est fait parrainer par sa cousine Jeanne van den Kerchove, fille aînée de Josse, qui comptait déjà parmi les religieuses depuis plus de vingt ans. Les autres religieuses, soit une bonne dizaine, étaient presque toutes des cousines plus au moins éloignées, donnant au terme d'hôpital noble tout son sens.

La charge principale est de soigner les malades ayant toutes les chances de guérison, contrairement aux hospices qui se chargeaient des cas plus graves. Malgré toutes les prières et les bons soins généreusement prodigués par les religieuses, il n'était pas rare de voir mourir certains malades. Dans ce cas, un des problèmes rencontré est le droit de confession des mourants ; les curés de l'église Sainte Walburge toute proche estiment qu'eux seuls ont ce droit. La prieure de l'hôpital Noble, Anne van der Meeren, fait appel à ses bonnes relations et aux autorités ecclésiastiques avec succès : les religieuses obtiennent le droit de confession, mais sous certaines conditions¹⁴⁰.

A 26 ans, Claire est dans la force de l'âge, mais son corps est maigre et ses yeux cernés. Elle s'est tant consacrée aux autres qu'elle a oublié de s'occuper d'elle-même. Par la fréquentation des malades, elle est atteinte d'une maladie contagieuse et mortelle. Malgré les prières de ses amies de l'hôpital, Claire trépassa le 20 mars 1640¹⁴¹.

¹³⁹Uit de geschiedenis van het Onze-Lieve-Vrouwhospitaal te Oudenaarde- M.J.Hoebeke. Audenaerdse Mengelingen, tome I; kleeding van de dochter van Mijnheer van Medipe, 8 september 1631.

¹⁴⁰Communautés religieuses et Institutions de bienfaisance d'Audenaerde par vander Straeten, 1858. A la fin du XVIIIème siècle, l'Hôpital Noble a connu progressivement un certain relâchement provoqué par l'accumulation de bien temporels; "Il en est de certaines institutions comme de certains cours d'eau, qui perdent leur pureté en s'éloignant de leurs sources". Voir aussi; archives de l'hôpital de Notre Dame qui se trouvent à l'hôpital même.

¹⁴¹FM89

IXd Nicolas-Denis van den Kerchove (1617-1648), seigneur de Steenwaersvelde, Capitaine.

Second fils de Nicolas, Nicolas-Denis est né quatre ans après sa sœur¹⁴², bien que sa pierre tombale nous fasse supposer qu'il pourrait être né en 1619, soit deux ans plus tard. A 18 ans il hérite de son père la seigneurie de Hoorne aussi appelée Hoornepits et plus tard la seigneurie de Steenwaersvelde venant de son oncle Pierre van den Kerchove¹⁴³.

Tout comme ses frères, il choisit la carrière militaire et devient capitaine d'infanterie de la bande d'ordonnance d'Antoine de Bassecourt, sgr de Beaulieu, colonel d'infanterie et gouverneur de Douai¹⁴⁴.

En 1647, les troupes loyalistes du gouverneur, l'archiduc Léopold-Guillaume, reprennent les villes d'Armentières, Comines, Lens, etc. aux Français. En 1648, un premier traité de paix est signé à Munster mais les Français ne le reconnaissent pas et attaquent à nouveau la Flandre. A la hâte, le gouverneur réunit les bandes d'ordonnance, c'est à dire des compagnies de volontaires à la solde du Roi, pour la campagne de 1648 contre les Français. Nicolas-Denis est sous le haut commandement de Jean Beck, gouverneur du Luxembourg. Malheureusement, Jean Beck est défait en août à Lens par les Français de Condé. Ses troupes se replient sur Douai qui se trouve à une dizaine de kilomètres du champ de bataille.

Fin octobre, un second traité de paix est signé à Munster, mais l'effusion de sang continue encore durant quatre-vingt jours avant que la paix ne parvienne au front.

C'est durant cette période que Nicolas-Denis est tué. Le 15 décembre 1648, son frère, Bernard-Adrien, le fait enterrer à Douai et fait graver cette épitaphe : "Ci gît le jeune et valetueux seigneur Nicolas-Denis de Kerchove, d'Ypres, seigneur de Hoorne, noble capitaine du Seigneur de Bassecourt, tué misérablement à ses 29 ans à la mi-décembre 1648. C'est avec tristesse que son frère, capitaine comme lui, appose cette épitaphe¹⁴⁵".

IXe Antoine-Georges de Kerchove (1619-1692), seigneur de Middiep, capitaine

C'est le 11 mai 1619, à l'église St Paul d'Ypres qu'est baptisé Antoine-Georges, troisième fils de Nicolas. Le parrain et la marraine sont Antoine Chevalier, cousin par les Espinoy et Catherine de Bundere, épouse d'Olivier Quatjonck¹⁴⁶.

Selon les droits de succession en vigueur à l'époque, le fils aîné reçoit deux tiers de l'héritage féodal et le second fils un tiers. Seul l'héritage allodial est partagé équitablement entre tous les enfants. Avec ces maigres perspectives, Antoine-Georges avait plus que ses frères, toutes les raisons d'entrer dans l'armée pour devenir capitaine. Le capitaine Antoine-Georges fait partie du régiment de cavalerie d'Alexandre Richardot, sergent de bataille. Alexandre Richardot se faisait appeler "le Baron de Lembeke¹⁴⁷", nom de complaisance qui lui venait du

¹⁴²FM129.21

¹⁴³FM129, Gaillard; Bruges et le Franc

¹⁴⁴Généalogies du chanoine Kerkhof appartenant au Baron de Kerchove d'Ousselghem. Antoine de Bassecourt est mort en 1656 et a épousé Louise de Tourmanoir

¹⁴⁵SAGK 861 "Stenoque juveni domino Nicolao Dionisio de Kerchove Iprensi toparche de Hoorne nobili centurioni de Bassecourt misere anno actatis sue 293?? ides decembri 1648 occiso maustus apposuit frater itidem centurio"

¹⁴⁶FM76

¹⁴⁷FM16. Alexandre Richardot dit "le baron de Lembeek" est "un homme de coeur et d'entreprise et l'un des meilleurs chevaliers de cette armée. Là, il a toujours bien réussi en ses combats généraux et particuliers". Alexandre est le petit-fils de Jean Grusset dit Richardot, Chevalier, Président du conseil privé de Sa Majesté et d'Anne de Courcal de Baillencourt. (Baudouin d'Ursel: Le président Richardot et sa famille, Bulletin de l'ANRB, n°219)

château de Lembeke, appartenant à son père et considérablement embelli par ce dernier. Dès juillet 1658, les troupes espagnoles sont incapables d'arrêter le ravage de la Flandre par l'armée française de l'invincible Turenne. Ypres est investie et prise le 24 septembre. Par le traité de paix signé l'année suivante, Ypres est rendue à l'Espagne, mais l'Espagne a définitivement perdu son ascendant au profit des Français.

Ayant déjà entamé la quarantaine, Antoine-Georges profite d'une accalmie des combats pour épouser Marguerite de Haveskerke¹⁴⁸, seconde fille de Messire Jacques, seigneur de Sweevezele. La célébration a lieu le 8 mai 1664 en l'église Ste Anne à Bruges et à cette occasion, Antoine-Georges est appelé Seigneur de Hoorne, petite seigneurie qui lui vient de feu son frère Nicolas-Denis¹⁴⁹.

Les dépenses occasionnées par l'entretien de ses soldats sont importantes, il vend l'une après l'autre ses rentes et terres familiales. Même le château de Sweevezele avec jardin et appendances appartenant à son beau-père est loué à partir de 1670 à un certain Jacques de Cuypere¹⁵⁰. Heureusement pour la situation financière périlicite d'Antoine-Georges, son frère aîné Bernard-Adrien décède sans héritier légitime. Antoine-Georges devient ainsi l'aîné de famille et hérite de tous les biens de Bernard-Adrien, comprenant principalement la seigneurie de Middiep, la maison de plaisance de Nieuwcapelle, et quelques terres et rentes qui lui permettent de colmater les brèches de ses finances. Cet héritage coïncide avec la paix de Nimègue, signée le 10 août 1678, qui fait cesser la dispendieuse carrière militaire d'Antoine-Georges. Déchargé de toute fonction, il s'installe définitivement dans la maison de plaisance de Nieuwcapelle de feu son frère et adopte la bourgeoisie yproise¹⁵¹.

Par son frère, Antoine-Georges hérite aussi de la rente héritable à payer à son cousin Jean van de Kerchove. Vis-à-vis d'Antoine-Georges, Jean van den Kerchove montre moins de scrupules que vis-à-vis de feu son frère aîné. Il lui intente un procès qu'il gagne à Tournai. C'est Marguerite de Haveskerke, à défaut de son mari déjà décédé, qui doit payer Jean vers 1703¹⁵².

A partir de la fin de ses soixante ans, Antoine-Georges est malade et définitivement alité¹⁵³. Sans doute s'agit-il de la goutte ou de la syphilis, maladies fréquentes chez les militaires. Après avoir survécu une dizaine d'années à la maladie et à l'alitement, Antoine-Georges décède le 7 mai 1692 à Nieuwcapelle¹⁵⁴ et y est enterré le 11. A son décès, aucun héritier ne se présente¹⁵⁵, d'où l'on peut déduire qu'il est ruiné. La seigneurie de Middiep passe alors à sa femme, Marguerite, qui décède sous le nom de Dame de Middiep le 30 octobre 1703¹⁵⁶. La seigneurie est héritée par un cousin de Marguerite, Alexandre de Haveskerke¹⁵⁷.

¹⁴⁸Marguerite de Haveskerke est née à Sweevezele le 31 mars 1630.

¹⁴⁹FM16

¹⁵⁰FM89

¹⁵¹FM24: Antoine-Georges est inscrit comme bourgeois forain d'Ypres, habitant Nieuwcapelle

¹⁵²SAGK 861

¹⁵³FM129

¹⁵⁴FM129/72/49

¹⁵⁵FM129.72.49

¹⁵⁶AGR Registres paroissiaux de Nieuwcapelle

¹⁵⁷Généalogie Haveskerke in ANB

IXf Jean-Baptiste de Kerchove (1623-1691), Capitaine

Jean-Baptiste est baptisé le 1er février 1623 à St Paul. Son parrain est un certain Jean-Baptiste Rebouell et sa marraine est une cousine par les Espinoy, Anne Chevalier¹⁵⁸.

Tout comme ses frères, Jean-Baptiste devient Capitaine¹⁵⁹, peut-être dans le même régiment que son frère Antoine-Georges avec qui il semble très lié. En 1667, des terres situées à Nieuwcapelle que Jean-Baptiste de Kerchove avait héritées de son frère Bernard-Adrien sont vendues par Antoine-Georges. L'argent a peut-être servi de rançon parce que la même année, l'armée française de Turenne envahit de nouveau tout le sud de la Flandre. Les bandes d'ordonnance qui avaient été rappelées pour défendre le pays se sont avérées totalement incapables de lui résister puisque d'une part, l'élite des troupes avait été décimée au cours des batailles incessantes et que d'autre part, le manque de moyens financiers sonne la décadence de l'infanterie wallonne.

En 1678, le jeune Louis XIV reprend Ypres qui passe sous domination française pendant 33 ans. Ypres n'est plus alors que l'ombre d'elle-même, une ville ruinée, avec à peine 10.000 âmes. En 1384, elle comptait 81.293 habitants.

Passé l'âge de faire la guerre, Jean-Baptiste s'installe chez son frère Antoine-Georges à Nieuwcapelle. Il y reste jusqu'à son décès survenu le 11 mai 1691¹⁶⁰, et on l'enterre deux jours plus tard¹⁶¹.

IXg Pierre van den Kerchove (°1626)

Agé de quatre ans le 14 juin 1630, il est déjà décédé en 1633¹⁶².

IXh Georges de Kerchove (1629-1680), Jésuite

Georges naît à Ypres le 28 octobre 1629 et est orphelin à l'âge sept ans. Son oncle Pierre qui admire les Jésuites se charge de son éducation orientée vers cet ordre religieux. Lorsqu'il finit ses humanités à Ypres, il s'inscrit tout naturellement comme novice chez les Jésuites à Malines. Le 28 septembre 1648 il note dans le livre d'inscription des nouveaux Jésuites : "Moi, Georges van den Kerchove, de Nieuwcapelle,... , accepte la constitution et la tradition de la société de Jésus."

Pendant les deux années de noviciat, Georges doit rejeter toute volonté individuelle et se laisser commander comme un soldat en une "sainte obéissance", la volonté d'obéir étant le premier pas pour apprendre à commander. Plus tard, il entre dans la seconde catégorie, celle des "scolastiques formés aspirant à la prêtrise". Georges va d'abord étudier la philosophie à Anvers pendant deux ans puis enseigner les humanités pendant 6 ans et ensuite faire 4 ans de théologie à l'université de Louvain.

¹⁵⁸FM76

¹⁵⁹SAGK 883

¹⁶⁰FM24, liste des Bourgeois forains de Nieuwcapelle

¹⁶¹AGR, Régistres paroissiaux de Nieuwcapelle

¹⁶²FM129

Au XVII^e siècle, la jeune Compagnie de Jésus connaît une expansion extraordinaire, principalement due à l'excellence de sa méthode pédagogique. Même les protestants admirent l'art avec lequel ils savent adopter l'humanisme de la renaissance à l'intelligence et aux besoins de leurs élèves, appartenant pour la plupart à la noblesse et à la bourgeoisie aisée. L'instruction supérieure et les bonnes manières des Jésuites en font les confesseurs favoris des femmes et des nobles. Les Jésuites se mêlent activement aux affaires du monde mais avec prudence et tact, Ignace de Loyola leur ayant enseigné que plus de prudence et moins de piété sont préférables à moins de prudence et plus de piété.

A 36 ans Georges entame une préparation au sacerdoce, soit six années d'études, afin de devenir "profès" ou prêtre. En 1666 il peut enfin prononcer ses quatre vœux solennels et entrer ainsi dans la quatrième catégorie. Les profès s'engagent en particulier à accepter toute tâche ou mission que le Pape leur assigne. D'abord, Georges est envoyé au collège de Cassel comme "ministre" (organisation et logistique, comparable à sous-directeur) ainsi que confesseur. Six ans plus tard, il est nommé recteur du collège de Bailleul le 30 août 1672 pour un terme de quatre ans.

La Compagnie se dédie aussi à des œuvres qui lui sont exclusivement attribuées. Parmi elles, la "Missio Hollandica", établie en 1592 et approuvée par le pape Clément VIII, a pour tâche d'entretenir la foi catholique dans les Provinces-Unies (actuels Pays-Bas). Des Jésuites pénètrent secrètement chaque année en plein pays calviniste au péril de leur liberté. Les protestants les tiennent avec raison pour leurs plus dangereux ennemis et les croient capables de tout.

A partir de 1646, Georges fait partie de cette mission. Basé à Alost, il rayonne dorénavant dans tout le Nord de la Hollande où subsistent encore de nombreux catholiques. Malheureusement, il décède après trois ans, le 3 avril 1680 à 8 heures du matin. Son supérieur, Jean-Baptiste de Camargo, recteur du collège d'Alost, envoie une note de faire-part nécrologique à Malines pour clore le chapitre de sa vie¹⁶³.

¹⁶³ Archives des Jésuites de Flandres à Heverlee. AGR 4040 Necrulus societatis iesu provinciae FI-B N°6487

Branch

VIIe Charles I van den Kerchove

Né à Ypres vers 1563, Charles est un homme d'orientation plus militaire que celle de ses frères. Comme souvent chez les cadets, il est nommé capitaine deux ans plus tard. Les bourgeois d'Ypres sont des Kerchove. Si capitaine de la garde bourgeoise est sa fonction principale d'Ypres dont deux fois comme membre de la magistrature ou comme indicent qu'elle lui attribue des pots de vin¹⁶⁵



Portrait d'Antoinette de Marbais (+ 1638), épouse de Charles van den Kerchove.

Le 5 février 1595, en l'église Ste Walburge de Furnes, Charles épouse Antoinette de Marbais, fille d'Achilles, et étrangère à la civilité d'Ypres. Les témoins sont sa sœur Adrienne, veuve de Gilles Loysier et Jeanne Sarton, veuve d'Achilles de Marbais¹⁶⁶. L'alliance est enregistrée le 15 juillet. A l'occasion de ce mariage, la ville offre aux jeunes mariés une coupe en argent. Pour les frais du mariage, Charles emprunte 12 livres de gros à ses parents pour acheter sa tenue de mariage et 10 livres pour d'autres frais¹⁶⁷.

Ce mariage est inespéré pour Charles qui comme cadet de famille, ne doit pas escompter grand-chose comme héritage. Antoinette de Marbais, fille unique, est issue d'une vieille et importante famille qui tire son nom d'une ancienne baronnie du Comté de Namur¹⁶⁸. Son père, Achilles de Marbais, est capitaine commandant de la ville de Furnes, ce qui explique la présence d'Antoinette en terre flamande. Sept ans avant le mariage de sa fille, Achilles achète la seigneurie de Swaenenbourg, ce qui représente une belle dot pour sa descendance.

Le jeune couple s'installe à Ypres, rue des Bouchers, où a lieu le "Beslaap". Ce dernier mot signifie littéralement "découcher" ce qu'il faut interpréter comme l'endroit où a lieu la nuit de

¹⁶⁴ FM103 (Echevin en 1592,1594,1596, 1598, 1600, 1602. et un des 27 conseillers en 1593)

¹⁶⁵ FM32

¹⁶⁶ FM16

¹⁶⁷ SAGK 830/877

¹⁶⁸ Chevalier Kessel: Généalogie Marbais, Histoire généalogique de la maison de Marbais justifiée par chartres, titres, histoire ancienne et autres bonnes preuves, Namur 1873.



Le village et le fort de Blankenberghe (en haut à gauche), d'après Sanderus, 1664.

qu'Antoinette devient bourgeoise d'Ypres par résidence. Charles, carrière comme capitaine ou échevin d'Ypres, poste qu'il exerce étronome une année sur deux. Depuis son mariage il exerce aussi caractère administratif comme celui de chef-homme de diverses du haut-tuteur des orphelins. Ces charges durent jusqu'en 1604, es frais de transport¹⁶⁹ vers Blankenberghe.

Ostende qui dure jusqu'au 20 septembre 1604, Eustache d'Ongnies : ce qui reste de la ville. Ayant perdu une partie substantielle de ses ôler de nouveaux soldats pour éviter que la ville ne retombe à é par son cousin Jacques II van den Kerchove qui est officier d'Ongnies, profite de cette opportunité. Il est nommé capitaine et nkenberge¹⁷⁰.

Le fort avait été construit en 1587 par le Duc de Parme. En 1591, sa garnison comptant 100 hommes fut complètement massacrée par un coup de main du gouverneur calviniste d'Ostende, Sir Edward Norris qui renversa le fort et ravagea tout le village. Mais les Espagnols, appréciant l'excellence de la position stratégique du fort le rebâtirent et lui attribuèrent une nouvelle garnison de 150 hommes, mis sous les ordres de Charles van den Kerchove. Son rôle était bien sûr d'assurer la défense de la côte au large d'Ostende¹⁷¹ mais il servit aussi de refuge à la religion. Ce fut dans la chapelle du fort de Blankenberghe que l'office divin fut célébré et le baptême administré, les églises des environs étant détruites ou peu sûres¹⁷².

En 1609, Monseigneur de Rodoan effectue une visite à la chapelle du fort. Il se pourrait que ce soit pour l'enterrement de Charles car une année auparavant, Charles est cité pour la dernière fois lorsqu'il est nommé fondé de pouvoir de son frère aîné, Guillaume VI¹⁷³.

Après le décès de Charles, sa veuve s'installe dans son "speelgoed" ou grosse ferme de Swaenenbourg à Egghewaerscapelle¹⁷⁴. Comme il est difficile à cette époque d'accepter le veuvage à moins de quarante ans, Antoinette de Marbais épouse en secondes noces, le 20 juillet 1614 à Egghewaerscapelle, Adrien de Chasteler. Les témoins sont Nicolas de Villenfagne, doyen de la collégiale Ste Walburge à Furnes, Catherine, sœur du prédit doyen et Maximilien Couflet. De cette alliance va naître au moins un fils, Pierre-André de Chasteler, né le 30 janvier 1619 à

¹⁶⁹ FM32

¹⁷⁰ Gaillard, Bruges et le franc

¹⁷¹ Geschiedenis van Blankenberghe, Elie Bilé, 7B2914-1971

¹⁷² Annales de la société d'émulation pour l'étude et l'histoire des antiquités de la Flandre occidentale.

¹⁷³ FM129.57.53

¹⁷⁴ Cette ferme existe encore actuellement. Le corps de logis est modernisé mais les écuries ont subi peu de transformations

Egghewaerscapelle¹⁷⁵. Adrien de Chasteler décède fin 1635 ou début 1636, laissant Antoinette une nouvelle fois veuve. En 1638 elle décède à son tour laissant ses biens, dont fait partie la seigneurie de Swaenenbourg, aux enfants de son premier mariage, ce qui indique qu'il ne lui reste plus d'enfants de son second mariage¹⁷⁶. Nous comptons actuellement huit enfants à Charles et Antoinette.

VIIIa Anselme van den Kerchove (1596-1596)

Baptisé en l'église St Paul d'Ypres le premier jour de l'an 1596, Anselme est tenu sur les fonts baptismaux par Guillaume van den Kerchove et Jeanne (de) Sarton, tous deux grands-parents. Malheureusement pour les nouveaux parents, Anselme décède rapidement¹⁷⁷.

VIIIb Anselme van den Kerchove (°1597)

Le 5 février de l'année suivante le second enfant, portant vraisemblablement le même nom (texte très peu lisible) est baptisé au même endroit. Cette fois-ci c'est Josse Immeloot et Isabeau de l'Espinoy qui sont parrain et marraine. Une fois de plus, le nouveau-né ne survit pas longtemps¹⁷⁸.

VIIIc Guillaume VI van den Kerchove (+1639), seigneur de Swaenenbourg, capitaine

Né peu avant 1600, Guillaume devient militaire comme quasiment tous les Kerchove de sa génération.

En 1620, à l'expiration de la trêve de 12 ans, le Gouvernement complète ses régiments appelés "Tercios Wallons" par recrutement. Guillaume s'engage et est envoyé combattre en Europe centrale, durant la campagne du Palatinat. Le 8 novembre de cette année 't Serclaes de Tilly et Charles de Bucquoy à la tête de dix mille wallons, réunis aux forces de la Ligue Catholique écrasent les protestants tchèques et allemands à la bataille de Montagne Blanche près de Prague. En 1622, les wallons conquièrent le Palatinat. En 1636, les bandes wallonnes sont rappelées d'Allemagne et, à l'aide des troupes espagnoles, foncent sur Paris. Paris menacée est sauvée par une levée en masse de Français qui stoppent l'offensive. Ensuite les bandes wallonnes retournent en Allemagne ou elles sont battues par les troupes de Saxe Weimar.

Guillaume est cité une première fois le 15 mai 1632, lorsqu'il reçoit de la ville de Furnes 8 pots de vin, comme capitaine d'infanterie du Seigneur de Warelles¹⁷⁹, Philippe-René d'Yve. L'année précédente, le Roi d'Espagne avait annoncé une expédition formidable contre les Hollandais et ordonné de faire de grands préparatifs, ainsi, de nombreuses levées ont lieu dans toutes les provinces. Grâce à son expérience et à son nom, Guillaume est nommé capitaine,

¹⁷⁵ FM42

¹⁷⁶ FM 129

¹⁷⁷ AGR FM76

¹⁷⁸ AGR FM76

¹⁷⁹ FM31. Philippe René d'Yve, seigneur de Warelles est maître de camp (=Colonel) d'un tercio (=10 compagnies avec chaque fois un capitaine à leur tête) d'infanterie wallonne. Capitaine au tercio de Gulzin depuis le 17 juillet 1614, il devient maître de camp d'un tercio d'infanterie wallonne, membre du conseil de guerre de Sa Majesté Catholique Philippe IV, gouverneur de Franckenthal, de Stevenswaert et châtelain d'Ath. Il est le second fils de Jean d'Yve et de sa seconde femme Catherine d'Oyenbrugghe, et avait épousé en 1616 Marie d'Enghien de Kestergate, fille de Guillaume, secrétaire au Conseil Privé, et d'Isabelle de Blasere. Il décède en 1658

mais passés les préparatifs, il n'y a plus d'argent pour payer les troupes. La campagne est un désastre et les Hollandais pénètrent dans le Brabant et dans la Gueldre en s'emparant de toute une série de villes. On accuse le trop grand nombre d'officiers comme étant la cause de la plupart des exactions et dégâts du plat pays.

Au décès de sa mère en 1638, Guillaume mandate son cousin Pierre van den Kerchove Middiep pour hériter en son nom de la seigneurie de Swaenenbourg aussi appelée Zwaenhof. Cette seigneurie comporte un bien foncier de 27 mesures 110 verges (13ha), avec un service féodal de 10 £ parisis l'an et se trouve à Eggewaerscapelle près de Furnes (tout comme la Seigneurie de Middiep). Elle avait été achetée en 1586 par son grand-père Achilles de Marbais à Corneille Lotin¹⁸⁰. Une semaine plus tard, Guillaume assiste personnellement comme parrain au baptême de son neveu Guillaume Desmartins¹⁸¹.

Guillaume ne bénéficiera qu'un an de son nouveau statut de Seigneur de Swaenenbourg puisqu'il décède fin 1639, sans doute des suites de la guerre qui continue à faire rage. N'ayant ni femme ni enfants, ses biens passent à son frère Charles¹⁸².

VIII d Josse van den Kerchove (°1602)

Baptisé le 23 août 1602 à Ypres. Son parrain est Josse Veranneman, doyen de la Cathédrale d'Ypres et cousin par les l'Espinoy¹⁸³. Il décède en bas-âge¹⁸⁴.

VIII e Anne van den Kerchove (°1604)

Baptisée à Ypres le 11 juin 1604, elle est tenue sur les fonts baptismaux par Guillaume IV van den Kerchove et Anne Chevalier, femme de Henri de Codt¹⁸⁵, conseiller du Roi et greffier de la ville d'Ypres. Elle est probablement décédée en bas-âge.

VIII f Charles van den Kerchove, qui suit après ses frères et sœurs

VIII g Alexandre van den Kerchove, Cornette du Comte de Mouscron

En 1639, il est cité comme écuyer et cornette de la compagnie du comte de Mouscron¹⁸⁶. Il s'agit de Ferdinand-Georges de Liedekerke, capitaine d'une compagnie de lanciers¹⁸⁷ et

¹⁸⁰ Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes, tome IV, de la cour féodale du bourg de Furnes p.129. Achilles de Marbais achète la cour du Zwaenhof ou Swaenenbourg le 5 mai 1587 et 26 mars 1588.

¹⁸¹ Généalogie Desmartins. ANB1913

¹⁸² FM129

¹⁸³ FM76

¹⁸⁴ Gaillard, Bruges et le Franc

¹⁸⁵ FM76

¹⁸⁶ Généalogie Kerchove par le chanoine Voet.

¹⁸⁷ Le but des Lanciers est de créer une brèche dans l'infanterie ennemie. Ils portent une cuirasse et leurs cheveux "ne doivent être que de médiocre beauté, pourvu qu'ils soient fort et obéissants à la rude".

comte de Mouscron depuis 1627. En 1636 Ferdinand-Georges lève à ses frais une compagnie de 100 chevaux qu'il met sous la protection de Notre Dame des Sept-Douleurs. Il fait peindre l'image de sa protectrice sur l'étendard arboré au combat. Le porte-étendard n'est autre qu'Alexandre van den Kerchove, puisque c'est la fonction du cornette¹⁸⁸.

Lors de l'offensive de 1645, les Hollandais attaquent le fort de Hulst dont la garnison se compose entre autres du régiment du comte de Mouscron. Assiégé, le comte de Mouscron tente plusieurs sorties mais est blessé mortellement. En fin de compte, la garnison qui est presque entièrement décimée se rend. Il ne serait pas étonnant qu'Alexandre van den Kerchove ait trouvé la mort lors de ce massacre.

VIIIh Marie-Cécile van den Kerchove, femme de Nicolas le Martin

Née vers 1610, elle épouse à Tournai Nicolas le Martin dit Desmartins, écuyer, seigneur de Caseau et capitaine d'infanterie et fils unique de Michel et de Françoise Hannon¹⁸⁹. Les le Martin sont une famille de marchands originaires du Tournais qui ont été anoblis par leur souverain l'Empereur d'Allemagne, Charles V. Le couple s'installe à une dizaine de kilomètres de la ville dans le village de Willems, où se trouve le manoir familial sis en la seigneurie de Caseau. Cette seigneurie s'étend également sur Templeuve en Flandre française.

C'est à Willems que sont baptisés trois de ses enfants : Nicolas le 12 novembre 1634, Louise le 15 août 1635 et Guillaume le 16 mai 1638. A ces trois il faut ajouter François, Louise-Thérèse, Philippe-Alexandre et Marguerite-Olive¹⁹⁰. Aucun de ses enfants ne laissera de postérité. En 1636, Marie Cécile, est encore citée comme marraine de Marie-Thérèse de Pollinchove, fille de François et Claudia Hannon¹⁹¹.

Avant 1654, Nicolas le Martin vend sa seigneurie de Caseau à son cousin germain, Louis le Martin. Cela nous permet de supposer qu'aussi bien ses enfants que sa femme sont décédés. Le 15 novembre 1693 Nicolas le Martin, veuf, décède à son tour en la maison hospitalière de Montifaut, en la paroisse de Ste Madeleine à Tournai et est inhumé dans l'église de Willems.

VIII Charles II van den Kerchove (+1660), seigneur de Swaenenbourg, Haut-Echevin du pays de Waes

Né vers 1605, Charles hérite de la seigneurie de Swaenenbourg à la mort de son frère aîné Guillaume en 1639. Paré de son titre, il se marie un an après avec Pauline de Steelant fille de Paul, seigneur d'Asselt, etc. et de Jacqueline de Cortewyle¹⁹². Le mariage civil a lieu à Waasmunster le premier décembre 1640. Charles van den Kerchove est assisté de Bernard-

¹⁸⁸ Guy de Liedekerke: Généalogie des Gavre.

Ferdinand Georges de Liedekerke °26 août 1611, chevalier, baron de Heule, Moorsele, Gracht, comte de Mouscron en 1627, seigneur de Gullegem, Ledeghem, Bisseghem, Heestert, Landeghem, Oosthove-en-Wervicq, Comines (1612) de Val, Luigne, Aelbeke, Wervick, Lormier, La Croix et Gontière. Ecouteur héréditaire d'Axel et du métier d'Axel, de Hulst et du métier de Hulst. Il épouse Cosme Spinola en 1636 et décède sans enfant le 8 novembre 1645. Ses biens et le titre de comte de Mouscron sont hérités par son cousin Ferdinand Basta.

¹⁸⁹ ANB Généalogie Desmartins 1913, p.126 à 186

¹⁹⁰ Généalogie des chanoines Kerchof & Voet (G738)

¹⁹¹ FM77

¹⁹² Gaillard: Bruges et le Franc :Généalogie Steelant.

Adrien de Kerchove Middiep, Pauline de sa mère et de son beau-frère Jean le Poyvre, chevalier, seigneur de Mullem¹⁹³. Le lendemain le mariage religieux est célébré à l'église de Waasmunster avec comme seul témoin leur beau-frère Gilles Dansaert¹⁹⁴ et le 22 décembre, Pauline est inscrite comme bourgeoise d'Ypres.

Pauline van Steelant, née en 1620 est issue d'une ancienne famille flamande qui avait possédé avant les années 800, à peu près le tiers des terres de Flandre, pour la plupart situées vers la mer. Elle avait aussi en son pouvoir la ville de Steelant dans l'Est de la Flandre. Le jour de la St Clément 1324, cette ville fut submergée avec 17 autres paroisses. Les Steelant jouissaient de grands privilèges en Flandre et pouvaient battre monnaie. Avec le temps et par bâtardises successives, le lustre de cette famille a quelque peu faibli, mais il s'agit néanmoins d'une belle alliance.

Une fois marié, Charles œuvre pour l'obtention d'une fonction lucrative. En 1657 c'est chose faite, il est élu et le 20 août et fait le serment de haut-échevin du Pays de Waes en remplacement de Monsieur Philippe Thierin, décédé¹⁹⁵.

Les sept hauts-échevins du pays de Waes remplissent de nombreuses tâches sous la présidence du Grand-Bailli. Ils confèrent tous les emplois de fonctionnaires, du pensionnaire au simple policier en passant par la magistrature communale remplacée tous les ans. Le collège des Hauts-Echevins, appelé Chef-Collège, a autorité de faire tous mandements et ordonnances tant à l'égard de la direction de la justice, la conservation du bien public, de la police et des "traffiqs" et négoes du pays de Waes¹⁹⁶.

Sa nomination contrarie fortement un de ses amis, Corneille de Neve, seigneur de Dullaert. Corneille est un ami de longue date de la belle-famille de Charles. Quatre ans auparavant, il est même tuteur de Jean-Ferdinand de Kerchove. Corneille de Nève briguit aussi cette place mais sur base d'un certificat le jugeant capable tant pour ses services que son mérite. Charles, diplomatiquement, l'avait encouragé dans ses ambitions tout en posant sa propre candidature, mais avec de l'argent et des gages à l'appui. Ce seraient ces derniers éléments qui auraient décidé de la nomination de Charles van den Kerchove.

Corneille de Nève considère cette défaite comme une trahison de son voisin Charles qui "avec une mine trompeuse me fit poser ma candidature et fut même cause que ni moi ni mon fils Pierre ne fûmes nommés à cause de sa fausseté". Il se détournera définitivement de la politique pour se réfugier dans ses mémoires. On y lit "Rien ne se fait sans argent, c'est pourquoi notre siècle est perdu¹⁹⁷".

A la fin de l'année 1657, le collège des échevins fait mettre des vitraux d'une valeur de 600 florins près du chœur de l'église Notre-Dame de St Nicolas. Le vitrail représente les armes de

¹⁹³ FM 16

¹⁹⁴ Registres paroissiaux de Waasmunster

¹⁹⁵ Schouteete de Tervarent, les hauts échevins du Pays de Waes

¹⁹⁶ Annales du cercle archéologique du pays de Waes, Tome 3

Les sept Hauts-Echevins étaient nommés à vie, parmi les "personnes de probité, adhéritées et résidant dans le pays". De 1618 jusqu'en 1672, ils sont élus sur la base d'une liste de trois noms présentés par le Grand-Bailli. Ils siégeaient comme juge d'appel, au civil et au pénal et réglèrent les litiges fiscaux. En plus ils prenaient diverses décisions en matière de chasse et décidaient des deniers de la municipalité.

¹⁹⁷ Généalogie de Nève



gurent, écartelées de
i et du Roi¹⁹⁸.

Portrait de Charles II de Kerchove (+ 1660), seigneur de Swaenenbourg, haut-échevin du pays de Waes, et de son épouse Pauline van Steelant (1620-1653).

Pauline Van Steelant décède en 1653 après avoir donné au moins trois enfants à Charles. Elle est enterrée en l'église de Waasmunster le 9 octobre¹⁹⁹, le même jour que son fils Philippe, âgé de huit ans, ce qui nous permet de croire qu'elle est décédée des suites d'une maladie contagieuse. Ses biens sont partagés avec état clos le 31 mai 1656²⁰⁰.

Son mari décède en 1660, sans doute au début du mois de novembre. Sa place de Haut-Echevin devenue vacante passe le 25 novembre à Eugène de Recourt de Lens et de Liques, chevalier, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie espagnole. Eugène est le fils de Marguerite de Robles qui d'un second mariage avec Donato Allamani a eu une fille qui a épousé Maximilien Lanchals, Baron d'Exaerde et Seigneur de Denterghem et Ousselghem, ancêtre de tous les Kerchove actuels²⁰¹.

IXa Pierre-Charles de Kerchove,
qui suit après ses deux frères

IXb Philippe-Antoine de Kerchove (1645-1653)

¹⁹⁸ Traduit du latin: Il fit construire ce fragile monument, mémorial de sa foi en Dieu ferme et constante (en hommage au) juge juste et fort et patient et à mon ange de grand conseil, le verbe incréée, qui fut institué par Dieu juge des vivants et des morts, afin que, ceux qui entrent, voient la lumière de grâce et de vérité. Toujours soumis à son roi S.C.P.U. 1657

¹⁹⁹ Registres paroissiaux de Waasmunster

²⁰⁰ FM129.51.1729

²⁰¹ Baron de Kerchove d'Ousselghem: Un mariage "florentin" - le Parchemin

Né le 12 juin 1645 à Waasmunster, Philippe-Antoine est baptisé le même jour avec pour parrain et marraine, son oncle Gilles Dansaert et sa grand-tante Antoinette van den Kerchove, remplacée par Catherine Coens. Il décède le 9 octobre 1653 et est enterré à Waasmunster²⁰². Les registres paroissiaux indiquent qu'il est décédé et enterré le même jour que sa mère, tout en indiquant curieusement qu'il a 50 ans, alors qu'il n'en avait que 8 !

IXc Jean-Ferdinand de Kerchove (°1647)

Né le 26 août 1647 à Waasmunster, Jean-Ferdinand est baptisé le lendemain en l'église de Waasmunster avec pour parrain, Corneille de Nève remplaçant Jean-Charles du Chasteler et pour marraine, Marguerite van Steelant²⁰³.

Au décès de sa mère, il est mis sous la tutelle de Corneille de Nève, seigneur de Dullaert, et de Bernard-Adrien van den Kerchove. Dans le testament de son père, une clause indique que Jonkheer Ferdinand, doit hériter de la seigneurie de Swaenenbourg au cas où son fils aîné, Pierre-Charles, décéderait sans descendant mâle²⁰⁴. D'après le généalogiste Gaillard, Ferdinand serait mort jeune.

IX Pierre-Charles de Kerchove (1641-1691), seigneur de Swaenenbourg, Haut-Echevin du pays de Waes

Né à 3 heures du matin, le 9 octobre 1641, Pierre-Charles est tenu sur les fonts baptismaux par Bernard-Adrien de Kerchove remplaçant Maître Pierre van den Kerchove, Chanoine d'Ypres, et Anne van Steelant. On a même le nom du curé, Pierre Deuryncq.

Pierre-Charles, qu'on appelle couramment Charles, devient seigneur de Swaenenbourg à 21 ans. Quatre ans plus tard, lorsque Eugène de Recourt de Lens et de Liques décède en 1666, Charles est élu et prête serment d'haut-échevin du pays de Waes le 13 décembre. Il prend ainsi la place de feu son père et sera le dernier élu à vie par le Chef Collège car, en 1672, il fut statué que le collège des hauts-échevins se "changerait" tous les ans²⁰⁵. A cause de la guerre, cette règle fut néanmoins peu respectée.

En 1671, une rixe oppose la magistrature de St Nicolas aux hauts-échevins qui ont le projet de permettre l'admission définitive des Récollets dans la commune de St Nicolas. Les Haut-Echevins, mécontents de l'opposition que rencontre leur projet, décident de briser par la ruse, la résistance de leurs contradicteurs. Ils obtiennent la publication des bans pour le 26 juillet à 11 heures, bans qui somme les habitants de la paroisse de "comparaître le même jour devant le Haut-Echevin Swanenbourg (Charles van den Kerchove) à 2 heures de l'après-midi, dans le local du Landhuys, pour délibérer sur l'acceptation ou la non-acceptation des Révérends Pères Récollets dans cette commune". Comme les habitants se sont rendus en très petit nombre à l'audience, les Haut Echevins ont passé outre les délibérations, nonobstant les lettres de revendication et de protêt²⁰⁶. Outrés par la méthode, les magistrats de St Nicolas envoient une supplique au roi pour annuler la convocation du 26 juillet dernier. La résistance opiniâtre des magistrats de St Nicolas ne fera que postposer la décision finale, les récollets auront l'autorisation de s'établir à St Nicolas par décret du Roi daté de septembre 1688.

²⁰² Registres paroissiaux de Waasmunster

²⁰³ Registres paroissiaux de Waasmunster

²⁰⁴ FM 129

²⁰⁵ Schouteete de Tervarent: les hauts échevins du pays de Waas

²⁰⁶ Annales du cercle archéologique du pays de Waes, tome 14, p.110

D'un point de vue plus gé
 continue par intermittenc
 1667, les armées française
 ravagent toute la Flandre
 de résistance. Le pays
 constamment rançonné
 Gouverneur espagnol des
 faire quelque chose, faute
 ponts et les routes sont dé
 les villages de la région
 les incursions françaises e
 habitants à se mettre en s
 grandes villes. Charles-Pi
 régulièrement à Gand où
 cousins, et il y trouve un
 personne de Florence de
 Waudripont, fille du
 Basseghem²⁰⁷. La célébration du mariage
 a lieu le 2 août 1673 à la Cathédrale St
 Bavon de Gand.



**Portrait de Pierre Charles de Kerchove
 (1641-1691), seigneur de Swaenenbourg,
 haut-échevin du pays de Waes.**

Le 9 mars 1678, les Français prennent
 Gand. Par cette prise, le pays de Waes,
 qui se trouve sous juridiction gantoise, a
 en principe changé de domination.
 D'abord, trois des sept Hauts-Echevins
 qui habitaient Gand, sont obligés de prêter serment au Roi de France. Ensuite, les armées
 françaises ayant fait une incursion jusqu'à St Nicolas, au cœur du pays de Waes, les Français
 obligent les quatre autres échevins, M. de Kerchove dit Swanenburgh, son ami M. de
 Lanfranchi, seigneur de Cruybeke, M. Louis Thierin, seigneur de Clefs et M. Melchior
 Arents, membre du conseil de Flandres, de se rendre à St Nicolas le 12 mai 1678 afin de
 prêter serment devant le Comte de Montbron, gouverneur français de Gand, et leur nouveau
 supérieur. Le collègue est dorénavant obligé de tenir ses réunions à Gand. De son côté, le
 gouverneur espagnol suspend les sept hauts-échevins qui sont remplacés par un collège
 loyaliste. Désormais, il y a deux collèges de hauts-échevins, un "Français" à Gand et un
 "Espagnol" à la tête de Flandre (Rive droite de l'Escaut, près d'Anvers).

²⁰⁷ Gaillard : Bruges et le Franc :généalogie Cordes.

COSTUMEN

VANDEN

LANDE

VAN

W A E S

Her-druckt ten tijde van

M'her IACOUES RVDDER, Baron des Marez, Heere van Walle,
Erfachtigh Hoogh-Bailliu vanden Lande van Waes.

Hooft-Schepenen.

Jo. r. GHIILLIAME FRANCOYS VANDER SARE
Heere van Echoive, ter Elft, &c.
Jo. r. CHARLES VANDEN KERCHOVE, Heere
van Swanenburch.
Jo. r. FRANCOYS AUGUSTYN SCHOORMAN,
Heere van Copenklam, &c.
Don PEDRO JUAN OROSCO, Heere van Ghy-
sghem, Audevoorde, Eecke, Foffet, &c.

Jo. r. PIETER SIXTE DE NEVE, Heere vande
Koden, Dullact, Peper-straete, &c.
Jo. r. PAUL LOUYS DE CLERCQ, Heere van
Huntebift, &c.
Jo. r. JAN KEYNOOGHE.
Jo. r. FRANCOYS FERDINANDE D'HANE,
Licentiaet in beede de Rechten, Raedt Penfionaris.

Mr. JAN RAMONT, Heere van Clippelhoeve, Greffier.



TE GHENDT,
FRANCOYS D'ERCKEL inden Phoenix,
ENDE
MICHEL MAES in't groen Cruys, } Gheswooren Boeck-
druckers 1674.

Publication des lois du Pays de Waes et liste des hauts-échevins

Un an plus tard, l'Espagne humiliée accepte la paix de Nimègue. Une grande partie des territoires conquis par la France est rendue à l'Espagne. Le 3 mars 1679, les hauts-échevins espagnols reprennent naturellement leur place à St Nicolas, et les hauts échevins français sont démis de leurs fonctions. Tollé général de ces derniers qui obtiennent le 15 mai d'être réhabilités, et un compromis est trouvé en élargissant le collège à 13 personnes. C'est la dernière fois que Pierre-Charles figure sur la liste des hauts-échevins, la liste suivante datée de 1684 ne le mentionne plus²⁰⁸.

²⁰⁸ Annales du cercle archéologique du pays de Waes, tome 11, p.298 et suivantes



le Waasmunster²⁰⁹.
id, dans sa 55ième

lon, puis de Paul-

le jour même à
placé par son oncle
: Beken veuve de

N'ayant pas de frères, Anne-Caroline devient héritière féodale de la seigneurie familiale de Cordes-Waudripont. Cette belle dot, réalisée à l'occasion du décès d'Anne-Caroline de Kerchove en 1741, lui permet d'épouser un riche propriétaire en la personne de Charles le Gillon qui possède les seigneuries de Wulfsberghe, Goemaringhe, Snelleghem, Slyphove etc. Elle l'épouse en l'église St Jacques de Gand, le 8 janvier 1699 et ses témoins au mariage religieux sont sa sœur Angeline de Kerchove et Jean de Kerchove, Seigneur de Vaultx, son cousin. Le contrat est passé la veille devant le notaire Corneille Tack à Gand en présence de Macaire Van den Haute et Pierre van Cortenberg, tous deux jésuites.

Charles le Gillon, fils unique de feu le pensionnaire de Bruges, est originaire de cette ville. Charles s'y installe avec sa femme et y entame tout naturellement une carrière dans la magistrature. En 1713 il est nommé échevin, en 1717, conseiller. On le cite également comme prévôt de la confrérie du St Sang en 1706 et membre de la société St Georges (arbalétriers) en 1715²¹².

Lorsque décède son oncle Charles-Antoine de Cordes, dernier du nom, le 31 août 1707, Anne-Caroline hérite de tous les biens féodaux de cette famille comme les seigneuries de

²⁰⁹ Registres paroissiaux de Waasmunster

²¹⁰ Registres paroissiaux de Gand.

²¹¹ Registres paroissiaux de Gand - Cathédrale St.Bavon

²¹² FM76



Kerchove 1550-1850

nt, Medele, Loosene, Rijnslede, etc. Une véritable fortune qui va par d'autres héritages comme celui de Marie Bonaert, douairière partagé avec sa sœur Angeline et la douairière de Massiet²¹³.

Portrait d'Anne-Caroline de Kerchove (1677-1741), épouse de Charles le Gillon puis de Paul-François, Baron Spronckhoff.

Le 2 octobre 1720, Charles décède à 44 ans et laisse Anne-Caroline dite Anne veuve avec huit enfants mineurs. 13 mois plus tard, le 7 novembre 1721, Anne-Caroline se remarie avec Paul-François Spronckhoff, Seigneur de ten Ryne, Opdorp, ... Anne n'était plus toute jeune (43 ans) mais Paul-François l'était encore moins. Il s'était illustré comme garde de corps de Sa Majesté à Bruxelles puis comme envoyé extraordinaire à Madrid, près du Roi Philippe V, par le Palatin de Bavière, Gouverneur des Pays-Bas. Son mérite et la faveur du Roi lui valurent le titre de baron en 1708, avec la clause spéciale que ce titre pouvait passer à ceux de sa lignée collatérale²¹⁴. A son retour à Bruxelles il est nommé lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie allemande, dit "Les chevaux gris" par le gouverneur, puis épouse Anne-Caroline.

Ce n'est que le 12 juillet 1723 que la veuve remariée présenta aux échevins le volumineux état de biens de la succession laissée par son premier époux. Diverses contestations surgissent à ce propos, les tuteurs institués par testament de

Charles le Gillon refusant de comparaître ou de se faire représenter. Paul-François, le second mari d'Anne-Caroline, a sans doute les dents bien longues, ce qui pousse son épouse à prendre les devants. En date du 6 juillet 1724, elle comparait devant les échevins pour déclarer que son second mariage "était venu à cesser". Prétendant la parenté avec la famille le Gillon, ce qui est totalement faux, elle obtient l'annulation de son second mariage. Ainsi débarrassée de Paul-François, l'inventaire de la succession est accepté et le compte purgatif est clos le 4 mai 1725²¹⁵.

Paul-François Spronckhoff décède comme dernier hoir mâle de cette famille le 14 janvier 1741 et est enseveli avec ses armes clouées sur son cercueil, dans la sépulture de Spronckhoff, en l'église Notre-Dame à Bruges.

²¹³AGR, Inventaire détaillé des archives de la famille Godin, T296.

²¹⁴ Saint Bavon - Hellin

²¹⁵ Archives de la ville de Bruges, état de biens N°8218. Avec les annexes, il contient environ mille feuillets. "Actum ter weeserye den 6 july 1724. Ecd; is ghecompareert vrauw Anna-Caroline de Kerchove, in de qualiteyt als besittige ten sterfhuyse van jonkheer Charles-Francois de Legillion, midts s'rendantens tweede huwelijk aengegaen met mher Paulus-Frans Baron de Spronckhoff, alsnu is comen te cessen..." (état de bien, folio 4)

Anne-C
Bruges
receva
Swaen



mée²¹⁶. Elle est enterrée à St Donat à
d des ses six enfants le Gillon, l'aîné
Kerchove de Middiep, les Kerchove
squel les van Caloen de Basseghem.

**Tableau de quartiers de Charles le Gillon et
d'Anne-Caroline de Kerchove.**

²¹⁶ Généalogie de quelques familles des Pays-Bas - Bruges et le Franc - Gaillard; Généalogie Sproncholf et leGillon

²¹⁷ Les enfants de Anne-Caroline et de Charles-François sont:

- 1) Charles-Henri, sgr.de Wulfsberghe, Snelleghem, Goemaringhe, échevin de Bruges, °1 novembre 1699,+22 avril 1744, x15 août 1728 Marie-Ferdinande Lasso y Vega, fille de François, échevin de Bruxelles.
- 2) Hélène le Gillon, °25 avril 1705, +13 mars 1781, x8 février 1733 Pierre Joseph d'Erquisia, natif de Gênes, échevin et bourgmestre du Franc de Bruges, fils de Charles, colonel au service de la république de Gênes.
- 3) Marie-Anne, +20 novembre 1797, xGand 10 janvier 1753, François le Brum de Mieremont, capitaine au régiment du marquis de Los Rios, +20 septembre 1787
- 4) Angeline, °21 mars 1703, +1727
- 5) Louis Emmanuel, baron (1771) de Basseghem, seigneur de Wulfsberghe, Snelleghem, Goemaringhe, Swaenenburg, etc., échevin puis receveur général du pays du Franc. °28 novembre 1707, +7 juillet 1775, x 24 septembre 1742 Catherine Wynckelman, fille de Jacques et de Catherine de Croeser. La seigneurie de Swaenenburg passe à son second fils Charles Louis, +1831
- 6) Macaire Joseph, échevin de Bruges, °6 novembre 1711, +28 septembre 1784, x2 juin 1745 Catherine van Heurne fille de Aybert et de Marie Rapaert.

Xb Angeline de Kerchove de Walincourt (1679-1725), femme de François Hyacinthe, baron de Godin

Née à Gand le 6 mars 1679 à trois heures trente du matin, Angeline est baptisée à la Cathédrale St Bavon le même jour et sous condition, ce qui tend à dire que la naissance ne s'est pas très bien passée. Elle est tenue sur les fonts par Pierre de Waudripont, Seigneur de Basseghem et par Angeline van der Beken²¹⁸.

Lorsqu'elle est en âge de se marier, son père est déjà décédé et sa mère est définitivement atteinte par la maladie qui lui sera fatale. Tout comme sa sœur, elle cherche un appui auprès d'un cousin au 7ième degré, Jean de Kerchove, Seigneur de Vaulx, qu'elle appelle affectueusement papa. Jean qui a la soixantaine prend très à cœur d'être le champion des intérêts familiaux et va aider ces orphelines dans un but matrimonial. Pour preuve, voici une lettre d'Angeline, datée du 3 juillet 1703 à Bruges et adressée à Monsieur de Kerchove Seigneur de Vaulx, habitant la Sonnestraete à Gand.

“Monsieur et très cher papa, je viens vous faire mille remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait de me dire votre sentiment. Je suivrai votre bon conseil, lay escrit à mes deux oncles et leur ay fait connoistre mon chagrin mais ie n'ay pas encore de réponse. Aussitot que j'aurois réponse ie prendray la liberté de vous faire voir leur sentiments. Je suis encore un fois de plus désolée que iamais pour ce que les Hollandais ont passé les lignes, je vous assure mon cher papa que ie ne saey que faire car si je pers tout à fait le pays de Waes il me semble qu'il vaut mieux d'avoir un homme qui a grand bien que d'avoir une condition qui nas pas grand chose. Il me parle souvent de me favoriser autant qu'il pourra, et me dit que la coustume de Bruges est très favorable et donne la moitié des biens. Je vous prie donc , mon très cher papa, d'avoir la bonté de me dire si la coustume serez favorable. Pour moi je suis très triste que ma cher maman est continuellement incommodée. Je prie le Bon Dieu pour elle et adresse mes prières vers le Saint Sang afin que Dieu la veuille conserver encore de longues années comme ie ferrez la même chose pour vostre chère personne. Adieu mon cher papa, ie me recommande dans l'honneur de vos bonnes graces comme aussi à Mme de Vaulx, et soiez persuadé que je resteray eternellement dans un profond respect. Votre très humble et très obligée servante et fille, Angeline Kerchove²¹⁹”.

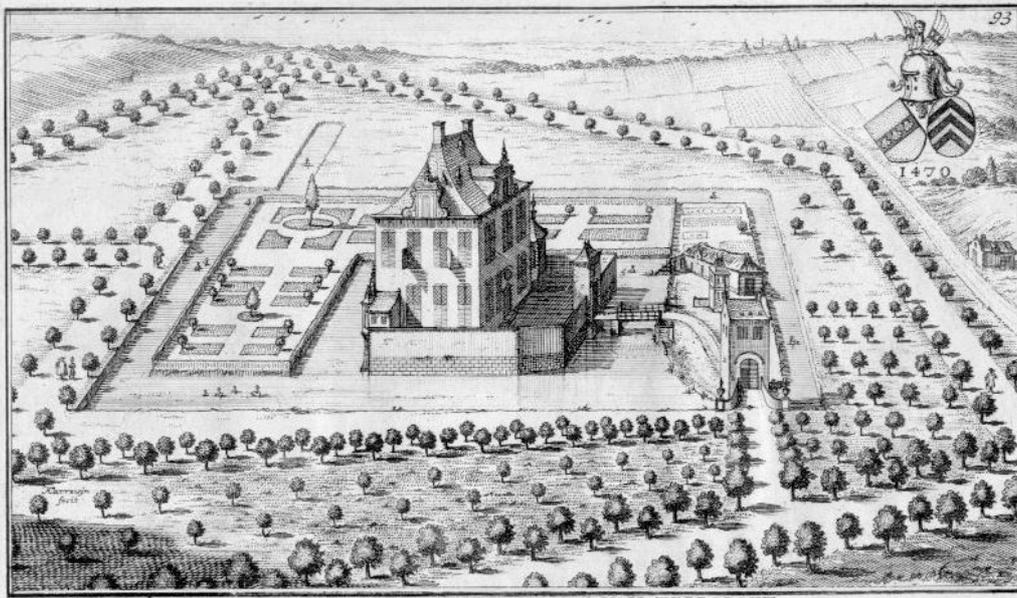
Finalement, Angeline que l'on appelle généralement Mademoiselle de Basseghem, puis, suite à l'héritage de ses parents, Madame de Walincourt, se marie deux ans après cette lettre, avec François Hyacinthe, baron de Godin, seigneur de Merlicourt, capitaine d'une compagnie wallonne au service de l'Espagne. Le mariage a lieu à Bruges le 19 décembre 1705²²⁰. Le contrat stipule qu'Angeline apporte tout ce qu'elle possède, dont la seigneurie de Walincourt, et que le baron de Godin reçoit de son père l'usufruit de nombreuses terres à Mons, Avesnes et Valenciennes.

Sa vie durant, François Hyacinthe va hériter de nombreux biens. Il y a d'abord les biens venant de son père : les seigneuries de Merlicourt et de Beaumetz ainsi qu'une belle maison à Malines. De ses tantes, il hérite de plusieurs maisons rue Fonteyne à Bruxelles et de sa mère, il hérite du magnifique château Ter Borghet à Elewijt-Campenhout, dans le Brabant Flamand, comprenant basse-cour, fossé et plantations sur une centaine d'hectares. Une impressionnante série de lopins de terres dans le Brabant accompagne cette belle succession.

²¹⁸ Registres paroissiaux de Gand - St.Bavon

²¹⁹ SAGK 1183. Le cachet accompagnant la lettre est aux armes suivantes : armes Kerchove brisé de Cordes.

²²⁰ AGR: Inventaire détaillé des archives de la famille Godin T296, N°13,14



Le château de Ter Borgh à Elewijt, propriété de François-Hyacinthe, Baron de Godin, époux d'Angéline de Kerchove de Walincourt.

Angeline et son mari se plaisent à venir tous les étés à Ter Borgh. Dès les premières gelées, ils prennent leurs quartiers d'hiver à Bruxelles, rue Fonteyne, et prennent à cœur d'y organiser de nombreuses fêtes afin de revoir les cousins des Flandres. Angeline donne au moins trois enfants à son mari puis elle vient à décéder au mois de novembre 1725. Elle est enterrée dans l'église des augustins à Bruxelles. De ses trois enfants, son seul héritier est François Hyacinthe de Godin de Merlicourt, les autres étant civilement morts²²¹.

Son mari ne tenant pas à rester veuf, il épouse en secondes noces Marie Anne Madeleine de Cloeps, fille de Jean, conseiller au conseil de Brabant. Cette dernière alliance ne plaît pas trop à François Hyacinthe, fils, car elle met en péril son futur héritage paternel. François Hyacinthe, père, se résout alors à écrire un testament indiquant clairement "que j'ai jamais eu l'intention de le vouloir frustrer d'aucun de ses avantages et prérogatives."

Cette démarche s'avère utile car de sa deuxième femme, François Hyacinthe a plusieurs enfants qui laisseront une descendance, contrairement à François Hyacinthe, fils, qui malgré son mariage avec Henriette de Vicq, meurt sans postérité. François-Hyacinthe, père, décède le 12 décembre 1733 à Bruxelles et est enterré auprès de sa femme le 14²²².

²²¹ Les trois enfants d'Angeline sont; 1) François Hyacinthe +s.p.24 février 1780 x Henriette de Vicq, 2) Marie Caroline Françoise Jacqueline, + s.p. vers 1725, 3) Jacques François Charles Hyacinthe, + jeune, avant 1725. (Ter Borgh est hérité par François Hyacinthe le 4 février 1734.)

ANB 1859, généalogie Godin. D'après la généalogie Godin figurant dans la Chronique van Zeelant par M.Smalleganck, la famille Godin descend des Seigneurs de Hortaing, issus de Jean de Bernifart, frère de Hugues d'Ostrevant, dont les ancêtres étaient neveux des comtes de Hainaut qui descendent des comtes de Valentinois. Ces Seigneurs auraient changé leurs armes et leur nom à cause de leur fonction héritable de Servant de l'Ostrevant dans les années 1065, 1096, 1122.

²²²AGR; Inventaire détaillé des archives de la famille Godin T296, N°13,14

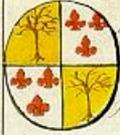
Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790



du 5. 51

Josse vanden Kerchove de
meurt aussi à
Nienport vivant
grandement avec
un Chapelain chez
lui et trois Cheval

Guillaume van den Kerchove
Seig. de Vaux fut premier Chevalier
de la ville d'Ypres



épo l'an 1543.

Abreau de l'Espinoz,
ville d'Etienne par de lignes
et de Catherine de Nigri sœur du
Chancelier de la Toison d'or.

ils gisent à nre Dame au Choeur à
Ypres.

voyez page 57

{A.

Guillaume van
den ou de Kerchove
ou Kerchove. (de la
façon que les modernes
écrivent) Fils de Jaquet
van den Kerchove fut
Bourgeois de la
ville de Nienport, et
Honoraire de celle de
Diamant avec auto-
rité de substituer un
Lieutenant comme
opert par la Commis-
sion de Maximilien
Roi des Romains et
par Charles Archiduc
d'Autriche, le passa le
27. fev. 1538.



épousa
en 1522.

Adrienne
de Berck fille
de Jaquet et de
Jostine van der
Graecht la quelle
avait épousé en
1522 Guilt. van
Kerchove et à
Côte.



Jaquet van den Kerchove
Gentilhomme de la Maison
du Duc d'Archebat mort à
marier à Oustbourg.

Ils sont enterrés
en la sépulture au
dit de nre Dame.



épo en l'hozel
Anne Marie
Knibbe.



Jostine van
der Graecht
fille de Gemi
mort le 2. Jan. 1540 avec
la quelle il git en l'église
paroissiale de nre Dame à
Nienport vois leur Indryp.
Ils ont sepulchrales en Gr.



Jerome van den
Kerchove fut
Chevalier du Praseq
de Bruges

{B.

épo femme Heurlebois fille de Jaquet
et de Marguerite de Noorkerche.

Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 1)

2

Guillaume vanden Kerckhove, seig^r de Middiep, Steenvaertvelde etc.



ép^o Claire de Leul, fille de Lion 1^{er} de la Barre, et de Marie de Rinneghem.



Adrienne vanden Kerckhove.

ép^o Gille Loisir, fils de Lion et de Nicolas Loisir.

Kerchove, dont descendent



Josse de Kerchove (ecrivant en flamand signait vanden Kerckhove), seig^r de Vaux, fut premier secrétaire de la ville de Land par Lett. Lett. de Philippe II. Roy d'Espagne en date du 22.

juin 1581 dont copie page 18. Il trespasla le 11 de mai 1624.

A Epousa par contract du 1^{er} jour de Mars 1607 Anne van Heurne fille de Jacques dernier heir mal de cette noble famille et de femme de Moors, elle deceda le 17 juillet 1637 comme conste par leur Epitaphie qu'ils ont à l'Église de St. Michel a Grand Sas un beau Monument de Marbre avec huit quartiers dont copie page 18 et pag. 39.

Antoine de Kerchove mort à marier



Charles vanden Kerckhove.

ép^o Antoinette de Marbaix, fille d'Antoine coquier

18

Jaquet vanden Kerckhove trespasla au service de la Maj^{te} Cath. le 23 Janvier 1607.



B ép^o Catherine de Maldegheem, fille de Pierre et de Marguerite de Walperz, morte le 1^{er} Janvier 1603.

Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 2)

3.

Guillaume vanden Kerckhove est mort Prêtre Seculier



Nicolas vanden Kerckhove sgr de Middiep etc

ép^o la Cousine Stabeau vanden Kerckhove. Fille de Jaques, morte le
14. juin 1630.

Pierre van den Kerckhove sgr de Steenwaersvalde fut premier s'chevin de
la ville d'Après, depuis se mit dans l'Etat ecclésiastique et devint Chanoine de
St. Martin dans la susdite ville.

Catherine de Kerchove Religieuse à l'hôpital noble d'auvergne.

Jenne de Kerchove Religieuse Carmélite à Louvain.

M^{sr} Jean de Kerchove Chevalier (écrit par Lett. pat^{tes} du 23 oct. 1639) sgr de
Vaux et de Champagne s'chevin de la ville de Gand. des deux bancs et
années 1634. 38. 39. 40. 42 et 1645.



ép^o par Lett. pat^{tes} du oct. 1635. Jaquelina de la D^{lle} Dame du dit
lieu et d'Elchove (après la mort de son frère Gerard sans enfant)

Fille de Francois sgr de dit lieu et d'Après de la baronnie de Dame
d'Anvaing. voyez les huit quartiers De ce Dame page 41.
Jean susdit étoit baptisé à St. Michel à Gand le 17 Mai 1606. et marié
en la même Eglise le 23 Octobre 1635.



Clair de Kerchove

ép^o M^{sr} Jean de Gruistere. Chevalier sgr d'auvergne. Fils de J^{se}
sgr du dit lieu et de Beelaere et de Jenne de Hembicte.

Cette Claire reçut la benediction nuptiale à St. Michel le 22 Mai 1628.



Philippine de Kerchove morte à Bruxelles le 12 aout 1668.
étoit baptisée le 2 Mai 1610 et mariée l'an Mars 1632.

ép^o l' Louis le COUVRE sgr d'Amant, mort à Liege le 12 d'
aout 1645. Fils de Jean sgr du dit lieu, Capitaine au service
de l'Esp. Cath^{ol}, et de Marie Anchemant.

elle ép^o 2^e Claude Philippe de Brune sgr de Gentbrugge s'chevin de France
de Louves. Fils de Claude et de Marguerite Boelhuut; mort le 14. juin 1671.

Jossine vanden Kerckhove morte a marier



Stabeau vanden Kerckhove

ép^o Nicolas vanden Kerckhove sgr de Middiep & ci dessus.

Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 3)

4.

Catherine Marguerite vanden Kerckhove
 Bernard et deien vanden Kerckhove sgr de Middiey mort sans postérité.
 Claire vñ Kerckhove Religieuse à l'hôpital noble à Andervarde
 Niccolas Denis vñ Kerckhove Capit. d'Infanterie sgr de Middiey mort à marier
 Antoine vñ Kerckhove Capit. d'Infant. sgr de Middiey a prest. le 1^{er} Mars
 le 8 d'oct. 1664. Marguerite de Haveskercke, fille de Jacques Genier.
 Jean Baptiste vñ Kerckhove
 George vanden Kerckhove Juvvite.



Jeanne de Kerchove, née le 26 Dec. 1636 et baptisée à S. Michel.
 epa Henri Gage Colonel d'un Régiment croissant au service de l'Angleterre.
 mort 1702. Fils d'Henri Gage aussi Colonel d'Infanterie
 gouverneur d'Exeter et de Marie Danyell d'Isbury.
 Ils sont mariés en la dite Eglise de S. Michel le 10 Janvier 1671, lui étoit né le 7 Juin 1650.
 Isabelle de Kerchove sgr d'Eschevaux, la Deuze etc.



epa par contracte et à l'Eglise de S. Michel le 10 Avril 1671.
 Marie Jeanne della Faille Fille de Jean Baptiste Chtr sgr de Winoove,
 huissier en et de Barbe Tricht, morte l'an 1733 le 14 Sept. remariée à
 Meffire François Joseph d'Anquiers, Baron de Courvionet & mais sans enfant.

D.

voyez les huit quartiers de cette Dame page 43.



Jean de Kerchove sgr de Vause mort sans enfant le 28 avril 1671
 echevin de la ville depuis 1675 jusqu'à 1699.
 epa Helene Thérèse de Nicumunster morte le oct. 1708.
 fille de Pierre sgr du dit lieu et de Helene de Crombrugge, ils sont
 mariés à S. Michel à Gand le 29 mai 1689 et lui étoit né le 20 Août 1706.
 Marie van ou de Kerchove Religieuse au Couvent de Despute à
 Gand, née le 4 Juillet 1693 et baptisée aussi à S. Michel.
 Anne de Kerchove morte à marier le 10 Juin 1684. git à
 avec 16 quartiers sur la Pierre Sepulchrata dont Copie page
 âgée de 41 ans.



Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 4)

5.

Jean Francois de Kerchove seigneur d'Elchoue, la Druze, van 28
 trespas le 29 Juillet de l'an 1733 à neuf heures du soir; il étoit né le 30 Janvier
 1672. et baptisé à S. Michel à Gand.



Épou par Contract du et en ladite Église le 10 Avril 1698. E
 et Anne Isabelle Lanchals, Baronne et héritière d'Exerde, fille
 de Messire François Philippe, Baron d'Exerde, seig^r d'Obine, Don-
 dergem, Oelhelgem, Godehem, etc, et de Victoire Dairre Memanni, trespas
 le 13 nous 1733. git dans l'Église d'Obine sous une belle Pierre sépulchrale
 avec ses seize quartiers dont Copie Esq^e et page 45.

Ferdinand de Kerchove deceda le 10 avril 1740 git à S. Michel à
 Gand avec 16 quartiers sur son Blason, dont ci joint les noms.

^{Estrovet} Kerchove	La Druze	^{Marchands} Della Taille	Tricot
L'Espinox	La Motte	Stecher	de Vost
van hurne	la Hamoide	la haye	Darmant
de Moor	Herteltes	de la Gouchie	Perandt

Jean de Kerchove. mort a marier, étoit né le 17 Nov. 1672.

Gerard de Kerchove. Belgeime de l'Abbaie noble d'Enaeme pres
 d'Audenarde. mort 1712.

Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 5)

6.

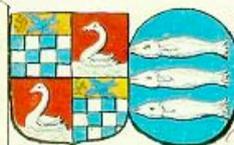


Melvire Engelbert Martin Joseph de Kerchove
 Baron d'Exerde du Chef de la Merse (lequel titre
 lui fut ratifié, et confirmé par Lett. patt. de Lett. et d'Alta-
 rie Thérèse en date du 31. mars 1792. dont copie Lage) s'gr du dit Ex-
 erde, Chichove, la Douze, Olvère etc. trépassa le 21. février 1798, et fut baptisé
 à S. Martin à Gand le 2. fév. 1765, et marié à S. Michel le 10. Janvier 1773.
 Epousa par Contrat du Marie Isabelle Baldvine nee
 Baronne de Lingerling morte le 24. novembre 1756 Fille de Melvire Fran-
 cois Adolphe Baron de Lingerling Envoyé de L'Empereur Charles VI à la Haye
 etc de Conilie Adrienne Baldvine de Cottenburgh.
 voyez page 47.

Charlotte Françoise Joseph de Kerchove, morte 17 avril 1749, gît à Olsene.
 Epousa par Contrat du

 Jérôme Olivier Limnander seig. de Zutre etc. Fils de Jérôme
 Sébastien s'gr du dit lieu par achat de de Beer Baron de Heule
 (beke) et de Jeanne Marie Kehenara. page 20
 Il trépassa le 12 Juin 1768 et fut enterré aux Dominicains à
 Gand. Il avoit épousé la dite Dame en l'Eglise de S. Michel le 23. Nov. 1729.

E.



Jean François de Kerchove seig. de Denterghem etc.
 mort le 25. décembre 1756. gît aux Carmes (chaussée à Gand
 devant le grand autel au Chœur sous une Pierre Sepul-
 chrale de marbre blanc decorée de six quartiers et voiez
 Lage la Copie
 Epousa par Contrat du Thérèse Isabelle van de Viverse, fille
 de François Guillaume et de Marie Louise van Doerwaele. Lui étoit né
 le 10. Avril 1702 et baptisé à S. Michel, et marié en la même Eglise le 11. Nov.
 1740.



Gerard Joseph de Kerchove seig. d'Oerselghem
 et de Gollhem.
 Epousa par Contrat du Marie Anne Colette
 della Paolle Dame de ter Elst Fille de Guillaume Albert s'gr
 de ter Elst Landeghem etc. conseiller de Conseil en flam dre, et de Jeanne Françoise de Key.
 Morte le 27. Janvier 1767. lui te.
 Ils étoient mariés à S. Michel
 le 14. Juillet 1736.

Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 6)

Messire Albert Desideré Xavier de Kerchove, Baron d'Exaer:
 de, sgr d'Eschove, la Duzze, Olsene, etc. né le 2 Oct. 1756 et baptisé
 à S. Raouy. } F.
 Epousa par Contract du Septembre 1761. a Gand Camille-Josephe
 Guilaine de LONS fille aînée de Mess. Nicolas François seig. d'Oye:
 ghem, Bonchal etc. Maréchal héréditaire du Brande et de Livine hypolite de Beer.
 voyez les huit quartiers de cette Dame page 49.



Marie Caroline Adrienne Guilaine de Kerchove, née le 26 Avril
 1743.
 Epousa a Gand le 29 Décembre 1763. Charles François Joseph Biers Fils
 aîné de Jean Charles sgr de Welte, Nieuwenhuijste etc. et de Marie Théo:
 dose Thier Dame de Rauchot, Rudserschove.



Caroline et Maximilienne Joseph de Kerchove, née le 18 Mai
 1745 et baptisée à S. Lauvau à Gand.
 Epousa à S. Michel le 26 Juin 1774 Jean-Baptiste Pierre Joseph
 de Ghellinck; Fils cadet de Messire Adrien Xavier, Chevalier,
 seig. d'Esghem & de Thérèse Elisabeth Françoise Riculant. } page 26.



Jean François Joseph de Kerchove, né le 31 Juillet 1747 et bap:
 tisé à S. Lauvau.
 Epousa à S. Michel le 23 Août 1773 Sabine Jeanne Guilaine de
 la Huille; Fille aînée de Messire Emmanuel Jean-Joseph, Comte de la
 Huille, seig. de St. Menode, Escho, etc. et de Sabine-Jacqueline Joseph de Ghellinck. } page 28.



Emmanuel Jean-Baldouiz de Kerchove seig.
 d'Osselghem, né le 16 Juin 1739 et baptisé à S. Michel
 Epousa le 25 Juin 1760 a Gand Constante Suboimé
 de la Tour Dame de Meere, fille de Ignace Fran:
 cois de la Tour Sallis Eschevin de la Cour de Gand et de Marie-Louise van der
 Haegen Baronne d'Herdelom etc. morte le 14 février 1762. sans enfant.



Jérôme François de Kerchove, né le 30 Oct. 1743.
 Epousa a Gand le 9 Juillet 1767 Marie Florence de Meers
 Robert fille aînée de seig. Charles seig. de Mauregat, et de Marie
 Angeline de laingcoit. } page 16.

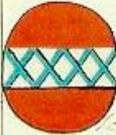
Généalogie Kerchove écrite par le Chanoine Hellin vers 1790 (suite 7)

18.

Guillaume vanden Kerchove
(Fils de Charles page 2.) 17e de.
Swanenborgh Capitaine d'Infanterie
mort à marier

Jelle vanden Kerchove aussi-
decédé sans alliance.

Charles vanden Kerchove 17e
de Swanenborgh (après son frère
surdit) fut hautschewin du Cais de
Waes mort en 1660

 Jeanne Louline van
Steclant morte 1653.
Elle fut enterrée à Waesmun-
ster au sudit Cais; elle étoit
Fille de Cant van Steclant et
de Jacqueline de Cortewille.

K
page 2.

Herauldus vanden Kerchove
Comte de la Compagnie du
Comte de Mouscron mort à
marier

 Marie vanden
Kerchove
epa Nicolas de
Martin se demourant
à Fournoi.

Charles vanden Ker-
chove 17e de Swanenborgh
hautschewin du Cais de
Waes trespasé le 16 Decemb.
1691. get pres de son Corc.



epa de Antoinette
Florence de
Cordet, Fille de
Charles de Cordet dit d.
Watripont, et d'Anne
vander Beke.

Philippe vanden
Kerchove mort jeune

Jean Ferdinand d'van
den Kerchove.

Alone Caroline van
den Kerchove Dame
de Swanenborgh née le
2 Aoust 1677 baptisé Payen.



epa Charles
François Le
Gillon 17e de
Swanenborgh etc.
Fils de Charles François
17e dudit lieu Conseiller de
Bruges.



elle epa 2e en 1721. et Marie
Louise, Baron de
Spronckhoff dont elle se
sépara avant de se former
de la Barente, seulement
après que le mariage
avoit été contracté, sans
le faire.



Angéline
vanden Kerchove
née le 6 Mars 1699
baptisé à St. Rouven.
epa elle est hyacinthe
Baron de Godin Cap-
taine d'Infanterie au
service du Roi d'Espagne.

CHAPITRE IV

Josse II, septième génération

VIIId Josse II van den Kerchove (1554-1624), seigneur de Vaulx et Campagne, secrétaire de la ville de Gand

Depuis plusieurs semaines déjà, Isabeau de l'Espinoy a jeûné en vue de l'accouchement de son quatrième enfant. Elle sent l'accouchement très proche et se repose sur le lit conjugal éclairé par une lumière affaiblie venant des fenêtres étroites, occultées de tentures. Encore un rapide coup d'œil pour s'assurer que tout est prêt: la chaise longue sur laquelle aura lieu l'accouchement, le chauffe linge de bois ou d'osier derrière le paravent qui concentre sur lui la chaleur de la cheminée. Le berceau en forme de barque qui repose sur deux pièces arrondies permettant le bercement. La somptueuse robe de baptême, les habits et le linge quotidien.

Au chevet de la mère en couches, on veille à ce que les chandelles aient une flamme bleue, signe qu'aucun mauvais esprit ne rôde aux alentours et voilà qu'enfin, au prix de mille souffrances, l'enfant naît. La sage-femme l'enveloppe d'un linge chaud et présente le bébé à ses parents. Ensuite, elle panse l'accouchée, habille le bébé et le dépose dans les bras de Guillaume van den Kerchove, père du nouveau-né, en prononçant les paroles suivantes ; "Voici votre enfant. Que Notre Seigneur vous donne par lui beaucoup de bonheur, ou qu'il le rappelle à lui bientôt." Guillaume, très ému, prend l'enfant et dit ; "C'est un garçon et nous lui avons donné comme nom Josse, comme son grand-père".

Le nouveau-né est entré dans la vie sociale en 1554 dans la ville portuaire de Nieuport. Parents et voisins l'entourent, vantent sa beauté, sa force ou cherchent des ressemblances et Guillaume, en remerciement de tant d'intérêt, leur offre de l'eau de vie et des friandises. Diverses cérémonies jalonnent les premières semaines de l'enfant avec comme point d'orgue le neuvième jour après la naissance. C'est le jour de la réception générale ou les commères retracent, avec tous les détails qui s'imposent, l'histoire de l'accouchement. Les hommes discutent, eux, de la crainte de voir une armée française hostile sous les murs de la cité. Situées à une trentaine de kilomètres au sud de la ville, les armées du Roi de France Henri II, dévastent le pays malgré les tentatives de Charles-Quint de les en empêcher. Il est vrai que ce dernier est fort occupé par le mariage de son fils, le futur Philippe II, avec Marie Tudor, Reine d'Angleterre, connue plus tard sous le nom de Marie la Sanguinaire. Si de cette alliance un fils était né, celui-ci aurait hérité de l'Angleterre des Pays-Bas et de la Bourgogne, entraînant une croissance considérable du commerce entre Nieuport et les villes anglaises, tout bénéfice pour les Kerchove.

Malheureusement, Marie Tudor décède sans héritier en 1558, ce qui élimine cette possibilité et, comme s'il y avait un lien avec les Kerchove, c'est cette même année que Guillaume van den Kerchove, sa femme Isabeau et tous leurs enfants quittent définitivement Nieuport pour la ville plus importante d'Ypres qui connaît un lent déclin²²³. Rappelons qu'Ypres est la ville d'origine des Kerchove et que l'influence considérable qu'ils y ont exercée a certainement joué en faveur de ce choix.

²²³ FM42. Guillaume et sa femme quittent la bourgeoisie de Nieuport pour la ville d'Ypres le 28 avril 1558. Ils sont accompagnés de leurs enfants, Guillaume (10ans), Corneille (9ans), Josse(4ans) et Adrienne (9ans).

Wie Don Jan D' Austria das Schloß zu Namen erwischt



2 Nach dem Don Jan hatt vernommen,
Das seine anschleg sein auskynnen,
Auch seine brieff zum König, datierit,
Auffm rechten wege wern verpret.

Dem landtsfriddon vertraut er nit,
Auff Namen sich als bald begibt,
Da er auff dem Weidwerck yn wald,
Zu sich erfordern lecht alibald.

Vom schloß, den Hern Castillein
Dass er zu yhne kunnit allein,
Don Jan nimpt seiner schantzen acht
Zum Schloß eilents er sich auff macht

Da er gar fleißig tag vnd nacht,
Last halten gutte hatt vnd wacht
Anno Dñi. M. D.
LXXVII. 24 Julius

de parfaire son
livers maîtres et
fait visuellement,
fficile par le prix
oucis qui hantent
t de conversation
e déchaînent dans
exercer la terreur.
nements majeurs.
mille : la stricte

son maître pour
is les registres de
ent fréquenté une

**Prise de Namur par Don Juan et une cinquantaine de gentilshommes parmi lesquels
Josse II van den Kerchove**

Une fois ses études achevées, Josse constate que son père est fort soucieux de lui trouver une fonction honorable. Une nomination comme échevin de la ville est fortement improbable puisque les places sont déjà prises par son père ou son frère aîné. Les lois de la ville d'Ypres indiquent en effet qu'il ne peut y avoir deux membres d'une même famille présents sur les

bancs de l'échevinat. Par contre, une place dans l'administration communale comme pensionnaire ou secrétaire de la ville est parfaitement possible tout en restant dans la zone d'influence immédiate des Kerchove et de leurs familles alliées. En vue d'une pareille fonction, le père de Josse se charge de développer les connaissances linguistiques de son fils : avant tout, Josse utilise le flamand, langue germanique qui en ce temps est bien plus proche de l'allemand qu'actuellement, il lui est donc facile d'assimiler cette dernière. Il connaît le français surtout grâce à sa mère d'origine francophone et par les documents officiels rédigés en français. Ajoutons à cela sa connaissance du latin qui est à mettre en relation avec son éducation catholique et qui est la porte ouverte à la connaissance de l'italien. Il doit bien connaître l'espagnol aussi puisque les Flandres appartiennent à la couronne d'Espagne qui est, rappelons le, la première puissance du moment. A cette époque, la connaissance de la langue et de la littérature espagnole est si répandue dans nos contrées que beaucoup d'Espagnols s'en étonnent. Josse utilise l'inévitable "Vocabulare om te leerene Walsch, Spaensch ende Vlaemisch", le plus ancien manuel d'Espagnol à l'usage des habitants des Pays-Bas.

Après l'apprentissage des langues, on lui fournit l'expérience nécessaire à son futur métier de secrétaire. Grâce, semble-t-il, à l'entremise de Wautier van der Gracht, Seigneur de Gracht et lointain allié des Kerchove, Josse van den Kerchove réussit à s'introduire comme secrétaire chez Marguerite de la Marck, première Princesse d'Arenberg, cette dernière étant la belle-sœur du dit Wautier van der Gracht.

Marguerite de la Marck est la dernière d'une lignée issue de la très importante famille La Marck qui possède des terres immenses parmi lesquelles figure le comté récemment devenu principauté indépendante d'Arenberg dans l'Eifel, non loin de Cologne. Ces terres avaient été accordées héréditairement aux vicomtes protecteurs de Cologne au XIIe siècle par les évêques pour services rendus. Par après, plusieurs membres de la famille devinrent eux-mêmes archevêques de Cologne alors que d'autres devinrent princes-évêques de Liège, tel Erard de la Marck qui remplit cette fonction pendant trente ans et marqua sa ville par son règne salutaire. Un autre ancêtre fameux de la famille est Guillaume de la Marck dit "le sanglier des Ardennes". Connu pour son caractère féroce, il tua de sa propre main l'évêque de Liège en 1482 après l'avoir attiré dans une embuscade. Après ce forfait, il s'érigea en maître absolu de toute la région liégeoise et luxembourgeoise.

Marguerite de la Marck est veuve de Jean de Ligne, baron de Barbançon, chevalier de la Toison d'Or et pair de Hainaut. Comme les Kerchove, ce dernier était entièrement dévoué à la cause de Philippe II et mourut à son service à la bataille de Heiligerlee. De cette alliance naquirent plusieurs enfants qui abandonnèrent le nom paternel de Ligne pour celui d'Arenberg car ils en étaient les héritiers. C'est ainsi que les Arenberg actuels sont issus d'une branche cadette des Ligne.

Mais revenons à Josse. Il quitte Ypres après avoir salué et embrassé toute sa famille puis se rend au château de Barbançon dans le Hainaut, résidence de la famille de feu le mari de Marguerite. Muni de ses lettres de recommandation, Josse est présenté à Marguerite de la Marck qui vient de terminer un long et éprouvant périple entre les cours européennes²²⁴.

²²⁴ Père Charles d'Arenberg; Des marques de grandeur de la maison Souveraine des Ducs d'Arenberg.

"Les Arenberg, firent un grand voyage dans toutes les cours d'Europe. Marguerite partit avec son fils Charles, sa fille puisnée, sa demoiselle d'honneur et deux de ses filles et quelques gentilhommes de sa maison et autres domestiques jusqu'au nombre de 40 personnes. Partis d'Arenberg, ils se rendent à la cour du duc de Clèves à Neubourg puis marient Anne d'Arenberg à Philippe, prince Palatin pour y rester le temps des noces. Ensuite accompagnés des ducs et duchesse de Bavière, ils partent trouver la duchesse de Lorraine, malade à Fribourg, puis chez la landgräfin de Leuchtenberghe sa soeur qui la mène chez elle à Fremdt. Marguerite y séjourne 2 mois

Comme prévu, Josse va d'abord acquérir une certaine expérience auprès du principal secrétaire de Marguerite avant d'être désigné secrétaire du fils aîné, Charles d'Arenberg, de deux ans son aîné²²⁵. Josse comprend vite son rôle et le contexte de sa nomination. D'une part les Arenberg ont considérablement gagné en puissance et fortune du fait qu'ils viennent de prendre place parmi les états germaniques par délibération du 17 octobre 1576, ce qui leur permet lors des diètes impériales, d'avoir "qualité, session et suffrage à l'assemblée". D'autres part, Charles d'Arenberg "quoique pourvu de rares et belles qualités et d'un excellent naturel était encore dans une jeunesse susceptible de mauvaises impressions." Aussi, avant qu'il ne reprenne le flambeau familial, Marguerite l'entoure d'une cour de gentilshommes de sa génération ayant suffisamment de valeur pour avoir un effet bénéfique sur lui.

Le travail de Josse évolue rapidement. Dans un premier temps, il se borne à quelques transcriptions, à gérer les archives et à remplir les registres. Mais les événements majeurs de l'histoire vont bouleverser la période d'apprentissage du lieu et de ses coutumes. Par nécessité, il prend le rôle de conseiller dans certaines démarches entreprises par les La Marck. Ce sont surtout les procès pour la protection des terres récemment achetées en Hollande par Marguerite qui lui demandent beaucoup d'énergie. Ces terres hollandaises avec la baronnie et le château de Sevenenberghe ont été achetées à un de ses oncles de Berghes puis ont été confisquées dès le commencement des troubles pour être finalement restituées par le traité de pacification de Gand en novembre 1576. Comme Josse maîtrise parfaitement le flamand, il se charge de la rédaction et de l'échange de courrier concernant ces terres.

S'il est question d'événements majeurs de l'histoire, de troubles et de confiscations, c'est parce que les Pays-Bas sont en proie au désordre le plus complet dû principalement à l'incompétence du gouvernement espagnol. Ce qui représente la puissance de l'Espagne aux Pays-Bas est devenu une troupe de trente mille soldats privés de solde, pillant le pays et dévalisant la population. Ces pillards réussissent même à prendre la ville d'Anvers et la mettent entièrement à sac. Aussi, les défenseurs de la cause espagnole comme les Kerchove ou les Arenberg se font-ils très rares. Voyant la province presque entièrement perdue à sa

et retourne à Fribourg, à Munich et au Tirol où elle est reçue par l'archiduc Ferdinand à Innsbruck, à Trente (passé les Alpes) Vérone, Vicenze, Mantoue Ferrare, Lorette, Naples chez les Albe, Rome chez le cardinal Farnèse, Florence, Bologne, Plaisance, Rome, elle y baise les pieds du Saint Père qui la reçoit en audience, de nouveau à Florence où elle est recue par la grande duchesse, Bologne, Modène (duc de Ferrare), Parme chez les ducs du même nom, Plaisance, Pavie, Milan chez le gouverneur le marquis Dapamonté durant 17 jours, Venceuil chez le duc de Savoie pour 15 jours. En 1575 arrive un gentilhomme avec le message suivant; elle est priée par S.M. l'Empereur Maximilien d'aller en France pour lui ramener sa fille Elisabeth, Reine de France par son mariage avec Charles IX, devenue veuve sans postérité. Marguerite se rend donc à Nancy chercher Elisabeth puis la ramène à Vienne. A cette occasion l'Empereur la nomme Princesse d'Empire pour elle et toute sa descendance puis, après l'avoir comblée de beaux présents, il la laisse repartir en Bavière où le duc et la duchesse de Bavière l'attendent à Landtshuth près de Munich chez sa soeur la Landgravinne. Après son séjour, elle retourne à sa maison de Barbançon et y reste deux années entières pour se reposer de ses longs voyages.

²²⁵ Charles Prince d'Arenberg et du Saint-Empire, duc d'Arschot et grand d'Espagne de première classe par sa femme. Admis dès l'an 1556 par l'Empereur Ferdinand Ier au collège des Princes d'Empire. baron de Sevenenberghen, sgr. de Mirwart, Naeldyck, Enghien par achat fait au roi de France en 1606, pair de Hainaut, maréchal héréditaire de Hollande, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, conseiller d'épée au conseil d'Etat, amiral et capitaine général de la mer, chef des finances du Roi des Pays-Bas, gentilhomme de la chambre de l'archiduc, capitaine de 50 hommes d'armes, premier commissaire au renouvellement des lois de Flandres en 1590 et 1592, désigné en 1587 pour prendre le Gouvernement Général des Pays-Bas au cas où la maladie du comte de Mansfeld le mettrait dans l'impossibilité de remplir les hautes fonctions dont il était investi. Charles d'Arenberg est né en 1550 et décédé à Enghien le 18 juin 1616. Il est inhumé en cette ville dans le couvent des capucins dont il fut le fondateur. Charles a épousé Anne de Croÿ qui hérite du duché d'Arschot par son frère Charles, duc d'Arschot. Charles et Anne eurent douze enfants. (Poplimont)

cause, le Roi Philippe II d'Espagne tente un coup d'audace et désigne Don Juan d'Autriche comme gouverneur des Pays-Bas.

Don Juan d'Autriche, fruit du caprice de Charles- Quint et de Barbara Blomberg, lavandière de Ratisbonne, est le demi-frère du roi d'Espagne Philippe II. Il jouit de la plus haute renommée par ses victoires contre les Turcs à Lépante et est considéré comme le premier chevalier de la chrétienté. Don Juan quitte l'Espagne et traverse rapidement la France déguisé en laquais et sous un faux nom. En novembre 1576 il arrive à Marche-en-Famenne au Luxembourg d'où il fait savoir qu'il est seul au point de ne pas avoir de secrétaire. A son grand déplaisir, personne ne s'en inquiète et il s'indigne de ne pas voir la haute noblesse lui présenter ses hommages.

Depuis peu, Charles d'Arenberg et sa petite cour parmi laquelle figure son secrétaire, Josse van Kerchove, se sont mis à l'écart des troubles et ont élu résidence au château de Mirwart au Luxembourg, propriété de sa mère. Mirwart étant proche de Marche-en-Famenne, Charles d'Arenberg ne peut ignorer la présence de Don Juan et vient lui présenter ses compliments. A sa grande surprise, Don Juan lui demande d'emblée de se charger d'une mission auprès de l'Empereur et des princes de l'Empire. Malgré une tentative de Marguerite de la Marck d'empêcher son fils de partir, Charles ne peut refuser et part en Allemagne avec son secrétaire²²⁶. A cette occasion, Josse van den Kerchove est nommé secrétaire d'ambassade auprès de l'Empereur Rodolphe II qui réside généralement à Prague²²⁷.

Entre-temps, Don Juan tente de se réconcilier avec le peuple des Pays-Bas, ce qui lui réussit partiellement lorsqu'il fait évacuer les troupes indisciplinées espagnoles maudites par toute la population. Fort d'avoir ramené un certain calme, il se rend avec toute sa cour et en grande pompe à Bruxelles en mai 1577 pour entamer des négociations afin de rétablir un semblant d'autorité. Charles d'Arenberg et son secrétaire Josse van den Kerchove qui sont déjà de retour, font partie de sa suite. Ils découvrent avec joie les arcs de triomphe, feux de joie et tableaux vivants de ces réjouissances officielles qui jalonnent les premiers jours. Mais passées ces festivités il faut vite déchanter, un accord entre Don Juan et les Etats Généraux semble impossible et à mesure que le temps passe, ses chances d'aboutir diminuent. Se sentant entouré d'ennemis, Don Juan quitte la ville quelques mois plus tard.

A l'aube du 14 juillet 1577, Don Juan et quelques gentilshommes parmi lesquels se trouvent Charles d'Arenberg et Josse van den Kerchove, en tout une cinquantaine d'hommes, se dirigent vers Namur, simulant une partie de chasse. Arrivé devant la citadelle de Namur, laquelle est à l'extérieur de la cité, Don Juan déclare : "je voudrais entrer pour jeter un coup d'œil sur les environs." Le château est alors commandé par d'Yve qui n'a sous ses ordres qu'une garnison vieillie au service, rendue parfaitement imprévoyante. Sur la demande de Don Juan on lui ouvre les portes et après les avoir franchies avec tout son entourage, il saute de cheval, saisit le pistolet qui pend à la selle de sa monture, engage ses compagnons à en faire autant et ordonne à d'Yve de ne rien craindre : "J'occupe le château, au nom du roi et de mon nom. Ce sera pour moi, la première journée où j'exercerai le pouvoir en liberté, où j'aurai vraiment gouverné". Les hommes de sa suite et de sa maison désarment la cinquantaine de soldats présents et prennent possession de la citadelle de Namur. Cette prise

²²⁶Lieutenant-général baron Guillaume; Histoires des bandes d'ordonnance - 1833

²²⁷SAGK862; inventaire des papiers trouvés lors de la mortuaire de Jean de Kerchove, fils de Josse; Dans le huitième tiroir on trouve le document; "Comissie van Jhr.Joos van den Kerchove als secretaris vanden Ambassade in Duytsland aen den Keyser"

forcée signifie pour le Prince comme pour Josse van den Kerchove qu'ils se mettent hors-la-loi, et que leurs biens peuvent être confisqués à tout moment²²⁸.

Marguerite de la Marcke est une fois de plus très embarrassée par les événements et le tort causé à Charles. En partie pour retirer son fils aîné des occasions hasardeuses du temps, en partie aussi pour ne pas retomber dans l'inconvénient de la perte de ses biens de Hollande, elle lui ordonne de se retirer dans la neutralité impériale de son état d'Arenberg et de rejoindre toute sa famille. Charles qui s'était engagé à aider Don Juan se trouve ainsi en mauvaise posture.

Contraint et forcé, Charles et sa petite cour se retirent à Mirwart, d'où ils rejoignent la principauté d'Arenberg. Malgré cela, à Bruxelles on parle de confisquer ses biens et ceux de sa mère, s'il ne se range point au parti des états. La situation est d'autant plus délicate que Charles est un homme d'honneur qui refuse de lâcher le parti de Don Juan. En désespoir de cause, il dicte à Josse van den Kerchove une lettre à transmettre au Prince : "En adviene ce qui voudrat,..., Vostre Altèze se peult bien assurer que je ne manqueray jamais à la promesse que luy ay faicte, ny que m'emplieray jamais en chose qui soye contre mon Dieu et mon roi : plustost mourir²²⁹."

Entre-temps, Don Juan fait rappeler les troupes espagnoles qu'il avait renvoyées quelques mois auparavant afin de reconquérir le pays par la force. Malheureusement pour lui, malgré un coup d'éclat à Gembloux, il ne réussit pas à forcer le destin et non content d'être fort esseulé, il se met à dos son dernier allié inconditionnel : la cour d'Espagne. Devenu encombrant pour tous, celui qui était adulé par toute l'Europe, est tout simplement empoisonné. Après une lente agonie, il décède à Bouges le premier octobre 1578.

Malgré leur soi-disant neutralité, il est clair que les La Marck œuvrent discrètement en faveur du régime espagnol. L'occasion de montrer leur dévouement se réalise lors de la mort de l'Evêque de Liège, Gérard de Groesbeeck fin 1580. La perspective de l'élection d'un nouvel évêque suscite parmi les grands de l'Europe beaucoup de convoitise car tous veulent y placer un des leurs afin de gagner en puissance.

La Principauté de Liège est un territoire neutre qui fait partie du cercle de Cologne qui à son tour figure dans le Saint Empire Romain. Son territoire est bien plus important que les limites de la province actuelle du même nom et sa neutralité permet aux Arenberg d'agir sans risquer de reperdre leurs terres de Hollande. Rappelons aussi que les liens entre les Arenberg, comtes de la Marck, et la principauté de Liège sont étroits et que leur influence y est considérable. Cette influence bien utile à ce moment, ils la mettent au service du parti espagnol et ils chargent Josse de Kerchove, dûment muni d'un passeport signé de la main de Marguerite de la Marck, de rejoindre le Duc de Parme afin de s'accorder sur leurs choix politiques.

Les Etats-Généraux proposent comme nouvel Evêque l'Archiduc Matthias, frère de l'Empereur Rodolphe II. Le Roi de France le soutient également même si certains chroniqueurs indiquent que ce dernier aimerait y voir son frère le duc d'Anjou. De son côté, le

²²⁸ Bulletin de la commission royale d'histoire G 2194. Dans un décret du Roi Philippe II daté du 3/10/1597, on peut lire qu'il "dois la retraite de feu de bonne memoire don Juan d'Autriche (que Dieu absolve) au chasteau de Namur en abandonnant par deçà biens et patrie"(SAGK 1194).

²²⁹Lettre du 18 octobre 1577, écrite d'Arenberg (Biographie Nationale)

Duc de Parme envoie le conseiller van der Burch²³⁰ pour proposer à ceux de Liège trois noms de la part du Roi Philippe II. Ce sont le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai et Ernest de Bavière, évêque de Fresinghen. De ces trois, Granvelle et Berlaymont ont été cités pour leur faire honneur, reste donc Ernest de Bavière.

Charles d'Arenberg et Ernest de Bavière sont des amis d'enfance. Dans sa jeunesse, Charles avait été envoyé trois ans à la cour du Duc et Electeur Guillaume de Bavière. Par la suite, Charles avait eu de nombreuses occasions de voir Ernest, son contemporain. Nul doute que ce choix du Duc de Parme et de Philippe II ait été influencé par les Arenberg représentés par Josse van den Kerchove²³¹.

L'élection se déroule très rapidement et à la grande joie de Josse et de tout le parti espagnol, c'est Ernest de Bavière qui gagne l'Evêché de Liège. Après avoir été élu fin janvier 1581, Ernest entre en grande pompe à Liège le 15 juin de la même année, suivi d'un magnifique cortège où figure Charles d'Arenberg accompagné de son secrétaire Josse van den Kerchove et par une troupe de 166 hommes à cheval aux armes d'Arenberg. Charles a expressément demandé à figurer dans le cortège qui traverse avec solennité la ville sous les acclamations du peuple. Les cérémonies de la joyeuse entrée déroulent leurs fastes le 18 juin et Ernest de Bavière est reçu par la ville épiscopale pour jurer le respect des privilèges et des anciens droits coutumiers liégeois. Les festivités terminées, Charles d'Arenberg est invité à se rendre chez le duc de Parme. Parme le félicite généreusement d'avoir accompli sa mission, Josse van den Kerchove n'est pas oublié, comme récompense il obtient des lettres patentes de Philippe II datées du 22 juin 1581 et indiquant qu'il est nommé "secrétaire ambassadeur avec jouissance en et par tous les pays et seigneuries du roi des libertés et franchises et exemptions dont les officiers et serviteurs domestiques comptés par les escrois de son hôtel sont accoutumés de jouir." C'est incontestablement un beau cadeau car ces patentes permettent à Josse de ne plus avoir à payer d'impôts pour le restant de sa vie.

Durant cette même période, le Duc d'Anjou, frère du Roi de France, est proclamé protecteur des Etats-Généraux : il recommence la guerre (contre Parme et les Espagnols) et par conséquent les biens des Arenberg en Hollande sont à nouveau confisqués. Ainsi libéré de sa neutralité, Charles d'Arenberg qui vivait toujours avec sa mère "dans l'obéissante sujétion d'un jeune enfant, nonobstant son âge déjà mur", la quitte et se jette ouvertement dans le parti du roi d'Espagne. Il va trouver le duc de Parme, lequel lui confie le commandement de 1000 reîtres. Son fidèle secrétaire Josse van den Kerchove fait ainsi partie de l'entourage immédiat du duc de Parme qui en est au commencement de la reconquête du pays et prépare le siège d'Audenaerde. Ce siège est marqué par un curieux épisode : pour gagner du temps, Parme se fait apporter une collation à l'endroit même où il dresse ses batteries et, tout en mangeant, tient conseil avec le comte Charles d'Arenberg et quelques autres gentilshommes, lorsqu'un boulet de canon emporte la tête du capitaine Lamoral de Licques, qui sollicitait l'honneur de monter le premier à l'assaut. Sans marquer le moindre trouble, Parme prescrit à ses gens de redresser les caissons qui lui servent de table et à la grande admiration de toute l'armée, achève son repas sous le feu de l'ennemi²³².

²³⁰ Maître Jean van der Burch (1533-1595), conseiller du Grand Conseil de Malines. Plus tard, il devint président du Grand Conseil de Malines, conseiller du Conseil Privé (1584) puis chef président du Conseil Privé (1592). Cousin au 8ième degré de Charles van der Burch, second mari de Jossine Heurlebout qui était veuve de Jérôme van den Kerchove (degré VIc)(La Parchemin N°314 page 122)

²³¹On peut aussi remarquer que le maître d'hôtel d'Ernest de Bavière est Philippe van Maldeghem, sgr.de Leyschoot qui est tuteur des enfants de Jacques van den Kerchove, cousin germain de Josse

²³² Vicomte Charles Terlinden: Histoire militaire des belges.

Un document daté du 28 avril 1582 et signé par Claeys Verreyken indique que Josse reçoit un accord pour négocier le traité “de 6 pattars”²³³. Le traité de six pattars nous est inconnu, seul le mot pattars peut être expliqué : il s’agit d’une petite monnaie des Flandres. C’est un détail qui a son importance car la Flandre connaît à ce moment une évolution qui suscite la panique dans le camp espagnol. Le Duc d’Anjou vient d’être nommé comte de Flandres par les Etats Généraux et la perspective de devoir combattre un adversaire potentiellement aussi puissant est comme un coup de massue pour les Espagnols du duc de Parme. Le 28 avril, à la tête d’une armée, le duc d’Anjou arrive à Gand, à peine à une trentaine de kilomètres des armées du duc de Parme qui assiège encore Audenaerde.

L’entrée en lice de la France dans les luttes d’influence qui sévissent en Flandres amène une rupture de l’équilibre des forces en présence, même s’il apparaît que le duc d’Anjou est plus faible que prévu. Ces changements rapides provoquent un ballet des diplomaties internationales. Josse van den Kerchove est envoyé par le duc de Parme à la Diète d’Augsbourg comme secrétaire d’ambassade, ce qu’il fait d’autant plus facilement qu’il accompagne Charles d’Arenberg qui s’y rend en nom propre, les Arenberg ayant depuis peu droit de suffrage à la Diète. Par ailleurs, Charles représente aussi le cercle de Bourgogne.

A la Diète d’Augsbourg se trouvent réunis l’Empereur Rodolphe II et tous les grands de l’Empire Germanique parmi lesquels figurent plusieurs alliés de la cause espagnole comme Ernest de Bavière, présent depuis le mois d’avril. Rappelons que la Diète est une assemblée politique où l’on discute et délibère des affaires publiques du Saint-Empire Romain, ancienne dénomination d’un immense territoire représentant la légendaire Germanie (Allemagne, Autriche, Tchéquie et de nombreuses terres ecclésiastiques, notamment la province de Liège)²³⁴.

Charles d’Arenberg et Josse van den Kerchove arrivent à Augsbourg vers le mois de mai et le but de leur mission est parfaitement éclairé par la lettre qu’un espion français écrit directement au Roi de France Henri III ; “Le Comte d’Arenberg fait tout ce qu’il peut pour ébranler les princes de l’Empire contre le Roi (de France) pour le recouvrement (des évêchés) de Metz, Toul, Cambrai et Cambrasis mais les dissensions des princes ne permettent pas cette entreprise”. Indiquons qu’au XVI^e siècle, ces évêchés font partie du Saint-Empire Romain et n’appartiennent donc pas encore à la couronne de France. Plus loin dans la lettre il est dit : “le dit Comte d’Arenberg désirerait aussi empêcher que Monseigneur (le Duc d’Anjou, frère du roi) ne fût plus secouru du côté de par deçà”(aux Pays-Bas)²³⁵. Arenberg essaie donc d’isoler complètement Anjou ce qui va permettre à Parme de continuer la reconquête des Pays-Bas.

Charles d’Arenberg et Josse van den Kerchove font à nouveau parler d’eux l’année suivante lorsque Ernest de Bavière est en compétition pour l’archevêché de Cologne. L’archevêque précédent, du nom de Gébhard Truchsess, baron de Waldberg, se signala d’abord par sa haine

²³³ SAGK 862 et 1189bis.

²³⁴ Les principaux électeurs de la Diète sont : le roi de Bohême, les souverains de Saxe, du Brandebourg, du Palatinat et les électeurs spirituels: les archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence.

A la Diète de 1582, on voulut introduire le calendrier de Grégoire XIII (calendrier actuel) car jusque là, à cause du manque de précision des calculs du temps astronomique, il y avait dix jours surnuméraires. Il fut donc décidé que le 15 octobre 1582, devienne réellement le 5 octobre. Les protestants s’étant opposés à cette réforme (à Francfort sur le Main et à Bristol le peuple provoqua des émeutes car il croyait que le pape désirait lui voler dix jours), on leur accorda le droit de se servir de l’ancien calendrier. Ce n’est qu’en 1700 que les états allemands l’acceptèrent, l’Angleterre en 1752. Le nouveau calendrier ne nécessite aucune autre correction durant 3333 ans.

²³⁵ Jacques Descheemaeker: Histoire de la maison d’Arenberg d’après les archives françaises - 1969

vouée au protestantisme. Mais en 1581, il s'éprit follement d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim et paraît-il d'une rare beauté²³⁶. Truchsess se mit en tête de garder et l'évêché et une maîtresse qu'il finit par épouser. Pour y parvenir, il embrassa la religion de Calvin et lors de la diète de 1583, tenta de monnayer la liberté de conscience de Cologne. Il n'y parvint pas et le Pape le fit excommunier et remplacer par Ernest de Bavière. Ainsi acculé, Truchsess se dispose à la guerre contre Ernest. Alexandre Farnèse charge Charles d'Arenberg de se rendre à Cologne et d'offrir aux membres du magistrat, ainsi qu'aux chanoines, l'appui du roi d'Espagne, et le fait suivre d'un corps d'infanterie et de cavalerie qu'il place sous ses ordres. En novembre 1583, les troupes de Charles d'Arenberg rejoignent les troupes du prince évêque de Liège, Ernest de Bavière et du duc Ferdinand de Bavière et reprennent Bonn qui était tenu par Charles, frère de Truchsess. La victoire est complète et Ernest est alors sacré Evêque de Cologne.

Au cours de ces événements, une attaque hollandaise contre la ville de Zutphen oblige Parme à prendre certaines dispositions. Charles d'Arenberg et son armée se portent au secours de la ville et obligent les Hollandais à abandonner leur entreprise. Cette belle victoire est malheureusement ternie par la mutinerie du régiment qui chasse ses officiers et se fortifie près de Kerpen. Cette mutinerie est une source d'embarras et d'ennuis pour Charles et Josse.

Inexorablement, Alexandre Farnèse, duc de Parme, poursuit la reconquête des Pays-Bas. Gand est la dernière place forte en Flandres tenue par les rebelles qui, abandonnés par le duc d'Anjou²³⁷, savent trop bien que l'issue leur sera fatale. Après quelques mois de siège, la reddition est signée le 17 septembre 1584. Les rebelles s'en remettent au duc de Parme et apprennent, étonnés, qu'il accorde l'amnistie générale et qu'il remet en vigueur les anciens privilèges et coutumes de la ville. Ils ne s'attendaient pas à une telle clémence, ce qui facilite d'autant plus aisément le rattachement du pays à la cause espagnole. Les commissaires du roi d'Espagne se chargent de remplacer le magistrat qui à son tour démet toute l'administration communale avec à sa tête les pensionnaires et les secrétaires du régime calviniste.

La libération totale des Flandres par les catholiques est dignement fêtée par les vainqueurs et quelques jours plus tard, Charles et Josse se rendent au palais de Bruxelles pour continuer les festivités de l'admission de Charles d'Arenberg dans l'ordre de la Toison d'Or le 9 octobre 1584. Josse a ainsi l'occasion d'être le témoin privilégié de l'impressionnant cérémonial comprenant l'adoubement, la messe, la prière, le discours, le serment, la remise de la Toison d'Or par le prince de Parme, l'offrande et finalement le banquet. Le tout sous la conduite des plus puissants seigneurs du pays, du moins ceux dans le sillage des Habsbourg²³⁸.

Le contentement du nouveau Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or est évident et son humeur est des meilleures. C'est le moment idéal pour Josse van den Kerchove de présenter sa démission. Depuis quelques mois déjà, la vue de sa Flandre natale ravagée par la guerre a fortement impressionné Josse. Estimant qu'il pourrait être plus utile à la reconstruction de son pays, à moins que ce ne soit d'avoir vu trop de sang couler inutilement, Josse demande son congé, qui lui est accordé. Après environ dix ans de service, il quitte Charles d'Arenberg et la cour d'Alexandre Farnèse installée dans son nouveau quartier général de Beveren, en vue de prendre Anvers. Charles d'Arenberg demande et obtient pour son secrétaire quelques marques

²³⁶ Fille du comte Georges de Mansfeld. Les Mansfeld possédaient le comté souverain de Mansfeld en Allemagne (Saxe) d'une superficie d'environ mille kilomètres carrés.

²³⁷ Le Duc d'Anjou voulut essayer un coup d'état absolutiste et tenta de s'emparer d'Anvers (2ième furie d'Anvers) et des autres citadelles du pays, devant l'hostilité générale, il dut retourner en France où il mourut peu après.

²³⁸ Europalia Autriche : Trésors de la Toison d'Or- 1987

de faveur. En date du 13 décembre 1584, Alexandre Farnèse écrit personnellement une apostille en marge d'un document officiel relatant certaines demandes formulées par les autorités de la ville de Gand ; "Il pourvoira sous peu à ces nominations et entend du reste que la liste suivante soit maintenue ; Pour la Keure : Josse de Kerchove, Gilles Uyteneekhoutte, Jean Preysbier ou Jean Hebrecht au choix du magistrat, Jean de Torres, Maximilien de Vriendt. Pour les parchons, 5 autres personnes sont citées²³⁹. Par ces quelques mots, Josse est nommé secrétaire de la Keure de la ville de Gand, et les autres personnages cités sont ses assistants au nombre de quatre. Jean Preysbier n'étant pas repris sur la liste finale et Jean de Torres s'appelant réellement Jean Trottin²⁴⁰.

Josse reste ainsi dans sa spécialité, même si la fonction de secrétaire d'une grande ville comme Gand n'est pas totalement comparable à celle qu'il a exercée jusqu'à présent. Le rôle du secrétaire de la ville de Gand est multiple: sous son contrôle, il charge ses assistants de mettre par écrit les délibérations de l'assemblée des échevins de la Keure. Il est responsable de la conservation de ces enregistrements, des ampliations des actes administratifs, de la surveillance de ses employés, etc. Cette fonction qui est normalement affermée, sauf cas spécial comme pour Josse, est très intéressante puisqu'elle est accordée à vie, contrairement à ce qui se passe pour les échevins qui alternent souvent et doivent annuellement déboursier des sommes considérables pour faire partie de la magistrature. Pour ses activités courantes, Josse est relativement peu retribué au même titre que les échevins, ce manquement financier est palié par l'acceptation de dons et de cadeaux. De plus, grâce à ses multiples déplacements en tant que représentant du magistrat lors de délégations à des activités particulières, Josse reçoit chaque fois un supplément financier non négligeable.

D'autres avantages font partie de sa fonction comme par exemple la fourniture à charge de la ville d'une tenue de travail. Elle se compose surtout d'une toge avec de larges manches, réalisée en fine laine anglaise. Les cordelettes qui attachent sa tenue sont d'une couleur particulière, ce qui permet à tous de rapidement identifier les fonctions de Josse.

Mais dans quelle situation Josse trouve-t-il la malheureuse cité gantoise! Déjà déchue en 1576, elle n'est désormais plus qu'une ruine. Le commerce et l'industrie ayant été anéantis durant la guerre de religion, toute la région de Gand est ravagée par les troupes. En ville, la misère atteint son paroxysme. Si durant le siège on a mangé les chiens et du pain innomable, la disette ne cesse de régner et durera encore pendant trois à quatre années. La ville a vu partir la partie la plus active de sa population. Les grands marchands, les principaux chefs de l'industrie, la fleur des artisans se sont exilés en Hollande et en Zélande. Mais cette situation est totalement conforme aux souhaits du gouvernement espagnol, car ainsi débarassé des sujets les plus remuants, un nouveau sursaut ou regain de nationalisme est devenu quasi impossible. Madrid s'attache surtout à garder la ville de Gand bien en main, le regain économique et donc le bien-être matériel de sa population étant de moindre importance à ses yeux. Ainsi étouffé, le Gantois est pour deux siècles un résigné sans énergie, seuls ceux qui sont dans les rouages du pouvoir réussiront à sortir leur épingle du jeu. Josse en est le plus parfait exemple.

Petit à petit, la ville est reconstruite et embellie. En 1588, le collège de la Keure décide de faire placer dans sa chambre collégiale un tableau de grande dimension représentant les épisodes apocalyptiques du jugement dernier. Il demande à Raphaël van Coxcie, le peintre le

²³⁹ P. Van Duyse et E. De Busscher : Inventaire des chartes et documents N°1413, P.507, - 1876.

²⁴⁰ Bernardus de Jonghe : Gentsche Geschiedenisse ofte Kronijke van de Beroerten en Ketterijen binnen en omtrent de stad Gend sedert het jaar 1566 tot het jaer 1585.

plus renommé des Pays-Bas espagnols, de le réaliser. Le peintre arrive à Gand le 9 juin et traite directement avec Josse van den Kerchove qui agit au nom du magistrat. Le contrat qu'il signe l'engage à exécuter immédiatement l'oeuvre monumentale moyennant le versement d'un acompte de 50 £ gr. Aucun prix n'est fixé à l'avance, l'oeuvre devant être estimée par les échevins lors de son placement et en cas de divergence, elle serait payée selon l'avis d'experts. L'oeuvre est terminée en juillet 1589 mais comme le magistrat et le peintre qui avance des sommes astronomiques ne se mettent pas d'accord, il est décidé de faire appel à des peintres-experts connus, venant d'Anvers, pour l'estimation du tableau de près de trois mètres de hauteur. L'expertise est de 1400 florins, ce qui est près de deux fois plus élevé que ce que pensaient les échevins gantois. Malgré l'importance de la somme, les prétentions du peintre sont telles qu'il accepte le paiement en émettant des réclamations subsidiaires, aussitôt rejetées par le magistrat gantois. De plus, lors du paiement effectué par le trésorier Damman, il oublie de décompter l'avance de 50 £ gr., soit 300 florins, faite par Josse de Kerchove. Cette avance n'est bien-sûr pas remboursée par l'intraitable van Coxie malgré les nombreuses sommations des échevins. Finalement, le tout est porté devant le conseil de Flandres. Lors du procès il apparaît que les échevins avaient "discuté" au préalable avec les experts et que Raphaël van Coxie avait été incité à produire ses prétentions par ce qu'il se trouvait dénué et "besoigneux" d'argent, par suite de sa prodigalité, de son gaspillage, de sa passion du jeu et de sa vie dérèglée. Le conseil de Flandres donne gain de cause à l'artiste qui ainsi triomphe sur toute la ligne²⁴¹.

Josse qui n'est pas originaire de Gand, s'est rapidement mis en relation avec les familles yproises qui y habitent pour des raisons professionnelles. Grâce à des cousins de l'Espinoy de Gand, il est introduit dans des familles du cru comme les de Norman. Il y a aussi l'Yprois Henri de Codt qui est membre du Conseil de Flandres et par ailleurs parrain de sa nièce Anne van den Kerchove. Mais c'est avec son collègue de travail, Maillard de Vuldere, que se tissent les liens d'une amitié durable. Maillard est originaire de Furnes et a été pendant plusieurs années pensionnaire de la ville de Gand lorsque Josse y commence sa fonction de secrétaire. Le pensionnaire et le secrétaire ayant les plus hautes charges administratives de la ville, ils se devaient d'être en bons termes. Cette bonne relation sera déterminante lorsque Josse songera à se marier, la future élue étant une nièce de Maillard de Vuldere.

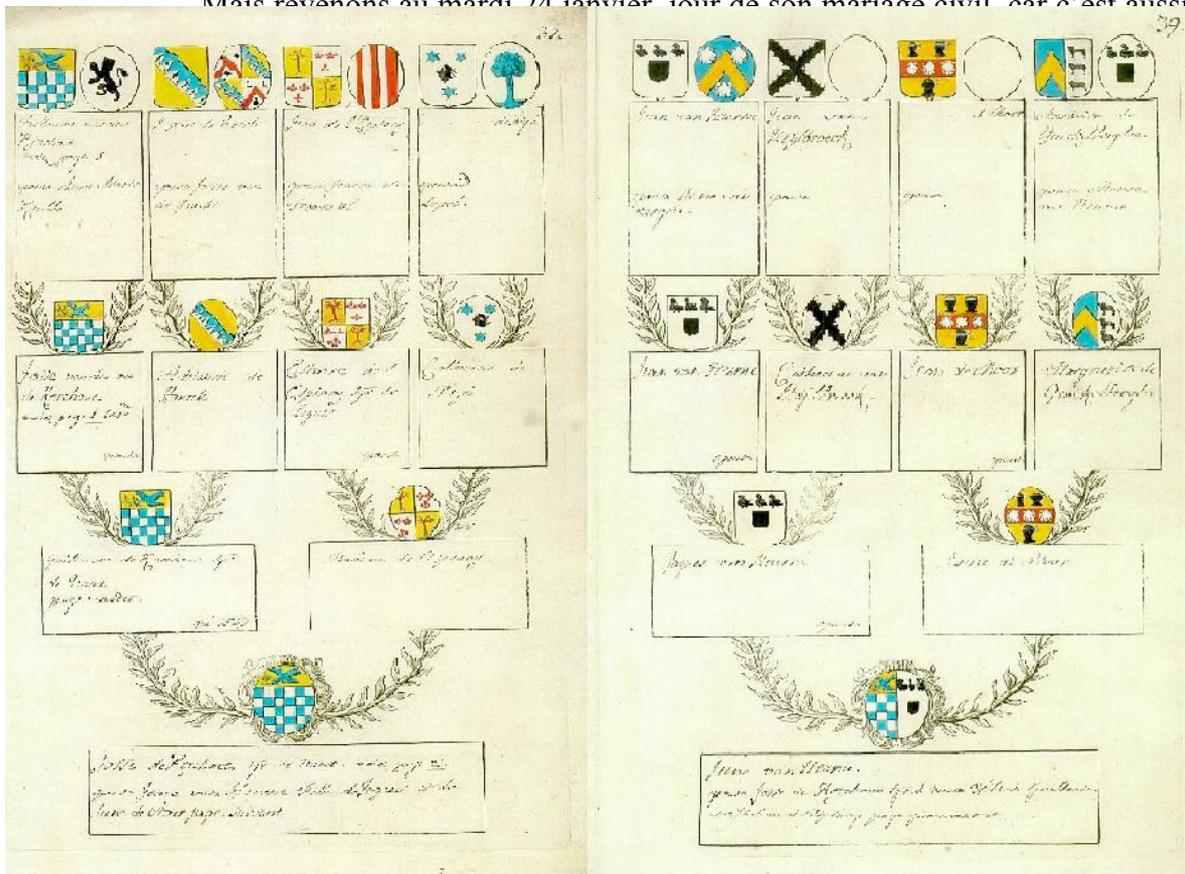
Le mardi 24 janvier 1589 est à marquer d'une pierre blanche dans la vie de Josse. Ce jour-là, Josse, qui est âgé de 34 ans, se fiance avec une orpheline de 16 ans, Jeanne van Heurne, fille de Jacques et de Jeanne de Moor²⁴² et ce même jour, il l'épouse civilement, ce qui est chose courante dans les familles aisées. A cette occasion il est assisté de Jonkvrouw Christine de Leenheere, veuve de feu M.Charles de l'Espinoy, conseiller de sa Majesté au Conseil de Flandres, sa tante, et de M.Jean van den Mandere, pensionnaire de messieurs les échevins de la Keure de Gand. Jeanne est assistée de M.Maillard de Vuldere, conseiller du Roi et avocat fiscal de son conseil en Flandres, son oncle, jonckheer Jean le Poyvre, seigneur d'Hellibus, et de Gérard de Blasere, premier échevin de la Keure de la dite ville de Gand. Tous signent le

²⁴¹ Edmond de Busscher ; Recherches sur les Peintres et Sculpteurs à Gand aux XVI, XVII et XVIIIe siècles - Gand-1866 (attention, Raphaël Coxie est le fils de Michel Coxie, peintre à Malines et mort à Anvers en 1592 ; qui avait peint à Rome sous Raphaël.

²⁴²SAGK 800, livre manuel de recettes de Jacques van Heurne : Jeanne est née à sept heures de soir, le 24 juin 1572. Son parrain est Josse van Quickelberghe, son grand-oncle, qui lui donne à cette occasion une "coupetasse" en argent pesant 7 onces. Sa marraine est Catherine van der Plancke. Jeanne a reçu sa confirmation le 19 septembre 1579 de l'évêque de Tournai.

contrat anténuptial passé sous seing privé. Le lundi suivant, le mariage religieux est célébré en l'église St.Michel à Gand²⁴³.

Mais revenons au mardi 24 janvier, jour de son mariage civil, car c'est aussi la date à laquelle principalement à la archives de Gand, t d'une écriture ancien exemplaire



Quartiers de Josse II (1554-1624) et de sa femme Jeanne van Heurne (1637-1672) , par le Chanoine Hellin vers 1790.

de la devise familiale des Kerchove; “Endurer pour Durer”. Selon toute vraisemblance cette devise est en rapport avec la colombe qui figure en chef dans les armes Kerchove. Rapellons que la colombe envoyée par Noé lors de la décrue du déluge revint très éprouvée après un long vol, ramenant dans son bec un rameau d’olivier²⁴⁴.

On y apprend qu’avant son mariage, Josse a déjà acheté une ferme de 10 hectares à Schelderoode qui lui rapporte 7 £ gr. (livres de gros) l’an et des rentes pour plus de 35 £ gr. l’an. En comparaison, il paie son domestique Joos “de cnape” 4 £ gr.l’an. Il y est aussi indiqué que ses parents lui ont donné plusieurs biens: une terre de 6 hectares à Oostduinkerke venant de sa mère l’Espinoy, six rentes dont celle sur la ville de Gand et représentant au total

Les quartiers de Jeanne sont ; Heurne-vanden Bergh-Heylbroeck-van der Plancken-Moor-Rudder-Quikelberghe-Heurne.

²⁴³ Mariage civil ; Fonds Merghelynck 33, mariage religieux ; registres paroissiaux de l’église de St Michel à Gand

²⁴⁴ SAGK 831

22 £ gr.l'an²⁴⁵ et une terre de 2,5 hectares venant de son père dans la commune de Beerst. Sans doute ces biens sont-ils une compensation des biens que son frère aîné a reçus à l'occasion de son mariage.

Jeanne van Heurne est la dernière descendante d'une famille de noblesse de chevalerie de la région d'Audenaerde. Le plus lointain ancêtre connu de Jeanne, Guillaume, était chevalier à la fin du 13^{ème} siècle. Le père de Jeanne était échevin à Audenaerde jusqu'à l'arrivée des calvinistes. A leur approche, il a fui avec les siens à Tournai où il est mort de la peste tout comme plusieurs membres de sa famille. Ainsi, à cause de cette terrible maladie, Jeanne van Heurne a déjà hérité de son père et se trouve à la tête d'une fortune bien plus belle que celle de son mari. Josse a donc intérêt à épouser le plus rapidement possible cette héritière, assuré de l'appui de l'oncle de cette dernière: Maillard de Vuldere. Pour Jeanne et les siens, il s'agit surtout de trouver un mari qui soit catholique convaincu et présente les qualités d'un excellent gestionnaire, ce qui est le cas. Par elle, Josse et surtout ses enfants, vont hériter d'une série de terres situées un peu partout dans la province de l'actuelle Flandre Orientale.

Jeanne van Heurne introduit Josse parmi ses familiers et ses proches. Les ramifications étant nombreuses, il fait la connaissance de nombre de personnalités et est mis en relation avec Marguerite de Moor, tante de Jeanne. Celle-ci n'est plus toute jeune et par le passé c'était Jacques van Heurne, père de Jeanne, qui gérait ses biens. Puisque Jeanne van Heurne est une de ses principales héritières, Marguerite demande à Josse de l'aider dans la gestion de ses biens, ce qu'il accepte. Josse qui tient visiblement à se faire apprécier va même jusqu'à faire le relevé des comptes pour les neuf années précédentes²⁴⁶. Mais c'est surtout à l'occasion d'un important procès entre Marguerite de Moor et Philippe de Lalaing que Josse va devenir le champion des intérêts financiers de sa belle-famille. Ce procès concerne un rente de 12 £ gr. à payer annuellement par Philippe de Lalaing et qu'il a gagée sur un fief à Quaremont et Berchem, représentant près de dix hectares avec des droits sur 42 autres hectares et augmenté de rentes en argent, en sacs de blé et en volaille. Depuis son achat en 1577, la rente n'a jamais été payée et Marguerite de Moor ne sait plus que faire pour l'obtenir, surtout que Philippe de Lalaing décède et qu'elle ignore qui est le propriétaire actuel du fief. C'est alors que Josse se met au travail pour recouvrer sa rente et de fil en aiguille obtient la vente publique des biens en juin 1594, seul moyen de permettre le remboursement. Le dernier enchérisseur est Josse lui-même, et les biens de Quaremont et Berchem sont achetés au nom de sa fille aînée Catherine. Concernant la rente et ses arriérés, Marguerite de Moor déclare, pour la bonne affection qu'elle porte à sa nièce Jeanne van Heurne, épouse de Josse, et pour tout le mal que ce dernier s'est donné pour la récupération de sa rente, céder en don *intervivos* et "mette waerne handt" à Cathrynken de Kerchove fille des susdits. Marguerite de Moor signe les documents d'une simple marque, ce qui indique qu'elle ne sait ni lire ni écrire²⁴⁷.

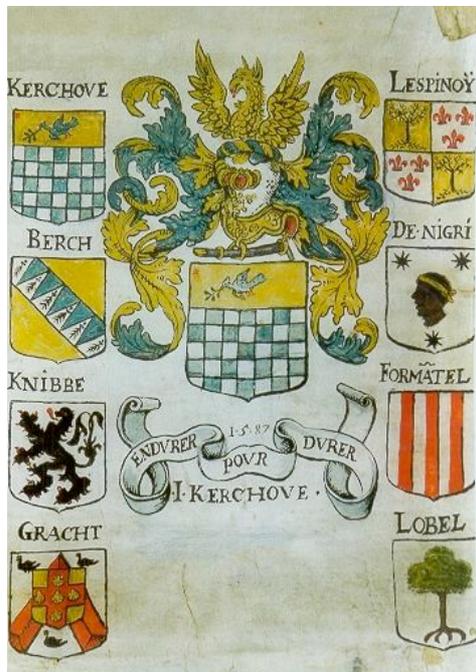
Cet acte est signé quelques mois après une autre acte d'achat qui concerne une grande maison dans la Burgstraat. Le moment est bien choisi puisque, après l'exil massif des calvinistes de Gand, près du tiers des maisons sont à vendre ou à louer et les prix sont donc très bas. La maison de style renaissance flamande avec ces cannelures typiques a une porte d'accès par l'arrière dans le passage dit "Ramen". Cette imposante bâtisse est achetée par Jeanne van Heurne à Jean van Havre, seigneur de Walle, par acte passé devant les échevins de la Keure du 6 avril 1594²⁴⁸. L'achat survient alors que Jeanne est enceinte de son troisième enfant, ce

²⁴⁵ SAGK 1201 (pour les terres Espinoy) et SAGK 839

²⁴⁶ SAGK 807

²⁴⁷ SAGK832

²⁴⁸ SAGK862



Quartiers de Josse II van den Kerchove
morceaux se trouvant en West-Flandres²⁴⁹.
daté de 1587.



Maison au coin de la Burgstraat et de
Ramen. Les deux fenêtres du fond au
premier étage sont les vitraux de la
Général des Poissonniers.

... tout le person
pace, même si
ités. En 160
elinat de la
est aussi ache
elle privée.
tage des biens de ses parents
ne procuration à G
le représenter. Par son
achète la “satijnen kerle” ou
n père et la statuette de la
armoriée Kerchove-Gracht
ière grand-père. En terres, il
hérite de 22 hectares, divisés en 13 petits
morceaux se trouvant en West-Flandres²⁴⁹. Josse
en profite aussi pour en finir avec le différend qui
l’oppose à son frère Guillaume. Ce différend
concerne la dotation que Guillaume avait obtenue
de son père à l’occasion de son mariage avec
Claire Penel dite de Lalaing. Afin de permettre à Guillaume d’épouser Claire qui était issue
d’une belle famille de chevalerie féodale originaire du Pas-de-Calais, Guillaume père avait dû
lui céder de nombreux biens. Cette “générosité” impliquait pour Josse une diminution
considérable de son futur héritage. Il intente un procès à Guillaume, procès qui sera clôturé
par acte du 3 juillet 1600. Cet acte indique que Josse, en présence des ses frères et soeurs,
s’accorde avec Guillaume qui lui cède le tiers de tous les biens féodaux à l’exception de la
Seigneurie de Middiep, courtoisement laissée de côté, ce qui semble être un bon
compromis²⁵⁰.

Entretiens, Josse investit son argent et son temps
dans de nouvelles responsabilités affirmées,
lucratives si elles sont bien gérées. Par commission
datée de Bruxelles le 5 décembre 1595, Josse van den
Kerchove, qualifié d’écuyer et de premier secrétaire
de la Keure de Gand acquiert l’office de Bailli de la
Chambre Légale de Flandres. Après cet achat, il fait
le compte de relief de fief qui précédemment était
dressé par Corneille Croesens. Tous les 4 ans et demi
il paie les droits de relief (droit d’enregistrements) ce

nt N°59 et 61, il y eut au commencement du 13ième siècle un
e Saint-Bavon avait donné son consentement à ce que l’on y
par le châtelain de Gand et connu sous la dénomination de la
s poissonniers y fonda une messe à perpétuité et l’on désigna
apelle des poissonniers. L’hôpital de Sainte Marie dite des
:s pauvres vers 1532. Supprimé en 1605 et vendue en 1607, la
octobre 1693 (Ch.L.Dierick ; Mémoires de la ville de Gand -

is” car avant la vente du bâtiment, elle hébergeait des folles.

qu'il fait en 1599, 1604 et en 1609. C'est le dernier compte de relief réalisé par Josse, qui est valable jusqu'au 5 avril 1614, année où son successeur, Guillaume Meyaert, paie les droits de relief²⁵¹. La chambre légale de Flandres (en flamand "wetachtige kamer") était la souveraine cour du comté. Elle jugeait des matières féodales et recevait les reliefs des fiefs de son ressort, en donnait l'investiture, en autorisait les ventes, les aliénations, les saisies, etc. Les fiefs qui ressortissent à la chambre légale appartiennent directement au comte et ils représentent une bonne partie des Flandres²⁵².

La cour de la chambre légale siège également pour les affaires d'administration du comté, ce qui est la spécialité de Josse. Il est amusant de constater que le premier bailli de l'histoire de la Chambre Légale qui entra en fonction en 1398 avait pour nom Jean de Latre, nom latin de Jean de Kerchove. Ce dernier n'a rien à voir avec les Kerchove de ce volume. Néanmoins, ce Jean de Kerchove fut habilement utilisé dans certaines généalogies soi-disant sérieuses dans le but de jalonner de brillants personnages la lignée familiale des Kerchove dits "les Kerchove à la colombe", se référant à ses armes²⁵³. Le Jean de Kerchove dont il est question en 1398, appartient à la famille des "Kerchove aux trois coeurs", ses armes étant d'argent à trois coeurs de gueules.

Une ère nouvelle vient s'établir aux Pays-Bas lors de la joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle. Les fêtes à Gand durent du 29 janvier au 2 février 1599 et rassemblent toute la cour des nouveaux souverains et les plus grands seigneurs du pays. Josse a ainsi le plaisir de revoir son ancien maître devenu ami, Charles d'Arenberg. Depuis sa nomination comme secrétaire à Gand, Josse a déjà eu plusieurs fois l'occasion de le revoir notamment en 1590 et 1592, années où Charles d'Arenberg avait été désigné comme premier commissaire au renouvellement des lois de Flandres, relation bien utile pour Josse!

L'arrivée des archiducs est suivie d'un regain économique et d'un nouvel élan de fierté. Ainsi motivés, les combats contre les Hollandais reprennent ce qui aboutit au siège d'Ostende par l'archiduc Albert en 1601. Le magistrat gantois s'empresse de lui fournir un subside important et met à sa disposition chariots et bateliers. Le secrétaire Josse van den Kerchove prend note des volontés du magistrat en pensant sans doute à son cousin Jacques van den Kerchove, présent activement au siège d'Ostende sous les ordres du Seigneur de Gruson.

Pendant que l'archiduc Albert fait le siège devant Ostende, l'archiduchesse Isabelle prend sa résidence à la Cour des Princes à Gand. Charles d'Arenberg étant de son entourage immédiat, il se trouve donc aussi à Gand avec le titre d'amiral et capitaine général de la mer. Comme Josse possède une bien belle demeure dans la Burgstraat, Josse propose à Charles d'Arenberg et à sa famille d'y loger. Charles d'Arenberg n'a probablement pas accepté de demeurer dans

²⁵¹ FM89 Tome 4b. AGR.Inventaire 509, chambre des comptes, vol III appendice p.422, p.209 et 206.

²⁵² En font partie: la terre et seigneurie de Cassel ; les villes, terres, seigneuries et châtellenies de Furnes, Dunkerque, Gravelines, Bourbourg, et toutes les autres terres et seigneuries provenant du partage de la Flandre: les seigneuries de Pamele, Quaremont, Sulsique et les dépendances gisant en la terre d'Alost, entre Marque et Ronse ; le fief et la seigneurie de Renaix, le trieu de l'Espaier dans la châtellenie d'Audenarde ; la terre et la seigneurie de Rhodes dans la châtellenie d'Alost; le fief de Bourgogne à Hazebroek ; les terres et seigneuries d'Elverdinghe et Vlamertinghe avec leurs dépendances; les terres et seigneuries de Wedergaet, Womdele, Appeltieur et Myghem, d'Orion, Pont-à-Rosne, la Wastine, Guisseu, Cauchy, Watervliet, Bornhem, Inghene Exdom, Ninove, le vicomté de Gand, la terre et seigneurie de Warneton, Winendael, le fief de Woestene et Landschalt à Woestene, la seigneurie de Doulau, Beveren-Waes, château et terres de Rupelmonde, les seigneuries de Bouchaute, d'Eeckloo et Assenede, Orroir, Aloet, Cruybeke, Calloo, Deynze, Groenland dans les moërs, les seigneuries de Lembeek, Grammont, Belle, Nazareth, Werne-la-Croix, Lormier, et le trésor de Flandre. Chacun de ces fiefs devait deux livres de relief.

²⁵³ Alexandre Pinchart ; Notice historique sur la chambre légale de Flandre. Tome XIV n°11 des bulletins de l'Académie Royale de Belgique

la maison de son ancien secrétaire pour des raisons d'étiquette, mais le doute est permis: Charles d'Arenberg a le plaisir de voir naître un de ses douze enfants à Gand; Jeanne-Dorothée d'Arenberg²⁵⁴, née le 26 novembre 1601 et baptisée le 5 décembre dans la paroisse de Josse en l'église St.Michel. C'est l'évêque de Gand, Geert Damman, qui baptise l'enfant, en présence de la marraine, la veuve du comte de Brunswyck, entouré de 28 magnifiques flambeaux et encore 28 autres tenus par les membres de la corporation des francs bateliers, puisque Charles d'Arenberg est amiral²⁵⁵.

Après le sursaut d'optimisme des dernières années, il faut à nouveau déchanter. Le Gouverneur des Pays-Bas espagnols réalisant la futilité de nouveaux efforts pour refuser l'indépendance aux Provinces-Unies signe une trêve de 12 ans en 1609. Une paix bénéfique est effectivement la seule façon de promouvoir la restauration du pays. Traduit au niveau de Josse, cela veut dire que les valeurs immobilières vont augmenter et en homme d'affaires avisé, il se cherche un bien de valeur. Devant le bailli et les hommes de fief de la cour de Moude les 13 et 27 novembre 1609, Josse achète la Seigneurie de Vaulx qui se situe dans le village de Moude (Moen), à une quinzaine de kilomètres de Courtrai et d'Audenaerde²⁵⁶. Cette seigneurie comprend un fief d'une dizaine d'hectares de prés, bois, marais et des droits sur 14 autres hectares avec quelques petites rentes. La location des terres lui rapporte plus de dix livres de gros l'an, de plus il a le droit de nomination d'un bailli et sa cour supérieure est la seigneurie de Moude tenue de Messire Guillaume de Baronaige. Josse a acheté cette seigneurie pour 820 florins à Barbara de Vos, veuve de Pieter van den Heede, qui vient d'en hériter suite à la mort sans postérité de Maximilien van den Heede. Ces van den Heede sont des cousins assez éloignés de Jeanne van Heurne, leur ancêtre commun étant Georges van den Heede époux de Barbe van Coye. La seigneurie reste donc en quelques sorte dans la famille, ce qui a son importance.

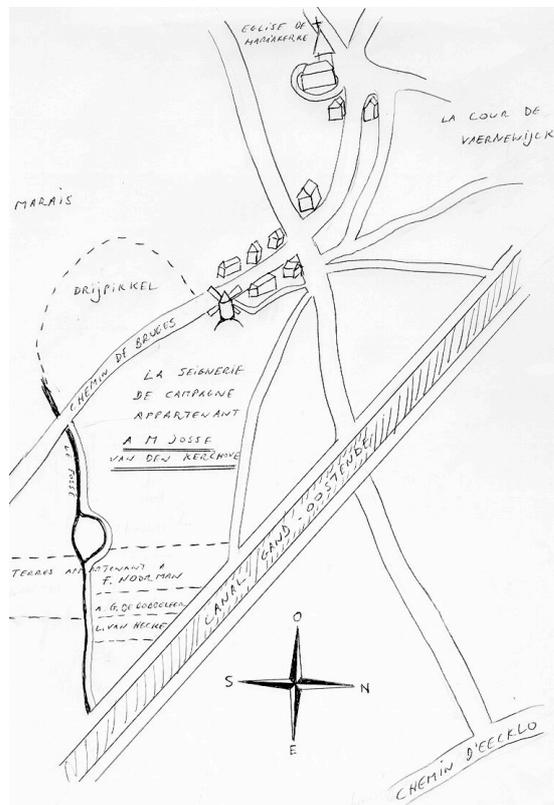
L'investissement en vaut la peine puisqu'au début 1614, il achète une seconde seigneurie: la seigneurie de Campagne à Mariakerke au nord de Gand. Elle est achetée le 18 mars 1614, pour 1125 florins, à Louis van Rockelfing et avec l'accord de sa soeur Marie van Rockelfing, épouse de Juste de Hembise, seigneur de Grand-Tournai. Les Hembise (François) sont aussi cousins des van Heurne ce qui a de nouveau facilité les transactions. La seigneurie de Campagne, d'une superficie de 10 hectares, fait partie de la seigneurie des Obaux (van den Abeele) appartenant à Jacques-Philippe Vilain de Gand. Notons aussi que les 1125 florins ont été payés de façon assez hétéroclite: 71 goudes albertus, 70 couronnes de France, des angelots anglais, des couronnes portugaises, des doubles pistoles espagnoles, des ducats d'Espagne, des doubles doubles ducats etc. L'année d'après Josse complète la seigneurie en achetant le moulin qui se trouve au beau milieu de la dite seigneurie²⁵⁷.

²⁵⁴ Dorothée d'Arenberg +1665, x18 avril 1618 Philippe-Lamoral, Comte de Hornes et de Houtkerke, Vicomte de Furnes, sgr de Stavele, Beveren, Crombeke,...

²⁵⁵ Jan van de Vivere ; Chronycke van Ghendt, deelmakende van het archief van Burggraaf Vilain XIII te Bazel int'licht gegeven door Frans de Potter.

²⁵⁶ FM839, 1828. Pour les possesseurs de la seigneurie, voir (Hellin Ms748 p.110). En 1515 la Seigneurie appartient à Arendt van der Crusen fils de Danneel, en 1556 c'est George van den Heede, Guillaume van den Heede vers 1570, Maximilien van den Heede puis à sa mort sans postérité à Pierre van den Heede, puis à sa femme Barbara de Vos qui la vendit à Josse. Le lien avec Jeanne est réalisé ainsi; Jeanne van Heurne fille de Jacques van Heurne, fils de Jean van Heurne, fils de Jeanne van den Berghe, fille de Walburge van den Heede, fille de Georges van den Heede.

²⁵⁷ SAGK833. Il semblerait que la seigneurie de Campagne ait appartenu à Jacques Wijts. A la fin du XVIIe siècle, Henri de Landas en est propriétaire, puis sa fille Marie de Landas, puis ses enfants Louis et Marie Rockelfing qui vendent la Seigneurie à Josse



Plan de la seigneurie de campagne à Mariakerke, XVIII^e siècle.

Cet achat est réalisé au moment de la succession de M. Martin van den Berghe, chanoine à Courtrai et lointain cousin de Jeanne van Heurne par leur ancêtre commun Josse van den Berghe²⁵⁸. Une lettre de la main de Josse écrite le 16 avril 1614 à son oncle par alliance Martin Goudt, veuf de Catherine van Heurne, démontre ses spéculations sur ce partage “Il semble que la succession de M. Van den Berghe soit plus profitable que prévu parce que vous-autres et les Cambry venez d’un second mariage”. Martin Goudt lui répond aussitôt: “son testament lequel est fort grand pour la demande par luy faite, Aiant toujours entendu de mon cousin de Cambry, sgr. du Bus qui scavait beaucoup à parler des moiens dudit défunt, qu’il estoit fort riche et que la part de votre femme et moy pour mes enfants en son hoirie porterait quelque chose de bon.” une autre lettre de Martin Goudt indique que Martin van den Berghe “est le plus estrange personnage que je pense n’y avoir son semblable de 100 lieues à la ronde”. Josse et Martin Goudt ne sont pas les seuls héritiers, il y a également Jacques de Tolnaere

et Julien et Pieter van der Heyden qui sont les descendants de Marie van Heurne, épouse de Josse van der Heyden. D’après Gaillard, cette branche est tombée en décadence, sans autres précisions²⁵⁹. Pour pouvoir prétendre à la mortuaire de M. van den Berghe, les héritiers doivent élire domicile à Courtrai le temps de la succession ce qui permet à la ville de les imposer financièrement. C’est le cas de Martin Goudt et des van der Heyden mais pas de Josse puisqu’il est exempt d’imposition par les lettres patentes de Philippe II. Dans toutes ces affaires d’héritage, Martin Goudt et Josse van den Kerchove sont toujours en très bons termes, régulièrement, Martin donne procuration à Josse pour le représenter. Remarquons que par le passé, Josse et Martin Goudt ont eu à soutenir en commun plusieurs procès, comme celui contre les van den Heeden en 1590. Il y a aussi des transactions entre les deux: en 1605 Josse achète une rente pour 3 £ gr. à Martin Goudt au nom de sa seconde épouse Louise de l’Espinoy, sans doute comme compensation d’héritage²⁶⁰.

Parallèlement aux bonnes affaires de Josse, la situation économique de la Flandre s’améliore lentement et à Gand, c’est surtout le tissage du lin qui devient un secteur industriel important grâce à son exportation et sa renommée. Les revenus de la ville s’en portent mieux ce qui est illustré par la construction de la nouvelle façade renaissance de l’hôtel de ville. Pendant des mois, en se rendant à son lieu de travail à l’hôtel de ville, Josse a le loisir de voir l’évolution des travaux dont il avait décidé avec les échevins. Son travail de secrétaire ne devait pas être trop

²⁵⁸ Martin van den Berghe est le fils de Josse et de Marguerite van Quickelberghe et petit-fils de Josse van den Berghe et de Walburge van den Heede. Ces derniers sont les arrière arrière grands-parents de Jeanne van Heurne.

²⁵⁹ Julien et Pierre van der Heyden dit de la Bruyère sont les fils de Christophe et de Jeanne de la Hamaide dite d’Anvaing et petit-fils de Josse van der Heyden et Marie van Heurne. Le Parchemin N°319, p.28,29.

²⁶⁰ Ces informations sont disséminées dans le fonds Kerchove au N°1169,1172, 1176,835,810,809,1619

astreignant puisqu'il mène de front tant d'autres activités. Néanmoins, Josse est de temps à autre envoyé en mission loin de la ville. En août 1611, il reçoit un ordre de mission pour se rendre en Zélande et en Hollande pour diverses affaires de la ville de Gand, notamment s'informer du prix du vin du Rhin français. Toutes les autorités sont requises pour lui porter assistance dans sa mission qui ne devait pas être trop désagréable, si ce n'est le retour à Gand avec une belle migraine²⁶¹. Le vin étant fort coûteux, Josse boit plus facilement une bière bien amère, surtout lorsqu'il rend visite à ses amis dans le local de la gilde souveraine de St. Antoine dont il est membre. C'est la gilde des "kolveniers, busschieters en kannonniërs" ce qui pourrait se traduire par: engins à crosse, tireurs à la poudre et canonnières²⁶². Il en est membre depuis 1606, soit seulement un an après la résurrection de la dite gilde qui a son local au Vogelzang. Tout comme pour la Gilde St. Georges, les membres font tous partie de la noblesse et de la bourgeoisie dirigeante de la ville. Notons aussi que son père figurait dans la même gilde mais à Ypres. Une fois l'an, le lendemain de la Pentecôte, a lieu le tir dit "Koningschieting" qui est l'évènement majeur de la Gilde. Après une messe matinale à St. Michel, les membres se rendent à l'hôtel de ville pour le tirage au sort. A 11 heures, ils se retrouvent "à la montagne" et le haut-bailli entame le premier tir d'honneur au nom du comte de Flandres. Une fois que le gagnant du concours de tir est intronisé "Roi de la Gilde", tous se précipitent vers le plantureux banquet qui se prolonge jusque tard dans la nuit.

Avec les années, Josse devient inévitablement un confident et un homme influent pour l'obtention des places de futurs échevins de la Keure. Comme dans les autres villes de Flandre, le gouvernement a installé des magistrats exclusivement choisis dans le patriciat, qui se rapproche de plus en plus de l'ancienne noblesse et finit par s'y fondre totalement. Il se forme ainsi bien vite un groupe de familles scabinales qui s'ingénient à ne jamais porter ombrage à la souveraineté royale. Dans l'ensemble, la vie politique à Gand est morte. Ceux-la même qui auraient pu l'entretenir, les échevins, l'ont laissée s'éteindre. Presque tous gentilhommes ou anoblis, ils se sont fait, dans un but de lucre, les instruments dociles du pouvoir central. Certaines familles siègèrent désormais en permanence au Conseil de Flandres, dans les hautes fonctions administratives, à l'hôtel de ville, tels les Triest, Vilain, et les Bette: ce qui fit courir le proverbe qu'à Gand pour être quelque chose, il faut être "triste, vilain ou bête".

Josse est le type du bourgeois citadin qui gère parfaitement la situation de l'époque et en retire de nombreux avantages. Suite à la destruction des campagnes, durant les guerres de religion du dernier quart du XVI^e siècle, le prix des terres agricoles est très bas. Comme ses fonctions lui permettent de gagner beaucoup d'argent, il estime le moment idéal pour investir en terres ce qui le pousse à acheter les seigneuries de Vaulx et de Campagne. Mais ces deux seigneuries ne sont que le sommet apparent de sa fortune. Il a acheté près de 24 hectares de terres un peu partout en Flandre Orientale, représentant un revenu de 76 £ gr. l'an, et surtout un grand nombre de rentes représentant 186 £ gr. l'an. Du côté de sa femme Jeanne van Heurne, on comptabilise 40 hectares supplémentaires soit 108 £ gr. l'an et encore des rentes pour 166 £ gr. l'an. Puis la belle et grande maison de la Burgstraat comprenant la chapelle de l'ancien orphelinat de la ville, évaluée grossièrement à 1000 £ gr.

Toute cette fortune sera partagée entre ses enfants qu'il voit grandir d'année en année et augmenter en nombre. Au repas de midi, Josse préside toute cette tribu familiale réunie autour

²⁶¹ SAGK1172

²⁶² SAGK 839. Ferdinand Vanderhaeghen ; Jaerboeken van het souveraine Gilde de Kolveniers, Busschieters en Kanonniëren gezegd hoofdgilde van Sint Antoon te Gent, 1867. Joos vanden Kerchove, heere van Vaulx, paie un doodschuld de 25schilling de gros en 1624 à de la Kethulle.

de la table. Tous se tiennent debout en attente de la prière qui est prononcée par Josse accompagné à voix basse par les autres, mains jointes. A table Josse parle peu, souvent pas du tout et comme le silence est imposé aux enfants, on n'entend que le bruit des couteaux de table contre la vaisselle en étain . Le repas commence par le potage qui se compose généralement de légumes et de lard cuit dans du lait. Ensuite vient la viande avec parfois du poisson et le repas se termine par des fruits ou de la salade. Après le repas on se lève de nouveau pour une prière qui est suivie de la lecture d'un livre édifiant. La foi de Josse en la religion chrétienne est profondément enracinée, pour ne pas dire sans limites. Les méfaits de l'hérésie l'ont depuis longtemps persuadé de s'impliquer personnellement dans le combat pour la foi. C'est sous son impulsion que ses quatre aînés entreront en religion, tous défenseurs de l'Eglise. Cinq autres mourront avant lui en bas âge et seuls les trois cadets, Jean, Claire et Philipotte, se marieront et auront des enfants.

Josse est très fier de ses enfants et met beaucoup d'espoir en son fils Josse III, qui promet de devenir le symbole de la réussite sociale des Kerchove. Josse II ne lésine pas sur les moyens et lui offre un magnifique voyage à Rome puis une place d'échevin des parchons malgré son jeune âge. Tout semble aller pour le mieux mais, soudain, une terrible nouvelle lui assène un coup aussi inattendu que violent; on annonce que son fils Josse III a tué un certain Pieter Lauweryns et que par conséquent, il est accusé de meurtre. Josse, alors âgé de septante ans, s'effondre dans sa chaise, l'oeil hagard. C'est une catastrophe pour lui et surtout pour la carrière si prometteuse de son fils bien-aimé.

Mais Josse II a encore du ressort, il se reprend et met son énergie et son argent en jeu pour minimiser autant que possible cet échec. Josse a bien évidemment l'avantage de bien connaître les rouages du pouvoir et d'en faire partie. D'abord, il demande des lettres de dispenses au procureur général de Flandres, Charles bâtard de Bourgogne et haut-bailli de Gand, puis des lettres de rémission au Grand Conseil de Flandres afin d'obtenir le pardon pour son fils aîné²⁶³. Peu de temps après, il obtient une réponse favorable ; les lettres de dispense et de rémission sont accordées moyennant le paiement de dommages et intérêts à Antoine Lauweryns, père de Pieter, ainsi que 100 florins au profit de Sa Majesté le Roi Catholique. Malheureusement , Josse ne peut empêcher la mise à l'écart des affaires civiles de son fils, il fallait bien punir son erreur. Josse III entre donc dans les ordres pour consacrer sa vie à l'oeuvre de Dieu.

Cette affaire ainsi terminée , Josse II tombe dans un grand vide. De dépit, il écrit à sa fille Jeanne du St.Esprit qui est carmélite et qui lui répond pleine d'affection qu'elle et ses soeurs vont prier pour qu'il puisse entièrement oublier les ennuis passés. Plus loin elle parle de cette période "auquel vous avez eut tout et de si grandes extraordinaires despences". Malheureusement, les prières de sa fille ne sont d'aucun secours pour Josse qui ne parvient pas à accepter cet échec. De désespoir, il se laisse glisser vers sa fin. En février 1624, Josse est considéré comme malade, du moins il ne lui est plus possible de se déplacer même s'il a toujours toute sa tête. Comme il sait parfaitement qu'il ne se relèvera plus, il fait le bilan financier de toute sa vie, comme pour mieux relativiser les dépenses occasionnées par le procès. Dans son livre de comptes il écrit: "Ce que j'ai gagné en 39 ans, 54.600 £ gr., détaillé depuis 1585, moyenne 1.300 £ gr.²⁶⁴".

Comme il n'est plus en état de s'occuper sur place des problèmes inhérents à ses biens, il donne procuration à son fils Josse III pour traiter des affaires concernant deux petits biens qu'il possède

²⁶³ Document original en possession du Baron de Kerchove d'Ousselghem

²⁶⁴ SAGK831

à Berchem²⁶⁵. Sa femme fait venir le docteur van der Heyden ainsi que le chirurgien Jean Ruffoy mais il n'est pas possible de le guérir. A défaut, d'innombrables médicaments dont certains tiennent encore de la sorcellerie, lui sont fournis par l'apothicaire Joos Coopman. Même le curé de St.Michel vient lui rendre visite ce qui n'est pas bon signe. Ses prières non plus ne seront d'aucun secours et après quelques jours de maladie, Josse décède à Gand le 11 mai 1626 dans sa maison de la Burgstraat.

Devant sa dépouille mortelle qui est veillée par une béguine, les familiers, proches et amis viennent pendant plusieurs jours défiler respectueusement. Suit le "uytvaert" ou funérailles célébrées selon les spécifications d'un billet de la main du mourant. On procure à quelques pauvres des vêtements noirs et des torches pour entourer le cercueil qui est porté lentement en direction de l'église Saint-Michel. Le blason qui ornera l'église et les quartiers du défunt sont aussi portés. Le cortège solennel croise la foule des passants qui s'agenouille et se signe à sa vue. Une fois dans l'église, dont le sol a été soigneusement tapissé de paille, le cercueil est déposé et la messe peut commencer. Les nombreuses prières s'accompagnent de la distribution de pains garnis de pièces de monnaie. Selon la propre volonté de Josse, d'autres messes sont dites par quatre ordres différents et simultanément. Durant les premiers six mois suivant le décès, des messes sont encore dites régulièrement pour l'âme de Josse. Quelques dons sont faits aux Pauvres Claires, au couvent de Groenenbrielle à qui il est aussi demandé de célébrer une messe annuelle, aux Capucins, aux Jésuites, à la Sodalité.

Une messe perpétuelle doit être célébrée dans la chapelle de l'orphelinat, tous les vendredis et une autre messe à St.Michel en l'honneur du Saint Esprit. Il y a aussi une donation d'une rente à vie pour son infortunée soeur Marguerite Loysier. Josse demande de mettre une épitaphe au dessus de sa tombe, qui deviendra un magnifique monument en marbre, placé sur le pilier le plus proche²⁶⁶. Le personnel n'est pas oublié: sa camériste la veuve Maria, sa servante Hièryne, le fidèle serviteur Joos d'Hane, etc.

²⁶⁵ SAGK842

²⁶⁶ SAGK839

Cinq jours après le décès de son mari, Jeanne écrit aux échevins de la Keure de Gand que son mari a toujours été exempté de charges, impôts et assises, exemption valable pour ses biens dans tout le pays selon un acte de feu Sa Maïesté Philinne II indiquant que Josse jouit de droit de cette exception ; exemptions :
 Josse, secré des biens es
 es serviteurs du Roi, et que ces t les bons et loyaux services de feu i obtenue, la liquidation du partage



Monument funéraire de Josse van den Kerchove et de sa famille.

Une fois Josse décédé et le partage fait, sa veuve écrit son testament²⁶⁸, considérant que seule la mort est certaine. Son exécuteur testamentaire est le curé Grégorius Breidel. Pour son âme et la rédemption de ses péchés elle remet son âme au Créateur. Une quantité de messes doivent être dites accompagnées de nombreuses donations aux pauvres, institutions charitables et autres confréries religieuses. Une messe quotidienne doit être dite dans la chapelle de la Burgstraat à laquelle doit assister contre rétribution “de blinde Aldegonde”. Elle demande de donner 500 florins aux profit des pauvres à choisir selon des critères bien définis: il faut des pères de famille qui doivent porter les cierges, il faut leur acheter 2 longueurs de tissu noir, 15 robes de drap bleu ou rouge à 5 à 6 florins pièce, acheter 3 ou 4 pièces de drap à découper en draps de lit et chemises pour femmes et les faire coudre, acheter 7 lits, 30 paires de souliers à 30 stuyvers, 30 paires de bas à 20 stuivers, et donner un sac contenant deux pains de 6f avec au dedans un pièce

²⁶⁷ SAGK1189

²⁶⁸ SAGK842, 841

de 30 stuyvers. En dernier lieu, elle recommande à ses chers enfants de rester unis et de se soutenir mutuellement et elle les prie de cesser leurs reproches les uns envers les autres afin de satisfaire à sa dernière volonté. Fait le dernier jour de septembre 1626.

Comme elle l'a fait toute sa vie, Jeanne s'occupe activement de la gestion de ses biens, et comme elle était encore fort jeune à son mariage, c'est de l'infatigable Josse qu'elle a appris les connaissances nécessaires à une saine gestion. Fin mars 1629, elle vend le bois de ses terres à Quaremont pour lequel elle touche la somme rondelette de 200 £ gr.²⁶⁹. Elle se charge aussi de l'enterrement de sa tante Marguerite de Moor en 1628, année où de nombreuses messes sont dites pour elle. Non seulement Jeanne a payé la totalité des frais de l'enterrement²⁷⁰, mais aussi depuis plus de dix ans elle paye les "taefelkosten" de sa généreuse tante, et pour cause: Marguerite de Moor avait rédigé un testament peu après la mort de Josse, testament par lequel elle lègue sa fortune à son neveu Josse de Vuldere et à sa nièce Jeanne van Heurne, veuve de Josse de Kerchove. Par ailleurs, elle demande d'instituer une fondation de 10 £ gr. l'an pour permettre la création d'une bourse d'études au profit des descendants de ses héritiers, et, si aucun enfant ne l'utilise, au profit d'un étudiant pauvre "employé au profit de Dieu le père et des services de la république chrétienne"²⁷¹.

Une autre responsabilité que Jeanne assume avec beaucoup de talent est l'éducation de ses enfants et surtout les alliances qu'ils vont contracter pour la vie. Sa fille Claire épouse un de Gruutere, son fils Jean une la Deuse, et plus tard, sa fille Philipotte un le Poyvre, soit toutes des familles qui selon nos critères, sont plus importantes que les Kerchove eux-mêmes et qui sont donc aussi à la base de la montée sociale de la famille.

Après avoir achevé son oeuvre bienfaitrice, Jeanne van Heurne décède à Gand le 19 juillet 1637, à l'âge de 65 ans, et est enterrée le lendemain en l'église St.Michel auprès de son époux. Les cérémonies de l'enterrement donnent lieu au même déploiement de fastes que lors de celui de son époux plus de dix ans plus tôt: maison tendue de noir, cortège immense, banquet plantureux, etc. Le partage de ses biens commence en 1638, pour se terminer en 1644²⁷². Comme Jeanne l'avait demandé dans son testament, chaque année, le jour de l'anniversaire de son décès, les membres de la famille se réunissent pour une messe anniversaire.

VIIIa Catherine van den Kerchove (+1667), Religieuse

Le premier enfant de Josse et de Jeanne van Heurne est une fille qui porte le nom de Catherine. Il est de coutume de donner à un enfant de sexe féminin le prénom de sa marraine, qui est selon toute vraisemblance sa tante Catherine de Moor, épouse de Maillard de Vuldere. En toute logique, Catherine van den Kerchove a dû naître en 1590 ou 1591.

En 1600 elle va à l'école et l'année suivante, elle est rejointe par sa soeur cadette Jeanne. Cependant, après trois années passées avec elle, Catherine quitte l'école pour le cloître de Beauprez, à Grimminge près de Grammont²⁷³.

²⁶⁹ SAGK1167

²⁷⁰ SAGK1171

²⁷¹ SAGK885

²⁷² SAGK844,845,855

²⁷³ SAGK831. Le cloître de Beauprez ou Beaupré a été érigé par les cisterciennes en 1228



Kerchove 1550-1850

de Catherine est définitivement prise lorsqu'elle va vivre dans les locaux de l'hôpital Noble de Notre Dame d'Audenaerde. Sans doute sous la direction de la mère supérieure de l'hôpital

Facade avant de l'Hôpital Noble à Audenaerde

En septembre 1608 Catherine prend l'habit à l'hôpital et obtient le 19 septembre 1609, un acte de confirmation signé par d'Enghien au nom des archiducs en leur conseil²⁷⁴. Cet acte donné à Bruxelles indique que Catherine est "Vetue par l'Hopital d'Audenaerde et passe onze mois, aprins sa vesture de religieuse en l'Hopital d'Audenaerde avec ferme intention d'y persévérer et, en suite de s'y faire sa profession au 22ième de ce mois de septembre." Comme elle renonce à la vie civile, les 37 hectares de terres de Quaremont et Berchem qu'elle a reçus de sa grande-tante Marguerite de Moor au début de son existence, sont légués à son frère Joosken âgé de 12 ans. Si Josse meurt ou entre en religion, le tout ira à Jacques et ensuite à Jean.

Les religieuses de l'hôpital noble sont placées sous la règle de saint Augustin. Rappelons que l'hôpital traite gratuitement les malades indigents, guidé par l'esprit chrétien. Jeanne vivra ainsi au rythme des malades qui augmentent en nombre à cause des guerres. Les interminables conflits qui sévissent dans les Pays-Bas amènent beaucoup de misère et même les soldats français prisonniers et blessés sont autorisés à être soignés dans l'hôpital. En plus de la charge supplémentaire de travail, c'est une charge financière importante car les soins et l'entretien des

soldats en ces temps de misère sont fort onéreux. Aussi, la prieure de l'hôpital envoie-t-elle des suppliques à l'assemblée ecclésiastique et aux quatre membres de Flandres pour que, à l'exemple des autres hôpitaux tels ceux de Gand, de Bruges ou ailleurs, il soit obtenu une diminution des taxes et maltôtes (la maltôte étant un impôt extraordinaire pour subvenir aux frais de guerre)²⁷⁵.

La place venant à manquer, les soeurs demandent l'autorisation au gouvernement d'adjoindre la maison pastorale à l'hôpital, le magistrat de la ville proteste. Un compromis est quand même trouvé et au lieu de la maison pastorale, le magistrat autorise Madame de l'hospital, à utiliser une maison et brasserie dans la Hoogstraat²⁷⁶.

Catherine aura le déplaisir de voir partir sa tante et supérieure Jacqueline van Heurne en 1616, remplacée par Catherine du Bois de Fiennes. Ensuite c'est sa cousine Claire de Kerchove de la branche aînée des Middiep qui malgré ses vingt ans de moins est emportée par une maladie après seulement 10 années de service. Heureusement, les festivités notamment lors de son jubilé qui fut fêté le 10 septembre 1660 par toute la famille trop heureuse de se retrouver, rappellent des meilleurs souvenirs.

En automne 1667, la peste fait des ravages en Flandre. C'est vraisemblablement cette maladie qui vient à bout de Catherine, décédée le 26 septembre de cette même année. Elle est enterrée en

²⁷⁴ SAGK847. Voir aussi; Audenaerdse Mengelingen, tome I

²⁷⁵ Archief van de Onze-Lieve-Vrouwhospitaal

²⁷⁶ Inventaris van de Rijksarchieven te Oudenaarde - Onze-Lieve-Vrouw hospitaal

son hôpital d'Audenarde et son attention pendant les d

ec dévouement et

VIIIb Jeanne van den Kerchove

Second enfant de Josse van den Kerchove, elle naît le 24 septembre 1592. À l'âge de 10 ans, elle est envoyée en pension à Louvain où, à l'école primaire, elle va vivre avec ses sœurs. Elle est inévitablement très liée²⁷⁷



naît à Gand entre 1617 et 1618. Elle va à l'école à partir de l'année 1618 et reçoit l'enseignement primaire. Elle est envoyée en pension à Louvain où, à l'école primaire, elle va vivre avec ses sœurs. Elle est inévitablement très liée

Couvent des Carmélites déchaussées dites Thérésiennes à Louvain, fondé en 1607, supprimé en 1785 et démoli en 1809

Au début du XVIIIème siècle, et en réaction aux troubles religieux, la pieuse archiduchesse Isabelle qui est d'origine espagnole, stimule l'introduction dans les Pays-Bas du Sud de nouveaux ordres. Ainsi en 1611, deux ouvrages inédits de Sainte Thérèse d'Avila, le fameux "Libro de las fundaciones" (livre des fondements) et "Conceptos del Amor de Dios" (conception de l'amour de Dieu) sont publiés à Bruxelles. Ces livres évoquent la réforme instituée par Sainte Thérèse d'Avila dès 1554 et concernent en fait la création de l'ordre du Carmel caractérisé par une séparation complète entre les religieuses et le monde environnant.

Ces ouvrages sont devenus pour Jeanne van den Kerchove ses livres de chevet puisque le 25 septembre 1617, elle entre chez les carmélites à Louvain et exactement un an plus tard, elle y fait sa profession. Quelques années plus tard, Sainte Thérèse est canonisée ce qui donne un nouvel élan d'intérêt à cet ordre qui privilégie la doctrine de l'oraison comme moyen de rencontrer le Christ.

Les archives des carmélites de Louvain existent encore ce qui a permis de découvrir le texte suivant, extrait du journal de l'abbesse :

"Le 20 de mars 1674 mourut en ce couvent soeur Jeanne du Saint Esprit, âgée de 81 ans, jubilaire, natif de Gand, elle estoit fille de Monsieur Joos de Kerchove et de Madame Jeanne van Heurne, sa femme, personne noble d'extraction, elle fit profession un samedi 23 de septembre 1618, à dix heures du matin âgée de 25 ans, sous le révérent père Dominique de Jesus Maria, général de notre ordre, et de la reverente mere Marie Evangéliste Prieure de ce couvent. Cette soeur estoit fort exacte à l'observance régulière, elle avait une haute estime de la Sainte Pauvreté, ce qu'elle practiquoit mesme avec excet, ayant les infirmités bien grandes, qu'elle a gagné a force de travailler au commencement de la fondation et bastiment du couvent, elle fut

²⁷⁷ SAGK 831, Jeanne est également mentionnée dans les N° 860 944 1163 1177 1185 1194

fort assidue au choeur, et eu beaucoup de talent pour y assister, ce qu'elle a pratiquée mesme estant aveugle, elle avait la memoire si heureuse, qu'elle lisoit au Refectoire la regle, et les advis de notre Ste Mere Therese et autres livres de grand profit que sa memoire luy avoit fait retenir ce qui donnoit bien de l'admiration aux soeurs de voire une aveugle 3 fois par semaine faire la lecture au refectoire, elle à continué cette fonction iusques a ce qu'elle fut obligée d'aller a l'infirmerie peu de temps avant sa mort elle a porte cet accident environ 20 ans avec une patience vraiment religieuse ne donnant peine a personne, pour ce suiet se servoit elle mesme, elle avoit tout le iours de la semaine un exercice particulier de devotion a quoy elle s'excercoit avec beaucoup de fidelité, elle cherissoit surtout les emplois humbles pour ce suiet avoit un grand desir de voir et jouyr de Dieu, un moment avant qu'elle expira crioit d'une voix si haute pour dire l'adieu a ses soeurs qu'on l'entendoit bien loin."

VIIIc Martin van den Kerchove (1594-1647), Capucin

Troisième enfant et premier fils de Josse de Kerchove et de Jeanne van Heurne, Martin est né le 24 décembre 1594 à Gand dans la grosse maison de famille à la Burgstraat achetée quelques mois avant sa naissance. Le baptême a lieu à l'église St.Michel²⁷⁸.

En 1600 Martin va à l'école avec ses soeurs aînées, école qu'il quitte l'année suivante pour une autre école non spécifiée. En 1602 il va à l'école chez M.Galle et le 30 août de cette année, au beau milieu de ses cours, il interrompt ses études pour assister au magnifique et saisissant spectacle de l'incendie de la tour de la Cathédrale Saint Bavon. A neuf ans il est chez M.Gillis, avant d'entrer le 18 avril 1605 chez les jésuites. Comme aîné de famille, c'est lui qui doit reprendre en main la continuation de la lignée familiale mais il semble que Martin n'en ait cure. Par une lettre de son oncle Martin Goudt à son père, Josse II, nous apprenons qu'il réside chez les Goudt à Tournai (en fevrier 1615?). Martin Goudt qui est très certainement le parrain de Martin van den Kerchove écrit de Douai "Quand est de votre fils (Martin), le tout se passe correctement excepté la diligence aux études qui pourrait être plus grande....Je vous ay autrefois signifié ce qu'il semblait de sa propension au Capucinat. Il semble perseverer. Il m'at insinué d'avoir ces jours passés traité avec le père provincial du dit ordre. Dieu luy en fasse la grâce et vous ..."²⁷⁹

Puisque Martin veut rentrer dans les ordres et que ce n'est pas incompatible avec l'esprit profondément religieux de la famille, son père l'autorise à vivre chez les augustins à Gand le 16 mai 1611²⁸⁰. Les capucins étant fort peu nombreux, sa préparation au capucinat se fait dans les locaux spacieux des augustins, et comme il semble s'y plaire, son père paie son entrée dans l'ordre des capucins le 9 novembre 1613, ce qui est enregistré le 12 dans le petit répertoire des nouvelles recrues. Comme de coutume, après un an, il entre en profession ce qui est solennellement fêtée avec toute la famille le 8 décembre 1614, Martin a alors 20 ans et a pris le nom de "frère Francois-Marie", avec parfois la mention supplémentaire "de Gand"²⁸¹.

Comme l'ordre des carmélites, celui des capucins a tout récemment été introduit aux Pays-Bas. Le capucin est un religieux d'une fraction de l'ordre des frères mineurs, fondé par Saint François d'Assise. On le reconnaît à sa robe brune d'étoffe grossière avec une capuche pointue, une longue barbe, la tête nue et les pieds chaussés seulement de sandales. La pauvreté est prescrite

²⁷⁸ Registre paroissiaux, tables.

²⁷⁹ SAGK1195;1196

²⁸⁰ SAGK831,835

²⁸¹ Catalogus fratrum minoreum capucinatorum provinciae flandro belgicae. BRB Fonds Goethals, manuscrits N°67

comme un devoir rigoureux: les maisons monastiques ne possèdent aucun bien, ni ouvertement, ni de façon dissimulée. Les besoins de leurs membres sont exclusivement satisfaits par la mendicité et les couvents ne possèdent des provisions que pour quelques jours. Aucun frère ne peut se servir d'argent. La discipline est rigide, les jeûnes nombreux, les pénitences sévères. Le premier sommeil est interrompu par un office de minuit, le capucin consacre deux heures par jour à la prière individuelle. A l'extérieur du couvent, il n'est pas une minute de repos, prêche, sauvetage des âmes, propagation de la foi catholique dans les pays de Réforme.

En dépit ou à cause des rigueurs de la discipline, des efforts héroïques qu'elle impose à chacun, à toute heure du jour et de la nuit, l'ordre des capucins est très bien considéré par la noblesse. Ainsi, un des fils de Charles d'Arenberg était capucin. Ce dernier connu sous le nom de frère Charles de Bruxelles, eut un rôle important dans la conspiration de la noblesse contre le régime espagnol vers 1630. Martin fit certainement partie des séditeux au même titre que son frère Josse III.

C'est au cloître des capucins à Ypres que Martin réside. Il y est en tout cas lors du décès de son père en 1626. Après un certain temps, il quitte le cloître d'Ypres pour celui de Bruxelles où, finalement, il décède le 1er mai 1647 à l'âge de 53 ans²⁸².

VIII^d Florence van den Kerchove (°1596)

Quatrième enfant de Josse van den Kerchove et de Jeanne van Heurne, Florence est née à Gand et est baptisée à l'église St.Michel le 3 août 1596²⁸³. C'est la seule fois qu'elle est citée.

VIII^e Josse III van den Kerchove (1597-1657), Augustin

Second fils de Josse II et de Jeanne van Heurne, Josse est né dans la maison de la Burgstraat à Gand et est baptisé le 8 décembre 1597 à l'église St-Michel²⁸⁴.

En juin 1604, Josse va à l'école chez un certain Monsieur Jooris²⁸⁵. Puis à l'âge de 16 ans, il va au collège St.Michel à Douai et on est tenté de faire le lien avec son frère aîné Martin qui semble aussi se trouver à Douai, chez les Augustins. Contrairement à ce dernier, Josse ne persévère pas dans la fréquentation des ordres religieux puisque, l'année suivante, son père l'accompagne à Louvain chez le lieutenant Dentels qui lui apprend le maniement des armes. Après deux années de ce traitement martial, Josse va vivre en pension chez M.Andries Bate et finit par l'apprentissage de la conduite d'un parfait gentilhomme chez le chanoine Philippe de Cauwel, membre de l'église de St.Rombaut à Malines (juin 1619).

Puisque Martin est entré dans les ordres, c'est à Josse que revient la responsabilité de la continuation de la lignée familiale. Ses parents lui offrent le meilleur bagage intellectuel possible: ils lui proposent un grand voyage et le 10 septembre 1620, Josse III part pour Rome. Pour le trajet de plusieurs mois et pour ses frais sur place il reçoit 28 couronnes d'or de France et 12 £ gr. Au siècle de la contre-réforme, Rome possède une aura exceptionnelle. Le Pape Paul V vient d'achever les travaux de Saint-Pierre et Rome doit à ce pape Borghèse de nombreux

²⁸² SAGK839

²⁸³ Registres paroissiaux, tables

²⁸⁴ Registres paroissiaux de St.Michel-Sud, tables

²⁸⁵ SAGK831

embellissements, sans oublier l'intérêt des monuments anciens, bibliothèques et nombreuses collections artistiques.

Après son retour à Gand, Josse peaufine son instruction de gentilhomme en attendant patiemment sa majorité, soit 25 ans. Il y accède en 1622 et son père lui achète cette même année une place dans l'échevinat des parchons, soit le second collège des échevins après celui de la Keure²⁸⁶. Josse est échevin des parchons en même temps que Philippe Lanchals, Seigneur d'Olsene arrière-grand-père d'Anne Isabelle Lanchals, héritière de la Baronnie d'Exaerde et des seigneuries de Denterghem et d'Ousselghem. Ainsi, Josse acquiert une expérience qui lui sera bien utile pour sa carrière qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Seulement voilà, alors que Josse a tout pour lui, il commet l'irréparable. Sans que les raisons nous soient connues il commet un "manslach" c'est à dire qu'il attente à la vie d'une personne dénommé Pieter Lauweryns. Pieter Lauweryns ne survit pas à cet attentat et son père, Anteunis Lauweryns traîne Josse devant les tribunaux. Etant clairement coupable, Josse est inévitablement accusé par le procureur Jean Maseman.

C'est une catastrophe pour son père qui avait mis tant d'espoir en son fils bien-aimé. Il met tout en oeuvre pour diminuer ce malheur et obtient, moyennant finance, des lettres de rémission pour son fils. En contre-partie, Josse III ne pourra plus exercer de fonctions publiques. Bon gré mal gré, Josse III se résoud à accepter l'abandon de sa carrière politique et il ne lui reste plus que les ordres religieux pour construire son avenir. De concert avec son père, il décide d'entrer dans l'ordre des Augustins. Le choix de cet ordre lui a sans doute été inspiré par le premier grand livre de la contre réforme traitant des règles de l'ordre des Augustins, le fameux "Monasticon Augustinianum" par Crusénius, publié à Munich en 1623.

L'ordre des Augustins est un des quatre ordres mendiants dont les membres portent un vêtement de laine noire cintré d'une ceinture de cuir et un capuchon pointu. Ils possèdent un collège à Gand ainsi qu'une bien belle église tout récemment restaurée après les dégats causés par les iconoclastes. Le collège a pour but d'instruire la jeunesse gantoise, c'est à dire celle de l'élite car les pauvres ne peuvent se permettre de suivre les cours donnés au collège. Ainsi, les collèges n'ont généralement que quelques centaines d'étudiants.

Bien vite, l'ambition de Josse fait qu'il se lance dans les études afin de devenir prêtre, ce qui est salué avec soulagement par toute la famille comme appert de cet extrait d'une lettre de sa soeur carmélite: " je suis fort consolée d'entendre par la vôtre, la persévérance de mon frère en ses bonnes et saintes résolution en laquelle je prie notre Seigneur le vouloir maintenir toute sa vie avec autant d'augmentation de ses grâces et de contentement en sa vocation. " Quelques jours après cette lettre, le 11 février 1624, Josse est ordonné prêtre.

Josse ne peut s'arrêter là, grâce à ses qualités intellectuelles et à ses connaissances, il est déjà ordonné prêtre "definitor provinciae" deux ans après son ordination, ce qui est assez remarquable lorsqu'on sait que dans chaque province, et les Pays-Bas Espagnols en sont une, l'ordre des Augustins est administré par un prieur provincial et quatre définites. Le définites a pour mission de déterminer, expliquer, éclaircir les problèmes rencontrés dans les couvents. Quelques années plus tard, Josse à peine âgé de 31 ans, fait partie du corps des prêtres ce qui lui confère un caractère de vénérabilité.

²⁸⁶ Memorieboek van Gent

Si durant ces années les Augustins ont encore la haute main sur l'instruction, dès 1628, année de l'ouverture du collège des Jésuites à Gand, le nombre d'étudiants diminue considérablement avec comme conséquence, moins d'activité pédagogique pour Josse. Cela lui donne plus de temps pour se consacrer à autre chose, même si sa mise à l'écart de la vie civile limite son action.

L'occasion de s'illustrer se précise au début 1629 lorsqu'un vent de fronde soulève la noblesse et la bourgeoisie devant la prétention espagnole à diriger le pays depuis Madrid. Dès le début des troubles, Josse s'investit dans le mouvement anti-espagnol mais comme il semblerait que l'ordre des Augustins se montre beaucoup plus prudent que le turbulent définitiveur, le 30 mars 1629 il demande et obtient de sa mère l'argent nécessaire à la location d'un cheval pour se rendre en son nom propre à Bruxelles afin de se mettre en rapport avec les représentants du dit mouvement. Après Bruxelles, il se rend à Bruges 10 jours plus tard pour revenir vers Bruxelles le 11 mai. La révolte couve.

A la fin de la même année, les désastres militaires espagnols augmentent encore l'exaspération publique. Même l'Eglise, traditionnellement alliée des gouvernements en place, en a désormais assez de la politique du gouvernement espagnol, cause de la ruine de tout le pays. Un des grands instigateurs et meneurs de la conspiration de la noblesse est le capucin Charles d'Arenberg²⁸⁷, il estime que l'attitude de l'Espagne compromet la cause catholique dans les pays-bas. Charles d'Arenberg réussit à attirer dans la conspiration son frère le duc d'Arschot, chef incontesté de la noblesse nationale. Les Kerchove faisant partie de la clientèle des ducs d'Arschot et d'Arenberg, Josse travaille en étroite collaboration avec ces derniers.

Le but que se sont forgé les frondeurs est de créer une république des états de Belgique fédérée avec les Hollandais à l'image de l'entente entre les cantons catholiques et protestants suisses. Dans ce but, il est demandé à Georges Chamberlain, évêque d'Ypres, et au duc d'Arenberg de négocier une trêve avec les Hollandais. Mais le succès n'est pas de la partie alors qu'entre-temps, le mouvement connaît une grande fébrilité. En 1631, Josse se rend chez ses cousins "neve Middiep"(Bernard-Adrien de Kerchove) et "neve Hornes"(Antoine-Georges de Kerchove), deux capitaines qui pourraient être bien utiles au mouvement, ce qui démontre que Josse est le lien entre tous les Kerchove et le mouvement. A Gand, c'est surtout Guillaume de Blasere, seigneur d'Hellibus et premier échevin de la ville qui est le porte-drapeau des partisans anti-espagnols.

Malheureusement pour eux, le manque de véritable meneur, la divergence de vue entre diverses factions du mouvement et surtout le rôle ambigu de la France de Richelieu qui malgré ses promesses, ne tient pas à rompre avec l'Espagne, transforme la conspiration en un désastre. Le duc d'Arenberg et d'Arschot est arrêté et jeté en prison, les autres personnages importants le sont également ou se sont enfuis à l'étranger.

Cette nouvelle crée la plus grande inquiétude au sein des Kerchove. Heureusement, le gouverneur espagnol se sent obligé de rassurer les esprits, il fait publier une amnistie générale. Passés ces moments de frayeur, Josse se résoud à rester bien sagement dans le collège des Augustins et ne fait plus parler de lui, si ce n'est lors du partage des biens de ses parents auquel il

²⁸⁷ Antoine d'Arenberg fit sa profession à Louvain le 5 mars 1617 et prit le nom de frère Charles puis père Charles de Bruxelles. Supérieur en 1640, ministre provincial en 1642 et premier définitiveur général de l'ordre en 1643, il est considéré comme l'architecte de l'ordre et un grand fondateur. Il dirigea les travaux de son ordre à Tervueren, Bruxelles, Enghien etc. (Poplimont)

reprend surtout des biens de sa mère²⁸⁸. Sans soucis matériels, sa vie se déroule sans histoires jusqu'à sa mort survenue le 26 février 1657 à Gand. Il avait 59 ans.

V IIIf Jacques van den Kerchove (°1598)

Troisième fils et sixième enfant de Josse et de Jeanne van Heurne, Jacques naît à Gand et est baptisé à l'église St.Michel le 17 décembre 1598²⁸⁹.

Il va à l'école à St.Michel avec son petit frère Jean en 1606 et l'année suivante, tous deux vont chez M.Gillis, puis en 1608 Jacques quitte son petit frère pour retrouver son frère aîné Martin chez les Jésuites qui viennent d'édifier une nouvelle église dans la rue des Foulons. En novembre 1611 il va habiter chez les Augustins²⁹⁰. C'est la dernière mention de Jacques qui est donc mort vers l'âge de 12 ans.

Selon la tradition, son jeune corps est exposé dans la chambre mortuaire tapissée de noir où les miroirs et les tableaux sont retournés vers le mur. Ses petits camarades sont conviés à voir une dernière fois la dépouille mortelle du jeune enfant. Après cela, tous reçoivent la traditionnelle purée de riz sucré, ancienne survivance d'un vieil usage païen.

VIIIg Elisabeth van den Kerchove (°1600)

Elisabeth est baptisée à l'église St.Michel le 3 mars 1600²⁹¹. Dans le livre de comptes familial son père Josse indique de sa propre main que "la nouvelle nourrice vint vivre chez nous le 4 mars 1600, elle est payée 8 £ gr. l'an". En bas âge, Elisabeth est appelée "Beaukin" puis plus tard, indistinctement Elisabeth, Isabeau ou Isabelle puisque la signification chrétienne est la même.

Beaukin va à l'école chez "les Begulier", terme qui nous est inconnu, à moins que ce ne soit une erreur d'écriture qui a transformé le mot Begeintje ou béguine. A neuf ans elle entre chez les soeurs grises avec sa petite soeur Claire puis en 1614, elle va vivre chez les Gilereyen ou Gillines qui viennent de bâtir un couvent²⁹².

C'est la dernière fois que les archives la mentionnent, elle serait donc décédée vers 14 ans.

VIIIh Jean de Kerchove, qui suit en VIIIh

VIIIi Claire van den Kerchove (+1652), femme de Jean de Gruutere

Cinquième fille de Josse et de Jeanne van Heurne, Claire van den Kerchove n'est pas indiquée dans les registres paroissiaux de Gand mais on peut situer sa naissance vers 1602 ou 1603. Claire dite "Claerken" va chez les soeurs grises "grauwe zusterken" en 1609, puis après un petit intermède à l'école de la Burgstraat, elle revient chez les soeurs grises en 1611²⁹³. Elle est envoyée à Mons le 25 octobre 1618, chez Madame d'Hoogstraeten²⁹⁴ et habite dorénavant chez

²⁸⁸ SAGK831. Les autres mentions de Josse dans le fonds Kerchove sont les N° 832 839 841 846 851 852 862 1179 1180 1198 1330

²⁸⁹ Registres paroissiaux, St.Michel-Sud, tables

²⁹⁰ SAGK831. Autres mentions; SAGK832, 846, 1180

²⁹¹ Registres paroissiaux, St.Michel Sud, tables

²⁹² SAGK831

²⁹³ SAGK831

²⁹⁴ Alexandrine de Longin, comtesse de Lalaing

elle ce qui lui permet d'apprendre les usages de la haute noblesse tout en jouant le rôle de gouvernante pour les petits Lalaing.

Le mariage entre Claire et Jean de Gruutere, sgr. d'Anvaing, est célébré le 16 mai 1628 en l'église St.Michel. Les parents de Jean : Josse de Gruutere et Jeanne de Hembise, sont toujours en vie, ce qui sous-entend que le jeune marié ne dispose pas encore de revenus. Aussi Jeanne van Heurne offre-t-elle au jeune couple plusieurs voyages et achète-t-elle pour compléter la garde-robe de sa fille Claire, nombre de vêtements²⁹⁵.

Les relations entre Jean de Gruutere et son beau-frère Jean de Kerchove sont excellentes ce qui permet à Claire de se faire représenter par son mari lors des partages Kerchove. De ces partages, le couple reprend surtout de nombreuses rentes venant principalement des van Heurne. Une des rentes, d'une valeur appréciable de 24 £ gr. l'an est même à charge de Philippe de Gruutere, cousin éloigné de Jean. Il reprend des terres dans les environs d'Audenaerde telles celles de Melden, Welden, Edelaere, Eecke et une ferme à Castere venant toujours du côté van Heurne²⁹⁶.

Jean de Gruutere est issu de la troisième branche de cette famille. Mais par des circonstances imprévisibles, la première branche des Gruutere s'éteint chez les de Crombrugghe de Loothinghe, la seconde branche s'éteint en la personne de Florence de Gruutere, dame d'Exaerde et d'Ousselghem chez les Lanchals (branche qui à son tour va s'éteindre quelques générations plus tard chez les Kerchove.) de telle sorte que Jean de Gruutere devient l'aîné de famille ce qui lui permet de prendre les armes Gruutere pleines²⁹⁷.

Lorsque Jean de Kerchove est nommé chevalier, Jean de Gruutere estime avoir aussi droit à ces honneurs, eu égard à l'ancienneté de sa famille, d'origine gantoise et remontant au XIII^{ème} siècle. Il suit les conseils de son beau-frère et demande l'obtention de lettres patentes avec le titre de chevalier qu'il obtient du Roi Philippe IV, le 8 avril 1642²⁹⁸.

²⁹⁵ SAGK831. Ces vêtements sont: rasiellen en satijnen tabbaert (toge ou par-dessus), sleutel riem (ceinture pour les clefs), satijnen heuk

²⁹⁶ SAGK844,855

²⁹⁷ Généalogie Gruutere; voir Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne par M De vegiano et rédigé par le Baron de Herckenrode- Gand 1865. Goethals, Manuscrit N°1301, généalogie Gruutere. Voir aussi généalogies du chanoine Hellin et du chanoine Kerchof. Les quartiers de Jean sont; Gruutere-Stoppelaen-Quickelberghe-Walhem-Hembise-Triest-Kethulle-Deurnaghel

Les enfants de Claire van den Kerchove et de Jean de Gruutere sont;

a) Emmanuel, seigneur d'Anvaing et de Boulaere +1 mai 1716. x1) 29 mars 1667 Jacqueline Borluut x2) 28 septembre 1709 Marie Thérèse de Cortewyle

b) Adrienne Nathalie x Antoine Anchemant, sgr.de Marcke

c) Anne x Gilles de Norman sgr;d'Oxelaere. Dans une lettre datée du 12/6/1673 de la main de Jean de Kerchove on peut lire; "Mademoiselle et cher soeur, Ick niet connen ghelaeten ul tadverteren de droefve ende subyte doodt van mevrouw van Oxelaere (Anne de Gruutere) wiens ziele godt ken. Sij het is altydt een deuchdelick ende virtueuse dame geweest gelyck Ul bekent is. Zy is op den 27 deser overleden naer dat zy smorgens naer de kerke gheweest hadde overvallen met een cataren waervan zy ten 2 uuren overleden is. Zy is begraven tot de Predickheeren inde sepulture van de Normans. Mevrouw van Marcke (Adrienne-Nathalie de Gruutere) is ghecoomen om d'affairens wat gade te slaen. Ik ben ten uysterste droeve om de kinders ..."(860)

d) Julienne , abesse de Nieuwenbossche à Gand née vers 1639, Nobiliaire des Pays-Bas et du Comte de Bourgogne par M.de Vegiano.

²⁹⁸ Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne par M de Vegiano.



Médaille en métal et émail aux armes ruutere-Kerchove . Diamètre = 28 mm

Après le décès de son beau-frère Jean de Kerchove, Jean de Gruutere est nommé tuteur des cinq enfants Kerchove avec Gérard de la Deuse, Josse et François de Baenst. Comme tuteur, Jean de Gruutere effectue plusieurs transactions au nom des enfants Kerchove. Un exemple est le bail à Laureins Bertram pour quelques terres à Nieuwcapelle en 1650, renouvelé en 1656²⁹⁹. Ce Laureins Bertram est vraisemblablement le père de Catherine Bertram, concubine de Bernard-Adrien de Kerchove, seigneur de Middiep. L'aînée des cinq enfants mineurs, Jeanne de Kerchove dite "juffrouw van Vaulx" est mise en pension chez les Gruutere vers 1656 ou 1657. Cette pension coûte la coquette somme de 50 £ gr.: on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même!

Vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, le corps scabinal de Gand obtient du roi d'Espagne une ordonnance excluant de l'échevinat tout boutiquier, tout avocat et tout procureur. Dans des conditions aussi favorables à sa personne, Jean obtient une place d'échevin en 1651 et en 1654, année où le célèbre sculpteur Jérôme Duquesnoy, fils, est condamné à être étranglé et brûlé sur la place du marché aux grains, pour avoir montré trop d'affection à celui qui servait de modèle pour les anges qui ornent le mausolée de l'évêque Triest à la cathédrale St.Bavon³⁰⁰.

Le couple de Gruutere a trois filles et un fils du nom d'Emmanuel. Avant qu'il ne devienne comme son père échevin de Gand et seigneur d'Anvaing, Emmanuel fait un grand voyage en France avec son cousin Josse de Kerchove. Emmanuel épouse en premières noces Jacqueline Borluut puis en secondes noces Marie-Thérèse de Cortewyle. De ces alliances descendent plusieurs enfants mais aucun petit-enfant³⁰¹. Par contre, du côté des filles de Claire et de Jean de Gruutere, on trouve une nombreuse descendance par leurs alliances avec les Anchemant et les de Norman.

Claire meurt la première, le 29 février 1652, peu avant sa cinquantième année. Comme elle était "ghildenzuster" à la ghilde St.Antoine, elle paie 10 pattacons pour fêter son arrivée au paradis³⁰². Jean de Gruutere, né et baptisé à St.Michel le 24 juillet 1591, décède en 1659. Il est enterré à l'église St.Nicolas .

VIIIj François van den Kerchove (1605-1606)

²⁹⁹ SAGK1194

³⁰⁰ Le bruit avait couru dans la ville que le sculpteur Jérôme Du Quesnoy avait abusé de la jeunesse de deux de ses modèles dans la Cathédrale Saint Bavon. Interpellé puis soumis à la torture, il avoua en avoir profité autrement. Les suppliques présentées à la fois par les membres de sa famille et par des notabilités de la ville, ne trouvèrent aucun écho. Convaincu de crime de sodomie, Jérôme du Quesnoy fut condamné à mort. Le jugement fut exécuté immédiatement.

³⁰¹ SAGK1194

³⁰² Ferdinand Vanderhaeghen; Jaerboeken van het souveraine ghilde des kolveniers, busschieters en kanonniers gezegd hoofdgilde van sint antone te Gent - 1867

François est baptisé le 12 février 1605 à St.Michel³⁰³. Malheureusement il meurt après un peu plus d'un an le 17 mai 1606. Son père écrit dans son livre de comptes : “den 17 meye 1606 ghinck ons kint te begrave = 11 £ gr. Daerop betaelt aen Mr.Pastoor 7 £ gr.³⁰⁴”.

VIIIk Jean-Baptiste van den Kerchove (°1606)

Baptisé à St-Michel le 17 mai 1606, Jean-Baptiste meurt vraisemblablement quelques jours après sa naissance³⁰⁵.

Dans de nombreuses généalogies, il y a confusion entre Jean, ancêtre des Kerchove actuels, et Jean-Baptiste. Cette erreur est d'autant plus compréhensible que contrairement à Jean-Baptiste, aucune mention du baptême de Jean n'est faite dans les registres paroissiaux de St.Michel. Les généalogistes ayant vite fait de considérer Jean-Baptiste comme étant Jean, on tous commis la même erreur. Pourtant, cette erreur est certaine par ce que Jean a écrit de sa propre main, dans son livre de comptes, les informations concernant sa naissance en 1601 et non en 1606.

VIII l Philipotte van den Kerchove (1610-1668), femme de Louis le Poyvre puis de Claude Philippe de Brune

Dernier enfant de Josse et de Jeanne van Heurne, Philipotte naît le premier mai 1610³⁰⁶ et est baptisée le lendemain en l'église St.Michel à Gand. A six ans et quelques mois, Philipotte appelée “Potken” va à l'école chez les soeurs grises à Gand et y reste quelques années jusqu'à ce que sa mère la conduise personnellement à la pension de Beauprez. Le minerval y est de 12 £ gr.³⁰⁷, somme considérable. Exactement deux ans plus tard, sa mère la conduit à nouveau à Beauprez ce qui sous-entend que Philipotte a passé quelques semaines à Gand, ce qu'elle n'a pas fait l'année précédente.

Après le mariage de sa soeur Claire et de son frère Jean, Philipotte est la seule qui, n'étant pas dans les ordres, ne se soit pas encore mariée. Sa mère lui fournit donc un trousseau très complet et surtout très riche en vêtements en vue d'un éventuel mariage, à moins que ce ne soit tout simplement pour gâter un peu la cadette.

Ses parents décèdent en 1638 et Philipotte obtient de nombreuses rentes, dont une de 100 florins l'an à charge de la ville d'Ypres. Les biens en terres étant encore en indivision avec sa soeur Claire et son frère Jean, elle reçoit chaque année un tiers des fermages³⁰⁸.

Le 1er mars 1642, Philipotte épouse Louis le Poyvre, sgr d'Emmaus. Ses témoins pour le mariage civil sont Jean de Kerchove, chevalier, sgr. de Vaulx, son frère, et Jean de Gruutere, seigneur d'Anvaing, son beau-frère, pour le coté Kerchove. Les témoins côté le Poyvre sont Pierre de Blende, chanoine et chantre de “l'église-cathédrale” St.Donat de Bruges, M.Guillaume de Blasere, chevalier, sgr. d'Hellibus, Caestre,...³⁰⁹

Pour subvenir aux besoins quotidiens, Louis reçoit de sa mère quelques terres près de la côte à Lisseweghe, Ramscapelle, Eestert et Middelkerke. Quand à Philipotte, elle apporte un douaire de 50 £³¹⁰.

³⁰³ Registres paroissiaux, St.Michel-sud, tables

³⁰⁴ SAGK831

³⁰⁵ Registres paroissiaux, St Michel-sud, tables

³⁰⁶ Gaillard; Généalogie de Brune (BRB Goethals, livres)

³⁰⁷ Philipotte se rend à Beauprez le 16 août 1621, SAGK831

³⁰⁸ SAGK844

³⁰⁹ FM33

³¹⁰ Archives du château de Coolkerke

Louis est le fils d'un capitaine d'infanterie du régiment du comte d'Hoogstraten, alias le régiment de monseigneur d'Achicourt, qui s'est fait tuer à Wesel en Allemagne alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme marié depuis quatre ans. Par ces circonstances, Louis n'a pour ainsi dire pas connu son père et c'est donc surtout sa mère, Marie Anchemant, qui s'est chargée de son éducation. C'est une grande joie pour cette dernière de voir son fils enfin marié d'autant plus que leur branche risquait l'extinction. Comme si elle ne vivait plus que pour s'assurer de la continuité familiale, Marie Anchemant décède quelques mois après le mariage, ayant appris que Philipotte est déjà enceinte.

Les le Poyvre sont une vieille famille chevaleresque originaire de Champagne. Leur généalogie remonte au XIII^{ème} siècle en la personne de Thibaut sire banneret de Poyvre, filleul du comte de Champagne et de Brie, tige des rois de Navarre. Après quelques générations dont certaines bâtardes, ils s'installent à Valenciennes où ils comptent plusieurs prévôts. Une branche cadette des le Poyvre vient s'installer à Audenaerde au XVI^{ème} siècle par le mariage de Jean le Poyvre et Agnès van Heurne. Leur fils Louis devient bourgmestre comme son père et parvient à épouser Isabeau de Lalaing, petite-fille bâtarde d'Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraeten et de Marie de Bourgogne qui est ni plus ni moins que la soeur de Charles Quint et la gouvernante des Pays-Bas³¹¹.

Le premier enfant est un fils du nom de Louis, suivi quelques années plus tard par un second fils, Guillaume Antoine. Malheureusement pour Philipotte, et un peu à l'image de son beau-père, son mari Louis vient à décéder le 2 mai 1645, à Liège, soit seulement trois ans après le mariage.

Entretemps, Philipotte est sortie de l'indivision des terres allodiales. Elle reprend les terres de Oostduinkerke venant de sa grand-mère l'Espinoy et plusieurs terres en Flandre orientale comme à Schelderode, Zwijnaerde, Cruyshoutem, etc. ainsi qu'une ferme à Gulleghem, toutes venant du côté de sa mère Jeanne van Heurne.

Après une période de veuvage, guère souhaitable pour une femme d'une bonne trentaine d'années, Philipotte se remarie le 22 juillet 1650 avec Claude-Philippe de Brune, seigneur de la cour de Gentbrugge et de Volandere. Claude-Philippe est lui aussi veuf mais seulement depuis un an. Sa première épouse, Jeanne le Prévost de Basserode lui donna au moins six enfants dont deux épousèrent par la suite les derniers du nom le Prévost de Basserode³¹². Claude-Philippe de Brune est le second fils de Claude, échevin du Franc de Bruges et de Marguerite Borluut, dame de Volandere. Son grand-père était conseiller du Roi Philippe II ce qui s'intègre parfaitement dans la tradition Kerchove. D'autre part, dans sa jeunesse, Claude-Philippe a été capitaine

³¹¹ Baron de Croeser de Berges; Généalogie de la très ancienne et illustre famille des Le Poyvre, dressée sur titres et bonnes preuves. Quart.de Louis: Poyvre-Heurne-Lalaing-Rechem-Anchemant-Wynkelier-Boodt-Vendueil. Armes le Poyvre; Gueules au sautoir d'or, chargés de cinq merlettes d'azur. Supports; levriers d'argent accolés de gueules, une couronne et comme cimier un cygne d'argent becqué de gueules. Devise ; Poyvre me conforte.

³¹² Généalogie de Brune; voir Gaillard, Végiano et Poplimont. Quartiers de Claude Philippe; Brune-Zype-Cerf-Schoore-Borluut-Cabillau-Bracht-Cuingien

Armes de Brune; Argent à la fasce de gueules chargée de rois d'échiquier d'or, accompagné en chef de 3 merlettes de sable.

Claude de Brune x1 29 mars 1637 Jeanne le Prévost dite de Basserode, +23 mai 1649 dont;

1) François de Brune, éc, seigneur de Bouchaute, Volandere, Baron en 1704, +2 janvier 1789, x 1677 Marie Jacqueline le Prévost de Basserode, dame d'Inghien, Willecome, Croix,... Dernière du nom, dont postérité.

2) Barbe de Brune +9 juillet 1682, x janvier 1671 Adrien-Pierre le Prévost de Willecome

3) Marie, + en bas âge

4) Catherine, religieuse à Marquette +1687

5) Philippe, + 31 janvier 1707, à marier, gît à St.Pierre à Lille.

6) Claude, + à Bruges, sans postérité (encore cité en 1673)

d'infanterie au service de l'Espagne³¹³. Par après, il est revenu à Bruges pour devenir échevin du Franc de Bruges, puis bourgmestre.

Claude-Philippe n'est pas le tuteur des enfants orphelins de son beau-frère Jean de Kerchove, cependant, il se charge de garder un oeil sur la gestion des biens Kerchove et fait, au nom de Josse de Kerchove, mineur, le relief et dénombrement de plusieurs fiefs tel celui de 2 mesures à Zarne (Zarren) le 24 novembre 1662. Ses liens amicaux avec les Kerchove sont parfaitement illustrés par l'accueil fait à sa nièce Marie de Kerchove pendant quelque cinq années³¹⁴.

Quelques années plus tard, il écrit de Bruges une lettre en flamand à son neveu Josse IV de Kerchove, "Monsieur mon neveu, etant revenu hier d'Ypres où je me suis rendu dimanche, j'ai trouvé votre lettre pour me saluer, et m'inviter à la prise d'habit de ma nièce votre soeur au cloître de Deinze et à qui je souhaite beaucoup de bonheur et que cela puisse être en l'honneur de Dieu et de l'absolution de son âme. Je n'aurai pas l'honneur de venir, que Dieu m'aide". Il finit par une note écrite en français et s'en rendant compte fait remarquer avec humour qu'il avait oublié qu'il avait commencé la lettre en flamand³¹⁵.

Claude-Philippe suit attentivement la carrière des deux enfants de sa seconde femme. L'aîné, Louis le Poyvre, fait selon la tradition familiale le choix d'une carrière militaire. Après avoir été cornette de compagnie de cavalerie chez son cousin M.de Moerkerke, il se voit offrir, grâce à Claude-Philippe, un poste plus tranquille dans une garnison à St.Omer en 1667³¹⁶.

Philipotte décède à Bruxelles à 58 ans. Elle est enterrée le 12 août 1668 chez les Dominicains à Bruges, et sa tombe est ornée d'une belle pierre portant ses 8 quartiers³¹⁷. Après sa mort, ses deux fils Louis et Guillaume le Poyvre épousent respectivement deux soeurs, Marie-Anne et Jeanne-Thérèse van den Boogaerde, filles d'un échevin de Bruges. Leur descendance mâle tout comme le nom le Poyvre s'éteint en 1798.

Claude-Philippe de Brune décède trois ans après Philipotte, le 14 Juin 1671, et est enterré auprès d'elle³¹⁸.

³¹³En 1627 et 1630, Claude-Philippe est cité soldat dans la compagnie de Jean de Bourgogne, en garnison à Ostende. Il est aussi cité capitaine de 200 têtes wallonnes par patentes de l'archiduc Albert délivré en 1632. (AGR, Inventaire des archives de Lalaing)

³¹⁴ Marie est en pension entre 1656 et 1660. SAGK852,1189

³¹⁵ Lettre datée du 8/8/1669, SAGK1192

³¹⁶ SAGK1192. Autres mentions dans le fonds Kerchove: N° FK 841 845 862 1172 1330

³¹⁷ Fonds Goethals N°1526

³¹⁸ AGR, Inventaire des Archives de Lalaing, note sur la famille de Brune

CHAPITRE V

Jean I, huitième génération

VIIIh Jean de Kerchove (1601-1649), chevalier, seigneur de Vaulx, capitaine

Dans l'arbre généalogique, Jean est la huitième génération des ancêtres directs de tous les Kerchove actuels. Il est né le lundi 2 avril 1601 vers 8 heures du matin, à Gand, à la Burgstraat tout comme la plupart de ses sept frères et soeurs, et rien ne laisse présager de la bonne étoile de ce nouveau-né³¹⁹.

Comme il est déjà le huitième enfant de Josse et de Jeanne van Heurne, ces derniers ont tôt fait d'engager une nouvelle nourrice du nom de Magdalena. Celle-ci protège le nouveau-né de l'air extérieur avec force démonstration de savoir-faire. Pour que le corps soit droit, il convient de former le petit Jean par un moule de bandelettes étroitement serrées, les jambes liées l'une à l'autre et les bras immobilisés le long du buste. Aucun mouvement n'est permis durant la première année et pour plus de sécurité, le bébé est emmaillotté de têtiers, brassières, camisoles et enveloppé d'une robe de laine puis attaché au berceau. Cette momie n'est pas facile à constituer, ce qui fait que l'enfant n'est pas souvent changé, une fois par jour en général. Ne professe-t-on pas que la saleté protège, que l'urine est bienfaisante? On interdit aussi de nettoyer le crâne de l'enfant des croûtes qui s'y forment, car la fontanelle pourrait s'en trouver menacée, de même que pour fortifier les ongles, on évite de les couper avant dix-huit mois ou deux ans.

Après cette période et aussi longtemps que la marche du petit Jean reste malaisée, son habillement dégénère en un équipement barbare chargé de le préserver des chocs et des déformations osseuses. L'enfant est affublé d'un bonnet de cuir et d'un corset à baleines, étroitement cousu et resserré de pièces de fer et de plomb, le tout discrètement recouvert d'une robe. Un cadre en bois à roulettes permet à l'enfant de se familiariser à la station debout et aux premiers mouvements des bras et jambes, jusque là strictement interdits.

Malgré la charge de son salaire plus élevé que celui du reste du personnel de maison, Josse garde pendant six ans la nourrice Magdalena au service du petit Jean. Cette période anormalement longue témoigne de la qualité de ses services et indique qu'elle est une vraie mère pour le petit Jean, même si avec les années elle s'occupe également des autres petits Kerchove. A cinq ans, Jean commence sa scolarité avec son grand frère Jacques, de trois ans son aîné. Trois ans plus tard, Jean se retrouve chez Monsieur Gillis qui déjà a vu défiler sous son autorité tous ses frères³²⁰.

La carrière de Jean était toute tracée, il devait disparaître dans l'un ou l'autre ordre religieux pour ne pas affecter l'héritage des aînés. C'est sans doute pour cela qu'en 1618, il va habiter chez Monsieur Etienne, régent du séminaire de Tournai. Mais les années passant, la situation familiale s'est considérablement modifiée: le fils aîné de Josse est entré dans les ordres, le second est donc considéré comme l'aîné. Le troisième, Jacques, est décédé en bas-age. Jean, le quatrième, est donc devenu le second dans l'ordre successoral, ce qui lui confère une importance nouvelle et imprévue au yeux des siens.

Josse, son père, estime donc plus sage de l'envoyer à l'armée plutôt que de le perdre civilement. Sans doute, certains événements internationaux poussent-ils également Josse à prendre cette

³¹⁹ SAGK 849, handboek de Jean de Kerchove.

³²⁰ SAGK831

décision. Depuis la défenestration de Prague qui annonce la guerre de trente ans, les préparatifs militaires opposant catholiques et protestants annoncent la fin d'une période relativement calme. Le 24 septembre 1618, Josse accompagne personnellement son fils Jean à Louvain chez un ancien lieutenant afin qu'il reçoive l'instruction d'un parfait soldat et son éducation militaire se parachève à Anvers et à Dendermonde l'année suivante.

Fin 1620 a lieu la fameuse bataille de la Montagne-Blanche qui oppose les armées catholiques impériales aux armées protestantes de l'Electeur Palatin. Les impériaux écrasent leurs adversaires grâce aux "Wallons", terme utilisé pour désigner les soldats originaires des Pays-Bas espagnols, ayant à leur tête les généraux Tilly et Bucquoy³²¹. Après les combats, les officiers regroupent l'armée sur la rive droite du Danube et s'affairent à recomposer leurs effectifs.

Cette victoire a un retentissement énorme à Gand comme dans tous les Pays-Bas, aussi Josse autorise-t-il son fils Jean à participer à la victoire catholique et à se rendre en Allemagne tout en s'assurant, moyennant quelque argent, une place sous le commandement d'un capitaine expérimenté. Jean de Kerchove qui piaffait d'impatience n'en demande pas plus et fait partie de ces jeunes Belges accourus en foule pour combattre les protestants comme s'il s'agissait d'une nouvelle et juste croisade contre les ennemis hérétiques. Dûment équipé de lettres et cachets, Jean rejoint le tercio de Fontaine³²² qui est un tercio de 15 compagnies d'infanterie wallonne, appartenant autrefois à Charles d'Arenberg. Dorénavant, Jean porte comme il se doit casque, cuirasse, mousquet à mèche, ainsi qu'une écharpe aux couleurs de la compagnie.

Le tercio de Fontaine fait partie de l'armée espagnole des Pays-Bas, qui est placée sous le commandement de Don Gonzales de Cordoba. Cette armée est dirigée droit vers le Palatinat où se sont retranchés les débris de l'armée protestante de l'Electeur palatin et de son général, le comte Ernest de Mansfeld. A leur tour, les armées protestantes sont poursuivies par l'armée impériale de Tilly venant de Bohême. Mansfeld est ainsi pris en tenaille par les deux armées catholiques. Impuissant à défendre le Palatinat contre l'invasion des Catholiques, Mansfeld s'enfuit vers la Hollande avec son armée. Il traverse les Pays-Bas espagnols et se fait tailler en pièces par Cordoba le 29 août près de Fleurus. Rejeté vers l'arrière, Mansfeld réussit néanmoins à se frayer un passage sanglant à travers l'armée de Cordoba et au passage il parvient à faire lever le siège de Bergen-op-Zoom.

Jean de Kerchove participe à toute la campagne du Palatinat, surtout à la prise de Juliers, le long du Rhin, une des plus belles victoires de son armée. Après le siège de Bergen-op-Zoom, les opérations militaires se réduisent à des incidents de moindre importance. La raison en est simple,

³²¹ Jean de t'Serclaes de Tilly, feld maréchal de la ligue. Charles-Bonaventure de Longueval, Baron de Vaux, comte de Bucquoy.

³²² Paul Bernard de Fontaine, seigneur de Gomery, entra à l'armée comme capitaine de chevaux légers. Une patente du 18 juin 1616 lui conféra le grade de maître de camp du tercio d'infanterie wallonne qui appartenait jusque d'ores au duc d'Arschot, prince et comte d'Arenberg. La garde de la Flandre lui fut confiée et il reçut à cette occasion le titre de surintendant de la gendarmerie de cette province. En 1633, il empêche le Prince d'Orange de prendre Bruges. Il participe au siège de Bergen op Zoom comme Maître de Camp. Il est membre du conseil de guerre et gouverneur de Dampvillers (Goethals N°561), participe à la prise de Lens, et meurt glorieusement à la bataille de Rocroy à l'âge de 80 ans. (Armée Belge par le Colonel Rouen-1896). Les capitaines du Tercio de Fontaine lors de la campagne du Palatinat en 1621 sont Pierre-Ernest de Chalon, Jean de Wignancourt, sgr. de Plouy, Gilles de Mesmacker, François de Haveskerke, Alonzo-François Castillo, Pallos-François van der Sterren, Arthus Becquet, Hugues de Wasselin, Maximilien de Longueval, sgr. de Bracke, Bertrand d'Oultrequin, dit le jeune.

Un des compagnons d'armes de Jean de Kerchove est Robert van Maldeghem, sergent-major de la compagnie du comte de Fontaine en 1635. Robert de Maldeghem est le fils de Philippe van Maldeghem, tuteur des enfants de Jacques van den Kerchove, cousin de Jean.



Plan des environs de Gand au début du XVIIe siècle.

Kerchove 1550-1850

prête les combats: dès lors, les généraux cherchent surtout à couvrir les côtes trop cher en hommes comme en argent.

En 1622, Cordoba est appelé à protéger les frontières des Pays-Bas. Dans ce but, le comte de Fontaine est nommé gouverneur de Flandre. En d'autres mots, il reçoit la charge de la défense de la région et d'augmenter ses effectifs en effectuant de nouvelles levées. Les soldats expérimentés tels Jean de Kerchove qui est sous les armes depuis de nombreuses années, Jean est nommé alphère, terme comparable au grade de capitaine. En 1624, Jean se rend à Gand au mois de mars 1624 et reçoit de son supérieur une somme de 1000 florins. En plus de cette somme, Jean doit payer mensuellement 16 florins.

Après avoir embrassé son père qu'il trouve fort affaibli depuis les combats, Jean se rend à Damme. Ce dernier, coupable de la mort de Pieter Lauweryns, n'a pas pu résister aux ordres, ce qui signifie qu'il est civilement mort. Ainsi, Jean est nommé responsable chargé de perpétuer la lignée.

Après avoir embrassé toute la famille, Jean de Kerchove rejoint son campement situé à Damme. Moins d'un mois plus tard, il reçoit un message annonçant le décès de son père. Précipitamment, il rebrousse chemin pour soutenir ses proches et se faire soutenir lui-même. Après l'enterrement il repart pour Damme et comme toujours lors de ses déplacements, il se fait accompagner par Jacques, son serviteur, "de knecht".

Alors qu'il est en poste le long du canal, Jean obtient l'autorisation de retourner chez sa mère le 16 juin, vraisemblablement pour les prières habituelles qui suivent le mois du décès de son père, puis il reprend son poste à la frontière avec les armées hollandaises. La mission militaire de Jean de Kerchove consiste surtout à surveiller étroitement la garnison hollandaise de l'Ecluse, point stratégique d'où il est possible de menacer toute la Flandre maritime. Cette place est occupée par les Hollandais depuis une quinzaine d'années et fait la désolation de la région par les coups de main audacieux de ses occupants.

Le comte de Fontaine tente une énième offensive contre l'Ecluse pour en déloger l'ennemi, tentative qui n'aboutit pas car il s'agit d'une véritable forteresse qui peut facilement contourner un blocus grâce à ses nombreuses voies maritimes.

Les activités en Flandre restent néanmoins en marge des grands combats entre les troupes espagnoles de Spinola et les troupes hollandaises, combats qui ont lieu surtout autour de Breda,

dans le Brabant septentrional. Après un siège de dix mois, Spinola obtient enfin la reddition de Breda à la gloire de l'Espagne. Les hollandais sont aux abois et des négociations commencent. Ce qui permet à Jean, à ce moment en garnison au fort de St.Donaes, de recevoir l'autorisation de se rendre chez sa mère le 16 juillet, sans doute pour régler la succession de son père. Cette succession est d'autant plus importante qu'il en est le principal bénéficiaire.

Les négociations de paix n'aboutissant pas, les combats continuent sans faits marquants si ce n'est que les Hollandais reprennent légèrement le dessus. Cela donne à Jean l'occasion de profiter un peu de ses nouvelles richesses, il renvoie son vieux domestique à Gand et s'offre les services d'un certain Antoine. Un peu plus tard, Jean s'achète un superbe cheval d'une valeur de 225 florins.

La situation aux Pays-Bas se dégrade en 1628 lorsque Spinola est rappelé en Espagne et qu'il est remplacé par le marquis de Bedmar. Ce dernier s'attire la haine du peuple en négligeant les prérogatives locales et les avis de la noblesse. La fameuse conspiration des nobles a commencé. A juste titre, le gouvernement espagnol suspecte nombre d'officiers des troupes wallonnes de participer d'une façon ou d'une autre à la conspiration des nobles. Ebranlée de toutes parts, la valeur militaire des régiments wallons est devenue si peu fiable que le gouvernement se résout à en licencier la majeure partie. Jean n'en a cure, il est avant tout soldat et les intrigues ne semblent pas le perturber. Ne pouvant se rendre utile dans le pays, il trouve le moyen de retrouver le lieu de ses premiers combats: l'Allemagne où Tilly et les armées catholiques combattent toujours les protestants.

Tilly avait été envoyé par l'Empereur pour, d'une part, réfréner l'avance suédoise dans l'Allemagne du Nord, d'autre part, pour assurer l'exécution de l'Edit de Restitution, c'est à dire la restitution des terres confisquées par les protestants. Seule la ville de Magdebourg, une des plus belles d'Allemagne, résiste encore. Tilly l'assiège durant six mois avant de prendre la cité le 20 mai 1631. Les troupes victorieuses se déchaînent durant quatre jours de pillage. Au cours des plus grandes scènes de carnage, vingt mille personnes sont tuées, non seulement les trois mille hommes de la garnison, mais aussi dix-sept mille civils sur une population de trente-six mille âmes. Et toute la ville à l'exception de la cathédrale est rasée et incendiée. Tilly qui est devenu un vieillard de septante et un ans fait ce qu'il peut pour arrêter ce massacre mais il ne peut empêcher ce nouveau pas vers l'horreur.

Ce massacre va rassembler toutes les factions protestantes, surtout suédoises et allemandes, contre l'Empereur d'Autriche. Tilly n'en est pas effrayé mais, par sécurité, demande à l'infante les régiments de Rouveroy, Wittenhorst, Breuner et Coronini. Ces régiments sont mis au complet et Jean de Kerchove s'engage dans un des régiments avec le grade de capitaine de compagnie. Le 29 juin 1631, Jean part à Bruxelles trouver le comte de Bucquoy, fils, et lui paie les 128 £ gr. nécessaires. Après avoir réglé ses affaires, le 29 juillet 1631, Jean de Kerchove part en Allemagne avec "le Comte de Brouxelles³²³".

En tant que capitaine de compagnie, Jean est propriétaire de l'unité qu'il commande et à priori, sa compagnie représente une importante source de revenus. A sa solde s'ajoutent les bénéfices réalisés sur les équipements qu'il vend à ses hommes. De plus, en dépit des contrôles opérés par les commissaires du gouvernement, il omet, dans la mesure du possible, de rayer des rôles de solde les morts et les déserteurs, et perçoit la différence. C'est ce que l'on appelle la morte paie. Malheureusement, l'état misérable des finances du gouvernement espagnol rend impossible les

³²³ Sans doute s'agit-il de Nicolas de Varick, vicomte de Bruxelles et maître de camp d'infanterie wallonne en 1632. SAGK831



Kerchove 1550-1850

c toutes les conséquences financières qui en découlent pour

Tenue des gardes wallonnes au service de l'Espagne vers 1640

La première mission des troupes venant des Pays-Bas espagnols est d'empêcher le passage des hollandais qui s'apprentent à secourir les protestants avec 5.000 hommes et 1.500 cavaliers. Mais comme cela ne réussit que très partiellement, Jean et ses soldats rejoignent le gros de l'armée de Tilly qui se prépare à une bataille décisive. Cette bataille a lieu à Breitenfeld près de Leipzig et s'annonce comme une nouvelle grande victoire catholique. Seulement, les armées suédoises bien disciplinées³²⁴, et armées de fusils à pierre au lieu des habituels mousquets à mèche, vont écraser les troupes vieillies de Tilly. Impuissants à changer le cours de la bataille, les wallons se débandent dans la forêt. Après cette catastrophe, les débris de l'armée wallonne vont essayer de barrer aux suédois le passage de la Lech, petite rivière de la Bavière, le 15 avril 1632. Une fois

de plus, les Suédois sont plus forts et Tilly, mortellement blessé, décède à Ingolstadt.

Pour Jean de Kerchove, c'est la plus complète humiliation: une défaite aussi nette et la perte de son chef, symbole de la lutte catholique, sont des blessures difficiles à supporter. Après 12 années de présence sous les armes, Jean obtient son congé. Il retourne à Gand et y retrouve avec joie sa bonne maison de la Burgstraat, sa mère et ses frères et soeurs.

La présence de Jean à Gand ne passe pas inaperçue. Sa grande expérience militaire et ses liens avec Paul-Bernard de Fontaine ont vite fait d'inviter les commissaires au renouvellement des lois de Flandre à proposer à Jean une place parmi les échevins des parchons. Jean accepte moyennant le paiement de quelques pièces de sa bourse et figure ainsi sur la liste du magistrat de l'année 1633, soit moins d'un an après son retour.

Avec la centralisation du pouvoir espagnol, la vie politique des échevins de la ville est assez peu enthousiasmante et leur fonction s'apparente de plus en plus à une fonction honorifique. Un fleuve bien tranquille sans le coup de théâtre qui va redonner vie au caractère martial de Jean : le 7 septembre 1633, les troupes hollandaises de Guillaume de Nassau prennent la forteresse de Philippinne, clé du pays de Waes et menace pour toute les Flandres. La ville de Gand s'empresse de proposer à Jean la responsabilité de commander cinq cent bourgeois de Gand pour la défense du sas de la dite ville. Le Sas de Gand est la partie nord de la ville qui est la plus exposée aux troupes hollandaises. Jean accepte cette responsabilité et le magistrat se hâte de presser les travaux de fortification. L'évêque lui-même vient brouetter la terre³²⁵.

³²⁴ Les armées impériales étaient suivies de quantité de prostituées, si nombreuses qu'il fallait nommer des officiers chargés de maintenir l'ordre parmi elles. Les armées suédoises, elles, ne toléraient aucune courtisane, mais les femmes étaient autorisées à suivre leur époux.

³²⁵ Jean de Kerchove; rôle de sa compagnie dont il était capitaine en garnison à Gand au service de S.M.le Roi d'Espagne 1633-1639; inv.somm.arch.Dép.Nord Lille T.VII, p.324, col.I. (FM89)

Ce travail est inutile car les hollandais ne tentent rien sur Gand et seuls quelques exercices permettent de rompre la monotonie qui s'installe petit à petit. Pour se distraire, Jean tire à l'arbalète avec quelques amis de bonne famille qui comme lui font partie de la gilde de Saint Georges. Membre depuis son retour à Gand, Jean se plaisait à tirer le perroquet au Kouter lors de la grande fête organisée par la gilde³²⁶. Il est aussi inscrit parmi les membres de la gilde de Saint-Antoine comme l'ont été son père et sa soeur Claire, ainsi qu'en témoigne la morte-paie d'un ducat en espèces³²⁷. Cette somme qui sera payée au décès de Jean, permettra à ses amis de la gilde de trinquer en son honneur.

Voulant mettre à profit cette morne situation, Jeanne van Heurne s'active à trouver une femme pour son fils Jean. Rappelons que les van Heurne sont originaires d'Audenaerde, c'est donc assez naturellement qu'ils trouvent une épouse de cette ville : Jacqueline de la Deuse, fille de François et d'Agnès de la Hamayde dite d'Anvaing³²⁸. Jacqueline est née le 2 avril 1608 au château de la Deuse à Etichove qui est comme son nom l'indique, la demeure familiale des la Deuse depuis de nombreuses générations et est situé à quelques kilomètres au nord d'Audenaerde.

Ce château est propriété des la Deuse depuis le début du XVIème siècle, lorsque Guillaume de la Deuse épouse l'héritière de ce bien qui s'appelait autrefois la seigneurie d'Eversbeke. Guillaume de la Deuse est un cadet de la famille la Deuse du Hainaut, famille qui plonge ses racines dans le XIIIème siècle par un certain Grignard de la Deuse, chevalier de son état et qui serait issu d'une branche cadette des Vieux-Condé, souche commune des princes de Condé en France et des Ligne en Hainaut. Une fois de plus, un Kerchove d'origine bourgeoise, quoique vivant noblement depuis quelques générations, épouse un membre d'une famille de chevalerie féodale.

Jean et Jacqueline se marient civilement le 15 octobre 1635. Jean est assisté par sa mère Jeanne van Heurne et par son beau-frère Jean de Gruutere. Jacqueline de la Deuse est assistée par son frère Gérard de la Deuse, seigneur de Ladeuse, etc. et par ses deux beaux-frères Josse de Baenst et Josse van der Zype. Le contrat dûment discuté, indique que la dot de Jean s'élève à 1000 florins par an, celle de sa femme Jacqueline n'est pas mentionnée puisque orpheline, elle a déjà hérité des biens de ses parents par l'intermédiaire de ses tuteurs, il s'agit d'une dizaine d'hectares de terres féodales à Etichove et Welden, augmentés de trois hectares de terres allodiales. Elle obtient un douaire de 800 florins par an si son mari décède, et si c'est elle qui décède la première, il recevra un douaire de 400 florins l'an. Un dernier point concerne une donation de 600 florins en liquide aux conjoints avec effet immédiat, sans doute pour leur nouvelle installation. Le mariage religieux se fait au village d'Etichove le 25 octobre³²⁹.

Le jeune couple s'installe dans la maison de famille de la Burgstraat où réside toujours Jeanne van Heurne qui vieillit. Moins d'un an après le mariage, une première naissance vient confirmer les bonnes dispositions de l'épouse à avoir de beaux enfants, quoiqu'il s'agisse d'une fille! Peu après survient le décès de Jeanne van Heurne, ce qui permet de commencer le partage Kerchove. Jean en tant qu'héritier féodal, reprend les seigneuries de Vaultx et Campagne, des fiefs à Berchem, Quaremont et bien d'autres terres de moindre importance, représentant en tout une superficie de 52 hectares. S'y ajoutent, une trentaine d'hectares de terres allodiales, essentiellement à Mooreghem, ainsi qu'un étang et des terres à Huysse et une

³²⁶ SAGK852

³²⁷ Ferdinand Vanderhaeghen; Jaerboeken van het soevereine ghilde der kolveniers, busschieters en kanonniërs gezegd hoofdgilde van sinte antoon te gent - 1867. Jean fait partie de la gilde à partir de 1644.

³²⁸ Quartiers de Jacqueline: la Deuse-la Chapelle-la Motte-Mortaigne-la Hamayde-Rockeghem-Herzelle-Chasteler

³²⁹ SAGK849, registre de recettes de Jean de Kerchove.

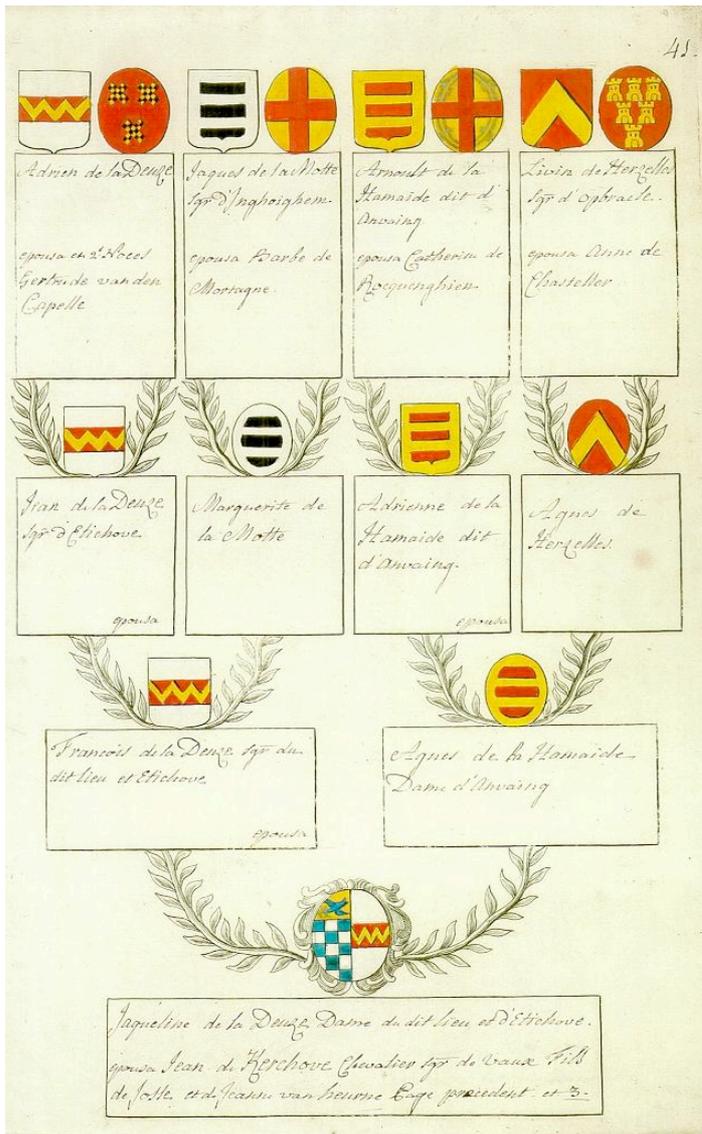


Tableau des quartiers de Jacqueline de la Deuse,
réalisé vers 1790 par le Chanoine Hellin.

appartenant à son frère célibataire Gérard de la Deuse, ce qui devrait doubler si pas tripler les possessions des Kerchove.

Bien marié et financièrement indépendant, Jean reprend ses fonctions de commandant de 500 bourgeois puisque la menace hollandaise subsiste toujours. A partir de 1638, les choses se compliquent par l'alliance des hollandais et des français en prévision d'une attaque simultanée des Pays-Bas. Afin de tâter les lignes de défense de Gand, des troupes hollandaises sous le commandement de Frédéric-Henri de Nassau, essaient une attaque sur le Sas de Gand défendu par Jean de Kerchove et ses bourgeois. Jean n'est pas homme à se laisser surprendre et a vite fait de refouler l'attaque avec efficacité. Désormais les hollandais n'essayeront plus de passer de ce côté là. Une grande attaque hollandaise est alors portée sur Anvers mais elle est refoulée par les armées du comte de Fontaine à la bataille de Calloo. Cette victoire débarasse pour quelques temps le nord de Gand des incursions hollandaises ce qui permet au comte de Fontaine de retrouver dans de meilleures conditions son ancien frère d'armes, Jean de Kerchove.

ferme à St.Denis. Il y a aussi les biens hérités par sa mère Jeanne van Heurne soit encore une dizaine d'hectares de terres à Mooreghem. Jean se trouve ainsi à la tête d'une centaine d'hectares. Il faut ajouter dans une moindre mesure, les nombreuses rentes et divers droits sur d'autres terres. Il est à noter que selon la coutume, Jean reprend surtout les biens paternels et ses frères et sœurs les biens maternels. De plus, comme ses soeurs ne sont pas intéressées par la maison de famille de la Burgstraat, Jean rachète les parts de ces dernières. Ainsi, il continue à y vivre avec sa femme et sa fille bien vite suivie par d'autres enfants³³⁰.

Contrairement à son père, Jean n'a pas augmenté le patrimoine familial par l'un ou l'autre achat, mais il ne l'a pas diminué pour autant. Même le supplément apporté par Jacqueline de la Deuse ne compense pas la cession de terres à ses soeurs Philipotte et Claire de Kerchove. On serait tenté de croire à un léger affaiblissement de la fortune des Kerchove, il n'en est rien car Jacqueline garde la perspective de ramasser les belles seigneuries d'Etichove et la Deuse

³³⁰ SAGK1330,851

Malheureusement, dès 1640, soit après la prise d'Arras, les Français envahissent le sud de la Flandre. De nombreux gentilhommes de cette région se rallient à la cause française, sachant pertinemment que l'Espagne est devenue incapable de défendre le pays contre les incursions des protestants hollandais ou des armées françaises. Seul un rattachement à la France catholique permettrait d'en finir avec la guerre et d'installer une paix durable et bénéfique pour tous.

Le régime espagnol qui connaît en fait des problèmes majeurs dans tout son empire ne sait plus où donner de la tête et cherche à tout prix à s'attacher les membres influents des Pays-Bas pour éviter la perte définitive du pays. Une des solutions à ce problème est de faciliter l'octroi de lettres d'annoblissement, moyennant une belle somme, pratique profitable aux caisses vides de l'état. C'est une chance à saisir pour Jean de Kerchove qui tient à établir définitivement les Kerchove dans le cercle de la noblesse des Pays-Bas.

En 1640, il n'y a pas moins de 16 lettres patentes de titres ou augmentation de titres délivrées à des membres de la bourgeoisie ou de la noblesse. Jamais auparavant il n'y avait eu autant de titres distribués ce qui fait grincer les dents des membres de l'ancienne noblesse de race qui n'a que peu de considération pour ces nominations de gentilhommes d'origine bourgeoise, aussi bien alliés soient-ils.

Il est évident que les bénéficiaires sont des partisans zélés du pouvoir espagnol. Pour remplir cette condition, les preuves de l'attachement des Kerchove à la cause espagnole ne manquent pas malgré quelques fausses notes lors de la conspiration des nobles. D'autre part, les Kerchove étaient déjà nobles par possession d'état puisqu'ils vivaient noblement depuis plusieurs générations. Vivre noblement c'est: porter les armes, servir le prince en temps de guerre, agir en toute circonstance en gentilhomme, contracter des alliances avec des familles nobles, posséder fiefs ou seigneuries, exercer des fonctions élevées dans l'Eglise ou la magistrature et user de qualifications nobles dans les actes publics. On admet généralement que ces divers éléments devaient être acquis depuis plusieurs générations.

De par leur "noblesse par possession d'état", les Kerchove tiraient aussi certains avantages d'ordre judiciaire et fiscal; tout noble est exempt, pour les terres qu'il exploite directement, des tailles et corvées, des banalités (impôts comprenant entre-autres les droits de meulage), et même de certains impôts levés par le prince. Ils est aussi exempt de certains droits de tonlieu (droits de douane) lors du transport de produits et redevances de ses terres ou seigneuries. Le noble a la faculté de ressortir de tribunaux composés de ses pairs, ce qui se pratique par exemple dans les cours de baillage. Il ne doit pas prêter serment en justice et d'un point de vue répressif, il a une protection supérieure à celle qui couvre le simple homme libre.

Comme Jean est déjà noble, il demande l'obtention du titre de chevalier. Sa demande parfaitement légitime est acceptée avec en contrepartie le paiement de droits selon un tarif bien déterminé. C'est bien cela son problème car en bon noble de tradition, il refuse de vendre les terres ancestrales de la famille. Il se résoud donc à emprunter de l'argent et loue sa belle maison de la Burgstraat par acte des 15 et 23 août 1640 à Pieter van den Plas pour 400 florins l'an afin de permettre le remboursement de la dette qu'il vient de contracter.

Le 23 octobre 1640, le Roi Philippe IV d'Espagne signe en personne la nomination de chevalier par lettres patentes à Jean de Kerchove. Ce même jour, le Roi signe la nomination de chevalier de Philippe d'Heylwegen, seigneur d'Hagebunck, de Jean Lauryn, écuyer, seigneur de Leeskens et échevin du franc de Bruges et de Gilles van der Meeren, écuyer, seigneur de Hoyen.

Les lettres patentes originales existent encore dans les archives de l'état à Gand, et sont fort détériorées par l'humidité et par l'appétit des souris³³¹. En voici le texte;

Philippe, par la grâce de Dieu, Roi de Castille, de Léon, d'Aragon, des Deux Siciles, de Portugal, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galicie, de Maillorques, de Sicile, de Sardaigne, de Cordoue, de Murrie (certains noms manquent le document étant incomplet, d'autres sont illisibles) d'Algabre des Iles Canaries. Archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Lothier, de Luxembourg, de Milan. comte de Habsbourg, de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, de Thirol, du Palatinat, du Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, Marquis du Saint Empire de Rome, seigneur de Frize, de Salins, de Malines, des cités, villes et pays d'Utrecht et de Groeninghe....

A tous ceux qui ce présente, verront, salut. Savoir faisons que pour la bonne relation que faite nous a été de la personne de notre cher et bien aimé Jean de Kerchove, seigneur de Vaultx et de Campagne, échevin de notre ville de Gand et que son père Josse de Kerchove aurait servi plusieurs années à nos prédécesseurs et au public en différentes charges ainsi que pareillement aurait fait un sien oncle du nom de Nigri, tant en l'état de chancelier de Brabant qu'en conseiller de conseil d'état et privé en nos Pays-Bas durant les regnes de feu l'Empereur Charles Quint et Philippe II, votre honoré seigneur. Bisaieul et aieul de Gery Chamberlain aussi son oncle et la charge et dignité d'éveque d'Ypres ayant l'un et l'autre fait de signalés services à l'imitation desquels il nous aurait semblablement servi depuis onze ans en qualité de soldat, alfères et capitaine au service du Comte de Fontaine et passé six ans en la charge et conduite de cinq cent bourgeois de notre ville de Gand pour le secours au sas de la dite ville.

En consideration de quoi et de s'etre allié noblement a Damoiselle Jacqueline de la Deuse, les prédécesseurs de laquelle aurait été Gouverneur d'Audenaerde et du château de Peteghem, il nous a supplié très humblement qu'il nous plait de l'honorer du titre de Chevalier, pour ces causes et tout ce que dessus considère, même afin de le stimuler d'avantage et lui donner occasion au moyen de quelques marque d'honneur de s'evertuer de plus en plus en notre service, nous désirant favorablement le traiter, décorer et élever avons icelui Jean de Kerchove fait et crée, faisons et créons Chevalier par ces patent, voulant et entendant que dorénavent il sois tenu et réputé tel en tous ses actes et besogne et juisse des droits et privilèges libertés et franchises dont juisent et ont accoutumé de jouir tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries signament en nos Pays-Bas tant ainsi en la même forme et manière comme s'il eut été crée Chevalier de notre propre main mandons et commandons à tous nos Lieutenants, Gouverneurs Maréchaux et autres Ministres, Officiers et sujets à qui peut toucher en quelque manière que ce soit que le dit Jean de Kerchove ils laissent permettent et souffrent le dit titre de Chevalier et de tout le conter en ces dites prescrites, pleinement et paisiblement jouir et user sans en celui faire mettre ou donner ni souffrir etre fait mis au doute aucun trouble destourbes ou empèchement ou contraire.

Car ainsi nous plait il pourvu qu'au préalable ces dits presents soient présentés à Don Juan de Castillo, notre secrétaire de régences générale des mercédès afin d'en etre tenu noté, mentionné es livres de sa charge en témoignage de quoi nous avons signé ces présentes de notre main et à icelle fait mettre notre grand sceau donné en notre ville de Madrid, Roy de Castille le quatorzième jour du mois d'août 1640 et de nos regnes le 19ième

Paraphé et signé Philippe et sur le pli par le roi contresigné.

Le même pli porte également ce qui suit :*Ces lettres patentes de chevalerie ont par moi, Roi d'Armes à titre de Flandres soussigné était enregistré au registre de mon office en conformié du*

³³¹ RAG, fonds Ghellinck.

placcart émané en l'an 1616 le fait des armoiries et des titres et marques de l'honneur et de noblesse.

Fait à Bruxelles le 27 mars 1643.

Signé; Michel Maurissens, avec paraphe.

Au dos de cete lettre:

Je soussigné Chevalier Conseiller de Sa Majesté et Lieutenant de l'Etat de 1er Roi d'Armes en ces Pays Bas et Bourgogne, dit avoir examiné ces présentes lettre patentes de chevalerie en conformité des réglemens de Sa Majesté au 2 octobre 1637 et 20 août 1640 et de les avoir fait enregistrer au registre de ma charge suivant les dits réglemens et les 15 articles du placart examiné en l'an 1616 concernant le part et usage des titres et marques d'Honneur et de noblesse, sans toutefois avouer le Seigneur Nigri auquel se trouve fait mention du narratif d'ixelles lettres patentes aurait été Chancelier du Brabant mais bien Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller des Conseils de l'Etat et Privé de l'Empereur Charles Quint et depuis Charles II, d'être d'auguste mémoire, Doyen et Chanoine de l'église et collégiale de St.Gudule en cette ville de Bruxelles ni aussi que le dit Seigneur Chancelier aurait été son oncle de Josse de Kerchove, père de l'imputant ainsi qu'il est dit en dites lettres patentes mais bien Grand Oncle, comme ayant Catherine de Nigri, sa soeur utérine, qui fut marié au Seigneur Etienne de l'Espinoy, écuyer, Seigneur de Lignes et avec icelui entre autre enfants, Damoiselle Isabeau de l'Espinoy qui avait épousé Seigneur Guillaume van den Kerchove, père du susnommé Josse et ayeul de l'impétrant. Nous avouer non plus que le réverend père en Dieu, Messire Gery ou Georges Chamberlain, Eveque d'Ypres, aurait été l'oncle du susnommé Seigneur Josse van den Kerchove, père de l'impétrant mais bien son cousin issu de germain comme fils du Sgr.Georges Chamberlain, Gentilhomme Anglais qui avait épousé Damoiselle Philippine de l'Espinoy, sa cousine germaine, fille de feu Messire Charles de l'Espinoy, vivant, Conseiller au conseil provincial de Flandres et de Damoiselle Marguerite Longin et petite fille du susmentionné Seigneur de l'Espinoy, Seigneur de Lignes et Catherine de Nigri.

En témoignage de vérité, j'ai signé cette ce 27 mars 1643 / Etat signé; A.Colbrant

Collator concorda enni suo originali quad attestor , Vander Cammen Not.

Sa nomination comme chevalier est incontestablement le sommet de sa belle carrière. Obtenir ce que ses ancêtres convoitaient depuis quelques générations ne peut que lui donner la plus entière satisfaction et la plus complète fierté, et celle-ci se répercute sur toute la famille. A beaucoup d'égards, pendant toute la durée de l'Ancien Régime, les nobles formaient une classe sociale, non pas seulement du chef des privilèges communs et du rang distingué dont ils jouissaient, mais encore à raison de l'éducation privilégiée qu'ils recevaient et d'un certain esprit qui leur était propre. Jusqu'à l'époque de Jean de Kerchove, un homme de la noblesse doit être un soldat, un chrétien, un homme d'honneur appelé par la tradition à tenir son rang dans le monde. Tout ces éléments cadrent parfaitement avec la carrière de Jean³³².

Après cette dernière victoire dans la vie, Jean reprend le chemin des bancs de l'échevinat. Avant son titre de chevalier, il avait déjà figuré en 1637 dans le deuxième collège des échevins, celui des Parchons. Ce collège est compétent dans les matières telles que les mortuaires, les successions d'orphelins, les donations, les tutelles, l'administration et les comptes des tuteurs, les actions en matière d'injures verbales sans blessures etc. Deux ans plus tard, Jean s'essaie dans le premier collège des échevins, celui de la Keure, dont son père avait été secrétaire à vie. L'échevin de la Keure veillait à l'exécution des statuts et ordonnances d'intérêt local, établies par

³³² Ryckman de Betz; Armorial de la noblesse du royaume de Belgique, 1957

les villes et franchises et ce conjointement avec le représentant du prince et en vertu d'une autorisation de celui-ci.

Jean est échevin des Parchons en 1640 lors de sa nomination comme chevalier, puis à nouveau échevin de la Keure en 1642, une année plus calme, surtout par rapport à l'année suivante qui voit l'arrivée de nouvelles troupes françaises en Flandres. Une fois encore, la situation précaire de Gand continue à se détériorer. Au nord de la ville, c'est la catastrophe, même le Sas de Gand qui dans le passé avait si bien été défendu par Jean de Kerchove tombe aux mains des Hollandais. En 1645 Jean est échevin de la Keure puis échevin des Parchons en 1648 et 1649³³³.

Durant la période 1645 - 1648, les fermages sont fort affectés par la situation désastreuse de l'époque. Les armées ont complètement détruit les récoltes ce qui a supprimé les revenus des fermiers. Les fermages ne sont plus payés, ce qui pour Jean et sa femme est inacceptable. Ainsi acculés, ils intentent toute une série de procès aux fermiers désemparés³³⁴. C'est surtout en 1646 que les armées françaises ont causé des dommages énormes en Flandres. En octobre 1647, dans l'attente de jours meilleurs, Jean quitte Gand et s'installe à Audenaerde. A peine est-il installé dans cette ville qu'un traité de paix définitif entre tous les belligérants est signé à Munster.

En mai 1648, il revient à Gand pour les fêtes de la conclusion du traité de paix. D'autres réjouissances s'annoncent pour Jean et sa femme puisque celle-ci est enceinte d'un sixième enfant. L'enfant naît le premier septembre mais des complications mettent en sourdine les festivités habituelles. Jacqueline reste fiévreuse et le baptême du nouveau né est retardé de plusieurs jours en espérant un rétablissement rapide. Malheureusement il n'en est rien et Jacqueline décède de la fièvre puerpérale dans les jours qui suivent. Le 25 septembre 1648, Jacqueline est solennellement enterrée à St.Michel, dans le caveau de famille. Comme si ce malheur ne suffisait pas, le nouveau né la suit dans la tombe deux jours plus tard. Jean est fort affecté par ce drame familial mais continue malgré tout son emploi d'échevin des Parchons à Gand jusqu'à son décès survenu dans sa maison de la Burgstraat, moins d'un an après celui de sa femme. Il est enterré auprès d'elle en l'église St.Michel le 2 juillet 1649 et laisse 5 enfants orphelins : Jeanne (12 ans), Josse (10 ans), Jean (8 ans), Anne (6 ans) et Marie qui allait fêter son quatrième anniversaire deux jours plus tard, anniversaire qui, vu les circonstances, ne sera pas fêté³³⁵.

IXa Jeanne de Kerchove (1636-1684), femme de Henry Gage

Dans le handboek de Jean de Kerchove, son père, on peut lire; "Jenne ons eerste kint is geboren up den 26-12-1636 smorgens vroegh omtrend den 3 heuren ende wierd ghedoopt int sinte Michielskerke up den 28 der voors maendt bij den pastor heere Gregorius Breydel. Den peter was Gheeraert van Ladeuse heer van Etichove mijn huusvrouwe broeder. De meter Jvr. Jenne van Heurne, dougiere van Jhr.Joos van den Kerchove mijn Jvr. moeder³³⁶.

En tant qu'aînée des enfants de Jean, elle est très logiquement qualifiée du nom de complaisance: "jonckvrouw van Vaulx". A douze ans, lors du décès de son père, elle est en pension au cloître de Sion à Audenaerde tout comme sa soeur cadette Anne. Quelques années plus tard, elle prend

³³³ Memorieboek van Gent

³³⁴ SAGK853,854,849

³³⁵ Autres mentions de Jean dans le fonds Kerchove N° 831 832 833 839 841 844-46 849-56 860 864 869 870 873 874 882 883 944 983 1010 1027 1171 1173 1176 1180 1192 1194 1200 1330 1390 1393 1479 1671 2265 613 174 1307. Mentions de Jacqueline de la Deuse, N° 861-64 1178-80 1191 613

³³⁶ SAGK849

pension chez son oncle et tuteur Monsieur d'Anvaing, Jean de Gruutere, mais comme cela ne se passe pas comme elle l'entend, elle préfère résider chez Madame de Volckeghem, Caroline de la Kethulle³³⁷.

Dès sa majorité, c'est à dire à ses vingt cinq ans, elle se libère de sa tutelle et prend immédiatement et complètement en mains la gestion des biens familiaux et la tenue des livres de comptes. Toutes les dépenses de la famille sont ainsi dûment répertoriées et ses frères et soeurs ont intérêt à justifier leurs dépenses³³⁸.

Le 23 octobre 1664, date de la succession parentale, elle reprend un magnifique collier de perles, quelques boîtes en argent, sa cuillère et sa fourchette en argent. Notons aussi toute une série de draps (dont un en satin), de nappes et de coussins³³⁹. Toute la jeunesse de Jeanne est mise au service de ses frères et soeurs et ce n'est qu'après leur majorité qu'elle songe enfin à se marier. Par l'entremise de Madame de Volckeghem, elle épouse civilement à Gand le 9 janvier 1671, le sergent-major Henri Gage, de cinq ans son aîné³⁴⁰. Le témoin de Henry Gage est sa cousine Caroline de la Kethulle, dame de Volckeghem et douairière de Paul de Herissem. Les témoins de Jeanne sont ses frères Josse et Jean de Kerchove, et sa soeur Anne³⁴¹. Le mariage religieux a lieu à l'église Saint Michel.

La famille Gage est une ancienne famille originaire d'Angleterre qui a jeté un rameau dans les provinces belges au dix-septième siècle en la personne de Henry Gage, colonel commandant d'un régiment anglais qui résida pendant vingt ans dans les provinces belges. Entre deux batailles, il épousa Marie Danyell de Dasbury qui est, ni plus ni moins, la petite-fille du fameux François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, le redoutable chef calviniste et ennemi des Kerchove. De cette alliance il n'y eut qu'un fils, Henry, époux de Jeanne de Kerchove. Henry Gage père retourna dans sa patrie et fut fait chevalier et gouverneur de la ville d'Oxford. Il fut tué comme bon nombre de royalistes par les armées de Cromwell à la bataille de Culham.

³³⁷ SAGK852,1194. La prieure du couvent de Sion est Louise de Cordes, belle soeur de Jean-Baptiste della Faille sgr. d'Assenede

³³⁸ SAGK1177

³³⁹ SAGK864

³⁴⁰ Henri Gage est né à Gand le 6 juin 1630 et baptisé le lendemain en l'église Notre Dame, par le vice curé B. van den Bossche. Les parrain et marraine sont Georges Gage et Elisabeth Haans.

Généalogie Gage dans ANB 189, page 204-206. Note, le grade de sergent-major est équivalent au grade actuel de lieutenant-colonel.

Quartiers de Henri: Gage-Wilford-Copley-Lutterel-Danyell-Marbury-Kethulle-Houte

Armes; Ecartelé: au premier d'argent et d'azur au sautoir de gueules; au deuxième, d'argent à la double aigle de sable accompagnée de cinq quintefeuilles du même; au troisième d'azur au soleil d'or; au quatrième, d'azur à la bande d'argent, chargée de trois croisettes de gueules et côtoyés de deux cotices d'or.

³⁴¹BRB, Fonds Goethals, Manuscrits, généalogie Gage. Le contrat de mariage est passé devant le notaire Schillewaert.

Une anecdote sur la famille Gage mérite d'être citée. En 1554, la très catholique reine



Portrait de Jeanne de Kerchove (1636-1684) et portrait présumé de Henry Gage (1630-1702)

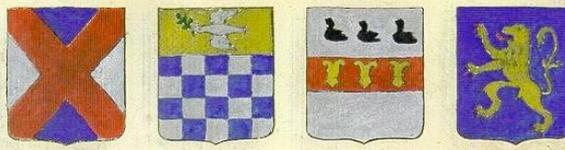
d'Angleterre Marie Tudor fit mettre en prison sa demi-soeur Elisabeth, future Reine d'Angleterre, et l'obligea à abjurer les doctrines protestantes. Le gouverneur de cette prison royale de la tour de Londres était Robert Gage, arrière-grand-père de Henry Gage. Robert Gage, dont le portrait figure actuellement au Metropolitan Museum à Londres, fut tellement marqué par le caractère sensuel (sic) d'Elisabeth que malgré son fervent catholicisme, il resta lié d'amitié avec elle sa vie durant.

Mais revenons à Henri Gage, époux de Jeanne de Kerchove. Par sa mère, Jeanne Danyell, il hérite de la seigneurie de Ryhove, nom bien difficile à porter en pleine contre-réforme. Une lettre écrite de la main de Jeanne de Kerchove-Gage à son frère Jean avec qui elle est très liée nous rappelle les malheurs de la guerre dans laquelle ils ont vécu toute leur vie, "Nous avons eu un grand malheur cet hiver, les maisons, écuries et étables de notre bien de Ryhove ont été entièrement détruites par l'armée française. De plus, le nouveau fermier dénommé Adrien Schoonjans est un véritable "Siccaneur" et cherche par tous les moyens à utiliser cette conjoncture désastreuse pour faire diminuer les fermages³⁴²".

Si lors de son mariage Henri Gage était sergent-major, bien vite il devient major d'un régiment anglais³⁴³, puis Maître de Camp, c'est à dire qu'il dirige un régiment entier, avec le bémol de servir une Espagne en plein déclin, la puissance montante étant la France du roi Louis XIV. Fin 1683, le gouverneur des Pays-Bas espagnols déclare la guerre à la France, guerre perdue avant de commencer, la suprématie des Français étant trop grande. Ces derniers prennent Courtrai,

³⁴² SAGK860

³⁴³ C'est ainsi qu'il est nommé lors du baptême de son premier fils Louis, baptisé à St.Michel le 31 août 1672.



GAGE. VAN DEN KERCKHOVE. DE BRUNE. LE PREVOST.

Henri Gage, né en 1630, Colonel d'un Régiment Ecoffois au Service d'Espagne, & en même-temps Colonel d'Infanterie en Angleterre au Service de Jacques II, mort à Tournay en 1702, époufa Jeanne de Kerckhove, fille de Jean van den Kerckhove, Chevalier, Seigneur de Vaulx, & de Jacqueline de la Deuze, Dame d'Etichove.

François Baron de Brune, Seigneur de Bouchoute, de Volandre, & de Terlo, fils de Claude-Philippe de Brune, Capitaine d'Infanterie au Service d'Espagne, époufa par contrat du 25 Juillet 1677, Marie-Jacqueline le Prévost dite Basserode, Dame de Willecomme, de Croix, d'Inghien & de Varembeke.

Henri-Walrand Gage, mort à Gand le .. Septembre 1727, époufa en 1718, Anne-Louise de Brune.

Emanuel-Philippe Gage créé Comte le 24 Janvier 1756, époufa le 8 Avril 1754, Marie-Madeline de Spangen, Douairière du Baron de Kifeghem.

Quartiers genealogiques du Comte Emmanuel-Philippe Gage, et Petit-fils de Jeanne de Kerchove.

Dixmude et menacent tout à Mons. La misère dans l'une d'elles qui vient à blâsse à son mari 5 enfant Thérèse. Henri est le se Claude-Philippe de Brune

A 54 ans, Henry Gage ne remarier, au contraire continue et l'Angleterre a Par brevet du 27 septembr nommé colonel de régim II d'Angleterre avec suivante: "Le rég incéssamment levé pour . A cet effet vous prend soins et conduite le dit compagnie respectivement

exercerez duement dans les armes aussi bien les officiers que les soldats, et vous ferez de votre mieux pour le tenir en bon ordre et discipline et nous leurs ordonnons par ce présente de vous obéir comme colonel et capitaine."

Mais avant-même de prendre les armes, il est déjà trop tard pour sauver ce roi catholique qui perd son royaume par maladresse et s'enfuit en France enmenant nombre de catholiques anglais avec lui.

La ville de Mons est assiégée par les Français en 1690. Henry qui est toujours colonel d'un régiment écossais au service de S.M. le Roi d'Espagne est secondé par 700 bourgeois de la ville, le tout mis sous le haut commandement du prince de Bergues. On raconte que Louis XIV, qui assistait aux opérations, faillit être tué par un boulet de canon qui emporta le cheval d'un de ses officiers. Après neuf mois de siège, la ville qui n'était plus qu'un monceau de pierres calcinées capitula.

Après cette défaite honorable, Henry qui a maintenant soixante et un an demande son congé³⁴⁵ "pour s'appliquer au service de Dieu et soigner la tranquillité de son âme". Le 8 août 1701, son fils Henry donne procuration à son frère Louis Sgr.de la Woesteyne, pour gérer les biens de famille dans les régions conquises par le roi de France en Flandre et aux Pays-Bas³⁴⁶, ce qui indique que la santé d'Henry a fortement décliné, de fait, il décède à Tournai en 1702³⁴⁷.

³⁴⁴ SAGK861,900. Henry, colonel au service d'Espagne, +Gand le 8 septembre 1727, x12 janvier 1718 Louise de Brune, fia François, sgr.de Bouchoute et de Marie Jacqueline le Prévost de Basserode, dame de Willecome, +21 mars 1725, dont postérité. (Voir aussi; AGR, Inventaire de la famille de Lalaing, note sur la famille Gage.)

³⁴⁵Elles sont signées le 21 mai 1691 à Bruxelles par le gouverneur des Pays-Bas, le marquis de Castanegra.

³⁴⁶ SAGK1176

³⁴⁷ Fonds Goethals, manuscrit ; N°1417 ; Généalogie Quickelberge

t placé en garnison t. C'est sans doute terrée à Mons. Elle ouis, Henri et Anne une, petite fille de

Avec le temps, les enfants Gage vont entrer en querelle avec les Kerchove au sujet de toute une série de successions en indivis. Ce sont celles de Gérard de la Deuse, Jean de Kerchove leur grand-père, Marie van der Zype, Anne de Kerchove, Jean de Kerchove-Vaulx. La querelle se règlera à coups de procès et finira par la cession aux Gage de la seigneurie van den Dycke tenue de la cour de Machelen, la seigneurie de Campagne à Mariakerke, et un paquet de rentes, liquidités et terres, notamment celle de Mooreghem d'une superficie de 6 hectares. En plus, ils reçoivent les 49 livres manuscrits de la main de Jean de Kerchove-Vaulx.

La famille Gage s'est éteinte en 1783 dans la famille van der Linden des Barons d'Hoogvorst, ancêtres de tous les porteurs actuels de ce nom³⁴⁸.

IXb Josse IV de Kerchove, (1638-1682) seigneur d'Etichove, Ladeuse,...

qui suit après ses frères et soeurs

IXc Jean II de Kerchove, (1640-1706) seigneur de Vaulx, Echevin de la Keure de Gand

Second fils et troisième enfant de Jean et de Jacqueline de la Deuse, Jean est né dans la maison familiale de la Burgstraat à une heure et demi de l'après-midi, le 28 avril 1640. Le lendemain il est baptisé en l'église St.Michel par le curé Grégoire Breydel et il est tenu sur les fonts par son parrain Jean de Gruutere, seigneur d'Anvaing et par sa marraine Charlotte de la Deuse, sa tante, femme de Josse van der Zype³⁴⁹.

La différence d'âge entre Jean et son frère Josse n'est que d'un an et demi, ce qui fait qu'ils sont toujours mis à la même enseigne et comme ils sont les seuls garçons, ils deviennent inévitablement inséparables. Durant ses études primaires, lors du décès de ses parents, les tuteurs de Jean le mettent en pension avec Josse chez le pasteur Kiekemans de la paroisse de St.Michel. Il y reste jusqu'à ses études universitaires qui commencent à Louvain en septembre 1658 et finissent à l'université de Dôle en Franche-Comté où il obtient son diplôme en 1662 à l'âge de 22 ans³⁵⁰. Après avoir dignement fêté sa réussite, Jean n'est nullement tenté de rentrer "à la maison" puisque la maison familiale de la Burgstraat est louée et que ses frères et soeurs sont logés un peu partout. Aussi, il décide de partir pour Paris à l'image de son frère aîné qui s'y est rendu cinq ans plus tôt. L'itinéraire qu'il se choisit est totalement identique, ce qui nous laisse supposer que Josse lui avait tellement rebattu les oreilles avec tous les détails qui accompagnent cette expérience hors du commun, que Jean n'avait plus d'autre choix que de se rendre à Paris.

Pour son voyage, Jean reçoit de sa soeur Jeanne 15 £ gr. ce qu'il considère comme totalement insuffisant pour un gentilhomme de sa condition. En complément, il emprunte de l'argent à Monsieur d'Arche, trésorier général de l'université de Dôle. Au mois de mai 1662 Jean quitte Dôle et après quelques péripéties, arrive à Paris l'hiver de la même année. Bien plus que son frère, Jean y mène grand train. Les nouvelles pièces de Molière et les femmes de Paris lui coûtent pas mal d'argent ce qui l'oblige à écrire plusieurs lettres de demande à sa soeur Jeanne qui tient les cordons de la bourse. Après avoir obtempéré quelques temps, son frère Josse se résoud à le raisonner en faisant remarquer que ses dépenses semblent fort exagérées. Il commence par une

³⁴⁸ SAGK1191,1189,1173. Autres mentions de Jeanne dans le fond Kerchove: 851 864 867 870 871 875 944 949 1169 1171 1172 1175 1180 1198 1200 1330 1348 1350 1397

³⁴⁹ SAGK849

³⁵⁰. A Louvain, il prend pension chez une certaine Catherine Van Nauwelant et à l'université de Dôle en Franche-Comté il tient pension chez Monsieur Cocq.

longue litanie de reproches; “Jamais je n’ai obtenu pour moi-même tant de faveurs”, “mes vêtements n’ont jamais couté aussi cher”, “les fils de mon oncle de Bruyn³⁵¹ qui séjournent à Orléans n’ont jamais dépensé autant”, “avec ce que tu nous demandes, les charges deviennent trop lourdes pour nous et pour ta soeur.” Seule une petite phrase qui finit la lettre en adoucit un peu la sévérité et rappelle la longue amitié entre les deux frères, “Excuse moi, mais c’est pour la bonne cause”³⁵².

Rentré au pays, Jean est libéré de sa tutelle en 1664 ce qui lui permet d’hériter des biens parentaux. La part d’un second fils est certes moindre que celle de l’aîné, ses biens sont néanmoins suffisants pour lui permettre de vivre plus que décemment. Ils se composent surtout de 8 hectares de terres à Mooreghem, et de quelques hectares dans diverses localités en Flandres augmentés de plusieurs rentes dont la plus belle est celle de 20 £ gr. l’an à charge de Basile Brias, Seigneur de Peteghem. Du partage de la maison familiale, il reprend les pièces de monnaie et autres morceaux d’or qui se trouvaient à la mortuaire³⁵³. Il reprend aussi ses affaires personnelles, une nappe avec serviettes, juste de quoi habiller sa nouvelle chambre dans la demeure du procureur de Cock chez qui il prend pension.

Ce dont il hérite est bien répertorié dans un livre de comptes qu’il a acheté pour l’occasion. Les nombreuses pages blanches du livre vont bien vite se remplir suite aux nombreuses successions provenant des soeurs de Jean entrées au couvent et surtout suite à l’héritage de son oncle Gérard de la Deuse et de sa nièce Marie van der Zype. Lors de la dernière maladie de Gérard de la Deuse, et en présence de son frère Josse de Kerchove, Jean a reçu nombre de terres par donation inter-vivos du 30 mai 1664. Déjà à cette date, Jean a la ferme intention de léguer après sa mort ces terres au fils aîné de “son frère bien aimé Josse pour qui j’ai toujours eu de la reconnaissance.” ce qui suppose que Jean sait qu’il n’aura jamais d’enfants. Il semble d’ailleurs que ces terres devaient normalement échoir à Josse et non pas à Jean³⁵⁴.

Cet héritage des la Deuse comprend le tiers de l’importante seigneurie de Wulfskerke à Anseghem, soit une ferme avec moulin à eau dénommée “t’goed Ter Moten” et tenue de la cour de Wacken appartenant à la famille Bourgogne. Le tiers représente près de 40 hectares de champs, bois et cours d’eau avec de nombreux étangs, dont l’étang au brochet particulièrement prisé. Notons aussi un terrain de chasse de 21 hectares à Berchem, et la seigneurie “Ten Dycke” à Astene. La seigneurie Ten Dycke est tenue de Marguerite de Merode, comtesse de Middelburg, de sa seigneurie de Machelen. C’est une rente seigneurale de 9 sacs dit “haelsteren” de seigle l’an, en mesure de Deinze, et aussi 2 poules, 5 “schelen” 6 pen(ninck) parisis et une série d’arrières fiefs comprenant quelques hectares de terres. C’est le nom de cette seigneurie qu’il utilise dans les documents officiels, Jean s’intitule dorénavant Jean de Kerchove ten Dycke

A peine entré en possession de ce fief, Jean doit soutenir un procès contre Charles de Casteckere qui avait repris à son compte les prétentions d’Adrienne de Baenst laquelle avait selon la coutume d’Audenaerde certains droits sur la dite seigneurie. Cette requête est parfaitement légitime car les droits à Audenaerde et à Gand sont différents et que toutes ces terres appartenaient à François de Baenst avant d’échoir à Gérard de la Deuse. Après avoir transigé, Castekere obtient le revenu de 1663 et la moitié du revenu jusqu’en 1675. Après cette date, Jean

³⁵¹ Il s’agit de François de Brune, seigneur de Bouchoute. Sa fille Anne-Louise épousa en 1718 Henri-Walerand Gage, fils de Jeanne de Kerchove.

³⁵² SAGK1192, 1194

³⁵³ SAGK 864,1184

³⁵⁴ SAGK 860+944. Registre de recettes de Jean I de Kerchove

en est l'unique bénéficiaire. La seigneurie est donnée en amodiation à Jacques van der Straeten, qui est un homme de métier de Deinze, mais Jean en est rapidement très mécontent. Plus tard, Jean achète plusieurs biens notamment une ferme à Schoorisse, quelques terres à Nieuwkerke et 3 hectares à Machelen. Grâce à tous ses biens fonciers, le niveau de vie de Jean évolue très favorablement³⁵⁵.

Depuis 1670, Jean habite dans l'importante demeure de Madame de Volckeghem à qui il paie une pension trimestrielle de 13 £ gr. Deux ans plus tard il s'installe et prend pension à la rue de Bruges chez l'avocat et conseiller fiscal Hanneret à qui il donne 60 £ gr. l'an. C'est peut-être plus cher mais un conseiller fiscal doit lui être bien utile pour la gestion de ses biens³⁵⁶. Dès cette date, il se fait raser tous les jours par maître Jean le barbier. Deux ans plus tard, le jour de la Saint Médard, il vient habiter chez son frère Josse. Il apprend ainsi à apprécier sa belle-soeur Marie-Jeanne avec qui il restera fort lié toute sa vie, et à mieux connaître ses tout jeunes neveux.

Son occupation principale est surtout la chasse qui constitue depuis le haut Moyen-Age le sport par excellence. Jean passe des journées entières à chasser, ce qui nécessite des dépenses importantes en poudre à fusil. La chasse au lapin est rare, souvent interdite, par contre, la chasse aux oiseaux est libre, grives, perdrix, hérons, bécasses, oies sauvages et autres canards sont les principales cibles de ses fusils de chasse. Sa terre giboyeuse de Berchem est son terrain de chasse favori mais les bois étendus d'Etichove et de Melden ne devaient pas lui déplaire. Il se déplace souvent à cheval, équipé d'un superbe baudrier en peau d'élan avec des bordures d'or et d'argent, montrant à tous sa haute naissance. Quand il ne chasse pas, Jean se plait à lire au coin du feu, un de ses nombreux ouvrages consacrés à la chasse et perfectionne ainsi sa technique. Il acquiert aussi de nombreuses bouteilles de vin pour arroser dignement le gibier de ses repas.

Cette image est malheureusement ternie par la guerre récurrente comme le rappelle cette lettre écrite en flamand à sa soeur ; "J'ai entendu dire que les troupes françaises qui se trouvent près de Louvain et Bruxelles n'ont pas trouvé de meilleures maisons à saccager qu'ici aux alentours de Gand. Je n'ai jamais vu les bourgeois de cette ville aussi excités et en colère. Ils voulaient aller en force sur place pour tuer les soldats qui approcheraient de la ville et on a eu toutes les peines à les en empêcher". Rappelons que les alentours de la ville sont la promenade dominicale par excellence des Gantois, et que de nombreux potagers y sont entretenus par les citadins qui fuient ainsi au moins une fois par semaine la saleté de la ville.

Heureusement pour les bourgeois de Gand, l'armée du jeune roi de France Louis XIV ne fit que passer près de Gand, aux alentours du 23 mai 1673, et continua son chemin vers Bruxelles puis Maastricht sans rencontrer de résistance. Comme toujours dans pareil cas, le commerce et le négoce s'effondrent complètement et les années qui suivent ne sont que pillage et rançonnement par l'armée française un peu partout dans la campagne flamande.

En 1675, Jean figure parmi les échevins de la ville, dans le collège des échevins de la Keure. Ce n'est pas une tâche aisée car à Gand on vit dans l'alerte continue et l'attente d'évènements inquiétants. Toute la politique est tributaire de cet état de guerre et la principale occupation d'un échevin en ces temps troublés consiste à se mettre à la tête d'un groupe de bourgeois armés pour éviter pour autant que possible, les exactions et incursions de groupuscules de soldats indisciplinés.

En février 1678, Louis XIV veut porter un coup décisif et met sur pied, près de la frontière, une armée colossale de 120.000 hommes. Le 3 mars, ces troupes sont brusquement devant Gand, que

³⁵⁵ SAGK 861,941.

³⁵⁶ SAGK1163

le gouverneur avait dégarni pour renforcer la garnison d'Ypres. Avec seulement trois régiments sous ses ordres, Don Francisco de Pardo, gouverneur de Gand, prend la défense de la ville en main avec énergie et imagination. Il promet aux bourgeois de Gand de nouveaux privilèges et les persuade de prendre les armes en arborant l'antique bannière de Gand pour éveiller en eux un sentiment de fierté et d'invincibilité. Et ça marche! Tous s'affairent à rendre infranchissables les murailles de la ville et se préparent à un long siège. Jean de Kerchove reçoit le commandement des bourgeois membres de la gilde des francs bateliers, une des plus importantes ghildes de la ville par sa richesse comme en témoigne encore actuellement leur superbe maison sise Quai aux Herbes. "Durant le siège, les francs bateliers se sont vaillamment comportés sous la conduite de Jean de Kerchove, Seigneur de Vaultx. Sans l'assistance de la moindre troupe, ils se trouvaient dans le s'Gravenbollewerke situé hors de la ville et étant un endroit très exposé, protégé de seulement quelques palissades. Ils ont réussi à empêcher l'ennemi de prendre la place jusque l'arrivée de 3 compagnies de mercenaires. Il s'est alors rendu avec ses hommes à l'endroit Oraigenbollewerk qu'il a défendu avec sang froid jusqu'à ce qu'il soit pris d'assaut par l'ennemi et après avoir supporté un tir de 5 mortiers et 2 "cartouwen". Les survivants se sont repliés vers le château citadelle et ont finalement capitulé après 27 heures. Le 10 mars, la citadelle s'est rendue³⁵⁷".

Le nouveau gouverneur français de la ville, le Comte de Montbron, renouvela le magistrat et se renseigna soigneusement sur le mode d'élection en usage. Pour les six premières places des deux bancs de l'échevinat, les candidats sont désignés par l'évêque (François van Hoorebeke), le gouverneur de la citadelle, le président du conseil de Flandre (Louis Errembault) et le grand-bailli (Jean-Baptiste della Faille, seigneur d'Huysse). Les autres échevins étant nommés par les commissaires du souverain.

Le nouveau magistrat est composé définitivement le 11 mai 1678 et à la cinquième place des échevins de la Keure, figure Jean de Kerchove, seigneur de Vaultx. Après sa belle conduite contre ces mêmes Français on ne peut s'empêcher d'être étonné mais une partie de l'ancien magistrat fit de même et la présence de Jean-Baptiste della Faille, père de sa belle-soeur Marie-Jeanne n'est certainement pas étrangère à cette nomination. Notons également la présence de son cousin germain Emmanuel de Gruutere, seigneur d'Anvaing parmi les échevins des parchons.

Assez rapidement, le choix de Jean de devenir échevin de la Keure s'avère bien périlleux. L'occupation française est très dure et Montbron se conduit à Gand en dictateur. Le magistrat a beau demander l'évacuation des troupes et l'exemption pour la ville de tout paiement aux officiers et soldats, il n'obtient rien. Cette indifférence s'explique par la politique internationale de Louis XIV qui n'entendait nullement garder Gand, sa méthode étant d'épuiser le pays ennemi. Dans ces conditions, Jean de Kerchove qui avait nécessairement fait le serment de fidélité au Roi de France était inévitablement déçu dans ses espoirs. Comme si cela ne suffisait pas, la situation se complique après la paix de Nimègue qui rend Gand à l'Espagne. Les anciens échevins restés fidèles à l'Espagne reviennent de leur exil brugeois et les troupes françaises évacuent Gand le 28 février 1679. Abandonné à son sort, le magistrat pro-français est vertement invectivé, ce qui fit comprendre à Jean, pour autant que de besoin, qu'il valait mieux se retirer des affaires de la ville pour éviter des ennuis plus importants. Jean redevient échevin en 1687 et 1688, après une quarantaine qui a duré neuf ans et l'introduction d'un mode nouveau pour le renouvellement des magistrats pour empêcher les abus de la prévarication et de la concussion. Selon la tradition, l'échevin figure dans une des ghildes militaires de la ville, Jean choisit la gilde de St.Michel, celle des escrimeurs³⁵⁸.

³⁵⁷ Memorieboeken van Gent

³⁵⁸ A la mort de Jean, on paie un doodschult de 4 £ gr à gilde des escrimeurs de St.Michel (SAGK944)

Connaissant les liens qui l'unissent à son frère Josse, le décès de ce dernier est un coup dur pour Jean qui, parallèlement, prend personnellement en mains la destinée de ses neveux Kerchove, aidé en cela par sa belle soeur Marie-Jeanne. Il prend même le rôle d'arbitre lorsque ses neveux décident de se mettre d'accord sur un certain nombre de points laissés ouverts lors du partage de l'oncle Gérard de la Deuse. A cette occasion, Jean débourse 100 patacons pour la réalisation d'une belle épitaphe à la gloire de Gérard de la Deuse dans l'église d'Etichove, épitaphe encore visible actuellement³⁵⁹.

A l'âge de 49 ans, Jean de Kerchove décide enfin de se marier. Il est vrai qu'à cette époque l'on regardait d'un mauvais oeil les vieux garçons et il était coutumier de fêter ses 45 ans par un concert de cornes de vache. L'heureuse élue est Hélène-Thérèse de Nieuwmunster qui a le même âge et qui est déjà deux fois veuve. Le mariage religieux a lieu en l'église St.Nicolas à Gand le 24 mai 1689, le lendemain de la promesse de mariage et de la signature du contract civil passé à Gand devant le notaire Jean-Baptiste Odevaere³⁶⁰.

Hélène-Thérèse de Nieuwmunster avait d'abord épousé Jean-Baptiste de Stoppelaer, seigneur de Portes³⁶¹. Après plus de dix ans de mariage, ce dernier décède sans laisser d'héritiers, ce qui fait qu'Hélène-Thérèse devient l'héritière de ses biens. Entretemps, son seul frère vient à décéder, ce qui fait qu'elle hérite aussi des biens familiaux. Ainsi, Hélène-Thérèse est devenue dame héritière des seigneuries de Nieuwmunster, de Hove et de Portes à Wervik et de terres disséminées un peu partout en Flandres avec comme fleuron le château de Meere qui est une vaste maison de plaisance avec basse-cour à Eke.

Rapidement après le décès de son premier mari, elle conclut un nouveau mariage avec un militaire du nom de Nicolas Carré, "capitaine lieutenant des gardes général de la cavallerie de monseigneur le prince de Boudemont"³⁶². Cette alliance ne dure que quelques années car Nicolas Carré décède à son tour. Finalement, Hélène-Thérèse épouse Jean de Kerchove, trop heureux de s'installer au château de Meere entouré d'un bien beau terrain de chasse³⁶³.

Avec les années, le château de sa femme à Eke est embelli extérieurement par un portail en pierre et des grilles tandis que l'intérieur est décoré avec le meilleur goût, la grande salle est recouverte de 13 tapisseries représentant des paysages ou des personnages. Les belles boiseries de la cheminée entourent un tableau magnifique. Au dessus des tapisseries, on trouve également 5 autres peintures de grandes dimensions, il y a aussi les meubles et encore un tableau plus petit représentant le roi Philippe II, que possédait déjà son arrière grand père Guillaume van den Kerchove. Deux autres pièces sont recouvertes de cuirs de Cordoue, à leur tour recouverts de

³⁵⁹ L'épitaphe date de 1686.

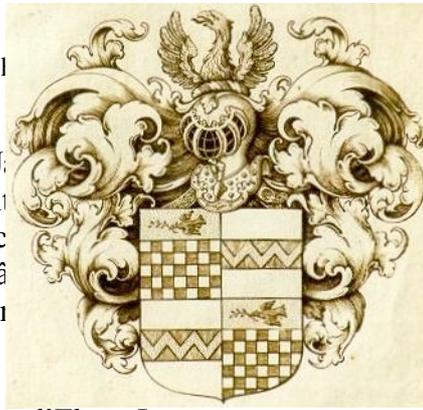
³⁶⁰ Hélène-Thérèse de Nieuwmunster, née en 1641, est la fille de Pierre-Charles de Nieuwmunster, échevin du Franc de Bruges, et de Hélène de Crombrugghe et petite fille de Sylvestre de Nieuwmunster, bourgmestre du Franc de Bruges, créé chevalier en 1633. La famille de Nieuwmunster s'appelait autrefois de Feestere, et possédait le titre de patron héréditaire de l'église paroissiale de Nieuwmunster, d'où son nom. Quartiers de Hélène-Thérèse: Nieuwmunster-Siclors-Telliers-Etang-Crombrugghe-Gruutere-Mestdach-Mouscron. Mentions de Hélène-Thérèse dans le fonds Kerchove : N°336 897 946 949 1010 1027 1165 1168 1170 1174 1175 1177 1193 1202 1876. Généalogie Nieuwmunster voir Goethals manuscrit N°1057, écrit d'après le chanoine Louis Vlamynck d'Ypres, et Manuscrit du Chanoine Kerkhof.

³⁶¹ Hélène-Thérèse épouse à Bruges le 6 septembre 1669 Jean-Baptiste de Stoppelaer, seigneur de Portes, fils de François. RAG, Fonds van Pottelsberghe N°179-182.

³⁶² Devant le notaire Jean-Baptiste Odemaer, Hélène Thérèse épouse à Gand le 31 mai 1684, Nicolas Carré, Capitaine Lieutenant des gardes général de la cavallerie de Monseigneur le Prince de Boudemont aux Pays-Bas. Hélène-Thérèse est assistée de la comtesse de Cruyshautem. RAG, Fonds van Pottelsberghe N°179-182.

³⁶³ SAGK943

divers tableaux intitulés “le Pont Neuf”, ”Jean se charge non seulement de décorer c lots de terres le terrain de chasse du dit châ ferme à Etichove, une autre à Sulsique et un de sa fortune.



4”. Ce château qui ustère de la Deuse. ar l’achat de petits même période , une une bonne gestion

Durant les longues soirées au château d’Eke, Jean s’adonne à la calligraphie qui est considérée **Ex libris de Jean II de Kerchove (1640-1706), seigneur de Vaulx, Echevin de Gand.** premier des arts utiles. L’exercice calligraphique est d’une importance extrême pour les fonctionnaires et magistrats des villes et jouit d’un immense prestige.

Pour écrire, Jean utilise une plume d’oiseau et une encre noire faite de suie délayée dans de l’huile ou du brou de noix. Comme bon nombre de personnes instruites, il écrit beaucoup, énormément même. La série de 49 livres manuscrits intitulés “behoefende curiositeiten ende ralittyten” qu’il a rédigés en flamand et fait relier en dentelle française est tout à fait impressionnante, l’oeuvre de toute une vie. Sa matière est l’existence quotidienne même, dont les menus évènements et les coutumes lui offrent des sujets d’entretien familiers, le tout écrit sur un ton didactique. Le style de Jean trahit l’influence du poète hollandais Jacob Cats qui jouit en ce temps là d’une gloire stupéfiante; comme lui, son but est d’orner par d’édifiantes et douces lectures la vie familiale. Sans doute, Jean fait-il partie des premiers cercles littéraires qui se créent un peu partout dans le pays. Les membres s’échangent visites et correspondances. On y compose des sonnets et des odes, on s’y entretient de littérature, on y exerce la critique mutuelle. Ces cercles, qui supplantent parmi l’élite du pays les chambres de Rhétorique, vont avec le temps se muer en salon de type parisien.

Sa passion de l’écriture et l’usage épistolaire récemment entré dans les moeurs font que Jean écrit des lettres innombrables à toute la famille. Par sa correspondance, Jean est devenu le lien et confident de tous les Kerchove de ce siècle et pour clarifier les liens entre les différentes branches de la famille, il dresse la première généalogie familiale sérieuse et celle-ci s’augmente rapidement de ses familles alliées. Jean est un véritable humaniste.

Sa vie continuerait en écriture si un vent nouveau n’avait soufflé jusqu’à Gand en 1692. C’est l’année de la nomination de Maximilien-Emmanuel de Bavière, le plus considérable des princes allemands, comme nouveau gouverneur des Pays-Bas. Dès son arrivée il tient à gagner la confiance de la noblesse locale et dans ce but il réintroduit celle-ci massivement dans la magistrature. Pour réaliser ses projets qui sont surtout d’ordre militaire, Maximilien-Emmanuel adresse à son commissaire à Gand le billet suivant; “Comme nous vous avons choisy pour procéder ceste année au renouvellement de la loy de la ville de Gand, ensuite du choix des personnes que nous avons fait à cet effet, nous vous envoyons ci joint un billet, contenant les noms et surnoms de ceux que nous avons surrogué”. Dans cette liste figure Jean de Kerchove, qui reprend ainsi ses activités politiques même si le terme politique est très relatif dans le contexte. En fait, il ne serait pas étonnant que ce ne soit la renommée militaire qu’il a acquise auprès des francs-bateliers qui a plaidé en sa faveur.

³⁶⁴ SAGK1161

1706, Jean est âgé de 66 ans. Il est enterré auprès de sa famille dans le caveau familial de l'église Saint-Michel. Pour l'occasion, la salette et les bancs d'église sont tendus de noir et des "droits d'enterrement" sont payés à l'église St.Nicolas, à l'abbaye St.Pierre et aux francs céleriers. A St.Michel se déroule la coutumière distribution de pain et de la paille est répandue par terre dans l'église. Les messes à Gand sont nombreuses tout comme aux couvents et à l'église de Eke.

Les biens de Jean sont partagés entre les enfants de son frère Josse et les Gage, enfants de sa soeur Jeanne. Dans la maison, on dénombre une grande quantité d'argent liquide constituant une véritable collection de pièces diverses: souverains, ducats simple et double ducats, quadruples pistoles, couronnes de France, couronnes d'Espagne, jacobus, ridders hollandais, schillings, patacons d'Espagne, mites, philippes et même des pièces d'or inconnues que le priseur n'a pas réussi à identifier! Les meubles sont selon la coutume vendus en vente publique en dehors des 49 livres manuscrits de la main de Jean, son oeuvre majeure. Les orangers et les citronniers sont aussi gardés, mais il n'y a plus mention des grenadiers que Jean avait acheté plus de trente ans auparavant. Sans doute n'ont-ils pas résisté à un hiver rigoureux.

Avant le décès de Jean, Hélène-Thérèse avait écrit un testament par lequel "Madame de Portes" demande à être enterrée à Bruges en l'église des pères convers dans la sépulture de ses ancêtres. Par ailleurs, il y est spécifié qu'un service doit être dit endéans les six semaines, sans pompe, ainsi qu'il a été fait pour sa mère, qu'il sera donné une pinte de vin pour chaque religieux, qu'il sera dit des centaines de messes, la réalisation d'un obiit, l'achat de bougies et du pain pour les pauvres, la célébration d'une messe anniversaire et pour son filleul le fils de Monsieur van Etichove (Ferdinand), un don de 200 £ gr. lorsqu'il aura atteint sa majorité. L'exécuteur testamentaire sera son mari bien-aimé qui priera journallement pour le repos de son âme et à qui elle laisse la somme considérable de 3000 florins pour l'achat d'un beau bijou.

Très affectée par la mort de Jean, Hélène-Thérèse opère certaines modifications à son testament. Au lieu d'être enterrée à Bruges, elle tient à être enterrée à St.Michel auprès de son dernier mari. Puis, elle fait donation de son château de Eke à son neveu par alliance Ferdinand de Kerchove qu'elle semble affectionner particulièrement. Il s'agit là d'un bien beau cadeau parce que normalement, ce sont les cousins d' Hélène-Thérèse qui auraient dû en hériter.

Dorénavant, la vie d' Hélène-Thérèse est tournée vers les prières et les oeuvres charitables. Elle rend même un service à l'évêque de Gand, Monseigneur Triest, sans qu'il soit précisé lequel. En remerciement, l'évêque lui lègue par testament la somme de 100 florins. Finalement, deux années après la mort de Jean, Hélène-Thérèse de Nieuwmunster vient à décéder. Le 12 octobre 1708 elle est enterrée comme prévu à St.Michel dans le caveau familial auprès de son troisième mari³⁶⁷. Ses biens sont partagés le 6 août 1709 entre ses cousins, Catherine van Crombrugghe, douairière de Jooris de Corte Sgr.d'Oostkerke, pour le côté paternel et pour le côté maternel, Guillaume, Jacques, Antoine et Hélène-Thérèse de Crombrugghe ainsi que Baudouin, Gilles et les enfants de Marie-Marguerite de Crombrugghe, Philippe-François de Montmorency, Seigneur van der Delft et Jean-François de Salmon dit Labarre³⁶⁸. Les héritiers s'accordent amicalement³⁶⁹.

³⁶⁷ SAGK861

³⁶⁸ SAGK1175

³⁶⁹ Autres mentions de Jean dans le fonds Kerchove : N° 19 25 26 366 813 849-52 860 861 864 867 870 873 875 877 882 886 890 897 901 906 944 947 949 997 1161 1163 1164 1174 11761177 1171 1183 1185 1189 1194 1196 1198 1199 1200 1202 1205 1330 1346 1347 1351 1353 1377 1387 1395 1542 1671 1876 2265 613 77



Kerchove 1550-1850

), Religieuse au cloître de Deinze

Quatrième enfant de Jean de Kerchove et de Jacqueline de la Deuse, Anne est née entre deux et trois heures de l'après-midi, le 13 mai 1643. Le lendemain elle est baptisée à l'église de St.Michel par le pasteur Kiekemans. Son parrain est Joos van der Zype et sa marraine dont elle a repris le prénom est Anne de Gruutere qui deviendra plus tard Madame d'Oxelaere par son mariage avec Gilles de Norman, seigneur d'Oxelaere³⁷⁰.

Dès ses six ans, Anne est orpheline et les tuteurs qui ont été désignés pour s'occuper de l'éducation d'Anne la mettent au cloître de Sion à Audenaerde. Sa soeur Jeanne qui est de six ans son aînée fréquente le même cloître, ce qui facilite ce choix. Passées ses études primaires, elle reste à Sion pour les études secondaires ce qui fait qu'elle y reste jusqu'à ses 16 ans. Puis, une fois la tutelle reprise par sa soeur aînée Jeanne, Anne de Kerchove est envoyée le 2 septembre 1661 en pension au couvent de la congrégation de Notre Dame à Bruxelles où elle reste deux années. Finalement, durant l'été 1663, Anne prend pension chez Madame de Volckeghem, Caroline de la Kethulle³⁷¹.

Portrait d'Anne de Kerchove (1643-1684)

Le 22 octobre 1664, Anne qui a 22 ans obtient de ses tuteurs Claude Philippe de Brune et Gérard de la Deuse, son émancipation et le droit de gérer ses biens à sa guise. Cette date correspond au partage des biens de ses parents ou en plus des terres et rentes, elle reprend sa "toilette", c'est à dire ses objets usuels, sa cuillère, sa fourchette, des draps, coussins et nappes, une croix et des boîtes en argent remplies de petits souvenirs personnels. Il y a aussi certains objets de valeur comme une horloge de poche dans un boîtier en cristal. En bonne terre de Flandres elle reprend principalement 5 hectares à Huyse et des rentes comme celle de 9 £ gr. que lui doit son frère Josse. Elle hérite aussi de quelques lopins de terre venant de son oncle Gérard de la Deuse, de Marie van der Zype, d' Anne-Charlotte de Bervoet, et de sa petite soeur Marie de Kerchove lors de son entrée au couvent³⁷².

L'entrée de sa petite soeur au cloître de Deinze ne se passe pas sans difficultés. La perspective de la réclusion et la séparation de son entourage familial sont des épreuves lourdes à surmonter. Pour aider sa soeur dans sa détresse, Anne décide de prendre pension avec elle au cloître de Deinze, ce qu'elle fait dès le 9 août 1669.

³⁷⁰ SAGK849

³⁷¹ SAGK852, 1194

³⁷² SAGK869,864

Cette mise en pension est devenue possible par ce que le règlement du cloître avait été considérablement adapté, nous dirions assoupli, en 1629 par Monseigneur Triest, évêque de Gand. Cette adaptation s'était avérée nécessaire pour que les couvents puissent servir de havre aux jeunes filles riches et non mariées. Dans ces conditions, les pensionnaires des couvents n'estimaient pas que c'était pécher que de recevoir une visite de l'extérieur, de danser entre-elles, de lire des ouvrages laïques ou d'atténuer l'ennui de leur existence en jouant aux cartes. Grâce à cela, rares étaient alors les jeunes filles gardées au couvent contre leur volonté. Il est aussi à remarquer que les couvents de femmes étaient les seuls à remplir certaines fonctions sociales en offrant un refuge aux veuves et aux femmes séparées de leur mari ou à celles qui avaient provoqué un scandale ou offensé quelque potentat.

Une lettre d' Anne à son frère Jean à survécu au temps;

“Monsieur et chère frère, avant mon départ pour Louvain, j'ai reçu votre agréable lettre avec l'annonce mortuaire de ma tante la carmeline³⁷³ pour lequel je vous remercie bien fort et je n'aurai pas manqué de faire la même chose si je n'en avais pas été empêché. Je suis, dieu sois loué, bien arrivé après moult mauvais chemins par mauvaise saison. Monsieur Gage loue une maison ici près de l'Eglise Notre-Dame. Si vous auriez la bonté de m'écrire, je crois que vos lettres seront bien adressés ... pour savoir comment va votre santé et que même si nous sommes éloignés l'un de l'autre, je vous recommande la continuation de nos bonnes grâces etc. votre soeur et servante A de Kerchove. (note en bas de page) Monsieur Gage et ma soeur vous envoient leurs amitiés, les enfants vont bien, Louis-Joseph est indépendant; Si vous voyez mon frère d'Etichove priez le d'accepter mes bontés et à ma soeur de profiter de l'occasion de recommander cette lettre³⁷⁴.”

Après quelques 14 années passées dans le cloître, Anne décède à l'âge de 41 ans, victime de la guerre. Non pas d'un coup de mousquet mais par une maladie contagieuse et mortelle résultant de l'horrible barbarie des troupes françaises qui fin 1683, début 1684 détruisirent toute la campagne flamande. Après le décès survenu le 10 juin 1684 entre 18 et 19 h, Anne est enterrée dans une tombe nouvellement maçonnée et située à droite devant le maître d'hôtel de l'église du cloître de Deynse³⁷⁵.

Selon une déclaration qu'à formulée Anne à sa soeur Marie lors de sa dernière maladie, elle lègue ses biens personnels aux enfants de sa soeur aînée Jeanne. L'aîné des fils reçoit une aiguère en argent, le second un pot et une assiette en argent. L'aînée des filles reçoit 2 chandeliers en argent et aux deux plus jeunes, elle lègue à chacune 2 boîtes en argent. Par ailleurs, comme elle est marraine des deux filles aînées, elle leur lègue tous ses meubles, vêtements et étoffes. Marie de Kerchove de Vaulx, prieure du cloître de Deynse, certifie cette déclaration devant le notaire Charles Schillewaert et en accord avec Marie-Jeanne della Faille³⁷⁶.

Le partage des terres et rentes est fait le 23 octobre 1684. On a laissé les recettes de ces biens en indivision et on charge Jean de la gestion. Une partie des recettes servit à la fondation d'un anniversaire pour le repos de l'âme d'Anne de Kerchove³⁷⁷.

³⁷³ Jeanne van den Kerchove fille de Josse II,+20 mars 1674 à Louvain.

³⁷⁴ SAGK1163

³⁷⁵ SAGK861

³⁷⁶ SAGK900

³⁷⁷ Autres mentions de Jean dans le fonds Kerchove : N° 19 25 26 366 813 849-52 860 861 864 867 870 873 875 877 882 886 890 897 901 906 944 947 949 997 1161 1163 1164 1174 11761177 1171 1183 1185 1189 1194 1196 1198 1199 1200 1202 1205 1330 1346 1347 1351 1353 1377 1387 1395 1542 1671 1876 2265 613 77



Kerchove 1550-1850

17), Prieure du cloître de Deinze

Cinquième enfant de Jean de Kerchove et de Jacqueline de la Deuse, Marie est née le quatre juillet 1645 vers six heures et demi de l'après midi. Le lendemain elle est baptisée en l'église St.Michel par le curé Kiekemans, le parrain étant son frère Josse et la marraine, sa soeur Jeanne³⁷⁸.

Orpheline à deux ans, elle est mise en pension chez un de ses tuteurs, Claude-Philippe de Brune, époux de sa tante Philipotte de Kerchove. Elle y reste de nombreuses années et les frais de table s'élèvent en 1659 à la somme rondelette de 50 £ gr. Assez curieusement, elle ne paie plus que 22 £ gr. l'an en 1661. Ceci s'explique par l'émancipation de sa soeur aînée Jeanne qui reprend la tutelle de ses frères et soeurs afin d'empêcher certaines exagérations. Après un bref passage chez Madame de Volckeghem, elle rejoint sa soeur Anne au couvent de la congrégation de Notre Dame à Bruxelles en août 1662. Elle est âgée à ce moment là de près de 17 ans³⁷⁹.

Portrait de Marie de Kerchove (1645-1717), Prieure au cloître de Deinze

Lors du partage des biens de son père, en date du 26 septembre 1664, Marie reprend surtout de nombreuses rentes dont la plus belle est une rente de 12,5 doubles souverains l'an à payer par la prieure de l'Hôpital de Notre-Dame de Courtrai. Elle reprend également quelques petites terres disseminées à Zele, St.Denys et Oultre. Comme sa soeur, elle garde ses effets personnels qu'elle à toujours utilisés chez ses parents, comme sa cuillère et sa fourchette en argent, deux anneaux et une médaille d'or, son lit de plumes avec draps, les habituelles boîtes en argent qui contiennent toute sortes de petits souvenirs personnels³⁸⁰.

Dès 1668, Marie se prépare à entrer au cloître de Deinze à Gand. Sa soeur aînée Jeanne qui est aussi sa marraine participe grandement à cette entrée et fait placer dans la future cellule de Marie des boiseries pour couper l'humidité des murs et une bibliothèque avec toute une série de livres pour son édification religieuse. Avec la perspective de passer le restant de sa vie dans un cloître, ou peut être à cause des mortifications qu'elle s'impose, Marie tombe gravement malade au début de l'année 1669. Sa soeur Jeanne qui craint pour la vie de sa petite soeur bien aimée fait venir une vingtaine de fois le docteur Rensons qui pour lui remonter le moral, lui achète des pains de sucre, du vin, des pâtés de viande, des dattes, des figues et autre gourmandises. Heureusement, Marie se rétablit de ce qui semble être de l'anorexie. En avril, soit seulement quelques semaines après le rétablissement de Marie, Jeanne demande au peintre van Mierop de réaliser le magnifique portrait de Marie la représentant en Diane chasserresse. Les comptes de

³⁷⁸ SAGK849

³⁷⁹ SAGK1163

³⁸⁰ SAGK864

Jeanne ne mentionnent pour cette oeuvre qu'un paiement de 5 pintes de vin et 0,2 £ gr., ce qui est étonnement peu, peut-être s'agit-il d'un acompte.

Non contente d'avoir recouvert les murs de boiseries, Jeanne y pose aussi de magnifiques tapis ce qui, avec toutes les décorations déjà introduites, transforme l'austère cellule en un joli salon parisien du plus bel effet. En plus, sa soeur Anne s'est aimablement proposé de prendre pension au cloître pour l'aider à surmonter ses épreuves. Ainsi, Marie n'a plus de raison de craindre son entrée dans la vie religieuse.

Le 8 juillet 1669 est jour de fête, Marie prend officiellement l'habit et après cette première cérémonie qui se passe en famille, le vin coule à flots pour satisfaire le gosier de tous ces Kerchove assoiffés. Une bonne quinzaine de jours plus tard a lieu l'adieu à la vie (civile) en la maison de Madame van Volckeghem, une fois encore, c'est l'occasion de festoyer. Après avoir longuement salué les nombreux familiers et amis, le domestique de Madame d'Oxelaere fait porter les vêtements au couvent tandis que son cocher conduit Marie chez l'archiprêtre³⁸¹. Les festivités civiles étant terminées, la fête continue avec les festivités religieuses. Le 3 août, Jeanne offre un grand dîner et à cette occasion elle engage le maître de danse Gilame pour un pas.

L'année suivante a lieu la profession de Marie. Dès le 7 août, sa soeur Anne paie de sa propre bourse de nouvelles festivités; elle paie le vin, et une "coucke" pour chaque religieuse tout comme la musique pour la messe de profession et pour la "bienvenue". La célébration officielle a lieu le 2 septembre 1670 et peu de temps après, Marie liquide ses biens et possessions³⁸².

Le cloître de Deinze à Gand suit la règle spirituelle de St. Augustin et est aussi connu sous le nom de prieuré de Ste. Marguerite, dénommée Bethlehem. Par le passé, il se trouvait à Deinze puis, après la guerre de religion à la fin du XVIème siècle, les soeurs du prieuré sont venues s'installer à Akkerghem dans la périphérie gantoise et ont gardé comme nom commun "le cloître de Deinze"³⁸³.

La vie au cloître ne devait pas être désagréable. Outre sa soeur Anne, il y a aussi sa cousine Françoise van der Zype et encore bien d'autres soeurs provenant de la noblesse gantoise ayant toutes le même goût pour les festivités³⁸⁴. Il y a bien sûr des moments pénibles comme lorsque sa soeur Anne est atteinte d'une maladie mortelle. En dehors de son aide spirituelle, Marie se charge aussi de toucher les rentes auxquelles sa soeur a droit. A ce moment, Marie est déjà nommée prieure du cloître de Deinze. La prieure, nommée à vie, gouverne la communauté religieuse dans son ensemble. Elle tient les livres de comptes et administre les possessions du cloître, possessions importantes grâce aux nombreuses donations et anniversaires de ses riches occupantes.

Les dernières années de la vie de Marie se passent inévitablement moins bien. En 1711, elle est assez gravement incommodée et doit rester à l'infirmerie pour tout l'hiver. Les années suivantes, sa santé n'est pas des meilleures. Finalement, elle décède à l'âge respectable pour l'époque de 71 ans, au début de l'année 1717. La dernière quittance de la rente de 3 £ gr. à payer par Monsieur d'Etichove (Jean-François de Kerchove), pour sa tante Marie ayant été payée le 2 mars 1717. C'est la nouvelle prieure du cloître, Soeur Catherine Willaey qui signe le reçu³⁸⁵.

³⁸¹ SAGK871,856

³⁸² SAGK860

³⁸³ Le prioré fut fermé lors de la révolution et ses biens vendus aux enchères.(RAG, inv.69)

³⁸⁴ SAGK869

³⁸⁵ SAGK1169,1573

Il est encore question de Marie de Kerchove dans une lettre de 1718 indiquant que Mlle de Kerchove (Marie) avait fait venir son neveu Henry Gage “au suiects de sa faiete”, son jubilaire, qui aurait du être fêté le 8 juillet 1718 si sa mort ne l’en eut empêché³⁸⁶.

IXf Antoine de Kerchove (1648-1648)

Antoine, le sixième enfant de Jean I de Kerchove et de Jacqueline de la Deuse est né le premier septembre 1648 entre 11 et 12 heures soit juste avant midi . Cette naissance ne s’est pas très bien passée et malgré sa faiblesse, l’enfant est resté en vie. Par prudence, le baptême à été retardé de quelques jours pour avoir lieu le 4 septembre. Le curé Kiekemans a fait l’office du baptême avec pour parrain et marraine Josse, frère aîné d’Antoine et Antoinette de Kerchove, son arrière-grande-tante. La mère d’Antoine décède quelques semaines après la naissance vraisemblablement de la fièvre puerpérale. Antoine décède deux jours plus tard, le 27 septembre 1648, vers six heures du matin. Le même soir, il est enterré dans la sépulture familiale à St.Michel³⁸⁷.

³⁸⁶ Autres mentions de Marie dans les fonds Kerchove N° 849 851 852 861 863 864 867-70 875 898 900 911 920 946 977 978 1010 1163 1169 1171-73 1176 1178 1181 1185 11911194 1206 1330 1348-53 1393 1397 178 1307

³⁸⁷ SAGK849

CHAPITRE VI

Josse IV, neuvième génération

IXb Josse IV de Kerchove (1638-1682), seigneur de la Deuse, d'Etichove

Fils aîné de Jean de Kerchove et de Jacqueline de la Deuse. Josse dit "Joos" est né le 12 octobre 1638 entre 7 et 8 heures du matin dans la maison de famille de la Burgstraat . Le lendemain, Josse est baptisé par le curé Bauters en l'église St.Michel. Il est tenu sur les fonts par son parrain: Josse de Baenst, et sa marraine: Claire de Kerchove, femme de Jean de Gruutere, seigneur d'Anvaing³⁸⁸.

C'est une chance pour Josse d'être né à l'approche de l'hiver car c'est généralement le moment où les armées arrêtent les combats et se refont quelque peu pour la campagne du printemps prochain. Son père Jean de Kerchove s'est retiré dans sa maison natale de la Burgstraat après s'être bien illustré lors de combats contre les Hollandais au Sas de Gand. Il est donc présent et c'est avec une émotion non déguisée qu'il attend la naissance de son premier fils. L'arrivée de l'hiver est aussi le signal aux nombreuses maladies contagieuses de freiner leur ardeur ce qui est profitable au nouveau-né. Il semblerait que les maladies aussi se devaient de se refaire quelque peu pour la saison prochaine...

Nous ne savons rien des premières années de Josse IV si ce n'est qu'elles sont ponctuées par trois phases différentes : la mise en nourrice, le retour à la maison puis le départ en pension. Tout au plus, Josse a-t-il vécu cinq ou six ans sous le toit paternel, ce qui ne signifie aucunement qu'il vit avec ses parents. Au décès de sa mère et de son père, Josse est âgé de 10 ans et n'est pas très affecté par leur disparition puisqu'il les a à peine connus. Les tuteurs désignés, chargés de s'occuper dorénavant de l'orientation éducative des enfants de Jean et de Jacqueline de la Deuse, mettent Josse et son petit frère Jean en pension chez le pasteur Kiekemans à la paroisse St.Michel. Les tuteurs voyaient en ce dernier, l'auxiliaire indispensable de la discipline familiale et de la retenue morale, le révélateur d'un ordre divin qui transfigurait par sa signification éternelle la morne routine de leur existence terrestre. Josse a vite fait de considérer le pasteur Kiekemans comme son propre père et ce dernier enseigne aux deux enfants le catéchisme puis la lecture, l'écriture et enfin le latin.

A 12 ans un vent de panique se lève dans la demeure assez modeste du pasteur: Josse et son frère cadet Jean sont tout les deux atteints de petite vérole, maladie qui peut avoir des conséquences dramatiques. Heureusement, ils y survivent et en souvenir de ces moments inquiétants, ils gardent sur le corps des cicatrices peu enviables. Passée cette maladie, ils continuent l'apprentissage de la vie chez le pasteur Kiekemans qui restera précepteur et instructeur de Josse jusqu'à ses 17 ans³⁸⁹.

A cet âge, sa soeur aînée, Jeanne, qui a repris les rênes des affaires familiales, lui propose ou l'autorise à faire un grand voyage afin d'élargir son esprit et de le sortir de l'emprise de plus en plus pesante que le pasteur de St.Michel devait avoir sur lui. Josse quitte Gand accompagné de son cousin germain Emmanuel de Gruutere qui se fait appeler complaisamment "Monsieur d'Anvaing". Ils arrivent à Dôle en Franche-Comté dans l'actuel Jura où se trouve une célèbre université étroitement liée à celle de Louvain. Ils quittent Dôle en novembre 1656 et après une longue traversée de la France, arrivent à Paris début 1657. Sans doute, sont ils frappés par le

³⁸⁸ SAGK849

³⁸⁹ SAGK852

grand fracas que fait la publication du livre “Les provinciales” de Pascal, que ce dernier vient d’éditer à Paris sous le nom de Louis de Montalte. Ce livre aborde les problèmes théologiques les plus difficiles mais il est écrit avec une simplicité étonnante. Le texte est une violente opposition aux excès des Jésuites qui, selon Pascal, recherchent trop la puissance temporelle et en oublient les valeurs plus spirituelles. Mais ces appréciations théologiques devaient certainement céder la place aux plaisirs de la vie parisienne, surtout quand on a 19 ans. Il est amusant de constater que pendant que Josse et son cousin prennent plaisir à découvrir Paris, à quelques centaines de kilomètres de là, les armées françaises écrasent les armées espagnoles, prennent Duinkerke, Dixmude, Ypres et menacent Gand. Ces hostilités ne changent rien aux plans des jeunes gantois puisque la guerre était en ce temps là bien plus un jeu entre monarques absolus qu’une oeuvre nationaliste. Seule la perspective du commencement de l’année universitaire pousse nos deux héros à revenir au pays.

Josse arrive juste à temps pour entamer avec son frère Jean des études à l’université de Louvain, études qui débutent pour lui le 30 septembre 1658. Il prend logement et pension chez un certain Adriaen van den Plassche. Après la mort de Adriaen van den Plassche survenue assez rapidement après l’entrée à l’université, sa veuve dénommée Livine continue à se charger du bien-être de Josse jusqu’en 1662³⁹⁰. En avril 1662 il est en pension chez le sieur Jacques de Meester, sans doute pour un logement de moindre coût, la différence servant aux dépenses nocturnes car la vie universitaire avait connu une dérive étonnante; les études y avaient été oubliées pour laisser la première place à la vie joyeuse et aux exaltations propres à un jeune gentilhomme. Avec des amis, il recevait des femmes, organisait des fêtes et protégé par les privilèges universitaires, semait régulièrement le désordre dans la cité. En 1663 il termine ses études et obtient son diplôme, délivré presque automatiquement, à l’expiration de ses années d’études.

L’année suivante il est majeur, c’est à dire qu’il a atteint l’âge de 25 ans. Puisque ses parents sont décédés depuis longtemps déjà et que leurs biens sont sous tutelle, il peut hériter de sa part d’héritage en qualité d’héritier féodal de son père. Au total, il s’agit essentiellement des seigneuries de Vaulx et de Campagne achetées par son grand-père, ainsi que de terres pour approximativement 73 hectares, sans compter diverses rentes ou les dixièmes comme le “graentieneken à Caesekenskerke” soit le droit d’obtenir le dixième du grain récolté sur 55 hectares à Kaaskerke près de Dixmude . Il y a aussi le mobilier de base de la maison de la Burgstraat, et une part des objets de valeur telle une belle nappe dite “niewerke van Utrecht” avec une série de serviettes, quelques pièces d’argent et un anneau d’or armorié, première mention d’une chevalière de famille³⁹¹.

La gestion de tous ses biens est conséquente, d’autant plus qu’il se charge aussi de la gestion de certains biens de son oncle à héritage, Gérard de la Deuse. Il a toute la confiance de ce dernier puisqu’il obtient procuration pour vendre une maison “up den driessche van sinte Elisabeth” afin de payer les soins de plus en plus intensifs que demande l’oncle Gérard durant sa dernière et fatale maladie en 1669³⁹².

Son oncle Gérard de la Deuse, dernier du nom, décède le 12 août de cette année. Josse, en sa qualité d’héritier féodal, hérite d’une belle série de seigneuries féodales. La plus importante concerne la seigneurie de la Deuse, tenue (dépendante de la cour supérieure) d’Arbre et de Attre en Hainaut. Il s’agit d’un château fort, entouré de douves, pont levis, basse cour et 12 hectares

³⁹⁰ SAGK852,1172,1194

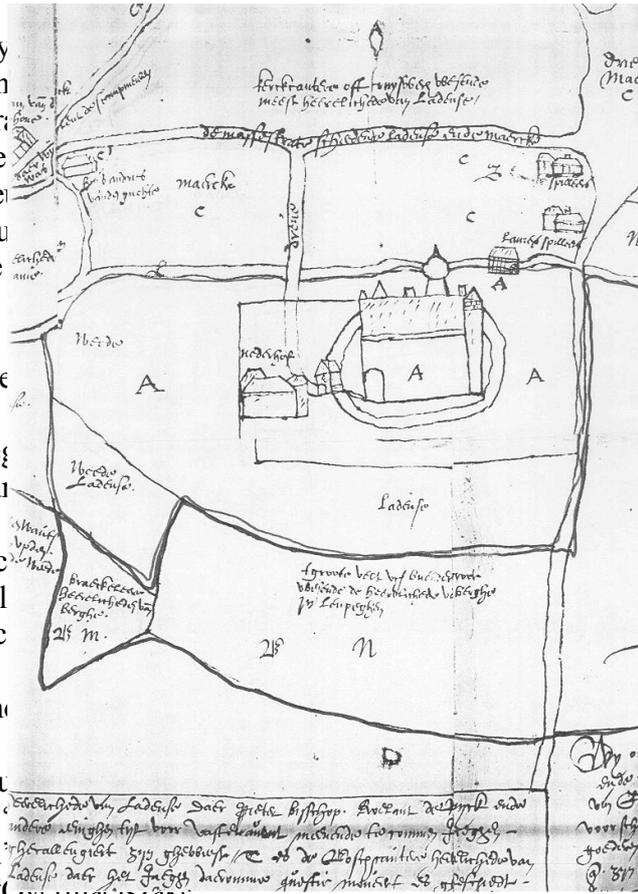
³⁹¹ SAGK864 (23/10/1664)

³⁹² SAGK1172

sur lesquels il a haute, moy
maire, d'un banc d'échevin
aussi d'une rente seigneuriale
hoenden (plus de cent pièce
et la possession d'un ne
terres, le moulin à eau qu
actuellement et le 10ième
d'Etichove.

L'autre belle seigneurie e
paroisse d'Etichove tenue
Marcke et Kerckem, avec ég
moyenne et basse justice sur
avec droit de nomination
sous-bailli, un stadhouder c
à établir l'ordre dans le vil
d'échevins, divers droits c
confiscation de biens,
comptes de l'église d'Etich
pour les pauvres, etc...³⁹³

Puis encore d'autres seigneu
importance : la seigneurie
Leupeghem tenue de M.d
de Welden, la seigneurie "O
à Etichove, "Ten Ommeslaeghe"
à Peteghem, "Ter Tont" à Marcke
"De Schele" à Ladeuse "Ten Steen" à Kerkhove,
etc...³⁹⁴. Toutes ces dernières seigneuries
étant des rentes seigneuriales. Il faut encore
ajouter une ferme à Etichove et des dizaines
de lopins de terre répartis un peu partout
dont la plus belle est la terre de St.Sauveur



d'un bailli, d'un
seigneurie se compose
7 cappoenen, 88
s sur 150 hectares

La seule représentation connue du Château d'Etichove au XVIIe siècle.

³⁹³ SAGK1172, La seigneurie d'Etichove est tenue (1697) de Dame Marie-Christine de Landas, douairière de Gaspard-François van der Heyden dit de Bruyère, seigneur de Melden Nokerke, etc.

³⁹⁴ La seigneurie d'Overmaelszake à Etichove est tenue du comte d'Egmont de sa cour de Zotteghem. Il s'agit d'une rente de sacs de blé (7 halsteren), 25 poules et autres volailles, Ipeninck, des droits sur 22 hectares, nomination de bailli, trois échevins, un sergent.

La seigneurie d'Ommeslaeghe à Peteghem est tenue de l'empereur d'Autriche, de sa cour et château de Peteghem. Il s'agit d'une terre de 6 hectares en deux parties, et de rentes (4 cappoenen, 2 mokens kooren) avec encore divers droits.

La seigneurie Ten Tont à Maercke est tenue de la seigneurie de Maercke. Elle comprend une rente de 20 mesures de froment et de 20 volailles l'an sur près de 30 hectares de terres, avec divers droits, nomination d'un bailli, 7 hommes et un sergent.

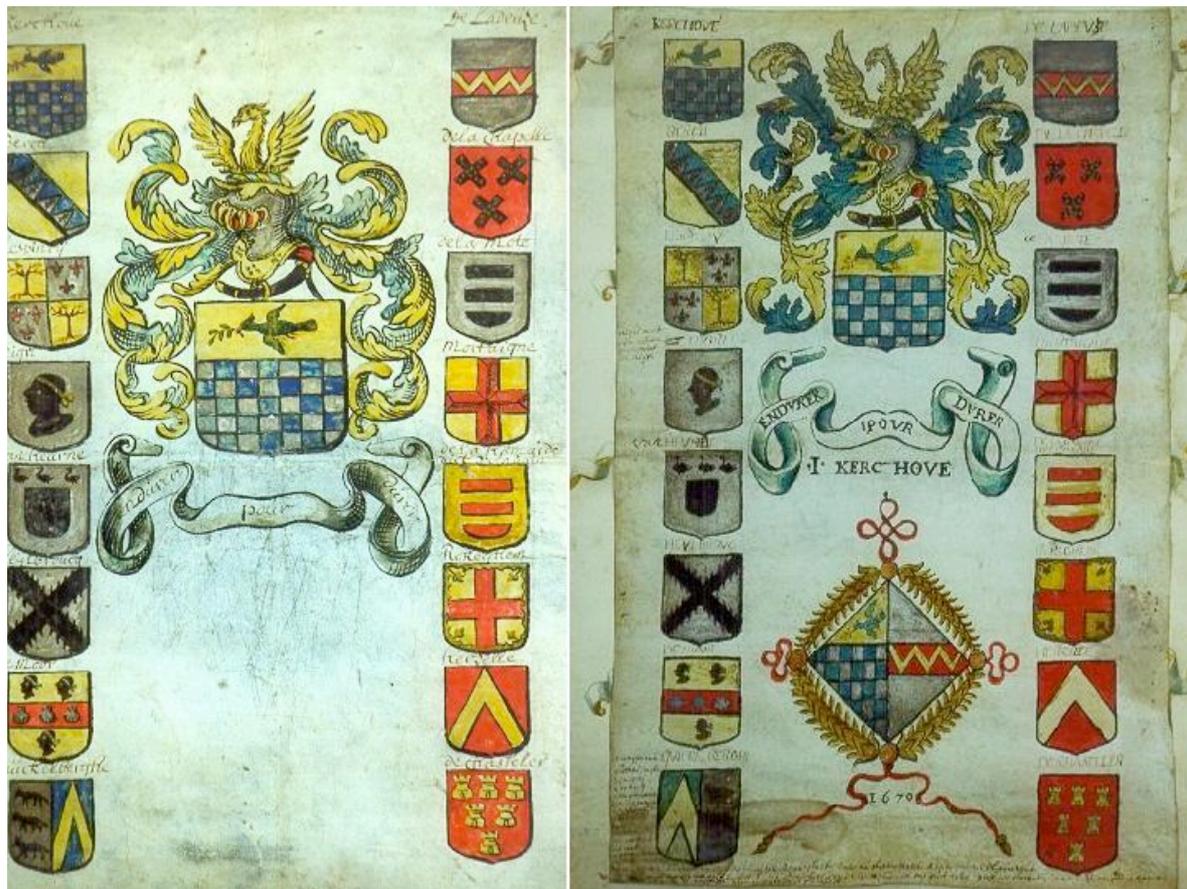
La seigneurie Ten Steen à Kerchove est tenue du Baron d'Ingelmunster de sa cour et seigneurie d'Ingelmunster. C'est aussi une rente de 3 volailles et 5 schillings et les divers droits habituels. Un banc d'échevin et un bailli à l'occasion.

La seigneurie Ten Berghe à Leupeghem, tenue de Monsieur van Overstraeten de sa cour de Welden. Il s'agit d'une rente féodale en argent, volaille et céréales, comme par exemple le septième des fruits récoltés sur une terre à labourer de 18 hectares.

La seigneurie Soetevrouwken à Leupeghem, tenus de Melchior, Baron de Pamel de sa baronnie de Pamel. Il s'agit d'une rente de 12 schillings

La seigneurie Den Pilaer à Ruyen, tenue du prince de Nassau de sa seigneurie de Sulsique

de 21 hectares. Petite contrariété, les premières années qui suivent ce bel héritage, la guerre et le mauvais temps empêchent Josse de toucher ses revenus.



de attestation
mes intérêts
pétuosité et
er souffre et
nce à passé
notables tant

Tableau des quartiers de Josse IV de Kerchove (1638-1682).

En outre, Josse reprend dans la succession de son oncle Gérard de la Deuse, la moitié de la maison que ce dernier possède à Audenaerde, à la Nederstraet. L'autre moitié étant reprise par son frère Jean. Il y a encore quelques hectares et des rentes que Josse hérite de Marie van der Zype. Plus tard, grâce à ses rentes, Josse achète deux fermes à Etichove et vend quelques hectares à Zarren et à Vlaersloo. Comme son père, Josse n'a ni augmenté ni diminué le capital familial, mais la famille la Deuse s'étant éteinte dans les Kerchove, le capital familial s'est vu doubler voire tripler.

Avec toute cette fortune, Josse attire de nombreuses prétendantes. Finalement, un accord est signé avec le grand bailli de Gand, Jean-Baptiste della Faille, qui tient à marier dignement sa fille

ainée Marie-Jeanne avant que les armées françaises ne reprennent Gand , peut-être définitivement. Jean-Baptiste della Faille avait très bien connu le père de Josse, Jean de Kerchove, seigneur de Vault. Ils avaient maintes fois combattu ensemble dans les mêmes tercios d'infanterie wallonnes sur les champs de bataille d'Allemagne et plus tard à Gand.

Pendant les brèves fiançailles qui se caractérisent par la remise de charmants cadeaux, de promenades et de repas de fête, les amis de Josse appelés "compagnons de jeu" se chargent de préparer les fiancés à la noce. Pendant ce temps, à l'hôtel de Fiennes qui est la demeure familiale des la Faille, située juste à côté de l'église St. Michel , les parents de Marie-Jeanne font décorer la plus belle chambre de la maison et font confectionner la couronne et la robe de la mariée qui sont exposées dans deux corbeilles d'osier richement ornées. La robe de la mariée s'offre aux regards dans toute sa splendeur, taillée dans de lourds tissus aux teintes contrastées car seules les petits gens se contentaient du blanc.

Le mariage civil a lieu à Gand le 14 avril 1671 devant le notaire Parmentier. Josse, qualifié de Seigneur de Vault, Ladeuse, Etichove, Overmaelsaeke, Ten Berghe, Ten Steen, Seigneur à Marcke et Kerckem, fils de Monsieur Jean en son temps Chevalier, seigneur de Vault et de dame Jacqueline de Ladeuse, est assisté par son frère Jean. Sa femme Marie-Jeanne della Faille est assistée par ses parents Monsieur Jean-Baptiste della Faille, chevalier, seigneur d'Huyse et grand bailli de la ville et du vieux bourg de Gand, et de Barberine Triest de Ruddershove. Le contrat de mariage indique que Marie-Jeanne reçoit une dotation annuelle de 200 £ gros à payer par le Seigneur d'Huyse et que son douaire, c'est à dire ce qui sera mis à sa disposition lors de la mort de son mari, est de 1.600 florins l'an, avec garde noble des enfants, une chambre avec des tentures pour 2.000 florins et la garde de tous ses effets personnels. Pour Josse, le douaire est de 800 florins l'an, avec garde noble des enfants éventuels, effets personnels et carosse armorié ainsi que 2 chevaux³⁹⁶.

Le mariage religieux a lieu le lendemain en l'église St.Michel ornée pour l'occasion de fleurs et de guirlandes de verdure. Les deux témoins, Jeanne de Kerchove et Georges della Faille, sont fort honorés d'avoir été choisis par les mariés, tout comme le curé Kiekemans qui malgré son grand âge, est heureux de se charger de la célébration du mariage de son ancien élève. Après la célébration, le riche cortège de carrosses, les mariés en tête, regagne la maison conjugale pour les festivités. Selon la tradition, le jour du mariage, le jeune époux fume la pipe offerte par sa belle-famille. Le lendemain de la nuit de noces, la journée se passe encore en fêtes, les invités de la veille reviennent pour manger les restes du festin. Ce "retour de noces" se prolonge durant plusieurs jours, puis pendant des semaines encore, visites, jeux, sorties retardent le retour à la vie sérieuse.

L'été, Josse, sa femme et plus tard leurs enfants, s'installent en leur château de la Deuse, Cette grosse bâtisse d'aspect très féodal est meublée selon le goût du jour, c'est à dire assez sommairement, deux tableaux, quelques armoires remplies de nappes, de serviettes et de draps, dont certains viennent de Pavie. On y trouve également un petit secrétaire en écaille dont la valeur à l'époque est insignifiante par rapport à un tapis d'Orient. Il semblerait qu'à La Deuse il n'y ait que peu de pièces confortables. Dès les premières gelées, les estivants reprennent le chemin de la ville. Josse possède une maison confortable à Audenaerde à seulement une dizaine de kilomètres de la Deuse. Il y habite avec sa famille et son personnel, le cocher Isaac Pede, le valet Abraham De Merlier, la camériste Anne Boverie et les deux bonnes d'enfant, Marie et Josyne³⁹⁷.

³⁹⁶ SAGK613,874 Quartiers de Marie-Jeanne: Faille-Capelle-Haye-Cauchie-Triest-Vos-Damant-Braut

³⁹⁷ SAGK890,897,886.

La maison familiale de la Burgstraat à Gand est devenue superflue, Josse préfère s'en défaire et la vend à la veuve de M. Maximilien van Auweghem pour la somme de 1.375 £ gr. Notons au passage que la maison voisine appartient au grand mécène Jean-Baptiste van Hullem.

Grâce à ses deux belles seigneuries de la Deuse et d'Etichove, Josse fait partie de la noblesse terrienne et à ce titre, remplit des fonctions économiques et administratives aussi bien que militaires. Il organise la répartition et la culture de ses terres par le moyen de servage ou de l'affermage de parcelles à des tenanciers. Dans les seigneuries citées, il préside au droit et à l'ordre, prononçant jugements et sentences, distribuant les châtiments éventuels, il entretient l'école et l'hôpital d'Etichove et se charge de la bienfaisance. En tant que seigneur féodal, Josse remplit ces fonctions aussi bien que l'égoïsme naturel de l'homme le lui permet, et les paysans, qui reconnaissent son utilité, lui accordent respect et obéissance, et parfois même affection.

Le nombre de "manants" qui doivent lui payer des rentes seigneurales est considérable. Rien qu'à Etichove, il y a 82 chefs de famille qui sont redevables à Josse, 12 autres chefs de famille pour sa seigneurie de Ten Berghe à Leupeghem, 12 pour sa seigneurie d'Overmaelszake et 13 pour sa seigneurie de Burcht à Nukerke. Ce travail de gestion considérable est effectué directement par Josse, contrairement à ses descendants qui utiliseront des intendants ou des hommes d'affaires. Cette évolution sera la porte ouverte à la révolution puisque les seigneurs deviendront ainsi totalement inutiles dans la société.

Hélas, Josse vit au XVIII^{ème} siècle, siècle de toutes les guerres et de grands malheurs dans les Flandres. Une lettre de Josse à son frère Jean, écrite d'Audenaerde le 19 mai 1682 nous rappelle que la guerre est le souci majeur de tous; "J'ai parlé hier soir à un de mes voisins qui s'est rendu à Tournai (sous contrôle Français) et qui me dit y avoir vu beaucoup de soldats, et que leur nombre allait encore augmenter. Van Leuven a dit à mon domestique que le gouverneur allait demander à la ville 7000 palissades. Je crains fort une nouvelle guerre avec ses conséquences et ses ruines extrêmes. Je vous écrirais bien plus mais le temps me manque³⁹⁸". En écrivant cette lettre, Josse ne sait pas encore que c'est la dernière qu'il écrira.

Toute cette misère profite aux maladies qui pullulent. L'une d'elle vient à bout de Josse qui décède à 43 ans, le 3 août 1682, vers 5 heures du matin. Son corps est exposé plusieurs jours dans la chambre mortuaire recouverte de draps noir. Pour l'occasion, on fait faire quatre grands chandeliers en bois qui entourent le cerceuil. Puis, le corps de Josse est enterré dans l'église d'Etichove auprès de ses ancêtres Ladeuse et pas moins de 556 messes sont dites chez les Capucins, Récollets, Barnabites, Augustins, Dominicains, au cloître de Deinze à Gand et à l'église d'Etichove. Un obit est réalisé et ses armoiries sont placées dans les vitraux de l'église d'Etichove. Pendant les six semaines qui suivent l'enterrement, les cloches sonnent tous les jours à Etichove, rapellant à tous les manants que leur seigneur est décédé et qu'une prière doit être dite pour le repos de son âme.

Après le décès de son mari, Marie-Jeanne "Mevrouwe van Etichove" qui n'a que 36 ans et 4 enfants en bas-âge dont le dernier n'a que six mois, a toutes les raisons de se remarier. Après avoir pris un deuil suffisamment long de quatre ans, c'est chose faite. Par contrat passé à Audenaerde le 26 décembre 1686, elle épouse civilement "Messire Francoys Louys d'Ongnies, baron de Courrières, du conseil de guerre de Sa Majesté, général de bataille de ses armées, gouverneur et grand-bailli capitaine d'Armentières et chatelain des villes et chatellenie d'Audenaerde". Ce second époux de Marie Jeanne, d'au moins vingt ans son aîné, en est à son quatrième mariage. Il avait d'abord épousé Marie de Berghues-St-Winnocq, ensuite Marie-

³⁹⁸ SAGK 1194

Angélique de Brias-Royon qui lui donne un fils Louis lequel après avoir fait la guerre jusqu'à ses trente ans, embrassa la vie religieuse et finit vicaire général de l'évêché de Bruges³⁹⁹. En troisième noces il épousa Anne-Florence van den Eeckhout et finalement Marie-Jeanne. Marie-Jeanne devient donc Baronne de Courrières et quitte la maison des Kerchove à Audenaerde, maison qu'elle loue à Monsieur Draqué, adjudant de la ville, pour 14 £ gr. l'an, avant de la vendre peu de temps plus tard pour 300 £ gr.

Marie-Jeanne s'installe avec son nouveau mari dans la maison que ce dernier habite à Audenaerde et pour bien marquer sa présence, elle apporte une grande quantité d'objets usuels comprenant l'argenterie domestique dans laquelle figurent entre-autres deux boîtes de poivre. Il y a aussi des meubles comme les deux scribans (secrétaires) et aussi quelques bijoux: un papillon en diamant et un autre en brillant⁴⁰⁰.

Tout devrait bien se passer si ce n'est que la santé du baron de Courrières n'est pas des meilleures, comme il apparaît dans certaines lettres de Marie-Jeanne, "le baron de Courrières se trouve accomodé depuis 8 jours d'une grande difffluxion, il a eu 2 jours de fièvre"⁴⁰¹.

Quand il n'a pas de fièvre, le baron est généralement parti à la guerre ou à la chasse. Pour ses plaisirs, Marie-Jeanne qui est une bonne fourchette, dévore d'énormes quantités d'artichauts malgré leur rareté. Elle engloutit aussi de grandes quantités de céleris et de choux-fleurs. Les oranges font également partie de ses mets préférés, sans oublier la boisson, de l'alcool à l'anis, du vin d'Espagne, du vin de Tour, ...

Deux ans seulement après leur mariage, arrive ce qui devait arriver: le baron de Courrières décède le 21 août 1686 dans les premières heures du matin. Aussitôt, Marie-Jeanne déclare renoncer aux droits qu'elle possède sur la communauté de biens de la maison d'Audenaerde ayant appartenu à feu son mari. Tout le mobilier est vendu aux enchères et lors de cette vente, Marie-Jeanne rachète quelques meubles qui lui plaisent et qui lui rappellent le souvenir de son second mari. Parmi les lots rachetés on trouve 9 peintures, beaucoup de draps, son matelas, des bouteilles, 700 mottes de tourbe pour se chauffer et des batteries de cuisine. Le tout est envoyé à la nouvelle résidence gantoise de Marie-Jeanne, au lieu dit "Onderbergen", non loin de l'hôtel de Fiennes, sa maison natale.

Ne reste plus à Marie-Jeanne qu'à se consacrer à ses enfants. C'est elle et son beau-frère Jean de Kerchove qui s'occupent activement des biens de la famille et cherchent même à en arrondir les biens déjà considérables. En 1699, ils gagnent un long et important procès commencé en 1683 contre le comte d'Egmont⁴⁰². Ce dernier est obligé de payer 16 années de retard d'intérêt sur une rente annuelle de 148 £ gr. hypothéquée sur une maison située à Audenaerde "aen de voet van de Steenbrugge" et qui est louée par le marquis de Bournonville, gouverneur d'Audenaerde. Comme Egmont ne dispose pas des liquidités nécessaires pour payer la somme

³⁹⁹ SAGK861. Gaillard; Bruges et le Franc.

Les Ongnies, famille éteinte et de noblesse chevaleresque, est originaire de l'Artois. François est le fils de François et de sa troisième épouse Hélène de la Pierre-Boissy.

⁴⁰⁰ SAGK348

⁴⁰¹ SAGK1169,901

⁴⁰² La date de 1683 coïncide avec le partage de biens de Philippe, comte d'Egmond et vice-roi de Sardaigne, mort en 1682. On peut imaginer qu'à cette occasion son fils, Louis-Ernest, a fait un important emprunt aux Kerchove qu'il hypothèque sur sa maison d'Audenaerde. Lorsque Louis-Ernest décède en 1693, c'est son frère Procope-François, comte d'Egmond, duc de Gueldre et Juliers, prince de Gavre, chevalier de la Toison d'Or, général de la cavalerie et des dragons du roi d'Espagne, etc. qui hérite de la maison et aussi de la dette. C'est ce dernier qui vend la maison aux Kerchove.

qu'il doit aux Kerchove, il leur vend la maison et en contrepartie ceux-ci complètent le prix par une rente de 250 florins par an⁴⁰³. Cette imposante bâtisse, connue sous le nom de "Hôtel de Lalaing", existe encore actuellement.

Une longue correspondance d'affaires entre Marie-Jeanne et Jean nous révèle la profonde amitié qui les lie comme en témoignent ces extraits : "J'ai toujours espéré avoir l'honneur de vous voir ici, mais comme vous avez différé votre visite, je prendrai patience. Marie-Jeanne", dans une autre lettre de Jean, pleine d'attentions bienveillantes et datée de 1687 : "Je suis très sensible à votre indisposition. Le rhume est dû au froid et au mauvais air, aussi je vous prie de bien vouloir vous tenir bien au chaud." Marie Jeanne lui répond en français, "La fièvre m'a quitez depuis samedy, remerciez Dieu, j'espère que je ne les auray plus. Mon incommodité est cause que j'ay dardez à vous rendre grâce très humblement pour toutes les bontez que vous m'avez temoignée dans cette dernière occasion⁴⁰⁴".

Nombreuses aussi sont les lettres de Marie-Jeanne adressées à ses parents, frères et soeurs. Elle entretient avec eux d'excellents contacts, du moins jusqu'à ce que son père, Monsieur d'Huysse vienne à décéder en 1686. Cette perte affecte beaucoup Marie-Jeanne mais c'est aussi le point de départ d'un conflit avec la famille della Faille puisque cette dernière arrête purement et simplement le paiement de la rente annuelle de 200£ prévu par le contrat de mariage. Elle écrit plusieurs lettres à sa mère pour lui rappeler ses obligations financières. Après avoir attendu en vain pendant près d'un an, Marie-Jeanne écrit à son frère au mois de mai 1687 la lettre suivante, "Monsieur et chère frère,.... Sans vous je ne seay se que j'aurais fait car pour mes parens il me laisserrion plutot en nécessité que de me donner ce quy mapartient, je vous envoie la copie de la lettre que iay écrit à ma mère sans avoir eu de reponse. A moins que je n'agisse par voye de justice ie voy bien que je n'auray jamis rien. Aussi s'y l'on ne me parle pas de donner l'argent que je dois à M.Dormael dans 15 jours ie feray ce qui faut pour l'avoir....". Marie-Jeanne envoie d'autres lettres à son frère, toujours sans succès; sa dot n'est pas payée. Dépitée elle écrit à son beau-frère Jean de Kerchove dans l'espoir de trouver un soutien; "ils savent biens que j'ai toujours eu trop de respect pour venir à l'extrémité, ce à quoi ils se fient mai la patience échapperait à tout autre comme je crois". Finalement, Marie-Jeanne obtient une réponse de son frère. "J'ai sondé ce que vous avez souhayté de moy chere soeur à ma chère mère pour vos interet et luy ay dit que vous en aviez besoin pour cette occasion. Elle ma repondus qu'il luy estoit encore impossible d'y satisfaire puisqu'on luy payoyt pas de nul part." Certes la guerre continue mais la mauvaise volonté de sa mère est évidente. Marie-Jeanne reste donc impayée pendant plusieurs années soit jusqu'en 1692, année de la succession paternelle. A cette occasion, Marie-Jeanne accepte de renoncer à cette belle succession paternelle à condition de pouvoir garder sa dot. Ses frères et soeurs acceptent avec plaisir, d'autant plus qu'ils n'ont toujours pas l'intention de la payer⁴⁰⁵.

⁴⁰³ SAGK1168. La première mention du bâtiment est de 1519, date à laquelle Charles de Lalaing, sgr. de Schoorisse et gouverneur de la ville y réside. La maison est qualifiée de "Hof van Schoorisse", puis, par succession, le maison devient propriété des Berlaymont par le mariage de Marguerite de Lalaing avec Florent de Berlaymont. Leur fille, Marie-Marguerite de Berlaymont, hérite de la maison devenue "Hof de Berlaymont" qui par son mariage avec Louis d'Egmont, prince de Gavre, devient propriété de cette dernière famille. Actuellement, la maison a repris le nom de "Hof de Lalaing".

L'hôtel de Lalaing sis Rue de Bourgogne n°9, est une vaste demeure en L. Seul la façade arrière date de l'époque de l'achat par les Kerchove. La façade avant ayant été remaniée à la fin du XVIIIème siècle en style rococo. Le bâtiment est propriété de la ville et est utilisé comme bureau pour le service jeunesse de la ville et comme atelier de restauration des tapisseries d'Audenarde. (Desmijtere G-De Smet A. Martens L.-Lamon L. ; Huis de Lalaing in Oudenaarde, een partiërswooning aan de scheldekaai. Stenen mysteries in de Vlaamse Ardennen, Ronse, 1989, P.163-166)

⁴⁰⁴ SAGK886,1165

⁴⁰⁵ SAGK1165,1169

Ce n'est pas seulement avec sa famille que Marie-Jeanne a des différends, elle en a encore plus avec son fils Maximilien. Ce dernier se fait remarquer par les pires excès. Plusieurs fois emprisonné pour coups et blessures portés à de malheureux passants, Maximilien est envoyé à l'armée et s'y laisse mourir non sans avoir écrit un testament en défaveur de sa famille. Ce drame est encore accentué par le fils cadet de Marie-Jeanne, Ferdinand, qui fait clairement comprendre à sa mère qu'elle est la principale responsable de la mort de Maximilien. Marie-Jeanne ne peut en supporter d'avantage, elle sombre dans le désespoir ce qui va provoquer une nette cassure dans son état d'esprit. Après ce véritable passage en enfer, son caractère conciliant se transforme en une redoutable machine offensive.

Elle entame tout d'abord une procédure pour faire annuler le testament de Maximilien et espère ainsi récupérer une partie du patrimoine familial, et elle y réussit. Puis comme sa dot n'est toujours pas payée, Madame de Courrières, dont le coeur s'est singulièrement enhardi, intente en 1701 un procès à ses trois frères et à sa soeur encore en vie. Une série de transactions entre elle et son frère le grand bailli de Gand, Ferdinand-Hippolyte della Faille interviennent en sa faveur en 1702 et 1703. Dans la lancée, elle règle les problèmes successoraux avec ses enfants: la Baronne de Courrières se fait pour l'occasion appeler "la douairière van Etichove" et s'accorde en 1703 avec son fils aîné Jean-François concernant la succession de son premier mari Josse de Kerchove. Le douaire accordé par contract anténuptial est de 8000 florins ou 1444 £ gr. Jean-François est bien en peine de trouver les moyens de payer ce douaire et le compose de diverses rentes, notamment une rente de 12 souverains et 20 £ gr. sur l'hôpital d'Audenaerde⁴⁰⁶.

Mais les problèmes avec les della Faille recommencent bien vite puisque le non paiement de la dot recommence. Durant 5 ans, Marie-Jeanne n'a pas reçu sa dot dont le retard global s'élève déjà à 4.000 £ gr. soit 20 ans de dot que lui doit son frère Ferdinand-Hyppolite. Ce dernier s'inquiète à juste titre et, après demande, il obtient plusieurs lettres royales lui accordant moratoire sur ces dettes durant les années 1702 à 1706 du fait de la guerre. Aussi, Marie-Jeanne se fâche d'autant plus et écrit également une supplique au roi. Elle indique qu'elle estime avoir droit à sa dot, qui lui sert à nourrir et pourvoir au bien-être de ses enfants. Que les raisons invoquées à l'obtention du moratoire pour son frère sont totalement subjectives. Les della Faille possèdent une quantité considérables de maisons dans toute la ville. Ils ont acheté récemment une maison de 34.000 florins, une grande quantité de meubles et tableaux pour 18.000 florins, des argenteries et bijoux pour 25.000 florins. L'engage pour devenir haut-bailli de Gand est de 120.000 florins. Rien que par la vente de la dite maison et de son contenu, ils pourraient me fournir une rente de 5.000 florins l'an. C'est donc de la reponsabilité du Seigneur d'Huyse que la dot n'est plus payée. Elle estime donc que la moratoire ne la concerne pas⁴⁰⁷.

La supplique fait rapidement son effet, Ferdinand-Hyppolite étant en garnison à Charleroi, il donne procuration à sa femme qui obtient l'autorisation de se rendre à Gand pour régler cette affaire. Il est évident qu'elle est impuissante devant les arguments de Marie-Jeanne, au grand contentement des Kerchove. Marie-Jeanne gagne le procès et le 20 mai 1707, une nouvelle transaction est actée par le notaire Pierre de Scheemaecker à Gand, entre Marie-Jeanne et son frère François-Dominique della Faille, chef de famille. Marie-Jeanne obtient un cinquième de deux fermes d'une superficie d'environ 90 hectares à Vosselaer, un cinquième d'une autre ferme à St.Maria-Leerne et encore une ferme à Vynckt, comprenant un fief de 35 hectares appelé "Ter Burgt". Cette transaction va connaître un prolongement en 1713, année où Marie-Jeanne déclare ne plus vouloir être déclarée comme héritière des biens de ses frères et soeurs⁴⁰⁸.

⁴⁰⁶ SAGK939,911

⁴⁰⁷ SAGK941

⁴⁰⁸ SAGK613.

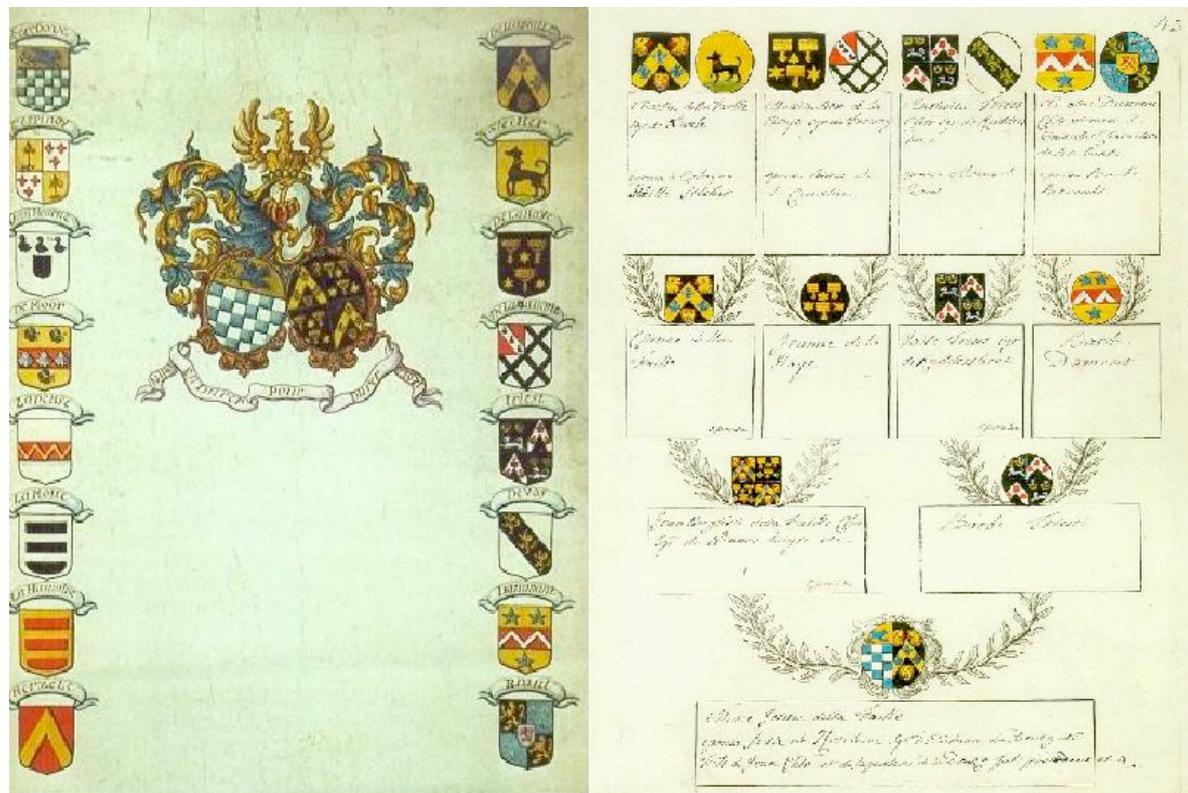


Tableau des quartiers de Marie-Jeanne della Faille, écrit vers 1790 par le Chanoine Hellin.

Le moins que l'on puisse dire est que François-Dominique della Faille et sa soeur la Baronne de Courrières ne sont pas vraiment en très bons termes. N'ayant pas d'héritiers directs, François-Dominique risque de voir sa belle fortune féodale, notamment le château d'Huyse passer chez les Kerchove si Marie-Jeanne reste en vie plus longtemps que lui. Quelques semaines avant sa mort, François Dominique lègue in extremis par acte notarié la seigneurie d'Huyse avec le château, dépendances, moulins, etc. ainsi que la seigneurie de Spitsenbourgh et des rentes pour près de 6.000 florins et 20.000 patacons à ses neveux della Faille. Aussi, après la mort de François-Dominique della Faille en 1724, les problèmes recommencent puisque les Kerchove trouvent que les della Faille ont été trop avantagés à leur gré. Il y a un nouveau procès, procès qui perdurera bien après la mort de Marie-Jeanne⁴⁰⁹.

Marie-Jeanne a le privilège de vivre particulièrement âgée, ce qui veut dire par ailleurs qu'elle voit disparaître tout son entourage. Même son confesseur le Père Cauwenberg, père convers, décède avant elle. A la fin de sa vie, ses biens sont de plus en plus gérés par le procureur de Scheemaecker, père, et finalement, Marie-Jeanne s'éteint le 14 septembre 1733 à l'âge exceptionnel de 88 ans⁴¹⁰.

Selon son testament, un cheval est loué pour porter l'annonce du décès aux amis et à la noblesse de Gand. Le 15 septembre, ces derniers se rendent à la chambre mortuaire où 6 prieures portent chacune les armes accrochées à l'aide d'un ruban. Un autre blason aux armes della Faille et

⁴⁰⁹ SAGK1010. Les procès dureront jusqu'en 1777.

⁴¹⁰ SAGK982. Marie-Jeanne est née le 4 septembre 1645 à l'hôtel de Fiennes. Elle est baptisée le lendemain en l'église St.Michel. Son parrain est Jean della Faille et la marraine Marie della Faille, veuve du conseiller van Driel. Généalogie della Faille par Schmitz.

d'Ongnies entouré de seize quartiers est suspendu avec les bannières à la fenêtre. Le soir venu, le corps de Marie-Jeanne est transporté en carrosse, sans solennité à l'église St. Michel voisine. L'obit est porté ensuite à l'église par deux valets en gants blancs. L'organiste ponctue cette solennité en interprétant des airs de circonstance. Après le service, Marie-Jeanne est enterrée auprès de son premier mari, Josse de Kerchove, dans le caveau familial⁴¹¹. Lors de son "uytvaert", il y a distribution de 12 sacs de pain de froment et 600 messes sont dites pour laver son âme de ses péchés. Deux messes seront célébrées chaque année et des pains distribués pendant dix ans à l'anniversaire de son décès.

Par testament elle lègue des sommes d'argent à son personnel et donne procuration à son homme d'affaires, le procureur de Scheemaecker, de la gestion des biens dont Ferdinand va hériter, ce dernier n'ayant plus la santé requise. En outre, elle lègue à son fils Ferdinand un miroir avec molette en argent.

Le partage des biens de Marie-Jeanne peut commencer mais les procès en cours ralentissent la procédure. En 1741, on peut enfin procéder à l'état de biens de Marie-Jeanne en vue du partage. Entretemps, son héritier féodal, Ferdinand de Kerchove, est décédé ce qui fait d'Engelbert de Kerchove, Baron d'Exaerde, l'héritier féodal. C'est donc lui qui hérite des belles seigneuries d'Audegoede, Belleghem, Overacker, etc. L'état des biens de Marie-Jeanne comprend aussi les biens allodiaux, soit une ferme de 55 ha à Vynckt et une belle rente de 1000 florins l'an sur le prince d'Isenghien. Ces deux biens correspondent à la fameuse dot de 200 £ gr. à laquelle Marie-Jeanne avait droit depuis son mariage et qui est enfin payée⁴¹².

Josse et Marie-Jeanne ont sept enfants :

Xa Jean-François de Kerchove (1672-1733), sgr.d'Etichove, Ladeuse, Vaulx,...
qui est le sujet du chapitre VII

Xb Jean-Baptiste de Kerchove (1673-1712), Secrétaire de l'abbaye d'Ename

Second fils de Josse et Marie-Jeanne della Faille, Jean-Baptiste naît le 8 novembre 1673 à l'heure du repas principal qui se prend à 11 heures 30. Le lendemain il est baptisé en l'église St. Michel à Gand par le pasteur Tambuyser. Son parrain est son grand-père et grand-bailli de Gand, Jean-Baptiste della Faille d'Huyse, et sa marraine est dame Caroline de la Kethulle, dame de Volkeghem en lieu et place d' Anne de Kerchove qui ne peut quitter son cloître puisqu'elle est chartreuse au cloître de Deynse à Gand⁴¹³.

Adolescent, Jean-Baptiste reçoit le nom de complaisance "Monsieur de la Deuse" ou "Jean de la Deuse", nom utilisé lorsqu'il est mis en pension à Malines. Il reste au moins deux ans dans cette pension et c'est son oncle et tuteur Jean de Kerchove qui s'occupe des paiements trimestriels.

⁴¹¹ SAGK978,982

⁴¹² SAGK986,975.

Autres mentions de Josse IV dans le fond Kerchove N° 613 849 851 860 863 864 870 873-75 883 885 886 890 891 895 898 900 911 920 925 941 944 972 977 982 983 1076 1163 1167 1169-73 1177-80 1183 1189 1191 1192 1194 1196 1198 1200 1205 1206 1348 1353 1394 2265 2268 78 1307 1364

Autres mentions de Marie-Jeanne dans le fonds Kerchove N° 348 861 873-75 886 890 891 897-901 612 932 939 941 972 974 914 978 982 983 973 975 985 986 1010 1027 1076 1144 1164 1177-80 1188 1190 1191 1196-1200 1206 2265

⁴¹³ SAGK975

A vingt ans, Jean-Baptiste comparaît devant le bourgmestre et les échevins de la seigneurie d'Ename et présente un contrat dans lequel il déclare qu'il a l'intention d'embrasser la vie religieuse à l'Exempte Abbaye du St. Sauveur d'Ename. Cette abbaye située sur l'Escaut, juste à côté d'Audenaerde, fait partie de l'ordre des Bénédictins, ordre fondé par Saint Benoît et connu par son érudition et son labeur.

Jean-Baptiste s'accorde avec sa mère pour qu'elle paye toutes les dépenses qu'occasionne sa profession comme par exemple les vêtements, les frais de tables et les études. Marie-Jeanne paye pour cela une rente de 12 £ l'an à l'abbaye et en contrepartie, Jean-Baptiste lui donne le tiers des biens hérités de son père, avec condition qu'à la mort de sa mère, ces biens reviennent à ses frères. Quelques jours plus tard, le 29 juin 1697, lors du partage des biens de Jean-Baptiste, sa mère déclare fort généreusement se désister du tiers auquel elle a droit au profit de ses autres fils.

Après deux années d'études, Jean-Baptiste est ordonné prêtre puis, le 25 juillet 1702, il est nommé par l'abbé Ignace de Smet "sacellanus" c'est à dire chapelain ou confesseur de l'abbé. C'est une incontestable marque d'estime de la part de l'abbé qui ne se fera pas beaucoup confesser, car il décède peu de temps après. Jean-Baptiste est le confesseur de l'abbé suivant, Engelbert van Buyslede qui a vite fait de remarquer les aptitudes et la haute naissance de Jean-Baptiste; le 19 novembre 1704 Jean-Baptiste devient "severorum capituli", c'est à dire secrétaire principal de l'abbaye⁴¹⁴.

Peu de temps après, l'Abbé van Buyslede est remplacé par Laurent de Reyngodt, qui est aussi député du clergé auprès des Etats Généraux. Bien vite, Reyngodt se met à dos les moines de l'abbaye par sa prodigalité et ses dépenses somptuaires. Alarmé, l'Abbé du monastère de St. Bertin, le révérend Benoît de Béthune, Président de la congrégation de St. Benoît en Belgique, et donc supérieur hiérarchique immédiat de l'Abbé d'Ename, fait une visite officielle à Ename. Beaucoup de points sont à régler et l'Abbé de St. Bertin invite l'Abbé d'Ename à lui rendre une visite officielle l'année suivante. Le 23 mars, Laurent de Reyngodt se rend effectivement à St. Bertin et c'est le secrétaire principal, Jean-Baptiste de Kerchove qui prend les notes et rédige le compte rendu de cette visite⁴¹⁵.

Les guerres chroniques de XVIIIème siècle causent beaucoup de dommages. Il est question "des pertes considérables qu'ils (les ecclésiastiques et cloîtres) souffrent dans cette conjoncture du temps". Depuis 1701, les français ont confisqué les biens de Ste. Croix et St. Gery situés en France. Mais le pire survient en 1708, les armées françaises prennent Audenaerde et rançonnent toute la région. La bataille décisive du 17 juillet, qui se déroule devant l'abbaye d'Ename, fait fuir les armées françaises vers Gand, laissant derrière elles un sillon de destruction. Le château "de Meere" à Eke appartenant à l'oncle Jean de Kerchove en fera les frais.

Ename ou Eename est à un jet de pierre d'Etichove. Aussi, à la demande de son frère, Jean-Baptiste se rend à La Deuse pour y surveiller toutes sortes de travaux. Cependant, Jean-

⁴¹⁴ Rijksarchief Ronse; Inventaris van de Abdij van Ename door M Nuyttens - 1980. N°355 blz. 562

L'abbaye a été fondé en 1063 par le comte de Flandre Baudouin V et grâce à son épouse Adèle et à Arnulf, seigneur de Pamele. En 1139 est construite le nouveau bâtiment en style roman mais l'achèvement est rendu difficile par le manque d'argent. Au XIIIème siècle, elle connaît une grande expansion domaniale. L'abbaye est dissout en 1795 par les révolutionnaires français

⁴¹⁵ idem, N°169,170

Baptiste est victime de sérieux problèmes de santé. Dans une lettre datée de novembre 1710 et écrite par son frère Jean-François à sa mère “Mon frère d’Eename est toujours malade à son ordinaire, toute la nourriture qu’il prend il la rejette d’abord. Pour moy je cryns que son estomac est tout à fait gatez et que cette maladie n’aura pas de bonne fin. Je vais presque tous les jours le voir, il est fort changé, rien ne lui manque et on a pour lui un très grand soing⁴¹⁶”. La situation ne pouvait qu’empirer d’avantage. Son décès le 11 janvier 1712 met fin à ses souffrances.

Xc ALEXANDRE-Maximilien de Kerchove (1674-1677)

Né le 29 décembre 1674 à dix heures du soir, le troisième fils de Josse et de Marie-Jeanne della Faille est baptisé en l’église St. Michel avec comme parrain, son oncle Maximilien della Faille, Seigneur d’Audegoede, et comme marraine Marguerite van den Broecke, dame de Vroilant. Alexandre meurt à l’âge de deux ans⁴¹⁷.

Xd MAXIMILIEN-Joseph de Kerchove (1677-1702)

Né le 5 février de l’an 1677 à huit heures du soir, Maximilien est baptisé en l’église St. Michel à Gand en présence de son parrain et oncle Maximilien della Faille, frère aîné de sa mère et futur grand-bailli de Gand, et de sa marraine, Jeanne de Kerchove, femme du colonel Henri Gage⁴¹⁸. Face à ce bébé si inoffensif et dépendant, personne ne peut imaginer qu’il sera cause de bien des soucis au sein de la famille.

Il faut dire que sa jeunesse ne s’est pas déroulée de la façon la meilleure et qu’il n’a guère connu d’affection. A 5 ans, juste après avoir eu la varicelle, il devient orphelin de père. Si le fils aîné et, dans une moindre mesure, le deuxième reçoivent toutes les attentions nécessaires, l’éducation d’un troisième fils de famille noble est sommaire pour ne pas dire inexistante. De toute façon il sera sacrifié aux armées ou à défaut, à l’un ou l’autre ordre religieux à la mode. Si certains enfants ne souffrent point de ce manque d’affection d’autres ne s’en accomodent résolument pas. C’est sans doute le cas de Maximilien qui malgré sa détresse ne trouve pas d’appui au sein de la famille. C’est une des raisons qui peut expliquer pourquoi Maximilien va chercher consolation dans la boisson. A la fin du XVIIème siècle, il est rare même chez les enfants de boire de l’eau. Il est d’ailleurs plus facile de se procurer de l’alcool que de l’eau potable. Maximilien semble plus particulièrement apprécier le “brandwijn”, qui est du vin local, allongé avec un peu d’eau.

Les choses vont changer lorsqu’en 1697 son frère aîné, Jean-Baptiste, se décide à entrer dans les ordres. Maximilien devient civilement le second fils de Josse, ce qui l’amène à devoir hériter de biens substantiels. C’est cette même année qu’a lieu le premier partage familial et c’est sa mère qui hérite en son nom puisqu’il est encore mineur⁴¹⁹. Malgré ce changement successoral, tout est fait pour que Maximilien n’hérite que des biens les plus insignifiants, le seul bien d’importance qu’il doit hériter est contesté par son frère aîné. C’est la goutte d’eau qui fait déborder le vase car à partir de cette année, le casier judiciaire de Maximilien s’étoffe très rapidement d’une série de méfaits qui se passent principalement à Audenaerde où il passe le plus clair de son temps, et qui ne sont sans doute qu’une faible partie des déboires avec la

⁴¹⁶ SAGK1089

⁴¹⁷ SAGK 975

⁴¹⁸ SAGK 975

⁴¹⁹ SAGK911

justice qui se succèdent à un rythme accéléré. Voici quelques échantillons peu recommandables des démêlés officiels qu'il a eu avec la justice;

Nous sommes toujours en 1697. Maximilien est complètement ivre dans la Eynstrate. Sans raisons apparentes, il dégaine sa rapière et attaque un certain Pieter de Craene qui passait par là. Le pauvre de Craene doit s'enfuir à toutes jambes pour sauver son âme.

Une bonne année plus tard, il remet ça. Cette fois-ci il se divertit dans la maison de Léonard van Mieghem. Avec un grand couteau pointu, il fait mine de vouloir l'enfoncer dans la main de son hôte, puis après avoir ouvert son justaucorps, il pointe le couteau sur la poitrine du malheureux et dit d'un air inspiré: "Je veux du sang pour le boire" puis, "si tu veux être fort, donne moi les cheveux de ta femme, et je te ferai fort."

En 1699, dans la voiture de Jean Verstichelen qui mène Maximilien de Gand à Audenaerde, se trouvent plusieurs personnes dont Elisabeth Tournois, fille dévote, et Isabelle van Worteghem, femme de M.Perset. Maximilien commence alors à taquiner puis à vexer continuellement la fille dévote par des propos malséants. Puis il commence à piquer avec une aiguille les jambes et les bras de la malheureuse, puis à lui sortir des insanités scandaleuses et des discours infâmants. Après s'être suffisamment diverti avec l'une, il dit à l'autre d'un air menaçant; "toi qui ne fais ni dis rien, as-tu seulement été à la communion ce matin, as-tu engurgité ce stupide machin"

En 1700, Maximilien et un officier hollandais agressent avec des rapières un certain François Beddeghenoot . Ce dernier s'encourt à toutes jambes mais voyant qu'il va se faire attraper, il se jette dans le canal, près des douves du château, pour leur échapper.

Début 1701, Maximilien, accompagné d'un certain Jacques de Vriese, est venu par trois fois casser les carreaux de la maison de Jean Bouwens par ce qu'il ne voulait pas leur donner à boire.

La même année, vers 11 ou 12 heures de la nuit, Maximilien dort paisiblement en la demeure du pensionnaire Meyer, chez qui il vit. Antonis Bauwens, "nacht roeper" de son état, fidèle à son devoir crie les heures pendant la nuit. Maximilien est réveillé par le bruit et de la fenêtre de sa chambre lui crie: "Attends, espèce de chien, si tu cries encore et m'empêches de dormir, je te ferai taire à coups de fusil". Puis il lui jette quelques gros pétards. Peu après, il rencontre à nouveau le crieur de nuit et lui dit; "Vieux fou, je donnerai mon corps et mon âme au diable si je ne peu me satisfaire en te tirant dessus".

Le 20 juin 1701, armé d'une rapière dans la main gauche et d'un long couteau dans la main droite, il agresse par deux fois M.De Macré, l'entaillant jusqu'au crâne. Macré prend la fuite jusqu'à la porte du chirurgien Redelé qui doit lui nettoyer la blessure pendant 25 jours. Les frais ont été payés par Mlle Meyer, fille du pensionnaire.

La dernière virée a lieu le samedi 26 novembre 1701. Maximilien accompagné de deux comparses, Jean-François de Vriese et Jacques de Coninck, sortent vers minuit moins le quart du "Swart schaap" après avoir déjà bien bu. Ils décident de boire encore du brandwijn chez la femme d'un canonier rue "den Ham", mais pour cela, ils doivent passer devant le dépôt à munitions "magasin de poudres", ce qui est totalement interdit. Le garde, Leonard Simoens, voit venir les trois personnes le long de la cour St.Georges et leur crie "Qui vive". Jacques de Coninck lui répond "je vais te le dire!". La sentinelle brandit son arme et demande le mot de passe. Les trois continuent d'approcher et de Coninck lui répond quelque chose comme, "Moi aussi je suis de garde". Les trois expliquent alors qu'il veulent simplement boire un verre de

brandwijn à une dizaine de pas de là. Comme le garde les en empêche, il s'en suit une petite bousculade accompagnée de quelques menaces proférées à l'aide de leur rapière. Ainsi ils réussissent à passer et entrent au "den ham" pour trinquer jusqu'à une heure du matin. Après ils repassent devant le garde qui n'ose rien dire. Les trois se dirigent alors vers l'auberge "Oostende" ou ils réussissent à pénétrer à force de menaces.

Au petit matin, le capitaine de la garde d'Heere, accompagné d'autres bourgeois armés de mousquets et de fusils de flanc arrêtent les trois comparses et livrent les prisonniers au lieutenant-bailli del Rio qui enferme respectueusement Maximilien (le 26 novembre 1701) dans une petite chambre de la conciergerie de la ville (coût de la chambre; 5 £ gros pour 50 jours), et jette les deux autres en prison.

C'est maintenant au tour de la justice d'agir. Une action juridique est entamée par le procureur Ghys pour contrer l'arrestation des trois. Le long plaidoyer de M.Ghys indique entre-autres qu'un capitaine de la garde bourgeoise n'as pas qualité pour appréhender surtout dans des domiciles privés, aussi injurieusement au grand tort de leur réputation, d'autant plus qu'il s'agit d'un gentilhomme dont la famille a rendu d'aussi grands services à Sa Majesté. Plus loin est indiqué que les conditions de détention de Maximilien sont insupportables. Quand il fait du feu, la pièce est totalement enfumée, et il n'est pas facile de se soulager (A cette époque, les gens d'éducation supérieure urinaient dans le feu ouvert). Sa détention est si pénible qu'il devient malade. A cela le lieutenant-bailli Del Rio répond par la trop longue liste des méfaits et autres calamités causés par Maximilien ces dernières années, jetant sur lui un discrédit qui ne peut rester impuni.

Tous s'accordent pour trouver un compromis qui sauve les apparences: les Français qui viennent de prendre le pouvoir en Flandres ayant besoin de soldats, le cornette de la compagnie du capitaine Boustamanté est envoyé le 6 février 1702 comme émissaire pour proposer à Maximilien de s'engager dans sa compagnie. Il est prié d'accepter immédiatement d'autant plus que c'est sa seule porte de sortie. Notons au passage que par le passé, Maximilien s'était déjà illustré dans l'armée hollandaise en blessant mortellement un soldat de son propre camp.

Il accepte l'accord et le jour même il est condamné à se mettre au service militaire de sa majesté Philippe V, dans le régiment du comte de Ribaucourt, Compagnie du capitaine Boustamanté, actuellement en garnison à Audenaerde, et ce à ses frais pour un terme de trois ans. Après ce terme, il ne pourra plus jamais se rendre à Audenaerde⁴²⁰.

Quelque chose d'anormal se passe, après sa condamnation, Maximilien met de l'ordre dans ses affaires puis écrit un testament. Libéré pour rejoindre son régiment il se rend le soir même chez le pensionnaire Meyer, ancien chargé d'affaires des Courières chez qui il a élu domicile depuis quelques années. Il s'y plaint souvent de sa famille à l'exception de Ferdinand son frère cadet. Il demande et obtient de devenir parrain de la fille du pensionnaire. Peu après il devient parrain du petit-fils de Jacques de Coninck, un de ces comparses. La hâte que démontre Maximilien de tout régler porte à croire que sa vie est menacée.

Après avoir passé quelques jours à Slype, il tombe encore plus gravement malade. Aurait-t-il été empoisonné, cela semble probable et correspond à l'attitude de l'époque de considérer la réputation d'une famille comme plus importante que la vie elle-même. Comme sa situation est déjà désespérée, on envoie Maximilien à Gand où, finalement, il expire fin février 1702. Le 1er mars, on l'enterre en l'église St. Michel à Gand.

⁴²⁰ Historiek van Etichove par Alphons van Nieuwenhuyze -1976-

Le lendemain, le notaire public Jacques de Potter procède à l'ouverture de son testament par lequel Maximilien déclare que sa plus expresse volonté est de laisser un tiers de tous ses biens à Marie-Jeanne de Meyere, "ma filleule, fille du pensionnaire d'Audenaerde de Meyere, et ce pour l'amour et l'affection que je lui porte"

Furieuse, la mère de Maximilien, Marie-Jeanne, devenue entre-temps la baronne de Courrières, procède pour faire annuler ce testament. Elle conteste le fait que ce soit son fils qui l'ait écrit, tout comme les corrections suspectes qui y ont été ajoutées. De fait, son fils ne semble pas savoir écrire. Le testament aurait été écrit par la fille du pensionnaire Meyer, mais dicté, signé et cacheté par Maximilien.

Ce n'est qu'en avril 1710, soit 7 ans après, que les parties lassées transigent et décident que le testament et tous les documents concernant les procès seront remis à la famille Kerchove moyennant une compensation de 450 florins courants donnés à Marie-Jeanne de Meyere, 18 ans, actuellement au noviciat du béguinage de cette ville, en plus de tous les frais du procès.

Parallèlement, Jacques de Coninck, le comparse et ami de Maximilien, ne veut pas laisser impuni le responsable de toute cette affaire, le capitaine de la garde d'Heere. Cinq jours après l'enterrement de Maximilien, le jour de la vengeance a sonné; de Coninck se déguise avec l'uniforme de Maximilien, celui de cavalier du régiment du comte de Ribaucourt, va chercher son fusil qu'il arme et qu'il met en bandouillère puis se dirige vers le cimetière de Pamele où le capitaine est de garde. Dans l'obscurité, le capitaine d'Heere voit une ombre se diriger droit sur lui. Il ne s'inquiète pas et va à sa rencontre puisque l'homme porte l'uniforme. Soudain, un doute le saisit avant l'instant fatidique, il reconnaît de Coninck et craint à juste titre pour sa vie. Sans réfléchir, le capitaine s'enfuit à toutes jambes alors que Jacques de Coninck prend son arme et tire. D'un seul coup dans le dos, le capitaine tombe raide mort. Jacques de Coninck est immédiatement arrêté puis condamné à la torture et égorgé jusqu'à ce que, vidé de son sang, il meure⁴²¹.

Xe CHARLES de Kerchove (1678-1678)

Né le jour de l'Ascension de notre Seigneur au mois de mai de l'an 1678 à sept heures du soir, il est baptisé à St.Michel et décède quatre mois plus tard⁴²².

Xf BARBERINE -Thérèse de Kerchove (1680-1680)

⁴²¹ Geschiedenis van Oudenaarde 1701-1786. Bartolomeus de Rantere.

Après son arrestation, Jacques de Coninck est mis en garde à vue chez les frères Récollets. Il essaye de s'échapper du couvent par la cheminée, mais ayant été découvert, il est mis dans la prison de la ville. Condamné par Del Rio, il est traîné jusqu'à son lieu de supplice, puis mis à plat sur une grande croix de bois, puis avec un gros baton on lui frappe la poitrine pour briser ses côtes. Après cela il est égorgé avec un couteau jusqu'à ce que mort s'ensuive. Il est alors fixé sur une roue sur place patibulaire. Ses biens sont confisqués. Pour avoir aidé le coupable, son frère Ferdinand de Coninck est condamné à être torturé puis à être banni pour 20 ans. Jacques Taelman est aussi torturé et banni pour 8 ans.

Note; Michel de Kerchove de Denterghem a noté dans son carnet que lors d'une visite à Marcel de Kerchove d'Exaerde en janvier 1943, il a entendu dire par ce dernier que sa grand-mère lui a raconté que le grand-père avait deux frères dont on avait perdu la trace. L'un avait fait sauter un dépôt de poudres des armées, l'autre, après 100.000 bêtises aurait été déchu de la noblesse. Ces deux personnages ne font qu'un; Maximilien, même si le temps à quelque peu transformé la vérité.

Maximilien porte les armes écartelés de la Deuse. Il faut sans doute mettre cela en rapport avec le nom M.de la Deuse qu'il utilisait depuis que son frère Jean-Baptiste, le précédent porteur du nom, est entré dans les ordres.

⁴²² SAGK 875

Sixième enfant de Josse et de Marie-Jeanne, Barberine est née le 13 juillet 1680 et est baptisée à Etichove. On l'enterre 15 jours plus tard à Etichove⁴²³.

Xg FERDINAND-Joseph de Kerchove (1682-1740), seigneur d'Overacker, Audegoede, Belleghem, Gracht,...

Né le 17 janvier 1682 à minuit, le troisième fils de Josse et de Marie-Jeanne della Faille est baptisé à Ste. Walburge à Audenaerde par le révérend G. Cabeliau. Son frère Jean-Baptiste est le parrain et la marraine est Catherine Glouroo remplaçant Barberine della Faille, soeur cadette de sa mère⁴²⁴.

La jeunesse de Ferdinand s'écoule à l'ombre de ses frères aînés. De par son âge, c'est surtout de Maximilien qu'il est assez proche. Une certaine amitié entre-eux est donc logique et par les circonstances familiales connues, il était le seul et donc très précieux appui de Maximilien. Lorsque Ferdinand est envoyé à l'université de Louvain, la situation difficile de Maximilien s'emballe et finit malheureusement par sa mort en 1702. C'est un coup dur pour Ferdinand qui est persuadé que c'est sa mère qui est la cause de cette fin tragique, il ne lui pardonnera jamais.

Pour adoucir sa colère, sa tante Hélène-Thérèse de Nieuwmunster, "en considération de l'amitié particulière qu'elle porte à son neveu", lui fait donation inter vivos de sa résidence à Eke (sur l'Escaut). Il s'agit du château "huis van plaisance" dénommé "De Meere" avec ses nombreux hectares de parc et de bois. Comme Ferdinand est encore mineur, il doit attendre sa majorité et ce sont donc ses tuteurs qui sont responsables de la gestion de ce bien. Malheureusement, le château est pillé quelques mois avant la majorité déclarée de Ferdinand, le 18 janvier 1707. Une fois majeur, Ferdinand loue cette bâtisse trop grande pour lui et choisit de prendre pension à Gand chez Madame Deurmael⁴²⁵.

A sa majorité, il prend possession de son héritage paternel, surtout constitué de rentes, hérite de son oncle Jean et de sa tante bienfaitrice. Pour ce dernier héritage, Ferdinand fait état de son droit féodal sur divers biens. Il les obtient et seule une petite partie est héritée par ses cousins Gage. Quelques contestations typiques de ce genre de succession ont lieu jusqu'en 1720⁴²⁶.

Ferdinand semble être de santé fragile, surtout dans les années 1714 et 1715, sa santé est la préoccupation majeure de son entourage. Son frère Jean-François écrit à sa mère "J'ai appris avec une joie extrême que mon cher frère se porte mieux.". Dans une autre lettre de Mme Piers à sa tante Anne-Isabelle Lanchals: "Nous avons été ravis d'apprendre par Joseph que M. de la Deuse (surnom de Ferdinand depuis le décès de Maximilien) est à présent hors de danger⁴²⁷".

D'autres lettres trahissent l'inimitié entre Ferdinand et sa mère Marie-Jeanne qui met tout en oeuvre pour vendre toutes les terres en indivision provenant de la succession de Maximilien ; "Il (Ferdinand) se porte bien mais d'une humeur contre moi à ne savoir souffrir. Je trouve

⁴²³ SAGK 875

⁴²⁴ SAGK875

⁴²⁵ SAGK 1205

⁴²⁶ SAGK 1168

⁴²⁷ SAGK 914

qu'il est plus docile, brûlez cette lettre et faites mes compliments.”, “Voici mon cher fils les 2 quittances signées de votre frère. Loué soit Dieu j'ai trouvé une bonne heure. Le Seigneur veuille lui faire la grâce de se remettre”.

Malgré sa santé fragile, Ferdinand accepte en 1732 sa nomination comme doyen de la corporation des boulangers dit : “bakkersnering”. La corporation se conforme ainsi à la tradition de placer une personne de la noblesse à sa tête⁴²⁸.

Ferdinand a déjà atteint la quarantaine et un mariage paraît peu probable. Il n'en reste pas moins sensible aux charmes féminins. La belle et jeune Isabelle Roelants lui fait tourner la tête et voilà qu'un fils naît de leur ébats. Ferdinand, fils naturel et second du nom est né le 3 septembre 1723 et baptisé à Ste.Pharailde à Gand. Les parrains et marraines sont Joseph Gommer et Isabelle de Baets. Il ne s'arrête pas en si bon chemin puisque le 11 juin 1725, naît à Gand le second enfant illégitime de Ferdinand et de Catherine Roelants. C'est une fille et on l'appelle Isabelle-Fernande. Le baptême se passe à St.Bavon et le parrain et la marraine sont les mêmes que pour l'aîné, tout comme le luxe peu commun de demander les services d'une obstétricienne-jurée en la personne d'Elisabeth Drombe. Le 28 janvier 1727, naît le dernier des enfants illégitimes, Maria-Fernandine, baptisée à St.Jacques, entourée de Pierre Neesen et Maria van Melle, parrain et marraine⁴²⁹.

Nul doute que ces enfants amènent un peu de bonheur dans la demeure de Ferdinand et un peu de baume pour sa santé fragile lorsque subitement, sa mère Marie-Jeanne della Faille vient à décéder en 1733. A l'ouverture du testament écrit quelques années auparavant c'est la consternation. Il y est stipulé que les “soit-disants batards qu'on dit être nés de mon fils Ferdinand”, recevront une rente de 25 £ par an pour le fils, et 10 £ par an pour les deux filles et ce à partir de leur majorité. En contrepartie, les trois ne pourront en aucun cas se trouver dans un rayon de quatre kilomètres autour de la ville de Gand”

Ferdinand savait sa mère redoutable, mais il ne s'attendait certainement pas à ce mauvais coup. Or, au vu de son espérance de vie limitée, il ne tient certainement pas à se séparer de ses enfants, aussi illégitimes soient-ils, quitte à laisser tomber un bien bel héritage. C'est alors qu'entre en jeu le neveu et principal héritier de Ferdinand, Engelbert de Kerchove, baron d'Exaerde, entre-temps devenu expert en successions difficiles après les déboires de la succession Lanchals.

Engelbert tourne cette situation peu favorable à son avantage. Arguant que Ferdinand n'est plus son propre maître, il le fait tout bonnement placer dans un home chez la veuve Werbroeck dans la Pasteernestraete. Bien sûr, il offre très (trop) généreusement à Elisabeth Baele et Marie Huyghe, serviteurs de Ferdinand, 12 livres de rente annuelle pour chacune d'elles en remerciement des longs et bons services en faveur de Ferdinand “met groote sorghe ende neerstigheid opgepast ende ghedaen verscheyde aen de diensten anne Ferdinand, Oom paternel⁴³⁰”.

Contraint et forcé, les trois bâtards sont envoyés en pension à Wareghem chez la veuve Cardon. L'aîné, Ferdinand, encore mineur, fait son service militaire jusqu'à sa majorité atteint le 15 septembre 1748. Plus tard, Ferdinand, participe à la guerre de sept ans qui oppose les forces autrichiennes aux troupes prusses. C'est lors d'un combat que Ferdinand est tué à

⁴²⁸ Gent van den oudsten tijd tot heden, F.De Potter, tome 7

⁴²⁹ SAGK971

⁴³⁰ SAGK1192

Zailan en 1759⁴³¹. Ces deux soeurs quant à elles, passent leur jeunesse dans divers couvents entre 1741 et 1745. Elles feront appel pour obtenir le versement de leur rente en 1748 et 1749. En 1751, les trois donnent procuration à l'homme d'affaires des Kerchove, Michaels, pour toucher leur rente. C'est la dernière fois qu'on retrouve leurs traces et comme elles avaient vers les vingt-cinq ans, on peut supposer qu'elles sont décédées civilement étant rentrées dans les ordres⁴³².

Engelbert ne s'arrête pas en si bon chemin et reprend la procédure intentée contre les della Faille qui avait commencé en 1724 par la mort du frère sans descendance de Marie-Jeanne. Jusqu'à présent les della Faille ont gagné du temps tant et si bien qu'ils se sont contentés de laisser à Marie-Jeanne des partie de biens, soit 4/5 des biens en attente de la succession. Les della Faille se sentent d'autant plus fort qu'après la mort prochaine de Marie-Jeanne, ils ont la perspective de voir en face d'eux un Ferdinand de Kerchove physiquement amoindri. Malheureusement pour eux, c'est l'opiniâtre Engelbert qui va tout reprendre en main.

L'affaire est plaidée devant le grand conseil de Flandres et comme cela ne va pas assez vite, devant le grand conseil de Malines, soit les plus hautes instances judiciaires. L'affaire fait tant de bruit qu'une décision rapide s'impose pour sauvegarder l'honneur des della Faille. Le 9 novembre 1737, une transaction à lieu selon laquelle Ferdinand obtient principalement quelques 270 ha de terres féodales, parmi lesquels les Seigneuries d'Overacker, Audegoede, Belleghem, Gracht, Allewijacker, etc. toutes des terres près de Courtrai ou au sud de Gand⁴³³. En plus, il hérite d'une cinquantaine d'hectares allodiaux, plusieurs rentes, et pour couronner le tout une somme de 14.000 florins. Par ailleurs, afin de satisfaire au paiement de la dot de Marie-Jeanne qui est de 200 £ gr. l'an, les della Faille cèdent une magnifique rente de 1000 florins l'an à charge du Prince d'Isenghien hypothéquée sur la seigneurie

⁴³¹Nous pensons que Zailan est une erreur de transcription. Sans doute s'agit-t-il de Kollin en Bohême; Le 18 juin 1757, les Autrichiens barrent la route aux Prussiens qui firent d'inutiles efforts pour enlever les hauteurs. La garde de Frédéric, qui était une des plus belles d'Europe, y fut entièrement détruite. A l'occasion de cette grande victoire, l'ordre de Marie-Thérèse fut créé.

⁴³² SAGK1192,1165

⁴³³ SAGK978, Les della Faille par Yves Schmitz- Huysse.

La seigneurie d'Overacker à Harelbeke ressort du roi, en sa cour d'Harelbeke, est une ferme avec 37 hectares de bois, prés, marais et cours d'eau, diverses rentes de céréales (surtout en grain) sur diverses terres dépendantes de la seigneurie, de volailles (p.e.42 chapons, 7 poules), une rente seigneurale de 45 schilling parisis, nomination de bailli, sous-bailli, sergent et un banc de 7 échevins. En plus il y a 10 hectares tenus de la cour de Poucke et un foncier pour 100£.

La seigneurie d'Audegoede à Lootenhulle ressort de la baronnie de Nevele, est un bien de 5 hectares et demi et un rente seigneurale de 7 livres, un moulin avec droit de moulage, diverses rentes annuelles en céréales et volailles, une série d'arrière-fiefs à Vynckt, Deynze, Meyghem et Nevele, haute moyenne et basse justice. Elle a été achetée vers 1610 par Georges della Faille puis passa successivement à son neveu Jean-Baptiste della Faille, à sa fille Marie-Jeanne, à son fils Ferdinand de Kerchove.

La seigneurie de Belleghem à Belleghem ressort du château de Courtrai, est une ferme de 31 hectares de terres, des rentes seigneurales en argent (58schilling) en volaille (9 chapons), etc. avec un autre ferme de 34 hectares dénommée "Houbertse", tenue de la cour de Mortaigne. Ces terres sont à l'abandon. Encore une ferme de 36 hectares, puis encore 24 hectares de bois. L'administration de la seigneurie est laissée à Jean Cardon.

La seigneurie de Gracht à Pittem ressort de la cour de Thielt, est une ferme de près de vingt hectares, avec nomination de bailli et un arrière fief d'un hectare. Elle a été donnée par les parents Triest comme dot au mariage de leur fille cadette Barberine avec Jean-Baptiste della Faille.

La seigneurie d'Allewijacker à Tronchiennes (Drongen) ressort de la cour d'Axpoele à Ruyslede et est un bien de 22 hectares, et diverses rentes en argent (27schilling), céréales (surtout de l'orge et de l'avoine) et volailles (4 poules), avec nomination de bailli, sergent et 7 jurés. La seigneurie a été acquise par Georges della Faille en 1636. Elle passe à Jean-François, puis à Marie-Jeanne della Faille.

Il y a encore la seigneurie de "Ter Kerssen" qui est une rente seigneurale, la seigneurie "Het Denterghemse" qui est une rente et une petite ferme à Nevele et la seigneurie "Aendevelt" qui est une terre de 16 ha à Reykelinghe.

d'Oordeghem et le bien "Ter Burcht" qui est une belle ferme avec dépendances entourée de 56 hectares. Ce magnifique héritage fait que Ferdinand est devenu plus riche que ne l'était feu son frère Jean-François.

Dans sa pension, Ferdinand attend paisiblement la fin. Il a depuis longtemps fait abstraction des agissements qui se trament autour de lui. Dès la fin du terrible hiver de 1740, il est à l'article de la mort. La famine et les épidémies qui suivent la disette de grains font rapidement sentir leurs effets. Le 10 avril de cette même année, Ferdinand décède. Il est enterré en l'église St.Michel le 27 du même mois comme étant seigneur d'Audegoede et Overacker.

Son état de biens est dressé et c'est comme prévu Engelbert qui hérite des seigneuries. Dans la maison mortuaire on trouve la belle somme de 4.200£ de gros. Engelbert reprend un beau miroir bordé d'argent. Jean-François reprend le lit d'ange tapissé de bleu, Gérard ne reprend que quelques objets comme les deux montres en argent et Limnander (Monsieur de Ter Werf) reprend un lit avec oreillers et édredon en plumes. Par acte du 7 mars 1743, les héritiers sortent définitivement d'indivision⁴³⁴.

⁴³⁴ SAGK1192,1010

CHAPITRE VII

Jean-François I, dixième génération

Xa Jean-François I de Kerchove (1672-1733), sgr.d'Etichove, Ladeuse, Vaulx,...

En cette froide nuit d'hiver du 30 janvier 1672, la belle ville de Gand est cachée dans une obscurité dense et profonde. Tout est très calme et il y a déjà bien trois quart d'heures que le crieur de nuit est passé pour annoncer les 11 heures. Seuls quelques soulards qui sortent d'une auberge créent un semblant de vie bien vite éteint par un vent glacé qui les figent et les engourdissent. Bref, ce pourrait être une banale nuit d'hiver comme les autres s'il n'y avait pas, dans une belle maison près de l'église St.Michel, une activité fébrile et une effervescence pour le moins anormale.

Par la fenêtre, on voit des serviteurs alimenter de grands feux dans les cheminées et des servantes y faire chauffer de l'eau. Mais surtout, tout ce petit monde est rythmé, même pourchassé par les cris de douleur qu'on entend au premier. Là, une sage-femme se prépare à un nouveau miracle de la nature. Les dernières contractions de Marie-Jeanne sont terribles et après un ultime effort, ses cris sont remplacés par les braillements légers d'un petit être qui vient de naître.

Jean-François de Kerchove est venu au monde le 30 janvier 1672 à minuit moins le quart. Son père Josse et sa mère Marie-Jeanne della Faille ne peuvent cacher leur fierté mêlée d'émotion devant ce petit être né près de neuf mois après leur mariage. Leur premier enfant est un fils et semble en parfaite santé. Tôt le lendemain matin, la famille et les proches comme les della Faille, les Triest, les Crane ou les Baelde, sont prévenus de l'heureux évènement, ce qui est vite fait car tous se trouvent bien au chaud dans leur maison de ville. A peine prévenus, tous se pressent vers l'église paroissiale de St.Michel-Sud où le tout petit et encore si fragile Jean-François est baptisé. Entouré de son oncle et parrain Jean de Kerchove, seigneur de Vaulx et de sa marraine et grand-mère maternelle, dame Barberine Triest, dame d'Huysse⁴³⁵, Jean François est immergé dans les fonts par le pasteur Kiekemans, curé de la paroisse et ami de la famille qui par le passé, avait été le précepteur de son père Josse et de son oncle Jean. Après cela et selon une fâcheuse habitude de l'époque, Jean-François est emmitouflé dans des bandelettes et des vêtements biens serrés. Selon la nourrice, les bandes serrées ont l'avantage d'éviter la luxation de la colonne vertébrale et de refouler la graisse sous le menton afin de faire paraître le petit Jean-François plus gras. C'est éviter de parler des inconvénients: le bandage comprime les côtes et gêne les poumons, donc la respiration. Ceci provoque des tousotements ou des vomissements car la digestion se fait mal. Ainsi ficelé, la plupart du temps, Jean-François pleure à perdre haleine et fait des convulsions.

La naissance de Jean-François est un évènement d'autant plus heureux qu'ils sont rares dans les Pays-Bas catholiques. L'histoire ne fournit sans doute pas d'autres exemples d'une région aussi obstinément ravagée par la guerre. Depuis 1566 jusqu'au traité d'Utrecht en 1713, la Belgique a mérité d'être appelée le champ de bataille de l'Europe. Son histoire se réduit à bien peu de choses, elle reste étrangère aux grands évènements qui la bouleversent. C'est à Paris, à Madrid, à Londres, à Vienne et surtout à La Haye et à Amsterdam qu'il faut en chercher les causes.

⁴³⁵ SAGK875

Heureusement, de la naissance de Jean-François jusqu'à ses deux ans, la guerre marque une trêve, ce qui permet d'éviter la famine ou les épidémies. Les deux bonnes d'enfant, Marie et Jossyne, mettent à profit cette accalmie pour donner soins et affection à Jean-François, les parents se consacrant aux choses dites "sérieuses", on pourrait même parler d'abandon. Peu de temps après la naissance de Jean-François, la famille emménage dans une maison plus appropriée, non loin de ses influents grands-parents della Faille. Influents par ce que son grand-père est le premier personnage de la ville, le grand-bailly de Gand⁴³⁶.

Ses premières années passées et le risque de mortalité infantile diminuant, Jean-François peut aller à l'école pour suivre l'instruction primaire qui se donne généralement dans le local arrière d'une banale maison. Son instituteur, personne de peu d'intérêt et mal rémunérée, se borne à enseigner par cœur le Pater et l'explication du cathéchisme. L'enseignement n'est pas vraiment à l'avant plan des soucis humains.

Alors que Jean-François est âgé de dix ans seulement, son père décède des suites d'une maladie. Comme il n'est pas majeur, c'est sa mère et son oncle et parrain Jean de Kerchove, seigneur de Vaulx qui se chargent de la tutelle, c'est à dire de la gestion des affaires paternelles. Mais très vite, Jean de Kerchove prend en main quasi toute l'éducation du petit Jean-François, surtout lorsque Marie-Jeanne della Faille, mère de Jean-François, se remarie avec le baron de Courrières. Jean connaît très bien son neveu qu'il a vu grandir d'année en année lorsqu'il restait loger les mois d'été dans la demeure familiale d'Etichove. Ajoutons à cela que Jean n'a pas d'enfants, il a donc toutes les raisons de donner un maximum d'attention à Jean-François qu'il nomme affectueusement "fils"⁴³⁷.

Mais il faut déjà penser aux études secondaires de Jean-François, même si la frontière entre le primaire et le secondaire est très relative puisqu'au sein d'une même classe l'on trouve des enfants d'âges très différents. Depuis la Renaissance, on estime que le latin est l'unique moyen de former les esprits, et en guise de variété, on y ajoute un peu de lecture et de mathématiques. C'est ainsi qu'aux 16 ans de Jean-François, Marie-Jeanne consulte son oncle Jean sur l'intérêt de mettre Jean-François dans une bonne pension du côté de Geeraardsberghe pour y apprendre le latin. Le sage oncle Jean répond que Jean-François est encore jeune et que personne ne s'y trouve pour l'entretenir correctement. Il appréhende que du gentilhomme qu'il est maintenant, il ne devienne un "latijnse boer". Il serait préférable de le garder encore une année à la maison afin qu'il maîtrise mieux le français et les bonnes manières. Après valse hésitations, Marie-Jeanne et Jean s'accordent sur une pension à Malines qui devrait parfaitement lui convenir.

L'étiquette et la courtoisie, tout récemment instituées par Louis XIV, commencent à se répandre en Flandres. Bien qu'entaché d'hypocrisie et de cynisme, le savoir-vivre se doit de donner une grâce cérémonieuse au vêtement. Dans le but de satisfaire aux exigences de cette nouvelle mode, Jean-François reçoit à 15 ans un superbe et coûteux costume sur mesure qui sera bientôt suivi d'un manteau et de bottes payés par sa tante⁴³⁸. Ainsi paré, Jean François peut entamer son éducation mondaine, et pour mieux signifier son changement, il se fait appeler "Monsieur d'Etichove". Mais Jean-François s'intéresse plus à la chasse qu'à jouer au mondain. Cette passion lui a été transmise par son oncle Jean trop heureux d'avoir un compagnon de chasse aussi familial. Comme Jean-François n'a pas d'arme propre, il fait savoir à son oncle qu'il a besoin de son argent (en tutelle) pour acheter un fusil. Il va même

⁴³⁶ SAGK 890,1192

⁴³⁷ SAGK348,944

⁴³⁸ SAGK901

jusqu'à le menacer de forcer le scriban pour en retirer l'argent nécessaire s'il n'obtient gain de cause .

Entre-temps, la situation politique de nos régions a changé depuis que Maximilien-Emmanuel de Bavière est devenu gouverneur des Pays-Bas "en nom propre et à titre de propriétaire". Maximilien arrive aux Pays-Bas en 1692 , précédé de la renommée d'un héros de la foi par des campagnes fructueuses contre les Turcs. Ses intentions sont claires, acquérir une couronne royale. Aussitôt arrivé, il nomme plusieurs membres de la haute noblesse dans des fonctions militaires élevées, organise pour eux de nombreuses fêtes et ainsi, se concilie toute la noblesse du pays.

Maximilien-Emmanuel dépense son propre trésor afin de reconstituer une nouvelle armée chargée de bouter les Français victorieux hors de nos contrées. Les jeunes de la noblesse s'engagent avec un nouvel espoir, celui de la fin de la guerre et surtout de l'instauration d'un gouvernement national. Jean-François de Kerchove demande conseil à son oncle qui vient d'être nommé échevin de Gand afin d'en assurer la défense. Ce dernier lui enlève les derniers doutes et par l'entremise de sa mère, Jean-François s'engage chez le fils de feu son beau-père, le colonel baron de Courrières. Comme il sait parfaitement monter à cheval grâce aux leçons d'équitation reçues de Monsieur Staffa, il est tout naturellement intégré dans le régiment de cavalerie qui est dit régiment wallon de Gueldre au service d'Espagne. Le 4 août 1693, Monsieur d'Etichove est officiellement nommé alphère (sous-lieutenant) dans la compagnie du capitaine Sigismond de Pasqual⁴³⁹.

Fin 1693, l'offensive française est arrêtée par les alliés, mais malgré leur supériorité numérique, ils ne parviennent pas vraiment à faire la différence. La campagne de 1694 se passe en manoeuvres, en dehors de la prise de Huy par les alliés. En 1695, lors du siège de Namur, les Français sous les ordres de Villeroy tentent une diversion sur Bruxelles qui est bombardée deux jours durant. Trois semaines après cette inutile barbarie, Namur capitule. Cependant, de part et d'autres, les belligérants s'épuisent et après négociations, le traité de paix de Ryswijck est signé le 20 septembre 1697.

Mais avant-même le traité de paix, les occupations militaires de Jean-François vont être arrêtées net par la maladie. Il s'agit d'une maladie vénérienne, vraisemblablement la blennorragie⁴⁴⁰, qu'il a contractée chez les "putyngs". Afin d'assurer le plus de discrétion, il renvoie le valet de couleur que sa tante lui a confié et qui l'accompagne partout en faisant sensation. Il demande à sa mère d'envoyer le sien au plutôt "car j'en ai bien besoin dans l'état où je suis. Il était plus que temps d'y remédier. Enfin je m'en souviendrai longtemps d'avoir couru". En mai 1696 il se trouve à Bruxelles pour se faire soigner chez un spécialiste en la matière, Maître Jacques. Cependant la honte qui plane autour de cette maladie est telle qu'il envoie une lettre à son oncle Ferdinand della Faille pour le prier humblement de faire croire qu'il est présentement malade à Audenaerde "car je crains fort autrement que l'on découvre ici l'endroit où je suis à cause qu'il y a beaucoup de monde de Gand ici et de le vouloir dire à tous chez nous. Je suis marri d'incommodités". Pendant plusieurs semaines il se fait panser et soigner par Maître Jacques ce qui lui coûte une fortune "Si tout ceux qui vont chez lui lui donnent autant, je ne m'étonne pas qu'il est si riche". Mi juin, il envoie une lettre à sa mère et lui demande d'envoyer son homme d'affaires Meyer pour venir le chercher à Bruxelles, car il

⁴³⁹ SAGK901, Fonds Merghelynck N°109.

⁴⁴⁰La blennorragie, maladie infectieuse, est plus connue sous le nom de "chaude-pisse" parce que l'émission d'urine est devenue très difficile et s'accompagne d'une douleur cuisante. Pour éviter que la maladie ne devienne chronique, il faut une hygiène appropriée.

craint que “au lieu de 100 écu il me en coutera bien 200 car cela vact fort vite et alors je espère d’avoir l’honneur de vous venir faire la révérence et de réparer tout le sujet que je vous ai donné de mécontentement⁴⁴¹”.

L’état de santé et la désillusion de la vie militaire ne permettant plus vraiment à Jean-François de faire la guerre, sa mère trouve moyen de remonter le moral de son fils chéri. Après avoir déclaré Jean-François majeur le 29 juin 1697, elle fait un compte rendu détaillé des biens auxquels il aura droit à sa mort, mais en attendant, elle en garde l’usufruit et la gestion car elle n’estime pas son fils assez mûr pour le faire.

De fait, un nouveau danger menace l’équilibre psychologique encore précaire de Jean-François. Il tombe éperdument amoureux d’une femme qui, en retour, ne semble pas attacher beaucoup d’importance au coup de folie subite de ce pourtant bien beau parti. Un tel échec n’est pas facile à digérer et on propose à Jean-François de partir en voyage pour oublier cette mésaventure sentimentale⁴⁴². Même son parrain ne se sent pas de taille à déployer tout le tact et la délicatesse nécessaires pour tirer d’affaire le jeune coq blessé. Il fait appel à son cousin germain de Gruutere et envoie des missives empressées à Marie-Jeanne pour la mettre au fait des dernières évolutions : “Monsieur deGruter mas promis qu’il le détournera entièrement s’il lui est possible, de ses amours, cependant Mr.d’Etichove (Jean-François) m’as dit hier qu’elle ne voudray plus de lui et que lui ne pensera plus à elle de sorte qu’il fera le tout pour un mieux, et quand il sera de retour, il faut tâcher de lui donner une fille de sa convenance⁴⁴³”.

Aussitôt, la machine familiale se met en branle pour effacer au plus vite cette affaire qui pourrait faire jaser. L’essentiel n’étant pas d’aider Jean-François dans sa détresse mais bien de garder la respectabilité qui sied au clan Kerchove. Il faut donc au plus vite penser au rôle d’aîné de famille de Jean-François et de sa quasi obligation d’assurer la continuité de la lignée familiale. Le mariage est devenu une étape nécessaire mais malgré tous les contacts pris, il semble bien difficile de trouver quelqu’un pour celui qui apparaît comme un fils à maman. Finalement, l’oiseau rare est trouvé.

Par contrat passé devant les échevins de Gand du 9 avril 1698, Jean-François épouse Anne-Isabelle Lanchals, dite “Jonckvrouw van Ousselghem”, quatrième fille de François Philippe Lanchals et de Victoire Désirée Alamani. Les témoins sont Arthus Joseph van Pottelsberghe, beau-frère, Marie-Madeleine Alamanni, tante et Marie-Florence Lanchals soeur de la future. Comme à l’accoutumée, le mariage est célébré avec l’accord de Notre Mère la Sainte Eglise Catholique et le contrat est signé par les comparants et par Maître Jean Ooms, Archiprêtre de la Cathédrale St.Bavon⁴⁴⁴ et Maître François van der Vinckt, avocat au conseil de Flandres.

Le contrat stipule selon la coutume que les biens de chacun apportés en mariage ou acquis par héritage reviendront aux héritiers, par contre, seuls les biens et meubles acquis après le mariage seront considérés en communauté. On stipule aussi que si la future survit à son mari, elle aura droit en plus de ses vêtements, étoffes, bagues et bijoux, vêtements de nuit avec

⁴⁴¹ SAGK1089

⁴⁴² SAGK1191

⁴⁴³ SAGK911,914

⁴⁴⁴ Jean-Baptiste Ooms, né à Geel vers 1656, décédé dans la même localité le 24 juillet 1710. Désigné pour enseigner la théologie au séminaire épiscopal de Gand. Son titre de licencié en théologie qu’il acquit peu après le fit chanoine gradué de l’église St.Bavon, puis, le 18 juin 1694, il devint archiprêtre du doyenné. Il était en outre directeur spirituel des religieuses capucines de Gand. On lui doit de nombreux ouvrages dont une vie de la vierge “verclaeringhe van het leven ende mysterien van de alderheyligste Maghet ende Moeder Gods Maria, mitsgaders van den ouden principaelste feest-daghen van de heylighe Kerke ende tyden van devotie dienstig om die wel te vieren”.Biographie Nationale.



Victoire Allamani

et son époux,

François Lanchals

'à un carrosse avec
0 florins. Si c'est le
elle, ses armes, ses
rins. Cette moins
raison réuni dans

, avec les mêmes
van Pottelsberghe
ois par les Triest.
évènement, où la
icats. Les invités,
squ'à tard dans la

te

Abrégeons les six générations suivantes de la famille Lanchals en soulignant qu'à chacune d'elle, un mariage avec une riche héritière est venu grossir le pécule familial. Nous arrivons ainsi au père d'Anne-Isabelle, François Lanchals, marié de force à quatorze ans à Victoire Allamani et écrasé par la personnalité de son beau-père, le condottière florentin Donato Allamani. Le malheureux François se terra sa vie durant dans son château d'Olsene et essaya d'oublier sa médiocre existence en s'adonnant furieusement à la boisson; "c'était un homme qui buvait des jours entiers et estoit presque tous les iours yvre de le matin"⁴⁴⁶. Il meurt à 33 ans en laissant un fils et plusieurs filles dont Anne-Isabelle, née à Olsene le 25 septembre 1669.

Suite au décès de son père, Anne-Isabelle passe son existence dans divers cloîtres, d'abord à Audenaerde, puis au couvent d'Oost-Eeckloo à Gand et finalement, avec ses deux soeurs cadettes, au couvent du Berlaymont à Lille. C'est mademoiselle de la Hamaide qui est personnellement en charge de l'éducation d'Anne-Isabelle. A 23 ans, afin de faciliter la succession de son père, Anne-Isabelle est émancipée au même titre que son frère. Son héritage consiste en la seigneurie "den Grooten Reebroek" à Ypres qui est une belle terre de 44 hectares avec une grosse maison, le bien dénommé "t'goed te Strazeele" à Niepkerke, l'auberge "de Papegay" sur la chaussée de Gand et diverses terres et rentes. Le premier acte d'Anne-Isabelle, de son frère et de ses soeurs, est d'arrêter les énormes dégâts que Donato Alamanni a causé directement et indirectement aux biens familiaux. Puis, par l'entremise de son beau-frère Artus van Pottelsberghe, Anne-Isabelle trouve un jeune époux en la personne de Jean-François de Kerchove, de trois ans son cadet et encore influençable.

⁴⁴⁶"La sous-signée Jeanne de Chisola, confesse d'avoir cognu la personne de feu messire François Lanchals pour y avoir demeuré l'espace de 5 années et de scavoir bien que c'estoit un homme qui buvait des iours entiers et estoit presque tous les iours yvre de le matin, qu'il tenait grand train de 12 à 14 chevaux sur ses escuries, beaucoup de valets à scavoir ; chapelain, secrétaire, suivantes, portier, chasseur, jardinier, bouteiller, quisinier, laveuse de plats, cocher, postillon, palfreniers et valets et enfin de temps en temps d'un monde chassant pour lors la bonne chère, consommant quantité de vin, despensant par cette maniere beaucoup de son bien,..., fait à Gand, ce 27 janvier 1690." SAGK1536



Portrait de Jean-François I de Kerchove (1672-1733), Seigneur d'Etichove, Ladeuse et de son épouse Anne-Isabelle Lanchals (1669-1735) baronne d'Exaerde, dame de Denterghem et d'Ousselghem

Neuf mois après le mariage naît un premier enfant: Barberine. Puis, chaque année un autre enfant vient au monde et ce jusqu'en 1704, ensuite naissent les deux cadets avec un intervalle de deux et trois ans, pour arriver à un total de huit enfants. Des huit enfants baptisés, seuls quatre atteindront la majorité. L'éducation des enfants est assez sommaire, Anne-Isabelle et son mari y consacrent peu de temps, ce qu'il faut mettre en rapport avec l'importante mortalité infantile de l'époque. La seule préoccupation est de trouver les nourrices, gardes d'enfant et précepteurs qui conviennent, car tout se fait par personne interposée. Si les aînés reçoivent une éducation un peu plus suivie que les cadets, pour les choses de la vie, ils sont logés à la même enseigne. En 1711 Jacques Goeseels fabrique 8 paires de chaussures pour toute la famille, et deux mules pour madame, en 1712, Lievin Carbonelle, fabrique un grand nombre de vêtements pour tous. Lors de la visite à Etichove de "Monseigneur Thomas Philippe d'Alsace de Boussu par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Malines, Primat des Pays-Bas, Prélat domestique de Sa Sainteté, délégué Apostolique aux Armées de Sa Majesté Impériale et Catholique et Conseiller Actuel", tous les enfants Kerchove sont confirmés. Le même jour, le primat est invité à dîner et à loger⁴⁴⁷.

Contrastant avec ses enfants, Anne-Isabelle veille avec soin à sa propre élégance vestimentaire, au moins hors de l'intimité domestique comme on peut encore le voir sur le tableau la représentant. Chez elle, Anne-Isabelle se charge de la gestion de ce qu'elle possède ou de faire de la broderie, généralement assise sur une chaufferette. Parfois elle sort pour une visite rapide ou plus souvent pour aller à l'église, les yeux baissés en serrant sous son bras un gros livre recouvert de velours et aux coins d'argent.

Mais revenons à Jean-François. Une fois marié, il tient bien évidemment à s'installer indépendamment grâce à sa dot de 24.000 florins, mais Marie-Jeanne parvient habilement à

⁴⁴⁷Historiek van Etichove door Alfons van Nieuwenhuyze, 1976

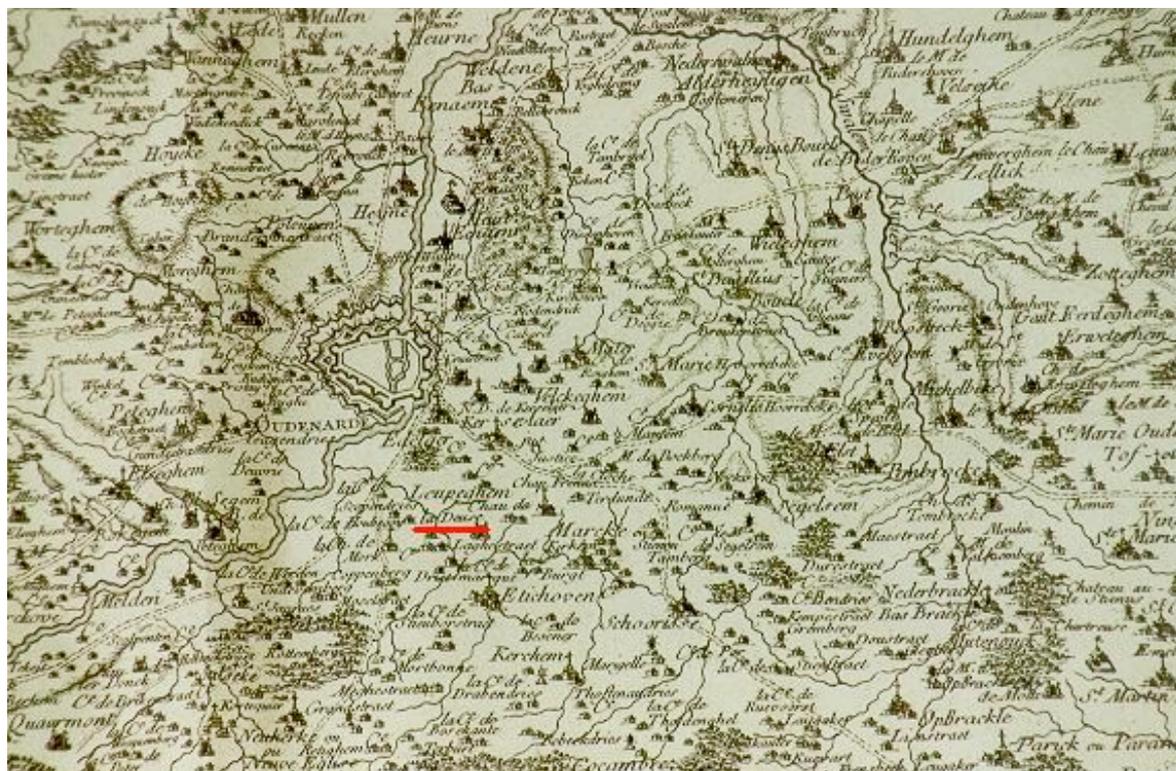
l'en empêcher. Elle ne paye rien du tout et la raison qu'elle invoque est le fait qu'elle n'a pas reçu elle-même la dot qu'elle aurait dû recevoir des della Faille. Ce problème de dot permet indirectement à Marie-Jeanne de rester en étroit contact avec les jeunes tourtereaux tout en tenant les cordons de la bourse. Jean-François est donc totalement démuné et doit compter sur les deniers de sa femme pour vivre décemment.

Un autre problème auquel Jean-François est confronté concerne son frère Maximilien. Ce dernier est un bon à rien et ne se fait remarquer que par les pires beuveries. Le plus navrant est que ses beuveries s'accompagnent généralement de violences incontrôlées, qui entament grandement la réputation des Kerchove. Aussi, Jean-François, influencé par sa mère, va tisser petit à petit une toile autour de Maximilien pour neutraliser cet encombrant personnage. Rejeté par tous, Maximilien se laisse mourir en 1702 ce qui jette un coup de froid au sein de la famille. Son autre frère, Ferdinand, est furieux contre Jean-François et sa mère. Mis devant les faits, Jean-François s'en veut d'en être arrivé à cette extrémité. Sans doute en veut-il aussi à sa mère de l'avoir tant influencé. Pour l'amadouer, Marie-Jeanne consent à autoriser la succession de feu son mari Josse de Kerchove, ce qui permet à Jean-François de devenir enfin financièrement indépendant.

En plus de la succession de son père, il y a les successions de sa tante Anne de Kerchove décédée en 1684 et de son frère Jean-Baptiste entré dans les ordres en 1697, la succession de sa cousine germaine, Marie van der Zype, fille de Charlotte de la Deuse, morte sans postérité en 1670 et de François de Baenst, fils de Jeanne de la Deuse, mort sans postérité en 1669. Cet héritage paraît hétéroclite mais la totalité des terres héritées comprend plus de 200 hectares qui se trouvent en Flandres⁴⁴⁸.

La principale partie provient de la succession La Deuse, soit environ 120 hectares (13.762 £). Ces terres se situent près d'Audenaerde et sont centrées autour de la belle seigneurie de la Deuse avec son château, basse-cour, moulin à eau et autres appendances. Y figurent aussi, les seigneuries d'Etichove, d'Overmaelszake, Ten Berghe, Ten Ommeslaeghe, Ten Tont, De Schele, Ten Steen,....L'autre partie de l'héritage est un agglomérat de petits lopins de terres formant néanmoins près de 30 hectares dans les alentours de Furnes (2040 £) et sont des terres appartenant aux Kerchove depuis près de deux siècles, le reste étant disséminé en Flandres comme la seigneurie de Campagne à Mariakerke (10 ha) achetée par son bisaïeul Josse de Kerchove. Dès que Jean-François apparaît dans un texte officiel, son nom est suivi d'une impressionnante série de titres dans le but évident de bien montrer sa richesse aux yeux de tous.

⁴⁴⁸SAGK911



Extrait d'une carte du XVIIIe siècle indiquant la situation géographique du château de la Deuse

Avec tous ses hectares de bonnes terres de Flandres, Jean-François peut s'estimer heureux, d'autant plus que leur valeur a considérablement augmenté durant les dernières décennies. Le relèvement de l'agriculture et donc l'augmentation de la rente foncière à la fin du XVIIIème siècle se sont répercutés sur ceux qui possèdent des terres, c'est à dire la noblesse terrienne à l'instar de Jean-François. Leur influence s'est affermie dans la mesure où se développe la valeur du sol. Jean-François bénéficie ainsi de la stabilité que procure la propriété foncière et l'esprit qui l'anime est ardemment conservateur.

Contrairement à la noblesse française qui délaisse ses terres pour Versailles, Jean-François n'a nullement l'intention d'abandonner ses terres pour vivre dans la capitale auprès du représentant du souverain, il n'y a d'ailleurs pas vraiment de cour ni de courtisans aux Pays-Bas. Jean-François tient à résider dans son château à la campagne, au moins jusqu'à la mauvaise saison. Cela lui permet de s'intéresser plus directement à l'administration de ses domaines et à la juridiction de ses seigneuries.

Aussi, il délaisse Gand au profit d'Audenaerde, plus proche de ses terres et plus éloignée de sa mère. Il y possède le fameux hôtel de Lalain, incontestablement la plus belle maison de la ville, le long de l'Escaut. Elle avait anciennement été louée pour 14 £ de gros l'an à Monsieur Draqué, adjudant de la ville. Cette location excluait le grenier, sans doute que Jean-François y entreposait les archives familiales.

Jean-François qui a déjà la trentaine bien entamée, prend dorénavant le temps de s'occuper de sa carrière. Il envoie des courriers à des entremetteurs pour obtenir un poste correspondant à ses ambitions, car en politique, on compte bien des serviteurs dévoués à la cause publique mais aussi bien d'autres qui assurent leur position grâce à l'argent ou aux relations, quitte à se rembourser de leurs dépenses, et même au delà de ce qui est permis, une fois en place. De

Kerchove 1550-1850



Hôtel de Lalaing à Audenaerde appartenant à Jean-François de Kerchove

...t, vendaient des titres, des nominations ou des pardons à une telle...
...llier constituait la plus petite partie de leurs gains.

Jean-François demande l'avis de son oncle; "J'espère mon très cher oncle que vous ne trouvez pas mauvais que je fasse mon devoir pour devenir bourgemaître de cette ville, (Audenaerde) l'engagère est encore du roy défunt, cependant, mon très cher oncle, je ne ferai jamais rien sans votre avis et conseil, ce pour quoi je vous prie très humblement de me honorer d'un mot de réponse et de me mender votre sentiment lequel je ferai toute ma vie gloire de suivre". Déjà, Jean-François a refusé une autre place non précisée, l'estimant insuffisante. Il essaye de faire monter les enchères pour obtenir la fonction de Haut Poinctre ou Grand Bailli de Courtrai, le Haut Poinctre étant le haut fonctionnaire qui calcule les impôts fonciers relatifs à chaque parcelle de terre.

Malheureusement pour Jean-François, aucun de ses projets ne se concrétise. Sans doute faut-il mettre cela en relation avec l'état de guerre. Continuellement, les différentes armées qui jouent au chat et à la souris, défilent à Audenaerde, le temps de rançonner les environs. Parfois les armées se chargent d'offrir un spectacle inattendu aux habitants de la ville. Lors d'un duel, le baron du Chenier, capitaine dans le régiment de Brisach, tue le chevalier Daway, capitaine au régiment d'Ambeterre. Durant l'enterrement de ce dernier, ses soldats prennent à partie les soldats du baron du Chénier. Bien vite, les morts tombent et l'alarme est donnée. L'arrivée des autres régiments arrête le massacre avec pour résultat 5 morts et 11 blessés graves. Les survivants sont mis en prison et 2 soldats jugés responsables sont décapités.

A partir de 1706, la fin de la domination française met un terme aux espérances politiques de Jean-François. Depuis quelques années, il avait pris parti pour "les carabiniers", c'est à dire ceux qui souhaitent la fin des conflits entre la France et l'Espagne. L'autre parti, "les cuirassiers", plus nombreux, espèrent chasser les Français définitivement hors du pays. Ainsi, après la bataille de Ramillies qui fut fatale aux armées françaises, le parti "cuirassiers" devient tout puissant lors des nominations politiques. Dans ces conditions, Jean-François n'a plus beaucoup d'espoir de trouver un poste à la mesure de ses ambitions.

Même si l'armée française bat la retraite, la garnison française d'Audenaerde sous le commandement du gouverneur Bournonville ne tient pas à abandonner la ville aux troupes alliées sans coup férir. Or la ville est faiblement défendue et les fortifications ne sont pas de nature à résister à une attaque alliée. Le magistrat qui ne tient aucunement à voir Audenaerde entièrement pillée ou à souffrir d'autres rigueurs de la guerre en cas de réelle défense française, propose l'envoi de délégués pour convenir d'un accord avec les armées alliées toutes proches. Parmi les députés, celui des notables est Jean-François de Kerchove dit "Monsieur d'Etichove". Ayant appris la démarche des délégués de la ville, le gouverneur Bournonville est furieux, il est le maître, même si la menace de l'infanterie et de l'artillerie

alliée s'accroît de jour en jour. Jean-François et ses collègues députés passent donc d'abord chez le gouverneur afin de promettre de ne rien faire sans son accord, ce qui n'est pas fait pour arranger les choses. Les députés font l'impossible et opèrent plusieurs va-et-vient entre les deux camps, sans réel succès. Une solution pacifique ne se trouve pas, ce qui augmente d'autant plus la crainte de représailles. Le 3 juin 1706, les alliés placés en bon ordre tirent trois coups de semonce sur la citadelle de la ville. Heureusement pour toute la population d'Audernaerde, c'est la panique complète dans le camp français ce qui oblige Bournonville à signer la reddition⁴⁴⁹.

La situation se reproduit inversement en 1708 ; une grande armée française de cent-mille hommes avance victorieusement en Flandres. Une fois à Audenaerde, le gouverneur militaire de la ville, Monsieur de Chanclos, a toutes les peines à calmer la bourgeoisie locale qui tient à livrer la ville aux Français sans combat. Mais les armées françaises se font écraser devant Audenaerde par les Anglais de Marlborough joints aux troupes d'Eugène de Savoie. L'importance du déploiement militaire font que de petits groupes ennemis et alliés parcourent toute la région et opèrent de véritables razzias sous le couvert de réquisitions militaires. Le village et le château d'Olsene, propriété de son beau-frère Donat Lanchals sont ainsi entièrement pillés. Heureusement, le château de la Deuse tout proche mais de l'autre côté de l'Escaut est relativement épargné, les ponts enjambant la rivière ayant été détruits. Après les combats sanglants, les blessés sont emmenés en ville. Les officiers français sont placés en garde à vue à l'hôtel de ville et à l'auberge "Baron de Courrières" dans la Nederstraat. Les officiers blessés sont soignés à l'hôpital noble.

L'hiver de cette année est considéré comme épouvantable, ce qui conjugué avec les malheurs de la guerre vient encore aggraver le paupérisme et les méfaits de toutes sortes d'épidémies. C'est à cette époque que Marie de Kerchove, tante de Jean-François, est isolée à l'infirmerie de son cloître et que Jean-Baptiste, moine à l'abbaye d'Ename et frère bien-aimé de Jean-François, est atteint d'une maladie de l'estomac qui transforme ses repas en supplices. Jean-François, aîné de famille, se montre très préoccupé par l'état de santé de son frère, d'autant plus qu'il a récemment été accablé par la perte de son oncle Jean de Kerchove. Aussi, se rend-il journallement chez lui à l'abbaye d'Ename, sans parvenir à le guérir puisque Jean-Baptiste décède au début de l'année 1712. Jean-François lui-même tombe assez gravement malade; sa fièvre persiste presque tout l'hiver mais heureusement il survit à cette épreuve.

Son rétablissement n'améliore pas la situation peu brillante dans laquelle il se trouve et qui ne fait que confirmer la loi du nombre: affecté par la perte de son frère et la disparition de son oncle Jean, lésé d'une fonction politique honorable, grèvé de contributions financières forcées et mis devant l'évidence de ses terres ravagées, Jean-François a quand même beaucoup de malheurs à supporter.

Il se console en s'occupant activement de l'embellissement de son jardin et de son verger, pour autant que les saccages de la soldatesque le lui permette. Une nombreuse correspondance témoigne de son intérêt pour les arbres fruitiers, particulièrement pour les poiriers. En 1703 il fait planter dans son verger toute une série de poiriers Bon-Chrétien d'été et d'hiver. Ses poires sont très appréciées, preuve en est, les années suivantes, il donne régulièrement des greffes à son oncle ou à sa mère pour leur jardin de ville. Il insiste pour que les arbres soient bien traités : "J'espère que vous continuez à dire à votre valet de continuer d'arroser mes arbres et fleurs" Les poires de coing sont aussi à l'honneur et Jean-François envoie des paniers remplis de coings ainsi que quelques pots vides à sa mère qu'il prie de bien vouloir

⁴⁴⁹ Geschiedenis van Oudenaarde 1701-1786. Bartolomeus de Rantere.

renvoyer à Etichove, remplis bien-sûr. Le transport de ces paniers s'opère par bateau, Audenaerde étant relié à Gand par l'Escaut⁴⁵⁰.

Jean-François s'occupe aussi de pisciculture et il fait mettre 1.100 carpes dans ses étangs. Nul doute qu'il en ait mangé souvent le vendredi. Notons aussi un grand potager dont les légumes sont régulièrement envoyés à Gand chez sa mère (juin 1719). "Vous auriez eue toutes les légumes que vous m'avez demandé aujourd'hui au soir, ce que je n'ai osé faire et cela parceque le petits pois hors des écorces auront été gaté et tout jaune, de sorte que vous aurez les légumes que vous avez marqué dimanche sans aucune faute envoyé au charriot."

Malgré les avatars de la guerre incessante, dès qu'il y a une accalmie Jean-François et les siens parviennent à augmenter l'importance des biens Kerchove. Jean-François possède le tiers de la seigneurie de Wulfskerke à Anseghem dont il a hérité des la Deuse, anciennement propriété de la famille de Baenst. Les deux autres tiers appartiennent à Antonio de Santander qui s'intitule aussi seigneur de Wulfskerke. Ce dernier, capitaine d'une compagnie de cavalerie, s'est considérablement endetté pour payer la solde de ses hommes. Pour parer à ce problème financier, il emprunte une somme assez importante à Jean-Baptiste Stalins, somme qu'il gage sur les deux tiers de la seigneurie. Lorsque en 1718 Antonio décède sans avoir remboursé la somme empruntée, Jean-François rachète la créance, trouve un arrangement avec la veuve d'Antonio et devient ainsi seigneur de Wulfskerke à part entière⁴⁵¹.

Il réussit une affaire similaire avec la rente seigneurale dite "den Bossenaersch" à Etichove dont un tiers lui appartient et le deux autres tiers appartiennent à Dame Madeleine Thérèse Litisky de Schoonhove, veuve de Maximilien Henri, baron de Mombeek et officier d'infanterie. Les deux tiers sont vendus à la veuve d'Augustin de Burvenich pour 1000 florins, mais Jean-François utilise son droit de préemption et requiert ainsi la totalité de la rente en 1730⁴⁵².

Entretiens, Jean-François continue de bénéficier de quelques petites successions, toujours du côté la Deuse. Celle de Charlotte de Bervoet, fille de François de Bervoet, seigneur de Namèche, et petite-fille d'Anne de la Deuse. Puis de son frère Maximilien décédé "inopinément" en 1702. Dans les années qui suivent, son parrain Jean de Kerchove décède, suivi de sa femme Hélène-Thérèse de Nieuwmunster. Dans le cas de son parrain, la succession est fort importante. Citons pêle-mêle la seigneurie de Vaulx, la seigneurie de ten Dycke et la seigneurie de Wulfskerke dont il a déjà été question.

Pour la majorité de ces successions, Jean-François est l'héritier des biens féodaux. Pour les biens allodiaux, les successions sont partagées avec son frère cadet Ferdinand et ses trois cousins germain, Gage, enfants de sa tante Jeanne de Kerchove. Ces trois derniers ne s'étaient pas fait trop entendre pour les petites successions, mais au vu de l'importance de la succession Kerchove-Nieuwmunster, il insistent pour obtenir rapidement leur part.

Et comme trop souvent, ces héritages donnent lieu à une belle dispute. Les Kerchove, contrairement aux Gage, ayant l'avantage d'habiter la même ville que feu leur oncle, Jean-

⁴⁵⁰ SAGK1172,1173

⁴⁵¹ La seigneurie de Wulfskerke, d'une superficie de plus de 30 hectares avec de nombreux étangs, appartenait vers 1550 à Andries van der Meere, +1558, puis à sa cousine Jacqueline de Baenst +1559, puis à son fils Guillaume de la Deuse +1573. La seigneurie est alors divisée en deux ; 1/3 passe à François de la Deuse, arrière-grand-père de Jean-François de Kerchove, et les 2 autres tiers à Don Juan de Santander, fils de Don Balthazar de Santander, gouverneur d'Ostende, puis à sa mort à Don Antonio de Santander. La seigneurie est tenue de Hemsrode et de la seigneurie de Wackene.

⁴⁵² SAGK 1184

François peut facilement disposer de tous les papiers concernant les biens à hériter. Ainsi avantagé, il cherche immédiatement à gagner du temps afin d’empocher le plus longtemps possible les rentes et fermages. Dans ce but, Jean-François, très certainement influencé par sa mère, envoie une nombreuse correspondance aux Gage et les rassurent sur ses “bonnes intentions”. Les Gage répondent avec encore plus d’insistance et menacent Jean-François d’entamer un procès à moins de trouver une solution acceptable pour tous. Après cette période “gain de temps”, Jean-François commence la technique de “la force de l’inertie”. Les Gages voyant trop bien ce qui se passe entament un procès. En 1711, le différend avec les Gage tire encore en longueur, “mais si les Gage causent un certain préjudice, il (Jean-François) se rendrai immédiatement à Gand”. Comme la situation devient préjudiciable, une proposition d’accord englobant plusieurs successions est avancée par Jean-François. En novembre, les Gages ne font encore rien savoir.

Finally un accord partiel est signé avec les Gage concernant les héritages. Les Gage abandonnent toutes leurs prétentions moyennant que leur soit cédés: les seigneuries de Campagne et Ten Dycke, quelques rentes et les fameux 49 manuscrits laissés par Jean de Kerchove de Vault. Par ailleurs, les Kerchove abandonnent leurs prétentions sur les successions de Vincent van Putthem, seigneur de St.Martens-Lierde, et celle de la douairière de Adriaan de Partz, sa soeur⁴⁵³.

Pour le même héritage il y a aussi quelques disputes avec les parents de Thérèse de Nieuwmunster représentés par les Crombrugghe de Loovelde. Ferdinand, au nom de Jean-François, fait état de son droit sur les biens d’Anseghem et les Crombrugghe de Loovelde font état de leur droit sur Lovendeghem comme héritiers féodaux. Tous s’accordent rapidement⁴⁵⁴.

Le retour de la paix avait vu se ranimer en Belgique comme dans toute l’Europe des initiatives de particuliers entreprenants. Ainsi quelques financiers ont obtenu du Conseil d’Etat des lettres patentes pour l’armement de navires à destination des Indes. C’est le début de la Compagnie d’Ostende, abréviation du nom de “la compagnie impériale et royale des Indes, établie dans les Pays-Bas Autrichiens sous la protection de Saint Charles”. Le port d’Anvers étant fermé par les Hollandais, les navires partaient d’Ostende pour se rendre dans des établissements fondés dans les Indes Orientales ou en Chine et où travaillaient plusieurs factoreries”. Une fois rentrés à Ostende, la vente de leur cargaison donnait des résultats dépassant les espérances les plus ambitieuses. Il n’en fallait pas plus pour que Jean-François soit pris par la fièvre de la spéculation. Le 23 novembre 1719, il investit la somme de 2000 florins ou de 2 actions de la compagnie, sur deux bateaux partis pour l’Inde de l’est. Les reçus sont signés le premier décembre 1719 par l’armateur et financier gantois Jean-Baptiste Soenens. En mars 1720, Jean-François reçoit un courrier de Jean-Baptiste Soenens disant que toutes les actions des navires “St.François-Xavier” et “Stad Oostende” sont souscrites⁴⁵⁵. Les bateaux sont partis au mois de janvier ou février afin de trouver au sud des Iles du Cap Vert les vents poussant vers l’Océan Indien. Après avoir traversé ce dernier, ils retrouvent la mousson qui les porte vers le détroit de la Sonde et vers la mer de Chine.

Entretemps, à Paris, la banque privée du fameux financier Law subit une désastreuse banqueroute. Law doit s’enfuir de Paris. A Londres aussi, des projets extravagants connus sous le nom de “bubbles” ou bulles de savon subissent le même sort et créent un vent de panique qui souffle jusqu’à Gand où Jean-François doit avoir de fortes inquiétudes. De plus,

⁴⁵³ SAGK1173

⁴⁵⁴ SAGK1175

⁴⁵⁵ J.d’Udekem d’Acoz: quelques aspects de la vie en Flandre au 18ième siècle, 1989

les bateaux craignent de fâcheuses
avec les barbares dont les corsaires

Heureusement, en mai 1721, trois frégates de la Compagnie de la Deuse, Jean-Baptiste Soenens annonce à Jean-François de Moor. Le capitaine Philippe de Moor. Le bateau du Canton en Chine, avec comme prix de vente des étoffes précieuses de Pekin (tisseries et autres soieries chatoyantes). Le bateau et les trois frégates arrivées au port d'Ostende, leurs marchandises faute de passer le détroit de Gibraltar reçoit immédiatement cette autorisation du marquis du Prié autorise la vente de ces marchandises. Cette injustice est d'autant plus criante que le paiement de trente mille florins est frappés les trois premiers navires. Les statuts équitables et la création défini



mais surtout

En 1721, Jean-François de Moor, avec comme prix de vente de ces étoffes, mais aussi des soieries et foncées) et de plus, le paiement, les trois frégates ou débarquer à Ostende par s-Xavier qui ont été vendus à ses amis, le marquis de Saint-Xavier. Cette vente moyennant un paiement dont étaient destinés à élaborer des statuts en 1723.

Le 3 août 1723, nouvelle lettre de Jean-Baptiste Soenens pour annoncer l'arrivée à Ostende du bateau "Stad Oostende" de Andries Flanderin appartenant à la Compagnie d'Ostende et la vente publique de sa cargaison venant de Goa (port Portugais de l'Inde). Elle comprend des pièces de damas et de mousseline, des toiles peintes dénommées indiennes, des broderies, des épices. Sur les 1.000 florins investis par Jean-François, l'opération lui a rapporté net du 23, 7/8% ce qui au vu des taux très bas pratiqués alors, est remarquable. Malgré que ses craintes se soient apaisées, Jean-François estima plus sage de cesser ce type d'investissement.

En ce nouvel an de 1725, Marie-Jeanne offre à ses petits-enfants de bien belles étrennes. Pour la remercier, Jean-François lui envoie la lettre suivante; "Tous mes enfants vous remercient très humblement du beau nouvel-an que vous avez eu la bonté de leur envoyer et vous verrez par la lettre de M.de la Deuse (Gérard) que chacun a reçu sa part. Je vous rends, ma chère mère, grâce de la libéralité qu'il vous a plu de leur faire". La démarche de sa mère lui fait réaliser que ses enfants ont sérieusement grandi, l'aîné, Engelbert à déjà près de 24 ans et donc lui-même en a 53. Aussi, pour se reposer un peu de ses tracasseries quotidiennes, il estime qu'il est temps de donner plus de libertés à ses enfants. Pour ce faire, il présente une requête d'émancipation au procureur Ghys le 8 avril de la même année, puis, soudain, il se rétracte quelques jours plus tard indiquant qu'il "change de sentiment". Gageons que cela n'a pas donné lieu à une nouvelle dispute familiale.

En 1727, Donato Maximilien Lanchals décède sans postérité. Comme il est le dernier héritier mâle de la lignée Lanchals, tous ses biens passent à ses soeurs. Mais par le plus grand des hasards, de ses cinq soeurs

seule Anne-Isabelle est encore en vie. Anne-Isabelle Lanchals est donc l'héritière féodale et va hériter d'une énorme fortune. Cette fortune comprend la paroisse et seigneurie d'Olsene, relevant de Dieu et du soleil, le château et 4 autres seigneuries à Olsene, les paroisses d'Ousselghem, Gotthem et Denterghem, la baronnie d'Exaerde avec son château en ruine et la seigneurie d'Overmaelszaeke y attenante, du "vry Visschereye van Deynze" qui est un droit de pêche exclusif sur une partie de l'Escaut, et d'un bon nombre d'autres terres en Flandres. L'immensité de cet héritage est bien sûr aussi convoité par les deux beaux-frères encore vivants d'Anne-Isabelle, qui estiment à raison avoir aussi droit à une partie du gâteau, mais dans une moindre mesure. Il s'agit de Arthus van Pottelsberghe et de Jean-Charles Piers. Après un procès de quatre années, Anne-Isabelle Lanchals abandonne à Artus van Pottelsberghe, la seigneurie de la Potterie et à Jean-Charles Piers le quart des biens (allodiaux) de Donato Lanchals⁴⁵⁶, ce quart représente le château d'Olsene et une série de rentes et terres dans les environs immédiats.

Suite à ce transfert de biens, la veuve de Donato Lanchals, née Antoinette de Hangouart, demande les 30.000 florins qui lui sont dûs, comme indiqué dans son contrat de mariage. Le contrat stipule en effet qu'en cas d'absence d'enfants, le survivant recevra la somme de 28.000 florins, majoré d'une rente annuelle de 2.000 florins, d'une "ghestoffeerde camer" de 3000 florins. Les deux autres principaux héritiers, Arthus van Pottelsberghe et Jean-Charles Piers, sont d'accord de payer leur part mais pas pour le douaire sur les biens féodaux, puisque c'est Anne-Isabelle qui est l'héritière féodale. Antoinette de Hangouart veut être payée sans entrer dans ces considérations, et comme elle n'obtient pas gain de cause, elle se met à réclamer une série de sommes qu'elle ne revendiquait pas au départ. Deux ans plus tard, on ne sait toujours pas qui va payer quoi. Un arrangement est quand-même trouvé. Jean-François et sa femme payent les trois quarts, le reste est apporté par les enfants de feu Arthus van Pottelsberghe (Ignace van Pottelsberghe, sa soeur Marie-Françoise) et les enfants de feu Jean-Charles Piers (François-Jacques Piers, sgr.de Nieuwenhuysse et ses trois soeurs, enfants de Maguerite Lanchals)⁴⁵⁷.

Contrairement à Anne-Isabelle qui est fort heureuse de liquider cette magnifique succession, par un effet de vases communicants, Jean-François prend peu avant la soixantaine un solide coup de vieux. Son état de santé se détériore soudainement ce qui l'oblige à prendre journalièrement des médicaments qui lui sont livrés à domicile. Ainsi confronté à la réalité de la vie, Jean-François se rend compte qu'il a oublié de profiter pleinement de sa présence sur terre et essaye de rattraper le temps perdu. En dehors de son état de santé, ses seules préoccupations concernent l'achat d'un attelage digne des plus grands seigneurs du royaume comme il appert de cet extrait d'une lettre datée du 10 février 1732: "Mes chevaux de carrosse sont très beaux, et même les plus jolis de cette ville. J'ai présentement un cocher qui les mène à la perfection. Il a mené le carrosse 4 ans à Paris et il a demeuré avec le prince de Croy" ou dans une autre lettre il s'exclame fièrement: "Nos chevaux de carrosse sont toujours à l'ordinaire c'est à dire fort pétulants". Malheureusement pour lui, son état de santé s'aggrave encore ce qui l'oblige à changer son superbe mais inconfortable carosse pour une berline plus pratique. "Ik ben geaccordeerd met den smet voor het bestaen van mijn nieuw berline trein"⁴⁵⁸. Le lendemain de ce changement, il engage un frère cellérier "cellebroeder" pour un service journalier qui se fera jusqu'à sa mort un mois plus tard. Le 29 juillet 1733 il s'éteint dans la maison gantoise qu'il loue depuis six ans à Guillaume le Fébure, coopman à Gand. La maison se trouve juste en face de la grande porte des révérends pères Carmes. Après la mort de Jean-

⁴⁵⁶ RAG, Fonds Piers 56 et 293.

⁴⁵⁷ SAGK970,1194

⁴⁵⁸ Texte daté du 21 juin 1733, Ce sont les dernières notes écrites de la main de Jean-François, SAGK1180

François, les Kerchove payent encore durant six mois le loyer de la maison mortuaire à Mme le Fébure⁴⁵⁹.

L'enterrement a lieu à Etichove, avec les traditionnelles messes de salut "zielmissen", on fait sonner les cloches des églises d'Exaerde, Etichove, Olsene, Ghottem, Ousselghem et Denterghem pour signaler la mise en terre du seigneur de ces lieux et la distribution de pains pour les pauvres.

L'année suivante, Anne-Isabelle procède à l'évaluation globale des biens de son mari, terres, liquidités, meubles, vêtements, provisions, etc. Mais ce n'est pas du goût de son fils aîné Engelbert qui s'y oppose. Il estime que c'est son rôle de faire ce travail, indiquant par cela que sa mère a déjà 64 ans et qu'elle est physiquement amoindrie par des problèmes de vue. Le 4 juin, Engelbert envoie une supplique aux échevins pour s'opposer à l'état de biens dressé par sa mère, "onbehoorlijck en confuselijck opgesteld"⁴⁶⁰.

En plus de cet affront infligé à sa mère, Engelbert lui signifie qu'elle doit quitter le château d'Etichove puisqu'il en est l'héritier féodal et qu'il tient à y habiter conformément à ses droits. Seuls les biens meubles du château sont considérés comme étant en indivision et en vue de leur partage on procède à l'inventaire du contenu du château. Le détail est poussé jusque la comptabilisation des 1227 bouteilles de vin et le recensement de 310350 clous⁴⁶¹.

Anne-Isabelle est bien obligée d'accepter les décisions de son fils mais elle a bien de la peine à dissimuler son mécontentement. Du partage des meubles du château, elle ne reprend que les réserves de confitures qu'elle affectionnait particulièrement, surtout la confiture de coing et le vin de coing qu'elle fabrique elle-même et qui est sa spécialité⁴⁶². Selon son contrat de mariage, elle a droit aux 2.000 florins prévus pour la chambre tapissée et pour toute une série d'autres avantages. Il ne faut bien sûr pas oublier qu'elle possède toujours les immenses biens du côté Lanchals, ce qui lui permet de vivre comme elle l'entend, mais pas au château d'Etichove. Les problèmes ne sont pas d'ordre financier, mais bien de santé. Depuis quelques années, sa vue baisse considérablement: désormais, elle vit dans un flou total, proche de la cécité. Heureusement, dans sa maison de Gand elle se fait aider par Gérard, son dernier fils avec qui elle habite toujours. Gérard a déjà les vingt ans passés et est d'une grande aide pour sa mère qui plus tard lui en saura gré.

Mais il y a un moment où Gérard ne suffit plus, ce dernier préférant s'amuser avec des amis plutôt que de s'occuper de sa vieille mère. Début 1735, Anne-Isabelle engage Jeanne van Mieghem et une soeur noire qui restent toutes les nuits à son chevet⁴⁶³. Assez curieusement, Anne-Isabelle est poursuivie par le procureur général par ce qu'elle porte indûment une couronne de baron au dessus des armes de son carrosse. Y aurait-il de l'Engelbert là-dessous? L'audience est fixée au 12 juillet 1735 et c'est le procureur de Grave qui assure la défense. Il explique qu'Anne-Isabelle a succédé en la baronnie d'Exaerde avec toutes les prérogatives que tout le monde connaît, dont celle de porter une couronne au turban au dessus de ses armes. Le procureur général déclare lui qu'Anne-Isabelle n'est pas une descendante du baron

⁴⁵⁹ SAGK977,989,1180

⁴⁶⁰ SAGK988

⁴⁶¹ SAGK977,1166

⁴⁶² Recept pour faire du vien de quoin ; Il faut prendre le cens de coing le plus clair que vous pouvez et prandre un lot pour une livre de sucre mais il ne faut pas que le sucre bouille avec le vins. Il ne faut que le mestre quand lon laute du feus. Surout il ne faut pas laisser bouillier quun bouillons ou deux. Et puis le mestre dans un pot bien bouché et le lesser viente quatreheure et le mestre en boutelle. Il ne faut pas le ramplir tros pour ce qu'il ce quaserais. SAGK927.

⁴⁶³ SAGK968

d'Exaerde. De Graeve déclare que ses accusations ne sont pas fondées. Malgré l'absurdité de ce procès, une nouvelle audience est fixée au 6 septembre.

Avant-même l'audience prévue le 6 septembre, l'état de santé d'Anne-Isabelle a fortement décliné: tout son corps brûle horriblement. Elle ne doute pas un instant de l'issue de cette maladie et fait écrire un testament en faveur de son troisième fils Gérard, sans doute inspirée par l'attitude offensante de son fils aîné Engelbert. Comme elle est devenue pour ainsi dire complètement aveugle, elle signe son testament tant bien que mal. On peut y lire "LA" et 4 autres lettres indéfinissables. Le 11 août 1735, le procureur Stobbelaer vient vers 11 heures pour prendre connaissance du testament d'Anne-Isabelle qui est proche de la mort. Il lui dit "Madame, je viens ici pour le testament!". "C'est bien" dit-elle. Il demande alors au confesseur qui est présent si elle a bien tous son sens". Il répond: "Oui, oui, soyez sans crainte" et le procureur, plein de respect pour cette grande dame devant la mort, se surprend à dire "Madame a bien tous ses sens." Deux jours plus tard tout se termine. Le 13 août vers 10 heures, Lievin, le fidèle serviteur d'Anne-Isabelle assiste aux derniers moments de sa maîtresse, et c'est à lui que vont ses dernières paroles, "Oh, Lievin, c'est fini avec moi, je meurs!". Immédiatement, on appelle le médecin Breugel pour le constat de décès.

Engelbert est déjà au courant du testament qui le défavorise au profit de son frère cadet. Il est évidemment furieux et aigüise ses couteaux en vue de la contre-attaque. Dès la nouvelle de la mort de sa mère, il envoie chez elle le médecin Mahieu et le chirurgien Lannoy pour qu'ils insinuent qu'Anne-Isabelle n'avait plus ses sens pour écrire un testament. Puis il se rue chez les échevins des parchons auxquels il déclare que sa mère est décédée la veille et que Gérard, le plus jeune des fils de la défunte, qui réside toujours dans la maison mortuaire, détient les principales clefs et accès aux papiers auxquels lui, hoir féodal, n'a pas l'accès qu'il doit avoir. Le même jour, il obtient que le collègue des échevins délègue Stucx et Del Rio à la mortuaire d'Anne-Isabelle pour se faire remettre les clefs du coffre d'archives. Par ailleurs, Engelbert procède pour que Gérard et Jean-François vident les lieux et ne vivent plus aux frais du ménage de la défunte par ce que cela lui cause un grand préjudice.



Pierre tombale et obit d'Anne-Isabelle Lanchals

Peu de temps après, Engelbert se rend confiant à la mortuaire et à sa grande surprise il y retrouve ses frères et beau-frère ce qui crée, passé un moment d'étonnement, une belle dispute. Un acte dont le beau-frère, Jérôme Limnander, est à l'origine, fait état de l'attitude scandaleuse des héritiers d'Anne-Isabelle qui se sont empoignés alors qu'elle était encore chaude, au grand scandale des voisins, et aussi des messes qu'on n'a pas encore fait dire.

On pense enfin à enterrer décemment Anne-Isabelle, ce qui est fait le 22 août à l'église d'Olsene, soit neuf jours après son décès. Les frères ont bien du mal à rester de marbre. Ils réussissent néanmoins à réaliser l'état de biens d'Anne-Isabelle et à se charger des dépenses: un an de gage à Lieven van Bockstaele, le fidèle serviteur, et 4 mois pour le cocher et la servante, la livraison par Michel de Goesin des lettres de deuil. Après deux jours supplémentaires de respect relatif, l'inévitable procès peut commencer.

Engelbert déclare qu'on ne peut ainsi renverser l'ordre successoral, par ailleurs, il met en doute l'état d'esprit dans lequel était Anne-Isabelle quand elle a pris les dispositions testamentaires en faveur de son fils cadet Gérard, 2 jours avant sa mort, et déclare que cette disposition est contraire aux coutumes de Flandres surtout en ce qui concerne les fiefs. D'ailleurs le testament exhibé par Gérard aurait du être signé et comme il ne l'est pas, il doit être invalidé et Gérard condamné. L'argumentation d'Engelbert est contredite par le procureur Stobbelaer qui est venu chercher le testament et avait constaté que Madame avait tous ses sens⁴⁶⁴.

⁴⁶⁴ SAGK988

Le 3 octobre, une sentence donne raison à Gérard et Engelbert a beau faire appel, il a perdu le procès. Humilié, il est contraint de trouver un accord avec son frère auquel il propose que l'état de biens de sa mère soit fait par son frère Jean-François. Gérard déclare qu'en tant que légataire du tiers des biens d'Anne-Isabelle, il consent.

Cependant, un accord entre les frères tarde à venir. Ce n'est que deux ans après et grâce à l'entremise de leur cousin germain Charles Ignace Piers, sgr.de Welle qu'un accord est signé par Engelbert et Gérard pour éviter de faire durer le procès plus longtemps et arrêter les frais. Le premier accord est signé le 11 avril 1737 devant les notaires Michaels et de Stobbelaer et le témoin Ignace de la Tour et Taxis. Il indique qu'Engelbert accorde à son frère Gérard des biens pour la somme de 25.000 florins (6 florins = 1 £ de gros) . En contrepartie Gérard ne tient plus compte du testament de sa mère et considère Engelbert comme l'héritier féodal. Le contrat final est signé le 2 juin de la même année à Etichove avec l'accord de leur frère Jean-François et de deux témoins. Les 25.000 florins seront payés en terres héritées par les Lanchals. Il s'agit des seigneuries Te Walle, Santvoorde, Mullem, Navegheers et de la paroisse d'Ousselghem, toutes situés à Ousselghem. des seigneuries de la paroisse de Gotthem, Ter Beken, Wallebeke situées à Gotthem qui est un village voisin d'Ousselghem, de la moitié de la seigneurie Den Grooten Reebroeck à Ypres, de la seigneurie de Hautstraete à Olsene. Le tout pour une valeur de 4216-17-1 livres de gros⁴⁶⁵.

Peu de temps après, les papiers concernant les biens dévolus à Gérard lui sont remis, alors que Jean-François, le second fils de Jean-François et Anne-Isabelle et ancêtre de la branche des Kerchove de Denterghem, n'a toujours rien. Jean-François reprend les griefs de Gérard qui reproche à Engelbert de ne pas liquider la mortuaire de leurs parents et de ne pas lui remettre les papiers relatifs aux biens qui lui sont dévolus ce qui l'empêche de toucher ses revenus. Il demande que la succession soit faite par un tiers neutre et rapidement. Son beau-frère Limnander qui a épousé Marie-Caroline de Kerchove, ne tarde pas à le rejoindre.

Les échevins ordonnent aux parties de choisir un terrain neutre "een derde neutraele plaetse buyten de gone van hun procureurs" pour y déposer tous les papiers des mortuaires. Mais Engelbert s'obstine à garder tous les papiers, il refuse d'accepter cet ordre et va en appel. Malheureusement pour lui, il perd et est condamné aux frais. Engelbert continue malgré tout à résister ce qui incite Jean-François et Gérard à faire appel au Conseil de Flandres.

Ce n'est que le premier avril (sic) 1739 qu'un arrangement entre Engelbert et Jean-François est trouvé : pour éteindre le procès qui coûte cher, il est décidé qu'en avance sur la liquidation définitive, Engelbert cède à Jean-François des biens pour 6000 £ de gros, soit 1.666 £ gr. sur la succession de son père et 4.333 £ gr. sur la succession de sa mère. Concrètement il s'agit de la seigneurie de Denterghem de près de 45 hectares, les seigneuries de Dutteghem de Steenkerke et de Teyput toutes situées à Denterghem , de la seigneurie de Vaulx, et de quelques autres biens de moindre importance⁴⁶⁶.

En 1741, nouveau procès : Une action de Jean-François et Limnander contre Engelbert pour faire clôturer l'état de biens d'Anne-Isabelle Lanchals. Engelbert s'est mis à vendre des biens allodiaux de la communauté. Il s'agit d'un bien à Nieppe, la ferme de Strazelle qui est à cheval entre la France et la Belgique, et ne donne aucun rendement. Ils veulent avoir leur part.

⁴⁶⁵ SAGK1076

⁴⁶⁶ SAGK 1003,1004,1005,1172

En 1746, Gérard intente un procès en exposant que depuis la mort de son père Jean-François, la liquidation des rentrées et dettes de la mortuaire et le douaire de sa mère sont toujours en suspens. Il demande à la cour d'ordonner à Engelbert, moderne baron d'Exaerde, de régler promptement l'arrêt définitif de cette succession. Engelbert répond qu'il est très surpris de cette action. Dans le temps, Gérard n'a fait aucune difficulté (sic) à propos de la clôture de l'état de biens. Au contraire, Gérard ne peut ignorer que lui, Engelbert, a travaillé inlassablement à cette fin. Il ne peut comprendre que Gérard "die van remarquabel naissance is" ait oublié à ce point les règles de bienséance en actionnant ainsi son frère sans l'avoir au préalable exhorté amicalement. Dans cette affaire, Jérôme Limnander soutient son beau-frère Engelbert⁴⁶⁷.

Cette situation de procès continuellement relancés, puis bloqués par l'évidente divergence de vues entre Engelbert et ses frères, continuera encore des années et se terminera bien après la mort des combattants. Ce n'est qu'en 1803, soit près de 70 ans après le décès d'Anne-Isabelle, que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants signeront le dernier acte (en faveur des cadets) de cette douloureuse succession.

Jean-François I de Kerchove et son épouse Anne-Isabelle Lanchals ont au total huit enfants:

XIa. BARBERINE de Kerchove (°1699)

Née à Gand le 10 janvier 1699, soit neuf mois après le mariage de Jean-François et d'Anne-Isabelle Lanchals, Barberine est baptisée sous condition seulement trois semaines après sa naissance en l'église St.Michel, ce qui indique que la naissance ne s'est pas très bien passée pour l'enfant comme pour la mère. Son parrain est son oncle Donat Lanchals, baron d'Exaerde et sa marraine est sa grande-tante Barberine della Faille⁴⁶⁸.

Vers ses neuf ans, Barberine est envoyée au cloître de Deinze à Gand, où, parmi les soeurs, figure sa grande tante Marie de Kerchove, toute heureuse de pouvoir la parrainer. Pour ses frais de table, Barberine paye tous les trois mois "sur la main" la somme de 100 florins. Trois ans plus tard, après avoir quitté le cloître, elle y revient mais cette fois-ci, Barberine ne peut rester car elle tombe assez gravement malade, ce qui l'oblige à rentrer à Audenaerde. Cependant, sa maladie ne semble pas empêcher ses parents d'engager M.Scalou qui est chargé d'apprendre à lire et écrire à Barberine et à ses deux frères cadets⁴⁶⁹.

A peine rétablie, elle est envoyée à l'école de Sion, aussi appelée école de Jérusalem à Audenaerde et donc plus proche de La Deuse. En date du 4 juin 1714, Barberine retourne à Gand et figure au cloître des Ursulines. Ce cloître, sis rue de la Chevalerie, est présent depuis peu à Gand et est considéré comme la meilleure école pour filles de la société. Elles y apprennent principalement "la religion chrétienne et les bonnes moeurs, à lire et à écrire en français, à orthographier, par principe l'arithmétique et toutes sortes d'ouvrages propres aux personnes du sexe. La doctrine chrétienne, le flamand et le français s'enseignent dans des classes externes le dimanche uniquement." Notons que les Kerchove instituent chez les Ursulines une rente considérable de 9 £ par an car il est normal que les familles aisées de la ville contribuent financièrement à l'élitisme du cloître⁴⁷⁰.

⁴⁶⁷ SAGK1036

⁴⁶⁸ Registres paroissiaux de St.Michel Sud - Gand

⁴⁶⁹ SAGK914

⁴⁷⁰ SAGK1165, 927. De Potter, Gent van den oudsten tijd tot heden, tome 5.

Régulièrement, Barberine revient à Deince avec toujours le même air. L'indique cet extrait d'une lettre de son oncle; "Je suis ravi que vous soyez contente au cloître et nous sommes nullement en peine d'elle car je suis est très bien où elle est et que sa grande-tante Marie de Kerchove s'en occupe bien. Pour moi, je suis ravi qu'elle soit au couvent, car il était plus que temps que nous enverrions son éventail et des bas à l'occasion"⁴⁷¹.



Portrait de Barberine de Kerchove (1699-1715)

Les bas et l'éventail sont bien placés dans le rapport à ce qu'elle reçoit de son oncle, Mademoiselle de Lanchals de Gand (Madame de Florence). Cette dernière venant à décéder le 14 avril 1716, légue par testament à Barberine et à sa soeur cadette Marie-Caroline une garde robe complète comprenant: "36 chemises, 6 camisoles, 16 stienquerque, 48 mouchoirs, 4 douzaines de toits, 6 douzaines de serviettes, 4 nappes, 12 essuie-mains, 16 paires d'engagettes, 6 paires de bas, 12 bonnets, 6 paires de grands linceuls, 6 paires de petits, 4 coiffeuses de dentelles de joi, 12 coiffeuses de neuf, 4 tabliers de mousseline à deux largeurs, le tout esté comme neuf"⁴⁷².

Richement parée, Barberine fait sensation et attire de beaux et galants partis. Une discrète transaction a lieu par laquelle son frère Engelbert, contraint et forcé par son père, renonce à ses droits féodaux sur le dixième de la seigneurie de la Deuse⁴⁷³. Cet acte du premier mars 1720 concerne la dotation de sa soeur Barberine qui est proche du mariage.

Seulement voilà, alors que tout se prépare en vue d'évènements heureux, Barberine décède soudainement. C'est un choc terrible, surtout pour son père. La création d'un anniversaire à Etichove pour le repos de l'âme de sa bien-aimée Barberine est la seule chose qu'il puisse faire⁴⁷⁴.

Xib FERDINAND Hyppolite Joseph de Kerchove (°1700)

Ferdinand naît à Gand le 18 février 1700 à 5 heures du matin et est baptisé le même jour en l'église St.Martin de Akkerghem avec comme parrain et marraine: Ferdinand-Hyppolite della Faille, seigneur d'Huysse et Marie-Florence Lanchals. Ferdinand meurt en bas-âge⁴⁷⁵.

⁴⁷¹ SAGK 914

⁴⁷² SAGK 1573, écrit de la main d'Anne-Isabelle

⁴⁷³ SAGK 1573

⁴⁷⁴ SAGK 977

⁴⁷⁵ Registres paroissiaux

XIc ENGELBERT Martin Joseph de Kerchove (1701-1748)

auteur de la branche des Barons d'Exaerde, voir plus loin au chapitre VIII

XId JEAN-FRANCOIS II de Kerchove (1702-1756)

auteur de la branche Denterghem, voir plus loin au chapitre IX

XIe JEAN-BAPTISTE Joseph de Kerchove (°1703)

Son père note sur un bout de papier: "l'enfant est nez un moment devant les 1 heures et demi le matin le 7 d'avril 1703, il est baptisé le 17 septembre 1703 le soir à la grande église d'Audenaerde et se nomme Jean-Baptiste Joseph.

Jean-Baptiste décède peu de temps après et est vraisemblablement enterré dans l'église d'Etichove où a lieu la création d'un anniversaire pour le repos de son âme⁴⁷⁶.

XIf CAROLINE Josèphe Françoise de Kerchove (1704-1749), femme de Jérôme Limnander

Née le 21 mai 1704 à sept heures moins le quart du matin⁴⁷⁷, Caroline est la seconde fille de Jean-François et d'Anne-Isabelle Lanchals. Le baptême a lieu le même jour à Ste Walburge avec comme parrain et marraine l'abbé de l'abbaye d'Ename Engelbert de Buyslede et sa tante Marie-Florence Lanchals. Immédiatement après le baptême, Caroline est mise en nourrice chez Marie Merghart. Cette dernière est choisie avec l'aide d'un médecin qui sélectionne celle qui paraît "la plus saine et d'un bon tempérament, avoir bonne couleur et la chair blanche. Elle ne doit être ni grasse, ni maigre. Il faut qu'elle soit gaie, gaillarde, éveillée, jolie, sobre, douce et sans aucune violente passion". Ces exigences impliquent un salaire élevé⁴⁷⁸.

Après avoir fréquenté les cloîtres comme toute fille bien élevée, ses parents lui cherchent un mari au sein de la bonne société gantoise. Cette tâche est sensiblement facilitée lorsque Anne-Isabelle hérite des biens Lanchals vers la fin 1728, car avec cet agrandissement de la fortune familiale les enchères peuvent être bien plus profitables. De nombreux prétendants, très désintéressés, accourent pour obtenir la main de ce beau parti et c'est finalement Jérôme-Olivier Limnander, seigneur de Ter Werf, qui l'emporte. Sans doute, le fait que le père Limnander habite presque en face de Marie-Jeanne, la douairière de Kerchove, y est aussi pour quelque chose. Caroline de Kerchove et Jérôme-Olivier Limnander se marient civilement à Gand le 19 et religieusement le 23 novembre 1728⁴⁷⁹.

Jean-François de Kerchove est à ce moment dans une telle euphorie qu'il donne à sa fille, comme dot et en avancement de son héritage, le tiers de la seigneurie de Wulfsberghe à Anseghem qu'il tient de son oncle Jean et correspondant au bien dénommé "het Meulenhof" avec bâtiments d'une valeur rondelette de 1.800 £⁴⁸⁰ et un autre bien à Anseghem dénommé "Ter Moten" d'une valeur de 1.600 £. Cela fait un total de 70 ha, soit 1/3 des biens de Jean-François, ce qui est quand même beaucoup. En plus, pour la maison elle reçoit en dot un lit

⁴⁷⁶ SAGK 914,977

⁴⁷⁷ Gaillard, Bruges et le franc, p.412. Etat civil d'Audenaerde.

⁴⁷⁸ SAGK 927

⁴⁷⁹ Gaillard, Bruges et le Franc. Les quartiers de Jérôme : Limnander-Hauwe-Bundele-Wilde-Rekenaere-Witte-Linden-Doedens

⁴⁸⁰ SAGK 1166

d'ange bleu, avec matelas, 12 chaises garnies de bleu, un tapis et des grands draps de lits, serviettes, nappes, etc...⁴⁸¹.

Si de prime abord on est étonné de la prodigalité de la part de Jean-François pour sa fille Caroline, on la comprend mieux à la lecture de l'impressionnant état de biens de Jérôme-Olivier à sa mort bien des années plus tard. Parfaitement relié, il fait environ trente centimètres d'épaisseur et abonde en biens mobiliers et immobiliers.

Les Limnander sont originaires d'Alost où ils comptent de nombreux échevins jusqu'à ce que l'un d'eux devienne avocat au conseil de Flandre à Gand et fiscal de la cour spirituelle de l'évêché. Ces fonctions lucratives permirent leur annoblissement en 1683 par l'Empereur Charles II. Le second fils de ce brillant personnage fut seigneur de Zulte et eût la bonne idée d'épouser Jeanne-Marie de Rekenaere qui était fort bien dans ses papiers. Ils eurent plusieurs enfants dont un seul aura une descendance, il s'agit de Jérôme-Olivier Limnander, l'époux de Caroline de Kerchove.

Lors de son mariage, Jérôme-Olivier est orphelin de mère. Ne pouvant encore s'intituler seigneur de Zulte, il prend le titre de seigneur de Ter Werf du nom d'un bien qui lui vient de son grand-père Ignace de Rekenaer, avocat au conseil de Flandres⁴⁸².

Après les décès des parents Kerchove, Jérôme dit "Ter Werf" se mêle discrètement à la bagarre qui oppose ses beaux-frères Engelbert et Gérard. Certes il n'a droit qu'au quart des biens allodiaux de plusieurs successions, mais comme ces biens sont loin d'être dérisoires il reste attentif à l'évolution des transactions et va jusqu'à exiger qu'il soit fait un état de biens pertinent de la mortuaire de Anne-Isabelle Lanchals fin août 1735. Ter Werf n'échappe pas à un des nombreux procès qui caractérisent ces successions. Engelbert de Kerchove le poursuit concernant les biens qu'il a obtenus lors de son mariage. Il s'agit des biens à Anzeghem et le tiers de la seigneurie de Wulfskerke qui sont des biens féodaux et doivent donc revenir à Engelbert. Les deux s'accordent : Ter Werf cède les terres d'Anzeghem à Engelbert et retire ses prétentions à la succession de Marie-Jeanne della Faille par contrat passé le 28 avril 1735. En contre-partie, Engelbert assure le paiement de la dot qui semble-t-il, n'a pas été rigoureusement effectué par le baron d'Exaerde⁴⁸³.

Tous les documents portant sa signature sont accompagnés d'une réserve quelconque, souvent concernant les intérêts qui lui sont redevables entre la période de décès et la signature d'un accord successoral ou comme par exemple sur le bas d'un document de 1751 Limnander ajoute: "alles sonder prejuditie van erreur in mijn regard"⁴⁸⁴.

En 1742, c'est le père de Jérôme qui décède ce qui lui permet d'hériter de la très belle seigneurie de Zulte comprenant le château entouré de douves, nederhof, stallingen, etc et des terres, pour environ 45 hectares, réparties sur Zulte, Sint Baafs-Vijve, Anzeghem et Peteghem. En plus il possède les seigneuries plus petites de Ter Heede, Ter Haeghen et Ter Sluipen également situées à Zulte et la seigneurie Te Walle à Leupeghem.

Pour compléter ses avoirs à Zulte il achète avec sa femme la seigneurie "de Pontaert" et surtout "Ten Dijcke" avec le château abandonné, basse cour, etc, achetée à une tante non

⁴⁸¹ SAGK 977

⁴⁸² Nobiliaire de Gand par Van Hoorebeke: généalogie Limnander

⁴⁸³ SAGK 986,1612,997

⁴⁸⁴ SAGK 1010,1192



ndre avec une autre

**Portrait de Marie-Caroline de Kerchove et de son époux Jérôme-Olivier Limnander
(1704-1749) (1697-1768)**

Son volumineux état de biens mentionne quelques centaines d'hectares dont pas moins de 462 morceaux de terres provenant de sa mère Rekenaere, mais le plus impressionnant sont les maisons qu'il possède à Gand: Il y a la superbe résidence princière "Hof van Exarde" qui malgré son nom n'a semble-t-il rien à voir avec les seigneurs d'Exaerde, située Onderberghen en face des frères convertis et entièrement entourée de rues. Plusieurs hôtels de maître avec porte cochère dans la Keizersdreef, au Vlaschmarkt et au Santberg et une douzaine d'autres maisons de moindre importance⁴⁸⁵.

Caroline décède à Gand à l'âge de 44 ans, le 17 avril 1749, et est enterrée à Olsene auprès de sa mère. Son obiit montre qu'elle portait un écartelé des armes Kerchove et Lanchals tout comme ses frères cadets. Son mari décède près de vingt ans plus tard, le 12 Juin 1768 à Gand⁴⁸⁶. La procession solennelle se fait le lendemain au soir, ensuite Jérôme est enterré dans le caveau de famille chez les dominicains, auprès de ses parents et de ses 7 enfants morts avant lui.

Caroline a donné pas moins de 13 enfants à Jérôme dont seuls 6 atteindront la majorité. Le fils aîné, Joseph Limnander, reprend les principales seigneuries de Zulte et laisse une descendance du même nom, éteinte au début du siècle. Le second fils, Gérard Limnander, Seigneur de Nieuwenhove, a encore actuellement de la descendance masculine du même nom, résidant en Colombie.

XI^e MARGUERITE Françoise de Kerchove (°1707)

⁴⁸⁵ S.A.G. Fonds Maertens de Noordhout, inv.78/4 N°381 et 382

⁴⁸⁶ Manuscrit généalogique Limnander, en possession de M.Louis Holvoet

Le registre paroissial des naissances à Audenaerde nous révèle que “Le 31 octobre 1707, moi, Jean-François vander Vynckt, ai baptisé Marguerite Françoise, fille de noble seigneur Jean-François “De kerckove” , seigneur d’Etichove, Ladeuse, etc. et de demoiselle Anne-Isabelle Lanchals son épouse, née hiér au soir à huit heures et demi, témoins noble seigneur Arthus Joseph Hyacinth van Pottelsberghe, seigneur d’Herleghem etc et demoiselle Aurélie Albertine Anne Lanchals en remplacement de demoiselle Marguerite Françoise de Hangouart, baronne d’Exaerde.” C’est la seule mention que nous lui connaissons.

XIh GERARD Ferdinand Joseph de Kerchove (1709-1763)

auteur des Ousselghem et des Exaerde actuels, voir plus loin au chapitre X.

CHAPITRE VIII

Branche des Barons d'Exaerde

XIc ENGELBERT Martin Joseph de Kerchove (1701-1748), baron d'Exaerde, seigneur de la Deuse, Etichove, Audegoede, Overacker, Belleghem,...

Engelbert ou Ange-Albert est né à Gand et est baptisé en l'église St.Martin le 3 février 1701. Il est tenu sur les fonts par Engelbert della Faille et Aurélie Lanchals⁴⁸⁷. Passées ses premières années, Engelbert apprend à lire et à écrire à domicile, en même temps que son petit frère Jean-François auprès du précepteur engagé pour sa soeur Barberine, M.Scalou. L'année suivante, Engelbert communément appelé "broer" va à l'école chez le curé d'Etichove⁴⁸⁸.

Toute la jeunesse d'Engelbert se passe dans l'ombre de son père. Presque aucun document ne le mentionne si ce n'est concernant son désistement de certains droit féodaux. D'abord au bénéfice de sa soeur aînée Barberine: le dixième de la Deuse, puis de sa soeur cadette Caroline: les belles terres d'Anzeghem. Cela n'est pas fait pour créer des liens filiaux et on peut imaginer Engelbert citer cette phrase du Prince de Ligne; "Mon père ne m'aimait pas, je ne sais pourquoi car nous ne nous connaissions point. Ce n'était pas la mode d'être bon père ni bon mari". Ce n'est qu'à partir de son mariage rapidement suivi du décès de son père, soit lorsque les trois quarts de sa vie seront passés, qu'Engelbert laissera un profond sillon dans l'histoire de la famille.

A 32 ans, il peut offrir une superbe corbeille de mariée à sa fiancée. Engelbert fait un mariage financièrement très attrayant avec une jeune et riche orpheline de 20 ans : Marie-Elisabeth-Baldine de Zinzerling. Le mariage civil a lieu à Gand le 8 janvier 1733 devant les notaires Pieter de Scheemaecker et François van Lancker. Engelbert est assisté de son père et de sa mère. Sa femme Elisabeth de Zinzerling est encore mineure et donc assistée de ses tuteurs Ignace de la Tour-Taxis, seigneur de Baleghem et Joannes Blomme, nommés par testament. Le mariage civil se fait selon la coutume avec la permission de Notre Mère la Sainte Eglise. La célébration religieuse a lieu le 10 en l'église St.Michel-Sud en présence de la mère du marié, Anne-Isabelle Lanchals et de Madame de Kerchove comme témoins⁴⁸⁹.

Elisabeth de Zinzerling est la fille de feu François-Adolphe, baron de Zinzerling, envoyé plénipotentiaire de Sa Majesté Royale et Impériale Charles VI auprès des Provinces-Unies (Pays-Bas) qui avait connu les Pays-Bas autrichiens en 1709 lorsqu'il y représentait le roi d'Espagne Charles III. Sa mère, Cornélie Coetenburgh, originaire d'Alkmaar en Hollande, avait épousé en secondes noces Valentin Stauthals, baron de Blechem, qui avait fait fortune aux Indes Orientales. Cornélie décéda à Gand trois ans avant le mariage de sa fille et par testament, elle avait demandé que ses argenteries et bijoux soient vendus et convertis en rentes au profit de ses 4 enfants. Elisabeth profite de cette vente pour reprendre de nombreuses argenteries, mais, pour faire quand même belle figure, elle vend quelques bijoux dont le superbe diadème que sa mère a reçu du comte de Feirm. Même si Elisabeth ne peut hériter que du quart de l'héritage allodial, celui-ci représente quand-même une trentaine de maisons, dont 15 à Amsterdam, de nombreuses terres en Hollande du Nord, sans compter les rentes et obligations.

⁴⁸⁷ Registres paroissiaux.

⁴⁸⁸ SAGK 927

⁴⁸⁹ SAGK981, registres paroissiaux

Comme Engelbert n'a pas encore de biens, ses parents consentent à diminuer l'énorme différence financière des époux en lui donnant plusieurs biens immobiliers ainsi que de l'argenterie et des meubles⁴⁹⁰.

Quelques mois après le mariage d'Engelbert, son père vient à décéder et dès cet instant, Engelbert dévoile au grand jour un caractère jaloux et opiniâtre. Malgré les souhaits de feu son père, il met en avant ses droits légitimes. Ainsi, il entre en procès avec son beau-frère Jérôme Limnander. Engelbert ne veut rien entendre du contrat de mariage de Jérôme avec sa soeur Caroline qui accorde le "goed Ter Moten" à Anseghem et le tiers de la seigneurie de Wulfskerke que Jean-François tenait de son oncle Jean. C'est Engelbert l'hoir féodal et c'est un fief, donc il doit lui revenir. Finalement, il est suggéré que Limnander abandonne ses prétentions sur la mortuaire des parents Kerchove moyennant le paiement de la dot de son épouse⁴⁹¹.

Si le père d'Engelbert n'est plus là pour l'empêcher d'agir de la sorte, sa mère ne peut apprécier cette attitude déshonorante vis-à-vis de son regretté mari. Engelbert n'en fait qu'à sa tête et pour bien montrer son dédain, il consulte l'avocat Meys pour savoir si le douaire de sa mère, établi par contrat anténuptial, impliquait qu'elle jouisse également de sa résidence au château de la Deuse. Meys établit que le château fait partie de la seigneurie de la Deuse et est donc un bien féodal qui est dévolu à Engelbert. Seul ce qu'il contient est allodial et doit être remboursé à l'usufruitière et aux autres héritiers. Aussitôt, Engelbert envoie un "papier timbré" à sa mère pour lui signaler qu'il est décidé à vivre dans son château et qu'elle doit déménager. Comme il s'y trouve encore des meubles, matériel de maison, bestiaux et autres effets appartenant à sa mère et à la communauté des héritiers, il demande que ceux-ci soient enlevés endéans les 8 jours à moins que les héritiers ne préfèrent qu'il soit procédé à une vente publique. Si il y a atermolement, il reléguera tous les objets dans une chambre du château et les bestiaux seront placés dans un enclos pour être vendus. Il signe le document "Engelbert de Kerchove d'Exaerde", ce qui soit dit en passant est à notre connaissance la première fois que ce nom est écrit dans sa forme moderne

Sa mère n'en revient pas. Etre tout bonnement éjectée par son fils ne peut être une agréable surprise. Bon gré mal gré, un accord est signé entre Engelbert et elle, qui consent à ce que son fils aîné dispose du château de la Deuse en échange de certains revenus compensatoires⁴⁹².

La même année, l'ancien château d'Exaerde en ruine depuis quelques dizaines d'années est définitivement démonté. Il avait subi plusieurs ravages, surtout au début du siècle lors de la présence de soldats. Les pierres serviront pour la construction des fermes avoisinantes. Seule la bergerie subsiste encore actuellement⁴⁹³.

Désormais, Engelbert et sa femme habitent en été au château de la Deuse et en hiver à Gand, contrairement aux parents qui résidaient souvent à Audenaerde. A partir de 1735, Engelbert habite une belle maison près du cimetière St.Michel qu'il loue à son cousin germain Emmanuel-Philippe de Brune, Chevalier de Malte. Mais la maison ne semble pas lui convenir car après y avoir vécu à peine un an, il résilie le contrat de location. Le couple cherche à

⁴⁹⁰ SAGK 263 et 977 . François Adolphe est le fils de Josse Adolphe de Zinzerling, conseiller du Prince Evêque de Constance, et de Marguerite de Sandholserin. Il épouse Cornélie de Coetenburgh, fille de Renier et Baldine Fonteyn. Les héritiers de Cornélie sont les trois enfants Zinzerling: Elisabeth, Jean-François et Renier ainsi que Jean-François Stauthals.

⁴⁹¹ SAGK 997

⁴⁹² SAGK 996, 1173 en date du 20 juin 1734

⁴⁹³ Geschiedenis van Exaerde



Depuis quelques temps
du prix de la location
qu'il signera le bail pour
son prend fin le 31 août

Eglise d'Eksaarde : crucifix aux armes Kerchove et Zinzerling - détail

Depuis la clôture de la succession de son père, Engelbert a acheté une belle maison au coin de la Zonnestraat et du Korte Meir près du Kouter ainsi que la maison plus petite d'à côté appelée "den groenen lantaerne" ou "ten voorhoofde". Ces maisons décorées d'un certain nombre d'oeuvres d'art ont été achetées à Pierre Albert Colins, seigneur de Ter Meeren et à sa femme Madame Gabrielle de Zevecoote, fille de Charles et de N.de Broeckhoven le 23 juillet 1739, pour 19.500 florins. A la fin de la vie d'Engelbert, les maisons seront louées respectivement au baron de Nevele et à Jean van Ooteghem. En plus de cet achat, les moyens financiers d'Engelbert lui permettent de s'essayer un peu au commerce et aux affaires. Il finance l'envoi de balles de toile de Brabant et de Brésil à Cadix en Espagne, elles sont chargées sur le bateau français "La Nouvelle Victoire"⁴⁹⁵.

Dès le début de l'hiver de cette même année, les Flandres doivent faire face à un climat particulièrement rigoureux. Le gel dure du 5 janvier au 7 mars 1740. Si à Gand on peut assez bien se protéger du froid, à la campagne les résultats sont catastrophiques. La situation est tellement dramatique qu'Engelbert autorise, sous la supervision de son receveur à Exaerde, Evermodus Michaels, la distribution de céréales, surtout du blé et de l'orge. Au regard de la rareté et de la cherté des céréales, c'est fort honorable de sa part, ce qui ne l'empêche pas de s'en plaindre.

Par une lettre écrite de sa main en flamand, on apprend qu'il a perdu beaucoup d'argent à cause des misères et que pendant deux ans, il lui a été impossible de louer une maison de ville ce qu'il impute à une volonté surnaturelle "contre la force de Dieu, il n'y a pas de résistance.

⁴⁹⁴ SAGK 989,1191, 990,1168

⁴⁹⁵ SAGK 1080, 1200, le bateau est parti en septembre 1739. Voir aussi Gent van den oudsten tijd tot heden, par F.De Potter, tome 5

Si nous avons la patience de surmonter nos croix. Je recommande à mon valet de surveiller ma maison, surtout contre le feu⁴⁹⁶.

A la mort de sa mère, a lieu le fameux grand partage dont il a déjà été question et où une fois de plus, toute sa défense est basée sur son droit féodal, contre la décision de sa mère de donner un tiers de ses biens à son frère cadet Gérard. Les années qui suivent ne sont que disputes et réconciliations. Ce n'est qu'à la mort d'Engelbert que sa veuve va mettre un terme à cette "affaire".

Même si Engelbert a dû, bon gré mal gré, céder de nombreux biens à ses frères, il lui reste néanmoins de magnifiques étendues de terres. Il y a d'abord les biens de sa mère: la baronnie d'Exaerde, d'une superficie d'environ 100 hectares, avec le château en ruine et les fermes, terres et drèves arborées y attenant. Il y exerce la haute, moyenne et basse justice et bénéficie de plusieurs rentes seigneuriales. En contrepartie, Engelbert doit à son suzerain un ducat (rudder) d'or par an. 50 autres hectares à Exaerde parmi lesquels la seigneurie d'Overmaelszake, plusieurs maisons et moulins à vent ou à eau. A Olsene, il possède des seigneuries sous forme de non moins intéressantes rentes comme celles de la paroisse d'Olsene, de Hautstraete, Ter Craeyen, Van den Broucke, Ten Broucke, les seigneuries de Geluebroeck de 70 hectares à Geluwe et d'autres terres encore provenant de la succession de sa mère, soit un total d'environ 300 hectares.

Il faut ajouter près de 200 hectares venant de son père avec comme fleuron les seigneuries d'Etichove et de La Deuse avec son château. L'ensemble se grossit encore de la succession de son oncle Ferdinand comprenant les seigneuries d'Audenacker, Belleghem, Gracht, Overacker, Allewijacker, de la maison de plaisance "de Meere" à Eke, etc. ainsi que de quelques acquisitions personnelles. La superficie totale de ces terres avoisine donc les 800 hectares. Pour une meilleure appréciation de ces biens, il faut tenir compte des nombreuses rentes d'Engelbert et de ses nombreuses maisons aux Pays-Bas et à Gand, comme la magnifique maison avec dépendances située au coin de la Zonnestraat et du Paardekouter. Engelbert a ainsi réuni un magnifique patrimoine mobilier et immobilier, surtout si l'on tient compte du peu de terres disponibles. A cette époque, la majorité des terres de Flandres appartiennent à l'église et au Comte de Flandres⁴⁹⁷.

En mai 1741, la Cour, par ordre de Son Altesse Sérénissime, convoque les trois ordres de la province pour leur faire entendre les désirs de Sa Majesté. Les nobles y sont donc convoqués par une lettre auriculaire de la cour et à son grand déplaisir, Engelbert n'en a pas reçu contrairement à ses droits. Immédiatement, il entame les démarches nécessaires et envoie une requête avec pièces jointes tendant à obtenir la confirmation et continuation du titre de baron d'Exaerde au conseil suprême des Pays-Bas à Vienne et demande que la circulaire lui soit envoyée.

En juillet, le héraut d'armes ordinaire de S.M. la Reine de Hongrie lui envoie un reçu et entame la procédure habituelle. Engelbert ne tient pas à faire traîner les choses et trouve un important appui en la personne du vicomte de Patin, régent du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne. Dans le passé la carrière du vicomte avait été aidée par l'entremise des Zinzerling, il est donc fort heureux de pouvoir rendre la pareille à la baronne d'Exaerde née Zinzerling. Le vicomte de Patin envoie une lettre le 22 novembre 1741 à Engelbert, indiquant qu'il a effectivement le droit d'obtenir les patentes demandées, "la patente accordée n'est pas une nouvelle création de baron. Au contraire, c'est une rétrogradation qui fait que la première

⁴⁹⁶ SAGK 990, histoire d'Exaerde, SAGK1165

⁴⁹⁷ SAGK 1076,1080

patente obtenue du Roy d'Espagne, (par Maximilien Lanchals en 1645) le baron d'Exaerde conserve son ancienneté de baron et sa préséance sur les barons titrés postérieurement. On a fait grâce du droit de rétrogradation et je crois qu'on pourra faire en sorte que tout puisse être expédié par un décret et ainsi épargner les droits d'une patente." Engelbert ne paye effectivement que les petits droits soit 1659 florins d'Allemagne en avril 1742 et, finalement, reçoit les lettres patentes datées du 5 mai 1742 et signées par le surintendant Bervoet, et les conseillers, le baron de Fonseca et J.Cazier⁴⁹⁸.

Une autre personne qui a aidé Engelbert dans l'obtention de ces lettres patentes est son beau-frère "Monsieur le chevalier de Zinzerling". Quelques années plus tard, la baronne d'Exaerde aura l'occasion de l'aider lui et sa famille à la recherche d'un refuge après certains démêlés avec le comte Harrach. Grâce au soutien de la baronne d'Exaerde, en 1747, les Zinzerling s'installent à Gand au Nederpolder et construisent une maison de campagne dénommée "het goed Ten Boeckel" à Langerbrugge. Par le plus grand des hasards, ce château sera habité 50 ans plus tard par Sabine de Kerchove de Denterghem, épouse de François de Bay⁴⁹⁹.

En 1744, Louis XV en personne avait pris le commandement d'une grande armée afin d'envahir la Flandre. Gand est prise le 25 juillet 1745. "Pendant les quatre années que dura l'occupation de notre ville par les Français, il ne se passait pas de semaines sans que la ville de Gand ne fut soumise à l'une ou l'autre réquisition forcée ce qui signifie la ruine de nombreux habitants". Engelbert doit lui aussi puiser dans ses biens pour satisfaire l'appétit français. Après avoir dû se débarrasser de ses liquidités, il commence les coupes de ses bois qui, s'il s'agit de grands chênes, ont bien plus de valeur que les terres qui les ont vu pousser. A son grand mécontentement, il apprend que certains de ses bois sont dégradés et qu'ils ne rapporteront pas le montant escompté. Furieux, il fait publier après la grand-messe du 10 septembre 1746 un document déclarant qu'il donne une prime à ceux qui dénonceront les voleurs de bois et les coupeurs d'arbres qui ravagent ses plantations d'Exaerde. Le nom du dénonciateur restera secret⁵⁰⁰. Par ailleurs, il est malheureusement obligé d'emprunter de l'argent afin de satisfaire les envahisseurs.

Ce mauvais coup, à moins que ce ne soit la misère et son cortège d'épidémies engendrées par les Français, mettent considérablement à mal l'état de santé d'Engelbert. Surtout au début 1748, on craint pour sa vie comme il appert de cette lettre du 19 février adressée à Elisabeth par son demi frère le baron de Blechem: "Suivant votre volonté, je vais dire trois messes en l'honneur des trois rois...j'espère que votre dévotion fera son effet et que par l'intercession de ces rois mon frère d'Exaerde (Engelbert) récupérera sa santé dont je serai charmé d'apprendre de bonnes nouvelles⁵⁰¹". Hélas elles seront bien mauvaises car Engelbert décède à Gand le 21 février 1748, puis est transporté à Etichove pour y être enterré. Ce malheur est quelque peu

⁴⁹⁸ SAGK1022,1021. Le vicomte Charles Philippe de Patin, seigneur de Langemarck, Terbeke, Burgcoutere, conseiller au grand conseil de Malines, ambassadeur pour l'archiduchesse gouvernante Marie-Elisabeth au congrès de Soissons en 1728, membre du conseil privé de Charles VI (1729), régent du conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne (1733), créé Vicomte le 5 décembre 1735. Il a épousé Thérèse du Bois, des seigneurs de Leyzele. Son fils Léopold Joseph de Patin épouse Jeanne Philippe de Heems, belle-soeur d'Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem

⁴⁹⁹ La maison des Zinzerling à Gand est anciennement "de loove van portugal" et "de sterre" transformée en une maison, reconstruite par leurs soins en 1763 et égayée par de magnifiques peintures de van Rysschoot. Pour le château de Langerbrugge, voir: Vrijmetselaars te gent. Sabine de Kerchove de Denterghem est la petite nièce d'Engelbert.

⁵⁰⁰ SAGK 1033

⁵⁰¹ SAGK 1199

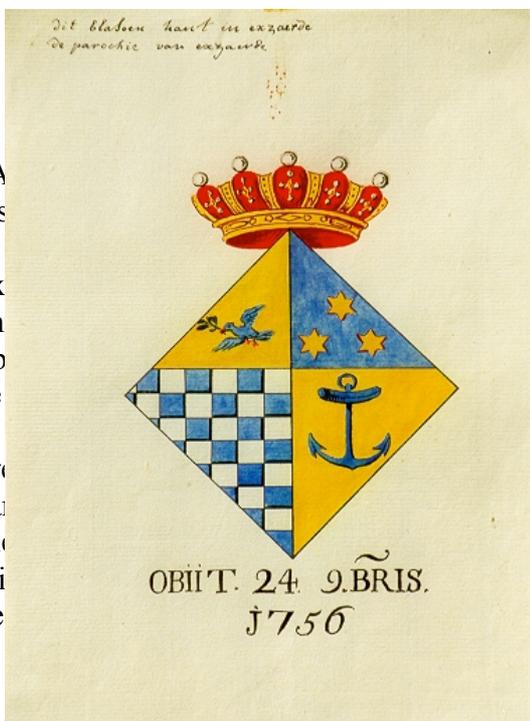
tempéré par le traité de paix d'A... évacuer les Français de Gand. Ces

Il est temps pour la baronne d'Ex... Il y a d'une part le remboursemen... part, la liquidation des innombrab... cousins. Pour y faire face, elle se... ventes concernent une ferme de... venant de la succession de sa mère... Meire à Eecke avec ses 30 hecta... venant de la succession de l'oncle... de ses enfants, d'un quart des bi... huitième. Ces succession mineure

Depuis la mort de son mari, la... entre Elisabeth et son beau-frère... Blechem augmente. Ce dernier est devenu sa... personne de confiance qui a l'amabilité de lui... répondre par de bons conseils. A l'occasion, elle... l'aide à promouvoir sa carrière auprès de ses... supérieurs: "J'ai bien reçu cher soeur, le thé que... vous avez eue le bonté de m'envoyer. Le général... le trouve si bon qu'il me prie de lui en faire venir... neuf livres de thé noir et trois de thé vert que je... vous supplie de m'envoyer en boîtes séparés de... trois à trois...". Le thé est une denrée encore bien... rare, ayant la réputation de soigner à peu près... tous les maux.

La douairière d'Exaerde délaisse la propriété... d'Etichove et s'installe dans une "schoon huys"
sur 50 ares à Exaerde. Elle y jouit de la... compagnie de l'abbé Hellyn qui l'aide dans ses... dernières années. En plus de son édification... religieuse, l'abbé lui apporte ses services de... conseiller et de secrétaire. Elisabeth écrit son... testament qui ne sera ouvert qu'au lendemain de... sa mort huit ans plus tard. A la fin de sa vie, elle ne se déplace plus et tombe malade. Son... médecin, le docteur Muller, ne peut ou ne sait rien faire. On lui livre la "gendsche gazette et... des maendbouckxkens", pour la distraire encore un peu, mais elle sait que c'est fini. Sur son... lit de mort, elle fait ses adieux à son cocher, sa camériste, son domestique, sans oublier le... prêtre Hellyn qui résida chez elle pour ses derniers jours, puis se fait confesser par le père... Borquelmans. Finalement, la baronne d'Exaerde expire le 24 novembre 1756⁵⁰³.

Par son testament on apprend qu'elle désire être veillée deux jours par les pères récollets et être enterrée à Exaerde. Elle demande aussi que 12 sacs de blé soient distribués aux pauvres à Exaerde, Olsene et Etichove, le paiement d'un an de gages à ses serviteurs, une messe



e année et qui fait... ière eux.

es de feu son mari... ançaise et d'autres... ses beaux-frères et... sieurs années. Les... iens en indivision, (on de plaisance) de... bien à Worteghem... elle hérite au nom... rling, majoré d'un

⁵⁰² SAGK 1192, 1182, 1173

⁵⁰³ SAGK 1177

Portrait de Jean-François
(°1733-?)



50

né exécuteur testamentaire, 800 messes

est vendue aux enchères le 17 mars
le plus beau carrosse qui n'a pas trouvé
osse est faite quelques temps plus tard

morts en bas âge.

)

Jean-François est né à Gand le 17 novembre 1733⁵⁰⁵. Nous pensons que c'est ce même Jean-François qui décède en mars 1741 et est enterré à St.Michel⁵⁰⁶.

XIIb ALBERT de Kerchove , baron d'Exaerde,
qui suit après sa soeur Marie

XIIc FRANCOIS Ghislain de Kerchove (°1740)

Troisième enfant d'Engelbert et d'Elisabeth de Zinzerling, François naît à Gand le 19 novembre et est baptisé à l'église St.Nicolas le 21 novembre 1740. Son parrain est François, baron de Zinzerling et sa marraine Elisabeth de Reyneghom, baronne de Zinzerling. François décède étant encore enfant⁵⁰⁷.

XIId MARIE Charlotte Adrienne Ghislaine de Kerchove (1743-1801), femme de Charles Piers

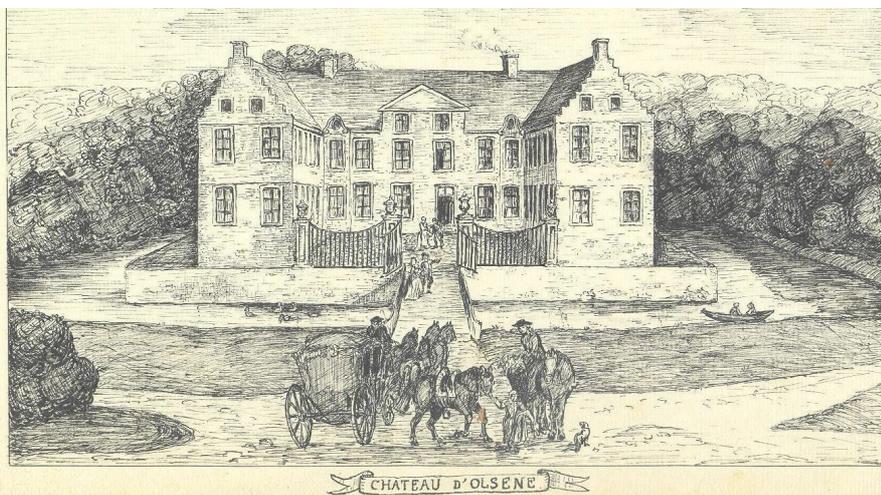
⁵⁰⁴ SAGK 1041. Bibliographie Gantoise par Ferdinand Verhaeghen Gand 1861.

⁵⁰⁵ Généalogie Kerchove

⁵⁰⁶ Registres paroissiaux

⁵⁰⁷ Registres paroissiaux

Marie
de Gand
Marie-
Ter Ke



Marie
tutelle
divers
et pour

ilde et St.Nicolas
mais sa marraine
rguerite Piers de

de de Vyvere afin d'étudier les dernières oeuvres de Rameau, devenues célèbres. Puis elle entre en pension au cloître des Ursulines, où elle apprend à lire et à écrire. Rapellons que le cloître des Ursulines qui se trouve rue de la Chevalerie, est par excellence l'école des jeunes filles de la haute société gantoise. Sa particularité consiste en des études poussées en bonne moeurs, en religion chrétienne et surtout, les cours sont en français qui est la langue courante de cet ordre.

Sous l'impulsion de ses tuteurs, en juillet 1760, Marie quitte les Ursulines et part pour Bruxelles au Berlaymont. Comme c'est un endroit encore plus huppé, elle fait graver un cachet armorié. Elle ne sortira du Berlaymont que pour son mariage.

Son mariage est célébré à Gand et l'heureux élu est son cousin Charles Piers qui est de dix ans son aîné. Les jeunes mariés sont cousins

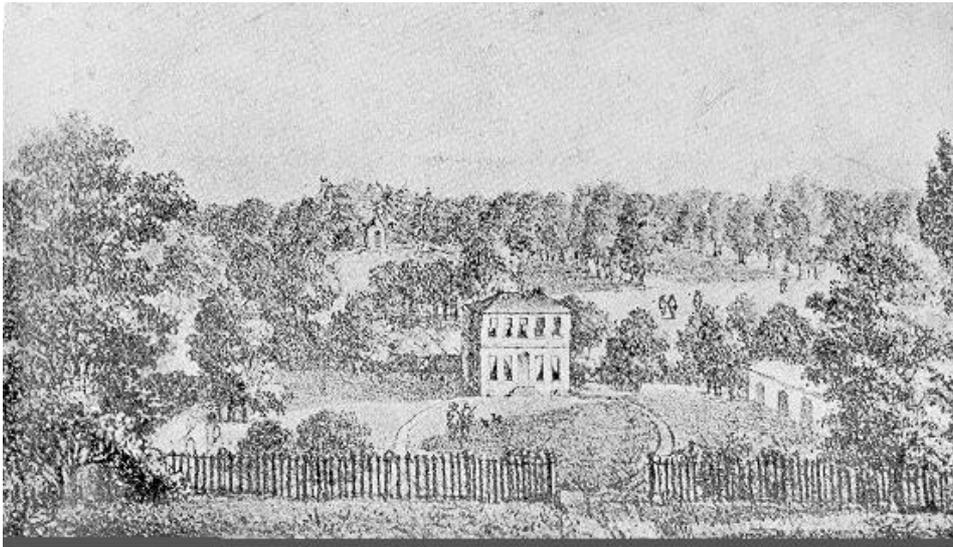
parce que leurs grand-mères respectives, Marguerite et Anne-Isabelle Lanchals, sont soeurs. Le mariage religieux a lieu le 29 décembre 1765 à l'église du couvent d'Oost Eeckloo⁵⁰⁹. Sans doute Marie dut-elle s'affubler d'un tour de cheveux, devenu à la mode deux ans avant son mariage, et des inévitables souliers de cuir de couleur ornés de broderies qui rendaient les pieds attirants, même s'ils restaient invisibles par le port de vertugradins qui conféraient à la mariée beaucoup de majesté. On peut aussi noter que le visage était poudré et qu'il s'ornait de mouches faites de soie noire.

Devenue majeure par son mariage, Marie se met d'accord en 1667 avec son frère Albert pour la succession paternelle. Ce dernier lui attribue 6000 florins, convertis en rentes et terres surtout du

⁵⁰⁸ Registres paroissiaux et SAGK1025.

⁵⁰⁹ SAGK1019,1080

côté d'Olsene⁵¹⁰. Comme d'habitude, les flou juridique aidant, tout ne se déroule pas comme prévu: puisqu'Albert tergiverse, François Piers de Welle lui intente un procès en 1774 pour son procès. Mais le plus tard. Selon les enfants c'est Albert, le sa soeur Marie de



Nieuw kasteel, thans eigendom van Mevrouw weduwe Florent Schuermans.

le le 23 janvier 1795.
plus tard. Selon les
Olsene et la Seigneurie
dernier tient à habiter
rie accepte et se fait
oderne.

Le petit château d'Exaerde au XVIIIe siècle

Le château paraît assez petit extérieurement mais ses dimensions sont faussées par le parfait équilibre de cette demeure. Le couloir central lumineux est recouvert de dalles en marbre noir et blanc formant de jolis motifs. De chaque côté du couloir, se situent deux belles pièces au solide plancher de chêne et au plafond mouluré, toujours bien lumineuses et spacieuses. Ce château est à

l'image du caractère de Marie: pas de prétention mais un doux mélange de simplicité et de raffinement⁵¹².

Ce n'est pas au château que Marie décède mais dans sa maison d'hiver à Gand, le 21 février 1801. La totalité de ses biens est recueillie par son frère Albert, Baron d'Exaerde.

⁵¹⁰ SAGK1173

⁵¹¹ Geschiedenis van Eksaarde

⁵¹² Après la guerre 40-45, il sert de lieu de vacances pour les enfants qui habitent la ville. Laisse à l'abandon, il a failli être rasé mais les propriétaires actuels l'ont remis en état et restauré les magnifiques motifs fin XVIIIème qui se trouvent en haut de la cage d'escalier.

XII ALBERT Désiré Xavier de Kerchove (1736-1802), Baron d'Exaerde, Seigneur d'Etichove, Ladeuse, ...

Albert est le seul fils d'Engelbert à devenir adulte. Né à Gand le 2 octobre 1736, il est baptisé le lendemain à la cathédrale St.Bavon⁵¹³. Albert n'a que 11 ans lors du décès de son père et est mis sous la tutelle de son oncle le baron de Blechem. Jusqu'à cette époque, la jeunesse d'Albert se passe sous les meilleurs auspices comme en témoigne cette lettre de février 1749, écrite par Jean-Baptiste Dujardin d'Anvers à (l'abbé) Jean-Baptiste Hellyn de Gand: "Albert me donne beaucoup de contentement, il s'accommode parfaitement des lois de ce couvent et fait de son mieux pour ses études, ce qui est le fruit de sa première communion", mais cette bonne nature d'Albert ne sera que de courte durée, car le moins que l'on puisse dire, est qu'il se montre de moins en moins assidu dans ses études.

Dans une autre lettre émanant du principal du collège de Lille on lit; "j'aurais souhaité Madame (la baronne d'Exaerde) d'avoir été plus utile à Monsieur votre fils. Je me suis pris de toutes les façons, j'espère qu'il me rendra un jour justice".

Suite à sa mauvaise conduite, Albert est envoyé en 1755 en pénitence à Reims chez Mme Leleu. Cette dernière, pleine de compassion pour le puni, écrit au tuteur d'Albert, et plaide avec insistance pour le malheureux. Apparemment sans succès puisqu'Albert y est encore en janvier 1756. Cette approche éducative assez rude ne porte pas les fruits escomptés puisque la même année, son oncle et tuteur le baron de Blechem, envoie la lettre suivante à la baronne d'Exaerde; "Je suis des plus sensibles, cher soeur, au désagrément que vous cause votre fils. Je n'ai pas vu de plus forte jeunesse que la sienne. Encore s'il profite quelque chose par la dépense qu'il fait, vous auriez quelque consolation. Il faut prendre garde qu'il ne fasse de droite ou de gauche une sottise irréparable⁵¹⁴".

Ne sachant que faire, Blechem envoie Albert à l'Académie de Bruxelles⁵¹⁵. L'idée semble bonne mais une nouvelle donnée va perturber son éducation. Albert qui a 20 ans et étudie à l'Académie, perd sa mère. Bien qu'il soit orphelin et mineur, il est tout de même baron d'Exaerde, ce qui lui confère certains droits. Les deux nouveaux tuteurs sont à peine nommés qu'Albert les importune de demandes d'argent sous l'un ou l'autre prétexte. Il demande aussi de sortir de l'Académie Royale de Bruxelles, ce qui lui est refusé. Puisque cela ne se passe pas comme il l'entend, en septembre 1757, Albert se rend sans l'accord du directeur de l'Académie de Bruxelles, Mr.Weynders, à Etichove pour y prendre "ses vacances". Un an après le décès de sa mère, il s'estime majeur et trouve la présence des tuteurs totalement inutile.

Les tuteurs sont à bout. Ils savent trop bien qu'ils ne peuvent plus grand-chose pour Albert. Un accord entre-eux est trouvé pour que ce dernier puisse vivre à Gand dans un délai de 6 mois. On lui accorde 2000 florins par an sur le revenu commun en 1757. Comme il n'a obtenu qu'une partie jugée insuffisante de ce qu'il voulait, Albert demande de partir à Vienne. Dans un dernier sursaut, ses tuteurs lui intimement l'ordre de venir à Gand et d'y rester sous peine de se voir couper les vivres. Après ce baroud d'honneur, les tuteurs ont définitivement abandonné la partie⁵¹⁶.

⁵¹³ Registres paroissiaux de la cathédrale St.Bavon

⁵¹⁴ SAGK 1189, 1165,1169,1199 (un des tuteurs "voogd" d'Albert est son oncle Jérôme Limnander. fonds Piers 841; procès contre Jean-Charles Piers concernant un hofstede sous la seigneurie de Walle)

⁵¹⁵ SAGK1194

⁵¹⁶ SAGK 1019,1080,1168,1194



Tableau des quartiers de Camille de Lens (+ 1801), femme d'Albert de Kerchove, baron d'Exaerde.

ve 1550-1850

ement à son père, il ne doit pas se battre pour son patrimoine et dépense sans compter pour assouvir ses besoins et ses plaisirs.

Il prend à son service un domestique, Pierre de Vilder, achète ses perruques chez Dupondt, ses vêtements chez Sacie et ses chaussures chez Brulée, bref tout va bien. On peut aussi citer un abonnement à la comédie à Bruxelles, l'achat de mobilier, d'argenterie, de livres de musique, etc.

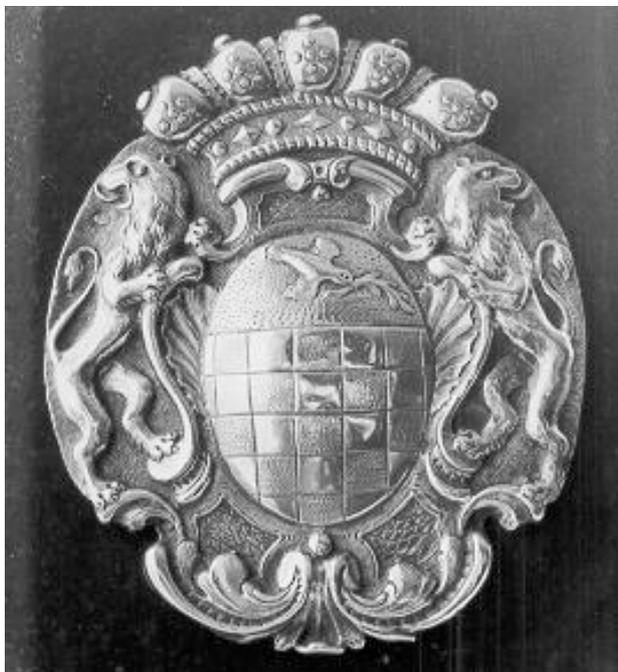
Petite fausse note, à 21 ans, Albert tombe gravement malade dans son appartement de la Veltstraet à Gand appartenant au sieur Aerents. Il fait venir le médecin Somere qui lui prescrit des médicaments et un cellérier le veille durant toute sa maladie. Heureusement, Albert se rétablit et continue sa vie pleine d'agrément ou de "grands malheurs" comme par exemple; "Mon chien cartouche m'ayant quitté aujourd'hui à Deinze au Cerf (l'auberge du Cerf), je vous prie de vous en informer. Peut-etre qu'il sera retourné à Gand. S'il n'y est pas, les gens du Cerf doivent l'avoir enfermé sans le savoir", signé Albert, juillet 1763⁵¹⁷.

Quelques jours avant son vingt cinquième anniversaire, Albert épouse Camille Joséphine Ghislaine de Lens, fille de Nicolas, seigneur d'Oyeghem, Pouques, etc. maréchal héréditaire de Flandre et de Livine de Beer. Fait exceptionnel, le mariage religieux a lieu le 29 septembre 1761, dans la chapelle privée de l'évêque de Gand⁵¹⁸.

Camille de Lens est une femme sans histoire. Sage et pieuse, elle s'adonne à la lecture et s'instruit à l'image des salons parisiens où la femme, bien plus que l'homme, s'essaye à l'art de la conversation. Elle est abonnée au journal encyclopédique et elle est probablement à l'origine d'une fort belle collection de livres. En dehors de ses loisirs, elle se charge aussi de la gestion des dépenses de la maison: achat du beurre, de la houille, du charbon de cuisine, des chandelles, etc. Avec le temps, sa fille aînée Adélaïde l'aidera beaucoup dans cette tâche.

⁵¹⁷ SAGK1143

⁵¹⁸ D'après une généalogie Kerchove, écrite par Jean de Kerchove d'Exaerde vers 1945, Camille de Lens est née à Oyeghem en 1741.



**Médaille en argent massif. (XVIIe siècle)
Probablement portée par le Majord'homme
du baron d'Exaerde**

Camille de Lens, devenue baronne d'Exaerde, est issue d'une ancienne famille de l'Artois et grâce à ses ancêtres du côté maternel, elle va permettre aux Kerchove de s'ajouter un titre ronflant. En 1786, elle obtient par lettres patentes obtenue à Vienne la jouissance du titre de comte du St. Empire pour elle et ses enfants. Cette concession royale décrète que ses descendants des deux sexes "peuvent à juste titre s'inscrire et se qualifier comtes et comtesses du St. Empire et doivent être reconnus décorés de ces titres". Les raisons invoquées font appel à un diplôme obtenu en 1605 à Prague par Georges Basta, ancêtre de Camille de Lens⁵¹⁹. Pourtant, en y regardant de plus près, rien dans le diplôme mentionné ne permet de prétendre à une transmissibilité à l'infini par les femmes. Camille de Lens devait être bien introduite.

Mais revenons à Albert de Kerchove, le membre de la famille qui est de loin le plus à l'image du raffinement du XVIIIème siècle. Jamais le plaisir et l'agrément n'ont été poussés à un tel degré. Albert utilise du sable doré pour sècher ses lettres, "un sizo" avec gaine garnie d'argent, des patins de Hollande et leur garniture⁵²⁰. C'est dans ces petites choses de la vie que le XVIIIème siècle déploya avec le plus d'insouciance sa richesse et mit le plus de soin à son art. "Qui n'a pas vécu avant 1789, n'a pas connu la douceur de vivre" disait Talleyrand, à condition, toutefois, de pouvoir choisir sa classe sociale.

⁵¹⁹ SAGK, Georges Basta, d'origine épirote, Comte de Hust et du comté de Maromorusi, Baron de Trappa, Capitaine Général et Gouverneur de Transsilvanie et Haute Hongrie, qui s'est immortalisé par une suite de victoires éclatantes et de services importants rendus dans différentes guerres et notamment dans la révolte de Transsilvanie, qu'il reconquit à son souverain.

En 1605, il obtient un diplôme de noblesse comportant la clause habituelle "descendants légitimes nés et à naître, de l'un et de l'autre sexe à l'infini". Cette formule classique de la chancellerie impériale signifie tout simplement que toute jeune fille Basta naît comtesse, sans pour autant avoir quelques droit que ce soit de transmissibilité. (L'ordre de la Noblesse, par le Chevalier Xavier de Ghellinck Vaerenwyck)

⁵²⁰ SAGK 1177. Concernant les patins, il subsiste la possibilité qu'ils appartiennent non pas à Albert mais à sa soeur



plus tard par le fils cadet d'Albert le décrivent comme "un homme de la classe moyenne, fin avec ses égaux, doué d'humanité, de bon sens unique, son cœur le suivait dans cette idée malheureuse: je suis pour tout. Ainsi sa franchise et sa fierté lui faisaient beaucoup de mal. C'est la rixe qui oppose le baron d'Exaerde à la princesse de l'occupation de la loge à l'opéra au Kouter. Albert n'a pas du tout sa loge au profit de la princesse, ce qui fait qu'une procédure sans fin se termine qui a la préséance⁵²¹. Nul doute que la rancune des Kerchove.

Cachet de la seigneurie d'Etichove. Le sceau du baron d'Exaerde, les fermages et rentes seigneuriales sont payés après la grand-messe, une fois l'an, à l'auberge de Swaene.

Mais le train de vie d'Albert et surtout le partage des biens de ses parents avec sa soeur ont tôt fait de rendre ses revenus insuffisants. Surtout à partir de 1763, Albert est obligé de vendre de nombreux biens pour payer à sa soeur sa part de la succession. Une impressionnante série de terres part sous le marteau. On y dénombre toutes les terres situées en Flandre Occidentale parmi lesquelles figure un bon hectare à Vlamertinghe, la plus ancienne terre qui se trouvait de temps immémoriaux en mains Kerchove, vendue en 1766. Citons aussi la vente de plusieurs terres achetées par Josse van den Kerchove au 16ième siècle, plusieurs terres à Belleghem et la terre de Petit-Enghien, et biens d'autres encore. Il y a encore la vente d'arbres sur pied, de bétail, de rentes etc. Pour faire taire les mauvaises langues et pour augmenter son terrain de chasse à Etichove, Albert emprunte discrètement à des proches et à la famille de Lens des

sommes importantes pour l'achat de terres et bois à Melden appartenant à François Piers⁵²².

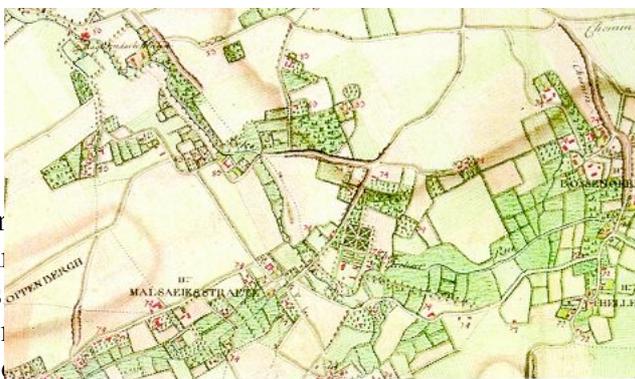
Passés ses petits désagréments financiers, Albert peut songer à nouveau au plaisir et fait raser l'ancien château d'Etichove avec ses murs de plusieurs mètres d'épaisseur pour reconstruire un nouveau château au goût du jour. Le parc aussi est entièrement remanié pour se métamorphoser en un magnifique jardin français dans le goût de Lenôtre. La particularité de ce jardin est qu'Albert y fait dévier une source vers son grand potager au milieu duquel une fontaine fait jaillir l'eau à vingt pieds de hauteur. Jour et nuit l'eau jaillit au moyen d'un robinet placé dans la cuisine et va se perdre dans les larges fossés qui entourent le château, ce que l'on traduirait actuellement par de l'eau courante. Suivant la mode répandue dans la haute société, Albert s'intéresse de près aux végétaux et achète à un Savoyard un "herbarius" ou catalogue de plantes, sur papier hollandais⁵²³.

⁵²¹Piet Lenders; Gent, een stad tussen traditie en verlichting, 1750-1787.

⁵²² SAGK 1183,1171,1192,1168.

⁵²³ Mémoires de François de Kerchove Baron d'Exaerde, et SAGK1143

Albert abandonne aussi
construire une élégante m
année à la fin de l'autom
des spectacles et des bals
animaux ou à l'orientale
plus corsés. Sans doute p



Gand comme représentant de la paroisse St.Martin⁵²⁴

**Les jardins du château de Laduse à Etichove, selon la
carte Ferrarris de la fin du XVIIIe siècle**

Les dernières réjouissances de l'Ancien Régime ont lieu à Gand le 31 juillet 1791 à l'occasion de l'intronisation de l'Empereur Leopold II d'Autriche comme comte de Flandres. Parmi les représentants de la noblesse, Albert est le 24 ième du groupe des nobles de Flandres, présidé par le duc d'Arenberg et d'Arschot, vicomte de Gand, connétable et guidon héréditaire de Flandres. Mais les réjouissances sont fort ternies par la menace grandissante des révolutionnaires français qui viennent d'ordonner l'arrestaion de Louis XVI à Varennes.

Moins de quatre mois plus tard, l'armée révolutionnaire française entre en Belgique et écrase les Autrichiens à la bataille de Fleurus le 26 juin 1794. Après ce désastre, toutes les troupes impériales encore stationnées en Belgique doivent précipitamment quitter le pays. Ainsi, quelques hussards hongrois appartenant à l'armée impériale autrichienne qui sont stationnés près du château de la Deuse à Etichove reçoivent l'ordre de quitter leur campement et de se replier vers le Nord. Albert qui en est informé, est terrorisé à l'idée d'être abandonné aux révolutionnaires français, considérés comme des fous furieux. Pris de panique, le baron d'Exaerde et toute sa famille se décident à quitter Etichove avant même le départ des Hongrois, pour émigrer vers un lieu plus sûr. Les uns en voiture et les autres en charrette, ils prennent la route de l'exil.

Le cadet de famille raconte: "Ce fut pendant ce temps de brigants que l'on vit à minuit monter par des chemins difficiles, une voiture qui contenait une famille entière. Un père, une mère, des enfants, de ces derniers l'un pleurait, l'autre lisait à haute voix les litanies de la vierge. On répondait "Priez pour nous". On entendait sur la route pavée dont on était à deux lieux, de loin en loin des cris d'hommes, des roulements de chariots et de tambours et des coups de fusil que le silence de la nuit rendait distincts et terribles". "Outre les nombreux domestiques destinés au service du maître, l'équipage de quatre chevaux colportait une riche et grande collection de livres qu'il était convenu d'appeler bibliothèque. Le transport de celle-ci coutât bien plus que ce ne valait."

Ils s'arrêtent un bref moment à Tamise pour laisser passer les troupes impériales, puis, croyant que les français se rapprochent dangereusement, repartent vers Lillo puis remontent le Wahal (Waal) jusqu'à Nimègue. Finalement, ils se réfugient à Altona, près de Hambourg, comme bon nombre de nobles français en attendant que la situation se calme.

⁵²⁴ St.Martin à Ekkerghem, Albert en est membre au moins en 1784 et 1785 (vrijmetselaars te gent).

Pendant ce temps, la future Belgique change les lois. En août 1794, le nouveau représentant du peuple oblige les Gantois à payer une contribution gigantesque de 7 millions, à répartir entre le clergé, les nobles et les riches bourgeois. La contribution d'Albert est de 6000 livres⁵²⁵, mais comme il est absent, le conseil municipal dresse une liste des quelque cent cotisés absents pour lesquels il nomme des curateurs, chargés d'en vendre les biens.

Le 8 septembre 1794, Arnould van Dinter, préposé à diverses tâches parmi lesquelles le séquestre des biens des émigrés, résidant à l'évêché de Gand, se rend à la maison du baron d'Exaerde, rue du Poivre N°14, afin d'y séquestrer au profit de la République. Il y trouve Albert t'Kint et Pierre de Meulenaere qui lui montrent l'ordre du procureur Sisjacob, de garder les meubles. A défaut de ne pouvoir enlever les meubles, van Dinter furieux met les scellés et fait un inventaire particulièrement long et détaillé. Citons à ce propos que les 2 berlines et le cabriolet d'Albert sont entièrement peints aux couleurs bleu et or de la famille Kerchove. Les préposés français parviennent néanmoins à faire vendre la maison "een remarquabel groot schoon huys stede en erfenis porte cochère". Jacques Detry, "temmerman en schrijnwerker" s'en porte acquéreur pour la somme de 3000 florins. Les amis d'Albert intentent un procès pour s'opposer à la vente. Le procès est gagné et Detry "se désiste" après remboursement de ses 3000 florins le 1er septembre 1795⁵²⁶.

Le 29 mai 1795, Albert se décide à rentrer mais hésite sur la façon de procéder. "Par eau serait une bonne solution mais il y a des corsaires qui nous font une peur affreuse. Beaucoup d'étrangers ont péri ainsi." Il dicte à sa fille Adélaïde, qui est la secrétaire de la famille, une lettre à l'homme d'affaires des Kerchove, Constantin de Wever, pour qu'il obtienne une attestation de la ville disant qu'ils sont habitants gantois et qu'ils ont dû quitter la dite ville par contrainte et qu'il n'a jamais rien fait contre la République Française.

Début juin, les passeports (attestations) arrivent, avec la demande de de Wever de ne pas trop tarder. Albert fait écrire à Adélaïde la lettre suivante "On ne trouve pas toujours de vaisseaux neutres qui vont en Brabant ou en Hollande. D'une façon ou une autre, nous comptons être rendus chez nous à la fin juillet." Entre-temps, les choses se précipitent, affolé, de Wever envoie une lettre urgente au Baron d'Exaerde; "Ne différez plus votre voyage, soit par terre soit par mer. Nous vous prions de vous rendre ici avant la fin de ce mois. Il est indispensablement nécessaire pour sauver la dîme d'Etichove et le foin des prairies de Melden. Dépêchez-vous, s.v.p. il suffira de vous présenter ici pour prévenir des pertes." Une autre lettre venant de Thienpont et datée du 18 juin incite aussi Albert à rentrer de toute urgence sinon "les biens seront vendus aux enchères comme biens nationaux"⁵²⁷. Mais Albert est fort incommodé par un accès de goutte qui cependant ne devrait pas durer.

Nouveau coup de théâtre, le 17 juin, Charlotte, la seconde fille d'Albert qui n'a que 15 ans, tombe très gravement malade. Elle est atteinte d'une fièvre chaude, inflammatoire et bilieuse, non sans danger pour sa vie. Sa mère est aussi incommodée par les soins incessants qu'elle lui prodigue⁵²⁸. Dans ces conditions, il leur est impossible de rentrer. Le pauvre de Wever apprend par Mme Van Acker que M.le baron serait incommodé. Désespérément, il envoie un nouveau courrier "Votre retour serait apparemment encore reculé, cette nouvelle affligeante m'a mis au désespoir. Je vous prie de m'envoyer une déclaration de votre médecin contenant que M.d'Exaerde est tellement infirme qu'il lui est impossible de se mettre en voyage sans

⁵²⁵ SAGK 1177

⁵²⁶ SAGK1167,1189

⁵²⁷ SAGK1142

⁵²⁸ SAGK1134

risquer sa vie, je tacherai de m'en servir en toute circonstance." Après trois semaines de maladie, Charlotte est convalescente mais d'une faiblesse extrême. Son estomac n'est pas encore débarrassé de la bile qui l'a rendue si malade. Il est à nouveau temps de penser au retour.

C'est tout d'abord Alexandre, le fils aîné qui part le 25 juin en grande hâte pour apporter les attestations des médecins, puis le 29 juin, c'est Albert qui quitte Altona et part avec ses filles Reine, Henriette, Barberine et le domestique Philippe. Ils prennent la "Postwagen" jusqu'en Hollande où ils prendront le "Trekschuyt" (chaloupe tirée à bras d'hommes le long des canaux) et pensent arriver en 8 à 10 jours. Le 30, la baronne d'Exaerde et ses filles Adrienne, Sophie et Charlotte, partent avec le cocher. Ils font la route par terre avec la voiture bien chargée de malles. Le 17 août, ils ne sont qu'à Emerich (près du Rhin) et ne font que de petites étapes car leurs malheurs se succèdent: "Charlotte a encore tout les jours de la fièvre, la voiture s'est cassée, nous avons été arrêtés plusieurs fois faute de chevaux." Fin août ou début septembre, tous se retrouvent enfin à Gand excepté Ferdinand dont on est sans nouvelles.

Les conséquences financières résultant de la Révolution Française sont désastreuses pour le patrimoine familial. Il y a d'une part les confiscations et les demandes de contributions incessantes du régime français, d'autres part l'abolition pure et simple de toutes les rentes féodales. Ainsi privé d'une bonne part de ses ressources, Albert s'accroche à ce qu'il lui reste: ses terres. Mais il n'a plus de liquidités pour vivre comme il le faisait auparavant, même sa belle et riche collection de livres d'histoire naturelle est vendue aux enchères le 15 prairial an IX (4 juin 1801)⁵²⁹ ce qui fait dire à son fils: "Désormais, il doit vivre d'économie: plus d'équipage, de nombreux domestiques, de table abondamment servie et ouverte à tout le monde."

Ce genre de vie ne pouvait convenir longtemps à un couple au caractère aussi généreux: la baronne d'Exaerde décède le 14 août 1801 au château de la Deuse, à cinq heures de l'après-midi. Albert en est tellement affligé que c'est son fils aîné Alexandre qui fait la déclaration du décès de Camille de Lens à l'état-civil. Heureusement pour Albert, ses filles sont encore là pour le consoler de la perte de sa femme. Comme pour couronner son malheur, le 16 brumaire an 11 (7 nov 1802), Albert doit payer une nouvelle contribution de 3.146 francs. Sur la liste des 60 principaux contribuables du département, Albert figure en 7ième position par ordre d'importance⁵³⁰. Cette imposition semble être le coup de grâce pour Albert car il décède deux semaines plus tard, le 18 novembre 1802, à une heure de l'après-midi en son château. Le lendemain il est enterré auprès de sa femme, et sans trop d'ostentation, à Etichove.

Par son testament écrit peu après le décès de sa femme, on apprend que les pauvres bénéficieront de trois sacs de blé convertis en pains, on dira 500 messes, avec anniversaire pour son âme et celle de son épouse. Son exécuteur testamentaire est Camille Thienpont, son filleul, qui reçoit 1000 florins courant pour l'achat d'une paire de chandeliers ou équivalent. Le défunt demande aussi que Jossinne Huysmans, en considération des bons services qu'elle a rendus, reçoive sa vie durant l'usage d'une chambre dans une maison proche de l'église d'Etichove⁵³¹.

⁵²⁹ Bibliographie Gantoise par Ferdinand Verhaeghen Gand 1861

⁵³⁰ Stadsarchief Gent, MA H4I

⁵³¹ SAGK 1145

Sa succession datée du 30 ventôse an 11 (31 mars 1803) commence assez curieusement par l'accord entre les trois héritiers mâles (Alexandre, Ferdinand et François) et Hubert van Hoobroeck, veuf d'Adélaïde de Kerchove, de vivre sous le même toit, au château d'Exaerde, jusqu'à la fin de la succession. L'état de biens montre à quel point l'immense fortune laissée par Engelbert à son fils Albert a fondu. En plus, Albert a contracté des emprunts pour près du tiers de ses biens restants. Ces pertes sont en grande partie à imputer à la Révolution comme il a été dit, mais aussi l'attitude résolument laxiste d'Albert quant à la gestion de ses biens. Petite consolation, Albert, en tant qu'héritier universel de sa soeur, a pu récupérer de nombreux biens de son père à Olsene, Machelen, Anseghem, etc...⁵³². Néanmoins, les restes ne sont pas négligeables: une maison de maître à Gand, le beau château entièrement rénové et modernisé de la Deuse à Etichove, très richement décoré, le château plus petit d'Exaerde, d'autres maisons, fermes, moulins, environ 300 hectares de terres, etc. (le tout grevé d'un tiers pour le remboursement des prêts). Raisonnablement, on peut estimer la valeur de ses biens à un petit 700 millions de nos francs actuels (son père devait en posséder trois fois plus).

Nous connaissons dix enfants à Albert et Camille, dont huit atteignent la majorité.

XIIIa LOUIS Robert François Désiré de Kerchove (1762-1762)

Le premier enfant d'Albert naît le 23 août 1762, vers une heure et quart dans la maison de famille à Gand. Il est baptisé le lendemain par le curé Vandervarent à St.Michel-Sud, avec pour parrain Louis de Beer, baron de Meulebeke et pour marraine sa tante Marie de Kerchove. Il décède dans la même ville trois semaines après sa naissance et est enterré dans la même église le 13 septembre 1762⁵³³.

XIIIb ALEXANDRE Ghislain Marie Désiré de Kerchove (1764-1814), Comte du Saint-Empire, Baron d'Exaerde.

Le second fils d'Albert et de Camille de Lens naît à Gand le 8 mars 1764 vers 9 heures et est baptisé le lendemain à l'église St.Michel-Sud (le curé est J.B Vermeersch), son prénom vient de son parrain, Alexandre de Lens, et sa marraine est sa grande-tante Marie-Anne della Faille, récemment veuve de Gérard de Kerchove d'Ousselghem⁵³⁴. Contrairement à son aîné, Alexandre survit à la partie la plus critique de la vie: la prime enfance. Passée cette période, il vit la majeure partie de son enfance sur le beau domaine de La Deuse. Alexandre aime à y vivre, parce que parmi le personnel ou les fermiers, il fait figure de petit roi. Partout autour du château s'étendent les fermes et les bois de la maison de Kerchove et les paysans lui sont fort attachés.

Passée son éducation, Alexandre est reçu le 22 janvier 1783 parmi les "nobiles" à l'université de Louvain et a le privilège d'étudier au château tout comme ses contemporains du même milieu⁵³⁵. Ses études se déroulent parfaitement bien et sa thèse "De Rescindenda Venditione" ou "l'annulation de la vente" est retenue parmi les meilleures de l'université. Sa défense a lieu le 21 mars 1785 à 2 heures de l'après-midi. Il obtient fort logiquement sa licence dans les deux droits en 1786 et utilise alternativement le nom "Alexandre de Kerchove, baron d'Exaerde" et "le comte de Kerchove de la Deuse" grâce au titre de comte du Saint Empire obtenu par sa mère .

Juste après l'obtention de son diplôme, Alexandre se trouve chez les pères convers à Bornem⁵³⁶ : sans doute y effectue-t-il une retraite pour mieux décider de son avenir qui s'est quelque peu

⁵³² SAGK 1150

⁵³³ Registres paroissiaux

⁵³⁴ Registres paroissiaux

⁵³⁵ archives de l'Université de Louvain aux AGR. fasc 27/8/86, f°162 wekelijks nieuws van Leuven)

⁵³⁶ SAGK1177, SAGK 1180

obscurci par les démarches résolument militaires de l'Empereur Joseph II qui tient à changer rapidement l'

es, de l'Empereur



Ce tremblement de terre constitutionnel est l'origine de l'élan du patriotisme belge des démocrates et conservateurs contre le roi. Alexandre a trouvé l'occasion de s'illustrer à la bataille décisive de novembre et décembre. Un peu partout se forment des petits corps volontaires prêts à s'unir pour combattre. Alexandre prend le commandement des troupes à cheval et apprend le maniement des armes.

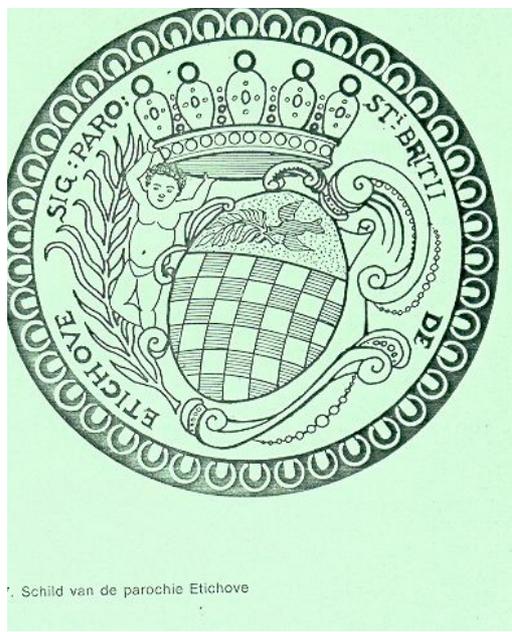
Comme il s'agit de volontaires équipés à leurs frais, les tenues sont des plus disparates. Ainsi, Alexandre est affublé d'une plaisante et guerrière coiffure comprenant un bonnet en peau de tigre de plus d'un mètre de hauteur entouré d'une énorme queue de renard⁵³⁷. Après la victoire des patriotes, Alexandre et les siens sont accueillis comme des héros à travers toutes les Flandres. Cette période d'euphorie populaire sera de courte durée car après quelques mois, les dissensions entre les factions démocrates et conservatrices vont devenir insurmontables et signifier la fin des Etats belges unis. Les Autrichiens reviennent et c'est de cette période que date l'exode de toute la famille à Hambourg juste avant l'arrivée des troupes françaises. C'est la fin de l'Ancien Régime, la fin du monde d'Alexandre.

En septembre 1798, une loi déclare soldat tout homme célibataire entre 20 et 25 ans. Le 23 du même mois on ordonne la levée de la première classe. Malgré ses 32 ans, Alexandre en fait partie et doit se présenter à l'enrôlement ce qu'il ne fait pas comme bon nombre de conscrits. Une émeute généralisée se produit quelques jours plus tard: les "jongens", ou jeunes conscrits, vite rejoints par un grand nombre de paysans vont s'insurger et organiser la "guerre des paysans". Dans tous les villages on sonne le tocsin et un groupe de "fils de famille" provenant principalement de Renaix réussit à prendre la ville d'Audenaerde dépourvue de garnison française.

Le lendemain, les armées révolutionnaires françaises reprennent vite les choses en main. Des soupçons sont très vite portés par les français sur Alexandre, et on l'accuse d'être du nombre des contre-révolutionnaires. Immédiatement, Alexandre se couvre par trois attestations. Dans la première, 8 habitants d'Etichove et deux agents municipaux attestent que "le citoyen Alexandre de Kerchove, communément appelé Ladeuse, a été chez son père constamment, sans sortir avant le 1er brumaire dernier (22 octobre 1798) et après jusqu'au 5 brumaire (26 octobre) au matin lorsqu'il est parti vers 5 heures avec sa mère et ses soeurs par la route d'Ename pour rentrer à Gand. Qu'il ne s'est en aucune façon mêlé ni en correspondance ou influence avec les troubles et contre-révolution qui ont éclaté à Renaix. Qu'il n'a sorti de chez son père aucun instant pendant que les insurgés sont allés à Audenaerde. Qu'il a depuis deux décades un mal au pied qui l'empêchait de sortir." Le document est fait à Etichove et est daté du 8 brumaire an 7 (29 octobre 1798)⁵³⁸.

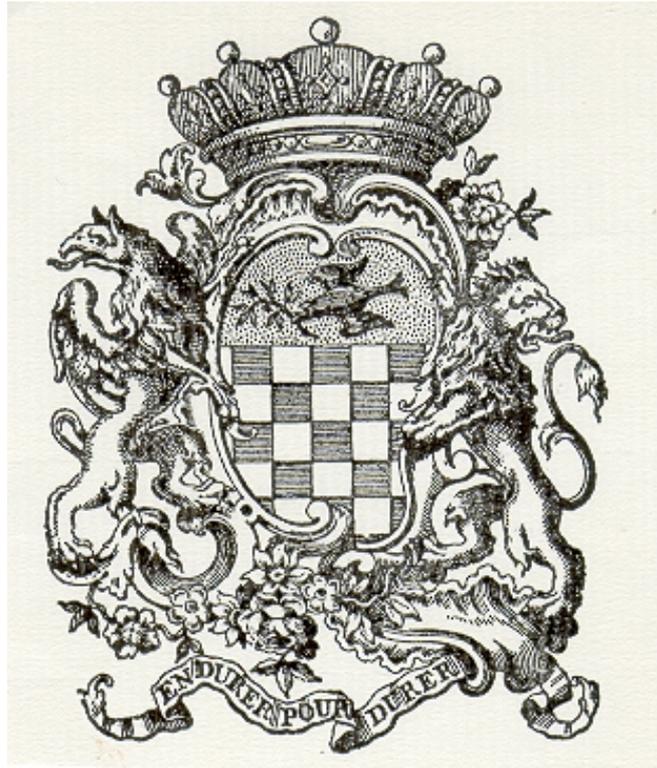
⁵³⁷ Mémoires de François de Kerchove.

⁵³⁸ SAGK1040



Schild van de parochie Etichove

Armoiries de la Paroisse d'Etichove



La seconde attestation parle du ^{Ex-libris} médecin d'Etichove, l'officier de santé d'Hustere d'Alexandre de Kerchove, comte du Saint-Empire qui à "curé" le citoyen Alexandre "d'un mal de pied qui l'empêchait de sortir et qu'il a mis le dernier emplâtre le 16 octobre et lui a donné un remède qui doit être journellement appliqué." La dernière attestation parle de "l'attitude des habitants d'Etichove qui n'ont donné aucun signe de contre-révolution lorsque des étrangers sont venus de force sonner le tocsin, ce qui a été empêché depuis hier, de sorte qu'ils répondent de la commune tranquille et paisible."

Cette pléthore de preuves sème comme un doute dans notre esprit.

Par ces attestations, il apparaît aussi qu'Alexandre est atteint de la goutte. Cette maladie qui provient des excès alimentaires et du manque d'exercice physique, lui donne des atroces douleurs au pied durant les crises qui durent généralement une bonne semaine. Passée la crise, il se doit de suivre un régime draconien et des cures dans diverses stations thermales pour repousser le plus longtemps possible l'inévitable crise suivante.

Bien qu'il soit l'héritier féodal, du fait des nouvelles lois, Alexandre n'a plus droit aux biens féodaux qui sont considérés dorénavant comme des biens allodiaux, sans aucun préciput. Pourtant à la mort de son père, ses frères et soeurs acceptent généreusement qu'Alexandre reçoive hors part le château d'Etichove, entouré d'une dizaine d'hectares. Dans le même acte, il est stipulé qu'au cas où les droits seigneuriaux seraient rétablis, il recevra ce qui lui est dû c'est à dire toutes les seigneuries féodales qui devraient normalement revenir à l'aîné⁵³⁹. Lors de la succession, Alexandre reprend surtout d'autres terres (20ha) à Etichove pour en faire un vaste domaine, ainsi que quelques rentes pour subvenir à ses besoins.

Pour épurer les énormes dettes laissées par son père, Alexandre se charge par l'intermédiaire de Constantin de Wever de vendre le 15 prairial an 9 (4 juin 1803), une bien belle collection

⁵³⁹ SAGK1050,

de livres provenant de la maison de la rue du Poivre. Ce sont les livres qui avaient été traînés avec tant de peine en Allemagne lors de l'émigration⁵⁴⁰. Tout les meubles de la maison sont aussi vendus, puis, la maison elle-même est vendue en vente publique, vente annoncée par la gazette. Par courrier, Constantin de Wever fait part à Alexandre que le principal intéressé semble être M.d'Hoop.

N'ayant plus de maison de ville, Alexandre se confine à la campagne lorsque par décision de Napoléon, les titres de noblesse sont rétablis. Une certaine importance ainsi rendue permet au baron d'Exaerde de gagner les élections municipales et de devenir bourgmestre d'Exaerde à partir de 1808⁵⁴¹. Mais les campagnes militaires désastreuses du régime napoléonien, l'obligent encore à payer des contributions extraordinaires. Le 16 thermidor an 10 il figure parmi les 600 plus imposés du département sous le nom "de Kerchove d'Exaerde, aîné⁵⁴²".

Alexandre n'aura pas le temps de finir son mandat de bourgmestre, valable jusqu'en 1817, car il décède en 1814, peut-être des suites de la goutte⁵⁴³. Le 21 mars il est enterré à Etichove.

XIIIc Marie Camille Joséphine ADÉLAÏDE de Kerchove d'Exaerde (1765-1800), femme de Hubert van Hoobroeck

Fille aînée d'Albert et de Marie de Lens, Adélaïde est née au château de la Deuse à Etichove le 7 juillet 1765. Le lendemain elle est baptisée en l'église paroissiale St.Brixe avec Charles Piers de Welle et sa femme Marie de Kerchove d'Exaerde comme parrain et marraine⁵⁴⁴.

Le portrait que l'on retrouve dans les mémoires de son frère François est pour le moins élogieux: "Douée d'esprit et de talents. Elevée à Paris, elle était excellente musicienne, possédait l'histoire, la géographie, le calcul. D'une taille élevée, d'une belle figure et noble elle eut tant d'occasions de se marier, son frère (Alexandre) en fut si jaloux que ce n'est qu'à trente ans qu'elle épousa un vieux major. C'est elle qui sous la direction d'une mère sage et pieuse administrait toute la maison."

Le "vieux major" qu'elle finit par épouser est Hubert-François van Hoobroeck, seigneur de ten Hulle⁵⁴⁵. Elle avait trente quatre ans, lui la cinquantaine et était veuf⁵⁴⁶.

⁵⁴⁰ Catalogue d'un très belle et riche collection de livres délaissés par Alexandre, ci devant Baron d'Exaerde, le 15 prairal an 9.

⁵⁴¹ Geschiedenis van Exaarde

⁵⁴² SAG, MA, H4M3,19 juin 1812.

⁵⁴³ La goutte se caractérise par des poussées de douleur et des gonflements articulaires et paraît originellement liée à des troubles de nutrition. La goutte est héréditaire: elle frappe de préférence les personnes qui se livrent à des excès alimentaires, sans faire d'exercices physiques suffisants. La douleur se fixe sur une articulation, principalement le gros orteil. Le gonflement des régions atteinte est très douloureux et dure une huitaine de jours. Pendant la crise il y a de l'agitation, de la fièvre et même du délire.

Le traitement de la goutte dans l'intervalle des accès consiste en un régime alimentaire sévère, duquel sont exclus gibier, charcuteries, poissons gras, crustacés, les fruits et les légumes acides, les crudités, les truffes, l'eau de vie, liqueurs et vins généreux et ne boire que du lait ou du vin blanc léger, coupé d'eaux alcalines. De plus on réduira la ration alimentaire au strict nécessaire. En outre, le gouteux devra vivre dans un endroit bien aéré, se livrer à des exercices physiques et passer des séjours en station thermale.

⁵⁴⁴ Registres paroissiaux

⁵⁴⁵ Ch.Poplimont, la Belgique Héraldique 1866.

Hubert François est né à Gand soit le 11 août 1748, soit le 11 août 1750, selon différentes sources.

il x1 Gand 18 juin 1789 Sophie van der Bruggen, °19 février 1764, +21 novembre 1791. et x2 Adélaïde de Kerchove. Les van Hoobroeck sont d'origine Gantoise et anoblis en 1638.

A lire; Biographie de Constant van Hoobroeck, baron d'Asper, feld-maréchal au service de l'Autriche par le comte de Kerchove d'Exaerde.

Hubert est un des treize enfants d'Emmanuel van Hoobroeck, seigneur de Mooreghem, Worteghem, Asper et Seynghem, trésorier général de la ville de Gand et d'Eléonore, libre baronne de Schiffer et Freyling, fille unique du baron François Joseph de Schiffer, capitaine au service de l'Espagne, et de Thérèse Sandelin.

⁵⁴⁶ Eugène François van Hoobroeck de Mooreghem par Albert van Innis.

Sous l'Ancien Régime, ce soldat au service de l'Autriche figurait parmi les officiers du régiment de St. Ignon, régiment caserné à Gand. Ensuite, il devint officier dans le régiment de Clerfayt, toujours caserné à Gand et dans lequel il se voit obligé, bien malgré lui, de combattre la petite armée de patriotes belges en 1789.

Plusieurs des frères de Hubert se distinguèrent avec honneur dans les régiments autrichiens comme Charles, colonel au régiment des hussards, dont la bravoure et la bonne mine lui valurent le surnom de "Beau Sabreur" et surtout le feld-maréchal Constant van Hoobroeck, réputé un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne, tué à la bataille de Wagram à la tête de son régiment de seize mille Hongrois. Une biographie de ce valeureux personnage a été écrite par un ami et parent; François de Kerchove, baron d'Exaerde, frère cadet d'Adélaïde.

Peu après le décès de son père et juste avant la Révolution Française, Hubert van Hoobroeck avait épousé en premières noces Sophie van der Bruggen, fille de François et de Marie-Anne van de Woestyne. Après deux ans de mariage, lors de la naissance de son second fils en 1791, Sophie décède de la fièvre puerpérale. Après quelques années de veuvage, Hubert décide de se remarier. C'est ce qu'il fait à Audenaerde le 30 frimaire an 8 (21 décembre 1799) en épousant Adélaïde de Kerchove d'Etichove. Durant ces années de l'après-révolution, le mariage religieux est défendu et l'annonce du mariage est mise au dos d'une carte à jouer avec un simple petit texte: "Monsieur van Hoobroeck a l'honneur d'annoncer son mariage avec mademoiselle de Kerchove, l'aînée."

Assez rapidement, Adélaïde et Hubert ont la satisfaction d'avoir un enfant. Albert van Hoobroeck naît le 29 vendémiaire an IX (21 octobre 1800), mais malheureusement et à l'instar de la première épouse de Hubert, les complications entraînées par l'accouchement auront tôt fait de nuire à la santé d'Adélaïde qui décède une semaine après l'accouchement, le 26 octobre 1800, à Gand, soit moins d'un an après son mariage. Après ces deux malheurs Hubert ne songe plus à se remarier⁵⁴⁷.

Le petit Albert van Hoobroeck hérite plus tard de biens à Harelbeke, sans doute l'ancienne seigneurie de Overacker, située le long de la chaussée de Gand, (40ha) héritée quelque 100 ans auparavant par Ferdinand de Kerchove. Albert est à l'origine de la branche des Hoobroeck dite de Fiennes, du nom de leur château à Enaeme. Ils garderont ce nom jusqu'au 19 septembre 1887, date du diplôme reconnaissant l'autorisation aux Hoobroeck de joindre le nom "de Mooreghem" à leur patronyme. La descendance de cette branche s'éteint en 1935⁵⁴⁸.

XIII^d HENRI Charles François Ghislain de Kerchove d'Exaerde (1767-1785)

Né à Gand le 27 mai 1767, Henri est baptisé le 29 à l'église St. Nicolas avec comme parrain, selon les termes des registres paroissiaux, "l'illustre Seigneur Charles François Comte de Lichtervelde, Baron de Lichtervelde et de Herzelles, Sgr. de Vrylande, etc.", sa marraine étant simplement Thérèse van Hemm, baronne de Beer⁵⁴⁹.

Henri passe ses premières années entre la maison de ville de ses parents au Kouter et leur campagne à Etichove. Apte à faire de belles études, Henri est reçu parmi les nobles de l'université de Louvain le 21 octobre 1785⁵⁵⁰. Alors qu'il est étudiant à Louvain, des taches rouges apparaissent sur sa peau et se transforment en pustules. Ce sont les caractéristiques de la

⁵⁴⁷ SAGK 1053.

⁵⁴⁸ Etat présent de la noblesse belge - Oscar Coomans de Brachène

⁵⁴⁹ Registres paroissiaux

⁵⁵⁰ Archives de l'université de Louvain aux AGR

petite vérole ou variole qui est une maladie infectueuse très contagieuse. Même si la maladie n'est mortelle que pour 15% des infectés, elle vient à bout de Henri⁵⁵¹. Il est enterré à l'église St.Pierre de Louvain, le 29 avril 1786⁵⁵².

XIIIe Marie CHARLOTTE Joseph Ghislaine de Kerchove d'Exaerde (1769-1804)

Deuxième fille d'Albert et de Marie-Camille de Lens, Charlotte naît à Gand et est baptisée à l'église St.Nicolas, le 29 janvier 1769, par le curé De Le Bulcke. Elle a comme parrain Jean de Beer, Baron de Meulebeke et comme marraine Caroline Limnander⁵⁵³. On ne sait pas grand chose à son sujet si ce n'est que lors de l'exode à Altona, Charlotte tombe gravement malade. Depuis le 17 juin 1795, elle est atteinte d'une fièvre chaude, inflammatoire et bileuse, non sans danger pour sa vie. Sa mère est aussi incommodée par les soins incessants qu'elle doit lui prodiguer. Ce n'est que fin juillet de la même année que la famille pourra rentrer en Flandre⁵⁵⁴.

C'est sans doute cette même maladie qui est fatale à Charlotte, quelques années plus tard. Alitée depuis un certain temps dans la maison de son frère, rue du Poivre, Charlotte décède de la fièvre putride, à l'âge de trente-cinq ans, le 6 avril 1804, à 10h30 du matin.

XIIIe FERDINAND Engelbert Marie Joseph de Kerchove d'Exaerde (1773-1806)

Né à Gand le 14 et baptisé à l'église St.Nicolas le 15 septembre 1773, Ferdinand est tenu sur les fonts par Engelbert, Baron de Zinzerling et par Marie Charlotte de Lens en lieu et place de Marie de Beer, veuve du baron de Laerne⁵⁵⁵.

Ferdinand montre assez rapidement les premiers signes d'un caractère difficile. Sans doute, l'attitude particulièrement distante de la noblesse envers ses fils cadets y joue-t-elle un rôle catalyseur. Les parents estimaient sage de maintenir une distance respectueuse entre eux et leur progéniture. L'intimité était exceptionnelle et on n'entendait jamais parler de familiarités. Si un enfant supportait plus mal cet état de chose qu'un autre, il était envoyé à l'armée afin de discipliner son caractère."Le coeur en ce temps-là, n'était pas ce dont il convenait de faire étalage quand on était fils du baron d'Exaerde et comte du Saint Empire."

Avant d'en arriver là, ses parents trouvent un précepteur pour Ferdinand, l'Abbé Fery. Mais avant même que mûrissent les fruits d'une instruction dans la lignée catholique, la Révolution Française vient balayer tout les beaux principes si difficilement inculqués au jeune homme. Les parents se résolvent à orienter Ferdinand vers une carrière militaire.

En 1795, Ferdinand qui a tout juste vingt ans fait déjà partie des régiments wallons au service de l'Autriche. Plus précisément, il figure comme cadet dans le régiment de Ligne, dirigé par le baron de Montigny et faisant partie de l'armée de Clerfayt. Le cadet est un jeune gentilhomme qui servait d'abord comme soldat puis comme "bas-officier", pour apprendre le

⁵⁵¹ Mémoires de François de Kerchove. Note; la variole a été déclarée éradiquée dans le monde entier en 1978 par l'OMS

⁵⁵² Registres paroissiaux

⁵⁵³ Registres paroissiaux

⁵⁵⁴ SAGK 1134

⁵⁵⁵ Registres paroissiaux

métier des armes. Sachant que les armées du dix-huitième siècle étaient recrutées dans les bas-fonds de la misère et du vice, parmi des gens qui n'avaient souvent d'autre choix que le régiment ou les galères, ce ne devait pas être de la meilleure influence pour le jeune Ferdinand.

Au mois d'août, le cabinet de Vienne, s'attendant à de prochaines hostilités sur le Rhin, met les armées en position. C'est le moment que trouve Ferdinand pour rejoindre Vienne, probablement pour la transmission d'ordres, et pour ses frais de transport, il emprunte de l'argent. Ainsi "Le Comte de Kerchove, cadet au Régiment de Ligne reconnaît devoir au fusillier Holz, une dette de 300 florins d'Allemagne, fait à Almutz (où Olmutz) le 2 août 1795". Le 9 août il arrive à Vienne où une copie du document est signée afin que le remboursement puisse se faire⁵⁵⁶.

Assez curieusement, au lieu de rejoindre son régiment qui est en plein combat contre les Français, Ferdinand quitte Vienne et se dirige, en passant par Munster, vers Altona où se sont réfugiés ses parents. Peut-être ses parents ont-ils fait appel à lui, à moins que ce ne soit sa place dans le régiment qui lui aît été retirée, ce qui serait plus dans la lignée des événements qui vont suivre plus tard. Le 29 décembre de la même année, Ferdinand arrive à Altona et retrouve ainsi toute sa famille et son précepteur, l'abbé Fery. Seulement, les événements à Gand motivent les Kerchove à revenir au pays, ce qu'ils font en juillet 96. Pour Ferdinand, les choses sont différentes: sa position de soldat l'empêche de rentrer à Gand, aussi sa mère lui propose, où plutôt l'oblige, à s'engager dans les régiments wallons qui bataillent ferme en Espagne. Après avoir quitté Altona, Ferdinand se rend en bateau au départ de Hambourg à Cadix en Espagne. Après trois mois de traversée, il arrive à destination et prévient par lettre sa soeur Adélaïde, entre-temps rentrée à Gand, qu'il est bien arrivé à destination. Grâce aux instances de sa mère⁵⁵⁷, Ferdinand est admis comme cadet au régiment de Paul de Sangro et de Mérode, prince de Castelfranco, grand d'Espagne de première classe, Toison d'Or, grand croix de Charles III, commandeur de Bedmar et d'Alblanchez dans l'Ordre de St.Jacques, capitaine général des armées de Sa Majesté, colonel et directeur des gardes wallonnes. Castelfranco écrit à la mère de Ferdinand: "Madame, aussitôt que Monsieur votre fils se présente à Barcelone il sera destiné à une compagnie de bataillon en qualité de cadet⁵⁵⁸."

Pour ses frais assez nombreux, Ferdinand demande toujours de l'argent par l'intermédiaire des banquiers Vercruysse et frères. Ces derniers font la liaison avec les Pays-Bas et envoient les notes à Albert de Kerchove par l'intermédiaire d'Adélaïde. A leur tour, les lettres d'Adélaïde passent par Vercruysse qui transmet le courrier au vicomte de Nieulant, qui demeure au quartier des gardes wallonnes.

Ferdinand est donc cadet au régiment d'infanterie des gardes wallonnes royales mais il semble ne pas être plus à sa place comme soldat en Espagne que comme soldat en Allemagne, comme en témoigne cette lettre adressée par la baronne d'Exaerde à l'abbé Fery en juin 97: "Je suis bien aise qu'il a été mis aux arrêts et je désire qu'il y reste plus longtemps. S'il retombe, puisqu'il est si mal en ligne... lui fournir son uniforme, chapeau enfin le strict nécessaire⁵⁵⁹".

En novembre 97, on apprend que le vicomte de Nieulant tient Ferdinand aux arrêts depuis 2 à 3 mois, avec un compagnon ayant le curieux grade de premier lieutenant gradué de lieutenant-

⁵⁵⁶ SAGK1200

⁵⁵⁷ SAGK1168,1171

⁵⁵⁸ SAGK1141,1170

⁵⁵⁹ SAGK1172 1183

colonel. Pour obtenir le débours de six mois de prison soit 4.800 florins, Ferdinand promet une fois de plus qu'il ne donnera plus lieu à la moindre plainte. Ferdinand écrit à son frère, à Barcelone, le 20 octobre 1798: "Pour moi, je suis incommodé ayant fait une maladie de 2 mois. A présent je me portes mieux et j'espère que vous m'écrirez les choses qui me sont les plus à coeur, comment se porte ma famille, je suis en conjurant Dieu de vouloir vous accorder une vie heureuse et à moi de quoi trouver occasion de périr ou être couvert de lauriers⁵⁶⁰".

Il reste à Barcelone jusqu'au début 1799. Fin 1799, il est envoyé à Munster chez l'abbé Fery, puis à Dortmund, toujours avec l'abbé. Le 22 juin 1800 il est à Ham et réussit à s'inscrire comme volontaire dans l'armée du comte de Mondragon (chez le baron de Medem, capitaine dans le régiment d'infanterie du général-major de Brehmen au service prussien). Les conditions de son inscription sont claires: le baron de Medem ne l'accepte que pour une demi année afin de le surveiller, le corriger de ses grands défauts et si ses parents désirent le reprendre, ils peuvent le faire à tout moment.

La demi-année passée, Ferdinand est à nouveau libre et très endetté. Avant qu'il ne puisse comettre un quelconque autre méfait, il est mis en pension chez M.de Boisbaudry, qui s'engage à ne pas le perdre de vue un instant, à l'empêcher de s'enivrer, de faire des dettes, de fréquenter mauvaise compagnie, de contracter des liaisons dangereuses etc. Dans l'important échange de lettres le concernant, il apparaît clairement que Ferdinand, parfois appelé Charles, est un voyou alcoolique et sans aucune éducation⁵⁶¹.

Après avoir fréquenté la pension un temps assez court, Ferdinand revient à Etichove. Un beau jour, à 4 heures de l'après-midi, il quitte la maison définitivement sans prévenir personne. Ferdinand s'installe tranquillement dans l'auberge de Pierre-François Gosse, à côté de l'église d'Etichove, et vit au jour le jour en s'endettant. Son père n'ose pas le faire arrêter même s'il le mérite et préfère attendre son retour en lui envoyant un peu d'argent pour qu'il puisse vivre. Ne sachant que faire, il en parle à son fils aîné Alexandre qui écrit la lettre suivante à de Wever, homme de confiance des Kerchove: "Papa dit aussi que de se mettre dans les troupes de la République pourrait lui faire du bien parce que les personnes sujettes à boire y sont fort mal reçues et malgré eux sont toujours obligées de se corriger ou de quitter. Si après l'avoir sondé et duement interrogé vous croyez qu'on pourrait le ramener, papa permet que vous fassiez cette dernière démarche, mais entre nous..."⁵⁶².

Les tentatives seront vaines car Ferdinand veut se laisser mourir comme l'avait fait son arrière grand-oncle Alexandre avec qui il montre beaucoup de similitude. A trente-trois ans, Ferdinand voit ses souhaits enfin exaucés puisqu'il décède dans l'auberge d'Etichove le 18 août 1806, à 8 heures du matin. Ferdinand est enterré dans le caveau familial d'Etichove. Sa petite pierre tombale se trouve encore actuellement cachée dans la tour de l'église de St.Brixe, sous les cloches⁵⁶³. En janvier 1807, ses frères et soeurs se partagent ses biens mais aussi ses dettes: près de 5000 £ de gros avec un intérêt de 3,5%, hypothéquées sur ses biens à Anseghem, Meulebeke, Ceurne, le moulin de Lootenhulle et deux maisons rue des Champs⁵⁶⁴.

Selon son frère cadet François, Ferdinand serait mort de chagrin. La souffrance morale de causer tant de peine à ses proches et d'avoir été si incompris l'ayant inexorablement tué. Il nous laisse l'amer constat d'une vie gâchée.

⁵⁶⁰ SAGK 1177

⁵⁶¹ SAGK 1133

⁵⁶² SAGK1147

⁵⁶³ SAGK1050, et Historiek van Etichove door Alfons van Nieuwenhuyze/1976).

⁵⁶⁴ SAGK 1204

XIIIg Marie HENRIETTE Josephe Baldine de Kerchove d'Exaerde (1776-1844), femme de Désiré de Nieulant

Née à Gand le 26 mars 1776 et baptisée à l'église St.Nicolas le lendemain, Henriette est tenue sur les fonts par Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem et par Marie Caroline de Lens⁵⁶⁵. Comme toute la famille, Henriette assiste impuissante aux vicissitudes de la Révolution Française.

Passés ces moments pénibles, elle trouve en la personne d'un ancien capitaine des gardes wallonnes au service de l'Espagne un appui réconfortant. L'heureux élu est Désiré Hubert Jean Népomucène Colette Ghislain de Nieulant et de Pottelsberghe, un des dix enfants de feu le haut bailli de Gand et chambellan de Charles de Lorraine, Hubert vicomte de Nieulant, seigneur de Ruddervoorde, Noortvelde, etc. et de Françoise d'Alegambe. Le mariage civil qui a lieu à Etichove le 8 octobre 1804 (16 vendémiaire an XIII) est célébré par les soins du bourgmestre de la commune, Camille Thienpont qui est aussi le filleul de feu Albert de Kerchove d'Exaerde⁵⁶⁶.

Les Nieulant sont une bien belle famille et leur fortune est considérée comme fort honorable. Vers 1815, la fortune d'Hubert et de sa femme est estimée à 10.000 francs de rentes, ce qui parmi les belles fortunes gantoises est relativement courant⁵⁶⁷.

Les liens entre les deux existaient de longue date. de la présence de Ferd Kerchove en Espagne, C Nieulant, frère aîné de s'était occupé de Ferdin l'abbé Fery⁵⁶⁸. De plus, mère de Charles de Nie de Lens, était la soeu baronne d'Exaerde.



Château d'Exaerde

Après avoir vécu quelque chez la vicomtesse de Nieulant, dès 1805, le jeune couple passe l'été dans le nouveau château d'Exaerde où commence la longue série des héritages du côté Kerchove. Fort logiquement, Désiré et Henriette reprennent surtout les biens situés à Exaerde, puis, après les successions de ses frères Alexandre, Ferdinand et François tous décédés sans postérité, elle reprend presque toute l'ancienne baronnie d'Exaerde, avec les ruines du vieux château, le nouveau château et une bonne centaine d'hectares⁵⁶⁹.

Non seulement ces héritages mais aussi les aptitudes à l'administration municipale de Désiré vont leur permettre de vivre des jours heureux. Désiré devient d'abord bourgmestre d'Exaerde

⁵⁶⁵ Registres paroissiaux

⁵⁶⁶ Etat civil

⁵⁶⁷ Beterams - The high society belge 1814-1815

⁵⁶⁸ SAGK 1172

⁵⁶⁹ SAGK 1053

de 1817 à 1830, à la suite de son beau-père Albert de Kerchove⁵⁷⁰. Devenu Chambellan du Roi Guillaume Ier, il obtient par diplôme le titre de Vicomte⁵⁷¹, titre qui avait été porté par son père et son frère aîné. Par ailleurs, il porte aussi le titre de chevalier de Malte par admission dans la langue de France.

Lorsque François de Kerchove, qui habite encore le château d'Etichove, est obligé par jugement du tribunal de 1^{ère} instance de Gand en date du 7 mai 1817, de se défaire de plusieurs biens à Exaerde et de rembourser plusieurs créances, Désiré se montre très efficace et l'aide beaucoup en se chargeant de la coupe et de la vente des arbres qui se trouvent sur les terres de la baronnie d'Exaerde. Il se préoccupe également de son jardin comme atteste cet extrait d'une lettre qu'il écrit à son notaire : "Je viendrai à Exaerde sous peu de jours pour faire planter les arbres au jardin. Voyez de temps en temps si l'ouvrage avance" signé Nieulant. De nos jours, certaines des essences rares qu'il a fait planter dans le jardin du petit château à Exaerde ont survécu et sont devenus de magnifiques arbres⁵⁷².

Désiré qui était né le 27 février 1763⁵⁷³ décède le 30 avril 1835. Henriette décède neuf ans plus tard à Gand le 16 décembre 1844. De cette alliance sont nés deux enfants, Désiré qui épouse Henriette van der Straeten Waillet, et Adélaïde qui épouse Emmanuel van Pottelsberghe de la Potterie⁵⁷⁴. C'est ce dernier qui héritera de toutes les terres à Exaerde. Actuellement, aucun Kerchove n'y possède plus la moindre parcelle.

XIII^e Marie REINE Julie Joséphine de Kerchove d'Exaerde (1777-1854), femme d'Antoine Versmessen

Reine est née à Gand le 26 octobre 1777, le soir, à dix heures moins le quart. Elle est baptisée le lendemain à l'église scaldéenne de St.Nicolas par le curé De Le Bulcke qui a baptisé la plupart de ses frères et soeurs. Sa marraine est Marie de Beer, baronne de Plotho d'Ingelmunster qui est absente et est remplacée par Jeanne de Plotho. Son parrain est Jean-François de Kerchove, seigneur de Denterghem qui devait être bien amusé de se retrouver là, par ce que le baptême précédent concernait son neveu Auguste de Ghellinck, fils de sa soeur Charlotte de Kerchove de Denterghem⁵⁷⁵.

Au décès du baron d'Exaerde, Reine hérite surtout de biens à Geluwe soit l'ancienne seigneurie de Geluebroeck, d'une belle superficie de 70 hectares, provenant de la succession d'Anne Isabelle Lanchals, et quelques autres terres à Belleghem augmentées d'une rente sur l'auberge "La Tour d'Angleterre" sur la Place d'Armes (Kouter) à Gand⁵⁷⁶. Financièrement indépendante, elle s'installe avec sa soeur Sophie dans un maison rue Meire.

A l'âge de trente ans, elle trouve enfin un mari sur qui elle peut exercer son pouvoir: il est de six ans son cadet, n'est pas financièrement indépendant bien qu'ayant certaines espérances et n'est pas de la noblesse même si il s'y apparente. L'heureux élu est Antoine-François

⁵⁷⁰ Geschiedenis van Exaerde.

⁵⁷¹ Titre obtenu le 14 avril 1816

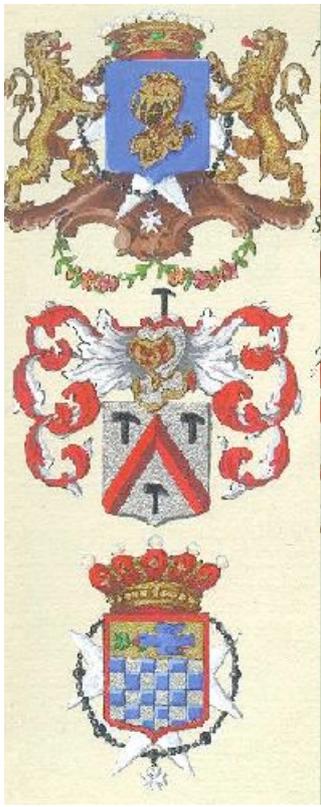
⁵⁷² RAG, familiefonds inv 171 n°7269

⁵⁷³ Registres paroissiaux; Désiré est né à trois heures du matin le 26 février 1763 et baptisé le lendemain en la paroisse St.Michel-Sud avec comme parrain: Désiré de Peellaert et marraine Eléonore Claire Baronne de Schiffer.

⁵⁷⁴ généalogie Nieulant; ANB1857,1895.

⁵⁷⁵ Registres paroissiaux

⁵⁷⁶ SAGK 1153



Armoiries de Désiré de Nieulant, Antoine Versmessen et François de Kerchove

atif de Beveren-Waes, grosse bourgade qui se trouve à la “tête de Flandres” soit proche d’Anvers. Le grand-père maternel d’Antoine-François Versmessen; était grand-bailli des châteaux et paroisses de Beveren-Waes ainsi qu’avocat Flandres. Décédé en 1756, ses biens féodaux comprenant les seigneuries et Callo allèrent à sa fille aînée Marie-Françoise Nys qui se maria à Antoine Versmessen père d’Antoine-François. Cependant, avec l’abolition de l’Ancien Régime, il devra partager ses terres avec ses soeurs⁵⁷⁷. Le mariage civil a lieu à Gand le 14 et 15 janvier 1808, les témoins de Reine sont Alexandre de Kerchove d’Exaerde, Désiré de Nieulant et Borluut. Antoine-François n’a qu’un témoin, son beau-frère Charles de Villers, habitant Bruxelles⁵⁷⁸.

A peine quelques mois après le mariage, les terres de Callo d’Antoine Versmessen risquent d’être entièrement inondées. Le 14 et 15 janvier 1808, une très violente tempête fait rapidement monter le niveau de l’Escaut. Les digues de Callo se trouvent en passe d’être rompues. Heureusement, par leur labeur ininterrompu, les populations de Callo et de Kieldrecht empêchent la dévastation de tout le pays de Waes⁵⁷⁹.

Reine et son mari résident surtout à Gand, dans la maison rue Meire. Par après, dans les années 1820, dans la rue Savaen et ils passent tous les étés à Beveren-Waes où Antoine-François décède et est enterré le 23 juin 1847. Reine, devenue veuve, s’installe alors dans une maison plus petite Rue des Violettes⁵⁸⁰.

Reine n’a eu qu’un seul enfant qui ait atteint la majorité: Antoine François dit Franz, né un an après le mariage de ses parents et qui n’eut pas de postérité de ses deux mariages avec respectivement Flavie van den Bogaerde et Mathilde van der Plancke. Une nièce de Mathilde van der Plancke est l’épouse d’Alfred de Kerchove d’Exaerde, auteur de la branche des Kerchove d’Exaerde Borluut.

Reine décède à Gand le 25 juillet 1854 munie de tous les secours de la Sainte-Eglise et ce sont ses neveux Henri et Paul Kervyn qui se chargent des formalités administratives. L’enterrement a lieu le 5 août 1854 en la nouvelle église Ste.Anne. Avec Reine disparaît la dernière porteuse du nom de la branche aînée des

barons d’Exaerde.

XIIIi FRANCOIS Antoine Maximilien de Kerchove (1780-1850), comte du Saint-Empire, baron d’Exaerde

⁵⁷⁷ ANB 1877, 1860.

Antoine Hubert (+Beveren Waes 13 novembre 1830) laisse entre autres;

a Marie Catherine(°28 octobre 1775 et + en leur maison de campagne à Beveren) x Charles de Villers du Fourneau, d.p.

b Antoine François (°21 janvier 1784 et + Beveren Waes le 23 juin 1847) x Reine de Kerchove d’Exaerde

c Sophie (°14 avril 1790, +30 avril 1859), x Philippe de la Kethulle de Bolsele. d.p.

⁵⁷⁸ Etat civil de Gand

⁵⁷⁹ Land van Waes - Van den Bogaerde - 1825. Callo compte environ 2000 âmes en 1824.

⁵⁸⁰ RAG fonds Schoorman



**François de Kerchove (1780-1850),
comte du St-Empire, baron d'Exaerde**

rt et de Marie-Camille de Lens, naît dans la maison de
, le 17 juin 1780 et est baptisé à l'église St.Nicolas le
t la baronne de Zinzerling comme parrain et marraine⁵⁸¹.
a l'honneur d'être admis comme chevalier de l'Ordre de
manuel de Rohan. L'Ordre de Malte, devenu presque
nçois de porter sa vie durant la croix de Malte en or
a côté gauche ou sur ses armoiries⁵⁸².

mmes qui lui apprennent son pater, puis un vieux moine,
lui enseigne les rudiments de l'orthographe. Il n'a pas
ses parents à Hambourg. Là, il est confié à "un prêtre très
1 voiture et distribuant à François autant de bonbons que
quelques cours théoriques, François se livre surtout aux
mes, le tir, les exercices du corps et les jeux d'adresse
ion.

Après son retour d'émigration, à 19 ans, il se rend à Paris où il vit sagement sous l'égide d'un ancien ami et continue son éducation. François n'est pas peu fier d'avoir comme maître d'armes, le propre frère du maréchal Duroc. Son maître de musique se nomme du Pont et vient de Picardie. A l'annonce du décès de son père, François revient au pays et lors du partage reprend plusieurs biens à Exaerde, ce qui lui permet de devenir Maire de la commune malgré son jeune âge. Maître de sa fortune "Il se mit comme un fat sans lettres. Il dépensait en armes, en fusils, en chiens, en chevaux son patrimoine⁵⁸³".

Voulant se distraire, après quelques amourettes, François accepte le commandement d'une compagnie de gardes nationaux. Ces compagnies ont été créées à Bayonne par

l'Empereur Napoléon et sont assimilées aux troupes de ligne. Sa nomination de capitaine est effective le 25 mai 1808. Non content de ses fonctions, François cherche par l'entremise du maréchal Ney l'obtention d'une place d'auditeur au Conseil d'Etat, ce qu'il n'obtiendra pas. Entre-temps, il devient commandant de la forteresse d'Ysendycke⁵⁸⁴ et participe durant un an

⁵⁸¹ Registres paroissiaux

⁵⁸² SAGK1126

⁵⁸³ Mémoires de François de Kerchove, copie chez l'auteur.

⁵⁸⁴ Cette forteresse disparut le 22/2/1813

au siège de Vlissinghe comme comm...
L'année durant, François est chargé d...
et incursions régulières des armées br...
il paye aussi de sa propre bourse la s...
pendant plus d'un an d'un chirurgien t...

A l'occasion de la visite de l'Empere...
Life d'alors se constituèrent en garde...
accompagnés d'un corps de fanfare, s...
et sur les remparts avoisinants.

Le bruit qu'ils faisaient incomm...
malades, le docteur Kluyskens les engagea à...
aller cavalcader ailleurs. Refus du...
commandant. Le lendemain, quand les...
guerriers amateurs arrivèrent à la Byloke ils...
virent sortir de l'hôpital un interne et des...
infirmiers portant une longue table sur laquelle...
ceux-ci étalèrent un assortiment complet de...
bistouris, couteaux et scies de toutes formes, de...
bandages et de charpie. Le commandant...
François de Kerchove s'étant informé du motif...
de cette exhibition fort peu réjouissante, il lui...
fut répondu qu'en voyant la façon dont les...
cavaliers se tenaient à cheval, le docteur...
Kluyskens avait pronostiqué des accidents...
infaillibles et ordonné qu'on préparât tout ce...
qu'il fallait pour opérer sans retard les...
pansements, les amputations et les autres...
opérations que nécessiteraient les...
circonstances. Inutile de dire que la garde...
d'honneur s'en alla manoeuvrer ailleurs⁵⁸⁷.

Après la débâcle de Russie et la destruction de sa grande armée, Napoléon se doit de reconstituer rapidement une nouvelle armée et fait appel aux réserves de la France. Début 1813, il crée les régiments militaires de la Garde d'Honneur, chargés non plus de parader autour de l'Empereur, mais bien de participer activement à la guerre. Ces régiments sont composés de jeunes gens appartenant aux familles nobles ou à la riche bourgeoisie. La plupart d'entre-eux ont pu se soustraire à la conscription en payant des remplaçants d'autant plus chers que les risques encourus étaient grands. François qui est toujours capitaine dans la Garde Nationale demande à entrer dans les Gardes d'Honneur avec le même grade, ce qui est accepté par le préfet du département⁵⁸⁸. Le premier juillet 1813, c'est presque chose faite, François est nommé capitaine provisoire de la septième compagnie des Gardes d'Honneur avec rang de chef d'escadron. Sa première tâche est le commandement supérieur de la caserne de la Reine à Versailles où affluent les malheureux appelés venant de tous les pays pour la formation du dit régiment. A sa caserne de Versailles, François organise quatre académies de



Autoportrait au crayon de François de Kerchove
(1780-1850)

de l'Escaut.
arquements
sonne, mais
t l'entretien

ens du High
s cavaliers,
e la Byloke

⁵⁸⁵ Histoire des régiments de gardes d'honneur - Docteur Lomier - 1924

⁵⁸⁶ François est commandant de la garde d'honneur à Gand en 1809 et 1810.

⁵⁸⁷ Le parchemin, septembre 1937/ Association Kerchove - "Le Saviez-Vous?" 1979

⁵⁸⁸ Les gardes d'honneur (1803-1810) par Léon Jambers 1941

guerre, envoyées rapidement sur le front. A la cinquième, il est envoyé lui-même au front et obtient le trois juillet 1814, le grade de commandant du 5^{ième} escadron de la première compagnie dirigée par le marquis Cotelendry de Beauregard qui n'a jamais été que directeur des postes honoraire en Espagne. Aussitôt envoyé en Allemagne, le 26 septembre, François passe le Rhin du côté d'Asenheim. En octobre, il commande le premier escadron du premier régiment et est en mission en Westphalie où, pour capturer quelques prisonniers, il pousse jusqu'à Goettghen, Northeim et Brunswick. Ensuite, toutes les troupes de la garde se retrouvent le 7 novembre à Cologne. Le 9, François se trouve toujours au delà du Rhin et par suite des ordres du maréchal-duc de Tarente, il est chargé avec 100 hommes de détruire les pontons et passages sur la rive droite du Rhin. Il est mis à l'ordre du jour à Grumstadt, village où se trouvait un hôpital militaire pour 76 gardes. Il perd un cheval à Kleine Loe et un autre à Niederstein.

Lorsque les alliés (russes, autrichiens et prussiens) passent en force le Rhin, fin décembre début janvier, c'est la débandade des défenseurs du Rhin, surtout que l'armée de Blücher passe justement là où se trouve le premier régiment des Gardes d'Honneur. Le repli est généralisé et les désertions nombreuses. François est bloqué à Mayence et a encore l'esprit d'adresser une pétition à l'Empereur afin d'obtenir la Légion d'Honneur, pétition restée sans suite. L'année suivante Napoléon abdique et François démissionne avec le grade de lieutenant-colonel le 17 novembre 1814.

De retour au pays, François se rend à son château d'Etichove qu'il a repris lors de la succession de son frère Alexandre. Par le passé, l'aîné de famille héritait traditionnellement du château, hors-part. Les temps étant difficiles pour tous, François n'eut pas la même faveur car ses beaux-frères ne voulaient pas le lui céder et il fut obligé de payer les parts de ses soeurs. Mais si François est un soldat plein de panache d'une rare droiture, quoique assez peu discipliné, il est un bien piètre gestionnaire. Après avoir dépensé ce qu'il lui reste, il est bien vite acculé à obtenir rapidement de l'argent. Il demande au gouvernement de pouvoir mettre le château en loterie. Comme cela lui est refusé, il se résout à vendre le château ainsi que tous les meubles qui rappellent ses aïeux. Les anciens hommes d'affaires de son père en font l'acquisition à vil prix et le démontent entièrement pour vendre à la pièce les belles boiseries, les tablettes de marbre etc. Le produit de la vente se trouve dans la caisse de François, mais on trouve le moyen de l'en soustraire.

François, déjà dans la cinquantaine, tombe éperdûment amoureux d'une jeune et jolie fille de 15 ans, nièce du maire d'Etichove. D'après les mémoires de François, les parents de celle-ci réussissent à tirer profit de cette situation en obligeant la jeune fille à jouer le jeu et à lui demander de grandes quantités d'argent. Aveuglé par la passion, François tombe dans le piège et donne sans compter. Ce n'est que lorsqu'il est quasiment ruiné qu'il se rend compte de la supercherie. Meurtri, François quitte Etichove pour se réfugier à Exaerde chez son beau-frère⁵⁸⁹. Malgré tout, François ne parvient pas vraiment à l'oublier et lui dédie quelques vers:

“Elle avait tout à vivre, à ses yeux l'espérance
étalait ses trésors, ses parfums ses fleurs,
Et ce qu'un jeune coeur désire, rêve et pense
Le ciel lui donne/a tout, prodiguant ses faveurs”

François s'installe définitivement au château d'Exaerde ou dans ses dépendances, propriété de sa soeur Henriette, épouse de Désiré de Nieulant avec qui il entretient de bonnes relations.

⁵⁸⁹ Parmi les communes, en général arriérées pour la civilisation et par conséquent où les délits doivent être plus fréquents qu'ailleurs, il en est qui se font spécialement remarquer, à savoir Etichove pour les meurtres, la gravité et le nombre de rixes et de coups et blessures. (Messager des Sciences Historiques de Belgique 1834, page 183)

Pendant les 15 ans de la période hollandaise, il travaille comme un forcené et est employé comme membre des Etats pour diverses missions: président de milice, de la commission royale d'agriculture, commissaire spécial pour l'organisation administrative et il obtient une place de commissaire de district à Eeklo en 1823⁵⁹⁰. Il est aussi nommé membre de l'Ordre Equestre de la Flandre Orientale puis des Etats Provinciaux.

Lorsque la Belgique devient indépendante, François est rendu à l'état de simple particulier et obtient en 1836 une pension de 1036 fr., sur base de son grade de lieutenant-colonel sous l'Empire. Cette pension lui permet de vivre correctement et de se consacrer à sa nouvelle passion, l'écriture. François va éditer une impressionnante série de livres, aux thèmes les plus variés. Sous la période hollandaise, il avait déjà publié quelques livres consacrés aux chevaux et aux écuries comme "Verhandeling over de herstelling der Paardefokkerij in het koninkrijk der Nederlanden" et "Stal-manual of den ervaren stalknecht". Suivi de "Reglement van de jacht in de Polders". Il prend aussi le temps d'écrire ses mémoires sous le nom de Frédéric de Kirchwenne, manuscrit d'une trentaine de pages rappelant la personnalité de François: un brouillon de fierté, de panache et de romantisme.

Après l'indépendance belge, François devient membre de nombreuses sociétés savantes⁵⁹¹, ce qui lui permet de trouver une multitude de sujets pour satisfaire le virus de l'écriture qui le démange. Les livres qu'il écrit sont dorénavant en français et abordent des thèmes liés à l'agronomie: "Quelques mots sur les inondations des Flandres, les causes et les moyens de les faire cesser", "Cendres fertilisantes ou gypse", "De la maladie de la pomme de terre et ses causes", "Défrichement de la Campine" et "Traité du melon en Belgique".

Citons aussi les biographies "Eloge de Pierre-Paul Rubens, dédié à la ville d'Anvers", et "Biographie du Baron van Hoobroeck d'Aspre" ou encore "Essai sur la suppression de la peine de mort" et "Mémoire sur la Marne trouvée dans le pays de Waes et avantages qu'offre cette découverte".

Il aurait bien continué à écrire si la mort ne l'avait emporté à 70 ans. Son décès survient à Exaerde le 26 septembre 1850, à huit heures et demie du matin. C'est son neveu par alliance et propriétaire du château d'Exaerde, Emmanuel van Pottelsberghe de la Potterie, qui se charge des formalités administratives⁵⁹². Le sixième et dernier baron d'Exaerde disparaît avec François.

XIIIj Marie SOPHIE Camille de Kerchove d'Exaerde (1783-1852) femme de Constantin Kervyn

Née à Gand le 13 juillet 1783⁵⁹³, Sophie est la dernière des enfants d'Albert et de Camille de Lens. Heureusement pour elle, à six ans on est encore bien jeune pour comprendre toute la portée de la révolution française et de l'émigration à Hambourg. Sans doute en garde-t-elle le côté insolite en souvenir.

Ses parents décèdent alors qu'elle est âgée de vingt ans et la part d'héritage de Sophie dite "de Kerchove de la Deuse"⁵⁹⁴ consiste principalement en une belle ferme à Belleghem près de

⁵⁹⁰ *Messenger des Sciences Historiques et Archives des Arts de Belgique*, 1850, Biographie Nationale, vol.10

⁵⁹¹ Citons pêle-mêle: Académie des Belles Lettres et des Arts de Rouen, Société des Beaux-Arts de Gand et de Paris, Académie d'Archéologie de Belgique, Société des Antiquaires de la Morinie, Société Royale des Sciences Pharmaceutiques et Technologiques du Palatinat.

⁵⁹² Etat civil d'Eksaarde

⁵⁹³ Document en possession de l'auteur.

⁵⁹⁴ Bruges et le franc par Gaillard



**Le château de Merendrée vers 1870, vue arrière
(détail d'un tableau)**

seigneurie de Belleghem et représentant une bonne fortune n'est pas encore majeure, ses biens sont mis sous tutelle. Le Poivre étant possession de son frère aîné Alexandre, Reine, dans une maison rue Meire.

Deux mois avant sa majorité, le 4 mai 1808, Sophie épouse civilement à Gand Constantin Kervyn, rentier habitant rue de Catalogne⁵⁹⁶. Le lendemain, le jeune couple se marie religieusement dans la même ville. Constantin est le neuvième enfant de Jean-Baptiste Kervyn, seigneur de Lettenhove, avocat au conseil de Flandres et annobli en 1766 et d'Anne Ghysens⁵⁹⁷.

En 1809, Constantin reçoit de son frère Joseph-Guillaume, la propriété de Meerendree achetée par son père Jean-Baptiste à Louis-Bernard van den Hecke en 1783⁵⁹⁸. C'est dans ce joli château que Constant et Sophie vécurent en été, pour rejoindre Gand en hiver. Ils eurent sept enfants qui portèrent les armoiries Kervyn écartelées des armes

Kerchove⁵⁹⁹, armoiries qui étaient parfois surmontées d'une couronne comtale eu égard au diplôme de comte de leur ancêtre Georges Basta. Deux de leurs enfants deviennent bourgmestre de Meerendree: Camille en 1837 et Henri en 1833. Ce dernier épouse Emilie van Hoobroeck, petite-fille d'Hubert van Hoobroeck Ten Hulle.

Sophie décède à Gand le 16 janvier 1850 et est enterrée le 29 du même mois. Constantin qui était né à Gand le 26 novembre 1776 y décède aussi, le 13 octobre 1852⁶⁰⁰.

⁵⁹⁵ SAGK1153

⁵⁹⁶ Etat civil de Gand

⁵⁹⁷ Généalogie Kervyn ANB;1860,1874,1934, et Le nobilliaire de Gand par van Hoorebeke.

⁵⁹⁸ Geschiedenis van de gemeenten van Oost Vlaanderen - de Potter en Broeckaert

⁵⁹⁹ Histoire généalogique et héraldique de quelques familles de Flandres par Ph.Kervyn de Volkaersbeke

⁶⁰⁰ Registres paroissiaux : Constantin est né le 26 à deux heures de l'après-midi et est baptisé le jour même à St.Michel à Gand. Parrain: son oncle Georges Antoine Kervyn. Marraine: sa tante Marie Colette Coppens

Branco



XI Id JEAN-FRANCOIS de Kerchove

aulx,...

Jean-François, le second fils de J. Kerchove, né le 10 avril 1702 et est baptisé le jour même par son père, son grand-père et son arrière-grand-père. Son père, son grand-père et son arrière-grand-père sont seigneurs de Vaulx et de Kerchove, seigneur de Vaulx et de Kerchove, seigneur de Vaulx et de Kerchove, seigneur de Vaulx et de Kerchove.

Signature de Jean-François II de Kerchove
(1702-1756), seigneur de Denterghem

Gand le 10
avant lui son
de Jean de

Après les festivités de naissance réunissant les familiers, toute la famille part en villégiature au château de la Deuse à Etichove. La jeunesse de Jean-François et de ses frères et soeurs, est rythmée par les allées et venues annuelles entre leur maison de ville à Audenaerde et le château familial d'Etichove où il passe le plus clair de son temps avec son frère Engelbert qui n'est que d'un an son aîné. C'est ensemble qu'ils font les quatre-cent coups, qu'ils reçoivent des cours particuliers ou qu'ils apprennent à lire et à écrire. En 1715 et 1716, Jean-François, toujours avec son frère aîné, est mis en pension chez le Pastoor van Roosenaecke⁶⁰².

Après avoir reçu le surnom de "Sies" pendant ses années d'enfance, Jean-François se fait appeler avec complaisance "Monsieur d'Olsene" ce qui est plus présentable⁶⁰³. Ainsi, en 1728, le "Heer van Olsene" est nommé chef-homme de la corporation des "merceniers-ambach" ou merciers de Gand. Cette fonction purement honorifique, lui permet de figurer en tête de la corporation lors des processions, de participer à toutes les festivités de la corporation, mais surtout d'y contribuer financièrement⁶⁰⁴. Plus tard, Jean-François devient membre coopté de la noble confrérie de St. Nicolas de Tolentino qui tient ses réunions au couvent des Augustins. St. Nicolas de Tolentino est vénéré comme patron des âmes croyantes dans le feu éternel et aussi de l'agriculture⁶⁰⁵.

Une lettre adressée par Jean-François, père, à son frère Gérard, nous apprend qu'un banal accident de cheval aurait pu être fatal à Jean-François; "j'ay vendu notre cheval de sel à cause qu'il était trop ombrageux et votre mère voulait absolument s'en défaire depuis que Monsieur d'Olsene a manqué de se casser le col avec le dict cheval⁶⁰⁶". Peu de temps après cet accident, Jean-François voit disparaître son père. Comme son frère aîné s'est récemment marié, Jean-

⁶⁰¹ Registres paroissiaux de Gand, St.Michel, Nord.

⁶⁰² SAGK1573

⁶⁰³ SAG, fonds Lanchals Ladeuse Kerchove, N°1184

⁶⁰⁴ F.De Potter: Gent van den oudsten tijd tot heden, tome 6

⁶⁰⁵ Pater Ambrosius Keelhoff: Geschiedenis van het klooster de eerw.Paters Ermyten Augustijnen te Gent, Gent 1864.

⁶⁰⁶ SAGK correspondance de Jean-François, lettre 44

François de Kerchove d'Olsene se charge de toucher les fermages à Etichove⁶⁰⁷. Puis, après le décès de sa mère deux ans plus tard, commence l'épineuse succession parentale. Jean-François se pose comme entremetteur, essaye de calmer le jeu et de diminuer le différend qui oppose ses deux frères. Cette volonté de conciliation sera peu récompensée puisqu' Engelbert fera tout pour gagner du temps et donc quelques fermages supplémentaires.

Après quatre années de tergiversations, un accord entre Engelbert et Jean-François est finalement signé le 3 avril 1739. Etant redevable de biens estimés à 6000 £ gr., Engelbert cède à Jean-François la paroisse et seigneurie de Denterghem avec toutes ses dépendances et appendances représentant 32 bonniers (45ha) avec rentes seigneuriales et toute une série d'autres seigneuries situées à Denterghem : het laetschap van Dutteghem, la seigneurie Ten Teyt ou Teyput, la seigneurie de Steenkerke tenue d'Inghelmunster avec ses fiefs à Marckeghem, Roosbeke, St.Baafs-Vijve, Wielsbeke et 8 arrière-fiefs. Il y a aussi l'ancienne seigneurie familiale de Vaulx à Moen en plus de quelques compensations pour des terres de Denterghem cédées aux Pottelsberghe avant le partage⁶⁰⁸.

Il y a aussi les biens allodiaux dont hérite Jean-François, surtout la moitié de l'importante rente de 800 florins l'an à payer par le Prince d'Isenghien, l'autre moitié étant héritée par son frère Gérard. En dehors de la première année, c'est Jean-François qui touche la totalité de la rente par l'intermédiaire de M. de Lannoy, intendant du Prince. Ce qui permet à Jean-François de rendre visite à son frère afin de lui remettre sa part.

Mais cet accord ne met pas un terme définitif aux différends entre Jean-François et son frère aîné. Jean-François réclame toujours les papiers relatifs aux biens qui lui sont dévolus et qu'il n'a toujours pas reçus, ce qui est grand dommage car il n'a pas de preuve en main des sommes qu'il réclame à ses débiteurs⁶⁰⁹. Avec le temps, il les obtiendra. En dehors de tous ces biens de valeur, il est curieux de remarquer l'intérêt de Jean-François pour les animaux : lors du partage du mobilier, Jean-François ne reprend que les oiseaux d'agrément qui se trouvaient à la Deuse et les chevaux du carrosse de sa mère⁶¹⁰.

Maintenant que la succession est en grande partie réglée, Jean-François qui a déjà 37 ans se marie religieusement, le 11 février 1740 à l'église St. Michel de Gand, avec Thérèse Isabelle van de Vyvere. Les témoins du marié sont Jérôme-Olivier Limnander, seigneur de Ten Werf, et son frère Gérard, seigneur d'Ousselghem et de Gotthem⁶¹¹. Thérèse Isabelle est la fille aînée de l'avocat au Conseil de Flandres, François van de Vyvere, qui a aussi été pensionnaire de la ville

⁶⁰⁷SAG, fonds Kerchove N°1188

⁶⁰⁸RAG, AGh 7975,

La seigneurie "het laetschap van Dutteghem" est une rente seigneuriale sur diverses parties de la paroisse de Denterghem: deux fois 21 havotten de blé, 12 penninck parisis,... Nomination d'un bailli et sept échevins. La seigneurie est tenue des prélats de Saint Pierre. Elle fut achetée en 1609 par Philippe Lanchals.

La seigneurie "Te Steenkerke" est tenue de la cour d'Ingelmunster. Il s'agit de rentes sur des terres à Denterghem, Marckeghem, Roosbeke, St.Baefs-Vyve et Wielsbeke. Rente de 4£2schilling parisis l'an, 6 chapons, 2 poules d'eau,etc. le tout sur 55 bunderen (80ha), un dixième sur environ 14 hectares. Nomination d'un bailli, garde, hommes de fiefs. La seigneurie a été achetée par Philippe Lanchals.

La seigneurie "Den Typut" est un bien en terres de 9 hectares, acheté par Philippe Lanchals le 24 mars 1627 à M.Jean Beutenaken, commissaire des munitions de guerre de Sa Majesté aux quartier de Maestricht, et à sa femme Madame Livine Hinnich, fille de Josse

⁶⁰⁹SAGK N°987

⁶¹⁰SAGK977,1612

⁶¹¹Registres paroissiaux de Gand-St.Michel, Nord

de Gand. Sa mère, Marie-Louise van Overwaele, est la fille d'un secrétaire des Parchons⁶¹². Les Van de Vyvere sont considérés comme une famille de grand bourgeois qui font régulièrement partie de la magistrature gantoise et comme Jean-François fait partie de la noblesse, il s'agit pour l'époque d'une mésalliance. Il est intéressant de constater qu'auparavant, ce sont toujours les Kerchove qui ont été attirés par des familles plus importantes que la leur, parce que plus anciennes et souvent titrées. Maintenant c'est l'inverse. Les Kerchove sont devenus ce que l'on appelle encore actuellement dans les esprits conservateurs une "vieille" famille.

A l'occasion de son mariage, Jean-François achète la seigneurie "Ter Loozen" à Ertvelde, propriété de M. François Schellynck et qui est du ressort du Ambacht d'Assenede⁶¹³. La Seigneurie comprend un château-ferme avec de nombreuses dépendances comme le pachterhuis, la brasserie, le four à pain, les écuries, une remise, une porte d'entrée en pierre grillagée et finement décorée de flèches et un jardin d'agrément avec des haies en "herlaer". Il y a aussi un verger, des bois et prés étalés sur Zelzaete et Assenede pour une superficie totale d'une trentaine d'hectares⁶¹⁴.

La seigneurie Ter Loozen a connu tout au long de l'histoire de nombreux propriétaires parmi lesquels Charles de l'Espinoy, l'arrière-arrière-arrière-grand-oncle de Jean-François, qui en fut propriétaire entre 1565 et 1582. Au 17^{ème} siècle elle appartient à Jean van Oyenbrugghe de Duras, bailli de l'Assenede Ambacht, qui fit transformer "Ter Loozen" en habitation seigneuriale. Finalement, elle échoit à Jean-François de Kerchove, seigneur d'Olsene et de Denterghem qui en fait sa maison de campagne. Le domaine est actuellement encore bien conservé avec au-dessus de la porte d'entrée les armes d'Oyenbrugghe et la mention de l'année 1636⁶¹⁵.

Entre 1744 et 1748, les habitants de ter Loozen et environs voient défilier toutes sortes de troupes qui obligent les villageois à livrer du fourrage et des rations de vivres. En juin 1747, le général Santander, à la tête de 3000 dragons, loge dans les environs et sans doute aussi à ter Loozen. En juillet de la même année, c'est au tour du régiment de cavalerie Duruman de réquisitionner 710 rations de 15 livres de farine ou de blé.

Les dépenses qu'occasionnent ces charges obligatoires rappellent à Jean-François que feu son frère aîné lui doit toujours une partie d'héritage laissée en suspens. Jean-François reprend le

⁶¹²Recherches effectuées par Michel de Kerchove de Denterghem. Voir aussi: Coloma p.242 et van Hoorebeke: nobiliaire de Gand. Thérèse est née le 30 et baptisée le 31 décembre 1706.

⁶¹³RAG, Fonds Ghellinck n°7976-8008

⁶¹⁴ Le calcul de cette superficie est basé sur l'état de biens à la mort de Jean-François, 16 ans après son mariage. Il faut donc considérer que certaines parties ont peut-être été achetées par le couple après le mariage. Les dimensions exactes sont de 87 mesures 2941 roeden.

⁶¹⁵Achiel de Vos: Geschiedenis van Ertvelde - 1971 - 8B01393

Un différend entre fermiers lui permet d'agir et de se faire connaître dans la petite commune. Il reprend les droits du fermier Maerset relatifs au waeghenhuys et schaepstal et le droit de pâturage des moutons. La propriété de ces bâtiments est contestée. Ce procès étant sans suite, il faut en conclure qu'un accord à l'amiable a été trouvé. (RAG, A.Gh8026)

procès successoral à l'encontre de la douairière d'Exaerde, mais il obtient l'inverse de ce qu'il espérait puisque la cour déclare le procès non fondé et le condamne aux dépens le 3 janvier 1752⁶¹⁶. Jean-François n'insiste plus.

Par le plus grand des hasards, la maison de la Burgstraet qui était la maison de famille des Kerchove au tout début du XVII^e siècle, réapparaît par l'intermédiaire de Thérèse Isabelle van de Vyvere. Cette maison est passée par héritage au conseiller Elbo, second mari de Marie-Louise van Overwaele, mère de Thérèse Isabelle. A la mort, sans enfants, du conseiller, Thérèse Isabelle van de Vyvere compte au nombre des cinq héritiers de la maison de la Burgstraet qui est grevée d'une hypothèque de 5 £ de gros l'an. Cette hypothèque date du testament de Jeanne van Heurne, épouse de Josse van den Kerchove, qui souhaitait que des messes soient célébrées dans la chapelle de la maison. Voulant liquider cette hypothèque, Thérèse Isabelle obtient des héritiers Kerchove sa suppression, le 15 février 1755, à condition que le remboursement du capital et de ses intérêts se fasse au profit du Saint-Esprit de St. Jacques. La maison sera finalement reprise par Colette Elbo, cousine de Thérèse Isabelle⁶¹⁷.

Lors de cette transaction, Jean-François n'est plus cité. Vraisemblablement son état de santé a dû fortement décliner, ce que confirme son décès l'année suivante. Jean-François meurt à Gand le 21 décembre 1756 et est enterré sous une belle pierre de marbre blanc, dans le chœur de l'église St. Sauveur à Gand⁶¹⁸. Un obit aux armes Kerchove écartelées de Lanchals entouré des 16 quartiers de Jean-François, orne les murs de la dite église.

La liquidation du partage est faite le 18 novembre 1758 et l'état de biens rappelle qu'il est toujours en procès avec son frère aîné concernant la seigneurie de St. Sauveur en Hainaut, comprenant près d'une vingtaine d'hectares avec diverses rentes en céréales, volailles et argent comptant⁶¹⁹. Après une période de deuil adéquate, sa veuve reprend les choses en main à sa manière. Si feu son mari ne s'intéressait principalement qu'aux biens fonciers comme la plupart des membres de la noblesse, elle s'intéresse plus directement aux biens mobiliers comme les rentes. Aussi, elle s'occupe activement de sa fortune et obtient les meilleurs taux en devenant usurière.

Son volumineux état de biens révèle qu'une bonne centaine de personnes lui doivent une rente, souvent importante. Comme toujours, il y a des rentes hypothéquées et des rentes non-hypothéquées qui ont un rendement légèrement supérieur⁶²⁰. Citons la rente de Pieter van Poelvoorde, de Thielt et Jacques Dierken fils d'Arnaud, à qui elle a prêté pas moins de 1000 livres de gros en 1767 et 1772, contre une rente annuelle de 40 livres de gros équivalant à un taux de 4%. Guillaume Schipmans, négociant à Gand, à qui elle a aussi prêté 1000£ lui rembourse 50£ l'an, soit 5%, mais sur une rente non hypothéquée. Une autre rente appelée "Majestijt" concerne une obligation de 500 £ courant, représentant 2 £ 18 sch. de gros à charge de feu l'empereur romain Joseph II, et commencée en 1775. Une autre rente concerne

⁶¹⁶ SAG, fonds Kerchove n° 1174

⁶¹⁷SAGK1195,1200, Les héritiers du Conseiller Elbo sont: Marie-Maximilienne, Thérèse Isabelle et François van de Vyvere ainsi que Colette et Anne Elbo.

⁶¹⁸BRB, Goethals manuscrit N°747; Devant le grand autel au chœur des RR PP Carmes chaussés on voit cet épitaphe et 16 quartiers sur une pierre de marbre blanc avec les armes du mari seulement.

D'après une lettre de 1909, écrite par le chevalier Soenens à Octave de Kerchove de Denterghem, un père carme aurait spécifié que la pierre tombale aux armes Kerchove écartelées Lanchals aurait été sciée pour en faire un pavement plus régulier.

⁶¹⁹SAG, Staten van goed; 1758-1759, N°268. La seigneurie de St.Sauveur est tenue de l'église et abbaye de St.Amand.

⁶²⁰RAG, AGh 8016

la ville de Gand et est désignée par les termes “ghemeene middelen”. Elle lui procure 1410 sch de gros l’an, pour un prêt de 362 £ 10 sch.

Non contente de ses affaires, en mars 1769, Thérèse Isabelle reprend sans complexe et au nom de ses enfants le procès d’il y a trente ans contre la branche aînée, relatif aux arrangements entre feu son mari et son beau-frère Engelbert. L’arrangement n’a pas entièrement été respecté et sa requête concerne toujours le même problème : la seigneurie de St. Sauveur en Hainaut, d’une vingtaine d’hectares, qui devait lui revenir et est considérée à tort comme appartenant à la branche d’Exaerde. Le procès dure jusqu’en 1803 (le 16 floréal an 13), mais avec un résultat à l’appui : Les terres appartiennent désormais aux enfants de Thérèse Isabelle. En contrepartie, les fermages indûment touchés pendant plus de 50 ans par la branche aînée ne devront pas être remboursés ⁶²¹.

A partir de 1773, la douairière de Denterghem effectue de son vivant plusieurs partages au profit de ses enfants⁶²², et décède le 5 mars à Gand à l’âge très respectable de 84 ans. Le “uytvaert” a lieu le 16 mars 1789 avec enterrement dans le cimetière de Denterghem⁶²³. Quatre mois plus tard a lieu la prise de la Bastille, détonateur de la Révolution Française. De son mariage avec Jean-François, Thérèse Isabelle eut 3 enfants dont l’aîné mourut en bas âge:

XIIa ENGELBERT Martin Joseph de Kerchove (1743-1749)

Fils aîné de Jean-François et de Thérèse van de Vyvere, Engelbert est né tôt le matin du 18 décembre 1742. Baptisé le jour même à l’église St. Sauveur, il est tenu sur les fonts par son parrain Engelbert de Kerchove, baron d’Exaerde, et sa marraine, Marie-Louise van Overwaele. Engelbert décède à l’âge de sept ans, le 7 juin 1749, et est enterré à St. Michel-Sud⁶²⁴.

XIIb CHARLOTTE Maximilienne Josephine de Kerchove (1745-1794), femme de Jean-Baptiste de Ghellinck

Née à Gand le 17 mai 1745 à 3 heures et quart de l’après-midi, Charlotte est baptisée le lendemain en l’église St. Sauveur. Son parrain est Maximilien van Overwaele et sa marraine est sa tante, Caroline-Françoise de Kerchove⁶²⁵. Charlotte est la seule fille de Jean-François et de Thérèse-Isabelle van de Vyvere. Elle se marie à l’âge de 29 ans avec Jean-Baptiste de Ghellinck, fils du chevalier Adrien, Seigneur d’Elseghem et de Thérèse de Nieulant. Le couple se marie civilement à Gand le 15 et religieusement le 26 juin 1774⁶²⁶.

Jean-Baptiste est le dernier “Seigneur” d’Elseghem, Rockeghem, Calmont et son épouse Charlotte lui donne sept enfants. Tous les Ghellinck actuels en descendent. Au décès de son père, Charlotte reprend dans sa part le château-ferme “Ter Loozen” à Ertvelde, pour compenser partiellement la reprise par son frère des seigneuries familiales, augmentées de biens à St. Denis et Afsnée. Les parts d’héritages n’étant pas équitables, le couple Ghellinck marque un certain mécontentement, ce qui décide la douairière de Denterghem à lui céder plusieurs rentes en 1773.

⁶²¹RAG, AGh 8046

⁶²²RAG, AGh 8020

⁶²³Cahier de Guillaume della Faille, continué par son gendre Gérard de Kerchove puis par Emmanuel de Kerchove d’Ousselghem, (copie chez l’auteur)

⁶²⁴ Registres paroissiaux

⁶²⁵ Registres paroissiaux

⁶²⁶ Jean-Baptiste est né à Gand le 13 mars 1747 et est baptisé à l’église St.Nicolas. Généalogie de Ghellinck.

Lorsque la douairière de Denterghem décède, Jean-Baptiste de Ghellinck procède contre son beau-frère Jean-François de Denterghem afin de faire exécuter les clauses du partage de leur père et beau-père, relatives à la différence des héritages. Deux mois plus tard, les beaux-frères s'accordent et le partage est finalisé le 23 avril 1790⁶²⁷.

Tous ces moyens financiers hérités contribuent à l'aménagement au goût du jour du château d'Elseghem. Durant les années 1786-1789, Jean-Baptiste apporte au château de profondes transformations dans le goût classique et lui impose une allure symétrique. L'intérieur est entièrement remanié, le salon est décoré de huit pilastres cannelés néoclassiques sommés de chapiteaux ioniques (encore présents actuellement). Le jardin est transformé en parc à la française avec haies d'ifs, tilleuls, espaliers, bassin central en pierre, etc. Les transformations du château ne sont pas complètement achevées en 1792 lorsque la France déclare la guerre à l'Autriche. Le toit commencé en ardoises est hâtivement terminé en tuiles et dès les premiers combats près de Lille, Jean-Baptiste, sa femme Charlotte et les enfants se retirent à Gand en leur hôtel. C'est là que Charlotte décède le 18 août 1794. Le 30 octobre 1795, Jean-Baptiste est nommé tuteur de ses 5 enfants mineurs⁶²⁸ puis décède à son tour à Gand le 25 novembre 1814 : le couple est inhumé dans le caveau de famille des Ghellinck à Elseghem.

XIIc JEAN-FRANCOIS Joseph de Kerchove (1747-1813), seigneur de Denterghem, Steenkerke, Vaulx, St. Sauveur,...

Jean-François, second fils de Jean-François et de Thérèse Isabelle van de Vyvere, naît le 30 juillet 1747 à neuf heures et quart et est baptisé le lendemain en l'église St. Sauveur. Son parrain est Gérard de Kerchove, sgr.d'Ousselghem et sa marraine est Marie-Maximilienne van de Vyvere, sa tante, le curé étant le père vanden Helewaut⁶²⁹. Sa jeunesse se passe à l'image de celle de ses contemporains de même qualité, si ce n'est que son père décède lorsqu'il a neuf ans à peine. La majeure partie de son éducation est prodiguée à domicile par des gouvernantes, plus tard par des précepteurs et enfin, par des maîtres à danser. On attendait de ces derniers "qu'ils enseignassent l'art difficile de s'asseoir, de se tenir debout, de marcher, de parler, de faire des gestes courtois et gracieux."

Jean-François fait des études universitaires à Louvain et le 18 avril 1766, il est reçu parmi les "Nobiles" de cette université⁶³⁰. Bien que l'accent y soit mis sur la religion et la formation du caractère, la matière enseignée à Louvain est largement classique: les auteurs de la Rome antique y sont étudiés dans leur version originale. Les professeurs encouragent les étudiants aux débats, à l'éloquence et à la comédie. Finalement, l'étudiant suit des cours avancés en logique, métaphysique et en éthique et ignore totalement la science.

Après ses études, il est temps de songer au mariage, selon les règles de l'époque, c'est à dire à un mariage proposé par les parents en tant qu'union de biens, et généralement accepté par le principal intéressé. Le choix se porte sur Sabine della Faille, fille aînée du comte Emmanuel della Faille d'Assenede et de Sabine de Ghellinck de Tollenaere. Née à Gand le 29 juin 1754 et baptisée le lendemain à l'église St. Bavon, Sabine a passé sa jeunesse dans les couvents dans l'attente de son mariage, décidé alors qu'elle a tout juste 19 ans. Cette attitude de l'époque

⁶²⁷ RAG fonds Ghellinck. n°241 et suivants

⁶²⁸ Achiel de Vos: Geschiedenis van Ertvelde - 1971 - 8B01393

⁶²⁹ Registres paroissiaux

⁶³⁰ AGR, archives de l'université de Louvain, n°27.

semble être inspirée par la crainte d'une défloration prématurée, la meute de candidats au plaisir étant spécialement acharnée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Ils se marient à Gand en l'église St. Michel-Sud le 29 août 1773 avec dispense papale. Sabine est la première de sa famille à se lier par le sacrement du mariage. Sa mère, est bien sûr présente lors

Monsieur

C'est avec un vrai contentement que j'ai l'honneur de vous annoncer mon mariage avec Mademoiselle la comtesse della Faille, qui se sera dimanche le vingt-neuf du courant à six heures et demi du matin, j'espère que vous voudrez bien prendre part à ma satisfaction, me flattant de m'honorer de votre présence ainsi que Madame, dans cette espoir, j'ai l'honneur d'être très parfaitement.

Monsieur

Gand le 2 d'août 1773

Votre très humble et très obéissant serviteur et parent
J. De Kerchove de Denterghem

42. Annonce du mariage de Jean-François de Kerchove de Denterghem avec Jeanne della Faille, le dimanche 9 courant à 6 h 1/2 du matin. 2 août 1773 (Archives : Réginald de Kerchove d'Ousseghem).

Annonce de mariage de Jean-François de Kerchove, seigneur de Denterghem et de Melle la comtesse della Faille

de la célébration, assistée par le père van den Hecke, gradué noble de la cathédrale St. Bavon. II



ck de Tollenaere
yres, ramenées à
aison place de la
ne de Ghellinck

Plat en argent aux armes de Jean-François de Kerchove de Denterghem.

Détail des armoiries : brisé de Lanchals.

Détail du plat : Poinçons de Gand daté 1754.

Initiales G.T. = Ghellinck de Tollenaere.

**(Ce plat fait partie du trousseau de Sabine de Ghellinck,
lors de son mariage avec Jean-François della Faille d'Assenede).**

Tout comme pour son père, les liens de Jean-François avec sa principale seigneurie de Denterghem sont symboliques. En 1777, en remerciement d'avoir contribué financièrement aux trois nouvelles cloches placées dans le clocher de Denterghem, il est nommé parrain de l'une d'entre elles. C'est l'homme d'affaires de Jean-François qui s'occupe de tous les fermages et de la gestion quotidienne des biens féodaux. Jean-François préfère consacrer son énergie à la ville de Gand.

⁶³¹ Archives de l'Etat inv.195, fonds van den Hecke, liasse 2085. De Potter; Gent van den oudsten tijd tot heden, tome V pp103-104.

Vers 1780, trois échevins de la K subitement vacants, les échevins François de Kerchove de Dentergh fait marquant de sa carrière est le après sa nomination. A cette occ d'institutions caritatives gantoises baptiste avec large bordure noire. 1781, sans interruption pour le ca amende de 3 livres et d'au moi l'empereur Joseph II, fils de Mari besoins de la ville⁶³³.



Portrait de Jean-François de Kerchove de Denterghem

A Gand, les débuts du nouve s'annoncent sous les auspices heureux même si la majorit population vit dans une grande Pendant les premières années du Joseph II, Jean-François et ses co l'échevinat parviennent à occuper travail par le démantèlement de remparts, fortifications, bastions e de la ville, au grand dam de la caisse communale. A la fin des travaux, en 1784, la crise reprend. Or, c'est précisément à ce moment que les classes dirigeantes commencent à manifester leur opposition aux décrets réformateurs de Joseph II.

Dans le but de moderniser les vieilles coutumes du pays, Joseph II introduit une série impressionnante de réformes qui mettent à mal les prérogatives de l'Eglise. Après avoir mécontenté le clergé, et ensuite le peuple qui lui est dévoué, Joseph II s'attire l'hostilité des magistrats, échevins de la ville et nobles qui disposent d'une influence considérable. L'Edit du 1er janvier 1787 renouvelle complètement le cadre des institutions politiques et sépare la justice de l'administration. Ce bouleversement administratif et judiciaire lèse tant d'intérêts que les membres des anciens corps politiques se rapprochent du Clergé pour défendre le régime traditionnel. Réunis sous l'appellation de "patriotes", ils décident d'envoyer une remontrance à l'empereur et un des représentants gantois est le beau-père de Jean-François, Emmanuel della Faille d'Assenede. Ce dernier devient un des grands défenseurs des "patriotes" de Gand, et s'érige en grand opposant au gouvernement autrichien. Devenu suspect comme beau-fils de cet encombrant personnage, Jean-François n'est pas réélu comme échevin, ce qui, inévitablement, le pousse

⁶³² Il s'agit de J.de Hane de Tervarent, L de Caters et J.B.Ryngaut.

⁶³³ D.Destanberg, 1910: *Gent onder Josef II 1780-1792* et Piet Lenders: *Gent, een stad tussen traditie en verlichting 1750-1787*

encore plus dans le parti des “patriotes”. Jean-François est également fort touché par les mesures antimaçonniques décrétées par Joseph II, sa belle-famille et fort probablement lui-même, étant de fervents adeptes des loges maçonniques qui à l’époque ne sont pas des organisations sectaires anti-catholiques, mais bien des lieux de rencontre où l’on parle littérature et philosophie.

Devant l’attitude bornée des deux partis, la guerre entre les patriotes et les Autrichiens est devenue inévitable. Aussi, Jean-François s’investit sans compter dans ce mouvement et fait même un gros emprunt de 10.000 florins en 1788 à François Heynderyckx pour aider financièrement le parti patriote⁶³⁴. Cet argent servira entre autre à payer les révolutionnaires selon un curieux tarif : un des tracts anti-Autrichiens diffusés en deux langues par les Etats de Flandre à Gand indique que tout patriote qui ramènera l’uniforme, le fusil et le cheval d’un cavalier autrichien recevra six écus ; L’uniforme seul : un écu ; le cheval seul : deux écus, le fusil seul : trois écus⁶³⁵. Cet argent servira aussi à la mise en place d’une armée de bric et de broc sous le commandement du vieux général van der Meersch “qui avait toujours été l’ennemi juré de la tyrannie et du despotisme”.

Le moment est bien choisi puisque, d’une part, Joseph II est en pleine guerre contre les Turcs et est menacé par les Prussiens, et que, d’autre part, la Révolution Française naissante vient de faire de nombreux disciples en Flandre. Le général et l’armée patriote arrivent devant Gand le 13 novembre 1789 et après quelques coups de fusil, font fuir la petite garnison de 300 hommes. Les renforts autrichiens essaient en vain d’intimider la population en bombardant Gand et en essayant de mettre le feu à la ville mais c’est un cuisant échec. Cette première défaite militaire sonne la fin provisoire de la présence autrichienne dans nos provinces et annonce la naissance des Etats Belgique Unis. Jean-François de Kerchove de Denterghem fait partie du comité général révolutionnaire en 1789 et pendant la brève existence de la République des Etats Belgique Unis, il s’occupe du département des affaires civiles gantoises. A ce titre “Mijnheer van Denterghem, Commisaris” ou “Lieutenant de Kerchove”, fait arrêter plusieurs personnes comme par exemple, Johan de Jaegher, patriote de la compagnie du capitaine van der Camen, qui se fait arrêter le 18 décembre par ce qu’il a l’intention de mettre le feu à la taverne “Gibraltar”⁶³⁶.

Malheureusement pour les patriotes, à peine les Autrichiens partis, une profonde division entre les deux principales factions empêche une bonne évolution du mouvement. Il y a d’une part le parti des conservateurs, sous la direction de van der Noot, et d’autres part les Vonckistes, plutôt progressistes, auxquels adhère Jean-François et la grande majorité de la noblesse gantoise. Bien vite, les Etats Généraux des Flandres à majorité Vonckistes, s’opposent aux Etats Généraux du Brabant, où les partisans de van der Noot sont majoritaires. Après l’arrestation du général van der Meersch par van der Noot, les Etats Généraux des Flandres sont furieux et menacent de le délivrer par la force.

Entre-temps, l’empereur Joseph II décède et son successeur, l’empereur Léopold II, calme les esprits en accordant libertés, amnistie et paix. Dans ces conditions, de nombreux patriotes, surtout les partisans de Vonck, baissent les armes. Une armée autrichienne arrive pour repousser les derniers irréductibles, Gand est reprise le 7 décembre 1790 et c’en est fini des Etats Belges Unis.

⁶³⁴ Cela représente une rente annuelle de 53 ponden, 12 sch groot et une autre rente, qui sera liquidée le 15 février 1819 par Constant de Kerchove de Denterghem, au nom de la succession.

⁶³⁵ Les préliminaires de la révolution Belge; revue de Belgique 18

⁶³⁶ Premier supplément au livre blanc - 1791

Fin 1792, les Français mettent les Autrichiens dehors. En mars 1793, les Autrichiens reviennent et repoussent les Français. En juillet 1794, les Français sont à nouveau présents, mais pour plus longtemps cette fois.

Immédiatement, ils proclament la suppression de la noblesse, de la dîme, de la féodalité et des droits seigneuriaux : le peuple est souverain. De ce fait, une bonne part des biens de Jean-François disparaissent et ce n'est pas fini! Pour soutenir la guerre et la Révolution Française, le 9 août 1794, Gand est frappée d'une contribution colossale de 7 millions, à payer par l'Eglise et 556 habitants aisés, c'est à dire les nobles et riches bourgeois. La part de Jean-François est de plusieurs milliers de francs. Il apparaît bien vite que les cotisés ne peuvent réunir l'énorme somme réclamée. On décrète donc que tous ceux "qui sont pourvus d'or ou d'argent, monnayé ou non, aideront les cotisés." Beaucoup de gens doivent fondre leur argenterie et la convertir en lingots. Et comme la municipalité ne peut compléter les 7 millions, quarante sept otages sont conduits à Amiens et à Lille où ils sont retenus durant quatre mois.

Les nobles qui ont dominé toute l'histoire gantoise depuis deux siècles sont désormais dépouillés, traqués ou forcés à l'exil. Seigneuries et cours féodales, anciennes coutumes, dîmes et tailles, tout a disparu. Après l'effondrement, la noblesse trouve l'occasion de se révolter fin 1798 : une opposition violente à l'encontre de la conscription obligatoire des fils de paysans dégénère en révolte appelée "guerre des paysans". De nombreux nobles, alliés traditionnels des paysans, prennent fait et cause pour ce combat. Le préfet s'avise que pour châtier ceux qui d'une façon ou d'une autre participent à l'insurrection, il est juste et avantageux de leur réclamer par la force l'arriéré de contribution. Le 2 septembre 1798, le préfet fait arrêter Jean-François, au même titre que 22 notables dont plusieurs gantois, comme étant les auteurs de soi-disant brigandages. En emprisonnant ces nobles fortunés, le préfet du département de l'Escaut dénommé du Bosch a particulièrement bien choisi car cela lui permet de les considérer comme émigrés et donc de confisquer purement et simplement leurs biens.

Après avoir passé plusieurs jours à la maison de force à Gand, Jean-François et les autres sont conduits à Paris par la gendarmerie puis incarcérés sous la qualification de chefs de brigands dans la prison d'état de Sainte Pélagie. "Il y resta six semaines et y resta enfermé, et n'obtint d'en sortir avec ses compagnons que pour être transférés au temple dans la prison de Louis XVI où il passa à nouveau 6 semaines et encore six semaines à Paris sous la surveillance de la haute police. Il se trouvait au milieu de 300 malfrats entassés debout les uns contre les autres dans un espace resserré, réduits à se servir pour leurs besoins d'un baquet qui se trouvait dans un coin de la chambre et y répandait un air infect⁶³⁷".

Seule consolation, Jean-François s'y trouve avec des amis gantois dont le bouillant Eugène van Hoobroeck. Ce dernier obtient par l'entremise du député gantois Van Hullem, que le Directoire donne l'ordre à du Bosch de rayer les noms des prisonniers gantois de la liste des émigrés, ce qui empêche la confiscation de leurs biens. Du Bosch enrage d'être ainsi désavoué et refuse de les rayer de la liste. Eugène van Hoobroeck écrit alors au ministre de la Police Générale pour protester car ils sont maintenus sur la liste des émigrés par l'administration départementale, bien que le Directoire ait transmis deux fois l'ordre de les rayer. Ils demandent au ministre de "Rendre vie à tant d'infortunées familles qui languissent après notre retour depuis 5 mois." La réponse du ministre tarde à venir surtout que d'autres événements vont jouer en faveur des prisonniers.

⁶³⁷ Albert van Innis: Biographie de Eugène-François van Hoobroeck de Mooreghem (1756-1843).

Le cortège des otages prit la route de Paris le 20 décembre 1798, tous les frais du voyage et de séjour à charge des captifs. Les otages gantois en dehors de Jean-François sont : Louis-Ignace Catulle, Louis de Draeck, Jean-Baptiste d'Haene et Eugène van Hoobroeck. Voir aussi: liste générale des déportés par la loi du 19 fruct an 5(5 sept 1797) - par L.Petit, p.63



Achats aux armes de Jean-François de Kerchove de Denterghem
(1747-1813)

(9 novembre 1799) vient bousculer le Directoire et voir Napoléon Bonaparte. Une nouvelle ère commence : un régime d'ordre et d'apaisement est institué. Du saire, Van Wambeke, déclare le 13 nivose an VIII (3 comprend des citoyens inscrits par antédation lorsqu'ils pple. Ils sont donc rayés des listes et leurs biens non e part, par ordre de Bonaparte, les mesures prises à urant forcé sont abrogées. Jean-François est à nouveau

Cependant, de retour au pays, il est à nouveau "invité" à payer des contributions exorbitantes car il faut satisfaire aux besoins financiers de la politique bonapartiste. Il figure sur la liste des six cent contribuables les plus imposés du département de l'Escaut, liste établie le 16 thermidor an 10 (1 août 1802). Parmi ces six cent, il compte parmi les trente les plus imposés, plus précisément en dix-septième position par ordre d'importance⁶³⁸. Néanmoins, le préfet cherche à amener l'apaisement des esprits en accordant une amnistie complète aux anciens insurgés de la guerre des paysans. La volonté de conciliation est telle que Jean-

François est inscrit sur la liste des candidats, présentée par le préfet du département de l'Escaut Faipoult, pour une place dans l'assemblée électorale, le corps législatif, les administrateurs du département de l'Escaut et les juges des tribunaux civils et criminels, accusateur public ou greffier⁶³⁹. Même si Jean-François n'est pas nommé, ce retournement de situation est remarquable pour une personne de soixante ans.

Le 12 octobre 1810, sa chère épouse Sabine décède à neuf heures du matin, dans son bel hôtel situé place de la Calandre à Gand. Cette maison faisait partie du hof van ter Pale, situé à côté de la maison natale de Jacques van Artevelde, et qui avait été récemment scindé en deux parties, appelées respectivement "Calanderbergh" et "Paddenhoeck". Le "hof van ter Pale" avait été acheté par les grands-parents Ghellinck de Sabine le 16 juin 1741 pour la coquette somme de 32.250 livres⁶⁴⁰.

⁶³⁸ SAG : Modern Archief nr. H4L et H4M2. Liste définitive des 600 contribuables les plus imposés du département de l'Escaut formé par le ministre des finances, en exécution de l'art. 25 du Sénatus consulte organique du 16 Thermidor au 100 et des art. 71,72,73 et 74 de l'ordre du Gouvernement du 19 Fructidor suivant.

⁶³⁹ SAG, Moderne Archief, nr H4F

⁶⁴⁰ Le jardin est devenu l'aula de l'université de Gand. Plus récemment, les façades des deux maisons ont été entièrement remaniées.



de Kerchove,
1.000 francs

justifiant une contribution de 2.500 francs. Remarquons qu'il est cité sous le nom de Jean au lieu de Jean-François. François étant dérivé du mot "Français", cette partie de nom était devenue par trop encombrante.
Casserole et mortier en cuivre du XVIII^e siècle aux initiales K.D., provenant de la maison de famille des Denterghem, Calanderberg à Gand

Jean-François décède le 13 mars 1813 à minuit dans la même maison que son épouse⁶⁴¹. Le partage de ses biens se fait entre ses trois fils et sa fille qui sont tous les quatre mariés et parents à leur tour. En 1815, la superbe collection d'estampes que Jean-François avait réunie avec goût sa vie durant est vendue par la succession⁶⁴².

XIIIa EMMANUEL Jean François G. de Kerchove de Denterghem (1774-1858)

Fils aîné de Jean-François et de Sabine della Faille d'Assenede, Emmanuel est né à deux heures et demie de l'après-midi, le 6 juillet 1774, sans doute place de la Calandre à Gand où habitaient ses parents. Il est baptisé le lendemain par le curé de Clercq de la paroisse St. Michel-Sud, avec comme parrain et marraine : son grand-père Emmanuel della Faille d'Assenede et sa grand-mère Thérèse Isabelle van de Vyvere⁶⁴³.

Après avoir passé sa jeunesse dans les collèges de Gand, Emmanuel se marie à l'âge de 26 ans avec sa cousine Adélaïde de Ghellinck dite de Nockere, de cinq ans sa cadette⁶⁴⁴. L'obstacle du cousinage est contourné moyennant une dispense de consanguinité accordée par le vicaire général du diocèse de Gand "sede vacante" A.G.Goethals. Le mariage peut donc être célébré le 20 avril 1800 par le vicaire Jean-Egide Lancsweert⁶⁴⁵.

⁶⁴¹ Notes de l'Etat Civil de Gand.

⁶⁴² Catalogue d'une très belle collection de livres suivie d'une superbe collection d'estampes délaissés par M. J.de Kerchove de Denterghem le 17 avril 1815, 71p. et 6°folio. Edité par Guillaume de Busscher et fils.

⁶⁴³ Registres paroissiaux

⁶⁴⁴ Adélaïde est née à Gand et baptisée à l'église St.Michel le 15 août 1778. Registres paroissiaux

⁶⁴⁵ RAG Archives de la famille Ghellinck N°8036.



Portrait d'Emmanuel de Kerchove de Denterghem (1774 – 1858)

Le père de la mariée, le Chevalier Jean-Baptiste de Ghellinck de Nockere, est connu comme étant une des grosses fortunes gantoises, ce qui est parfaitement illustré par son magnifique hôtel de maître “une véritable habitation princière” situé place du Marais et construit l’année de la naissance de sa fille Adélaïde. Comme ses nombreux frères et sœurs, Adélaïde voit défiler l’armée patriote et plus particulièrement leur commandant le Général Van der Meersch qui a le plaisir d’être invité à dîner par ses parents alors qu’Adélaïde n’avait que 11 ans. Malheureusement, comme pour la majorité des nobles aisés, la Révolution Française est une véritable catastrophe pour la situation financière des Nockere. Emmanuel aussi doit contribuer financièrement à la Révolution, il est le deuxième plus imposé du quartier de “la section du vendredi” dont il fait partie puisqu’il habite rue Royale à Gand, près du marché du vendredi⁶⁴⁶.

A l’avènement du Consulat, l’apaisement et une étonnante prospérité matérielle permettent aux Gantois de cesser de bouder le régime français et de prendre part aux fêtes officielles. Ainsi, lors de la visite du Premier Consul Bonaparte et de sa femme Joséphine de Beauharnais à Gand, en messidor An XI, la ville forme une garde d’honneur à cheval, essentiellement recrutée parmi les ci-devant nobles et familles patriciennes. Ces “fils de famille” s’équipent à leurs frais⁶⁴⁷ et sont au nombre d’une quarantaine, sous le commandement de Constant van Hoobroeck. Emmanuel en fait partie sous le nom “Denterghem”, ainsi que plusieurs de ses cousins comme les Ghellinck et les Piers.

Les épouses de ces messieurs de la garde d’honneur tiennent aussi à participer à l’enthousiasme général. L’occasion leur est donnée par l’initiative du préfet Fraipoult qui souhaite régler dans les moindres détails tout le cérémonial de la visite. Mme Denterghem de Nockere (Adélaïde) est nommée commissaire parmi de nombreux autres nobles gantois. Ces commissaires doivent même remplir le rôle de serviteurs et de femmes de chambre car “aucun domestique n’entrera dans la salle particulière. Les rafraîchissements et tout ce que le premier consul, Madame Bonaparte, les ministres et les personnes composant les autorités supérieures, pourraient désirer, leur seront apportés par les commissaires. Des personnes ad hoc seront à la porte de la salle des rafraîchissements pour y recevoir les ordres, porter les objets jusque là, et ensuite les remettre entre les mains des commissaires de la salle”.

En 1809, lors de la seconde visite de Bonaparte, devenu Empereur, Emmanuel fait à nouveau partie de la garde d’honneur. Cette fois, il est accompagné de son cousin François de Kerchove, des barons d’Exaerde. Dès le 29 avril ils se rendent à la Tête de Flandres pour y

⁶⁴⁶SAG Modern Archief H4M.

⁶⁴⁷Habit à la française avec culotte de peau, le tout couleur chamois, revers, collet et parements bleu clair, bordé d’argent, bottes à la hussarde avec broderies d’argent comme la couture de la culotte, gilet blanc, aiguillettes d’argent, chapeau français bordé d’argent avec panache blanc, les chevaux étaient harnachés comme ceux de la cavalerie légère.

accueillir l'Empereur et l'Impératrice Marie-Louise. "Ces jeunes gens aimaient bien de parader à cheval en un brillant uniforme mais laissaient aux pauvres diables, qui ne pouvaient pas se payer un remplaçant, l'honneur de se faire tuer sur les champs de bataille". Le 17 mai, l'Empereur et sa suite arrivent à Gand, accompagnés par le roi et la reine de Westphalie et escortés par la garde d'honneur. Toutes les rues pavoisent sur le parcours de l'impérial cortège qui draine avec lui une foule en liesse. En se rendant à St.Bavon, le cortège passe devant l'hôtel de Nockere appartenant aux beaux-parents d'Emmanuel, puis 50 mètres plus loin, devant la maison des Ousselghem à la Drapstraat⁶⁴⁸. Les fêtes se déroulent nombreuses : bal à l'hôtel de ville, revue, spectacle de gala, illuminations, arcs de triomphe, etc...⁶⁴⁹.

D'autres occasions permettent à la garde d'honneur de se réunir, comme par exemple la cérémonie funèbre, dans la cathédrale Saint-Bavon, à la mémoire du maréchal Lannes, duc de Montebello⁶⁵⁰. Mais malheureusement, le faste de la garde d'honneur est terni par la chute de l'Empire napoléonien. La garde d'honneur est même appelée à combattre sur le front pour arrêter l'avancée des alliés à hauteur du Rhin, dernier rempart de protection de la France. Peine perdue pour Emmanuel, l'avance alliée est irrésistible et se termine par l'abdication de Napoléon.

Après la défaite de Waterloo en 1815, le régime hollandais se met en place. Pour pourvoir les meilleurs hommes aux meilleures places, le nouveau régime procède à une étude approfondie des personnes de la haute société des Pays-Bas. Emmanuel y est décrit comme "ayant de bons principes, estimé, noble et ayant de l'aptitude à l'administration", ce qui comparativement aux autres est une bonne moyenne, tout comme sa fortune personnelle évaluée à 18.000 francs de rentes. Sa seule particularité est "d'avoir des connaissances", sans doute possède-t-il une bonne culture générale.

L'environnement social d'Emmanuel est toujours bien choisi. Comme nombre de notables de la ville, il fait partie de la corporation très prisée des arbalétriers, la "ghilde souveraine de St. St.Georges", ghilde qui tient ses réunions dans les locaux "De Korenbloem" à Akkerghem. Plusieurs fois l'an, le tir se fait au Kouter, devenu Place d'Armes, centre mondain de la ville. En 1822, Emmanuel est même roi de cette prestigieuse corporation avant que ne le soit le futur marquis Charles Rodriguez d'Evora y Vega⁶⁵¹.

Emmanuel est aussi présent dans la plus ancienne et sélect des loges maçonniques de Gand "La Félicité Bienfaisante", qui succède à "La Bienfaisante" où avaient figuré son beau-père de Ghellinck et surtout son grand-père Emmanuel della faille d'Assenede. Quoi de plus naturel comme aîné des petits enfants d'Emmanuel della Faille que de figurer parmi les membres de cette association discrète dans la lignée du siècle des lumières⁶⁵². Emmanuel de Kerchove de Denterghem est déjà cité parmi les francs-maçons en 1818, durant la période du vénérable Antoine d'Hoop-Van Alstein, ainsi que son frère Eugène et son cousin germain Joseph della Faille d'Assende et bon nombre d'autres nobles⁶⁵³.

⁶⁴⁸Léon Jambers: Nos gardes d'honneur 1803-1810, édité en 1941

⁶⁴⁹Prosper Claeys: Mémorial de la ville de Gand.

⁶⁵⁰Jean Lannes fut créé maréchal d'Empire et duc de Montebello le 19 mai 1804 en souvenir de la victoire qu'il remporta dans cette localité le 9 juin 1800. Lannes prit une part importante dans presque toutes les victoires de Napoléon; Marengo, Austerlitz, Iena, etc. .A Amstetten, il tint tête pendant toute la journée d'Essling aux forces autrichiennes. A la fin de la bataille, un boulet perdu vint lui briser les deux jambes. Il succomba quelques jours après l'amputation.

⁶⁵¹F.De Potter: Gent van den oudsten tijd tot heden,, tome 5

⁶⁵²Prosper Claeys, notes et souvenirs.

⁶⁵³Guy Schrans: Vrijmetselaars te Gent in de XVIIIde eeuw - Liberaal Archief Gent-1997

Malheureusement pour lui, Emmanuel est considérablement endetté. A la base il y a les contributions forcées des révolutionnaires français, mais aussi un train de vie dépassant ses capacités financières. Pour remédier à cette situation délicate, il s'essaye au commerce, sans que l'on puisse préciser exactement lequel. Malheureusement, ses affaires tournent à la catastrophe et bien qu'il ait hypothéqué ses biens, et même ceux de sa femme, il lui est devenu impossible de satisfaire ses créanciers.

Le 14 avril 1824 est une date bien malheureuse pour l'aîné des Denterghem puisqu'elle fixe l'ouverture de la faillite de Monsieur et Madame Denterghem selon un arrêt pris à Bruxelles. Les scellés sont apposés sur leur demeure, leurs biens sont vendus et ces mesures sont suivies d'une série de vexations de tout ordre. L'ordonnance précise que la faillite de M. de Kerchove a entraîné la faillite de sa femme.

N'ayant plus les moyens de se battre juridiquement, Emmanuel et Adélaïde s'adressent à leurs proches. A en juger par le courrier entre les avocats, les frères d'Emmanuel, Eugène et Constant, ne font à peu près rien pour lui. Seuls son beau-frère et sa belle-sœur, Monsieur de Nockere et Madame Piers née Ghellinck, supportent tout le poids de l'infortune de leur malheureuse sœur et vivent avec elle les tracasseries et les avanies qu'elle subit. Mais il apparaît clairement que les avocats ne peuvent empêcher l'incarcération de Monsieur Denterghem, même s'il est plus malheureux que coupable. Emmanuel risque en effet d'être emprisonné et s'il l'est, il ne pourra obtenir sa liberté qu'après cinq ans.

Les créanciers vont pousser à l'incarcération pour déterminer ses proches et riches parents à consentir de nouveaux sacrifices financiers. Coincés, les avocats d'Emmanuel lui proposent de passer la frontière avec sa femme. A l'étranger, il sera à l'abri de toute poursuite et il trouvera le repos dont tous les membres de sa famille ont besoin, sans se jeter dans un nouveau dédale de démarches qui ne peut qu'entraîner des frais et amener de nouveaux désagréments.

Le couple s'enfuit à Lille et "la malheureuse Denterghem que des infirmités accablent, et ainsi retirée à l'étranger, n'y trouvera pas les aisances gantoises, et privera madame des seules consolations qui lui restent, celle de voir Mme Piers et M. de Nocker." C'est dans ces tristes circonstances qu'Adélaïde décède le 2 juin 1845. Son corps est rapatrié en Belgique pour être inhumé dans le caveau familial à Nockere.

Emmanuel reste seul à Lille et apprend la mort en 1850 du dernier hoir mâle de la branche aînée des barons d'Exaerde. Il est donc devenu l'aîné de famille, mais cela ne met pas beaucoup de baume sur son cœur. Heureusement, il aura encore la consolation de voir le cours des événements prendre une tournure plus favorable pour ses enfants ; son aîné, Auguste, est nommé officier d'ordonnance du roi, sa fille Mélanie lui écrit de nombreuses lettres pleines de compassion, son cadet, Victor, lui donne grâce à sa jeune épouse Mélanie de Moerman d'Harlebeke, ses premiers petits-enfants. D'autres part, la situation financière de ses trois enfants va connaître un revirement complet lorsqu'en 1855 s'éteint Nathalie de Ghellinck de Nockere, veuve de Philippe Piers, bourgmestre de la ville de Gand. Comme elle décède sans enfants, et dernière du nom, la fortune des Ghellinck de Nockere passe aux trois enfants d'Emmanuel. Cet héritage comprend entre autres le château de Nockere, propriété transmise exclusivement par héritage depuis 1370, et le magnifique hôtel de Nockere situé place du

Marais (Poel) qui existe encore actuellement et est partiellement occupé par la société “het Volk”.

Le 28 janvier 1858, Emmanuel décède dans son refuge de Lille et son corps est rapatrié pour être inhumé auprès de sa femme dans le caveau de famille de Nockere.

XIIIb JEAN Francois Désiré Joseph Ghislain de Kerchove (1775-1779)

Second fils de Jean-François et de Sabine della Faille d’Assenede, Jean est né à cinq heures et demie à Gand le 10 septembre 1775. Il est baptisé le lendemain à l’église St. Sauveur et est tenu sur les fonts par Jean-Baptiste de Ghellinck d’Elseghem et par sa grand-mère maternelle. Malheureusement, il décède “de l’inoculation” de la petite vérole à l’âge de trois ans, le 19 avril 1779.

XIIIc JOSEPH Marie Ghislain de Kerchove (°1778)

Joseph est né à Gand le 10 décembre 1778 et décède sans doute prématurément.

XIIId EUGENE Jean Baptiste Ghislain de Kerchove de Denterghem (1780-1863)

Quatrième fils de Jean-François et de Sabine della Faille d’Assenede, Eugène naît à Gand le 29 janvier 1780 à neuf heures du matin et est baptisé le jour même en l’église St. Sauveur de Gand. Son parrain est Jean-Baptiste de Ghellinck, sa marraine est la comtesse della Faille d’Assenede, née de Ghellinck⁶⁵⁴, c’est à dire, les mêmes que pour son grand frère Jean, décédé neuf mois auparavant.

A l’âge adulte et tout comme ses frères, Eugène fait partie des loges maçonniques. En 1808, il est membre du cercle “Les vrais amis” et est même cité “Rose-Croix” en 1809. Rose-Croix est le plus important grade et il faut être membre depuis au moins 7 ans pour l’obtenir, ce qui veut dire qu’à vingt ans, Eugène est déjà “frère trois points”. En 1818, il est membre de la loge “La Félicité Bienfaisante” tout comme son frère Emmanuel, leur cousin germain Jean-Baptiste della Faille, Lievin Bauwens et de nombreux aristocrates⁶⁵⁵. Cette loge fondée en 1783 cesse ses travaux en 1855.

A la même époque, parmi les membres de la loge “Les vrais amis” figure un certain Auguste Hopsomer, frère de Marie-Mélanie. Ce détail a son importance puisque le 13 mai 1808, à Gand, Eugène épouse Marie-Mélanie Cécile Hopsomer dite “de Ghampelaer”. Marie-Mélanie n’appartient pas à une famille de la plus haute noblesse mais son père, Bernard Hopsomer, qui soit dit en passant est entre autres seigneur de Kerchove (petite seigneurie située à Heusden), et conseiller et receveur des Exploits du Conseil de Flandres, jouit d’une aisance considérable. Non seulement il a hérité de nombreux biens comme la seigneurie de Ghampelaer comprenant le château d’Astene⁶⁵⁶ mais il a aussi acheté de nombreux biens, surtout une magnifique

⁶⁵⁴Registres paroissiaux

⁶⁵⁵Prosper Claeys, notes et souvenirs Gand 1899 t.I

⁶⁵⁶La seigneurie de Ghampelaer avait été en 1415 possession de Josse Vijdt, dont le fils est le donateur du fameux tableau des frères van Eyck: l’adoration de l’Agneau Mystique. Après avoir été en possession d’une multitude de familles différentes, cette seigneurie est achetée le 23 décembre 1735 par Jean-François Hopsomer, de Petheghem, père de Bernard Hopsomer, pour 3.700 florins à François Moerman, seigneur d’Oudewalle. Il semblerait qu’il ait rapidement vendu ce bien puisque peu de temps après, cette seigneurie appartient à Lievin Ignace Triest, puis à sa



Portrait d'Eugène de Kerchove de Denterghem (1780 – 1863)

maison à Gand, au coin de la Zonnestraate et du Lange Meir avec la maison voisine plus modeste, achetée à Albert de Kerchove, baron d'Exaerde, par contrat du 8 juin 1780. Bernard Hopsomer a épousé avec dispense du pape sa propre nièce, Thérèse Papeleu, dont il a eu trois enfants. Marie-Mélanie est la seule survivante de cette union, ce qui permet aux héritiers d'Eugène de Kerchove de rassembler les nombreux biens de leurs ancêtres maternels⁶⁵⁷.

Par la mère de Marie-Mélanie, née Papeleu “de Poelvoorde”, le couple hérite du château de Deurle en 1826⁶⁵⁸. Les Papeleu tout comme les Hopsomer font partie de ces familles de riches négociants récemment anoblies par Joseph II qui voulait ainsi donner une impulsion favorable au capitalisme naissant.

Eugène et sa femme s'installent en hiver au château de Ghampelaer à Astene, et tout naturellement, Eugène prend à cœur l'administration de cette commune qui est actuellement un hameau de Deinze. Bourgmestre à partir de 1832, il le restera jusqu'en 1861 soit près de trente ans⁶⁵⁹. L'hiver, ils rejoignent leur maison de ville qui est l'ancienne demeure des barons d'Exaerde au coin de la Zonnestraat près du Kouter⁶⁶⁰. En 1828, la Zonnestraat qui est une rue étroite ne laissant passage qu'à une seule voiture, est considérablement élargie afin de permettre une meilleure accessibilité du Kouter qui est rappelons-le, le lieu favori de la société gantoise, où se trouvent les clubs “le Patriotique”, le “Club des Nobles”, la “Concorde” soit autant de lieux de réunions mondaines.

D'après une liste de la haute société belge, établie par les Hollandais dans le but d'en sélectionner les meilleurs éléments, Eugène est décrit comme ayant de bons principes, il est estimé et il a de l'aptitude à l'administration municipale. Il a des connaissances et ses rentes avoisinent les 15.000 francs, ce qui représente une fortune moyenne pour la haute société⁶⁶¹.

Lors de la faillite désastreuse d'Emmanuel, Eugène et son frère cadet Constant préfèrent non pas l'aider mais bien se démarquer de lui. Pour redorer le blason de la branche Denterghem, ils entament une procédure d'anoblissement pour bien affirmer leur haute naissance. Le 28 novembre 1825, le diplôme de reconnaissance de noblesse est signé par Guillaume Ier à La Haye. A ce moment, Eugène est directeur de l'Académie Royale de Dessin et d'Architecture de Gand. Cette orientation lui a sans doute été inspirée par plusieurs de ses oncles della Faille qui en

filles Catherine Triest, décédée sans postérité le 24 nov 1742. J.De Potter, geschiedenis van de gemeentes van Oost-Vlaanderen; deel I; Astene.

⁶⁵⁷RAG inv.173, fonds Astère de Kerchove de Denterghem, N°48,49

⁶⁵⁸AKV Bulletin de l'Association Kerchove N°4-1996

⁶⁵⁹De Potter: geschiedenis der gemeentes van Oost-Vlaanderen

⁶⁶⁰Etat civil: habitation d'Eugène lors du décès de Jean-Francois, son père

⁶⁶¹Beterams: The High Society Belge



**Portrait d'Eugène
de Kerchove de Denterghem**



**Armoiries d'Eugène de Kerchove de Denterghem
et de Marie-Mélanie Hopsomere**

cripteurs de

Quelques années après la révolution belge, Eugène se laisse tenter par la politique nationale. Lors des élections du 9 juin 1835, Eugène figure sur la liste du sénat. Son résultat est excellent puisqu'il obtient la troisième place avec 720 voix. Ainsi, il est nommé mais il refuse son mandat, probablement n'avait-il pas envie de quitter sa région. L'année suivante par contre, il accepte sa nomination comme membre du conseil provincial à Gand⁶⁶³.

Il exerce cette fonction jusqu'à la mort de sa femme Marie-Mélanie, survenue le 10 mai 1844 alors qu'elle est âgée de 56 ans. Elle était la dernière du nom et armes des Hopsomer⁶⁶⁴. Sans doute, la mort de son épouse affecte-t-elle Eugène au point de lui faire quitter la politique gantoise et se retirer à Astene.

Lorsque son frère cadet Constant obtient en 1852 la concession du titre de comte, Eugène estime qu'il a été trompé, surtout parce que Constant a donné intentionnellement l'impression qu'il est le futur aîné de famille. Eugène s'empresse d'écrire au Ministre des Affaires Etrangères d'Anethan⁶⁶⁵ afin de réclamer le titre de comte pour lui-même. Il estime y avoir droit comme futur aîné de famille (ce qui est tout aussi faux) et que la branche aînée, qui vient de s'éteindre, a obtenu le titre de comte (du Saint Empire) en 1789. Malheureusement pour Eugène, il n'obtient pas ce titre, pas plus que son petit-fils lors de demandes ultérieures.

⁶⁶²Archives de la ville de Gand. U.12. Historie en inrichting der koninklijke akademie van teeken, schilder en bouwkunden. Gent

⁶⁶³D.Destanberg: De kiezingen te Gent vanaf 1830, 1910 et Guy Schrans: Vrijmetselaars te Gent in de XVIIIde Eeuw - Liberaal Archief

⁶⁶⁴Marie-Mélanie est née à Gand le 22 novembre 1787

⁶⁶⁵Lettre N°1603

femme à Astene.

M

Madame la Duchesse de Kerchove de Denterghem,
 vicomtesse Vilain XIII, Monsieur Adre de Kerchove
 de Denterghem et Madame de Kerchove de Denterghem,
 vicomtesse de Grancoy, Messieurs Gabriel et Philippe
 de Kerchove de Denterghem, le vicomte Stanislas Vilain XIII,
 et la vicomtesse Vilain XIII, vic de Kerchove de Denterghem,
 et leur fille, Mademoiselles Octavie, Pauline et Luc de Kerchove
 de Denterghem, Messieurs Oeuvre et Prosper de Kerchove
 de Denterghem, ont l'honneur de vous faire part de la perte
 douloureuse qu'ils viennent de faire de Monsieur

Eugène de Kerchove de Denterghem,

leur Père, leur père, leur oncle et Bisaiuel, décédé à Gand, aujourd'hui
 le 31 Décembre 1863, à l'âge de 84 ans, administré des sacrements
 de notre Mère la 1^{re} Eglise.

Ils le recommandent à vos prières.

Gand, le 31 Décembre 1863.

sans réponse

Annnonce du décès d'Eugène de Kerchove de Denterghem

**XIIIe SABINE Caroline Jeanne Ghislaine de Kerchove de Denterghem (1785-1843),
 femme de François de Bay**

Seule fille de Jean-François
Sabine della Faille, Sabine
Gand le 19 mars 1785.

A l'âge de 27 ans, elle
orpheline et par la même occ
hérite entre autres d'une bell
Saint-Sauveur en
correspondant à l'ancienne s
du même nom. Munie
dotation, Sabine épouse c
quelques mois plus tard, le
1814, François-Charles de B
Jean et de Petronille Caters. L
religieux se célèbre dans l'i
un petit faire-part imprimé
carte à jouer est envoyé au
cousins moins proches.

La carte mentionne : "Mademoiselle de
Kerchove Denterghem à l'honneur
d'annoncer son mariage avec
de Bay. Le 15 de l'an 1814"



Portrait de Sabine de Kerchove de Denterghem vers 3 ans

Tout porte à croire que les co
maçonniques des deux famil
la base de cette alliance car
jeune François-Charles de B
Joseph, faisait partie de la
"Bienfaisante" depuis 1778.
part, les de Bay sont des com
anoblis sous Joseph II comm
les Hopsomer. C'est en eff

commerce de dentelles à Bruxelles que
les de Bay se sont enrichis et cette
fortune a servi Jean-Joseph de Bay
puisque'il a réussi à épouser une riche
gantoise : Pétronille de Caters, fille du
raffineur de sucre et échevin gantois
Jean-Louis de Caters.



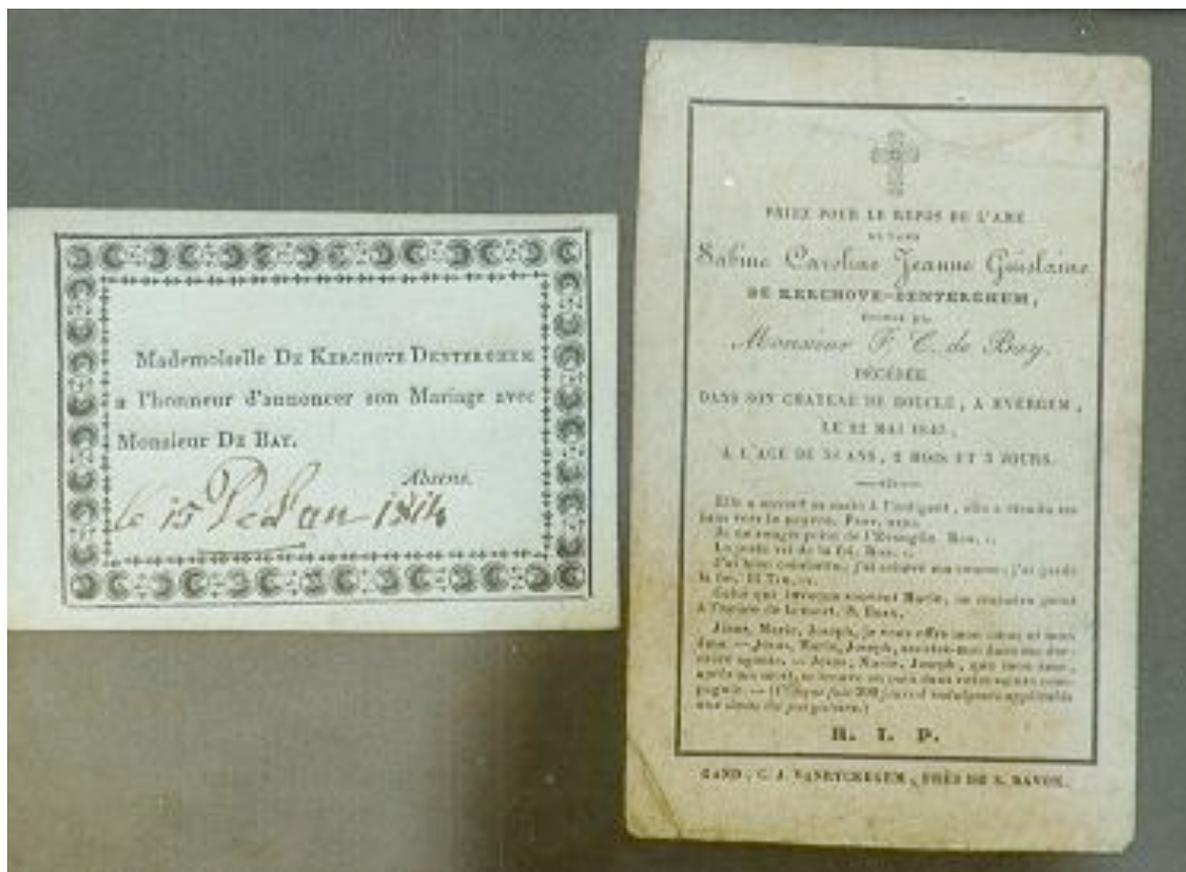
Le château Ten Boeckel à Langerbrugge-Everghem
appartenant à François de Bay

Jean-Louis de Caters laisse à sa fille le château "Ten Boeckel" à Langerbrugge, acheté en 1771
au baron René Joseph de Zinzerling.

C'est dans ce joli château, qui existe encore actuellement, que François-Charles, fils unique, a
passé toute sa jeunesse⁶⁶⁶. Une fois mariés, François-Charles et Sabine y résident et y ont deux
enfants : une fille prénommée Reine de Bay, née le 8 avril 1817, décédée sans alliance et un fils,
Edmond, né le 5 septembre 1815, futur époux de Sophie de Potter⁶⁶⁷.

⁶⁶⁶ Le château "Ten Boeckel" a été vendu en 1956 par les neveux (Soenens et Goethals) et héritiers de Joseph de Bay, petit-fils de Sabine de Kerchove de Denterghem.

⁶⁶⁷ Goethals: Onomasticon p.136-139



s de notre mère la
 octobre 1848. Il est

Annnonce de mariage et annonce de décès de Sabine de Kerchove de Denterghem

XIII^e Comte CONSTANT, Ghislain de Kerchove de Denterghem, (1790-1865) Bourgmestre de Gand, Sénateur

Fils cadet de Jean-François et de Sabine della Faille d'Assenede, Constant naît le 31 décembre 1790 et comme pour ses sœurs, la naissance se passe dans la maison de famille au Calanderberg. Heureusement pour lui, il est encore bien petit pour se rendre compte que ses premières années évoluent en pleine révolution française, mais avec le Consulat suivi de l'Empire, Constant n'échappe pas à l'appel des armes car il est obligé, comme jeune conscrit, d'alimenter en hommes les guerres napoléoniennes.

A vingt ans, il entame son service militaire pour la France. Après quelques mois d'instruction, il est envoyé à Niort où Napoléon prépare une nouvelle armée chargée d'envahir l'Espagne. Cependant non seulement Constant est totalement réfractaire à cette obligation, mais il est aussi incommodé par des douleurs à la jambe. Aussi, il part assuré d'être vite mis en congé, et pour rassurer sa famille, il écrit en chemin à son père :

“Mon cher papa, j'ai l'honneur de vous écrire pour m'informer de l'état de votre santé. Espérant toujours que cela va bien, pour moi, je me porte assez bien mais je crois que je serai bientôt indisposé comme je vous ai dit en partant. Ainsi cher papa, soyez tranquille et croyez moi en vrai enfant que je ferai tout mon possible d'être de retour bientôt. Ainsi tranquilisez

vous et ne faites point surtout du chagrin car vous nous en ferez tous. Je traverse dans ce moment la belle Normandie un pays superbe où il y a de beaux fruits mais je dois dire qu'on est diablement sâle dans ce pays ainsi dans toute la France j'y ai trouvé du changement (en) ce qui concerne la propriété. Ainsi donc je vous prie de faire mes compliments à Sabine, Adélaïde et Emmanuel. Je vous donnerai assez souvent de mes nouvelles, j'espère d'en recevoir des vôtres qui m'annoncent que vous êtes tout à fait consolé et que vous croyez ce que je viens de vous dire. Adieu, portez vous bien. Votre obéissant fils Constant."

Quelques jours après, il envoie une lettre de Tours à son frère Emmanuel. On y lit "le voyage que je fais est assez agréable mais je commence à sentir beaucoup de douleur à la jambe et à la cuisse droite car j'ai déjà fait trois crampes en diligence⁶⁶⁸".

Contrairement à ce qu'il pensait, Constant n'est pas mis en congé et bon gré mal gré participe à la campagne d'Espagne où le général français Masséna dirige les opérations contre le duc de Wellington et son armée anglo-espagnole. Ces derniers harcèlent avec succès l'envahisseur français mais les troupes de Napoléon reprennent l'offensive et prennent la ville de Valence puis se font battre en juillet 1812 à la bataille des Arapilles près de Salamanque ce qui permet la prise de Madrid par Wellington.

Pendant ce temps, la grande armée de Napoléon est défaite sur la Bérézina lors de la désastreuse campagne de Russie. Pour l'Empereur, les choses se précipitent, il subit une grave défaite à Leipzig en octobre 1813. Dans ce combat qui oppose un demi-million de soldats, un soldat français sur trois succombe à l'énorme boucherie. Napoléon n'a plus de choix, il lui faut une nouvelle armée et appelle à son secours tout ce qui lui reste.

D'urgence, Constant et l'armée française d'Espagne prennent la direction de l'Allemagne pour essayer d'arrêter l'avancée irrésistible des russes et des autrichiens. Mais les dés sont déjà jetés: les débris démoralisés de la grande armée française, même aidés par les soldats appelés à la rescousse, ne savent pas empêcher les alliés de franchir le Rhin. En 1814, les armées alliées entrent dans Paris et Gand est libérée par les cosaques. Napoléon abdique à Fontainebleau le 6 avril puis il est exilé sur l'île d'Elbe.

Au sein de l'armée napoléonienne, Constant est passé du grade de simple soldat à celui de lieutenant, ce qui indique un beau comportement lors des combats. A l'Armistice, il quitte les armes avec le grade de premier lieutenant au 22^{ème} régiment de chasseurs à cheval de la grande armée⁶⁶⁹.

Depuis son retour au pays, Constant s'installe dans une maison qu'il loue rue des Champs et fréquente assidûment les loges maçonniques. En fait, avant même que Constant ne soit enrôlé dans l'armée, en 1810, il fait déjà partie de la loge maçonnique gantoise "Les vrais amis" tout comme son futur beau-frère Josse de Loose ou son cousin Philippe Piers de Raveschoot. Même sous les drapeaux il reste membre mais sur la liste des résidents à l'étranger. Plus tard il entre dans la loge "le septentrion" où il est cité membre d'honneur en 1818, année où il figure également sur la liste des membres de la loge "la Félicité Bienfaisante". Il y figure aussi en 1822 et la même année obtient comme son frère Eugène, le titre envié de Rose Croix.

Le 18 mai 1816, il épouse à Gand Pauline de Loose fille de Pierre et de Jeanne de Potter. Les de Loose sont des commerçants prospères dont l'ancêtre Jean de Loose, commerçant de Lokeren, fut anobli en 1781. Depuis lors, ils possèdent de nombreuses manufactures comme une

⁶⁶⁸ Lettres en possession de Michel de Kerchove de Denterghem

⁶⁶⁹ Prosper Claeys : notes et souvenirs. Col. Rouen : l'armée belge, p. 747.

savonnerie, une raffinerie de sucre etc... Mais leur fortune initiale provient du poisson comme l'indique cette boutade "bouchez-vous les narines, c'est du commerce du poisson que de Loose tient sa fortune⁶⁷⁰".

Le couple s'installe à Gand dans la rue Geldmunt à côté du château des Comtes et plus tard dans une belle maison rue Longue du Marais⁶⁷¹. En été ils prennent leurs quartiers dans la maison de campagne de Wondelghem appelée "In het Houtken"⁶⁷², dont Constant a semble-t-il hérité de sa grand-mère Sabine de Ghellinck. Comme au sein de la noblesse le commerce est mal perçu, Constant se lance dans la politique, il est nommé bourgmestre de Wondelghem à partir de 1825 et ce jusqu'à la révolution belge en 1830⁶⁷³.

Constant qui à l'instar de ses cousins est un orangiste avéré, s'oppose à la révolution belge et est un des signataires d'une pétition qui prête serment de fidélité au Roi Guillaume Ier. En septembre 1830, se sentant menacé par les bandes de révolutionnaires belges pas toujours disciplinées, il préfère s'enfuir en Hollande avec Jean-Baptiste Groverman⁶⁷⁴. La garde bourgeoise belge, qui dans ces temps troublés fait la police, cherche en vain Constant. Les maisons de son frère Emmanuel ou de son cousin Emmanuel d'Ousselghem sont tour à tour visitées⁶⁷⁵.

Son attachement au régime hollandais est encore illustré le 20 mars 1834, lorsque Constant souscrit, parmi de nombreux autres nobles du même parti, au rachat des chevaux du prince d'Orange pour les offrir à leur ancien maître. Mal leur en prend car des provocateurs de l'orangisme se servent de cette affaire pour ébranler l'union encore fragile entre les révolutionnaires et les anciens fidèles de Guillaume Ier. Le tout finit en une émeute, soldée par 114 arrestations⁶⁷⁶.

Une fois la révolution passée et après une petite pause de raison, Constant se relance dans la politique et figure sur la liste du parti libéral-orangiste de Gand. Ce parti a généralement bien plus de voix que son seul concurrent : le parti catholique. Lors des premières élections belges de 1831, il figure sous le nom "de Kerchove de Loose" sur la liste des candidats à la chambre. Il gagne 415 voix ce qui n'est pas beaucoup⁶⁷⁷. Comme il a beaucoup plus de succès à Gand qu'en province, il s'oriente vers la politique communale. En préparation des élections communales de 1836, les libéraux se rassemblent pour former leur liste, le Journal des Flandres qualifie cette assemblée d'une "réunion de Willemistes furieux qui se déguisent hypocritement sous le nom d'amis de l'ordre". Ces sont les libéraux orangistes qui gagnent ces élections ce qui fit dire "le résultat de l'élection aurait ravi le roi de Hollande". Puisque Constant a attiré suffisamment de voix, il est un des quinze conseillers communaux élus. Lors des élections communales suivantes du 29 octobre 1839, Constant de Kerchove de Loose est réélu. Il obtient même le quatrième score avec 719 voix sur les 1312 valables⁶⁷⁸.

⁶⁷⁰Noble de contrebande

⁶⁷¹RAG, Fonds Schoorman

⁶⁷²Ce château, résidence d'été de Constant, appartenait au siècle précédent à la famille Kruck. C'était l'ancienne résidence des seigneurs de Houtekine.

⁶⁷³Le Parlement Belge 1831-1894, données biographiques par l'Académie Royale de Belgique 1996.

⁶⁷⁴Généalogie Nève, 7 siècles d'histoire en Flandre.

⁶⁷⁵d'Udekem: la cuve de Gand à l'époque romantique

⁶⁷⁶Prosper Claeys : Notes et souvenirs.

⁶⁷⁷352 à Gand, Bastion des Orangistes et seulement 63 en province, Bastion des catholiques.

⁶⁷⁸D. Destanberg, 1903 : Gent sedert 1831 tot 1840 – il n'y a que 1687 «électeurs qui ont le droit de vote à Gand».

Simultanément au renouvellement du mandat de J. van Crombrugge, bourgmestre de Gand, accordé par Arrêté Royal du 29 janvier 1840, le collège des échevins se voit rejoint par Edouard van Pottelsberghe, Karel de Clercq et Constant de Kerchove de Denterghem. Ils auront fort à faire puisque deux mois après leur nomination, des soulèvements importants ont lieu dans l'industrie du textile gantois. Les émeutiers ont été réprimés par l'armée, causant de nombreuses morts.

Constant est échevin depuis un peu plus d'un an quand le bourgmestre van Crombrugge vient à décéder le 10 mars 1841. Constant est désigné pour lui succéder au moins jusqu'au prochaines élections. Une lourde tâche attend le nouveau bourgmestre de Gand car à côté du marasme économique de l'importante industrie linière gantoise, les conséquences de la maladie de la pomme de terre se font ressentir dans les classes laborieuses, lesquelles meurent de faim. Heureusement, cette période de crise connaît aussi quelques beaux moments de gloire, comme les festivités en l'honneur du passage à Gand du Roi Léopold Ier et de son épouse Louise-Marie, accompagnés de leur nièce, la reine Victoria d'Angleterre et son mari le prince Albert. Constant reçoit ces hôtes de marque avec des arcs de triomphe et des dîners en leur honneur et de nombreuses distributions se font aux frais de la ville. Les élections de 1846 donnent à Constant un score assez faible de 260 voix mais il lui est néanmoins demandé de continuer sa charge de bourgmestre. Aussi, le journal de l'opposition ne se prive-t-il pas de traiter le bourgmestre "Monsieur Constant" d'impopulaire et qu'il ferait mieux de montrer moins de prétention⁶⁷⁹.

La misère est toujours présente à Gand comme dans tout le pays. Les paysans émigrent en masse vers la ville, qui ne sait que faire de ces vagabonds, car il n'y a pas assez de travail. En France, en février 1848, la république vient d'être proclamée, créant une véritable panique dans les villes belges. Pour prévenir d'éventuels désordres, Constant fait défendre les rassemblements sur la voie publique et ordonne la fermeture des cafés et estaminets à partir de 9 heures du soir. Les mesures ne sont pas inutiles car des agitateurs républicains sont présents en de nombreux endroits en Belgique, mais ils ne parviennent pas à y créer une révolution. Cette période sera le point culminant de la misère en ce pays, les années suivantes verront une légère amélioration de l'industrie, et les activités normales pourront reprendre.

Lors de la célébration, en 1848, du quatre centième anniversaire de la chambre de rhétorique "De Fontaine", leur président d'honneur, Constant de Kerchove de Denterghem, décide de lui offrir un nouveau drapeau, confectionné par sa famille. La remise du drapeau a lieu le 2 juillet 1850, dans la maison du bourgmestre, Rue Longue du Marais, N°2⁶⁸⁰. Les "fonteinistes" accompagnés d'un grand nombre de sociétés de la ville, et précédés par la fanfare se rendent en cortège chez leur président d'honneur. Pendant la cérémonie de la remise du drapeau, des chœurs sont chantés par le "Willems-Genootschap". Le soir, au théâtre Minard, les fonteinistes donnent une représentation à laquelle bien évidemment le bourgmestre et sa famille assistent⁶⁸¹. Le président d'honneur précédent était le fameux Jean-François Willems, créateur du Willemsfonds.

Les élections de 1854 sont une consécration pour Constant. Il est l'homme le plus populaire du parti libéral, mais en même temps, les libéraux succombent à l'usure du pouvoir. L'opposition a gagné haut la main les élections et Constant perd l'écharpe mayorale.

⁶⁷⁹ III 6458A, D. Destanberg : De Kiezingen te Gent na 1830 – 1910.

⁶⁸⁰ Actuellement : Universiteitstraat.

⁶⁸¹ Prosper Claeys: Médailles Gantoises Modernes - 1909

Il est vrai qu'entre-temps, Constant a déjà soixante-quatre ans et qu'il est temps pour lui d'arrêter ses autres activités comme celle d'administrateur de l'Académie des belles lettres et beaux-arts, de membre du bureau administratif de l'athénée de Gand, ou de membre du conseil d'administration du bureau de bienfaisance. Mais il reste président d'honneur de plusieurs sociétés comme la société libérale de tir à la petite arbalète "Concordia"⁶⁸² ou de la société gantoise des "anciens frères d'armes de l'Empire" communément appelés "les napoléonnistes"⁶⁸³ alors que l'on se souviendra du peu d'enthousiasme de Constant pour participer aux campagnes napoléoniennes.

Sa vie bien remplie se termine à Wondelghem le 12 juillet 1865 à l'âge de 74 ans. L'enterrement est célébré en présence du nouvel évêque de Gand, Monseigneur Henri Bracq. A cette occasion et selon la coutume, une image mortuaire est distribuée, portant les probables dernières paroles de Constant : "Je sens que ma fin approche, que la volonté de Dieu se fasse. J'eusse bien voulu vivre encore pour mon épouse, pour mes enfants, mais je suis résigné et content...". Son épouse Pauline meurt trois ans plus tard, à Gand, le 2 février 1868. Tous deux sont enterrés dans le caveau de famille à Wondelghem. Ils laissent outre deux enfants morts jeunes, deux filles, Stéphanie et Ida, et deux fils, Ernest et Charles, futur bourgmestre de Gand.

⁶⁸² Proper Claeys: Médailles Gantoises Modernes - 1909

Société fondée en 1843, les membres appartenaient généralement à la bonne bourgeoisie gantoise. Le 27 mai 1844, Constant posa la première pierre de la nouvelle salle du local rue de Belgrade. L'inauguration eut lieu le 29 janvier 1845, par un banquet auquel assistèrent plus de cent convives -

⁶⁸³ Société fondée le 25 juillet 1841, la société comptait près de 300 membres. Au bout de dix ans, il n'en restait plus que 150. En 1874, les anciens frères d'armes qui n'étaient plus qu'une dizaine, prononcèrent la dissolution de leur association.

CHAPITRE X

Branche des seigneurs d'Ousselghem

XI GERARD Ferdinand Joseph de Kerchove (1709-1763), seigneur d'Ousselghem, Gotthem, Walle,...

Gérard est le fils cadet de Jean-François de Kerchove, seigneur de la Deuse, d'Etichove et de Anne-Isabelle Lanchals, baronne d'Exaerde et dame d'Ousselghem et Denterghem. Gérard est né vers dix heures moins le quart à l'hôtel de Lalaing à Audenaerde le 30 juillet 1709 et est baptisé le lendemain à l'église Ste. Walburge. Il est tenu sur les fonts par Jean-Baptiste de Kerchove, moine à Ename en remplacement de son oncle Ferdinand de Kerchove, et par sa marraine Barberine de Kerchove, sa sœur aînée, qui à dix ans est bien fière de ses nouvelles responsabilités⁶⁸⁴.

Après ses études, Gérard qui est complaisamment appelé "le Chevalier de la Deuse", est devenu un jeune homme de vingt-trois ans. Pour lui permettre d'apprendre le français et de connaître le monde, son père l'envoie découvrir Paris et le loge dans une pension Rue du Petit Calvaire. En ce début 1732, Gérard découvre les Parisiens et est fort surpris de les voir se passionner pour les scènes d'hystérie collective qui se déroulent au cimetière St. Médard. Elles sont suscitées par la tombe du diacre Paris et tous attendent un miracle, qui ne viendra jamais.

Jean-François se montre fort inquiet pour son fils cadet et lui envoie plusieurs lettres afin de lui raconter les menus événements du pays et pour le motiver à trouver des activités utiles à son éducation : "Je suis charmez que vous commencez a prendre goût a la pincture et que vous avez fait connoissance avec les principoux maitres dans cet art. Ien ait fait part a Mr.l'apothicaire Sutter, un des plus grans amateurs et coneseurs de tout nostre pays il en at etez tres ravi et vous fait bien des compliments. Il ma demandez si vous n'aviez pas encor etez au goublyns (manufacture des gobelins) , ie luy ait repondu que ie nen scavez rien quoi que ie vous ait ecrit dy aller car cela merite d'estre vieu. Mr.Sutter m'a aussi dict quil a faict plusieurs voiaiges a paris et cela par pure curiosite pour voir les beaux cabinets de pincture. Si paris n'etez qua quinze ou vinct lieuex de Gand nous nous y rendrions aussi pour voir la foire de St.Germain car l'on nous a assurez ici que cette foire est tres belle et merite la veue des plus curieux, car l'on y trouve presque tout ce que l'on peuct s'imaginer de rare a vendre."

Monsieur le chevalier de la Deuse a pris pension dans une maison habitée par une certaine Madame Antoine qui y vit avec ses deux filles. Il est très content d'avoir fait leur connaissance et se réjouit aussi de la fréquentation d'amis flamands de passage à Paris, comme son cousin le Poyvre, seigneur de Mullem ou Monsieur de Waudripont qui se charge de lui avancer de l'argent. Une fois de plus, son père s'en inquiète et lui fait un tas de recommandations; "voiez le plus de beau monde que vous pourez mais ne conversez pas avec les flamans car vous ne vous perfectionnerez iamais dans la langue francoise si vous serchez boucoup leur compagnie, c'est pourquoi evitez le tant quil vous sera possible, et quant vous estes en leur compagnie ne parlez iamais flamand. Aiez touiours la crynte de dieu devant les ieux et n'hantez iamais mauvaaise compagnie⁶⁸⁵".

⁶⁸⁴Registres paroissiaux de Sainte Walburge à Oudenaarde.

⁶⁸⁵SAGK, copie de la lettre datée du 13 mai 1732 en possession de l'auteur.

Après avoir eu le temps de visiter l'abbaye de St. Denis, où sont enterrés les rois de France et la machine des eaux de Marly qui est une des grandes raretés de toute la France, Gérard retourne en Flandre et retrouve les siens avec plaisir. Moins d'un an après son retour de France, son père vient à décéder. Comme c'est souvent le cas pour les cadets, c'est Gérard qui reste dans la maison parentale auprès de sa mère devenue la douairière de Kerchove. Les relations affectueuses de Gérard avec sa mère sont évidentes et, en partie pour le remercier et en partie pour bien faire ressentir à son fils aîné Engelbert, qui l'a indignement chassée du château de la Deuse, elle écrit un testament à peine deux jours avant sa mort, par lequel elle fait donation du tiers de ses biens à Gérard qui ne devait normalement hériter que de peu de chose. Engelbert est bien évidemment furieux et il a beau se battre aussi bien physiquement que juridiquement contre son frère, il n'obtient pas gain de cause et, contraint et forcé, il doit trouver un arrangement avec lui.

Un premier projet de partage attribue à Gérard la seigneurie de Denterghem, mais ce projet n'aboutit point⁶⁸⁶. Ce n'est que deux ans après le décès d'Anne-Isabelle et grâce à l'entremise du cousin germain Charles Ignace Piers, sgr. de Welle, qu'un accord est signé par Engelbert et Gérard pour éviter de faire durer le procès plus longtemps et arrêter les frais. Le premier accord est signé le 11 avril 1737. Il indique qu'Engelbert accorde à son frère Gérard des biens pour la somme de 25.000 florins. En contrepartie Gérard ne tient plus compte du testament de sa mère et considère Engelbert comme l'héritier féodal. Les 25.000 florins seront payés en terres héritées par les Lanchals. Il s'agit des seigneuries Te Walle, Zantvoorde, Mullem, Navegheers et de la paroisse d'Ousselghem, toutes situées à Ousselghem, des seigneuries et de la paroisse de Gotthem, Ter Beken, Wallebeke situées à Gotthem qui est le village voisin d'Ousselghem, de la moitié de la seigneurie Den Grooten Reebroek à Ypres⁶⁸⁷, de la seigneurie de Hautstraete à Olsene⁶⁸⁸.

Le partage allodial qui est moins précis, attribue à Gérard au moins 2 fermes à Ousselghem, autant à Vynckt, l'auberge "de swaene" à Ousselghem, plusieurs rentes comme la moitié de l'importante rente de 800 florins l'an à payer par le Prince d'Isenghien, l'autre moitié étant héritée par son frère Jean-François.

⁶⁸⁶ Ce projet date d'approximativement 1736 ou 1737. SAGK1612

⁶⁸⁷ L'autre moitié de cette seigneurie appartient aux van Pottelsberghe. Selon un acte notarial de Jean-Baptiste Stobbelaere et daté du 27 avril 1776, Ignace et Albert van Pottelsberghe cèdent leur moitié, "par amitié" à Gérard de Kerchove. La seigneurie de Grooten Reebroek consiste en une belle maison entourée de prés, bois et étangs d'une superficie de 44 hectares, le tout situé dans la paroisse St.Jacques à Ypres.

⁶⁸⁸ Le tout ayant une valeur de 4216-17-1 livres de gros, ce qui équivaut à 25.000 florins. SAGK1076.

La seigneurie de la paroisse d'Ousselghem, tenue de la cour de Thielt, comprend l'ancienne motte castrale avec le château en ruine dénommé "Te Walle", une belle terre ammaisonnée avec moulin et foncier de 21 hectares, divers droit dont la nomination d'un bailli et d'un banc de sept échevins.

La seigneurie de Zantvoorde, tenue de la seigneurie de Pitthem, est une rente seigneurale en céréales, volaille et argent, avec nomination d'un bailli et sept échevins.

La seigneurie de Mullem, tenue de la cour de Wakken, est une rente seigneurale de céréales (evene) et d'argent.

La seigneurie de Navegheer, est une rente seigneurale de seigle et d'argent.

La seigneurie de Gotthem, tenue du château de Nevele, donne principalement le droit d'entendre les comptes de l'église et des pauvres dans la baronnie de Nevele et dans la seigneurie de Vinckt.

La seigneurie de Ter Beken, tenue de la cour de Thielt, est une ferme avec un foncier de 14 hectares et une rente de céréales et argent.

La seigneurie de Wallebeke, tenue du seigneur d'Axpoele à Ruislede, est une rente seigneurale de céréale, de volaille et d'argent.

La seigneurie de Houtstraete, tenue de la seigneurie de Emsrode, est une petite terre de 70 ares, dans la rue au Bois (Houtstraat) avec diverses rentes en céréales, volaille et argent.

Par un extrait d'une lettre du baron d'Exaerde (Engelbert) adressée à son homme d'affaire Michaels, nous apprenons les intentions matrimoniales de Gérard. Il y est noté : "Sois confiant que le chevalier (Gérard) sera bientôt marié à Mademoiselle della Faille. Est-elle encore jeune, belle et riche"⁶⁸⁹? Il s'agit là d'une évidente moquerie car Marie-Anne della Faille a déjà 34 ans⁶⁹⁰ alors que Gérard n'en a que 25. Quant à sa richesse, il est connu qu'elle a renoncé à la succession de son père, et que la fortune réelle de sa mère a déjà subi quelques cures d'amaigrissement dues aux libéralités de feu son mari. En plus, Marie-Anne a un frère, héritier des biens féodaux. Mais ce que le baron d'Exaerde ne sait pas, c'est que ce frère est tout près de la mort et que les biens féodaux reviendront à Marie-Anne. Notons aussi que la prétendante a passé sa jeunesse à Audenaerde tout comme Gérard⁶⁹¹.

Le mariage civil est célébré à Gand le 11 juillet 1736. A cette occasion, Gérard est assisté de son cousin Jean Charles Ignace Piers, Sgr. de Welle. Marie-Anne Colette della Faille, fille de feu Guillaume-Albert della Faille, conseiller ordinaire de Sa Majesté au Conseil de Flandre et de Dame Jeanne-Françoise de Mey, dame d'Elst-Ter Alphen et Londerzeele, est assistée de son frère Emmanuel Bernard François della Faille. La convention matrimoniale des deux orphelins est conforme à l'usage du temps. Le douaire de Gérard est de mille florins de rente plus ses livres, celui de Marie-Anne est fixé à deux mille florins de rente outre son "nachtpaket" contenant les toilettes, bassins, boîtes en argent, etc...⁶⁹²

Le mariage religieux avec dispense papale, est célébré le 14 juillet en l'église St. Michel à Gand. Les témoins sont Jérôme Limnander, Jean-François de Kerchove et Emmanuel della Faille.

Cinq mois après le mariage, le seul frère survivant de Marie-Anne vient à décéder⁶⁹³. Elle hérite donc de biens importants, malheureusement grevés de plusieurs emprunts. On y trouve, en plus des seigneuries de Ter Elst⁶⁹⁴, Londerzeele et Eecke, près de 20 fermes dont 5 rien qu'à Everghem. Peut être est-ce la mort de ce frère qui incite Marie-Anne et Gérard à rédiger

⁶⁸⁹ SAGK990

⁶⁹⁰ Marie-Anne Colette della Faille est née le 13 mars 1701, à une heure et demi de l'après-midi, et baptisée le jour même à l'église St. Michel (Parrain: Jean-Baptiste de Mey, seigneur de Londerzeele, Marraine: Marie-Anne Penneman). Cahier écrit de la main de Guillaume della Faille, père de Marie-Anne.

⁶⁹¹ Ainsi, cette lettre traduite du flamand, écrite à Audenaerde par Marie-Anne lorsqu'elle avait douze ans; "Chère Maman, j'ai pris la liberté de vous envoyer la facture et vous prie de bien vouloir envoyer mon argent de poche. Je ne manquerai pas de prier pour vous en espérant que je recevrai ce qu'il faut par Charles. Tout s'est très bien passé ici et je n'ai pas du acheter plus qu'il ne fallait, je vous suis encore très reconnaissante, pleine de respect et soumission. Votre généreuse fille soumise Marie Anne della Faille." En annexe la facture; "Pour ressembler mes souliers; 21 stuyvers, lorsque je suis partie me promener; 6 stuyvers, pour laver mes corsets; 2-2stuyvers, pour mon coiffeur 3-2stuyvers, pour mes lettres, 28 stuyvers que je devais encore avant d'être à la maison, pour le transport de mon coffre et panier; 0-6, pour l'assiette et verre cassé 0-6, Pour un masque 4st., pour un paquet de plumes 2st.

Au lieu d'envoyer l'argent, sa mère écrit sur la même lettre, en français: "Ma fille, J'ay été bien surpris en apprenant de la messagère, que vous lui aviez demandé de l'argent, puisque a votre départ, vous aviez enportés pour le moins deux livre de gros, cest pour quoy je vous ordonne de mieux garder votre argent n'étant aucunnement intentionné de vous en donner pour le dépenser inutilement. Renvoyes la boîte avec vos trois vieilles chemises, et marqué les nouvelles. faites votre devoir pour retrouver les diamans perduz (c'est une grande négligance de perdre le diamant) et croiez moi, votre affectionnée mere J.F. de Mey."

⁶⁹² SAGK = Archives de la ville de Gand, inventaire 78, archives Lanchals-Kerchove N°990

⁶⁹³ Emmanuel della Faille est né le 20 août 1703 et décédé le 7 décembre 1736 (Cahier de Guillaume della Faille, dont copie en possession de l'auteur)

⁶⁹⁴ La seigneurie de Ter Alphen (actuellement Teralfene à Afflighem) s'appelait autrefois la seigneurie de ter Elst, du nom de ses premiers possesseurs. La seigneurie, tenue du pays d'Alost, comprend une belle ferme avec un foncier de 17 hectares et une rente de 7 chapons, ainsi que des droits sur pas moins de 63 arrière fiefs. La seigneurie de Ten Bossche à Eke, tenue du comte de Lichtervelde, seigneur d'Eecke, est une maison de plaisance avec un foncier de 32 hectares et quelques rentes seigneuriales.



Quartiers de Gérard de Kerchove, Seigneur d'Ousselghem

re 1742 devant le notaire de Stobbelaer⁶⁹⁵. Le testament ne révèle rien de donations pour les pauvres et les institutions religieuses et du reste un peu partout.

Le frère de Marie-Anne faisait partie de la noble confrérie de St.Nicolas de Tolentijn à Gand. Sa place étant devenue vacante, c'est tout naturellement Gérard qui le remplace et lors de son introduction donne par morte-main la somme de 4 pistoles avec la condition qu'à sa mort, les révérends pères Augustins fassent chanter une messe pour le repos de son âme en y invitant tous les confrères. Le plus intéressant est de remarquer que le précédent membre de la confrérie est le frère aîné de Gérard : Engelbert, baron d'Exaerde. Ce dernier a payé six pistoles, soit deux de plus que Gérard, et sans spécifier de conditions. Nul doute que cette différence a été amèrement ressentie. Peut-être pour éviter une nouvelle dispute entre les deux frères, Jean-François de Kerchove devient également confrère et paie aussi les 4 pistoles. Osons croire que les prières des trois frères leur firent oublier leurs différends⁶⁹⁶.

Entre-temps, Gérard et son frère Jean-François ont communément hérité d'une rente de 500 florins, léguée par leur grand-mère Marie-Jeanne della Faille⁶⁹⁷. En 1739, Gérard obtient en plus une rente de 318 £ correspondant à sa part d'héritage de sa grand-mère, selon un accord fait avec les della Faille. En 1743, l'héritage de l'oncle Ferdinand lui attribue principalement une rente de 1400 £ courants, payable comme rente annuelle de 56 livres parisis à payer par les députés des deux villes et pays d'Alost, hypothéquée sur tous leurs biens⁶⁹⁸. En 1747, le partage de l'oncle Ferdinand qui est géré par Engelbert, n'est toujours pas clôturé. Impatient, Gérard écrit à son frère de bien vouloir lui payer la somme de 60 £ à payer dans les huit jours, ce qui correspond à la liquidation de la succession de l'oncle Ferdinand, le tout soussigné par "votre frère affectionné".

⁶⁹⁵SAGK 1466; état de biens de Gérard

⁶⁹⁶ La Confrérie a été érigée en 1647 par son lointain grand-Oncle, Msr Antoine Triest, évêque de Gand. Les 13 membres de cette confrérie, tous de la Noblesse, étaient cooptés. La confrérie possédait une salle de réunion attenante à l'Abbaye des Augustins où se trouvent des panneaux en bois représentant les armoiries des membres. Les armoiries ont disparu à la Révolution Française. Le but de la confrérie était la célébration de St Nicolas de Tolentijn, de l'ordre des Augustins, considéré comme un patron des âmes pieuses dans le feu éternel et dans une moindre mesure comme protecteur contre la peste. Au décès de Gérard, un «doodschult» de 7 livres est payée à cette confrérie.

Geschiedenis van het Klooster der eerwaarde paters Ermyten Augustijnen te Gent door Eerw. Pater Ambrosius Keelhoff, religieux van hetzelfde Klooster – Gent 1864.

⁶⁹⁷SAGK 986

⁶⁹⁸RAG familiefonds, inv 171-4, N°1466.

Engelbert l'envoie promener indiquant que la liquidation doit être grevée des nombreux frais comme celui de la rente annuelle à payer aux trois enfants bâtards de Ferdinand⁶⁹⁹.

Ce n'est qu'à la mort d'Engelbert que les tensions entre la branche des barons d'Exaerde et les d'Ousselghem s'estompent. En 1751, la veuve d'Engelbert propose à Gérard de mettre fin à 2 procès successifs concernant la liquidation de l'héritage de leur père ainsi que des biens encore en indivision. Il est décidé de réaliser une transaction générale qui mettra un terme définitif à tous les procès en cours. C'est le notaire Michaels qui dirige les opérations et Limnander se joint à Gérard, mais sans succès, puisqu'il a déjà renoncé à cette succession dans le passé. Gérard récupère ainsi un trentaine d'hectares supplémentaires, dont plus de vingt à Vynkt, village situé à une quinzaine de kilomètres d'Ousselghem.

Gérard possède une maison à Audenaerde à la Nederstraat avec sortie à la Wijngaertstraat, achetée à Pieter van Copenholle⁷⁰⁰. Cependant, il n'a plus de raison d'avoir des liens avec cette ville: le château et les terres d'Etichove tout proches appartiennent désormais à son frère aîné. Sa femme, née della Faille, est une gantoise et la ville de Gand jouit d'un rayonnement bien plus important qu'Audenaerde. Aussi, Gérard se défait de sa maison d'Audenaerde pour s'installer à Gand, dans une belle maison qu'il loue. Dès les premiers beaux jours, il se rend à sa maison de plaisance, dite "speelgoed", à Eke dénommée "het goed Van den Bossche" qu'il avait achetée l'année suivant son mariage, le 7 mars 1737⁷⁰¹.

En 1759, lorsque Charles de Lorraine renouvelle le groupe des 12 hommes de fief du vieux bourg de Gand, Gérard entre dans ce corps de justice chargé d'administrer la châtellenie du vieux bourg aux côtés du bailli. La châtellenie comprenait une partie de la ville de Gand et quelques villages avoisinants. Les hommes de fief ne constituaient certes pas une des juridictions les plus importantes de la province, mais ses membres étaient toujours choisis parmi les gentilshommes de bonne souche et il était fort honorable d'en être⁷⁰².

Au début de 1763, Gérard est fort malade, et comme son cas semble désespéré, il rédige un nouveau testament et décède 10 jours plus tard, le 3 mai 1763, vers quatre heures de l'après-midi. Deux jours plus tard, à neuf heures du soir, son corps est transporté en carrosse et placé dans le caveau de sa belle-famille, au couvent des Pauvres Claires. Gérard était le père spirituel de ce couvent et dans son testament, il est stipulé que tous les ans et ce, pendant 50 ans, les religieuses recevront 1 £ 10 de gros courant, pour leurs œuvres ou leur récréation. Le testament stipule aussi qu'il nomme l'archidiacre de l'évêché de Gand, tuteur de ses enfants, et nomme comme exécuteur testamentaire Maximilien de Schuyter, son fidèle receveur⁷⁰³.

Le 14 a lieu son uytvaert, célébré par les pères récollets. Selon l'habitude de l'époque on procède à la vente de la totalité des meubles, argent et or du ménage, vêtements, bijoux, etc. à l'exception de ce qui est stipulé dans le contrat de mariage comme étant les affaires de toilette et personnelles de Marie-Anne. Le contenu de leur "speelgoed", nettement moins important, est aussi vendu le 25 juillet 1763.

⁶⁹⁹SAGK 1174

⁷⁰⁰SAGK 1191

⁷⁰¹RAG, familiefonds, inv 171-4, N°1459: Etat des biens d'Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem. Le bien a été acheté au baron de Mooreghem.

⁷⁰²Yves Schmitz: généalogie della Faille, tome Ibis, p.124

⁷⁰³SAGK 1020: testament de Gérard et de sa femme



cafetière en argent, armoriée Kerchove et della Faille de Mey

La liste des objets de leur maison gantoise est très importante, on y trouve de très nombreux tableaux : 32 œuvres rien que dans la pièce dite “keldersalette” d’une valeur totale de 180 £ et 13 autres dans le bureau dit “comptoir beneden”. Notons aussi un magnifique Christ en ivoire avec bénitier de 66 £, de très nombreuses pièces d’argenterie comme une aiguière avec bassin, boîtes à savon, becs verseurs, d’innombrables chandeliers et même une magnifique cafetière armoriée, car la consommation du café entre peu à peu dans les rangs de la noblesse⁷⁰⁴. Comme meubles, on dénombre des fauteuils, le lit avec ses coussins en poil de poulain, ses draps de flanelle et son matelas en serge anglaise, avec son sac de foin, etc...⁷⁰⁵



représentation de l’Obit de Marie-Anne della Faille qui pendait au Pauvres Claires à Gand

Marie-Anne décède quelques années plus tard le 27 janvier 1767, à huit heures du matin. Elle est transportée le lendemain à sept heures du soir, en carrosse, auprès de son mari dans le caveau des Pauvres Claires, ce couvent qu’elle connaît si bien puisqu’elle en est la mère spirituelle. On établit alors la liste des personnes invitées à venir prier pour le salut de l’âme de “Vrouw della Faille, douairière van G. de Kerchove d’Ousselghem”, et les prières sont dites chez les pères récollets, le mardi 3 février 1767, à 10 heures. La liste commence par le baron d’Exaerde, puis passe en revue toute la société gantoise groupée en zones géographiques et au nombre d’une centaine⁷⁰⁶.

Le testament de Marie-Anne nous apprend que, comme son mari, elle souhaite qu’une messe d’anniversaire soit célébrée pendant 50 ans au couvent des Pauvres Claires, avec distribution d’argent aux sœurs. En plus, elle tient à effectuer une donation de 50 £ aux pères Carmélites de Gand, à remettre en mains propres au supérieur de cet ordre. Cet argent servira comme base à la réalisation d’une statue de la Sainte-Vierge. Il y a aussi une donation de 100 £ en faveur de son receveur, Maximilien de Schuyter, pour tous les bons services rendus.

Les clauses testamentaires ne seront pas respectées : Emmanuel (27 ans) et Jérôme (24 ans), les deux enfants de Gérard et de Marie-Anne, étant immédiatement en dispute pour l’héritage

⁷⁰⁴Cette cafetière est toujours en possession de ses descendants.

⁷⁰⁵RAG inv 171/4, N°1466

⁷⁰⁶RAG, Fonds Schoorman

parental. D'après Emmanuel, il a été convenu par la succession que ce soit lui qui se charge de satisfaire au testament de son père, ce qu'il a fait, et que ce soit Jérôme, Monsieur de Ter Elst, qui se charge du testament de sa mère, puisque ce dernier en est le principal héritier. Jérôme ne le voit bien évidemment pas de la même façon : puisque le testament de sa mère est financièrement beaucoup plus lourd que celui de son père, ce partage n'est pas équitable. D'autre part, Jérôme tient à en finir avec le procès successoral qui s'annonce fort long. Ce procès n'aboutit pas vraiment car la Révolution Française change toutes les données. Par après, les contributions forcées poussent le testament de Marie-Anne dans l'oubli. Ce n'est qu'à la mort de Jérôme, que ses enfants s'accordent enfin pour faire célébrer des messes d'anniversaires aux Pauvres Claires, avec les habituelles distributions de pain suivant les désirs de la défunte. A ce moment, le délai de 50 années est déjà révolu, mais mieux vaut tard que jamais⁷⁰⁷.

1 EMMANUEL Jean Baudouin de Kerchove, sgr.d'Ousselghem,
qui suit en XIIa

2 CAROLINE Colette de Kerchove (1740-1741)

Seule fille de Gérard et de Marie-Anne della Faille, Caroline est née le 17 août 1740 à midi et demie, dans la maison de famille de Gand et est baptisée l'après-midi même en l'église St. Michel. Son parrain est Engelbert de Kerchove, baron d'Exaerde, seigneur d'Etichove, Ladeuse etc., et sa marraine est Caroline de Kerchove, sa tante.

Caroline décède à l'âge de 1 an le 15 octobre 1741 et est enterrée au couvent des Pauvres Claires à Gand.

3 JÉRÔME François Jean Adrien de Kerchove, sgr. de Londerzele,
qui suit en XIIb

XIIa EMMANUEL Jean Baudouin de Kerchove (1739-1815), seigneur d'Ousselghem, Gotthem, Walle, Zantvoorde,...

Dans le cahier tenu par Gérard et écrit en flamand, on peut lire : "Le 16 juin, ma femme a accouché vers quatre heures et demie de l'après-midi, d'un fils qui a été baptisé le même après-midi par M.Ronsele, vicaire de l'église paroissiale de St.Michel. Le parrain et la marraine sont Jean-François de Kerchove, mon frère, seigneur de Denterghem et Dame Marie Elisabeth Balduine de Zinzerling, ma belle-soeur, baronne d'Exaerde. Sur les fonts il a été nommé Emmanuel Jean Baudouin⁷⁰⁸".

Emmanuel épouse le 24 juin 1760 Constance de la Tour et Taxis, fille d'Ignace-François, seigneur de Baeleghem, et de Marie van der Haeghen, riche héritière de la baronnie d'Herdersem et des seigneuries de Rotselaer et de Meere. Ignace-François de la Tour et Taxis est bel et bien rattaché à l'illustre famille du même nom, mais comme étant un bâtard légitimé par l'Empereur Charles VI⁷⁰⁹.

⁷⁰⁷Handboek de Jérôme. Il est donné 97£16-8 à Elena de Drack, abbesse des Pauvres Claires. Quittance le 6 novembre 1818

⁷⁰⁸ Cahier de Guillaume della Faille, continué par son gendre Gérard de Kerchove, puis par Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem, copie chez l'auteur.

⁷⁰⁹ Ignace François est un bâtard légitimé d'Ignace Lamoral, comte de Tour et Taxis et de Marie-Louise Rodriguez d'Evora y Vega et petit-fils de Lamoral de Tour et Taxis, maître général des postes aux Pays-Bas. Par hasard, la baronnie d'Herdersem qui est héritée par Charles Ignace de la Tour et Taxis, beau-frère d'Emmanuel

Tout s'annonce fort bien pour le jeune couple : rapidement, Constance est enceinte et toute la famille s'attend à un heureux événement. Un premier fils du nom de Charles amène la joie, mais, les habituelles fêtes de baptême sont mises en veilleuse car Constance a du mal à se remettre de cet accouchement. Les craintes se justifient car Constance décède de la fièvre puerpérale le 14 février 1762, soit un mois et demi après l'accouchement. Deux jours plus tard, à sept heures du soir, le corps sans vie de Constance est transporté en carrosse au couvent des Pauvres Claires. Le bébé qu'elle vient de mettre au monde la rejoint le lendemain dans la tombe. A peine un an plus tard le père d'Emmanuel décède. Lors de la vente de ses biens, Emmanuel s'accorde avec son frère et sa mère, afin de reprendre la bague en or avec trois diamants que portait son père⁷¹⁰.

Nul doute que le veuvage pour un jeune homme de 23 ans n'a pas de raison d'être, c'est pourquoi la douairière d'Ousselghem fait part à la douairière de Denterghem, née van de Vyvere, de son souhait de voir son fils aîné se remarier. La douairière Denterghem propose Marie-Françoise de Heems, filleule de sa propre mère, Louise van Overwaele⁷¹¹.



représentation de l'Obit de Constance de la Cour-Taxis qui pendait aux Pauvres Claires à Gand

Un arrangement est trouvé et le 7 avril 1763, Emmanuel épouse en secondes noces, devant le notaire Neyts, Marie-Françoise de Heems. Le mariage religieux est célébré le 11 avril en l'église St. Michel-Nord par le curé de la paroisse : le père van der Meersch et devant les témoins, Thérèse Goethals et le père de la mariée, Jean-Baptiste de Heems, qui avait la fâcheuse réputation de boire plus qu'il ne pouvait supporter⁷¹².

Les de Heems sont des maîtres-selliers yprois qui ont connu une ascension sociale rapide, surtout grâce à Arnould de Heems, envoyé extraordinaire de l'Empereur à Berlin et à la Haye, qui obtint concession du titre de baron en 1709. Son neveu, Jean-Baptiste, baron de Heems, seigneur de Luchteren, Buysere, épousa en premières noces

Marie-Elisabeth de Stappens de qui il eut 12 enfants et en secondes noces Jeanne Goethals qui lui en donna encore 5⁷¹³. Parmi les douze enfants du premier lit, figure Marie-Françoise, née à Gand et baptisée à l'église St. Jacques le 18 novembre 1736⁷¹⁴.

de Kerchove, passe par héritage aux du Bois dit vanden Bossche, puis à Clementine du Bois, épouse de Gustave de Kerchove d'Ousselghem, arrière-petit-fils d'Emmanuel.

⁷¹⁰ RAG inv.191/4 N°1466

⁷¹¹ En plus, des liens existent aussi entre les de Heems et la branche aînée des barons d'Exaerde puisque le père de Marie-Françoise, Jean-Baptiste, a été nommé sous-bailli de la ville de Gand en 1732 par résignation de Valentin Stauthals, baron de Blechem qui est le beau-père de la baronne d'Exaerde née Zinzerling.

⁷¹² SEG 1955, lettre de Starhemberg aux échevins de la Keure, le 14 mars 1771

⁷¹³ Le Parchemin 297, mai/juin 1995

⁷¹⁴ Registres paroissiaux. Marie-Françoise est née le 17 novembre à midi et quart et est baptisée le lendemain en l'église St.Jacques par le curé A.Matthys. Elle est tenue sur les fonts par son parrain, Valentin François de Stappens, échevin du Franc de Bruges, et par sa marraine, Marie-Louise van Overwaele.

Au décès de son père puis de sa mère, le partage entre Emmanuel et son frère Jérôme commence. Bien vite, une dispute concernant l'héritage de leur père puis de leur mère éclate : la part d'héritage d'Emmanuel comporte des terres ressortissant d'Alost, comme par exemple



coutume de
héritage.
Jérôme de se

**Louche en argent aux poinçons de Gand, daté 1786.
Cette louche fait partie du trousseau de Marie-Françoise de Heems.
Détail des armoiries Kerchove-Heems**

Lassé par le refus de son frère de se soumettre à ses objections, Emmanuel entame vers 1771 une procédure en bonne et due forme et dépose devant les échevins des parochons une réclamation formulée en toute une série de points. En 1774, l'affaire est jugée non recevable par ce que les recherches n'ont rien donné et que les preuves et documents établis par Emmanuel sont devenus si volumineux que la lecture en est devenue trop malaisée pour le juge : "Zoo volimineus is geworden dat de lecture der zelve aen den Rechter zekerlyk zeer verdrietig moet vallen." Emmanuel va alors devant le Conseil de Flandres, en 1787, pour protester contre l'annulation du procès par les échevins gantois. Le jugement du Conseil de Flandres, daté du 18 juillet 1789, lui donne à nouveau tort. Emmanuel essaie malgré tout de forcer le destin par une nouvelle formulation simplifiée dénommée "naeder motief" mais qui comporte néanmoins 219 points, formulation superbement éditée par ses soins chez l'imprimeur P.J.Hanicq de Malines⁷¹⁵. Ce document restera sans suite car entre-temps, la Révolution Française entraînera l'introduction du code Napoléon qui uniformise toutes les coutumes locales. Le procès n'a plus lieu d'être. Seul le mariage d'une des filles d'Emmanuel avec l'aîné des fils de Jérôme calmera définitivement les esprits.

Les biens d'Emmanuel sont considérables. Il possède de nombreux biens féodaux comme les seigneuries de la paroisse d'Ousselghem avec le château en ruine "de Walle", la seigneurie de Gotthem avec le titre de député du pays de Nevele, les seigneuries de Zandvoorde, Mullem, Navigheer, Wallebeke qui sont des rentes seigneuriales, les seigneuries Ter Beken et Houstraet, puis encore la seigneurie de Ter Elst appelée actuellement Ter Alphen qu'il donne

⁷¹⁵Document en possession du Baron d'Ousselghem, copie chez l'auteur.

à son fils aîné lors de ses épousailles. Malheureusement, à la Révolution Française, toutes les
 que de ces belles
 e Walle” et deux



**Portrait d'Emmanuel de Kerchove (1739 – 1815) Seigneur d'Ousselghem et Gotthem et
 Portrait de Marie-Françoise de Heems (1736 – 1793), épouse d' Emmanuel I de Kerchove**

Heureusement, Emmanuel possède aussi d'autres biens, anciennement allodiaux, comprenant des fermes avec terres à Vinckt, Baerle-Drongen, Gentbrugge, Merelbeke, Veurste et deux à Lovendeghem. Ses biens les plus importants se trouvent à Eecke où il possède "een Speelgoed" ou maison de plaisance, avec deux fermes et une cinquantaine d'hectares. Après le décès de sa femme Marie-Françoise de Heems, il achète encore quelques fermes à Eine, Thielt et Meulebeke et même une "remarquabel hofstede" à Welden.

Un jour, Jean-Baptiste van de Woesteyne, seigneur de Rooborst vient proposer à Emmanuel le rachat de plus d'une vingtaine d'hectares de terres situées à Rooborst, comprenant "een notabelen block van vijvers met de dammen" avec une maison dénommé "de Motte". Comme le prix proposé est de 1.850£, Emmanuel s'empresse de se défaire de ces terres qui lui viennent du côté des de Mey. C'est sur ces terres que le château de Rooborst est érigé⁷¹⁶.

Depuis le partage des biens de Jean-Baptiste de Heems, Emmanuel et sa femme ont emménagé dans une belle maison de la Drapstraat, actuellement le N°12. Dans le vestibule, un motif en bois sculpté représente les armes Kerchove-Heems. Un des salons est joliment décoré de lambris dont les médaillons contiennent les portraits des cinq enfants d'Emmanuel, ayant passé le premier âge :

⁷¹⁶La transaction a lieu le 24 mai 1775. SAGK1168

Jeanne, Emmanuel, Marie, Marguerite et Thérèse. La collection des plus beaux portraits de famille, appartenant à Gérard d'Ousselghem au décès d'Anne-Isabelle Engelbert, baron d'Exaerde.

En été, toute la famille se rend à Eke dans la campagne anciennement dénommée "t'goed van den Eke" pour profiter pleinement de la jolie campagne environnante.

Tout comme l'avait été son père, le 9 mars 1776, Emmanuel est nommé proviseur des Pauvres à Gand. Un curieux épisode nous le rappelle. Emmanuel se fait vertement injurier, en présence de plusieurs autres personnes, par Sœur Catherine, doyenne "diensmaerte" du couvent des Thérésiennes. Ne pouvant souffrir de telles injures, blessé dans son honneur et pour défendre sa réputation, Emmanuel se plaint auprès de la ville pour demander que l'on lui ordonne des excuses publiques, le retrait des injures et le remboursement des frais encourus dans cette affaire. Le 21 mars 1776, le collège échevinal est réuni pour entendre les excuses présentées à Emmanuel par sœur Catherine, qui dut bien amèrement regretter ses paroles⁷¹⁹.

Si Emmanuel est fortement attaché aux institutions religieuses, il n'en va pas de même du gouvernement qui veut mettre une fin définitive à l'influence de l'Eglise. Emmanuel ne l'admet pas et trouve le moyen de participer à la résistance passive des ultramontains. Un procès entre le conseil fiscal de Sa Majesté et maître Pierre Buysse, curé d'Ousselghem, finit par la confiscation au profit de S.M., pour défaut

d'amortissement, des biens du curé et la vente de la cure. La cure et 75 verges de terrain sont vendus en vente publique le 15 décembre 1786, à 10h du matin, dans la maison de loi à Ousselghem. François Drieghe, chef maçon de Gand, s'en porte acquéreur pour 2.400 florins.

Comme l'affaire est délicate, il est spécifié que "s'il venait à être troublé dans son acquisition par le seigneur du lieu, nous ferons intervenir les fiscaux dans l'action." Emmanuel de Kerchove, seigneur d'Ousselghem, n'a pas d'autres choix que d'accepter ces décisions et attend une meilleure occasion pour agir. Cette occasion se présente en 1792, lors du bref retour en force des Autrichiens et de la religion. Le 2 mars, Emmanuel émet certaines objections à l'encontre des décisions prises en 1786. Drieghe ne se laisse pas faire et se présente devant le Conseil de Flandre le 10 juillet. Avant même la fin du procès, l'arrivée des révolutionnaires français donne définitivement raison à Drieghe⁷²⁰.



Maison d'Emmanuel de Kerchove à Ousselghem, Drapstraat 12, héritée par les Heems

enferme aussi
x, gardés par
é restitués à

Ousselghem"
pour profiter

⁷¹⁷Dans les années 1940, ces portraits se trouvaient répartis chez Amaury de Kerchove à Drogenen (2), chez Octave de Kerchove à Buizingen (2), et chez Georges de Kerchove à Bruxelles (1)

⁷¹⁸L'ancienne seigneurie dénommée "Ten Bossche" appartenant en tout cas depuis 1774 aux Ousselghem., fonds Piers N°728. Par héritage, ce bien passa à Pélagie de Kerchove d'Ousselghem, épouse du sénateur Jean-Baptiste della Faille.

⁷¹⁹RAG, fonds des familles N°1459

⁷²⁰RAG, Inventaris Raad van Vlaanderen N°23696

La période française commence on ne peut plus mal pour Emmanuel ; le 11 avril 1793, Marie-Françoise décède dans sa maison de la Drapstraat à Gand. On fit procéder, chose rare à notre connaissance, à une autopsie exécutée par le docteur Carrion⁷²¹. Puisque depuis le décret de Joseph II, il est interdit d'enterrer dans les églises, Emmanuel fait construire un caveau à Gotthem pour y faire inhumer son épouse. Emmanuel commence un long veuvage, et pour mémoire, il écrit sur un bout de papier que la famille (della Faille) de Huysse a bien respecté le deuil mais qu'il regrette que d'autres ne l'aient pas respecté, notamment, les enfants du baron d'Exaerde, la famille (della faille) d'Assenede, les Pottelsberghe de la Potterie à l'exception de mademoiselle d'Herleghem.

Emmanuel a certes perdu son épouse, il a néanmoins la chance de garder sous son toit ses deux filles non mariées, Colette et Marguerite. Ces dernières s'ingénient à distraire leur père et l'incitent à s'inscrire à la Ghilde Souveraine et Royale de St. Sébastien à Gand, la plus connue des ghildes, avec son local au Kouter. Emmanuel se laisse tenter et paye selon la tradition, par anticipation de son décès, 10 patacons en date du 5 mai 1793. Cependant, à peine est-il inscrit que la ghilde est supprimée par les Français, et ce jusqu'en 1802. Dès lors, les membres s'exercent au tir à l'arc dans les champs de la Byloke, ce qui est nettement moins enthousiasmant que le Kouter, centre mondain de la ville.

Le 16 thermidor an 10, Emmanuel figure sur la liste des 600 plus imposés du département de l'Escaut sous le nom : Kerchove de Heems-Ousselghem⁷²². En plus des impôts réguliers, il paie nombre de taxes comme celles basées sur le nombre de portes et de fenêtres. Heureusement, comme par compensation, Emmanuel hérite, au nom de ses enfants mineurs, de son beau-frère Philippe de Heems, seigneur de Severen dit "le comte de Severen" mort sans descendance. L'épouse de ce dernier, Marie Justine Caroline Papejans dite van der Strepen, est héritière de plusieurs biens dont la seigneurie de Puyvelde. Pour cet héritage aussi, les enfants d'Emmanuel sont pris en considération, ce qu'il fait savoir à coup de procès contre ses cousins Piers⁷²³.

L'héritage Heems-Papejans est significatif car il coïncide avec l'achat de plusieurs belles rentes dont la plus importante est une obligation annuelle de 100 £ représentant un capital de

⁷²¹Nous soussigné licentiate en médecine et chirurgien juré demeurant dans la ville de Gand certifions par cette d'avoir fait le 12 avril de l'an 1793 l'ouverture du cadavre de feu madame d'houselghem dans lequel nous avons trouvé ce qui suit.

1° Dans le region lombaire gauche, une tumeur schineuse a l'amentum s'étendant jusqu'à la region illiaque du même coté au centre de laquelle nous avons trouvé un absces contenant une grande quantité de matière purulente platreuse, comprimant par son volume la partie inferieure de l'arc du colon a l'endroit ou commence ce que l'on appelle S romain. toute la partie schineuse à l'amentum etoit adherent au peritoine et le peritoine etait très adherent au aponevroses des muscles plats du bas ventre.

2° Nous avons trouvé le colon depuis le coecium tres distendus et boursoufflé jusqu'à la pression de l'absces, au contraire le S romain flasque et retreci.

3° Nous avons trouvé dans la vesicule du fiel une petite pierre biliaire de la grandeur d'un oeuf de pigeon remplissant exactement la dite vésicule.

4° Nous exupton l'estomac dont la situation etoit tres derangée, nous avons trouvé tous les visceres tant du bas ventre que de la poitrine dans leur situation et etat naturel. d'apres ce court exposé concluons que cette schinesite degeneré en absces a été la cause de longue et violentes souffrances et de la mort de madame, en foi de quoi nous avons signé cet acte ce 12 avril 1793.

(Le Parchemin N°297, mai/juin 1995. Le feu d'artifice des Barons de Heems par Réginald de Kerchove d'Ousselghem, Albert Bonaert et Georges de Hemptinne.)

⁷²²SAG: MA H4M3

⁷²³RAG: fonds Piers N°149 et suivants; procès en 1798/99. Sans doute est-ce pour cela que son fils fait un échange de terres avec Louis Lambert Piers fils d'Augustin en 1813.

2.000 £ à payer p
L'obligation date

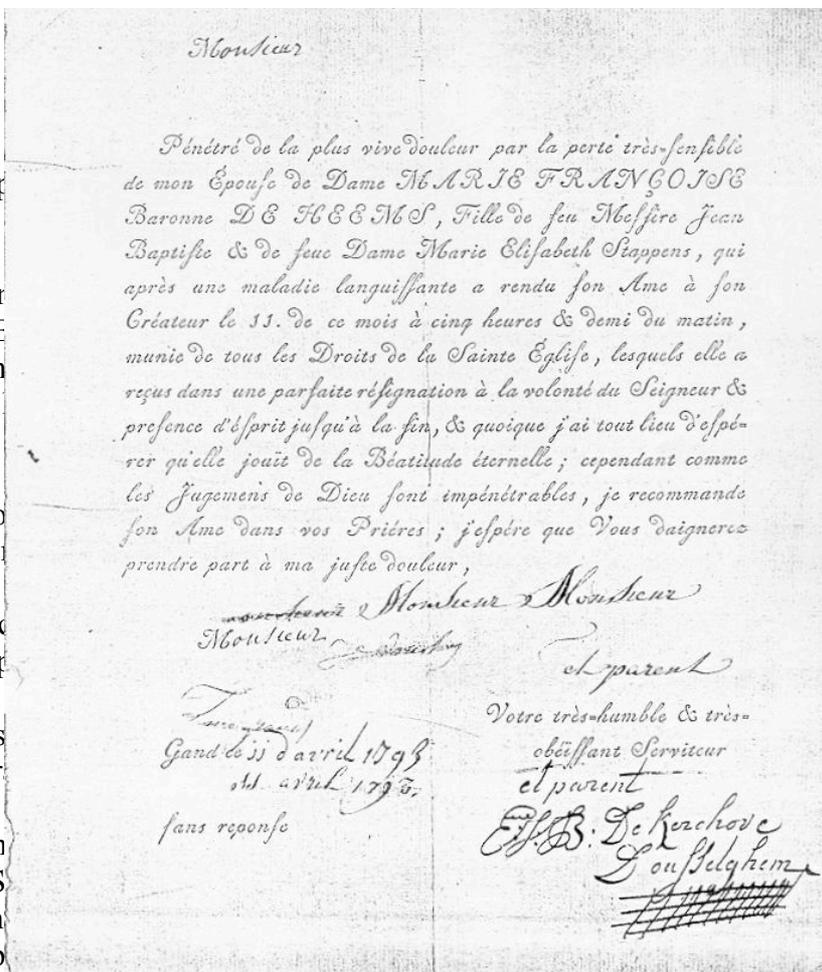
Durant cinquar
jusqu'en 1814, E
paie chaque ann
ciencieusement
d'anniversaire
mémoire de son
messe qui se do
les Pauvres Clai
dans la piété
famille et s'acc
de bienfaits p
pauvres. Une
mémoire de s
éteinte à l'expir
cinquante
Emmanuel sen
laisser mourir. S
mort toute proch
sur un bout de p
"tout à l'heure, après ma

mort, notez la date dans
ces trois livres".
Emmanuel décède le 5
janvier 1815 à Gand. Dans
son testament rédigé en
flamand, il demande que
son deuil dure deux fois
six semaines, qu'un
nombre impressionnant
de messes soient dites
principalement dans les villages d'Ousselghem et Gotthem comme par exemple une messe
d'anniversaire "de profundis et miserere" pendant 100 ans, et 1000 messes pour laver son âme
de tous ses péchés, ce qui semble être un bon prix. Il y a aussi de petites fondations en faveur des
pauvres des paroisses susdites et même le paiement de la robe de communion de l'enfant la plus
pauvre de la paroisse⁷²⁴.

Emmanuel n'a pas moins de quinze enfants dont seul l'aîné est du premier lit:

1 CHARLES Jean de Kerchove (1761-1762)

Charles, fils d'Emmanuel et de Constance de la Tour et Taxis naît un peu passé quatre heures du
matin le 24 décembre 1761 à Gand. Le jour même, il est baptisé à l'église St. Michel avec
comme parrain Charles Ignace de la Tour et Taxis, seigneur d'Herdersem et comme marraine,



ler Straeten.

Annnonce de décès de Marie-Françoise de Heems

⁷²⁴ RAG, fonds des familles ; n° 1459.

Marie Josephe van der Vynckt. Charles décède à l'âge d'un mois et demi le 17 février 1762. Il est enterré aux Pauvres Claires à côté de sa mère, décédée quelques jours plus tôt⁷²⁵.
du second lit :

2 MARIE Anne Colette Florentine de Kerchove d'Ousselghem (1764-1765)

MONSIEUR et madame De Kerchove D'Ousselghem, madame la douai-

Deuxième enfant d'Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem, et premier de sa seconde femme Marie-Françoise de Heems, Marie Anne naît le 2 février 1764 vers trois heures de l'après-midi et est baptisée le lendemain en l'église St. Michel-Nord. Son parrain et sa marraine sont Valentin de Stappens, seigneur de Harnes, écuyer de la ville de Bruges, et dame Marie-Anne Colette, douairière de Kerchove d'Ousselghem. Marie-Anne décède à l'âge d'un an le 2 septembre 1765, et est enterrée le lendemain au couvent des Pauvres Claires à Gand.

3 JEANNE Adrienne Colette de Kerchove d'Ousselghem (1765-1829)

GAND, le 20 Novembre 1829.

Jeanne naît à dix heures et quart, le 26 février 1765, dans la Drapstraat à Gand. Elle est baptisée le lendemain à l'église St. Michel-Nord avec comme parrain, Jérôme de Kerchove dit de ter Elst, et comme marraine Jeanne-Thérèse Triest née Stappens, sa grande-tante maternelle. Le 18 novembre 1829, Jeanne décède, célibataire, à Gand.

4 EMMANUEL Marie Philippe Colette de Kerchove d'Ousselghem (1767-1854), seigneur d'Ousselghem, échevin des parchons à Gand

⁷²⁵Registres paroissiaux de Gand.



M. Carolus van
M. Carolus No
M. Baldeius J
M. Joannes Bo
M. Josephus Pt
M. Joannes Huj
M. Judocus Re
Rat
M. Robert, ap
M. De Walt, d
M. Duric, d
S & c
M. Gobert, by
M. Goz thais, f
M. Rooman, A
M. Vand er Bek
ONDER
M. den Graeve
SCHEPEN
M. Joseph Bern
Mierke, L. I.
M. Emsoud, G
bergen.
M. Gaspar Borl
Nieuw-straet.
M. Lud. Henc.
M. Emsoud de
Drap-straet.
M. Josn Lud. Se
M. Joannes Dap
de Prele.
M. Joannes Baptista de Bremmaech
in 't Princen-by
M. Carolus Kerckmans, in d. Oude
M. Pieter de Ryckere, in 't Eng
M. Jons vander Straeten, in 't Eng
M. Livinus de Block, op de Lieve
M. Carolus de Meyere, in de Drap



Portrait d'Emmanuel II de Kerchove
d'Ousselghem (1767 – 1854)



M. Thomas van
M. Imbert, de
M. Pieter Serd
M. Alexander I
M. C. Halvoet
M. Bartholome
M. Frans, Wyn
M. François va
nevens Ste. M
M. Jacques van
M. Pieter Gilie
M. Raepert, v
BURGMEE
M. Charles van
het H. Room
M. Joseph van
Vacat.
M. Livinus de
Defen-straet
M. Nicolaus Sc
M. Joseph van
straet.
Vacat.
M. Lauwereyn
Maubert.
M. Coppieters
M. Frans, van V
M. Frans, van I
M. De Leter, v
M. Frans. Bouwert, op Ste. Anne
TRESORIER-GENERA
M. Antoine de Pe
GREFFIERS EN PENSIONARIS
M. Meyis, eerden Raed-Pensionaris
van de Kamer, in de Winte Eecl
M. d'Hooge, Heere van de Gaugueri
de, &c. Raed-Pensionaris en Geel
Vierthoore, op Verwers-dyk.



Portrait d'Emmanuel II de Kerchove
d'Ousselghem (1767 – 1854)

du linge, d
aux nomb
cette entr
réquisition
fort à faire
français. L
quart de s
Malheureu
1794, le gé

Le Magistrat de la ville de Gand, renouvelé le 10 mai 1

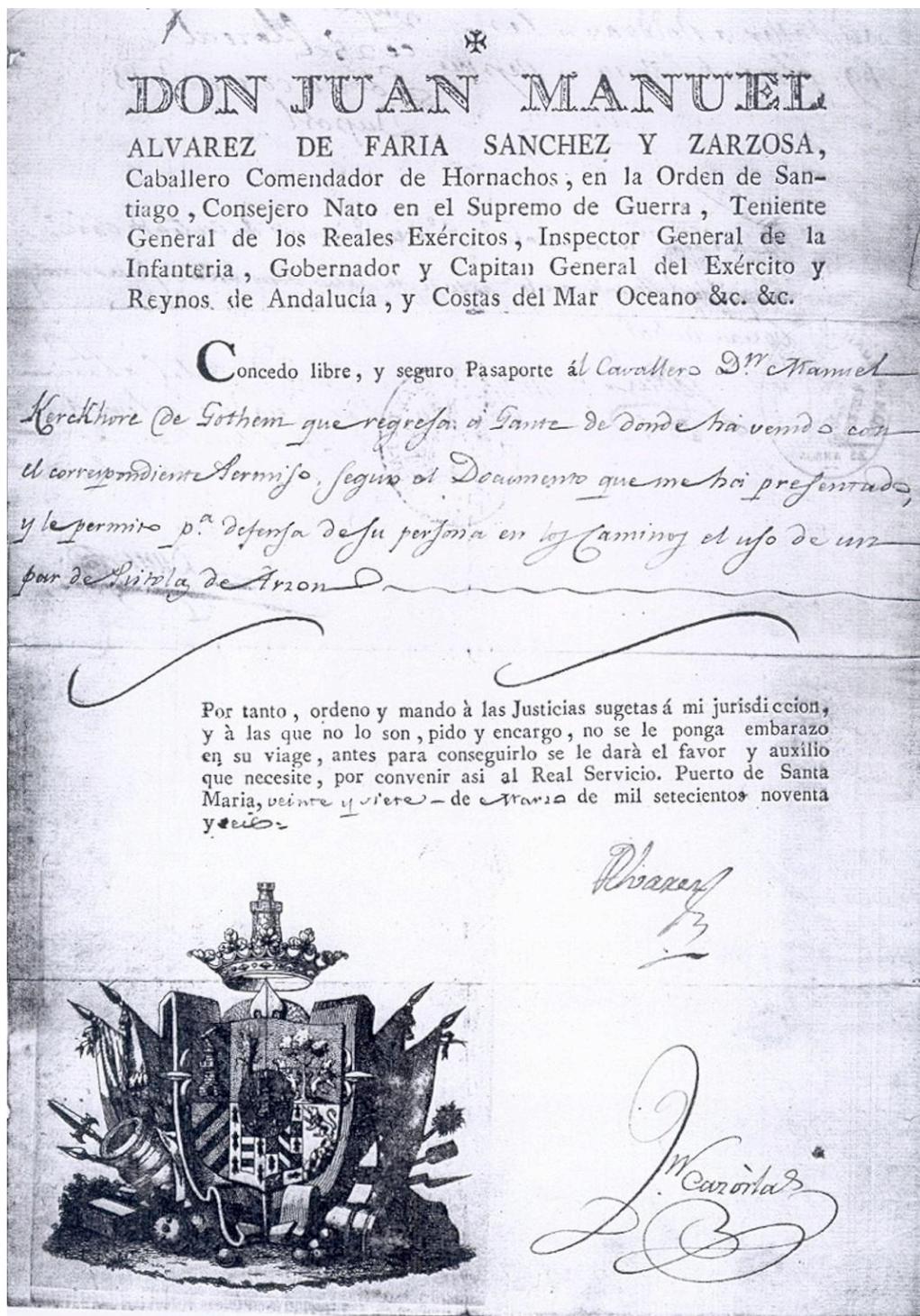
Du 7 juil
permanenc
à pourvoir
logement,

is qui ont
royalistes
donne le
armées.
4 juillet

ègent en
nt surtout
e Gand :
supprime

la fonction d'échevin et ils sont remplacés par 40 citoyens qui formeront la municipalité de Gand.

Comme il ne lui est plus possible d'être utile à Gand, Emmanuel préfère l'émigration et la continuation de la lutte antirévolutionnaire. Il se réfugie d'abord dans la seigneurie de



Passeport espagnol d'Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem

Buysere, appartenant à son oncle de Heems et située au village de Winkel. Il semble d'ailleurs que le village de Winkel soit un lieu de rendez-vous pour beaucoup de nobles qui ont choisi d'émigrer. Emmanuel obtient un sauf-conduit en date du 21 juillet et se dirige droit vers la

Zélande. Il traverse l'Escaut à Vlissingen puis se rend à Middelburg, en Hollande. De là, il prend un bateau à destination de l'Espagne.

Emmanuel reste en Espagne, nous pensons près de Madrid, durant plus de deux années. Il s'y trouve avec de nombreux émigrés de nos provinces belges, certains y combattent dans les régiments wallons comme son cousin Ferdinand de Kerchove d'Exaerde. Seulement, avec le temps, les relations entre l'Espagne et la France vont progressivement s'améliorer jusqu'à ce qu'en juillet 1795, un traité de paix soit signé entre l'Espagne et la France. Ce changement a pour conséquence que les troupes wallonnes d'Espagne deviennent fort encombrantes, tout comme les émigrés. Ils sont priés de trouver un moyen de rejoindre leur pays. D'autres part, le risque de confiscation des biens des émigrés contraint Emmanuel à rentrer au plus vite.

Depuis le 27 mars 1796, Emmanuel s'est procuré un passeport qui lui permet de rentrer chez lui. Le passeport qu'il garde précieusement sur lui spécifie qu'il a le droit de porter des pistolets et que tous ont l'ordre de lui venir en aide. Emmanuel se met presque immédiatement en route vers le Nord, sa patrie. Le dimanche 8 mai, il se trouve à Bordeaux, peut-être chez Tallien⁷²⁶. Six jours plus tard, il est à Blois et deux jours après, il découvre Paris. Emmanuel reçoit l'autorisation d'y séjourner dix jours.

Il y a lieu de faire un rapprochement entre ces événements et la tradition familiale qui veut qu'Emmanuel ait été l'amant de Madame Tallien⁷²⁷. En 1796, Madame Tallien est la reine incontestée de Paris, grâce, il est vrai, à son amant Barras, homme clé du mouvement révolutionnaire. Après la terreur et la victoire de Barras contre l'incorruptible Robespierre, Barras et son entourage d'hommes sans scrupules et aux mœurs licencieuses, ne songent qu'à faire la fête et à organiser de brillantes réceptions. Une petite cour de "reines" entourent ces hommes comme Madame Tallien, Joséphine de Beauharnais ou encore Madame Récamier. Madame Tallien qui aimait les toilettes aussi affriolantes que transparentes, avait pris l'habitude d'inviter à ses soirées toutes les personnes qu'elle avait l'occasion de rencontrer. Le soir même, elle se choisissait un "élu du jour" et l'invitait à sa table....

Emmanuel de Kerchove aurait donc été un de ces "élus du jour" de Madame Tallien, événement parfaitement conforme à l'atmosphère de ces années de révolution, propice à une émancipation totale des sentiments. En outre, Madame Tallien s'était spécialisée dans le commerce très lucratif de la libération des condamnés et des remises de peines, moyennant argent comptant. Cela lui permettait de subsidier ses fastueuses soirées et de devenir une bienfaitrice pour nombre d'élus.

⁷²⁶Jean-Lambert Tallien est un farouche révolutionnaire. Il fit décréter d'accusation Robespierre et déclara qu'il s'était armé d'un poignard pour percer le cœur du tyran, si l'Assemblée n'avait pas le courage de décréter l'arrestation. Après cette journée, il devint le chef de la réaction, puis épouse Mme de Fontenay.

⁷²⁷Thérésia Tallien, née Cabarrus, est née en Espagne en 1773, d'un père banquier. Elle épouse à 16 ans le marquis de Fontenay, qui bien vite la délaisse. Elle est arrêtée en 1793, alors qu'elle se disposait à gagner l'Espagne et est sauvée par Tallien, proconsul à Bordeaux. Devenue la maîtresse de Tallien, elle est une nouvelle fois emprisonnée sous la terreur puis libérée à la mort de Robespierre. Mariée avec Tallien en 1794, elle s'installe à Bordeaux et relance la mode des fêtes et de l'esprit monarchique modéré. Lorsque la Convention est remplacée par le Directoire, le ménage Tallien est déchu, mais Madame Tallien trouve en Barras, son nouvel amant, un grand appui. Barras et Madame Tallien s'installent au palais du Luxembourg à Paris et vivent une vie dissolue, résultant des excès de la terreur. De par ces frasques, Madame Tallien règne en souveraine sur le chapitre de la mode, surtout par le vêtement grec, flottant et transparent, qui laisse découvrir les bras et les jambes, qui est sa tenue préférée. Après un troisième mariage assez court, elle épouse en quatrième noces, en 1805, le comte de Caraman, futur prince de Chimay et vécut quelques temps à Bruxelles. Elle décède en 1835 au château de Chimay.



Portrait de Marie-Angéline Piers entourée de ses trois frères et de ses parents

Paris pour rentrer à Gand en
 morne en comparaison de ce
 es années, Emmanuel songe à
 Emmanuel épouse à Gand sa
 mariage civil, la mariée est
 Neve. Emmanuel est assisté de
 della Faille. Le contrat stipule
 été du bien dénommé Ter Elst
 Marie-Angeline Piers reçoit en
 civil, le mariage religieux est
 es.

Comme tous ses contemporains, Emmanuel doit supporter le poids des exactions portées à l'encontre de la majorité des nobles gantois. En 1802 il compte parmi les 100 personnes les plus imposées du département de l'Escaut⁷²⁸. En 1812 il est au nombre des 100 personnes les plus imposées de la ville de Gand et ses impôts s'élèvent à 2.700 francs⁷²⁹. Durant le Consulat, qui amène une période plus clémentine pour les nobles, Emmanuel figure tout comme son cousin Jean-François de Denterghem, sur la liste établie en 1807 reprenant les candidats présentés pour l'assemblée électorale, le corps législatif, les administrateurs du département de l'Escaut, les juges et tribunaux civils et criminels, les accusateurs publics et greffiers. A cette époque, sa fortune est évaluée à un revenu de 15.000 francs, soit un rien moins que son cousin Denterghem. Moins de dix ans plus tard, au début de la période hollandaise, sa fortune est estimée à un revenu de 20.000 florins, soit (selon une estimation très approximative) un peu plus que celle des Denterghem, fils⁷³⁰. Par ailleurs, Emmanuel est qualifié comme ayant "de très bons principes, d'une famille distinguée et très bien considérée. Il est entendu dans l'administration et propre à une place dans cette partie."

⁷²⁸ SAG: MA H4J, en exécution du senatusconsulte organique du 16 thermidor an 10

⁷²⁹ SAG: MA H4M2, liste du 15 mai 1812

⁷³⁰ Beterhams: the High Society



cial pour la
Termonde.
ne agréable
l, le long de
s, les routes
er que c'est
signifie aux
tre réalisés,

e seigneurie
ié à côté de
Lys, d'une
une maison
de Gotthem,
ie de terres

Portrait d'Emmanuel II (1767 – 1854) et de sa femme Marie Angeline Piers (1778 – 1855).
disséminées en Flandre, surtout à Caneghem et Vynckt⁷³², une autre partie comprend des biens à
Ecke, deux fermes dont une est attenante à une maison d'habitation, (Speelgoed), plus une ferme
à Vuerste et quelques hectares à Wasene. Par la même occasion, Emmanuel reprend la maison de
ville de la Gennebergstraet, actuellement Komijnstraat, et s'y domicile avec sa femme.

Plus tard, il acquiert quelques biens d'importance, surtout la maison de plaisance "Hof van Wyngaerde", située à Deftinghe près de Grammont, avec une cinquantaine d'hectares de terres. Cette maison est achetée à Charles Aimé, comte van der Meere de Kruishoutem en 1823, pour la

⁷³¹ RAG Familiefonds, inv 191/4; 1465

⁷³² RAG 191/4,1465

somme de 17.000 florins⁷³³. Ce bien a sans doute servi de dot à la seconde fille d'Emmanuel, Clémentine, qui épousa le comte Théodore de Lichtervelde. Les autres enfants d'Emmanuel et de Marie-Angeline Piers sont au nombre de sept, dont seuls Clémentine et Julien ont encore actuellement une nombreuse descendance. Julien a épousé Virginie de Clerque Wissoc et est l'ancêtre de tous les Kerchove d'Ousselghem actuels.

Après la révolution belge de 1830, Emmanuel figure sous le nom "Kerchove-Piers" sur la liste du sénat dans le parti orangiste libéral. Il obtient 441 voix (376 en ville et 65 à la campagne) sur plus de deux mille votants. Comme pour les Denterghem, c'est surtout en ville qu'il obtient la majorité des voix, cependant, puisque son score est moyen, il n'est pas élu⁷³⁴. C'est la dernière fois qu'Emmanuel figure sur les listes.

Retiré de toute activité professionnelle, Emmanuel vit de longues années entouré des siens. Dès que l'été pointe à l'horizon, il rejoint sa maison de campagne à Uytbergen où, finalement, il décède le 10 août 1854, à l'âge de 87 ans. Son épouse décède moins d'un an plus tard, à Gand, le 24 mars 1855 à l'âge de 88 ans⁷³⁵.

5 VALENTIN Jean Philippe Colette de Kerchove d'Ousselghem (1767-1768)

Quatrième enfant d'Emmanuel et de Marie-Françoise de Heems, Valentin est né à sept heures du soir, le 27 décembre 1767. Il est baptisé le lendemain à l'église St. Martin à Akkerghem, entouré de ses parrain et marraine, Valentin Stappens, seigneur de Harne et Madame Penneman de Mariakerke, née van Havre. Valentin décède deux semaines et demie plus tard, le 14 janvier 1768, et est enterré le lendemain au couvent des Pauvres Claires

6 Marie CAMILLE Colette de Kerchove d'Ousselghem (1769-1770)

Cinquième enfant d'Emmanuel et de Marie-Françoise de Heems, Camille est née à 10 heures du matin à Akkerghem, le 16 mars 1769. Elle est baptisée le jour même en l'église St.Martin, entourée de son parrain, le baron d'Exaerde, et de sa marraine, Madame Stappens de Harne née Dammartin, sa grande-tante. Camille décède à l'âge de 10 mois le 11 février 1770 et est enterrée le lendemain au couvent des Pauvres Claires.

7 Marie THERESE Justine Colette de Kerchove d'Ousselghem (1770-1771)

Née à sept heures et demie du soir le 30 novembre 1770, Marie est baptisée en l'église St. Martin d'Akkerghem entourée de son parrain, Charles François, seigneur de Walle, son cousin, et de sa marraine, Madame Huvetier née Rins, une amie. Marie décède à l'âge de deux mois à Gand le 22 février 1771.

8 MARIE Josephine Thérèse Colette de Kerchove d'Ousselghem (1772-1855), femme de Jean-Baptiste della Faille

⁷³³RAG, fonds 172; Desmanet de Biesme, N°1701. Il s'agit de l'ancienne seigneurie de Wyngaerde, comprenant une maison habitation, granges, étables, ...

⁷³⁴D.Destanberg: De kiezingen te Gent vanaf 1830 - 1910

⁷³⁵ Elle est née à Gand le 23 janvier 1768, et baptisée à St.Jacques

Née à 11 heures du soir dans la maison de famille d'Akkerghem le 4 mars 1772, Marie est baptisée le lendemain à l'église St. Martin. Elle est tenue sur les fonts par son parrain Augustin Piers de Raveschoot, et sa marraine, Madame Stappens de Harne, née Dammartin, sa grand-tante.

Elle épouse Jean-Baptiste Emmanuel Ghislain della Faille dit "le chevalier della Faille"⁷³⁶, troisième fils d'Emmanuel, comte della Faille d'Assenede. Le 2 floréal An VI (21 avril 1798), le notaire gantois Wallez dresse le contrat de mariage des futurs époux. Jean-Baptiste assure jouir d'un revenu de deux mille quatre cents livres tournois. Le 11 floral an VI (30 avril 1798), à quatre heures de l'après-midi, le mariage civil est célébré en présence de Joseph della Faille, frère du marié, André-Joseph de Ghellinck, beau-frère du marié, Emmanuel de Kerchove, frère de la mariée, et Charles de Kerchove, beau-frère de la mariée⁷³⁷.



Portrait de Marie de Kerchove (1772 – 1855)

Il est utile de rappeler que la sœur aînée du marié, Sabine della Faille, avait épousé 25 ans auparavant Jean-François de Kerchove de Denterghem. Jean-François et Sabine habitaient la maison attenante de celle où habitait le jeune marié ce qui fait que Jean-François de Denterghem et Marie d'Ousselghem en plus d'être cousins, deviennent beau-frère et belle-sœur par alliance et voisins.

Début septembre 1803, soit cinq ans après leur mariage, Jean-Baptiste et Marie sont en villégiature au château des parents della Faille à Winckel Ste. Croix. Jean-Baptiste tombe gravement malade et en moins de deux semaines, la maladie l'emporte, cela se passe le

19 septembre 1803, alors que Jean-Baptiste est âgé de trente-sept ans. Le défunt est inhumé dans le caveau della Faille d'Assenede contre l'église de Winckel Ste. Croix, village qui fait actuellement partie de Gand⁷³⁸.

Marie de Kerchove étant veuve, s'installe chez son frère Emmanuel, rue de Bruges, la maison de feu son mari étant reprise par les della Faille. Après cinquante deux années de veuvage, elle décède à Gand, dans sa maison, paroisse St. Michel, le 15 août 1855. On l'enterre dans le caveau des Kerchove d'Ousselghem, derrière le chœur de l'église de Gotthem près de Deynze. Comme pour ses frères et sœurs, le notaire Eggermont qui est chargé de la gestion de ses biens, règle tout naturellement sa succession. Les comptes reprennent les honoraires du médecin, le règlement de la sœur noire qui l'a veillée et a prié pour elle, les frais de la mise en état du caveau, etc. Comme Jean-Baptiste et Marie n'ont pas eu d'enfants, et que Marie est la dernière de sa génération, ses biens sont répartis entre ses nombreux neveux Kerchove. Le partage, finalisé le 12 avril 1856,

⁷³⁶ Jean-Baptiste est né à Gand le 15 novembre 1765, et est baptisé le 16 à St. Michel Sud, parrain: Jean-Baptiste du Bois, arrière-grand-oncle, marraine: sa tante Marie Anne Colette della Faille épouse Borluut, (Registres paroissiaux de St. Michel Sud.)

⁷³⁷ RAG : Archives de l'Etat à Gand, état de biens de Jean-Baptiste della Faille, fonds van den Hecke N°2016, inv 195,

⁷³⁸ Yves Schmitz : Les della Faille, branche des comtes d'Assenede, seigneurs d'Eeckloo, 1971

J'ai l'honneur de Vous annoncer le Mariage de ma Fille Puînée M. A. R. J. E. D E K E R C H O V E avec Monsieur J. E. M. N. B. A. P. T. I. S. T. E. D E L L A F A I L L E, Fils Cadet de Monsieur E. M. M. A. N. U. E. L. D E L L A F A I L L E, celui que nous avons de Vous appartenir, me fait espérer, que Vous voudrez bien partager ma satisfaction.

J'ai l'honneur d'être,

M

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur & Parent

Gand ce 1. Mai 1792.

Sans Réponse.

C'est avec la plus vive douleur que j'ai l'honneur de vous faire part de la perte sensible que je viens de faire de mon Epoux Jean Baptiste Della Faille, âgé de 36 ans, qui, après une maladie de treize jours, a rendu l'Âme à son Créateur, étant muni des Sacraments de la Sainte Eglise; le Jugement de Dieu étant impénétrable, je vous prie de joindre vos Prières aux miennes pour le repos de son Âme.

J'ai l'honneur d'être

M

Votre très humble et très-obéissant
Serviteur et Parents

Gand ce 29 Septembre 1803.

Sans réponse.

Annonce de Mariage de Marie de Kerchove et de Jean-Baptiste della Faille

Annonce de décès de Jean-Baptiste della Faille

9 PHILIPPE Charles François Colette de Kerchove d'Ousselghem (1773-1773)

Philippe, huitième enfant d'Emmanuel et de Marie-Françoise de Heems, naît vers cinq heures du matin le 25 mars 1773. Il est baptisé dans l'église St. Martin à Akkerghem, entouré de son parrain, Philippe, comte de Heems, son oncle maternel, et de sa marraine, Caroline Limnander, cousine paternelle. Philippe décède à Eecke le 13 juillet 1773 à l'âge de 3 mois et repose aux Pauvres Claires

10 N. (1774-1774)

“ Ma femme mit au monde à sept heures du matin, une fille de sept mois qui fut ondoyée et mourut à sa naissance, sans avoir reçu de nom le 14 avril 1774. Elle repose aux Pauvres Claires.” Ondoyer étant baptiser sans accomplir les cérémonies accessoires du baptême.

11 MARGUERITE Josephe Caroline Colette de Kerchove d'Ousselghem (1775-1820)

Née en pleine nuit, à 3 heures du matin, Marguerite est baptisée en l'église St. Martin de Akkerghem le 5 juin 1775, entourée de son parrain, Monsieur de Pottelsberghe, seigneur de la Potterie, et sa marraine, la comtesse de Heems, née Papeians de Morchoven, sa tante maternelle. Sa vie durant, Marguerite vit avec ses parents et à la mort de ces derniers en 1815, elle reste dans la maison de famille de la Gennebergstraet avec son frère Emmanuel qui reprend la maison et vient y vivre avec son épouse. Elle décède à Gand cinq années après son père, à l'âge de 45 ans, le 9 août 1820. Elle est enterrée le 12 dans le caveau de famille à Gotthem. Son uytvaart est célébré le 19 août 1820 à 10 heures⁷⁴⁰.

⁷³⁹ RAG: Archives de l'Etat à Gand, protocoles du notaire Eggermont, inv.191 pièce 1469.

12 JEAN-FRANCOIS Charles Florentin Colette de Kerchove d'Ousselghem (1776-1777)

Jean-François naît à 11 heures du soir, le 27 octobre 1776 à Akkerghem. Il est baptisé à l'église St. Martin, entouré de son parrain, Jean de Kerchove, seigneur de Denterghem et de sa marraine, Madame Worth, née baronne de Heems. Jean-François décède à sept mois à Gand le 25 juin 1777. Il repose aux Pauvres Claires

13 Jeanne THERESE Pauline Caroline Colette de Kerchove d'Ousselghem (1777-1848), femme de Charles de Kerchove

Douzième enfant d'Emmanuel et de Marie-Françoise de Heems, Thérèse naît à cinq heures du matin, le 14 décembre 1777. Elle est baptisée en l'église St. Michel par le curé De Clercq et est tenue sur les fonts par son parrain, Jacques Worth, oncle maternel, et sa marraine, Jeanne Thérèse Limnander.

Le 2 mars 1805, elle épouse à Gand son cousin germain Charles Marie Jérôme de Kerchove, fils de Jérôme et de Marie-Florence Robert de Morpas. Il en est question plus loin.

14 JEAN Joseph Colette de Kerchove d'Ousselghem (1779-1780)

Jean, le treizième enfant d'Emmanuel et de Marie-Françoise de Heems, naît le 27 décembre 1779 vers midi, et est baptisé en l'église St.Michel. Il est tenu sur les fonts par son parrain Jean della Faille, baron de Nevele, et sa marraine, la comtesse d'Hane de Leeuwerghem née de la Villette, cousine paternelle. Jean décède à Gand le 16 mai 1780 et est enterré dans la sépulture familiale au couvent des Pauvres Claires

15 FRANCOIS Xavier Joseph Colette de Kerchove d'Ousselghem (1783-1784)

François, le quatorzième enfant d'Emmanuel et de Marie-Françoise de Heems naît à Gand le 6 juin 1783 vers 10 heures et demie et est baptisé à la cathédrale St.Bavon le 8. Il est tenu sur les fonts par le brugeois Jean-Baptiste Triest en remplacement de son parrain, Philippe de Heems, comte de Severen et de Ter Vaest, et par Marie-Françoise van Pottelsberghe, épouse de Alphonse Borluut en remplacement de sa marraine, Josèphe Balde, femme de Jean-Baptiste van Pottelsberghe, seigneur de la Potterie. François de Kerchove décède à Gand le 29 avril 1784, à l'âge de 10 mois et est enterré à St. Michel.

XIIB JÉRÔME Jean François Adrien de Kerchove (1743-1818), dit de ter Elst, seigneur de Londerzeele.

Jérôme est le deuxième fils de Gérard de Kerchove, seigneur d'Ousselghem, et de Marie-Anne della Faille. Il naît le premier octobre 1743, à neuf heures du matin à Gand et est baptisé le jour même à l'église St.Michel. Son parrain et sa marraine sont Jérôme-Olivier Limnander, seigneur de Zulte, Ter Werf, etc. et Marie Limnander en lieu et place de dame Thérèse-Isabelle van de Vyvere⁷⁴¹.

⁷⁴⁰ RAG, fonds Schoorman: farde concernant les Kerchove, contenant toute une série de liste de noms pour le uyтваert de plusieurs membres de la famille Kerchove

⁷⁴¹ Cahier de Guillaume della Faille, continué par son gendre Gérard de Kerchove, puis Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem. (copie chez l'auteur)

Nous ne savons rien de sa jeunesse si ce n'est qu'un 29 janvier, il reçoit un dessin grossier au crayon, actuellement effacé par le temps, avec l'inscription suivante ; "Souvenir, donné à Jérôme de Kerchove à sa confirmation, par le père Joseph de Smet, préfet du collège des pères Augustins à Gand⁷⁴²."

Son petit-fils Raymond de Kerchove écrit à son sujet, "C'était un homme peu cultivé, à peine parlait-t-il le français". Avec un tel constat, on est en droit de penser que l'éducation de Jérôme n'a vraisemblablement pas été très suivie. Concernant sa connaissance du français, tous les textes de la main de Jérôme sont écrits en flamand, alors que la langue véhiculaire de la noblesse s'oriente clairement vers le français. Jérôme n'en a cure et préfère sans doute la compagnie de personnes de langue flamande.

Jérôme n'a que 19 ans lorsqu'en trois mois de temps, son frère Emmanuel se marie, son père décède et lui-même se marie. Le fait que Jérôme se marie avec une personne de huit ans son aînée, et qui plus est n'est pas une véritable gantoise, même si elle est née à Gand, laisse supposer qu'il ne devait pas lui être facile de trouver chaussure à son pied. L'élue est Marie-Florence Robert, dite de Choisy, fille de Leger-Charles, seigneur de Grand Morpas, et de Marie-Angeline de Saint-Génois. Le mariage religieux a lieu à la cathédrale St. Bavon de Gand le 9 juillet 1763.

La famille Robert étant originaire de Tournai, on peut se demander comment il a pu rencontrer son épouse⁷⁴³. La présence de Simon Robert dit de Choisy à Gand n'est peut-être pas étrangère à cette alliance. Ce frère de Marie-Florence était officier au régiment gantois des dragons de Saint Ignon dès 1757. De plus, ce dernier était président de la loge maçonnique "la Bienfaisante" où les della Faille et les Denterghem avaient leurs entrées⁷⁴⁴.

Jérôme à peine marié, les disputes avec son frère Emmanuel d'Ousselghem concernant l'héritage paternel deviennent incessantes. N'étant pas satisfait du partage, dès le 1 décembre 1764, Jérôme présente une requête devant les échevins des parchons pour la réalisation d'un nouvel état de biens⁷⁴⁵. La dispute s'envenime par de nouveaux procès concernant le partage maternel. Ces procès vont durer plus de vingt-cinq ans ! Ce n'est qu'en 1794, alors que Jérôme à 54 ans, qu'il peut commencer son livre de biens. Sur la première page de l'état de biens recouvert de parchemin, on lit : handboek van Jerome de Kerchove de Londerzeel⁷⁴⁶. Ainsi, Jérôme indique clairement qu'il a laissé tomber le nom "ter Elst", nom de complaisance qui lui a été attribué pendant sa jeunesse. Contrairement à ce que la tradition familiale a cru, la seigneurie ter Elst, ancienne dénomination de la seigneurie Ter Alphen ne fait pas partie de ses biens puisque c'est son frère Emmanuel qui en a hérité. Par contre, il possède énormément de biens allodiaux soit près de 200 hectares un peu partout en Flandres. Son état de biens reprend aussi la maison qu'il habite dans la Oranjestraat (Een zээр aantrekkelijk huys) qu'il a achetée au conseiller De Gheus. Sa femme aussi adapte son nom et laisse tomber le "Robert dit de Choisy" pour celui de "Robert de Grand-Morpas."

Marie-Françoise Robert de Grand-Morpas tient à donner rapidement un héritier à son mari, malheureusement, elle perd son premier enfant après cinq mois de grossesse. L'enfant qui ne

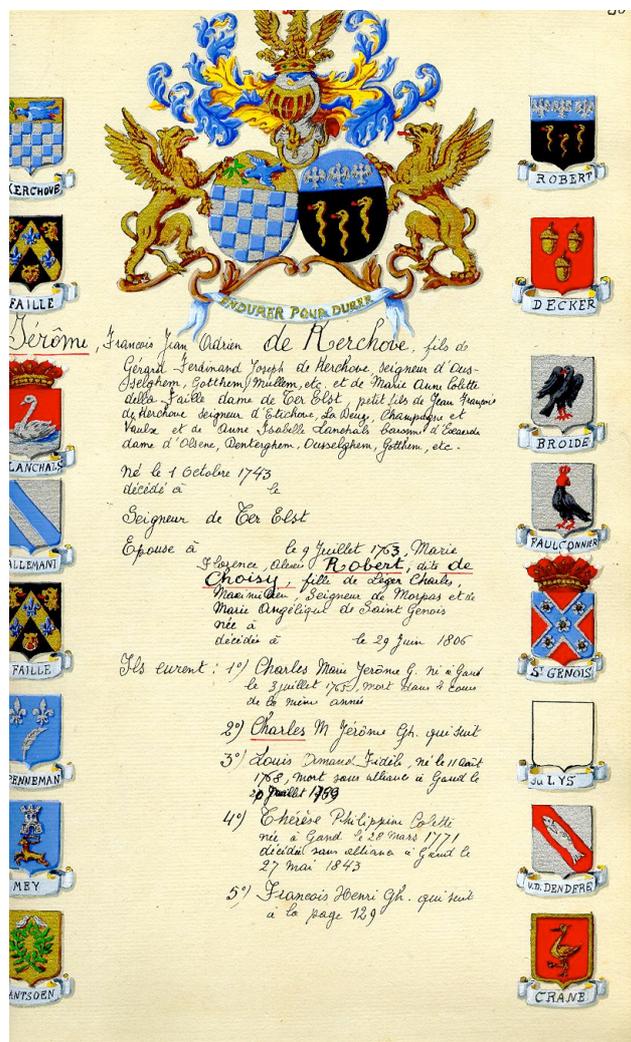
⁷⁴²RAG fonds des familles: Schoorman

⁷⁴³ Elle est née à Gand le 3 janvier 1737

⁷⁴⁴Guy Schrans: Vrijmetselaars te Gent in de XVIIde eeuw - 1997

⁷⁴⁵R.A.G.Raad van Vlaanderen N°26997

⁷⁴⁶La seigneurie de Londerzeel, héritée par la famille de Mey, est une rente seigneuriale représentant 12 sacs de seigle moins 5 assiettes l'an, récolté dans la paroisse de Berlaere et réceptionnés par le greffier du lieu.



Quartiers de Jérôme de Kerchove et de sa femme

Kerchove 1550-1850

rit qu'une demi-heure et est enterré auprès de son grand-mère mais le nouveau-né décède malheureusement pour Marie-Florence et Jérôme, d'autres enfants naîtront cependant.

Comme tout le monde, Jérôme subit les frustrations du régime français. Par la loi du 9 Frimaire an 6, Jérôme et son fils Charles qui vivent sous le même toit, sont rayés du registre civique du canton de Gand au même titre que le sont Jean-François et Emmanuel de Denterghem. Tous ces votants du quartier "canton de la réunion et de l'égalité" sont ainsi purement et simplement éliminés, c'est autant de voix en moins pour les opposants au régime français⁷⁴⁷.

Au décès de sa femme survenu à Gand le 29 juin 1806, Jérôme habite toujours la maison de la Oranjestraet avec sa fille Thérèse, et son personnel : le domestique Jean-Baptiste Delecroix (qu'il paye 32 livres par an) et les deux servantes Colette van Beneden et Isabelle Billiet. Tous assistent à l'enterrement de Madame en la cathédrale St. Bavon.

A la fin de sa vie, Jérôme reçoit plusieurs visites du chirurgien Demanet puis plusieurs services d'ordre chirurgical du chirurgien De Vleeschouwer. Le docteur Wouters essaie, "à l'aide de prescriptions et de viandes" de remettre Jérôme sur pied, sans succès puisqu'il décède à Gand le premier novembre 1818.

Immédiatement après le décès de Jérôme, ses trois enfants s'accordent pour payer à sœur Marie-Hélène de Draeck, abbesse du couvent des Pauvres Claires à Gand, la somme de 97 £ 16'8" courant afin de faire célébrer des messes anniversaires avec distribution de pain pour les pauvres et satisfaire ainsi à la volonté de la mère de Jérôme, décédée depuis 32 ans. Ainsi se termine la dispute entre Jérôme et son frère Emmanuel, tous deux déjà décédés.

L'état de biens de Jérôme (malheureusement incomplet) révèle nombre de changements par rapport à son livre de comptes d'avant la Révolution Française. Les rentes seigneuriales comme sa seigneurie de Londerzele n'existent plus. En dehors de sa maison de la Oranjestraat, grevée d'une rente annuelle de 64 £, l'essentiel de ses biens est situé à Everghem, il y possède 5 fermes d'un peu moins de 10 hectares chacune. Il faut ajouter une ferme à Merendree et une autre à Meyghem et une série de terres à Zele, Drogen, Mariakerke et Beveren représentant une trentaine d'hectares.

⁷⁴⁷SAG, MA H4M



Jérôme et Marie-Florence ont cinq e

1 CHARLES Marie Jérôme Ghisl

Charles, le premier enfant de Jérôm et demie de l'après-midi, le 4 juillet l'église paroissiale St.Michel, ento Morpas, et sa marraine, Marie-Anne Colette della Faille. Il est enterré le 2 août de la même année aux Pauvres Claires à l'âge de quatre semaines.

l vers trois heures
curé De Clercq en
Robert de Grand-

Thérèse de Kerchove d'Ousselghem
(1777 - 1848)

2 CHARLES Marie Jérôme Ghislain de Kerchove (1766-1849)

Charles naît le 16 juin 1766 dans la demeure familiale de la Oranjestraat, vers sept heures et demie du matin. Le lendemain, il est baptisé en l'église St. Michel par le curé De Clercq. Comme pour le précédent fils, les parrain et marraine sont Charles Robert de Grand Morpas et Marie-Anne Colette della Faille.

C'est fort tardivement que Charles songe à se marier, mais en créant la surprise la plus complète au sein de la famille : il tient absolument à épouser sa cousine germaine Thérèse de Kerchove d'Ousselghem, fille d'Emmanuel. Thérèse avait, paraît-il, hérité de la beauté de sa mère et de sa grand-mère née Stappens. Les pères respectifs, Jérôme et son frère Emmanuel, son tout à fait opposés à ce mariage car ils gardent trop bien en mémoire, les procès intentés mutuellement et encore en cours, concernant la difficile succession de la douairière de Kerchove d'Ousselghem. D'autres part, la parenté trop proche constitue un autre obstacle non négligeable.

Charles ne se laisse pas impressionner et a vite fait de repousser les argumentations de son père et de son oncle. Cette alliance permet justement de solutionner et de mettre un terme aux différends entre les branches de la famille, et concernant la parenté trop proche, ils demandent et obtiennent un mois avant leur mariage, une dispense de consanguinité par l'évêque de Gand, Mgr Fallot de Beaumont.

Par lettre du 10 Ventôse an XIII (1 mars 1805), Jérôme et Marie-Florence Robert proposent officiellement à Emmanuel d'Ousselghem de contracter un mariage entre leurs enfants respectifs : Charles et Thérèse, laquelle est actuellement aux pensionnat des Ursulines à Gand. C'est une lettre de pure forme qui accompagne le contrat de mariage officiel proposé par le notaire Apers et signé dans la maison des parents du futur époux. Le frère de Charles, François ainsi que son épouse Rosalie, sont aussi signataires du contrat⁷⁴⁸.

Le lendemain, Charles et Thérèse se marient religieusement à l'église St. Michel. A l'occasion de son mariage, la jeune épouse reçoit en dot 1.200 £ en liquide de sa mère née de Heems,

⁷⁴⁸RAG; Archives du notaire Eggermond, N°1463



Kerchove 1550-1850

**Maison rue au drap 14,
achetée par Charles de Kerchove**

sœur Jeanne Adrienne Colette 700 £ de la part de son frère
se varient constamment de domicile : au quai des Dominicains en
leur fille Julie, dans la Holstraet en 1808, lors de la naissance
nce, Lievekaai N°9 en 1812, à la naissance de Delphine. Cela ne
ême jardinier, Antoine Verschaffelt, qui se retrouve plusieurs fois
été, ils semblent louer une bonne maison à Latem, puis, plus tard,
on de plaisance “Runenborg”⁷⁴⁹ à Melle. Malheureusement deux
meurent en bas âge et Delphine décède à 29 ans. Seuls Julie,
auront une nombreuse descendance, avec mention spéciale pour
prévoir que les trois quarts des nombreux Kerchove d’Exaerde

Lors du décès du père de Thérèse, sa sœur aînée
Colette reprend la maison paternelle de la
Drapstraat. La maison étant un peu grande pour
une célibataire, elle propose à Charles et Thérèse
d’y emménager également, ce qu’ils acceptent avec
plaisir. A peine ont-ils emménagé que le prince
d’Orange vient visiter la collection de tableaux van
Saceghem exposée quelques maisons plus loin. Le
soir même, le Prince se rend accompagné par la
bonne société gantoise au théâtre de Kouter, où une
réception enthousiaste lui est faite⁷⁵⁰. Le théâtre est
bondé de monde, près de mille personnes se
pressent dans une salle ne pouvant en contenir que
le tiers. Comme ce n’est pas la première fois qu’il y
a une telle affluence, un règlement de police
interdit d’emmener son laquais au théâtre, seul un
majordome peut éventuellement venir apporter une
lettre ou un message à son maître.

Durant toute la saison d’hiver, la salle de spectacle
ainsi que la superbe salle de bal attenante sont les
endroits de prédilection de la société gantoise qui
s’y retrouve avec joie, du moins généralement car
dans une lettre écrite par une des filles de Charles
et Thérèse on peut lire ; “Vous désirez avoir un

détail de ce qui se fait et dit à Gand, je vous avoue que cette besogne serait plus difficile que
vous ne le croyez, on ne s’occupe que de frivolités, soirées, bals, concerts où l’on croit s’amuser
et dont on revient ennuyant et ennuyé, après avoir entendu déchirer son prochain, où mille riens
qui n’ont pas le sens du commun, voilà la vie de l’époque. Grelottant en faisant toilette du matin
au soir, ce sont là les amusements qu’on paie par mille désagréments.

Maman (Thérèse) a donné sa soirée samedi, il y avait quinze tables qui nous ont donné bien de la
tablature, nous étions un peu gênés : la glace était manquée ou pour mieux dire n’avait point

⁷⁴⁹La maison de plaisance “Runenborg” à été entièrement transformée en un volumineux château, vers 1880, par
les Séjournet de Ramegnies. Acheté par Emile Braun (fils) au début du siècle, il appartient désormais à son petit-
fils Michel Braun.

⁷⁵⁰P.Claeys: Mémorial de la ville de Gand - 1902

prise, à l'exception de celà, tout était bien. Le gouverneur a été invité, mais se trouvait à Bruxelles,...⁷⁵¹.

La vie dans la maison de la Drapstraat plaît à Charles et à sa famille. Même lorsqu'il reprend la maison de son père, située dans la Oranjestraat, Charles et Thérèse restent à la Drapstraat et louent la maison paternelle à François van Hoobroeck de ten Hulle, (ancêtre de tous les van Hoobroeck de ten Hulle) pour finalement la vendre un an plus tard⁷⁵². Cependant, avec le temps et les enfants de plus en plus nombreux, Charles et Thérèse décident de vivre indépendamment car le 22 septembre 1829, ils achètent une belle maison rue du Poivre n°10, à Alphonse Morel, de Bruxelles (ancêtre de tous les Morel de Westgaver actuels) pour 11.000 florins néerlandais. Moins de deux mois plus tard, Colette, la sœur aînée célibataire de Thérèse chez qui habitait le couple, décède subitement. La perspective d'être seule l'aurait-elle tuée ? Le couple opte pour la facilité et reprend à la succession la maison de la Drapstraat, de sorte que la maison rue du Poivre est louée à Philippe Cardon-Goossens (ancêtre de tous les Cardon de Lichtbuer actuels) et finalement vendue. Plus tard, ils achètent en vente publique la maison voisine, de la leur au n°14 pour 31.200 francs⁷⁵³. Le 15 mars 1845, les deux maisons seront cédées sous seing privé à leur fille Adélaïde, épouse du baron della Faille d'Huysse.

Durant l'Ancien Régime, les noms de famille sont écrits indifféremment, selon la prononciation et l'inspiration de celui qui les écrit. Ainsi, le nom de Kerchove s'écrit de toutes les façons possibles et imaginables : Kerkof, Kerckhove, De Kerckoven, Van Kerckove, etc. Avec l'introduction d'un état civil détaillé⁷⁵⁴, les noms de famille deviennent immuables, ce qui fait que dans les actes, Charles et sa famille se nomment De Kerckhove car la référence est le nom utilisé lors du mariage de son grand-père Gérard. Charles et les siens prennent très à cœur de corriger cette erreur et viennent demander justice au tribunal civil de Gand. Charles expose que dans l'acte de mariage de leur grand-père Gérard avec Marie-Anne della Faille en 1736, leur dit grand-père a été désigné sous le nom de Gérard De Kerckhove tandis que le véritable nom est Gérard De Kerchove, peu importe la taille du "de". Pour en apporter la preuve, Charles montre les documents suivants : Son extrait d'acte de naissance, le diplôme de Chevalier de Jean de Kerchove en 1643, l'état de biens dressé à la mortuaire de Jean de Kerchove en 1708, un acte de partage de 1735. Toutes ces pièces prouvent que le nom de famille des poursuivants est De Kerchove et non De Kerckhove. Le commissaire Le Cat fait son rapport et les corrections sont apposées à l'état civil.

Par la même occasion, d'autres corrections sont demandées ; les prénoms de son grand-père sont Gérard Ferdinand Joseph, et non Gérard Joseph⁷⁵⁵.

Une autre correction concerne Jérôme de Kerchove qui avait erronément été inscrit sous les prénoms, Jérôme Adrien François au lieu de Jérôme Jean François Adrien. Le changement est accordé par jugement du tribunal civil le 29 décembre 1807 pour un coût de 6,6 francs.

⁷⁵¹Lettre de Delphine de Kerchove à son frère Henri, commissaire d'arrondissement à Neufchâteau

⁷⁵² Vendue à Alexis Spillieux, koopman in wijnen tot Gent pour 21.214 florins le 27 août 1825.

⁷⁵³D'après les propriétaires actuels, Chateaubriand y aurait séjourné en 1815. La maison d'à côté, n°16, était occupée par les Lichtervelde.

⁷⁵⁴ Articles 99,100 et 101 du code Napoléon

⁷⁵⁵ Registres paroissiaux. Le jugement rendu par le tribunal civil est daté du 29 décembre 1807, enregistré le 23 janvier 1808.



Quartiers de Charles de Kerchove et de sa femme

⁷⁵⁶ Madame d'Angy est morte à Tournai le 3 nov 1808

⁷⁵⁷ D Destanberg; De Kiezingen van Gent vanaf 1830 - 1910

bail pour 8 ans et au dire du notaire van Hecke, après ce bail nous tirerons un tiers de plus et on pourra y planter environ 80 canadas.”

Comme Charles n'est plus tout jeune, les problèmes de santé sont de plus en plus fréquents, surtout après le terrible hiver de 1837 : “j'ai été quitte pour un gros rhume qui a fini en faisant considérablement enfler mes jambes et pieds, ce qui me donnait de l'inquiétude ; de suite maman a fait chercher le médecin qui m'a ordonné des frictions aux jambes avec de l'eau de vie camphrée qui a fait passer le mal et l'inquiétude au bout de cinq jours. Maman (Thérèse) a eu un trouble galant pour avoir bu a une soirée un verre de punch et un verre d'orgeat, elle a eu différentes évacuations de deux côtés, mais a midi il n'y paraissait plus rien de manière qu'au soir elle était sans médecin ni médecine.”

Moins que Charles, Thérèse écrit parfois a son fils Henri, mais avec un tout autre accent, “Je suis très reconnaissante pour les prières que vous adressez au Seigneur pour moi, je veux bien vous dire que ce n'est que réciproque car tous les jours j'adresse des voeux au tout puissant pour qu'il vous accorde une longue et heureuse vie et que vous ne vous égariez jamais du vrai chemin de la foi et qu'il vous accorde le plaisir de vous rapprocher de nous pour nous rendre tous heureux ensemble.” Une autre lettre indique “vous voyez fréquemment ces messieurs (du gouvernement) le soir sous le bénéfice d'un ver de bordeaux chacun son tour. Si l'on y joue des jeux de hasard je vous conseillerais de ne pas vous y laisser surprendre ou ce qui vaut mieux ne pas commencer à jouer. Ceci a votre gouverne.”

Bien après avoir marié son dernier fils et avoir été plusieurs fois grand-mère, Thérèse s'éteint à l'âge de 70 ans, dans sa maison de la Drapstraat à Gand le 8 janvier 1848 vers 9 heures et quart. Elle est enterrée à Gotthem dans le caveau des Ousselghem. Charles la rejoint un an plus tard à l'âge de 82 ans, il décède le 1er mars 1849 à Louvain chez son fils Henri, rue des Récollets n°39. Après une cérémonie religieuse à St. Jacques, l'enterrement a lieu le 3 mars à Gotthem. D'après la tradition orale, il aurait été enterré clandestinement dans le caveau des Ousselghem à Gotthem, son cercueil ayant été transporté de Louvain à Gotthem dans une charrette de foin.

3 LOUIS Amand Fidèle de Kerchove (1768-1789)

Louis, le troisième fils de Jérôme et de Marie-Florence Robert, naît à Gand le 10 août 1768 vers 7 heures du matin et est baptisé le lendemain en l'église St. Michel par le curé De Clercq. Il est tenu sur les fonts par son parrain Pierre Louis, vicomte van der Varent et par sa marraine Marie-Caroline Piers de Walle née de Kerchove d'Exaerde. Louis décède à Gand à l'âge de vingt ans, le 20 juillet 1789, une semaine après la prise de la Bastille.

4 THERESE Philippine Colette de Kerchove (1771-1843)

Seule fille de Jérôme et de Marie-Florence Robert de Choisy, Thérèse naît à Gand le 27 mars 1771 vers quatre heures du matin. Le lendemain, elle est baptisée à l'église Saint Michel-Nord et à cette occasion, elle est tenue sur les fonts par son parrain Philippe Robert de Grand-Morpas et par sa marraine Thérèse Isabelle van de Vyvere⁷⁵⁸.

Très dévote, elle fait partie de plusieurs associations caritatives comme la “gilde der heilige engelen” les “broederschapsgelovige zielen” ou encore les “broederschap van het heilig kruis”. Elle vit assez humblement, dans une maison qu'elle loue à Gand. Raisonnable aussi, elle décide peu avant son décès, de réaliser une petite donation à ses frères ainsi qu'à son cousin Emmanuel

⁷⁵⁸Registres paroissiaux

de Kerchove d'Ousselghem et à sa nièce Madame della Faille d'Huyssse née Adélaïde de Kerchove. Thérèse aimait beaucoup sa nièce Adélaïde et a même joué les entremetteuses pour son mariage avec le baron della Faille d'Huyssse comme il ressort d'une lettre écrite par son frère Charles de Kerchove: "Vendredi matin, ma tante Thérèse, nous a envoyé une missive où elle nous mande qu'une personne étoit venue chez elle pour l'informer chez nous si certains personnage serait accepté pour faire sa cour a notre Adélaïde ; nous y sommes allées maman (Thérèse de Kerchove) et moi après avoir diné ; en arrivant elle nous dit que c'était madame della Faille d'Huyssse qui lui en avait fait faire la proposition pour son Baron, qui sous pretexte d'affaires jésuitiques étoit venu assez souvent nous voir."

Thérèse décède le 27 mai 1843 à 3 heures du matin à Gand. Elle est enterrée à St. Bavon et à cette occasion, une importante distribution de pain est organisée pour les pauvres. Après l'enterrement, le notaire Eggermont se charge de toute la succession. En dehors des rentes et liquidités, le frère cadet de Thérèse, François, hérite de 67 hectares de terre et son frère aîné Charles de 34 hectares, représentant au total environ 400.000 francs. Les droits de succession dus par les héritiers s'élèvent à 11.179 francs soit trois pour cent. Actuellement ils seraient de 65 pour cent⁷⁵⁹.

Le sujet délicat de la succession est le superbe crucifix en ivoire attribué à Duquesnoy. Outre la valeur vénale, cet objet a une valeur d'attachement importante, ce qui décide Charles et François à procéder au tirage au sort, à titre de fidei-commis. Un sac est rempli de petits papiers numérotés de 1 à 90. Celui qui en extraira le plus grand numéro sera l'heureux possesseur de l'objet convoité. Charles tire le premier numéro, le N°3. Nul doute qu'il est très déçu. François tire le N°49, et gagne donc le crucifix. Par ailleurs, ils conviennent entre eux, que le crucifix restera toujours propriété d'un membre de la famille, porteur du nom⁷⁶⁰.

5 FRANCOIS Henri Ghislain de Kerchove (1774-1847), Colonel de la Maréchaussée, Général-Major et Conseiller à la Haute Cour Militaire, Bourgmestre de Lede.

Quatrième fils de Jérôme et de Marie-Florence Robert de Choisy, François naît à Gand le 23 janvier 1774 à une heure de l'après-midi, dans la maison familiale située au coin de la rue Oranjestraat. Il reçoit le baptême en l'église St. Michel (Nord) des mains du curé Dewilde et en présence de son parrain Gérard Limnander et de sa marraine Marie-Henriette Robert⁷⁶¹.

Les premières années de François sont marquées par le régime salubre de l'Impératrice Marie-Thérèse. Ses études, il les passe chez les Augustins, le collège des Jésuites ayant dû fermer ses portes à cause de la suppression de la compagnie de Jésus prononcée par le pape en 1773.

⁷⁵⁹ Copie du partage en possession de l'auteur. On y apprend qu'un M.de la Potterie de Gand lui doit selon une lettre de change, la belle somme de 4.160 francs.

⁷⁶⁰ RAG, Fonds des familles; N°1463

⁷⁶¹ Registres paroissiaux

L'après-midi du 24 août 1790, François participe à un exercice théâtral, organisé pour les étudiants, au gymnase des pères Augustins à Gand. Dans le cadre de l'apprentissage des règles caractéristiques des langues, il y joue dans la pièce Brutus Consul, une œuvre en latin du poète François van den Broucke. Il y interprète le second rôle, celui de Vitellius, Empereur romain en 69, massacré la même année par le peuple après avoir été vaincu par les partisans de Vespasien.

La jeunesse de François à Gand est marquée par le contraste entre la "bonne société" cultivée. "Le Français," dira le v. Shaw qui visita la Belgique en 1793, "a fait de rapides progrès en Flandre depuis qu'il est devenu général, non seulement dans la conversation, mais dans le style écrit. En un siècle, on ne parlera plus que français dans les provinces flamandes !" Le passage de la langue flamande vers le français est effectivement perceptible à cette époque. Ainsi, Charles et François choisissent plus souvent l'utilisation de ces deux langues nobles des Flandres.



La situation politique se corse lors des révolutions et renversements de régime qui se suivent continuellement. Les Etats Belges Unis prennent le pouvoir en 1789, suivis par le retour des Autrichiens l'année suivante, des français en 1791 et des autrichiens en 1793. Les Autrichiens s'empressent de demander aux provinces belges des subsides et l'engagement de volontaires pour l'organisation d'une armée nationale mais ils n'ont point de succès et rares sont ceux qui s'engagent.

A cette époque, François de Kerchove dit "Franz", n'a pas encore 19 ans. Ses études pâtissent de ces événements majeurs et attiré par l'aventure, il décide de faire partie de ces rares volontaires qui luttent pour repousser les dangereux révolutionnaires français et sauver la religion catholique menacée. François entre comme cadet dans le régiment de cavalerie "de Latour", appelé ainsi parce qu'il appartient au feld-maréchal de Baillet-Latour⁷⁶². C'est le seul régiment de cavalerie composé pour la plupart de membres de nos provinces belges et qui s'était acquis une solide renommée lors de la guerre de sept ans sous le nom du régiment "St.Ignon".

Pour tout gentilhomme de qualité comme François, il est d'usage de faire le service de soldat comme cadet noble. Après trois mois, le cadet noble devient brigadier et est confronté au feu de l'ennemi. François en a bien vite l'occasion car les troupes françaises sous les ordres du général Pichegru avancent sur Gand. François fait partie des troupes autrichiennes du général Clerfayt qui inférieures en nombre, sont chargées de ralentir l'avance ennemie et se replient jusqu'aux

⁷⁶²Maximilien de Baillet, comte de Latour, conseiller intime et chambellan de S.M. impériale, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, feld-maréchal, propriétaire d'un régiment de dragons, président du conseil aulique et du département de la guerre, maréchal de la diète des états de la province de Luxembourg. Né en 1737 au château de Latour près de Virton, décédé le 22 juillet 1806 et enterré au cimetière militaire de Vienne. (Le comte de Latour par Charles Soudain de Niederwerth)

portes de Gand. Lors d'une violente contre-offensive à Deynse le 23 juin, les troupes de Clerfayt refoulent l'avant-garde française qui est poursuivie par les chevaux légers de Latour. Lors de ce coup d'éclat, François est blessé d'un coup de feu au bras droit. En récompense de son intrépidité il obtient le grade de maréchal des logis, ce qui n'empêche pas Pichegru de se ressaisir et de repousser les faibles troupes alliées jusqu'au-delà d'Amsterdam. Le régiment des chevaux légers de Latour continue sa retraite jusqu'à la rive droite du Rhin, considérée comme la frontière naturelle de la France, puis prend ses quartiers d'hiver.

Bien que François n'ait pas encore 21 ans, son mérite fait que le 25 novembre 1794 il est nommé officier avec le grade de sous-lieutenant. C'est ce grade qu'arbore François lors de la campagne de 1795, campagne qui se caractérise par de petites batailles sans grand intérêt.

En juin 1796, les Français passent en force le Rhin en Allemagne. Les Autrichiens, une fois de plus bien inférieurs en nombre, doivent à nouveau battre en retraite. Pour couvrir le recul du gros des forces alliées, le régiment de Latour est souvent mis à contribution. Lors de l'affaire de Salzbach en août 1796, qui consiste pour les alliés à se maintenir dans une position difficile une journée durant, François est blessé à la tête. L'année suivante, François fait partie de la garnison de la forteresse d'Ehrenbreitstein, située à l'embouchure de la Moselle face à Coblenz. Après un long siège par les Français, François est fait prisonnier le 18 avril⁷⁶³. Échangé, il rejoint son corps le 22 juin suivant pour continuer la campagne sur le Rhin. Un jour, pendant la campagne d'Alsace, on lui déconseille de loger dans un château parce qu'il est hanté. François s'y rend quand même avec deux hommes et, les fantômes venus, il déclare froidement : "Je tire". Immédiatement, les pseudo-fantômes laissent tomber leurs draps."

Au printemps 1798, le régiment de chevaux légers de Latour devient un régiment de dragons portant le N°11, et est réduit à six escadrons⁷⁶⁴. Lors de ce remaniement, François est nommé lieutenant le 20 mai 1798 et entame la campagne de Souabe, de Suisse et du Rhin que les Autrichiens atteignent avec succès en avril, mais en septembre, le général français Masséna bat les Autrichiens.

Le 25 mars 1799, François est présent à la bataille de Stokach, une petite ville le long d'une rivière du même nom en Allemagne, dans la vallée du Danube. Le régiment des dragons de Latour y combat avec son énergie et sa bravoure habituelle, sous le commandement du général-major prince héréditaire de Hesse-Hombourg. Il se trouve à l'aile gauche des Impériaux, qui, dès le premier jour, se retirent dans leur position principale de Stokach. Une fois bien placé, le régiment de Latour défend avec une vigueur remarquable les hauteurs situées sur la gauche du château de Langenstein, lorsqu'elles sont attaquées avec impétuosité et à différentes reprises, par une colonne d'infanterie française de 4.000 hommes. Lors de cette bataille, François s'illustre particulièrement et le général-prince de Hesse le cite dans son rapport.

En 1800, les Français lancent une nouvelle offensive dans la vallée du Danube, le général Moreau, chef des armées républicaines en Allemagne, veut porter le gros de son armée aux sources du Danube, pour s'emparer des magasins rassemblés à Stokach et dans ses environs. Dans ce but, le capitaine Sainte-Suzanne passe le pont du Kehl le 28 avril et repousse violemment les avant-postes du général autrichien Kienmayer. Les dragons de Latour qui font partie de l'avant-poste de l'armée autrichienne tentent vainement d'arrêter la marche des français. Fort logiquement, ils sont refoulés mais après avoir gagné suffisamment de temps pour préserver le corps principal d'une déroute complète et permettre aux autrichiens de se maintenir

⁷⁶³Louis De Larosière: Le Panthéon militaire - 1880

⁷⁶⁴Colonel Rouen; L'armée Belge 1898

en bon ordre au-delà d'Offenburg. C'est dans ces circonstances que près de Neubourg, François est blessé d'une balle qui lui traverse le corps ce qui lui vaut d'être porté à l'ordre du jour à Offenburg⁷⁶⁵ et d'être cité dans la biographie du général d'Aspre : "Pendant la bataille, et tandis que le canon ronflait et qu'une mousqueterie continuelle se faisait entendre, cet officier (François) était tranquillement, au milieu d'une ville très voisine du lieu de combat, à dîner dans une auberge, il semblait avoir bien plus de faim que de soucis, c'était *l'impavidum si ferient ruinae*. Il avait presque fini quand un officier supérieur d'état major lui dit en le regardant avec dédain : "C'est pitié de voir un officier du brave régiment de la Tour quitter un champ de bataille, quand on y est aux prises." Sans s'émouvoir le moins du monde, l'insulté, pour toute réponse ouvre, en faisant une horrible grimace, son uniforme, puis il passa à son gilet et enfin entrouvrant sa chemise, il montra sa poitrine qui laisse voir une blessure large, profonde et saignante; après quelques instants de silence, qui parlaient assez haut, il dit : "Général, je vais me faire panser ; mais j'ai voulu manger avant d'entrer à l'hôpital, où, à coup sûr, et peut-être pour longtemps, le major va me mettre à la diète ; puisse-je me tromper et être bientôt guéri, car dès que je le serai, je retournerai, avec un nouveau plaisir, sur ce champ de bataille, qu'une mauvaise farce m'a fait quitter." Le général ému jusqu'aux larmes lui tendit la main et demanda pardon de sa vivacité⁷⁶⁶."

La paix de Lunéville du 9 février 1801 met fin à la guerre avec l'Autriche. Par une lettre envoyée à François qui est en garnison à Austerlitz en Moravie, on apprend qu'il souhaite rentrer définitivement à Gand et qu'il éprouve une certaine amertume. Il est vrai que comme militaire autrichien, il lui est actuellement impossible de rentrer à Gand pour revoir ses amis et parents. Il lui faut attendre le 18 avril 1803, pour obtenir la démission honorable du service de S.M. l'Empereur d'Autriche. Il est alors le plus ancien lieutenant du régiment. Enfin il peut rentrer à Gand, quoique malade de sa dernière blessure mal soignée. Il ramène d'Allemagne quelques objets précieux parmi lesquels une célèbre remontrance aux effigies du Roi Edouard d'Angleterre et de St. Thomas de Canterbury⁷⁶⁷.

François peut enfin récupérer un peu de sa jeunesse perdue durant ses dix années de campagnes militaires en participant aux nombreux bals et fêtes organisés par la société gantoise. Nul doute que ce héros de 29 ans ne soit passé inaperçu. On dit de lui que "C'était un grand et bel homme extrêmement vif et aimant à bien vivre. Il semblait effectivement aussi gourmand de bonne nourriture que de bonne chair car il aimait à courir le cotillon." Pour calmer ses ardeurs, François est précipité dans les bras d'une cousine digne de son rang.

Le 20 juin 1803 (1 Messidor an XI), devant le notaire Charles de Clercq, il passe un contrat anténuptial avec sa cousine Rosalie Charlotte Thérèse van Pottelsberghe de la Potterie, fille de Jean-Baptiste, seigneur de Herleghem, Berchem, la Potterie et de Marie-Josephine Baelde. Le contrat de mariage est enregistré à Gand le 6 Messidor an XI. Les témoins sont Charles de Kerchove et sa femme Thérèse née d'Ousselghem pour François et pour Rosalie, ses frères Joseph, Maximilien et Jean van Pottelsberghe. Constantin de Wever, l'ancien homme d'affaires des Kerchove, est aussi présent.

Née le 15 décembre 1778, Rosalie est cousine de François par les Lanchals, car son arrière-grand-père, Arthus van Pottelsberghe a épousé Anne-Aurélié Lanchals, sœur d'Anne-Isabelle Lanchals. Notons aussi qu'un neveu de Rosalie, Emmanuel de la Potterie, est l'héritier des terres de la baronnie d'Exaerde par sa belle-mère Marie-Henriette de Kerchove, des barons d'Exaerde.

⁷⁶⁵Lt.Général Baron Guillaume: Histoire des Régiments Nationaux des Pays-Bas au service de L'Autriche

⁷⁶⁶Comte François de Kerchove d'Exaerde: Biographie du Baron van Hoobroeck d'Asper.

⁷⁶⁷de Potter et Broeckart: Geschiedenis der gemeente Gent ,



le chateau de Ronkenburg à Lede
(seule la partie centrale est

pheline, Rosalie possède sous la tutelle de ses tuteurs, une fortune assez e en témoigne son tableau de partage, lors de son décès. Outre le beau burg à Lede-lez-Alost, entouré de 18 hectares de terres et ses quatre maisons, rs fermes à Waregem, une à Tielt, une à Berchem, une à Meldert et deux à représentent un foncier d'un peu plus de 200 hectares en Flandre. De son pour assurer son indépendance, une dotation annuelle de 1.000 florins et ce n de ses parents.

Si l'hiver le couple réside à Gand, l'été, il se rend à sa maison de campagne qui est le château de Ronkenburg cité précédemment. Situé sur l'ancienne seigneurie "hof ten Bosche", ancien foncier de 12 bunderen, soit près de 17 hectares, la propriété appartenait à Mme Béatrice Angèle du Smet, épouse de Charles-François du Smet, sgr. de Smoershove⁷⁶⁸. Le couple n'ayant pas d'enfants, leurs nombreux héritiers vendirent le château en 1803⁷⁶⁹. Tout porte à croire que Rosalie a acheté cette même année le château, avec, y attendant, une ferme et quatre maisons dont deux avec verger.

Comme François s'est battu toute sa jeunesse contre les Français, il est évident qu'une charge militaire ou même administrative dans le village de Lede, voire à Gand, n'est pas à l'ordre du jour. Il se contente d'administrer ses biens et de s'assurer une nombreuse descendance. Cependant, suite au désastre napoléonien en Russie survenu en novembre 1812, l'Empire commence à vaciller. Le général Mallet répand même le bruit de la mort de Napoléon en Russie. La population belge n'attend que ce signal pour changer de camp et pour précipiter la fin de l'Empire. A Lede, François de Kerchove, ce héros de la lutte contre les Français, se voit offrir le poste de maire de la commune, ce qu'il accepte. Ses fonctions commencent le 1er janvier 1813, et à peine nommé, il lui faut contenir les troubles résultant de l'approche des Alliés.

Si à Lede François accomplit sa mission d'ordre, il n'en va pas de même à Gand où les troubles augmentent lorsque la garnison française quitte la ville en novembre 1813. L'administration communale institue d'urgence une garde urbaine "chargée de veiller au maintien de la tranquillité publique et à la conservation des personnes et des biens". François se laisse convaincre par la municipalité de commander la garde bourgeoise à cheval de Gand, son cousin Jean-Baptiste della Faille étant à la tête de la garde bourgeoise à pied. Les fonctions de François sont toujours d'instaurer l'ordre, ce qui lors d'un changement de régime ne se fait pas sans mal. A l'origine, un uniforme était prévu mais comme les budgets sont inexistants, le garde bourgeois utilise ses vêtements civils avec comme signe distinctif, une bande verte sur le chapeau, les grades étant indiqués par un brassard orange au bras gauche. Comme durant toute cette période, François se comporte constamment avec autant de fermeté que de prudence, sa bonne conduite lui vaut un sabre d'honneur que les magistrats de la ville lui décernent publiquement au nom de

⁷⁶⁸La branche aînée de la famille du Smet s'installa à Naples et obtint le titre de Marquis en 1759.

⁷⁶⁹J.De Potter: Geschiedenis van Lede - 1897, II72714. Après la mort de Rosalie et de François, le Ronkenburg est vendu au sénateur Hippolyte della Faille, époux de Pélagie de Kerchove d'Ousselghem. N'ayant pas d'enfants, ce sont leurs neveux Lichtervelde qui reprennent le château au début du siècle.

la population reconnaissante pour les services et son dévouement⁷⁷⁰.

Le 2 avril 1814, le nouveau régime hollandais crée la Compagnie de l'Escaut, ce qui, traduit en français, est la gendarmerie de Flandre Orientale. Après la chute de Napoléon et est transféré à Bruxelles. Il élit donc comme quartier général les Riches Claires, rue des Sœurs Noires, où

Comme François est toujours bourgmestre de Gand, il continue d'être allié aux troupes hollandaises qui défilent dans le village. Un corps prussien de 261 hommes arrive en avril et mai 1814, suivi d'un corps prussien de 261 hommes. François est dans l'impossibilité matérielle de continuer ses fonctions de bourgmestre. Malgré son mandat de quatre années, il démissionne officiellement le 28 juillet 1815 et est remplacé par son beau-frère Jean-



Portrait de François de Kerchove (1774-1847), en tenue de Colonel-Commandant de la Maréchaussée, daté 1827.

Cette démission est aussi à mettre en rapport avec la création d'une nouvelle garde bourgeoise, mise sur pied pour prévenir les désordres résultant des cent jours. Comme précédemment, la garde est entièrement composée de volontaires et est uniquement désignée pour la durée des troubles. Vu son sabre d'honneur reçu l'année précédente, François propose tout naturellement ses services. Le 31 août 1815, le roi Guillaume Ier confère à François de Kerchove le grade de major à l'état major gantois. Mais les caisses de l'Etat sont vides et les ministres sont incapables de mettre sur pied la garde bourgeoise qui, finalement, n'aura vécu que sur papier⁷⁷³.

François obtient le grade de lieutenant-colonel de la maréchaussée le 17 juin 1817. A partir de 1825, il se voit confier la mission de remplacer provisoirement le général Travers, commandant du corps de la maréchaussée, tombé malade. François est en particulier chargé de l'inspection dans les dix provinces et ce jusqu'à la mort du général Travers en 1827. Entre-temps, il est nommé colonel, le 20 décembre 1826, et obtient du Roi Guillaume Ier le titre de chevalier du Lion Hollandais qui récompense le mérite civil.

Quand arrive la révolution belge de 1830, le colonel de Kerchove se trouve en situation délicate. De tendance orangiste comme presque toute la noblesse gantoise ou même ses enfants, il doit malgré tout choisir son camp.

⁷⁷⁰P. Claeyns : Registre des délibérations au Conseil Communal de Gand. Mémorial de la Ville de Gand par – 1902.

⁷⁷¹Eugène Bahart: Bruxelles ancien et nouveau, dictionnaire historique des rues, places, édifices, promenades, etc. p.122

⁷⁷²Jozef de Brouwer: Geschiedenis van Lede - 1963

⁷⁷³Ghendtsche Tydinghen; 1993, Nr.4. De gentse burgerlijke wachten 1814-1914.



Le 3
services au
de brigade.
“convaincu
à une place
a confiance,
à votre bon
demande ou
ouvernement
néral-major
présenter le
mais a une
ent.

Portrait de François de Kerchove (1774 – 1847), en uniforme de Général-Major, et de son épouse Rosalie van Pottelsberghe de la Potterie (1778 – 1842)

Le général-major François n’obtient pas le commandement et l’inspection du corps de gendarmerie mais est nommé conseiller à la haute cour militaire jusqu’à sa retraite le 1er février 1835. Par Arrêté Royal du 7 janvier 1835, N°1608, il obtient une pension de 4.820, francs pour ancienneté de service⁷⁷⁴. Ainsi se ferme le long chapitre des activités militaires de François qui peut enfin se consacrer à ses nombreux enfants et petits-enfants.

Il disait souvent avec une pointe d’humour “j’ai douze enfants, plus tous ceux que j’ai laissés en Autriche.” En fait, François avait 13 enfants vivants, et d’après son fils Constant, 17 en tout, plusieurs étant mort-nés. A leur tour, ses enfants auront une nombreuse descendance qui se perpétue encore actuellement.

Sa femme Rosalie, appelée Roseke par les siens, était assez lente. On raconte à son sujet qu’un jour, son mari la trouva encore occupée à se préparer pour une fête déjà terminée. Elle était

⁷⁷⁴Dossier militaire de François: bibliothèque du musée de la guerre au Cinquantenaire à Bruxelles

bonne mère et pinçait ses enfants quand elle devait se faire obéir. Les souvenirs de son petit-fils Raymond donnent d'autres détails sur Roseke qui "était une toute petite femme fort méticuleuse: elle impatientait parfois son mari pour faire ajuster certain bonnet qui était de mode à cette époque pour aller dans le monde et qui figure sur ses portraits. Elle appartenait du reste à une de ces familles nombreuses en province où l'on est fort esclave d'habitudes invétérées et de manies qui sont souvent le propre d'une existence oisive. Elle avait pris chez elle un de ses frères dont l'intelligence s'était fort affaiblie afin de lui éviter le séjour dans une maison de santé. Un jour, ce dernier dit à l'homme qui le soignait : j'en ai assez de la vie, je vais me noyer. Comme on se gardait bien de le contrarier, il se dirigea vers l'étang et commença à se déshabiller. Au moment d'ôter sa chemise il regarda longuement devant lui puis il fit cette réflexion : non, dit-il, l'eau est trop sale, et il retourna tranquillement comme il était venu."

Rosalie décède au château de Ronkenburg à l'âge de 63 ans, le 6 novembre 1842 à six heures du soir, munie des sacrements de l'Eglise. Elle est enterrée à Lede le 9 novembre, à l'extérieur de l'église, sous une pierre ornée d'armoiries. Quelques années plus tard, le 5 juillet 1847, François décède, victime de sa gourmandise puisqu'il est mort d'une indigestion, au château de Ronkenburg. Il est alors âgé de 73 ans et est enterré auprès de sa femme à Lede. Bien des années plus tard, on ouvrit le caveau qui se trouvait près d'un tuyau d'eau endommagé. Lorsqu'on tenta de trouver leurs cercueils on s'aperçut que ceux-ci avaient disparu sous la poussée de l'eau...

Note sur la Baronnie d'Exaerde

Le nom "Exaerde" provient vraisemblablement de la combinaison des mots pie (ekster) et terre (aerde)⁷⁷⁵. Le premier seigneur connu d'Exaerde, la "terre des pie", est Claire de Herzelles, citée dame d'Exaerde en 1231. La seigneurie est alors une terre peu habitée, inculte, appelée pour cela "pays de waes"⁷⁷⁶. Claire s'est mariée à Rasse de Gavre, bouteillier du comte de Flandre et participant à la quatrième croisade. C'est ainsi que la seigneurie d'Exaerde passe à la famille de Gavre, souche de la famille de Liedekerke actuelle.

Le fils de Claire de Herzelles étant mort avant elle, la seigneurie d'Exaerde et ses environs passe à son petit-fils cadet, Jean I de Gavre dit Muylaert. La légende attribue le nom de Muylaert au fait que Jean de Gavre, mécontent de sa part d'héritage, aurait tellement ronchonné qu'on lui aurait donné le surnom de Muylaert (en flamand : celui qui tire la gueule).

Jean de Gavre dit Muylaert prend possession de ses biens à son retour de la septième croisade, vers 1250. Comme c'est son principal bien, il tend à le rentabiliser en y attirant nombre de sujets capables de transformer ces terres incultes en terres labourables. Pour cela, il souscrit à la charte du pays de Waes qui accorde à ses futurs sujets, des privilèges intéressants. Pour leur protection, il transforme l'ancien fort en bois, ou motte castrale, en château féodal en pierre entouré de douves. Une église en pierre est également construite tout comme un moulin sur lequel le seigneur exerce son droit de moulage, c'est à dire l'obligation à ses sujets de n'utiliser que ce moulin.

A la mort de Jean de Gavre en 1291, le village d'Exaerde a commencé à prendre sa physionomie actuelle. Son fils et successeur Rasse Muylaert participe à la fameuse bataille des Eperons d'Or, du côté des Flamands bien sûr. Par après et à cause des manigances de cour, il est mis par deux fois en prison par le roi de France. Il trouve de nouvelles astuces pour attirer de nouveaux sujets superstitieux vers ses terres : la découverte, sur l'actuel emplacement de la "kruiskapel", de croix miraculeuses en 1317 va transformer Exaerde en lieu de pèlerinage, ce qui assure de nouvelles rentrées substantielles. Passons les détails de cette découverte tout en rappelant que Jean de Gavre a participé aux croisades et que les deux croix miraculeuses sont de style byzantin.

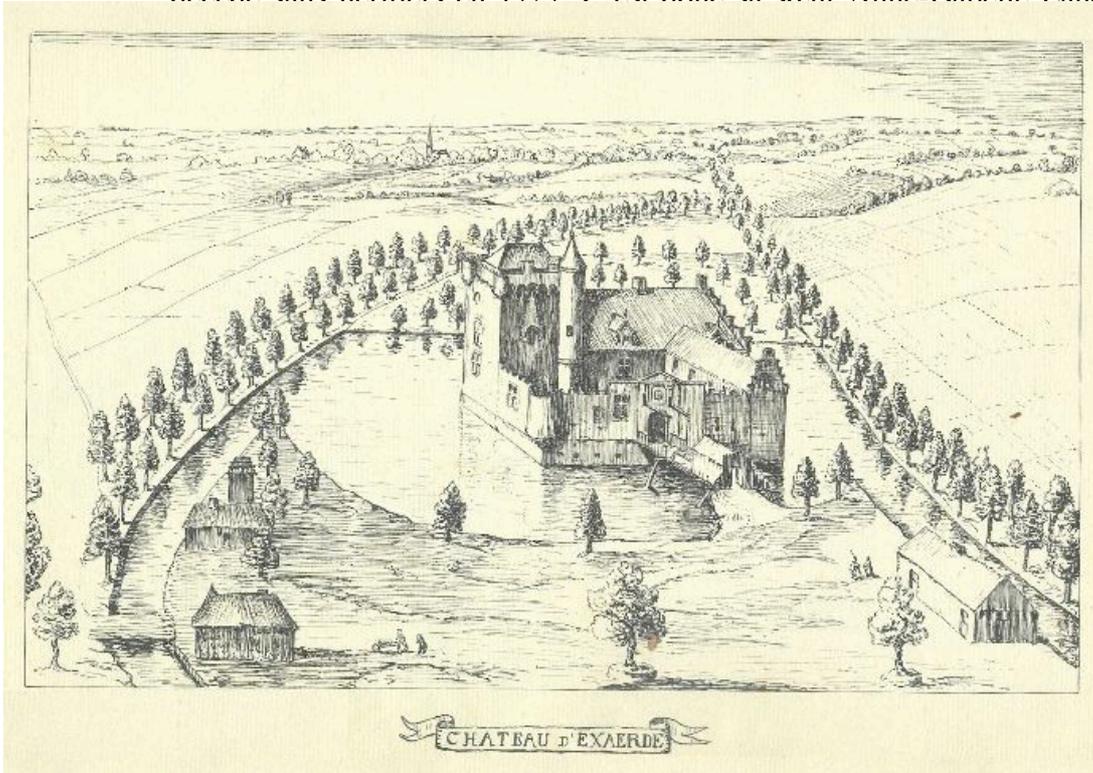
Par le mariage de Catherine Muylaert, dame d'Exaerde et fille de Rasse, avec Jean de Vaernewyck, la seigneurie devient possession de cette dernière et ancienne famille d'origine gantoise. Plus tard, la seigneurie passe à la famille de Gruutere par le mariage de Jean de Gruutere avec Catherine de Vaernewyck, petite-fille de Jean de Vaernewyck.

Pendant près de 200 ans, la famille de Gruutere possède la seigneurie, soit jusqu'au mariage de Florence de Gruutere avec Georges Lanchals. Cette alliance entre deux héritiers permet de réunir une énorme fortune. En plus de la seigneurie d'Exaerde, Florence possède la seigneurie d'Ousselghem, de Gotthem, et quelques autres seigneuries ainsi qu'un droit de pêche sur la Lys. Cela est (presque) peu eu égard à la liste interminable des seigneuries amassées par Georges Lanchals. Notons pêle-mêle la seigneurie d'Olsene avec son château, la seigneurie de Denterghem et de la Potterie.

⁷⁷⁵Norbert Audenaert en Nico Van Campenhout: over de geschiedenis van Eksaarde, 1998

⁷⁷⁶Waste: mot anglais qui désigne une terre inculte

Par diplôme du 10 janvier 1645, la seigneurie d'Exaerde devient baronnie d'Exaerde, en faveur de Maximilien Lanchals, fils de Georges et de Florence de Gruutere. La baronnie se transmet à son fils puis à son petit-fils et troisième baron d'Exaerde, Donat Lanchals qui décède sans héritiers en 1727. C'est donc sa sœur Anne-Isabelle Lanchals, épouse de Jean-Kerchove qui gardent la



Le château féodal d'Exaerde en 1664

tout comme les rentes comptant et les 258 même 98 hectares de baronnie passent par ons d'Exaerde), puis à it encore 150 hectares ont vendus. Il est vrai

Les droits et devoirs du seigneur d'Exaerde sont nombreux. Plusieurs fois par an, le seigneur d'Exaerde siège au devant d'un banc de sept échevins pour juger de tous les incidents de la localité. Si les décisions sont importantes, le banc des échevins est complété par les plus importants notables d'Exaerde. Ces réunions qui se font dans l'auberge "de Swaene" revêtent toujours un caractère public, les fenêtres doivent obligatoirement être ouvertes afin que tous puissent juger de l'équité des décisions du seigneur. Comme le seigneur exerce sur le village, la haute, moyenne et basse justice, il lui est possible d'aller jusqu'à une condamnation à mort. Si un coupable doit être emprisonné, la cave de l'auberge fait parfaitement l'affaire.

Note sur la seigneurie de Denterghem

La seigneurie de Denterghem avec le château féodal appartenait de temps immémoriaux à la famille de Denterghem, jusqu'à ce que la dernière du nom, Marie de Denterghem, la vendit à Gille Bus en 1381. Vers la même époque, la seigneurie devient propriété de l'abbaye de Notre-Dame de Baudeloo. Par échange, la seigneurie passe à Pierre de le Zype, chevalier et conseiller du comte de Flandre, gouverneur et capitaine de la ville d'Ypres. Par héritage, elle passe par diverses familles comme les d'Olhain, Hinnich et Heuvick.

A la mort de Lieven Heuvick, seigneur de Denterghem et d'Oudewalle, les troubles religieux sont à leur paroxysme : les calvinistes viennent de prendre le pouvoir et terrorisent les catholiques. La veuve de Lieven Heuvick, Magdalena Butkins, se trouve dans une mauvaise posture : son fils, Josse Heuvick, est fait prisonnier par les calvinistes et est mis en prison à Châtelet. La caution demandée est considérable ce qui pousse Magdalena Butkins à vendre la seigneurie de Denterghem. Pierre Lanchals s'en porte acquéreur en 1578⁷⁷⁷.

Déjà à cette époque, le château féodal n'est plus qu'une ruine qui sert de carrière aux fermes avoisinantes. Seule l'ancienne basse-cour entourée de douves est devenue une ferme d'une certaine importance car entourée d'un foncier de 45 hectares. La seigneurie comprend aussi diverses rentes sur les paroisses de Denterghem, Thielt, Ruyslede, Gotthem, Nevele, Lerne, Ousselghem, Zulte, Arsele, Wackene et Marckhem. Les nombreuses rentes concernent surtout des mesures de grain et d'orge.

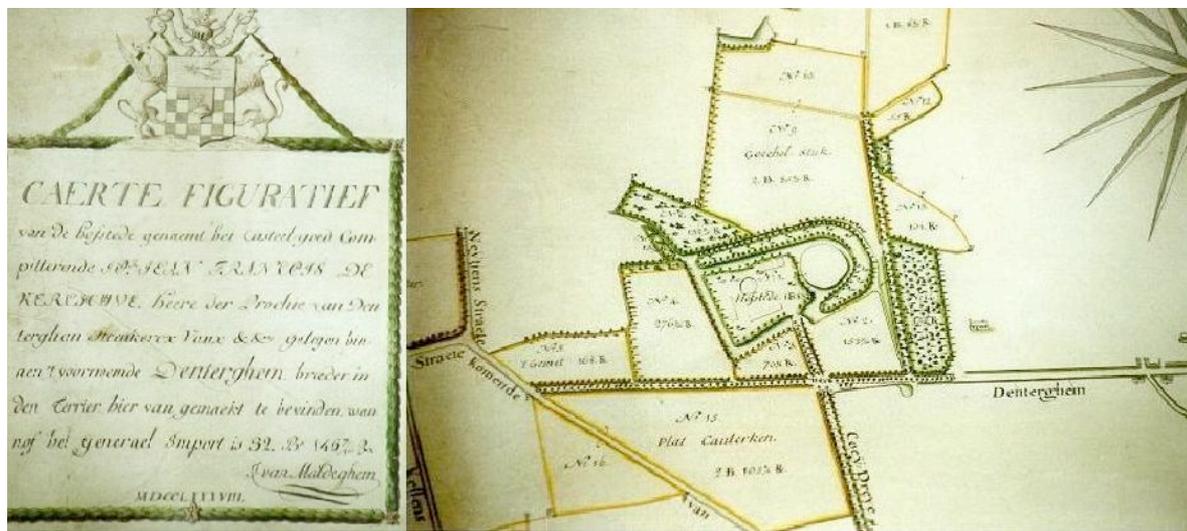
Comme seigneur de Denterghem, Pierre Lanchals a le droit de nommer un banc de sept échevins, qui siègent en commun avec le chapitre de Tournai⁷⁷⁸ et un bailli qui désigne un garde et un serviteur et ayant le droit d'arrêter toute personne sans devoir donner une quelconque explication. A son tour ce bailli a le droit de désigner un bailli et sept échevins dans la paroisse de Ruyslede, ainsi qu'un garde pour le village de Nevele. Pierre Lanchals, seigneur de Denterghem, exerce haute, moyenne et basse justice, possède le droit de chasse et de pêche et est seigneur de l'église de Denterghem. Il a le droit d'encaisser des amendes de 3 à 10 livres parisis selon le délit. Il doit par ailleurs siéger au moins deux fois par an à Denterghem et à Ruyslede. Après avoir siégé, il lui faut transmettre les affaires touchant aux dites communes au bailli de Thielt.

Après Pierre Lanchals, la seigneurie passe à ses descendants de génération en génération jusqu'à ce que le condottiere florentin Donato Allamanni vienne perturber la destinée logique de la seigneurie. Donato essaye de s'approprier les biens Lanchals en épousant la veuve de Maximilien Lanchals et en mariant sa fille à François Lanchals. Ainsi lié, Donato dépense sans compter et se sert dans la caisse familiale. En 1686, les Lanchals doivent déboursier pour lui la somme colossale de 12.000 florins, pour couverture de laquelle est mise en vente publique la seigneurie de Denterghem en quatre lots. Ces ventes sont faites à la chandelle et le bien est acquis au dernier enchérisseur à l'extinction. La vente a lieu le 14 janvier 1687 et c'est Pauwels Vandermeulen qui en est l'acquéreur pour 5000 florins. Finalement, la vente est annulée car pour ne pas perdre la seigneurie, les Lanchals se résolvent à payer la dette de leur encombrant "cousin"⁷⁷⁹.

⁷⁷⁷ Peu de temps après l'achat de la seigneurie, certaines contestations se sont faites concernant une rente de 50£ de gros par an qui n'est pas payée très régulièrement. Joos Heuvick en est à l'origine. SAGK1627

⁷⁷⁸ Pour la seigneurie de la chapelle de Notre-Dame de Tournai.

⁷⁷⁹ SAGK1546



Dlsene qui par cet
 l est l'ancêtre de
 ntes et les droits
 nectares de terres.
 l de Kerchove de
 ghem. A la mort
 la seigneurie de

**Plan de la Seigneurie de Denterghem, fin XVIIIe.
 Détail du plan : armoiries de Jean-François II de Kerchove de Denterghem**

Les Kerchove disposaient d'un caveau familial à Denterghem qui a du être démoli à cause de travaux aux fondations de l'église. Les restes qui s'y trouvaient ont été réunis et en présence de toute la famille Denterghem⁷⁸⁰, placés dans le nouveau caveau qui se trouve encore actuellement contre le transept de l'église.

⁷⁸⁰De heilige Stephanus, patroon van Denterghem door Pastoor Scherpeveel - 1863

Note sur la seigneurie d'Ousselghem

Contrairement à Exaerde ou Denterghem, l'histoire de la seigneurie d'Ousselghem est assez peu connue. Pourtant, l'ancienne motte castrale dénommée, "Te Walle" témoigne de son ancienneté.

Le plus ancien seigneur connu de la seigneurie d'Ousselghem est Gérard de Guistelles, seigneur d'Ousselghem vers 1420. La possession de la seigneurie par la famille Guistelles survit à quelques générations, jusqu'à Félix de Guistelles, cité seigneur d'Ousselghem en 1477. Il semblerait que la seigneurie ait alors été vendue et que Ferrand de Lixbonne s'en soit porté acquéreur.

Ferrand de Lixbonne, sans doute portugais d'origine, a connu une brillante carrière comme secrétaire du Duc de Bourgogne. Il a épousé une Bruwaen, dont il a eu deux filles. L'aînée, Marguerite de Lixbonne, hérite de la seigneurie, mais comme elle n'a pas d'enfant de ses mariages avec Charles de la Porte, président de Bourgogne et Claeys van der Moer, seigneur de Laarne, la seigneurie d'Ousselghem passe en 1513 à sa sœur Marie de Lixbonne, épouse de Jean de Gruutere.

Les descendants du ménage Gruutere-Lixbonne héritent de père en fils de la seigneurie d'Ousselghem jusqu'à ce qu'à défaut d'héritier mâle, Florence de Gruutere en hérite. Par le mariage de cette dernière avec Philippe Lanchals, la seigneurie devient possession de cette dernière famille. La description de la seigneurie d'Ousselghem dans l'état de biens de Florence mentionne que la paroisse et seigneurie d'Ousselghem qui est tenue de la cour de Tielt comprend une ferme "ammaisonnée" et château en ruine dénommé "château de Walle" entourés de 21 hectares. Le seigneur y exerce ses droits habituels : nomination d'un bailli, d'un banc de sept échevins pour y exercer les trois justices, droit de moulage, droit du meilleur cathel,...⁷⁸¹.

Trois générations de Lanchals deviennent successivement seigneurs d'Ousselghem jusqu'à ce qu'Anne-Isabelle Lanchals, épouse de Jean-François de Kerchove, en hérite. Il est à noter que durant la jeunesse d'Anne-Isabelle, son nom était "mademoiselle d'Ousselghem". Après le partage chahuté d'Anne-Isabelle, c'est Gérard de Kerchove qui devient le seigneur d'Ousselghem, suivi de son fils aîné Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem. Avec lui se termine l'Ancien Régime et le titre de seigneur.

Comme pour les Kerchove d'Exaerde, les Kerchove d'Ousselghem actuels ne possèdent plus la moindre parcelle de terre à Ousselghem, si ce n'est l'aîné de famille actuel, le Baron de Kerchove d'Ousselghem, qui s'est gardé un petit enclos symbolique.

⁷⁸¹SAGK1488

Table Onomastique

A

Abbelain,29
 Afflighem,240
 Aire,25
 Akkerghem,131, 173, 225, 258, 260, 261
 Alamani,155
 Allamani,157
 Allemani,54
 Allewijnacker,151, 180
 Altona,191
 Ambeterre,161
 Anchemant,100, 101, 103
 Anethan,230
 Angy,267
 Anseghem,120, 163, 164, 174, 175, 178, 193, 201
 Anvaing,100, 110
 Arenberg,32, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79
 Arendonck,203
 Arents,56
 Armentières,31
 Arschot,24
 Assenede,85, 213
 Astene,120, 228, 229, 230
 Aubyn,30
 Audegoede,11, 142, 144, 148, 151, 177
 Audenacker,180
 Audenaerde,78, 83, 103, 115, 116, 121, 127, 136, 138,
 145, 147, 155, 158, 161, 162, 163, 171, 172, 176, 195,
 197, 240
 Augsburg,25
 Auweghem,137

B

Baenst,101, 110, 121, 132, 159, 163
 Baets,149
 Balde,261
 Baleghem,177
 Barbençon,32
 Barre,34
 Bassecourt,44
 Basseghem,56, 59, 60, 61
 Basta,52, 188, 189, 209
 Bate,97
 Bauwens,146
 Bave,29
 Bavière,25, 32, 59, 74, 77, 78, 79, 109, 125, 154
 Bay,9, 11, 181, 231, 232
 Beaumetz,61
 Becquet,106
 Beer,15, 188, 193, 198, 199, 203
 Beerst,83
 Beken,58, 61
 Belleghem,11, 142, 148, 151, 177, 180, 189, 203, 209
 Beneden,263
 Berch,6, 7, 13, 21, 23, 24, 25
 Berchem,83, 90, 93, 111, 120, 121, 272, 273
 Berghe,86, 87, 134, 136, 137, 159
 Berghes,74
 Berghues-St-Winnocq,138
 Bergues-St. Winnocq,28
 Berlaere,256, 262

Berlaymont,77
 Bertram,43, 101
 Bervoet,128, 163, 181
 Béthune,143
 Beutenaken,212
 Beveren-Waes,203
 Billiet,263
 Blankenberghe,49
 Blankenberghe,10, 25, 40, 48, 49
 Blasere,51, 82, 98, 103
 Blechem,177, 182, 186, 245
 Blende,103
 Blomme,177
 Bogaerde,204
 Boisbaudry,201
 Bonaert,4, 34, 59, 249
 Boogaerde,104
 Boordt,30
 Borluut,100, 101, 103, 104, 204, 259, 261
 Borquelmans,183
 Bosmans,21
 Bourgogne,37, 43, 71, 78, 85, 90, 100, 101, 103, 104,
 113, 114, 120, 139, 156, 281
 Bournonville,139, 161
 Boustamanté,146
 Braun,265
 Breydel,116, 119
 Brias,120
 Brias-Royon,138
 Brique,18
 Brisach,161
 Broecke,144
 Broeckhoven,179
 Bruges,10, 15, 21, 25, 26, 27, 28, 38, 44, 45, 49, 51, 53,
 56, 58, 59, 60, 61, 93, 98, 103, 104, 106, 113, 121,
 123, 126, 138, 156, 173, 174, 209, 246, 251, 256, 259
 Bruggen,197
 Brulée,187
 Brune,8, 10, 102, 103, 104, 118, 120, 128, 129, 179
 Bruxelles,4, 13, 17, 18, 34, 41, 59, 60, 61, 62, 75, 76, 79,
 85, 93, 94, 96, 98, 104, 108, 114, 118, 121, 127, 129,
 154, 184, 186, 187, 204, 226, 231, 248, 255, 266, 274,
 275
 Bucquoy,50, 106, 108
 Bundere,44
 Burvenich,163
 Bus,279
 Busschere,27
 Butkins,279
 Buyslede,143, 173
 Buysse,248

C

Cabeliau,148
 Callo,204
 Caloen,60
 Camargo,47
 Cambry,87
 Camere,17
 Camerlincx-Ambach,24
 Carbonelle,158
 Cardon,150, 151, 266
 Caron,30

Carpentier,35
 Carré,123
 Caseau,52
 Caserie,42
 Casteckere,15, 121
 Castillo,106
 Caters,219, 231
 Catulle,221
 Cauwel,97
 Cazier,181
 Cerf,7, 28, 103, 187
 Chamberlain,16, 39, 98, 113, 114
 Chapelle,28
 Chapelle St.Ulrich,18
 Chasteler,50, 55, 110
 Chénier,161
 Chevalier,44, 46, 48, 51, 52, 53, 73, 74, 80, 105, 112,
 113, 114, 136, 139, 179, 189, 224, 238, 266
 Chimay,24
 Choisy,262, 267, 268, 269
 Clercq,235, 261, 264, 272
 Clerfayt,197, 199, 270
 Clerk,38
 Clerque,179, 257
 Cloeps,62
 Clyte,35
 Cnockaert,29
 Cock,120
 Codt,51, 81
 Coens,55
 Coetenburgh,177, 178
 Colins,179
 Comines,25
 Coninck,146, 147, 148
 Coolkerke,4
 Coopman,90
 Coornhuyse,30
 Cordes,7, 56, 58, 59, 61, 116
 Corte,127
 Cortenberg,58
 Cortewyle,53, 100, 101
 Couflet,50
 Courrières,138, 140, 141, 147, 153, 154, 162, 211
 Courtrai,38, 86, 87, 118, 130, 151, 161, 209
 Coxcie,81
 Coye,87
 Craene,145
 Croesens,85
 Crombrughe,100, 123, 127, 164, 235
 Croÿ,24, 25, 32, 74
 Cruyshautem,123
 Cuypere,45

D

Damman,81, 86
 Dammartin,258
 Danneel,30
 Dansaert,53, 55
 Danyell de Dasbury,116
 Daway,161
 De Schele,134
 Deftinghe,257
 Deinze,10, 104, 120, 121, 127, 128, 129, 130, 131, 137,
 171, 172, 187, 228
 Demanet,263
 Den Pilaer,134

Denterghem,4, 8, 9, 11, 12, 55, 97, 148, 166, 167, 170,
 173, 181, 203, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219,
 220, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 235, 236,
 238, 239, 244, 245, 256, 258, 259, 261, 262, 263, 277,
 279, 280, 281
 Desmartins,41, 51, 52
 Deurmael,149
 Deurynck,55
 Deuse,8, 11, 92, 101, 110, 111, 113, 115, 119, 120, 121,
 123, 124, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 135, 136, 137,
 143, 144, 148, 149, 159, 162, 163, 165, 172, 177, 178,
 179, 180, 190, 193, 194, 197, 209, 211, 212, 238, 239
 Diegeryck,17
 Dierken,214
 Dinter,191
 Dixmude,6, 118, 133
 Dôle,34, 119, 132
 Douai,29
 Draeck,221, 263
 Draqué,138
 Drieghe,248
 Drombe,149
 Drongen,151
 du Bois,93, 181, 245, 259
 Dupondt,187
 Duquesnoy,101, 269
 Duroc,205
 Dutteghem,170, 212
 Dycke,119, 120, 164

E

Eecke,100, 182, 240, 247, 260
 Eeckhout,138
 Eename,144, 182
 Eggermont,259, 267, 269
 Eggewaerscapelle,21
 Egghewaerscapelle,21, 25, 40, 41, 49, 50, 51
 Egmont,18, 41, 72, 134, 139
 Eke,123, 124, 126, 144, 148, 180, 240, 242, 248
 Elbo,214
 Elseghem,216
 Emmaus,102
 Emsrode,239
 Ename,30, 143, 144
 Ertvelde,213
 Espinoy,7, 14, 16, 18, 19, 22, 29, 34, 44, 46, 71, 83, 114,
 213
 Etichove,11, 110, 116, 124, 126, 134, 135, 136, 137, 140,
 147, 148, 158, 159, 163, 167, 170, 173, 177, 182, 183,
 186, 189, 190, 193, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 207,
 211, 212
 Eversbeke,110
 Exaerde,4, 8, 9, 167, 176, 178, 179, 180, 182, 183, 189,
 202, 203, 205, 207, 208, 277, 278, 281

F

Faille,5, 8, 9, 11, 116, 122, 125, 129, 136, 139, 140, 141,
 142, 143, 144, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 159,
 171, 173, 174, 177, 194, 211, 215, 216, 218, 219, 223,
 226, 227, 229, 231, 232, 240, 241, 242, 243, 244, 248,
 249, 256, 258, 259, 261, 262, 264, 266, 269, 273
 Fallot,264
 Feestere,123
 Feirm,177
 Fery,199, 200, 202

Fiennes,198
 Fleurquin,30
 Fonseca,181
 Fontaine,106, 107, 108, 109, 112, 113
 Furnes,6, 21, 22, 23, 28, 30, 37, 39, 48, 50, 51, 81, 85,
 86, 159

G

Gage,8, 10, 116, 117, 118, 119, 120, 126, 128, 131, 144,
 149, 164
 Gaillard,26, 28, 38, 44, 49, 51, 53, 55, 56, 60, 88, 102,
 103, 138, 173, 174, 209
 Galle,95
 Gand,4, 5, 10, 11, 17, 18, 20, 56, 58, 61, 71, 74, 78, 79,
 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93,
 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 105, 106, 107,
 108, 109, 110, 112, 113, 115, 116, 118, 119, 121, 122,
 123, 125, 126, 127, 128, 130, 132, 136, 137, 138, 140,
 141, 142, 143, 144, 145, 147, 149, 150, 151, 152, 153,
 154, 155, 156, 157, 158, 160, 163, 164, 165, 167, 168,
 171, 172, 173, 174, 175, 177, 179, 180, 181, 182, 183,
 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 195,
 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 208, 209,
 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220,
 221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232,
 233, 234, 235, 236, 238, 240, 241, 242, 243, 244, 245,
 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 258, 259,
 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270,
 272, 273
 Gavre,277
 Geluebroeck,180, 203
 Geluwe,180, 203
 Ghampelaer,228
 Ghellinck,5, 9, 11, 113, 189, 203, 213, 215, 216, 217,
 218, 223, 224, 226, 227, 234, 259
 Gheus,262
 Ghysens,209
 Gillis,95, 99
 Gillon,7, 10, 58, 60
 Glouroo,148
 Godin,7, 10, 59, 61, 62
 Goemaringhe,58, 60
 Goeseels,158
 Goethals,5, 27, 28, 34, 96, 100, 102, 104, 106, 116, 119,
 123, 214, 224, 232, 245
 Gommer,149
 Gosse,201
 Gotthem,11, 166, 170, 172, 213, 238, 239, 244, 247, 249,
 250, 252, 257, 259, 260, 268, 277, 279
 Goudt,87, 95
 Gracht,21, 23, 52, 73, 84, 148, 151, 180, 182
 Granvelle,77
 Grave,168
 Grenet,20
 Groesbeeck,76
 Grooten Reebroeck,158, 170, 239
 Groothuys,218
 Gruutere,8, 10, 92, 100, 101, 102, 110, 116, 119, 122,
 123, 127, 132, 155, 277, 278, 281
 Guistelles,281
 Gullegghem,52, 103

H

Haans,116
 Haeghen,244

Haene,221
 Hamaide,158
 Hane,134, 219, 261
 Hangouart,166, 176, 184
 Hanneret,121
 Hannon,52
 Harelbeke,151, 198
 Haute,58
 Hautstraete,170, 180, 239
 Haveskerke,7, 45, 106
 Havre,84, 258
 Hebrecht,80
 Hecke,209, 218, 259, 268
 Heede,86, 87, 175
 Heems,9, 181, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 258,
 260, 261, 265
 Heere,146, 147
 Helewaut,216
 Hellibus,82
 Hellyn,182, 186
 Hembise,87, 100
 Hemm,198
 Herissem,116
 Herleghem,176, 272
 Herzele,28
 Herzelles,277
 Heurlebout,26, 27, 29, 42, 77
 Heurne,7, 8, 60, 82, 83, 84, 86, 87, 89, 92, 93, 94, 95, 96,
 99, 100, 102, 103, 105, 110, 116, 214
 Heuvick,279
 Heyden,88, 90, 134
 Heylwegen,113
 Heynderyckx,220
 Hinnich,212, 279
 Hoobroeck,8, 11, 193, 197, 198, 208, 209, 221, 224, 266,
 272
 Hoogstraeten,100
 Hoop,196, 226
 Hoornepits,40
 Hopsomer,9, 228
 Houtte,29
 Hultem,137
Hustere,195
 Huvetier,258
 Huysmans,193
 Huysse,111, 128, 151, 249

I

Immeloet,22, 29, 50
 Inghelmunster,212

J

Jaegher,220

K

Kerkhove,134
 Kervyn,8, 11, 204, 208, 209, 210
 Kethulle,20, 27, 88, 100, 116, 128, 143, 204
 Kiekemans,119, 127, 129, 131, 132, 136, 152
 Kieldrecht,204
 Kint,191
 Kluyskens,206
 Knibbe,6, 29, 31
 Kruck,234

L

Lalaing,34, 83, 84, 100, 103, 104, 118, 139, 160, 238
 Lammens,30
 Lanchals,5, 8, 55, 97, 100, 149, 150, 155, 156, 157, 159,
 162, 166, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177,
 181, 185, 203, 211, 212, 214, 238, 239, 240, 248, 273,
 277, 278, 279, 281
 Lancker,177
 Lancsweert,224
 Landas,87, 134
 Lanfranchi,56, 58
 Langerbrugge,231
 Lannoy,168, 212
 Lasso,60
 Latour,270, 271
 Lauryn,113
 Lauweryns,89, 97, 107
 Lede,269, 273, 274, 275, 276
 Leenheer,18
 Leenheere,82
 Lens,8, 44, 54, 55, 106, 188, 189, 193, 194, 197, 198,
 199, 201, 202, 204, 208
 Leupeghem,134, 137, 175
 Lichtervelde,17, 20, 29, 198, 240, 257, 266, 273
 Licques,78
 Liedekerke,52, 277
 Ligne,11, 32, 73, 110, 177, 199
 Lille,29
 Limnander,8, 11, 151, 169, 170, 171, 173, 174, 175, 176,
 178, 184, 186, 198, 212, 240, 242, 260, 261, 269
 Linden,119
 Litisky de Schoonhove,163
 Lixbonne,281
 Locre,29, 30
 Lombartzijde,6
 Londerzeel,262
 Londerzeele,11, 240, 244, 261, 263
 Longin,18, 100
 Longueval,106
 Loo,30
 Lootenhulle,151, 201
 Lotin,51
 Louvain,24, 25, 34, 46, 72, 94, 95, 97, 98, 106, 119, 121,
 128, 132, 133, 148, 194, 198, 216, 268
 Loysier,29, 30, 31, 39, 91

M

Machelen,119, 120, 121, 193
 Macré,146
 Maerset,213
 Mahieu,126, 168
 Maldeghem,7, 27, 28, 29, 41, 77, 106
 Mandere,82
 Marbais,7, 48, 49, 51
 Marck,32, 73, 74, 75, 76
 Marcke,76, 100, 101, 134, 136
 Marckeghem,212
 Mariakerke,87, 119, 160, 252, 258, 263
 Martin,8, 10, 19, 30, 37, 39, 40, 52, 87, 95, 96, 97, 99,
 173, 177, 190, 215, 258, 260, 261
 Maseman,97
 Massiet,59
 Matthys,246
 Maurissens,114
 Meere,123, 124, 144, 148, 163, 180, 244, 257

Meeren,43, 113
 Meerendree,209
 Meester,133
 Melle,149, 265
 Merckem,23
 Merghart,173
 Merghelynck,5, 38, 82, 154
 Merlicourt,61, 62
 Merode,120
 Mesmacker,106
 Meulenaere,191
 Mey,240, 247, 262
 Meyaert,85
 Meyer,146, 147, 155
 Meys,178
 Michaels,150, 170, 179, 240, 242
 Middiep,4, 10, 13, 21, 22, 29, 31, 34, 35, 39, 40, 41, 44,
 45, 51, 53, 60, 85, 94, 98, 101
 Miegheem,145
 Mirwart,74, 75, 76
 Moen,86
 Moerkerke,104
 Moerman,227, 228
 Mombeek,163
 Monde,86
 Montigny,199
 Montmorency,127, 189
 Moor,82, 83, 92, 93, 165
 Mooreghem,111, 119, 120, 197, 198, 221, 242
 Morel,266
 Moucheron,28
 Mullem,53, 170, 238, 239, 247, 259
 Muller,182
 Muylart,277

N

Navegheers,170, 239
 Navigheer,247
 Neesen,149
 Neve,53, 255
 Nevele,151, 179, 239, 247, 261, 279
 Nieperkerke,158
 Nieulant,8, 11, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 215, 278
 Nieuport,6, 13, 14, 15, 23, 24, 25, 26, 34, 71
 Nieuwcapelle,26, 27, 28, 29, 40, 41, 42, 45, 46, 101
 Nieuwenhove,176
 Nieuwkerke,121
 Nieuwmunster,8, 123, 127, 148, 163, 164
 Nockere,223, 224, 225, 226, 227
 Noir,14
 Nonneman,126
 Norman,81, 100, 101, 126, 127
 Norris,49
 Nys,203

O

Olhain,279
 Olsene,157, 166, 167, 170, 175, 180, 183, 193, 211, 239
 Ongnies,27, 49, 138
 Ooms,155, 156
 Ooteghem,179
 Orchies,29, 31
 Ostende,86, 104, 164, 165
 Oudewalle,279
 Oultrequin,106

Ousselghem,4, 8, 55, 155, 167, 170, 176, 225, 239, 244,
245, 248, 249, 268, 279, 281
Overacker,142, 151, 177, 180, 198
Overmaelszake,134, 159, 180
Overwaele,213, 214, 215, 245, 246
Oyenbrugghe,51
Oyenbrugghe de Duras,213

P

Pamele,85, 143, 147
Papejans,249, 250, 260
Papeleu,228
Pardieu,18
Patin,181
Peellaert,203
Pelgrim,30
Penel,7, 34, 37, 38, 41, 84
Penneman,240, 252, 258
Perset,145
Peteghem,113, 120, 134, 175
Petit-Enghien,189
Piers,8, 9, 11, 149, 166, 170, 184, 185, 186, 190, 197,
224, 226, 227, 234, 239, 240, 248, 250, 252, 255, 257,
258, 268
Pieterseuns,6
Pitte,14
Pittem,151
Pitthem,239
Plancke,82, 204
Plotho,203, 204
Poelvoorde,214
Pollinchove,29, 30, 52
Pontaert,175
Portes,123, 126
Pottelsberghe,8, 9, 123, 155, 156, 158, 166, 176, 202,
203, 208, 212, 235, 239, 249, 261, 272, 273, 274, 278
Potter,86, 147, 149, 172, 179, 209, 211, 218, 225, 228,
232, 234, 272, 273
Poyvre,8, 10, 53, 82, 92, 102, 103, 104, 238
Prévost,103, 104, 118
Preysbier,80
Provoost,126
Put,43
Pycke,250

Q

Quaremont,83, 85, 92, 93, 111
Quatjonck,22, 34, 36, 37, 41, 42, 44
Quickelberghe,82, 87, 100

R

Rade,20
Recourt de Lens et de Liques,54, 55
Redelé,146
Rekenaere,174, 175
Rensons,130
Reykelinghe,151
Reyneghom,184
Reyngodt,143
Ribaucourt,147
Richardot,44
Rio,146, 148, 169
Robert,9, 29, 30, 38, 106, 117, 193, 261, 262, 264, 267,
268, 269

Robles,54
Rockelfing,87
Rodoan,49
Rodriguez,225, 245
Roelants,149
Rohan,205
Rombouts,185
Ronkenburg,273, 276
Rooborst,247
Roode,15
Roosburg,40
Roosenaecke,211
Rousbrugghe,34
Roy,30
Ruffoy,90
Ruislede,239
Runenborg,265
Ruyen,134
Ruyslede,151, 279
Ryckebush,84
Ryhove,20, 27, 116, 117
Ryne,59
Ryngaut,219

S

Saceghem,267
Sacie,187
Saighem en Wappes,30
Saint-Génois,262
Saint-Sauveur,135, 231
Salmon dit Labarre,127
Santander,163
Santvoorde,170
Sarton,48, 50
Sas de Gand,110, 112, 115, 132
Scalou,171
Scheemaecker,141, 142, 177
Schele,159
Schellynck,213
Schiffer,197, 203
Schillewaert,116, 129
Schipmans,214
Schoonjans,117
Schoorisse,121
Schoorman,5, 204, 234, 243, 262
Schrijvere,29
Schuyter,242
Séjournet,265
Sevenenberghe,74
Shacquespee,30
Simoens,146
Sint-Cathelijne-Capelle,14
Sluis,27
Slype,147
Slypen,25
Slyphove,58
Smet,139, 143, 262, 273
Snelleghem,58
Soenens,165
Soetevrouwken,134
Spillieux,266
Spitsenbourgh,141
Sproncholf,10, 58, 59, 60
St.Denis,111, 215, 239
St.Pol,34
Staffa,154

Stappens,245, 246, 251, 258, 264
 Stauthals,177, 178, 245
 Steelant,7, 53, 54, 55
 Steenkerke,171, 212, 216
 Steenvoorde,30
 Steenwaersvelde,10, 35, 37, 38, 44
 Sterren,106
 Stobbelaer,168, 170, 241
 Stoppelaer,123
 Straeten,121, 250
 Straeten Waillet,203
 Strazeele,158
 Stucx,169
 Sutter,238
 Swaenenbourg,4, 10, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 58, 60

T

Tack,58
 Tackkoen,30
 Tallien,255
 Tambuyser,143
 Templeuve,52
 Ten Berghe,134, 136, 137, 159
 Ten Boeckel,181, 231, 232
 Ten Bossche,240, 248
 Ten Broucke,180
 Ten Dijke,175
 Ten Dycke,120, 164
 Ten Ommeslaeghe,134, 159
 ten Steen,159
 Ten Steen,134
 Ten Tont,159
 Ter Alphen,240, 247, 262
 Ter Alphen,240
 Ter Beken,170, 239, 247
 Ter Borght,61, 62
 Ter Burgt,141
 Ter Craeyen,180
 Ter Haeghen,175
 Ter Kerssen,151
 Ter Loozen,213, 215
 Ter Sluipen,175
 Ter Tont,134
 Ter Werf,151, 174, 261
 Terafene,240
 Teyput,171, 212
 Thielt,151, 214, 239, 247, 279
 Thienpont,192, 193, 202
 Thierin,53, 56
 Tilly,42, 50, 106, 108, 109
 Tolnaere,88
 Tour,30
 Tour et Taxis,170, 244, 245, 251
 Tournai,31, 45, 52, 82, 83, 87, 95, 105, 119, 137, 262, 267, 279
 Tournois,145
 Tour-Taxis,177
 Triest,89, 100, 101, 127, 128, 136, 151, 152, 156, 228, 251, 261
 Trottin,80
 Truchsess,79

U

Utenhove,20, 21
 Uyteneckhoutte,80

Uyttendaele,17

V

Vaernewyck,277
 Van Hullem,221
 Vandervarent,193
 Varent,268
 Varick,108
 Vaulx,4, 10, 33, 58, 61, 71, 86, 88, 89, 101, 102, 105, 111, 113, 116, 119, 122, 129, 133, 136, 143, 152, 153, 164, 171, 211, 212, 216
 Veranneman,51
 Vercurysse,200
 Vermeersch,194
 Verreyken,78
 Vermessen,8, 11, 203, 204
 Verstichelen,145
 Veurne-Ambach,6
 Vieux-Condé,110
 Vilder,187
 Villenfagne,22, 31, 50
 Villers,204
 Villette,261
 Vinckt,155, 239
 Vleeschouwer,263
 Vlissinghe,205
 Volandere,103, 104, 118
 Volckeghem,116, 121, 127, 129, 130
 Vos,30, 86, 87, 136, 213, 216
 Vosselaer,141
 Vriese,146
 Vuldere,81, 82, 83, 92
 Vynckt,141, 142, 151, 176, 239, 251, 257
 Vynkt,242
 Vyvere,8, 9, 184, 212, 214, 215, 216, 223, 245, 261, 268

W

Waasmunster,41, 53, 54, 55, 58
 Wakken,239
 Walincourt,61
 Walle,16, 25, 84, 170, 175, 186, 238, 239, 244, 247, 257, 258, 281
 Wallebeke,170, 239, 247
 Wallez,259
 Warneton,29, 30, 31, 85
 Wasselin,106
 Waterleeth,29, 30
 Waudripont,56, 58, 61, 238
 Welden,100, 110, 134, 247
 Welle,8, 170, 185, 197, 239, 240
 Wervik,123
 Wever,191, 192, 196, 201, 272
 Weynders,186
 Wignancourt,106
 Wilde,20
 Willaeyns,131
 Willems,52, 236
 Winkel,253
 Winnezele,30
 Woesteyne,118, 247
 Woesteyne,197
 Wondelghem,234, 236
 Worteghem,145, 182
 Worth,261
 Wouters,263

Wulfsberghe,58, 60, 174
Wulfskerke,120, 163, 164, 174, 178
Wulpen,27, 31
Wyngaerde,257

Y

Ypres,4, 5, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25,
26, 27, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 45,
46, 48, 49, 51, 73, 88, 96, 113, 114, 133, 158, 170, 239
Ysendycke,205
Yve,50, 51

Z

Zannekin,29
Zantvoorde,239, 244
Zevecoote,179
Zinckhem,25
Zinneghem,34
Zinzerling,8, 177, 178, 181, 182, 184, 199, 204, 231, 244,
245
Zulte,174, 175, 176, 261, 279
Zype,103, 110, 119, 120, 127, 128, 131, 135, 159, 279